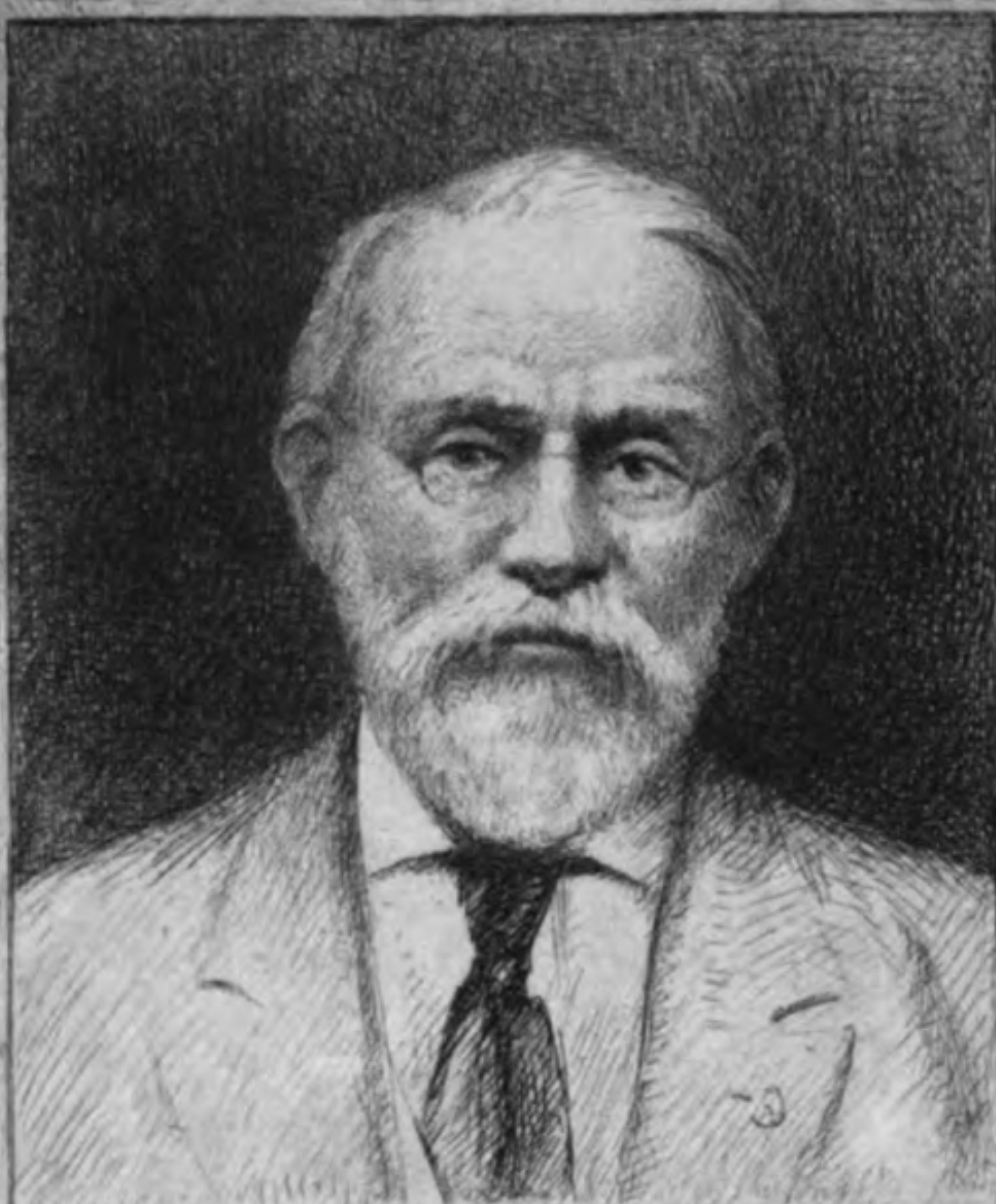


BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Du Bourbonnais

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU BOURBONNAIS

Lettres, Sciences et Arts

TOME VINGT-QUATRIÈME

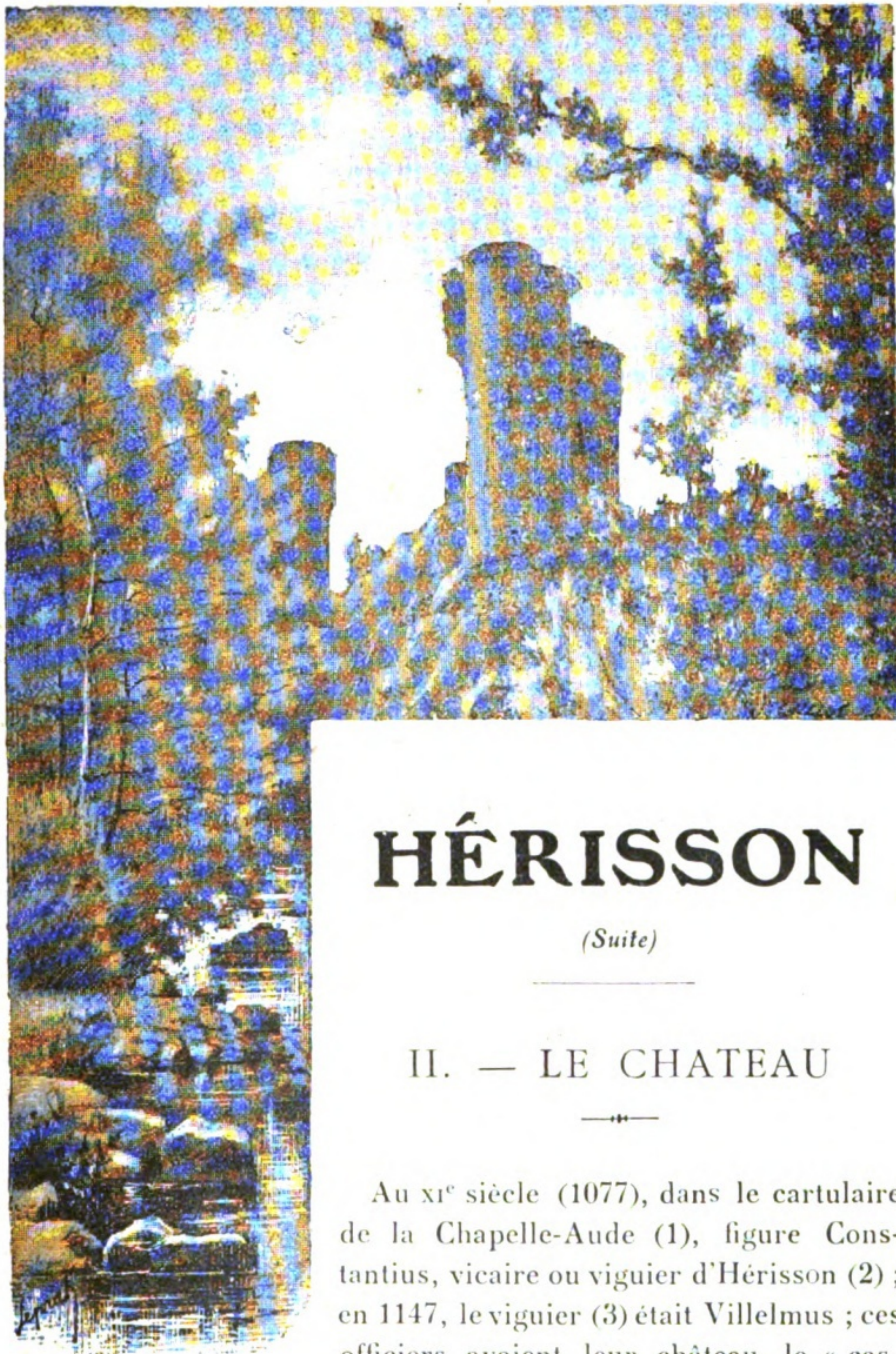


MOULINS

"LES IMPRIMERIES RÉUNIES"

15, RUE D'ENGHIEN, 15

1921



HÉRISSON

(Suite)

II. — LE CHATEAU

Au XI[e] siècle (1077), dans le cartulaire de la Chapelle-Aude (1), figure Constantius, vicaire ou viguier d'Hérisson (2) ; en 1147, le viguier (3) était Villelmus ; ces officiers avaient leur château, le « castrum iricionense », très certainement sur le rocher qui porte actuellement les ruines si bien disposées pour défendre le passage du gué et commander une route fréquentée qui passait sous ses murs.

(1) CHAZAUD, p. 118.
(2) CHAZAUD, *Chronologie*, p. 179, XIV des annexes.
(3) Les viguiers remplaçaient les comtes et étaient leurs vicaires.

C'est à la même époque qu'Archambaud V se reconnaissait vassal d'Henri Ier, comte de Champagne, pour ses terres d'Hérisson, Ainay, Huriel, Epineuil, Saint-Désiré, situées en Berry.

Au XIIe siècle, le castrum Iricionense est désigné dans une lettre écrite à un archiprêtre d'Hérisson, par Wulcrin, archevêque de Bourges; plus tard, la viguerie, devenue châtellenie, le vieux castrum fut complètement rasé, reconstruit et agrandi, et devint la forteresse dont nous admirons aujourd'hui les ruines majestueuses, les murs d'enceinte et les tours. Une reconstruction totale a eu lieu, dont les travaux ne paraissent pas antérieurs au XIVe siècle.

Les souvenirs historiques se rapportant à ce château sont assez rares; en 1379, Louis, duc de Bourbonnais, y était venu, et son passage fut marqué par la fondation de cinq messes dans l'église du chapitre. Nicolay et Coiffier-Demoret nous disent qu'Agnès, femme du duc Charles Ier, y fit de nombreux séjours.

En 1476, la forteresse servait de prison au comte de Roussy, fils du connétable de Saint-Pol, lorsque, l'année précédente, l'armée du duc de Bourbon avait fait une expédition en Bourgogne, le 11 février 1476, le roi avait demandé au duc de lui remettre son prisonnier.

En 1465, Louis XI avait pris le château et la ville; nous avons raconté ce qui advint de la tentative de Samson et de ses partisans et de la prise de la forteresse par M. de Saint-Gérand, gouverneur du Bourbonnais en 1651. Nicolay (1569) nous a laissé une intéressante description dont on reconnaîtra l'exactitude en visitant les ruines: « place très forte et de fort belle marque, située sur un haut rocher, près le fleuve d'Œil, dans une vallée environnée de montaignes et de rochers », « consistant ledit chastel en huict belles tours et une neufviesme, qui est la plus grande, servant de donjon et au-dessus d'une platteforme, dans laquelle il a quatre grandes chambres, accompaignées de gardes-robbes, caves et d'une chappelle du tiltre de Saint-Ligier et au-dessouts, en la court du donjon, un corps de logis à quatre grandes chambres et la maison du geollier, au-dessoubs du donjon est la basse-court, à l'entrée de laquelle y a un ravelin et un pont-levis, et au-dedans, entre deux portes,

une grande voulte, percée en hault en trois endroits pour getter pierres et défendre l'entrée et sus icelle y a un petit jardin et un puits, tout dans la forteresse du donjon, lequel est partout environné de machicoullis et fausses brayes et bastie et édiffiée de grosses pierres de taille très dures, faites en pointe de diamant; en la basse-court, qui est toute ruinée et les murailles qui la séparaient d'avec la ville, tombées, y a une chapelle de sainct Blaise, fondée par Charles, premier du nom et cinquième duc de Bourbonnois, qui eust à femme Agnès de Bourgogne, lequel fict souvent résidence au dit chastel, autour duquel se voient leurs armoiries, engravées et érigea chappelains en la dicte chapelle; mais à présent, elle est toute ruinée (1). »

En 1614, Férault-Dagnet consacre quelques lignes au château « fort d'assiette, basti sur un roc, lequel le bon duc Louys fict bastir. »

Nous avons retrouvé une description du château, dans l'extraordinaire de la *Gazette de France*, renseignant sur la prise de la forteresse par le comte de Saint-Géran; « il est situé sur un roc vif, lavé de la rivière (d'Œuf) pour (Œil), fort rapide et non guéable la plupart du temps, mais principalement en cette saison d'hiver. Il est composé d'un grand et petit donjon de pierre de taille à l'antique et en pointe de diamant, dont les murs font plus de douze pieds d'épaisseur, et d'une maçonnerie plus forte que le ciment; ces donjons étant unis par un escalier qui sert de communication à l'un et à l'autre, avec des terrasses et plates-formes sur les deux, d'une telle hauteur qu'on monte par deux cents marches et qu'il commande à toutes les éminences et montagnes voisines » (2).

« Au-devant de ces donjons, il y a une enceinte de même structure, accompagné de cinq grosses tours, entre les deux plus grandes, desquelles est l'entrée de cette enceinte, toute machicoulée et très bien flanquée, et pour y arriver, il faut passer une route de dix toises de long, percée dessous les flancs, y ayant audessus une terrasse de même longueur, pareillement percée et flanquée.

(1) Edition Vayssière, t. II, page 20.
(2) *Archives historiques du Bourbonnais*, t. I. « La Fronde en Bourbonnais, (prise du château) », par Camille GRÉGOIRE, p. 136.

« Au bout de la voûte est le pont-levis, avec son fossé de 20 pieds de profondeur, creusé dans le roc et couvert d'un boulevard de pierres de taille voûté et percé sur les flancs-bas, autant régulier qu'une fortification nouvelle. Outre quoi, il est encore défendu par une tour de pierres à pointe de diamant, qu'avec un vieil mur et des terrasses, forme la première enceinte, le tout si bien escarpé dans le même roc qu'il y a plus de vingt pieds de hauteur avant d'atteindre à la massonnerie, ce qui le fait, par la voix de tout le pays, appelé le fort château. »

M. de Saint-Géran fut très heureux d'avoir pu s'emparer aussi facilement du château, grâce à la trahison de plusieurs de ses défenseurs.

En 1686, d'Argouges ne parle pas de la forteresse, probablement pour cette raison que donne Le Vayer, en 1698 : « vieux château qui a été tout démoli. » Nous le revoyons dans un état de ruine complète, masquée par des pans de lierres, qui achèvent en ce moment d'en ébranler les pierres. Car, depuis 1698, ses débris ont été exploités comme une vraie carrière de pierres toutes taillées par les habitants du pays, qui désiraient se procurer des matériaux pour leurs constructions.

Un petit croquis, fait par notre vieux maître Bariau, en 1831, montre ses tours et remparts en ruines, mais ayant encore un aspect monumental et grandiose. La vieille forteresse « s'élève majestueusement et de tous les côtés domine les éminences des montagnes voisines », comme le disait le rédacteur de l'extraordinaire de la *Gazette de France* ; relevez par la pensée ces tours à moitié démolies, ces épaisses courtines, placez aux créneaux et derrière les archères de nombreux défenseurs, et vous reconnaîtrez qu'il était bien difficile, avec les moyens d'attaques dont on disposait avant l'invention de l'artillerie à poudre, de gravir ces escarpements si rapides et d'enlever à l'assaut ces murailles et ces tours.

Comme les autres châteaux de son époque, celui d'Hérisson se divisait en plusieurs parties : trois cours, la basse-cour, la haute-cour et le donjon. Avant que les murs de la ville vinssent se souder à ceux du château, la forteresse ducale était séparée des maisons par un large fossé, qui partait du nord de son entrée et venait jusqu'à la porte du pont ; une partie de cette dé-

fense fut conservée, de l'entrée de la basse-cour à la porte du château; c'est la partie que la description de l'extraordinaire de la *Gazette de France* nous dit être à vingt pieds de hauteur au-dessus de l'enceinte; cette première entrée,



Le Château
Vu des bords de l'Aumance.

dite porte Mousse, du nom d'un vieux logis, où nous voyons la Gendarmerie Nationale actuelle, conduisait de là, en montant, toujours vers le Nord, en défilant sous les courtines et les tours, dans une basse-cour, renfermant : les logements, écuries et jardins, et se terminant vers la chapelle de saint Blaise, qui est ce petit bâtiment qui existe encore sur un des côtés de la muraille, au-dessus du pont.

Près de lui s'ouvrait la façade du château, le pont-levis et son fossé (le ravallin), « dont parle Nicolay, franchi, on trouvait, entre deux tours, la grande voulte percée en haut en trois endroits, pour getter pierres. »

Puis, venait l'enceinte intérieure, dominée à la fois par le donjon, les courtines et leurs tours.

Ainsi, pour se rendre maître du château, il fallait que l'assaillant réussit à s'emparer successivement de la basse-cour, de l'enceinte intermédiaire et des tours, et s'attaquât ensuite au donjon, centre de résistance; les tours paraissent avoir été indépendantes des courtines, ce qui compliquait encore les moyens de défense.

L'emplacement du donjon avait été choisi sur la pointe est du rocher, portant l'ensemble du château et dominant une colline voisine; sa hauteur primitive fut notablement augmentée vers la fin du xv[e] siècle, lorsque le duc Louis II (1) « moult amenda le château ». On distingue encore dans le donjon et les tours, les traces des divisions intérieures faites aux deux étages supérieurs; du reste, dans les pierres employées pour exhausser le donjon et les tours, on remarque des pierres de nature différente de celles employées auparavant.

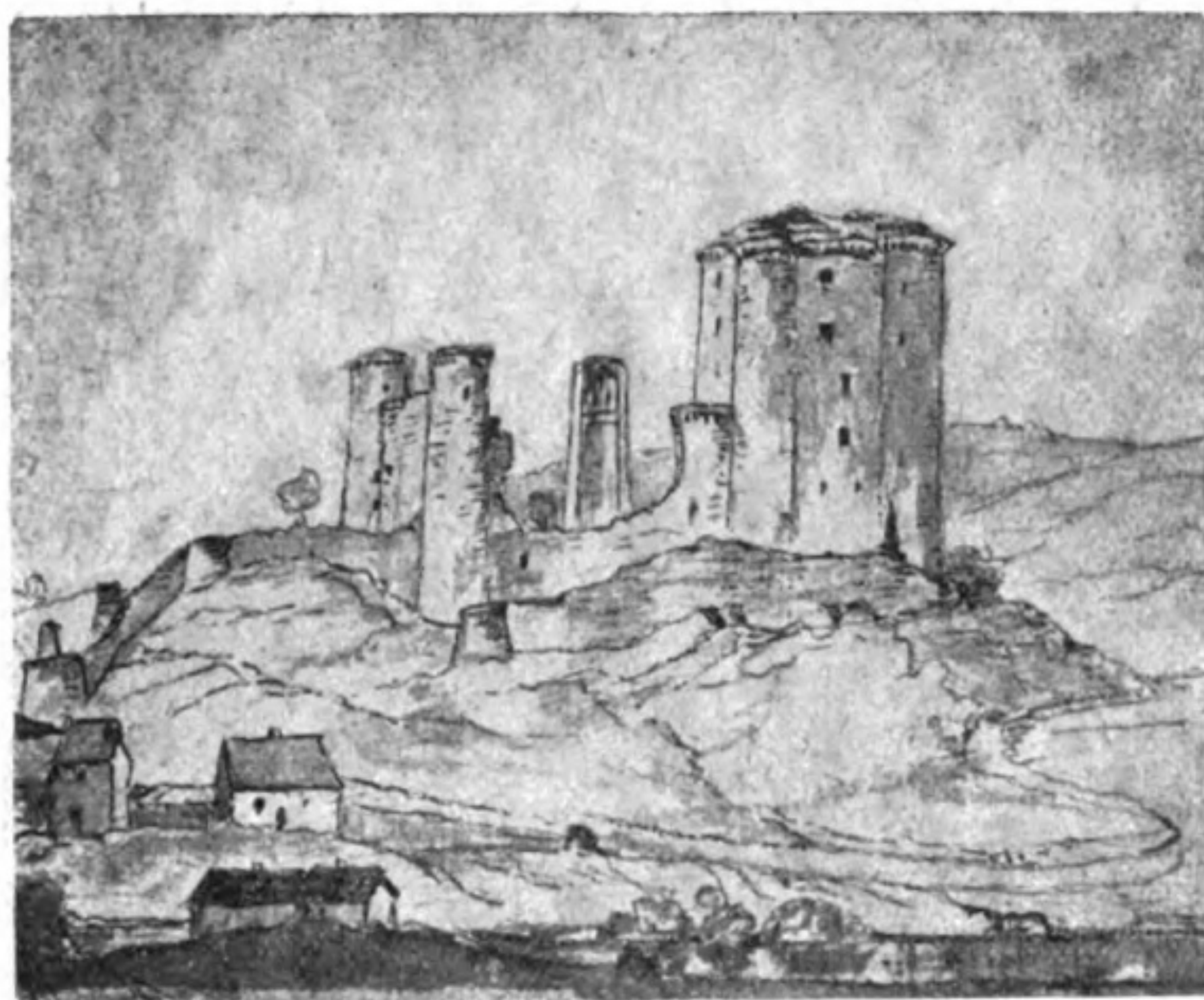
Une tourelle adossée au donjon renfermait un escalier conduisant aux divers étages; sur le haut de la tour, existait probablement une plate-forme, destinée à recevoir des engins d'artillerie pour battre la route voisine et la colline lui faisant face. Une salle, isolée, au second étage de la tour d'angle, subsistant, accrochée aux pans de murs du donjon, est encore entière, mais d'un accès difficile. Il serait à souhaiter que le Touring fît construire une échelle de meunier pour y monter.

Vers la porte d'entrée de la cour du donjon et dans son enceinte, le puits cité par Nicolay existe encore, mais il est comblé; les vingt poinçons d'eau réunis par la garnison en 1651, semblent indiquer que le puits, déjà alors, ne devait pas fournir une forte provision d'eau.

La vieille forteresse avait résisté pendant des siècles aux injures du temps, à son peu d'entretien, aux attaques des enne-

(1) *Chronique du bon duc Louis*. Edition Chazaud.

mis; à la Révolution, les experts nationaux déclarèrent que le château appartenait aux ci-devant Condé, avait été canonné et n'offrait plus que des ruines. « Il est bouté, disaient-ils, au sommet d'un rocher très haut et très escarpé, et composé de huit tours, quatre d'entre elles attenant ensemble, toutes très hautes, une seule est voûtée. Le citoyen Denis Brunet jouit de la dite dernière; quatre tours sont séparées les unes des autres:



Le Château
D'après un dessin de BARIAU.

trois d'icelles sont voûtées. Le citoyen Gilbert Lamoureux jouit d'une, le citoyen Louis-Michel Morgue de deux, la moitié de la huitième s'est écroulée depuis, du haut jusqu'aux fondements, et menace d'une chute prochaine, les autres objets dépendant du château sont quelques débris des anciennes fortifications et d'autres tours, aujourd'hui rasées. »

Le château aurait été mis en vente, si on avait pu enlever aux occupants les tours dont ils jouissaient et si les entrepreneurs de démolitions avaient espéré vendre facilement toutes les pierres; malgré l'estimation très faible de 300 livres, le château échappa aux enchères, et la nation se contenta de faire vendre quelques boisselées de jardins des basses-cours; la municipalité se réserva les tours et les ruines des remparts, pour avoir une réserve de pavés pour les rues.

Rendu au prince de Condé, au retour de la Royauté, le château d'Hérisson passa au duc d'Aumale, son héritier; il fut acheté par Mgr de Dreux-Brézé et vendu par lui à M. d'Irisson (1) ou Dérisson, à l'époque du Second Empire; vers 1875, cet étranger quitta le pays et vendit ces ruines pittoresques à M. Bignon, le grand restaurateur parisien; un de ses fils vient de les céder au Touring-Club de France, qui a entrepris quelques travaux de consolidation des tours et d'aménagement des terrasses et jardins pour faciliter la visite de ces belles ruines aux nombreux visiteurs de la période estivale (2).

III. — LE CHAPITRE SAINT-SAUVEUR

Du xe au xiie siècle, les archiprêtres d'Hérisson : Guido, Géraldus, Humbaldus, Matheus, Rainaldus, Vindo, sont nommés dans le cartulaire de la Chapelle-Aude. On peut en conclure que ce « castrum » ou « vicus » mérovingien était, bien avant la date des chartes de ce cartulaire, le titre, « titulus », de cet archiprêtré, centre habituel de la vie civile et des institutions religieuses, inséparables, et lieu de réunion des paroisses rurales d'un territoire que nous verrons faisant partie du terroir du chapitre d'Hérisson. Ce chapitre existait avant le xiiie siècle; le clocher de son église paraît dater du xiie; du reste, en 1221, Archambaud, sire de Bourbon, en exécution des volontés de son père, Guy de Dampierre, accordait déjà aux chanoines d'Hérisson cent livres de rente, à condition que chacun des « vingt » chanoines, dont huit prêtres, six diacres

(1) Le comte d'Irisson d'Hérisson, homme de lettres, officier d'ordonnance de l'Etat-Major de l'empereur Napoléon III, a fait éditer chez Desrosiers, en 1875, la *Générale Description du Bourbonnais*, de Nicolay. — Né 1840 ✝ 1898, Paris.

(2) Un gardien est logé dans l'enceinte du château.

et six sous-diacres, feraient assiette à l'église de la ville de cent sous de rente.

La même année 1221 (1), une transaction confirmée par Simon, archevêque de Bourges, intervint entre le sire de Bourbon et les chanoines; Archambaud leur donne cent livres de rente, sur lesquelles cent sols de rente étoient affectés à chacun des 20 chanoines; il y avait 22 prébendes, dont la collation appartenait aux chanoines pour la première fois, et revenait ensuite au sire de Bourbon ou à ses successeurs.

Encore en 1221 (2), Etienne, archiprêtre de l'église d'Hérisson, et le chapitre du même lieu, confirmèrent et ratifièrent la transaction dont il s'agit.

Le 18 février 1275 (3), Agnès, dame de Bourbon, confirme au chapitre d'Hérisson, ce qu'il avait acquis dans la baronnie en fiefs, arrière-fiefs, cens, etc., et elle autorise les chanoines à y acquérir, en outre, jusqu'à cent livres de rente.

Le 4 juin 1314 (4), Louis, sire de Bourbon, accorda une autorisation semblable au doyen et au chapitre.

Le 25 août 1314 (5), Louis, fils aîné du comte de Clermont, sire de Bourbon et chambrier de France, en récompense d'une aide de 300 livres tournois, qu'il avait reçue du doyen et du chapitre d'Hérisson (pour le besoin « du présent ost de Flandre »), assigna au chapitre 30 livres tournois de rente.

Enfin, le 26 mars 1379 (6), le doyen et le chapitre acceptèrent la fondation de cinq messes solennelles dans leur église, faite par Louis, duc de Bourbonnais, en vertu de ses lettres données à Hérisson, en juillet 1378, pour laquelle fondation il avait assigné quinze livres tournois de rente annuelle et perpétuelle sur la châtellenie d'Hérisson.

Le chapitre devait comprendre 22 prébendes (Nicolay dit 23), dont deux revenaient au doyen, et deux au maistre des en-

(1) HUILLARD-BRÉHOLLES, *Inventaire des Titres de la maison ducale de Bourbon*, nos 87, 89.

(2) *Titres de la maison de Bourbon*, n° 50.

(3) *Id.*, n° 591.

(4) *Id.*, n° 1357.

(5) *Id.*, n° 1365.

(6) *Id.*, n° 3416.

fants de chœur, elles étaient à la collation du duc de Bourbon; le doyen était élu par les chanoines.

En 1569, ces prébendes étaient évaluées à 60 livres de revenu annuel, mais quand les blés et les vins étaient chers, car les revenus, versés en nature, consistaient surtout en blés et vins, elles valaient deux fois plus.

Les chanoines devaient résider à Hérisson, obligation qui fut vite oubliée, au XVII[e] et XVIII[e] siècle, les résidents étaient l'exception; il y avait 20 vicairies, d'un produit « par commune année de 20 livres », provenant du tiers des distributions et gains de l'église collégiale.

Au XVI[e] siècle, une prébende fut réservée à un maître chargé d'enseigner gratuitement la lecture aux enfants de la ville; une autre était donnée au prieur de Chasteloi. Fin du XVII[e] siècle, chaque prébende valait 200 livres. Voici, d'après un petit registre des revenus du chapitre, quelle était alors sa situation financière au XVIII[e] siècle (1):

Dîmes affermées	5.794 livres
Estimation des dîmes non affermées	1.200 livres
Rentes	500 livres
Total	7.494 livres

A cette date, les immeubles suivants auraient été la propriété du chapitre:

« Hérisson: trois maisons rue des Prêtres, une maison attenante à l'église, l'hôtel ou maison Mousse, une maison dite du Pressoir, et, à côté, un pressoir et un jardin, une maison dans le faubourg de la Varenne, une maison dans le faubourg du Pont, la Maison-Rouge, trois chenevières au terroir des chapitres, une vigne du même terroir, une vigne au Lac, une vigne au Montuaut, le moulin de Gatœil, le domaine de la Maillerie, paroisse du Villain; les services religieux et les quêtes augmentaient ces diverses ressources; à chaque grande solennité, une jeune fille de la ville faisait avec une « tasse d'argent » une

(1) La maison Mousse avait été aliénée; d'après les ventes des biens nationaux, à la Révolution, les chenevières, prés et jardins étaient plus nombreux; le chapitre avait l'île de Gatœil, le calvaire, sa vigne et la chapelle, la chapelle de Saint-Etienne et son enclos.

quête fructueuse, qui, pour cette raison, reçut le nom de « grande quête de la tasse ».

Le chapitre s'occupait lui-même de la gestion de ses inté-



Vue du Clocher de l'église du Chapitre

rêts, et avait pour la perception des dixmes et l'évaluation des récoltes de ses propriétés, une mesure spéciale, déposée dans la salle de ses réunions.

Au commencement de chaque année, les chanoines se répar-

tissaient les fonctions administratives; il y avait un procureur-syndic, un contrôleur, un garde des sceaux, un garde des clefs, un pointeur, un chargé du papier des messes, deux partageux des dixmes (le doyen et le syndic), un receveur des terres, un receveur des petits bénéfices, un partageux de l'argent.

Tous les chanoines n'habitaient plus Hérisson; un certain nombre cumulaient les bénéfices et résidaient à Bourges, à Orléans, à Paris; ils ne venaient que pour assister aux chapitres obligatoires de la Saint-Guillaume et de la Trinité, afin de « gaigner le gros de leurs prébendes et entendre les instructions. »

C'était dans ces réunions générales qu'on calculait, vérifiait, contrôlait et arrêtait les comptes du syndic; lesquels comptes étaient préalablement examinés par deux chanoines vérificateurs et ensuite déposés dans le trésor.

Dans ces réunions, il était aussi procédé à la réception des nouveaux chanoines et vicaires titulaires de petits bénéfices « arrentés » par des particuliers, qui étaient chargés d'assister les chanoines dans leurs cérémonies religieuses, et de desservir certaines chapelles, comme le Calvaire et Saint-Etienne, où étaient des messes de fondation.

En 1767, sur la demande d'un certain nombre de chanoines, qui trouvaient le « lieu trop champestre », le chapitre fut réuni à celui de la Collégiale de Moulins.

Longtemps avant cette réunion, l'entretien de l'église était fort négligé par les chanoines, peu désireux de voir réduire par des frais de réparations, le produit de leurs prébendes, et qui, pour la plupart, n'habitaient pas la ville, où ils ne venaient que pour les grandes fêtes.

En 1651, l'état de l'édifice devint tel que les chanoines furent obligés de l'abandonner, de déménager orgues, reliques et mobilier et de transporter le Saint-Sacrement dans la chapelle de Saint-Etienne. Les réparations eurent lieu en 1672. Le chapitre fit charrier de la charpente, de la tuile creuse, pour couvrir les voûtes. Il envoya un chanoine à Biozat « acheter cinquante charrois de chaux ». Du sable fin fut extrait de la rivière, et une brèche fut ouverte dans le mur de la ville pour laisser entrer les voitures.

On fit des quêtes pour recueillir des fonds, et une députation de chanoines alla solliciter un secours auprès de Mme la princesse de Condé, alors aux eaux de Bourbon.

En 1687, nouveau malheur; la flèche fut détruite par un ouragan, qui causa dans le pays des dommages considérables. Elle fut rétablie en 1689.

Nous ne savons rien de précis sur les dispositions intérieures de l'église; il y avait une nef, où se trouvait l'autel principal, précédé d'un chœur, dans lequel étaient disposées les stalles des chanoines, de chaque côté de cette nef centrale, dont nous ignorons le nombre de travées (peut-être quatre), existaient des chapelles dédiées à la Vierge, à saint Jean, à saint Guillaume, saint Michel, sainte Barbe, saint Pierre, sainte Anne et saint André. La famille Luilier avait obtenu, en 1664, l'autorisation de construire la chapelle Saint-Pierre, dans le mur de l'aile droite de l'église, à charge d'entretien.

Plusieurs familles avaient des bancs dans l'église; les registres canoniaux parlent de ceux de Mme de Saint-Germain-d'Apchon, des familles Huguet du Lys, de Civrais, Le Borgne de Montchenin, Martinet de la Croze, Duceau, Gozard; on payait 3 livres par personne et par année. Dans l'église avait lieu la sépulture des habitants de la ville, assez riches pour se réserver cette place privilégiée; deux registres des XVIe et XVIIe siècles et les registres paroissiaux, indiquent quelques inhumations; le chapitre avait taxé à 15 livres les inhumations dans la nef, et celles du tour de l'église à 10 livres; gentilshommes, chanoines et autres défunts y dormaient leur dernier sommeil: dame Marie du Château, veuve de Jean de Château-Bodeau, seigneur d'Epalais et de la Motte, le bourgeois Touzet, Pierre Luilier, sieur de Couture, lieutenant général de la châtellenie; Thérèse Lheureux, veuve de Jean-Baptiste Taravelle, marchand; le chanoine Louis Foucquet, Marie de la Croze, conseiller du Roy, le notaire royal Jean Joudioux; Jean Bodeau, sieur de Villebret, ancien garde du corps du Roi, officier des Invalides; les chanoines Danthon, Rouéron, Huguet, Courtois, sieur de Chezelles, Huguet du Lys, avocat en la châtellenie, Claude de Villelume, doyen du chapitre (près le bénitier), Gaspard Taraviller, doyen, etc., etc....

Après la fusion des chapitres d'Hérisson et de Moulins, l'église Saint-Sauveur fut presque abandonnée ; une dernière solennité y fut célébrée, le 14 juillet 1790, à l'anniversaire du 14 juillet 1789, prise de la Bastille ; au son des cloches, aux batteries de tambours, les habitants de la ville et des campagnes entourant les autorités élues, suivies des enfants des écoles, conduits par leurs instituteurs, et sous l'escorte de la garde nationale, se rendirent à l'église du chapitre ; après une messe du Saint-Esprit, on se rendit en corps sur les fossés, devant un autel de la Patrie, prêter le serment civique, dans la forme prescrite par la loi. En 1793, on affecta cette église comme lieu de réunion de la Société populaire, elle devint le Marché, une prison, une fabrique de salpêtre.

Au commencement du XIX[e] siècle, c'était une ruine. Comme on cherchait à tracer la route actuelle, et pour lui éviter le passage de rues étroites, comme celle d'Enfer, pour aboutir à la Varenne, on abattit la vieille église, ne laissant debout que son antique tour de clocher, qui sert encore en ce moment de campanile pour la nouvelle église et contient la sonnerie des cloches et une horloge à deux cadrans opposés, don de M. Simonnet Marcelin, ancien maire, conseiller général et député originaire d'Hérisson.

Quand, vers 1880, on a creusé le terrain, autour et sur l'emplacement de cette antique église, pour le nivellement de la place et l'établissement d'un égout, on a recueilli et transporté dans l'actuel cimetière, une grande quantité d'ossements provenant des inhumations faites à cet endroit, on a trouvé un assez grand nombre de petits vases en terre cuite, destinés à contenir l'eau bénite utilisée pour les aspersions rituelles du jour des obsèques et que l'on abandonne d'ordinaire sur les tombes. Encore en ce moment, l'ensevelisseuse, gardienne de la veillée des morts, accompagne le corbillard, tenant à la main un bol de porcelaine ou de faïence plein d'eau bénite, dans lequel trempent des rameaux de buis bénit. Après les obsèques, ces bols sont déposés sur la tombe, le fond en l'air, au pied de la croix, portant les couronnes et le nom du défunt.

A la Révolution, les domaines, maisons, terres du Chapitre furent vendus au profit de la Nation ; ils furent l'objet des enchères des gens fortunés du pays. On trouvera dans les volumes

publiés par le D[r] Cornillon, tous les renseignements concernant l'estimation des biens, leur situation, et le nom des acquéreurs.

Grâce à la communication d'un manuscrit intitulé « Etat des usages et des fondations du chapitre d'Hérisson en l'année 1749 », il nous est possible de donner en terminant la liste des doyens d'Hérisson :

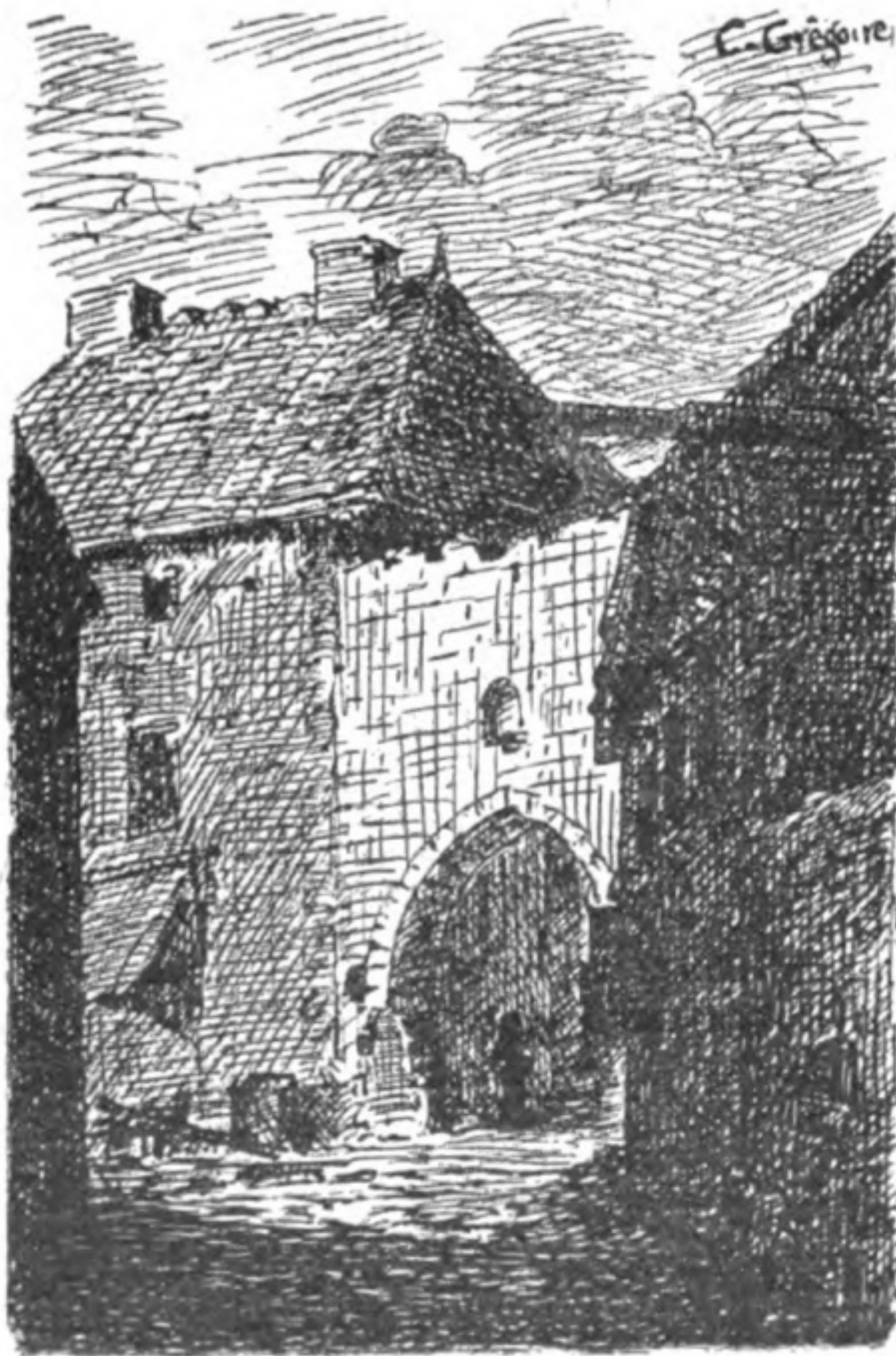
1° Etienne Rivière, inhumé devant l'autel de la Vierge ; — 2° Etienne Roger, auparavant chanoine de Bourges ; — 3° Bernard Rivière, décédé environ l'an 1290 ; — 4° Henry de Messiac, élu en 1291 ; — 5° Denis de Montliaud ; — 6° Nicolas de Noriac ; — 7° Gilbert de Malmort, qui, en 1353, permuta le doyenné avec Denis de Tarençay, pour une prébende de la Cathédrale de Nevers ; — 8° Denis de Tarençay, qui permuta avec Jean Baudet, pour trois canonicats en différentes églises ; — 9° Jean Baudet ; — 10° Jean de Noriac, qui fut ensuite archevêque de Vienne ; — 11° Pierre de Scay, élu en 1423, confesseur et aumônier du prince Charles de Bourbon, fils aîné de Jean, duc de Bourbonnais ; — 12° Simon le Large, élu en 1459 ; — 13° Hugues de Montjournal, mort le 24 juin 1513 ; — 14° François de Saint-Avit, élu en 1513 ; — 15° Godefroy de Gonaud ; — 16° Gibert de Villars ; — 17° Etienne de Chapettes, mort en 1572 ; — 18° Blaise Perraud, depuis 1573 jusqu'en 1586 ; — 19° Blaise de Beauregard, depuis 1586 jusqu'en 1588 ; — 20° Jean Lallier, élu en 1589 ; — 21° Gabriel du Château, 1594 ; — 22° Gilbert Bequas, résigna le doyenné à son neveu, en 1642 ; — 23° Gilbert Bequas, 1642, mort subitement le 24 mai 1683 ; — 24° Claude de Villelume, né le 26 février 1630, élu en 1683, résigna sa charge en 1705 et mourut le 6 mai 1723 ; — 25° Gabriel de la Grange ; — 26° Jean-Baptiste-Gaspard Taraviller, décédé le 28 août 1786.

Voici les noms de quelques-uns des chanoines :

1300 : Pierre de Vaux, archiprêtre ; Rivierre Raoul, archiprêtre ; — 1304 : Denis de Montlivault, archiprêtre ; — 1569 : Geoffroy de Chazauvert ; Blaise de Beauregard ; Gilbert d'Enay ou Dainay ; Gilbert de Favières ; Noël Resmonin ; Jean de Bobier, archiprêtre ; Jean de Bobier, neveu ; Jean Hugues ; Joseph Boulotte ; Jean Guillemyn ; Gilbert Grandjean ; Estienne Ladverty ; Denis Maignard ; Charles Michel ; Philippe Manceau ; Jacques de Mauvezin, prieur de Chasteloy ; — 1580 : Jean Cordonniez, archiprêtre, curé d'Hérisson ; — 1586 : Geoffroy Chardonnier, prieur de Montvicq ; Jean Crozet, curé de Theneuille ; — 1594 : Pierre de la Faye ; — 1596 : Gilbert Bezon ; — 1618 : de la Loëre ; Jehan de la Chandre, curé de Givarlais ; Jehan Gozard ; François Michel ; — 1625 : Gabriel Luylier ; Gilbert Thomas ; Pierre Tribou ; François Gazel ; — 1627 : François Pasquanat, prieur de Chasteloy ; Claude de Chasteau († 1632), inhumé dans l'église d'Hérisson ; Gilbert Beaudet ; — 1635 : Blaise Jolly, plus tard chanoine de N.-D. de Moulins ; Gabriel Roy ; Jean de Laspic ou de Laspie († 15 octobre 1641),

vicaire de la chapelle de la Mi-Voie, inhumé dans l'église du Chapitre; — 1644: Gabriel Luylier, ancien chanoine de la Cathédrale de Lisieux, prieur et seigneur de Foulq; — 1645: J.-F. de la Vallée; — 1647: Juchat, curé d'Hérisson; Mathias des Escures; — 1657: Gilbert Aujouhannet; Marien de May, écuyer, sieur de la Motte-Villain, curé de Châteloy; Pierre Favier; — 1664: Jean Georges, J.-B. Rouëron, décédé le 15 mars 1768, à 82 ans, inhumé dans le chœur de l'église; — 1666, Jehan Courtoys; Etienne de la Font, né le 23 mai 1644, décédé le 28 juillet 1672; — 1678: Jean Dumay; Jean Boulendon, docteur en théologie; — 1682-1686: Claude Cournon, Piedenuz, Gabriel Georges, Charles Robière, Antoine Huguet du Lys; — 1673: Martin Huguet, sieur du Lys; — 1695: Jean Fumat, fils de Jean, bourgeois d'Hérisson, et de Louise Tiffenat; — 1698: Gilbert Florent; Gilbert Perrot; — 1705: Claude Chambon; — 1716: François Duranton, prieur de Chenillat; — 1726: Pierre Matron; — 1718: Jean Huguet du Lys; — 1729: Jacques Gilbert; — 1756: Berthon, archiprêtre; — 1762: Pierre Méry, Sébastien Grandon; — 1767: Charles Huguet du Lys; Gilbert Bon Martinet de Marignat; — 1781: Pierre Dardon, archiprêtre d'Hérisson, curé du Brethon.

(*A suivre.*) Camille Grégoire.





Un mot sur les Guillermet de Beauregard

Au cours de la séance de janvier 1921, notre Président m'invitait aimablement à étudier la filiation des Guillermet de Beauregard, question demeurée un peu nuageuse encore.

Voici le résultat de mon enquête.

Suivant notre *Bulletin* 1920, page 139, Claude Guillermet, sieur de Bérigard ou de Beauregard, eut pour père « Pierre de Cach, médecin ». Cette tranquille affirmation ne fut pas sans me laisser rêveur. De tous temps, il est vrai, des gens à tempérament par trop affectueux ont parfois porté un peu de trouble dans d'honnêtes généalogies, mais d'ordinaire, ils opèrent avec quelque discrétion. Ici, ce Pierre de Cach en usait vraiment avec un effarant sans-gêne. C'était assurément un monstrueux défi au prudent adage juridique : *is est pater quem nuptiæ demonstrant.* Quel pouvait bien être ce Pierre de Cach, voire de Cache-Cache, — car plus je le cherchais, moins je le trouvais, — qui faisait souche de Guillermet, lesquels devenaient Bérigard et même, par la suite, comtes de Beauregard? Etant aux abois, une consultation s'imposait. Je l'ai demandée au Docteur de Brinon, à qui notre *Bulletin* attribuait la paternité de Pierre de Cach, ce qui arrivait en somme à faire de lui le grand-père de l'illustre Bérigard.

La réponse de notre Président ne se fit pas attendre. Jamais de sa vie il n'avait parlé de Pierre de Cach, personnage qu'il ignorait autant que moi. Donc, rayons Pierre de Cach des contrôles et faisons-le rentrer dans la coquille dont un typographe distrait le fit sortir, au nez et à la barbe de notre Secrétaire et de notre Directeur intérimaire du *Bulletin.*

Même page 139, notre *Bulletin* nous parle d'un Nicolas Guil-

lermet, fils de Pierre et de Marie Baillet, et qui se serait marié à Moulins. Hâtons-nous de dire, pour déblayer le terrain, qu'il ne s'est pas marié à Moulins, mais à Yzeure, et que sa mère s'appelait Bellot et non Baillet. Soit dit en passant, le *Courrier de l'Allier* n'a pu trouver ce mariage dans les registres paroissiaux de Moulins, comme il l'indique par erreur (1).

M. le chanoine Clément m'invitait à consulter des Gozis. Je n'eus garde d'y manquer, mais, pour le père du fameux Bérigard, notre regretté confrère ne se compromet pas. Empruntant ses renseignements aux Archives de l'Allier (lisez inventaire de la série B), à la *Biographie universelle*, aux *Noms féodaux*, à *Coiffier-Demoret, Histoire du Bourbonnais*, aux *Registres paroissiaux de Moulins* (lisez : inventaire), au *Dictionnaire de Bayle*, à *Moreri*, à *Nicéron*, il se borne à nous dire :

I. N.... Guillermet, sieur de Beauregard, bourgeois de Moulins, vivant à la fin du XVIe siècle, fut père de :

1° Pierre Guillermet, qui suit.

2° Claude Guillermet, sieur de Beauregard en partie, etc... (c'est le fameux Bérigard).

II. Pierre Guillermet, sieur de Beauregard en partie, bourgeois de Moulins (contrat de mariage de son fils Nicolas), mort avant 1665, épouse, vers 1625-1630, Marie Bellot, etc... Il fut père de :

1° Nicolas, qui suit.

2° ? Pierre Guillermet, dit Bérigard, que la *Biographie universelle* fait naître à Florence, et qui mit en vers léonins les *Aphorismes d'Hippocrate*.

3° ? N.... Guillermet, dit Bérigard, qui, selon le même ouvrage, donna, en 1684, *Le Docteur extravagant*, comédie en 5 actes, non imprimée (2).

III. Nicolas Guillermet, sieur de Beauregard, gentilhomme de la Maison de l'Empereur. Appelé en Italie par son oncle Bérigard, il se fixa à Florence et épousa à Moulins, par con-

(1) Numéro du 1er janvier 1920, reproduit par le *Bulletin*, 1920, p. 138.

(2) Des Gozis ne donne ces deux personnages que sous réserve, réserve justifiée, car ils doivent se placer ailleurs.

trat du 25 juillet 1665, Catherine Simonin, etc... (Arch.: Allier B. 744 [Inventaire]).

J'ai résumé ci-dessus, en indiquant les sources, les renseignements fournis par le consciencieux Maurice Perrot des Gozis; je passe pour l'instant sur les données généalogiques fournies par la brochure d'Antonio Favaro, dont nous devons la connaissance à notre confrère, M. Buriot-Darsiles (1), et dont le dévoué secrétaire de la Société a donné une traduction abrégée dans le Bulletin (2). J'ai hâte d'arriver aux renseignements certains que les registres paroissiaux d'Yzeure et la série B de nos Archives départementales fournissent sur les Guillermet de Beauregard.

Les registres paroissiaux d'Yzeure (3), cote GG6, page 35 v°, année 1636, nous donnent tout d'abord l'acte suivant:

« Mariage d'entre Pierre Guilhermet, chyrurgien, fils de
« feu Pierre Guilhermet, Mr chyrurgien de Moulins et de dame
« Jeanne Leblanc d'une part; et honneste fille Marie Bellot,
« fille de François Bellot, sieur de Rangoux, aussi Me chy-
« rurgien et de dame Anne Tridon, d'autre part, paroisse
« d'Yzeure.
« 1re publication du 31 mars.
« 2e publication du 6 avril.
« 3e publication du 13 avril. »

En marge de l'acte, cette mention: « bans délivrés ». Le mariage n'a donc pas eu lieu à Saint-Pierre d'Yzeure. Il a dû être célébré peu après le 13 avril 1636, à Saint-Pierre-des-Ménestreaux de Moulins, succursale de Saint-Pierre-d'Yzeure. On peut supposer aussi qu'il fut béni en l'église de Toulon-sur-Allier, paroisse sur laquelle se trouvait Rangoux (4), terre dont Me François Bellot se qualifiait sieur.

J'avoue préférer la première hypothèse, mais le problème reste pratiquement insoluble, parce qu'il n'existe pas de registres des mariages de Saint-Pierre des Ménestreaux, pour cette époque, et que les registres paroissiaux de Toulon-sur-

(1) *Bulletin*, 1920, p. 138.

(2) *Id.*, 1920, pp. 204 et suivantes.

(3) Ils sont déposés aux Archives départementales.

(4) Cf. *Fiefs du Bourbonnais*, par E. AUBERT DE LA FAIGE et Roger DE LA BOUTRESSE, bonnes feuilles du IIe volume, non mis encore dans le commerce.

Allier, actuellement conservés, ne commencent que plus tard.

De son union avec Françoise Bellot, Pierre Guillermet, deuxième du nom, eut au moins un fils. Ceci nous est prouvé par les actes suivants : contrat de mariage et acte de mariage religieux.

D'abord le contrat de mariage. Je le trouve *in-extenso* aux Archives de l'Allier, série B. 744, f° 4.

« A tous ceux quy ses présentes lettres verront, le Garde du sel (sic) royal estably aux contractz du pays et duché de Bourbonnois, salut. Scavoir faisons que par devant Claude de Lageneste, notaire au bailliage royal, garde nottes et controlleur héréditaire à Moulins, soubsigné, pour ce furent personnellement establys Nicollas Guillermet, seigneur de Beauregard, gentilhomme de l'Empereur (1) [et] de Son Altesse royalle, frère du Roy (2), fils de feu Pierre Guillermet, vivant sieur de Beauregard, bourgeois de ceste ville de Moulins et de dame Marguerite Bellot (3), ses père et mère, demeurant ordinairement à Florence et estant de présent en cette ville de Molins, maître de ses droicts, d'une part ; Damoiselle Catherine Symonin, vefve de noble Claude Maquin, vivant Conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de ceste dicte ville de Moulins, fille de noble François Symonin, aussi Conseiller du Roy, controlleur ancien au grenier à sel dudict Moulins et de damoizelle Marguerite Mayat, aussi maistresse de ses droicts, demeurante audict Molins, paroisse d'Yzeure, d'autre part ; lesquelles partyes, de leur gréz et voluntez, de l'advis de plusieurs de leurs parents et amys pour ce assembléz, ont faict les accordz et conventions de mariage quy ensuyvent.... »

Je passe rapidement sur les clauses, lesquelles ne nous apprennent rien d'intéressant sur le point de filiation qui nous occupe. Il suffira de dire que les conjoints seront communs en leurs biens meubles présents et conquêts à faire, suivant la coutume du Bourbonnais ; qu'il y a exclusion des dettes ; que la future épouse a des enfants de son premier mariage ; qu'elle fait donation, sous l'autorité de son futur mari, de 30.000 livres à « damoiselle Anne Symonin, femme à noble François

(1) Léopold Ier, empereur, de la maison des Habsbourg.

(2) Louis-Philippe, duc d'Orléans, Monsieur, frère de Louis XIV.

(3) Nous avons vu que dans son acte de mariage (1636) elle est appelée Marie. Elle est encore appelée Marie dans l'acte de mariage religieux de son fils, qui va suivre. Marguerite est donc ici une erreur du scribe qui a insinué l'acte.

« Tridon, sieur des Vayots », et à « noble François Symonin, « advocat au Parlement, son frère. »

L'acte se termine ainsi :

« Faict et passé audict Moulins, maison desdictz s[r] controlleur Symonin et damoiselle Mayat et en présence, apprès midy, le vingt-cinquiesme jour de juillet mil-six-cent-soixante-cinq et ont les dictes partyes signé, présans : noble François Tridon, le jeune, sieur des Vayots (1) et advocat en la Sénéchaussée et siège présidial dudict Moulins, oncle dudict futur, M[e] Pierre Mo[n]fayon, bourgeois dudict Molins aussy oncle dudict futur; M[e] Pierre Symonin, procureur en ladicte sénéchaussée et siège présidial, cousin du futur et oncle de la future, noble Anthoyne Mayats, sieur des Berauds (2), Conseiller du Roy, Président antien au grenier à sel dudict Moulins, oncle de la future; noble Claude Perrin, sieur des Thierrys (3), advocat en Parlement, aussy oncle de la future; noble Anthoyne Chomeil, aussi Conseiller du Roy, Président au grenier à sel, quy ont tous signé avec les partyes, à scavoir : Tridon le jeune, Dam[lle] Anne Symonin et sieur advocat Symonin. Et la minutte rièrre le soubsigné, ainsy signé : de Lageneste et à costé est escript : pour lesd sieur et damoiselle et procureur y nommez.

« Enregistré au registre des insinuations de la sénéchaussée de Bourbonnois, le 16 septembre 1665. »

Mention est faite dans l'acte que les futurs époux ont pour procureur Gilbert Symonin.

Suivant l'usage, le mariage religieux suivit de près. Voici la teneur de cet acte (arch : com[les], Yzeure GG 14, f[o] 29 recto).

« Ce jourdhuy, vingt et sept[e] juillet 1665, en conséquence des publications d'un ban et sur la dispense donnée par M. l'Official des autres deux, a esté accompli le mariage de Nicolas Guillermet, sieur de Beauregard en Toscane, fils de feu de (sic) M[e] Pierre Guillermet, vivant maistre chirurgien de la ville de Moulins, et de dame Marie Belost, sa femme, de ceste paroisse, d'une part, et damoiselle Catherine Simonin, fille de noble François Simonin, C[er] du Roy et controlleur au grenier à sel de Moulins, et de damoiselle Marguerite Mayat, sa femme, aussy de cette paroisse, d'autre part, ès présence desdits sieur et damoiselle Simonin et de noble François Tridon, advocat en Parlement, oncle dudit sieur de Beauregard et de noble Anthoine de Mayat, C[er] du Roy, et Président au grenier à sel de ceste mesme ville de Moulins, oncle de ladite damoi-

(1) Les Vayaux ou Vayots, commune de Neuilly-le-Réal.

(2) Les Berauds, commune de Tronget.

(3) Les Thierrys, commune de Besson.

selle, et de François Simonin, son frère, et autres, qui ont signé :

« Signatures: Nicolas Guillermet de Beauregard, Catherine Simonnin, Simonnin, Marguerite Mayat, F. Tridon, adv., Simonyn, Lacosté Malignon, de Malignon, curé. »

Puis, le silence se fait dans nos documents locaux sur les Guillermet, sieurs de Beauregard.

Les registres paroissiaux de Saint-Pierre des Ménestreaux de Moulins et de beaucoup de paroisses de l'arrondissement actuel de Moulins, mentionnent, il est vrai, de nombreux Guillermet, indubitablement issus de la même souche que les sieurs de Beauregard, mais je n'en ferai pas état ici. Il ne s'agit pas, en effet, de faire l'histoire de la famille Guillermet, mais seulement de serrer, autant que possible, la généalogie du fameux Bérigard et de ses proches. En combinant les données fournies par la collection des Gozis, par la brochure Favaro et par les documents d'archives signalés ci-dessus, on peut donner l'essai généalogique suivant (voir le tableau page 23).

Une question reste à se poser. Où était située la terre de Beauregard, dont les Guillermet se qualifiaient sieurs ou seigneurs? Le problème est assez ardu, car les lieux dits Beauregard sont nombreux. *Le Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier*, par Chazaud, n'en signale pas moins de dix-sept.

Les Guillermet étant Moulinois et paroissiens d'Yzeure, il semble que c'est à proximité de Moulins qu'il faille plutôt chercher, et on songe de suite à Beauregard, paroisse de Bressolles, à Beauregard paroisse d'Yzeure et à Beauregard paroisse de Montilly.

Beauregard sur Bressolles doit être écarté. Il suffit de lire la brochure documentée de notre regretté confrère le commandant du Broc : *La Baronnie et la paroisse de Bressolles* (Moulins, Auclaire, 1904), pour voir qu'il ne saurait s'agir de cette terre.

Quant à Beauregard sur Yzeure, ce que le commandant Aubert de la Faige (encore un de nos confrères regrettés) en écrit dans son second volume des *Fiefs du Bourbonnais*, n'éclaire pas la question. Il ne dit rien des Guillermet à propos de Beauregard. A noter, du reste, en comparant son texte à ce-

I. *Pierre Guillermet*, maitre chirurgien de Moulins (et non docteur en médecine, comme le dit la brochure Favaro), né vers 1560, épousa avant 1591 *Jeanne Leblanc*. Il était déjà mort en 1636 lors du mariage de son fils Pierre. Suivant des Gozis, qui n'arrive à cette conclusion que par déduction, il aurait été sieur de Beauregard, mais cette terre peut être parvenue à ses enfants par une voie autre que la succession paternelle.

II. *Claude Guillermet* sieur *de Beauregard*, dit *Claude Bérigard*, le célèbre, né en 1591 suivant le Naudeana et l'inscription de son portrait, mis en tête de son livre le *Circulus Pisanus*. Mort subitement à Padoue, d'apoplexie, âgé de 73 ans, suivant son acte de décès du 23 avril 1663 (Brochure Favaro).

Jean Guillermet dit *Beauregard*, reconnu noble du S[t] Empire en 1635, pour avoir compté dans ses ancètres quatre aïeux paternels et maternels nobles. Ce que l'on sait de la famille Guillermet ne permet pas d'ajouter foi à cette extraction noble relatée par le P. Nicéron. Il épousa N... et en eut le suivant.

Joseph - Guillaume Guillermet dit *Bérigard*, chirurgien, passé en Italie, comme ses frères. Vers 1634, il est à Pise. En 1637-1638, après avoir suivi le prince Mathias, se trouvait momentanément auprès du prince Jean-Casimir de Pologne (Voir brochure Favaro).

Pierre Guillermet, sieur *de Beauregard*, m[e] chirurgien et bourgeois de Moulins. Né vers 1606, à en juger par la date de son mariage. Il épousa, vraisemblablement à Saint-Pierre-des-Ménestreaux de Moulins, *Marie Bellot*, fille de François Bellot, sieur de Rangoux (Toulon-sur-Allier), m[e] chirurgien à Moulins, et de dame Anne Tridon. Les publications de mariage eurent lieu à Saint-Pierre d'Yzeure. La dernière est du 13 avril 1636 (Yzeure GG 6, f° 36 v°). En 1654, Pierre Guillermet était lieutenant des chirurgiens de Moulins (Saint-Jean de Moulins, succursale de Saint-Bonnet, parrainage du 10 septembre 1654, p. 437a de l'inventaire de E supplément, arrondissement de Moulins). Il ne vivait plus en 1665 lors du mariage de son fils.

III. *Pierre de Beauregard*, docteur en philosophie et en médecine, mort célibataire à Pise. Dit aussi *Bérigard*. La *Biographie universelle* (voir des Gozis), le fait naitre à Florence et dit qu'il mit en vers léonins les *Aphorismes d'Hippocrate* (voir brochure Favaro). Il eut pour héritier le comte Nicolo de Beauregard (*Id.*).

? *N... Guillermet*, dit *Bérigard*, qui, selon la *Biographie universelle* (voir des Gozis) donna en 1684 *le Docteur extravagant*, comédie en 5 actes non imprimée.

J'incline à penser que c'est le même personnage que Pierre ci-contre.

III. *Nicolas Guillermet*, sieur *de Beauregard*, gentilhomme de l'Empereur et de S. A. R., frère du Roi. Né vers 1637, d'après la date de son mariage. Demeurant ordinairement à Florence il épousa par contrat du 25 juillet 1665, passé à Moulins (Arch. Allier B. 744, f° 4), mariage religieux à Saint-Pierre d'Yzeure (Arch. Yzeure GG. 14, f° 29 recto), damoiselle *Catherine Simonin*, fille de noble François Simonin, Conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Moulins, et de damoiselle Marguerite Mayat, et veuve en premières noces de noble Claude Maquin, en son vivant Conseiller du Roi et contrôleur au grenier à sel de Moulins.

Du mariage Guillermet-Simonin vint vraisemblablement le suivant, cité par la brochure Favaro, d'après le P. Nicéron.

IV. Le comte *Nicolo de Beauregard*, petit-neveu de Jean et de Claude qui hérita de son cousin Pierre de Beauregard, docteur en philosophie et en médecine.

lui autrement précis et documenté du commandant du Broc, qu'il a fait des confusions et attribue à Beauregard, commune d'Yzeure, des possesseurs de Beauregard commune de Bressolles. M. de Malignon, curé d'Yzeure, qui a rédigé l'acte de mariage de Nicolas Guillermet, sieur de Beauregard, et de Catherine Simonin, ne paraît pas savoir que le marié soit possessionné sur sa paroisse. Il le qualifie en effet sans hésitation de « sieur de Beauregard en Toscane ». On peut donc se demander si les Guillermet, en souvenir de leur patrie d'origine, n'auraient pas imposé le nom de Beauregard à une terre acquise par eux en Toscane.

Des Gozis, lui, situe Beauregard sur Montilly, mais rien, dans son dossier des Guillermet, ne permet de voir sur quoi il s'appuie pour donner sans réserve cette indication topographique. Dans l'espèce, c'est une affirmation, peut-être exacte, mais rien de plus.

Les registres paroissiaux de Montilly, qui, du reste, commencent à 1759, ne nous apprennent rien. A en juger par l'inventaire de E supplément, arrondissement de Moulins, le nom de Beauregard n'y est même pas mentionné.

Donc, dans l'état actuel de la question, au sujet de la situation topographique du Beauregard des Guillermet, il convient garder « de Conrart le silence prudent ».

PHILIPPE TIERSONNIER.





L'intérieur d'un marchand épicier

Bourgeois d'Ebreuil

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

Me Paul Delaire, marchand épicier, était un des notables bourgeois de la « bonne ville d'Esbreulle », à la fin du XVIIe siècle. Au cours d'une grave maladie, sentant sa fin prochaine, il voulut mettre de l'ordre dans ses affaires. A sa requête, le 25 juin 1695, Me Juge, notaire royal, procéda à l'inventaire du mobilier qu'il possédait en communauté avec sa femme, Marie Raynaud.

Ce document est fort curieux. Il nous fait pénétrer dans l'intérieur intime d'un bourgeois d'alors; et, en outre, ce qui est particulièrement intéressant, il nous énumère les marchandises qui se trouvaient à cette époque dans la boutique d'un épicier.

La maison, que Delaire possédait rue du Cherche-Midi, se composait de quatre pièces, une chambre et une boutique au rez-de-chaussée, et deux chambres au-dessus.

Une seule de ces dernières, celle au-dessus de la boutique, était meublée d'un lit, d'une table ronde, de quatre petites chaises et deux grandes, et de deux petits chenets dans la cheminée; l'autre servait de débarras.

Dans la chambre du rez-de-chaussée, il y avait: deux lits semblables à celui du premier étage: « licts de plume garny de leur couverte de serge blanche et grise, couetre, chevet, rideaux de serge couleur de feuille morte aussy avec leur chalis de menuiserie de bois de noyer et serisier, avec leur fond et siel de lict fort uzé... », « trois cofre de menuizerie de bois de noyer, trois armoire le tout fermant à clef, bois de noyer et sapain, le tout fort uzé... »; dans ces coffres et armoires, le linge « deux douzène de lincieux de toille commune, trois dou-

zène de serviette, six nape, le tout moitiés neuf et moytiés uzé... ; une table longue, deux escabeaux, et un tabouret ; un cramail avec son andelière, deux petits chenés, une pelle, une culière, une pouelle le tout de fer... une quarte, une pinte, une chaupine, une édière, deux douzaines d'asiettes, huit plas fort petis et ausy les asiettes... deux escuelle, neuf culière, le tout d'estain, pezant quarante-cinq livres. »

Dans la boutique, se trouvaient :

« trente livres de cierges grands ou petits ; quinze pains de sucre, environ quinze livres de chandelle ; un quintal de fromage ; et trois paquets de « lassés ou éguillettes de peaux ou de fillet » ; quatre pots d'huile de noix et un pot d'huile d'olive ; vingt livres de plomb en balles ; quatre à cinq livres de « clous taché ou autre » ; cinq livres de poivre, clou de girofle, cannelle et noix muscade ; six quartiers de lard ; six rames de papier commun ; un petit mortier ; deux paires de balances, une grande et une petite ; douze douzaines de « paislles ou bissons » ; un moulin à poivre ; une méchante banque » ; trois ou quatre livres de savon ; une douzaine de licols ; huit paires de cordes et environ deux à trois livres de « filette » ; quarante livres de laine à filer ; trente livres de chanvre « esteillées » et environ dix livres de « filet d'estoupe ».

Derrière la maison, il y avait une étable, dans laquelle était une vache, et un local contenant deux cuves, l'une de dix à douze poinçons, l'autre de huit à neuf, et quinze futs de poinçons, moitié neufs et moitié usagés, ainsi que : deux chandeliers, une lampe d'acier, une paire de pincettes, deux chaudrons, l'un tenant deux sceaux, l'autre un sceau, une charrette ferrée, quatre mélards à tenir l'huile, un pot à mesurer l'huile en cuivre, une livre à mesurer l'huile, un entonnoir, une « maie à pétrir avec son couvercle à my uzé ».

Un acte de ce genre nous apporte des indications précieuses sur la vie économique et sociale aux siècles passés. Il prouve une fois de plus l'intérêt qu'il y aurait à ce point de vue à compulser les vieilles minutes notariales, jusqu'ici reléguées au fond des greniers ou des placards, et condamnés à une destruction fatale et prochaine.

JOSEPH VIPLE.



PROJET
DE LA XIXe EXCURSION
DE LA SOCIÉTÉ D'EMULATION
DANS LA RÉGION DE
Vichy - Cusset - Busset
LE JEUDI 7 JUILLET 1921

Moulins, départ : 4 h. 28.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, arrivée : 5 h. 13. Buffet : On pourra y prendre le petit déjeuner du matin. Départ : 5 h. 45.

Vichy, arrivée : 6 h. 3. A la gare, réception par le Comité local, et rassemblement ; départ par autobus : 6 h. 30.

Abrest. — 7 heures, visite de l'extérieur de l'ancien *château d'Abrest*, sous la direction de M. Joseph Viple. Visite rapide de l'*église* et de la *porte d'entrée de l'ancien prieuré*, aujourd'hui **30 juin,** à M. Simon MOULIN, instituteur, 104 boulevard Départ : 8 heures. Visite du *château du Chaussin*, intéressant manoir féodal, sous la direction du propriétaire, M. le docteur Rambert, et de M. Joseph Viple. Départ : 9 h. 30.

Saint-Yorre. — Visite de la *Verrerie*, si l'on dispose du temps nécessaire.

Busset. — Arrivée à 10 heures. Visite de l'important *château féodal*, grâce à l'autorisation spéciale et gracieuse du propriétaire, M. le Comte de Bourbon-Busset, membre de la Société d'Emulation. Description par M. le chanoine Clément : cour intérieure, chapelle castrale, galeries, principaux appar-

tements, tour dite « de la prison » avec son oratoire décoré de peintures murales des xve et xvie siècles. *Parc* et *maison fortifiée*; superbe *panorama* de la vallée de l'Allier, de la Limagne et de la chaîne du Puy-de-Dôme. *Eglise paroissiale*. Déjeuner à 11 heures; départ: midi 30.

Retour à Cusset par l'*Ardoisière* et la jolie *vallée du Sichon*.

Cusset. — 1 h. 30: Sous la direction de M. Paul Duchon, visite de la *ville : tour de la prison, vieilles maisons*. Belle *église moderne* de M. Lassus. Départ: 2 h. 50.

Vichy. — Arrivée: 3 heures. Après causerie de M. Antonin Mallat, visite, sous sa direction, du vieux et du nouveau *Vichy thermal*, féodal et religieux: vieille *tour de l'Horloge*, les *églises de Saint-Blaise* et de *Saint-Louis*. *Etablissement thermal* avec la décoration du peintre Osbert, *maisons intéressantes*, etc....

Les excursionnistes ont, pour rentrer à Moulins et ses environs:

1° un premier départ, à 16 h. 5; arrivée à Moulins à 17 h. 15.

2° un second départ pour ceux qui pourront faire la visite complète, à 9 h. 20 du soir, arrivée à Moulins à 23 h. 6.

Le comité local évalue la dépense de cette excursion (transport par voitures automobiles de Vichy à Vichy, déjeuner à Busset, bonnes mains, etc.), à la somme approximative de vingt francs, qui sera réclamée par M. le Trésorier à Busset, et à laquelle il convient d'ajouter le transport par chemin de fer et le petit déjeuner à Saint-Germain, qui restent à la charge de chaque excursionniste.

Les membres qui désireront rester à Vichy jusqu'au lendemain pourront assister à la représentation du Casino.

Des voitures automobiles transporteront les excursionnistes de Vichy à Busset et les ramèneront à Vichy.

Les personnes désireuses de prendre part à cette excursion sont priées de bien vouloir en donner avis au plus tard le **30 juin,** à M. Simon MOULIN, instituteur, 104 boulevard Dénière, à Vichy, qui veut bien assumer la charge d'être le trésorier de cette excursion.

Les personnes étrangères à la Société qui voudront s'y join-

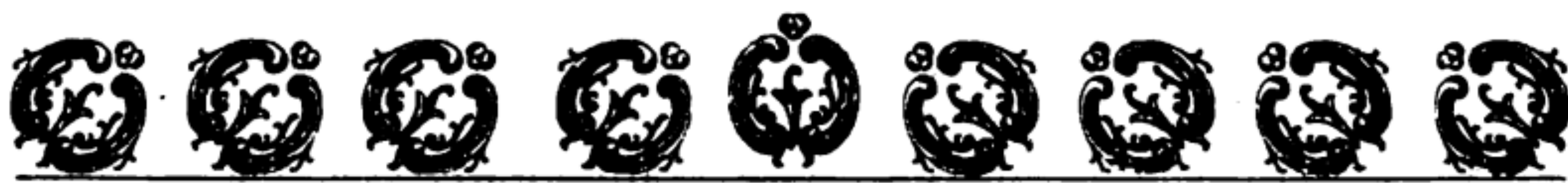
dre seront, comme de coutume, les bienvenues. Elles devront se faire présenter lors de leur inscription par l'un des membres de notre compagnie.

Comme les années précédentes, les dames seront admises à prendre part à l'excursion.

Les amateurs photographes qui prendront des vues, au cours de l'excursion, sont priés d'avoir la bonté de concourir par des vues à l'illustration du compte-rendu et à la documentation qui restera dans les archives de la Société. Ils n'auront qu'à les adresser à M. Marcel GÉNERMONT, directeur du *Bulletin*, place de la République, à Moulins.

En cas de changements de l'horaire indiqué ci-dessus, la presse locale les indiquera en temps utile.





Marc-Antoine BAUDOT

1765-1837

Il n'y a pas lieu d'écrire ici une biographie étendue de Baudot. C'est une œuvre qu'ont accomplie divers auteurs, parmi lesquels : « Martin, juge honoraire, ancien maire de Mâcon, conseiller général » (1) et Monsieur Trimoulier, vice-président du conseil de préfecture de l'Allier (2). Dans les études consacrées à la Révolution, la haute personnalité de Baudot s'affirme de plus en plus nette, maintenant qu'avec le temps, l'ombre des nullités encombrantes s'efface graduellement pour laisser enfin apparaître rayonnantes des individualités qu'on eût pu craindre éclipsées à jamais.

Marc-Antoine Baudot naquit à Liernolles (Allier), le 18 mars 1765. Sa famille, originaire de Bourgogne, après avoir joui d'une situation opulente, avait décliné et ne possédait plus que des terres sans grande valeur, sur les bords de la Loire.

Ses études médicales terminées, M.-A. Baudot s'établit médecin à Charolles et s'y maria à Mlle de Gouvenain, issue d'une famille notable de la Bourgogne. Au moment de la Révolution, l'estime que Baudot avait su inspirer et l'éclatante capacité dont il faisait preuve, lui valurent d'être envoyé à l'Assemblée Législative, puis maintenu à la Convention.

Si les luttes stériles de la politique n'étaient pas le fait de l'homme actif et patriote qu'était Baudot, par contre était-il indiqué pour les missions délicates ou dangereuses.

(1) *Hommes et choses de la Révolution*. Mâcon.
(2) *Un missionnaire de 93*. TRIMOULIER. Paris. Dorbon.



Phototypie SADAG. Cliché Verdeau.

MARC-ANTOINE BAUDOT


UNIV.
OF
MICH.

De concert avec son collègue Lacoste, il s'efforça de ranimer la confiance à l'armée du Rhin et ne cessa de pousser Hoche aux décisions les plus hardies, mais aussi les plus fécondes en résultats. Ces deux commissaires ont eu l'honneur de signer les rapports annonçant à la France les victoires de Haguenau, Reischofen, Freshwiller, Wissembourg, qui, depuis!... enfin le grand succès du Geisberg, qui forçait à la retraite les Prussiens et les Autrichiens.

La contenance des deux commissaires aux armées était telle qu'après l'histoire, la légende s'en est emparée. Dans *Madame Thérèse*, le chef-d'œuvre d'Erckmann-Chatrian, les auteurs ont signalé l'impression produite sur les populations alsaciennes par le trio formé de Hoche chevauchant entre les hautes et minces silhouettes de Baudot et de Lacoste. Sa mission terminée, Baudot fut nommé, le 1er germinal an II (20 mars 1794), secrétaire de la Convention. Entre temps, il lui fallut défendre son ami Hoche contre les attaques de leur ennemi commun, Saint-Just « l'exterminateur ». Envoyé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, Baudot assiste aux victoires de Vergara et d'Azpeitia.

Dantoniste passionné, le représentant de Charolles n'échappa qu'avec peine au triste sort de ce parti; il se tint quelque temps à l'écart à Vérone.

Ministre de la Guerre, Bernadotte prit Baudot comme chef de division, et ses fonctions ne cessèrent qu'en 1799. A partir de ce moment, le conventionnel rentra dans la vie civile, reprit à Charolles la carrière médicale et resta, pendant la période impériale, fermement hostile à Napoléon. Aux Cent-Jours, lorsque l'empereur eut donné, par l'acte additionnel, un gage aux idées libérales, Baudot estima de son devoir de rentrer dans la politique, afin de sauvegarder l'œuvre de la Révolution. Napoléon, qui s'apercevait, tardivement, de tout le parti qu'il eût pu tirer du désintéressement et de l'abnégation des républicains demeurés irréductibles, envoya Baudot à Morlaix, en qualité de « Lieutenant extraordinaire de police ». La Bretagne se trouvait alors sous une double menace: la rébellion et les Anglais. Waterloo vint changer la situation, et les fonc-

tions qu'il n'avait pas eu le temps d'exercer désignèrent une fois encore Baudot à l'hostilité du gouvernement royaliste.

Un historien du Bourbonnais, le docteur Cornillon, avec sa précision habituelle et non sans une pointe de malice, a raconté la déconvenue de la police du roi. Baudot se retira à Liège, où, pendant quinze ans, il vécut paisiblement. Après la révolution de Juillet, l'ancien conventionnel revint en Bourbonnais et mourut à Moulins, le 23 mars 1837. Le *Mémorial de l'Allier* et le *Journal du Bourbonnais* ont rendu compte, avec quelques divergences dues à leurs opinions respectives, des obsèques civiles du représentant de Saône-et-Loire. Mais, comme le fait très bien remarquer M. Trimoulier : « la polémique de cette époque déjà lointaine ignorait la violence unie à la trivialité qui caractérise malheureusement celle de notre temps ».

Marc-Antoine Baudot laissait des Mémoires, ou plus exactement des Notes, que, d'accord avec ses fils et son gendre, le docteur Capelin, il légua en mourant à l'illustre philosophe Edgar Quinet. Baudot avait voué à la famille Quinet une étroite amitié et avait reconnu, dès l'enfance, une intelligence d'élite chez celui qui devait écrire un jour la *Création*.

Edgar Quinet puisa largement à cette source, tant pour son *Histoire de mes idées* que pour sa *Révolution*.

Ennemi de la démagogie comme de la royauté, Baudot se montra toujours un adversaire résolu du christianisme. Telle était sa personnalité morale.

Physiquement, c'était un homme d'une charmante figure et d'une tenue élégante. La mise débraillée et les manières ignobles, loin d'être générales à l'époque révolutionnaire, ne furent jamais affectées que par des énergumènes et des stipendiés.

Le portrait reproduit ici est l'œuvre de Colson. La famille Gille, dite Colson, originaire de Verdun, a produit plusieurs peintres, mathématiciens et littérateurs remarquables. L'œuvre d'art actuellement présentée est de Jean-François Gille, dit Colson, né à Dijon en 1733, mort en 1803. Sa signature est ainsi rédigée : « Peint en 1792 par F. G. Colson, peintre, direc-

teur général des Bâtiments du duché de Bouillon. Hôtel Bouillon. Quai des Théatins. » Le dessin est d'une absolue correction, le coloris est resté frais en dépit du temps. Malheureusement, le temps a fait soulever de nombreuses écailles.

Le testament politique de Baudot est reproduit en entier dans le tome III de la *Révolution* de Quinet. Il contient un jugement très curieux de l'œuvre de la Convention. C'est vraiment l'œuvre d'un homme qui, après avoir pris part à de grands événements, ne s'est pas borné à les mentionner ni les relater, mais a su en dégager l'enseignement.

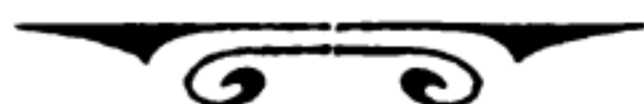
E. CAPELIN.



ERRATA

(*Bulletin de la Société d'Emulation 1920.*)

Page 125. Ligne 9, *lire* « Monographie économique » ;
Page 158. Ajouter à 120/ « De la part de Madame veuve Henri Laussedat » ;
Page 161. Ligne 32, *lire* « Du Colonel Laussedat, membre de l'Institut », au lieu de « Henry Laussedat » ;
Page 162. Ligne 13, *lire* « Jurieu de la Gravière, né à Gannat, le 5 novembre 1771, vice-amiral en 1831 » ;
Page 234. Ligne 12, *lire* « La Gardette » ;
Page 235. Ligne 19, *lire* « Jean Roueron » ;
Page 260. Ligne 42, *lire* « par Mareschal de Bièvre » ;
Page 279. Ligne 21, *lire* « Colonel Comt le 16e Tirailleurs à Ems. S. P. 131 » ;
Page 292. G. Bruel, *lire* « Monographie économique » ;
Page 297. Ajouter aux dons à la Bibliothèque : « Pierre Dubost, *Le métayage en Bourbonnais pendant la guerre*, p. 275 ».



NÉCROLOGIES

Chanoine Auguste LIMAGNE

Cet éminent confrère, aumônier militaire, est mort lui aussi « de la guerre ». S'il n'est pas tombé sur le champ de bataille, il est mort des suites de ses fatigues et de l'asphyxie par les gaz meurtriers de nos sauvages ennemis.

Il était né en octobre 1872, dans les montagnes de la Haute-Loire, à Thoras, de parents aux mœurs austères et aux séculaires traditions catholiques.

Après ses études chez les Frères des Ecoles chrétiennes à Saugues et au Petit-Séminaire de la Chartreuse, près du Puy, il entra au Noviciat de la Société de Marie, en Angleterre. Il en sortit pour enseigner, en 1899, la philosophie au collège Saint-Joseph de Montluçon où il se révéla de suite professeur et éducateur de premier ordre et où il acquit bien vite une influence qui ne devait que croître quand, en 1903, il en devint le supérieur aimé.

Homme d'activité dévorante, d'ingéniosité rare, d'éloquence magnifique, de 1904 à 1914 il utilisa ses dons de vive jeunesse et d'ardeur conquérante à la culture des âmes qui lui étaient confiées et qui venaient chaque année plus nombreuses chercher auprès de lui une direction de vie.

Cette âme apostolique, soucieuse d'élargir et de fortifier les convictions religieuses, organisa dans la salle des fêtes de l'Institution les *Conférences* qui firent sensation, appelant de la ville, des environs, et de Paris, les conférenciers en renom. Il établit un cours supérieur de religion, favorisa les cercles d'études, les écoles ménagères, tout ce qui pouvait contribuer à éclairer et élever les âmes. C'est cette intelligente et religieuse activité que Mgr Lobbedey voulut couronner, en 1911, en le faisant entrer dans le Chapitre Cathédrale de Moulins.

Le prestige croissant du supérieur, les qualités de l'enseignement qu'il répandait autour de lui, firent connaître à son vieux collège une prospérité inouïe. Un de ses confrères a pu écrire au sujet des résultats obtenus : « Que de trésors ainsi ont été distribués sans compter, avec une prodigalité inouïe, par cet homme vraiment rare, par cet orateur de talent, par ce professeur disert, par ce lettré délicat, par ce philosophe original et personnel qu'était l'abbé Limagne. Il avait fait de son Collège un centre vivant d'attraction intellectuelle et artistique. Inutile d'ajouter que la population scolaire du collège profitait avidement de tous les régals littéraires et s'affinait singulièrement à ces contacts avec des intelligences d'élite et de véritables maîtres. »

Ecrivain plein de charmes, le chanoine Limagne avait publié une monographie sur l'*Eglise de Souvigny* et une savoureuse étude sur les *Trappistes en Chine*. Ses conférences au cercle Montalembert, de Paris, laissèrent à ses auditeurs un souvenir délicieux que pouvait évoquer naguère le chanoine Thellier de Poncheville à une réunion des étudiants.

Quand la guerre éclata, elle trouva l'abbé Limagne en plein rayonnement apostolique et membre de notre compagnie.

Ce qu'il fut comme aumônier militaire, les secours qu'il apporta religieusement, moralement, pécuniairement, aux troupes qui dépendaient de lui, Dieu seul le sait. Une « vie » de l'infatigable aumônier qui va bientôt paraître soulèvera sans doute un coin de ce voile que sa modestie tendait sur ses actions. Son propre livre en « captivité », écrit en décembre 1917 après dix-huit mois passés en régions ennemies, qui fait revivre d'une si impartiale et saisissante façon la situation de nos prisonniers en Allemagne, nous révèle déjà les trésors de son cœur de patriote et de religieux, et les ingénieuses industries de son zèle toujours en éveil malgré les souffrances et les privations supportées d'ailleurs héroïquement dans les camps de prisonniers.

Il avait gagné la croix de guerre presque dès son arrivée sur la ligne de feu. Après la démobilisation, les citations dont il avait été l'objet, les rapports élogieux que rédigèrent ses chefs, lui valurent d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il ne devait pas, hélas ! en porter longtemps la croix d'honneur. Après un court séjour à son cher collège, il retourna à la frontière reconquise mais qu'il ne devait pas contribuer à garder. Comme conséquence de l'intoxication par les gaz délétères et des fatigues qu'il avait supportées, il fut transporté, par l'ordre du médecin-major de son ancienne division, à l'hôpital militaire Plantières de Metz. C'est là que, malgré tous les dévouements de la science et des chaudes amitiés qui l'entouraient, il expira le 21 juillet 1919, mort vraiment pour la France.

J. C.

FRANCIS BLONDEAU

M. Francis Blondeau, entrepreneur de menuiserie, était né à Moulins, le 20 septembre 1847, dans un des logis qui flanquaient le mur sud de la collégiale.

Après une vie bien remplie au service des monuments historiques, des établissements religieux du diocèse et des châtelains de l'Allier, il est mort à Moulins, le mardi 30 décembre 1919, rue de l'Ancien-Palais, laissant de vifs regrets à ses amis, qui appréciaient son caractère enjoué, sa serviabilité et sa façon très artistique de comprendre son métier, en particulier son goût, guidé par la lecture assidue des œuvres de Viollet-le-Duc, pour le mobilier ancien.

Une liste des travaux qu'il exécuta dans nos églises et nos châteaux, montrera l'activité de ce laborieux :

A. — *Les églises.* — AUROUËR (tribune, bancs et crédences) ; — AVERMES, église (mobilier complet) ; chapelle de la campagne du Grand-Séminaire (id.) ; — BEAULON (stalles et confessionnal) ; — BELLENAVES (bancs) ; — BOUCÉ (mobilier complet) ; — BRESSOLLES (stalles) ; — CHANTELLE, couvent des Bénédictines (mobilier complet) ; église (id.) ; — CHATEL-DE-NEUVRE (chaire à prêcher) ; — CHEVAGNES (fonts-baptismaux et confessionnal) ; — CHEZELLES (mobilier complet) ; — COGNAT (id.) ; — COLOMBIER (autel et confessionnal) ; — DEUX-CHAISES (bancs) ;

— EBREUIL (coffres et vitrines); — FERRIÈRES (chasublier); — FRANCHESSE (portes, travaux de l'Etat); — JALIGNY (mobilier complet); — LA CHAPELLE-AUX-CHASSES (confessionnal); — MARIOL (mobilier complet); — MARIGNY (autels et tabernacles); — MEILLERS (confessionnal); — MONTBEUGNY (mobilier complet); — LE MONTET-AUX-MOINES (chaire et portes); — MONTILLY (bancs); — MONTOLDRE (confessionnal); — MOULINS, Cathédrale (mobilier); évêché (mobilier de la chapelle); église Saint-Pierre (buffet d'orgue); église du Sacré-Cœur (confessionnal); Bon-Pasteur (mobilier complet); Saint-Gilles (id.); Carmélites (id.); La Madeleine (id.); Visitation (chaire, stalles, etc.); Congrégation (mobilier de la chapelle); Grand-Séminaire (mobilier); chapelle privée de M. de Mora; — NÉRIS (confessionnal); — NEUVY (tribune); — ROCLES, chapelle du château de la Lande (mobilier); — RONGÈRES (bancs); — SAINT-AUBIN (table de communion); — SAINT-GENEST (confessionnal); — SAINT-GÉRAND-LE-PUY (confessionnaux); — SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS (confessionnal); — SAINT-MENOUX (portes, et mobilier de l'Etat); — SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT (stalles); — SAINT-VICTOR (confessionnal); — SORBIER (mobilier complet); — SOUVIGNY (confessionnal et portes de chapelle); — TREVOL, chapelle d'Avrilly (portes); — USSEL (confessionnal); — VARENNES (mobilier complet); — VALIGNY (confessionnal); — VICHY, chapelle des Lazaristes (confessionnaux); — YZEURE, Petit-Séminaire, collège de Bellevue, Pensionnat du Sacré-Cœur (mobilier religieux et scolaire).

Hors du Bourbonnais, M. Blondeau fit des autels de la Visitation de BORDEAUX, le mobilier de l'église d'ISSOUDUN; et dans le Nivernais, des confessionnaux à NEVERS, à JAILLY; des stalles à MONTREUILLON; un ameublement complet à CHAVENON.

B. — Dans les *châteaux*, il a travaillé au mobilier du château de M. Delvaux, à AVERMES; à celui de M. Fustier, à COUZON; à celui des Vigiers, chez M. d'Aubigneu, à LA FERTÉ-HAUTERIVE; à MOULINS, au pavillon d'Anne de France, à la Caisse d'Epargne (en compagnie de M. Reignier); chez M. Mantin, place du Musée; chez M. Fustier, notaire; à NEUILLY-LE-RÉAL, au château des Vayots; à ROCLES, à La Lande; au château de SAULCET; aux Bédoires, de Trevol. — Ses principales

œuvres, hors de chez nous, se trouvent à AZY-LE-VIF, à l'Etablissement thermal de BOURBON-LANCY; dans les bâtiments industriels de BREY, dans le Jura; etc...

Notre confrère fut ce qu'on appelle aujourd'hui « un ouvrier d'art », continuant les traditions des anciens maîtres menuisiers de Moulins, tels que les Vigier des XVIIe et XVIIIe siècles, qui laissèrent des œuvres encore admirées dans de nombreux édifices bourbonnais. J. C.

GEORGES GUILLON

Né à Bègues (Allier), le 11 octobre 1884, Georges Guillon était professeur à l'Ecole primaire supérieure de Gannat depuis 1908. Travailleur infatigable, il consacrait ses loisirs à l'archéologie préhistorique, qu'il aimait passionnément. La communication des résultats de ses premières fouilles au congrès de Moulins en 1913, lui valut une médaille de la Société française d'archéologie, et attira l'attention du regretté Joseph Déchelette. Sous la direction du maître éminent, il poursuivit ses recherches en explorant la muraille vitrifiée de l'oppidum de Bègues, et les résultats importants de ses nouveaux travaux firent l'objet de deux rapports du Dr Capitan, au Comité des Travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'Instruction publique, en 1915 et 1916.

La mort impitoyable est venue le frapper, le 1er décembre 1916, en plein labeur. Georges Guillon repose dans le petit cimetière de Bègues, au pied de l'enceinte celtique, dont il rêvait de percer le secret. Mais ses amis ne voudront pas que les efforts qu'il a dépensés restent vains, et ils auront à cœur de continuer la tâche qu'il s'était tracée et qu'il n'a pu malheureusement achever. J. V.



CHRONIQUE

Avec ce premier numéro de l'an 1921, le Bulletin de la Société d'Emulation *reprend une périodicité trimestrielle. Son Directeur, désireux de répondre aux désirs presque unanimes des membres, voudrait pouvoir assurer que ce régime ne sera que transitoire, et qu'en 1922 notre* Bulletin *pourra reparaître chaque mois, comme aux beaux jours de l'avant-guerre. Il lui faut encore compter avec les difficultés matérielles de l'heure présente... et le prix du papier. Mais il n'est pire crise qui ne vienne, certain jour, à se solutionner. Nous gardons bon espoir en l'avenir.*

En acceptant de rédiger cette Chronique, un de nos membres dévoués nous permet de rouvrir une rubrique déjà ancienne du Bulletin, *revue périodique de faits intéressant le Bourbonnais, la Société et nos confrères, à la collaboration desquels nous faisons, pour sa rédaction, le plus pressant appel. Puisse-t-elle devenir une tribune largement ouverte à tous, et que chacun ait à cœur de lui apporter son concours !*

M. G.



NOS CONFRÈRES Dans sa séance du 6 janvier, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand a élu membre correspondant notre confrère, M. le chanoine Clément, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Le 9 février, l'Académie d'Agriculture a élu M. Robert Villatte des Prugnes correspondant national.

Par décret du 23 février, l'un des doyens de notre compagnie, à laquelle il appartient depuis janvier 1869, M. le docteur Firmin Méplain, président de la Société de Secours aux Blessés, à Moulins, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le *Journal officiel* précise comme suit les « titres exceptionnels » de notre distingué confrère :

« Dégagé de toute obligation militaire, dès le début de la guerre,

organisa l'Infirmerie de gare de Moulins et ouvrit un hôpital auxiliaire dont il fut le médecin-chef. Malgré son âge, n'a cessé de donner ses soins les plus éclairés et les plus dévoués aux blessés. Avait rendu déjà de grands services pendant la guerre de 1870-1871. »

✖ M. Léon BIDEAU, rédacteur au Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique, vient d'adresser au Ministère de l'Instruction Publique une étude sur les registres de délibérations du Conseil municipal de Rive-de-Gier (Loire) pendant la période révolutionnaire. Ce travail fera l'objet d'une communication au prochain Congrès des Sociétés savantes.

NOS COMPATRIOTES En vertu d'un décret du 17 janvier, M. Gaston VIDAL, député de l'Allier, est entré, dans le ministère Briand, comme sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique. Les journaux locaux ont rappelé à cette occasion qu'aucun Bourbonnais n'avait appartenu à une combinaison ministérielle, depuis l'amiral de Montaignac, qui fut ministre de la Marine (1874-1876), et M. Tourret, ministre de l'Agriculture de Cavaignac (1848).

✖ M. Jacques CHEVALIER, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Grenoble, fils de notre éminent compatriote, le général Chevalier, récemment promu grand officier de la Légion d'honneur, a été élu membre de l'Académie Delphinale, qui est l'une des plus réputées sociétés savantes de province.

✖ M[lle] Renée FLACHAIRE DE ROUSTAN, une Moulinoise d'adoption, vient de terminer ses études à l'Ecole des Chartes et d'obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Elle avait choisi comme sujet de thèse : *Etude sur la « Vie de saint Honorat », de Raimon Féraut.*

L'an dernier déjà, une de nos jeunes compatriotes, M[lle] Cécile DUCAFFY, — qui appartient à une famille originaire d'Ainay-le-Château, — obtint ce même diplôme, après soutenance d'une thèse *sur la condition de la classe agricole en Brie aux XII[e] et XIII[e] siècles.* M[lle] Ducaffy avait précédemment conquis ses grades de licenciée ès-lettres et de licenciée en droit.

CARNET DE DEUIL Nous signalerons la mort : le 20 janvier, à l'âge de 90 ans, du FRÈRE GÉLOSIUS, qui fut, de 1870 à 1885, directeur du Pensionnat Saint-Gilles, où il succéda à notre confrère le Frère Asclépiades ; — le 25 janvier, à l'âge de 56 ans, de M. Edouard VIVIER, directeur de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts ; — le 13 février, à l'âge de 71 ans, de M. Antoine TRIMOULIER, vice-président du Conseil de Préfecture de l'Allier, ancien notaire et ancien juge de paix à Moulins, auteur d'un volume paru en 1908, chez Fudez frères, et intitulé : *Un Missionnaire de 93 : Marc-Antoine Baudot, député de Saône-et-Loire à la Législative et à la Convention.*

MIETTES D'HISTOIRE LOCALE Les *Affiches de la Généralité* du 10 avril 1784 signalaient le don de son portrait que le prince de Condé venait de faire au chapitre de l'église collégiale de Moulins, « fondé par l'auguste maison de Bourbon ». « Pour éterniser sa reconnaissance » envers le donateur, le chapitre avait fait placer au bas du portrait l'inscription que voici : « *Serenissimo principi Condæo, multoties et hic recens, de Ecclesia sua molinensi bene merito grates amplissimas vota solemnia obsequium perpetuum repondit capitulum ejusdem Ecclesiæ. Kol. Apr. an.* M.DCC.LXXXIV. »

On peut supposer que ce texte n'éternisa pas... pendant même deux lustres la gratitude capitulaire et que l'effigie de S. A. S., — au premier chef, « entachée de féodalité », — disparut dans la grande tourmente. Au cas improbable où ce portrait aurait échappé au vandalisme révolutionnaire, et où l'un de nos confrères pourrait fournir à ce sujet quelque indication, le *Bulletin* lui demande instamment de n'y pas manquer.

A TRAVERS LES LETTRES Dans les *Annales politiques et littéraires*, le poète Hugues Delorme fait remarquer que les deux célèbres ballades du *Gringoire* de notre Théodore de Banville sont indéniablement incorrectes. Et cela est assez singulier chez un maître « esclave de la règle », — règle qu'il a si minutieusement posée dans son *Petit Traité*.

La *Ballade des Pendus* contient, en effet, à la rime, deux fois le même mot (*encore*), ce qui est faute grave :

Voltigent palpitants *encore*

(quatrième vers de la seconde strophe) et

Appellent des pendus *encore*

(second vers de la troisième strophe).

Quant à la *Ballade des pauvres gens*, sa seconde strophe compte neuf vers au lieu de dix. Après

Pour un festin ou pour une épousaille,

un vers manque, rimant en *aille*.

Et Hugues Delorme de conclure que, « s'il s'était aperçu de cette double erreur, le poète des *Trente-six Ballades joyeuses* eût fait une maladie ».

BEAUX-ARTS Mlle Jeanne TISSIER, fille de notre confrère M. Léon Tissier, a exposé deux *Intérieurs* (pastel), au Salon de l'Union des femmes peintres et sculpteurs, qui vient de se tenir au Grand-Palais.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES Ont paru récemment : *La Quenouille du Bonheur*, par Lily JEAN JAVAL (Paris, Bernard Grasset), à quoi l'auteur a donné pour cadre Montluçon et la région montluçonnaise vers le milieu du siècle dernier.

Et *Les Avares*, par Henri MÉNABRÉA (Paris, Plon-Nourrit et Cie), roman contemporain qui, dès l'épigraphe liminaire, a la prétention d'être très bourbonnais. Mais, ce n'est qu'une prétention.

✖ La lettre pastorale publiée, à l'occasion du Carême, par Mgr PENON, évêque de Moulins, « promulgue les prescriptions de N. S. Père le Pape sur les solennités du cinquantenaire du patronage de saint Joseph » : Mgr BOUTRY, évêque du Puy, a choisi pour sujet de sa pastorale : « le prochain jubilé de N.-D. du Puy » ; Mgr CAILLOT, évêque de Grenoble : « l'effort de chacun, l'effort de chaque jour » ; Mgr DE LA CELLE, évêque de Nancy et de Toul : « de la natalité et de la famille ».

✖ M. le chanoine Henri VERGNEAU, qui fut secrétaire particulier du prélat, tant à Moulins qu'à Arras, vient de publier une *Vie de Mgr Lobbedey* (Arras, Brunet, 1920).

ANTIQUITÉS ✖ & CURIOSITÉS ✖ BOURBONNAISES Dans une vente d'objets d'art et d'ameublement du XVIIIe siècle, dirigée à l'Hôtel Drouot, par Me Henri Baudoin, une « assiette à personnages musiciens », en ancienne faïence de Moulins, a été vendue, le 21 février, 1.960 francs. — A cette occasion, notre confrère, M. Léonce DELINIÈRE, nous signale qu'une assiette de même provenance avait été adjugée 2.550 francs, le 10 mars 1919 (vente Papillon).

✖ M. DÉLINIÈRE a bien voulu également nous confier quelques-unes de ses « fiches », consacrées à des livres bourbonnais passés en vente au cours de l'année dernière :

10 mars 1920 (première vente Monod) : *Philostrate : les Images ou Tableaux de platte peinture*, etc., mis en françois par Blaise de Vigenère ; Paris, Seb. Cramoisy, 1614 ; in-folio maroquin rouge, reliure ancienne aux armes de Le Fèvre de Caumartin, marquis de Saint-Ange ; vendu 280 francs. — *Vie du maréchal de Villars*, écrite par lui-même, etc. ; Paris, Moutard, 1784 ; 4 vol. in-12 ; reliure maroquin rouge de Ramage ; vendu 210 francs.

4 novembre 1920 (deuxième vente Monod) : Aubery : *Histoire du Cardinal-duc de Joyeuse* ; Paris, Robert Denain, 1654 ; in-4°, reliure ancienne veau brun ; vendu 20 francs. — Antoine de Laval, *Desseins de professions nobles*, etc. ; Paris, Vve Abel L'Angelier, 1612 ; in-8°, veau marbré ; vendu 40 francs.

RÉGEMORTES.





BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Nation française, des origines préhistoriques à 1920, publiée sous la direction de G. Hanotaux. 15 vol. in-4°. — Plon-Nourrit, éditeur — 1er vol : Introduction générale de LXXX pages, par G. Hanotaux, et Géographie humaine de la France (1re partie), par Jean Brunhes, 495 pages, 12 hors-texte en couleurs, grand nombre d'illustrations sur bois, 85 cartes ou plans.

M. Gabriel Hanotaux a entrepris la publication d'une nouvelle histoire de France, conçue suivant un plan tout nouveau, que l'éminent historien qualifie d'encyclopédique, de narrative et d'artistique. M. Hanotaux s'est assuré des collaborateurs de premier ordre, tels que : P. Imbart de la Tour, Georges Goyau, Emile Boutroux, René Pinon, Jean Brunhes, etc., qui signent divers volumes, ainsi que des artistes, comme H. Lepère, J. Patissou, R. Piot, G. Hanotaux fils, etc. Le grand historien s'est réservé d'écrire le Ve volume (histoire politique de 1800 à 1920) et la magistrale instruction qui ouvre le premier volume. Notre histoire y est présentée dans un raccourci saisissant, dont nombre de pages deviendront classiques.

Le premier volume, qui vient de paraître, a été écrit par Jean Brunhes, professeur au Collège de France, en collaboration avec Paul Girardin.

Tous ceux qui suivent l'évolution de la géographie moderne connaissent la conception nouvelle de M. J. Brunhes, qui, comme le dit M. Hanotaux, veut « montrer l'homme et les œuvres de l'homme en fonction de la terre ; les deux données, à savoir le sol et ses habitants, sont liées, on ne les sépare plus ; elles s'expliquent mutuellement. » Aussi seront-ils heureux de

posséder une synthèse remarquable concernant notre pays, établie en partant de ce point de vue.

Que de choses nouvelles dans des chapitres ayant comme titres : Le visage de la France ; Comment s'est formé le sol de la France ; L'architecture du pays ; Climat et cours d'eau (une carte des pluies, dressée d'après les études si poussées de M. A. Angot, directeur du Bureau central météorologique, est très différente, — pour certaines régions, — de celles que l'on trouve dans Elisée Reclus et dans l'Atlas de géographie moderne de Schrader) ; Comment s'est formé le peuple de France, ses plus lointaines origines, de la diversité des races vers l'unité de la nation (écrit en tenant compte des dernières découvertes de paléonthologie humaine et de l'anthropologie) ; Les fossiles de la géographie humaine, les noms des lieux, la jonchée des noms de de France ; La langue française et son expansion géographique : conquêtes d'autrefois et domaines d'aujourd'hui, (avec une carte des limites des langues d'oc et d'oïl, qui nous intéresse directement, puisque notre département est coupé par ces limites, et plusieurs cartes montrant comment, au Nord, à l'Est, au Sud, notre langue déborde souvent au-delà de nos frontières politiques, pendant que le flamand, les dialectes germaniques, le catalan, le basque, le breton pénètrent sur notre territoire en divers endroits).

Dans la seconde partie de ce volume, Jean Brunhes s'étend longuement sur l'origine et l importance des pays et des provinces (il classe l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berry et l'Orléanais dans un groupe qu'il baptise : provinces d'ancien rayonnement politique) et montre que *anciennes provinces* et *pays* ne sont pas toujours des compartiments fantaisistes. Maintes fois, ils agglomèrent des rapports plus ou moins imprécis, plus ou moins variables, mais ils sont, en somme, plus réels et plus durables que la figure extérieure des choses ne pouvait d'abord les faire supposer. » Il rappelle ensuite l'origine de la création des départements, les principes qui ont guidé l'Assemblée Nationale en 1790, lors de cette réforme, et les critiques qui ont été faites à cette division, ce qui l'amène à parler tout naturellement du régionalisme, qu'il considère comme utile et correspondant à l'évolution des divers phénomènes de circulation, de consommation et de production.

Les trois derniers chapitres traitent des types régionaux de maisons, de formes de toitures (une carte indique la répartition des deux types principaux de toits de France), la disposition des habitations, des villages, leur répartition à la surface du sol, ce qu'il appelle : le semis fondamental du peuplement.

M. Brunhes termine ce premier volume (un second : géographie économique, politique et sociale, paraîtra lorsque de nouvelles statistiques permettront de fixer les modifications permanentes que la guerre a apportées à notre équilibre social et économique), en disant : « L'épiderme de notre France, tout imprégnée de tenaces et longs efforts, a été maniée, ameublie et pétrie à tel point que la géographie physique est partout suivie et enveloppée, dominée et même contredite par la géographie humaine. »

Ce volume intéresse le lecteur surtout parce qu'il lui ouvre des horizons nouveaux, parce qu'il le force à réfléchir et l'incite à classer méthodiquement mille faits faciles à constater, mais auxquels nous ne prêtions guère attention, tant ils nous semblaient courants et banals, mais qui acquièrent une signification, dès qu'on les catalogue et qu'on les compare. Il faut donc souhaiter que, dans notre Bourbonnais, des enquêtes détaillées, inspirées par la lecture de ce livre, soient faites de façon à compléter notre documentation locale. Lorsque celle-ci sera établie, on pourra la résumer dans quelques schémas ou dans quelques cartes, qui permettront de saisir ou de préciser des notions que nous avons ou que nous soupçonnons seulement.

GEORGES BRUEL.

Le Métayage en Bourbonnais pendant la guerre et son avenir, par Pierre DUBOST, docteur en droit.

C'était répondre, de la part de notre compatriote, M. Pierre Dubost, de Treteau, à une très louable intention et à des considérations dignes de retenir l'attention, en même temps que la sympathie de notre compagnie, que de consacrer sa thèse de doctorat, non pas à quelque banal sujet de droit, mais à une question présentant d'abord un intérêt d'actualité, mais se

rattachant surtout à l'existence de notre région. L'étude du métayage en général et du métayage bourbonnais en particulier avait fourni à de nombreux auteurs, — MM. de Larminat, de Garidel, de Fraix de Figon, Martin-Desboudet, Marcel Vacher, Vernaison, pour ne citer que ceux dont nous nous souvenons plus particulièrement, — le sujet de monographies appréciées, sources d'une documentation précieuse; il restait à rappeler, pour nous comme pour ceux qui viendront, les conséquences immédiates de la guerre dans l'exécution de contrats de ce genre et à rechercher la répercussion possible d'évènements aussi graves dans l'avenir de ce mode d'exploitation. L'ouvrage de M. Dubost répond pleinement à ce double besoin : tout en définissant, d'une façon aussi complète que possible, étayée de chiffres et de faits, quelle crise traversa pendant la guerre, l'activité agricole de notre département, il nous ouvre, sur les réalités de demain des horizons imprévus et présente des conclusions, que d'aucuns sans doute discuteront, mais qui méritent précisément d'être envisagées dès maintenant.

La première partie du volume est consacrée au métayage avant la guerre. L'auteur, après avoir défini la nature juridique de ce contrat, nous en expose les inconvénients au point de vue économique, — incompatibilités avec la culture intensive, difficultés d'emploi des méthodes nouvelles, « coulage » au détriment du propriétaire, — mais aussi les avantages d'ordre social, comme l'attachement à la terre, l'encouragement aux familles nombreuses, le rapprochement des classes.

Quel que soit l'intérêt de ces chapitres, où se trouve développée une thèse déjà si souvent analysée, c'est à l'étude du métayage pendant la guerre que l'ouvrage de M. Dubost doit, à notre avis, son originalité, et la considération dont il jouit auprès des personnalités compétentes, juristes aussi bien que techniciens.

C'est par un tableau très exact de la situation créée par le tocsin du 1er août 1914 dans nos campagnes de l'Allier que débute cette partie, la plus intéressante du volume. Comme partout d'ailleurs, la crise de main-d'œuvre sévit en premier lieu, accrue chez nous, où chaque domaine forme un tout, d'une crise de direction, moins sensible dans les pays de

grande culture. A l'une et à l'autre, on remédie en hâte par des moyens de fortune ; mais le dévouement des métayères bourbonnaises, leur courage et leur endurance, sont à noter. Le renvoi des agriculteurs des classes 88 et 89 rend des bras à nos campagnes, ainsi que l'octroi de permissions spéciales aux inaptes et aux jeunes classes à l'instruction, l'organisation d'équipes agricoles, le concours, assez inégal et diversement apprécié, des Alsaciens-Lorrains, des Polonais, des Kabyles, voire même des prisonniers allemands. L'Allier se trouve également favorisée, pendant un certain temps, grâce à Vichy, où avait été créé un centre important de physiothérapie : les médecins ayant jugé que les travaux de la campagne ne pouvaient qu'exercer une heureuse influence physiologique sur les blessés en traitement, les centres agricoles voisins de Vichy et de l'annexe d'Yzeure reçurent de ce fait un renfort précieux.

L'agriculture bourbonnaise ne souffrit pas seulement de l'absence des métayers mobilisés : les draineurs notamment, grâce auxquels des régions comme celle de Varennes, dont le sol très dense n'a été rendu cultivable que par l'entretien de canalisations souterraines, ne purent être détachés à la terre, malgré les instantes demandes du Syndicat des Propriétaires du Valençon. Le charbon aussi fit défaut, et seules les régions voisines des centres miniers de Commentry, Noyant, Bert, Buxières, où elles pouvaient aller se ravitailler, furent un peu moins deshéritées.

A toutes ces difficultés matérielles, vint s'adjoindre la crise morale qui, en 1917, exerça ses ravages dans l'armée et plus encore sur le civil de l'arrière. Nos campagnes en souffrirent d'autant plus qu'une politique du blé vraiment désastreuse vint encore compliquer la situation. « C'est à cette époque, écrit M. Dubost, que le métayage bourbonnais traversa peut-être la phase la plus critique : beaucoup de métayères ne voulurent plus tenir les engagements du contrat. Un certain nombre d entre elles quittèrent leurs domaines pour se retirer dans les villages, après avoir réalisé les bénéfices du cheptel et y vivre du produit de leurs allocations. La région de Gannat, où les petits propriétaires dominent, souffrit peu de cette crise ;

dans celle de Lapalisse, le mal fut plus grand; dans les arrondissements de Moulins et de Montluçon, où l'esprit des gens avait peut-être été mieux préparé à accepter de telles idées par l'active propagande socialiste d'avant-guerre, les effets en furent désastreux. De nombreux domaines durent être régis avec quelques rares domestiques, d'autres complètement abandonnés. »

Quelles furent les conséquences de cet état de choses dans notre département? M. Dubost les résume ainsi: « La production, qui a subi une baisse importante pendant la guerre, reste encore assez satisfaisante; les cheptels, malgré les continuelles réquisitions, ont pu être conservés et, d'après l'avis de M. Dupont, directeur des services agricoles du département de l'Allier, comptent à peu près le même nombre de têtes qu'en 1914; mais l'âge moyen s'est abaissé, le poids total est donc inférieur. »

Puis M. Dubost étudie, dans ses moindres détails, la situation créée par la guerre au point de vue de la vie agricole bourbonnaise. Il examine tour à tour le problème, qui reste d'une trop brûlante actualité, de la main-d'œuvre si restreinte par suite de la disparition de tant de cultivateurs incorporés dans l'infanterie; celui des nouveaux prix réclamés par les ouvriers agricoles, qui découle du précédent ; l'utilisation des étrangers, l'industrialisation agricole et la question, plus que jamais à l'ordre du jour, de la hausse des cheptels. Nous renvoyons les intéressés à la thèse même de M. Dubost, qui ne manquera pas de leur fournir de précieux enseignements.

Ils aimeront, par la même occasion, suivre l'auteur dans ses anticipations sur l'avenir du métayage bourbonnais. Question angoissante qu'il ne dédaigne pas d'approfondir, problème complexe dont il nous détaille les solutions possibles. Des autres modes d'exploitation, fermage, régie directe, sociétés anonymes ou propriétés paysannes, M. Dubost nous présente les avantages et les inconvénients, conséquemment les chances respectives de succès. Concernant ce dernier, il estime que les 17.000 métayers bourbonnais, devenus petits propriétaires, ne pourront plus faire valoir le même nombre d'hectares, et qu'il est, par suite, à souhaiter, que l'accession du métayer à la propriété

ne s'opère que graduellement, pour éviter une dispersion désordonnée des forces vives de l'agriculture.

M. Dubost semble, en résumé, partisan du métayage et plein de confiance dans son avenir. Mais il conviendra de le réformer pour l'adapter aux circonstances actuelles. Il faut d'abord, dit-il, obtenir le rétablissement de l'équilibre par la suppression de l'impôt colonique et les redevances, par la révision des fonds de cheptels, par la réalisation de perfectionnements dans les instruments et le matériel; il faut améliorer le métayage par des baux à long terme, par l'extension des prairies, l'accroissement et la remise en état des bâtiments. Des devoirs sociaux incombent aux propriétaires et M. Dubost ne craint pas de s'y attarder; il prévoit un « modus vivendi » tout différent de celui d'avant-guerre, entre agriculteurs et métayers. Parlant de la loi de 1889 et de la campagne syndicale de 1908, il fait allusion au contrat-collectif et à l'initiative prise alors par M. Milcent et un groupe de propriétaires. Il prévoit la création de Conseils de Prud'hommes et de Chambres d'Agriculture et souhaite la rédaction, par des hommes justes et compétents, d'un recueil de *Coutumes du Métayage bourbonnais au XXe siècle*.

Son étude sur le « Métayage bourbonnais pendant la guerre », dont nous sommes heureux de recommander la lecture à nos confrères et qui est autant, sinon plus, l'œuvre d'un agriculteur que d'un juriste, désigne, avec d'autres titres, M. Pierre Dubost pour collaborer à ce travail nécessaire. Nous sommes certains qu'il y apportera, avec une compétence agricole indiscutée, une connaissance précieuse de notre région bourbonnaise et de ses besoins.

MARCEL GÉNERMONT.





PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 3 JANVIER 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR DE BRINON.

Etaient présents : MM. Georges Bruel, Capelin, Chambron, chanoine Clément, Delaigue, Gautier, Gédel, Génermont, Grégoire, Milcent, Madame Monceau, docteur Monceau, Monnac, Sabatier, Sarrazin, Tiersonnier.

Excusée : Madame Pingeon.

— Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Au début d'une nouvelle année, le président offre ses vœux à la Société et à chacun de ses membres. Si nous jetons un coup d'œil sur l'année écoulée, nous y voyons d'abord comme un point lumineux, l'excursion de Bourbon-l'Archambault, qui, grâce à la collaboration de M. le chanoine Clément, de M. Viple, et à la bonne volonté de tous, a laissé le souvenir d'une journée agréable et utile. Nous avons eu les rapports les plus cordiaux avec la jeune et vaillante Société Bourbonnaise des Etudes locales, qui a cherché à organiser avec nous une série de conférences.

« Nous avons eu à nous occuper de notre *Bulletin*, qui souffre de la vie chère, mais qui, nous l'espérons, reprendra bientôt son allure ancienne. Le concours de M. Génermont et de M. le chanoine Clément nous en est un sûr garant ; l'augmentation

de nos membres, qui fait aujourd'hui un bond magnifique, continuera et nous fournira l'élement indispensable. Enfin, la question de notre local est toujours en suspens : mais, comme, en attendant, notre logement est assuré, nous n'avons qu'à adresser nos remerciements à la municipalité pour l'hospitalité qu'elle nous donne et pour les espérances qu'elle nous a fait entrevoir. Je termine par un salut amical à la Ligue Maritime et à la Société des Amis de la Musique. »

— Il est procédé au dépouillement de la correspondance :

Lettre de M. VOUILLOUX, gardien du Musée de Moulins, remerciant de son élection ;

Lettres de M. VIPLE au sujet des conférences.

— A propos des conférences projetées, il résulte de l'échange de correspondance entre les Présidents de la Société d'Emulation et de la Société Bourbonnaise des Etudes locales, qu'en considération du peu de temps qui reste pour leur comité commun d'organiser pratiquement les conférences dans l'hiver 1920-21, le Comité se réunira dans les premiers mois de 1921, dans le but de faire donner des conférences à partir de novembre prochain.

— M. le Président rend compte des ouvrages reçus :

— *Société des Antiquaires de l'Ouest.* — Bulletin des 1er et 2e trimestres 1920.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Comptes rendus des séances de l'année 1920. Bulletin de mars-mai.

— *Archives de la France monastique, Revue Mabillon.* — N° 40, novembre 1920.

— *Bulletin de l'Académie du Var.* — 87e année, 1919.

— *Bulletin de la Société des Amis de Vienne.* — N° 12, année 1916.

— *Bulletin de la Société des Amis de Vienne.* — Année 1920.

— *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.* — 2e série, tome XXXVI, 1920. Ce bulletin renferme, page 167, un éloge de notre ancien archiviste, Jean-Charles-Pierre Flament, par M. E. Laurain.

— *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* — Tome XXXXVII, 5e livraison, Périgueux, septembre-octobre 1920.

— *Société d'histoire et d'archéologie de Beaune (Côte-d'Or).* — Mémoires : années 1917, 1918, 1919. Beaune 1920.

Dans ce volume, une remarquable conférence intitulée : « Beaune, notes d'art et d'histoire », par M. Henri Bernard, fait défiler sous les

yeux du lecteur les richesses artistiques de cette ancienne capitale du duché de Bourgogne. Toute la conférence serait à lire si nous en avions le temps, car c'est un modèle de description archéologique. Il convient surtout de signaler les deux pages consacrées au triptyque de Beaune, dont notre nouveau collègue, M. Vouilloux, a communiqué une si intéressante photographie.

— *Bulletin de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.* — T. XLIX 1920, de janvier à juillet 1920.

Quelques articles d'un intérêt général sont à signaler : un travail sur les tourbillons et les cyclones; une étude médicale sur le vol en avion; une étude archéologique sur l'origine celtique du peuple alsacien: le crâne alsacien est brachycéphale (indice au-dessus de 80) par opposition au crâne allemand qui est dolichocéphale; enfin un projet curieux de réforme du calendrier.

— *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.* — 6e série, t. IX, 1920.

Dans une communication faite par M. Bazin, à la séance du 3 avril 1917, il est question d'un évêque de Chalon, Jean Gayffier de Saint-Just, qui, avant d'être évêque, aurait été nommé par le roi Jean II président de la chambre des comptes du Bourbonnais. Cette nomination, qui est du 29 avril 1340, se place sous le règne de Philippe VI et serait plutôt le fait du duc Louis Ier qui est mort en 1341.

Dans le même numéro se trouve un article nécrologique sur notre collègue Francis Pérot, qui avait fourni à la Société de Chalon un certain nombre d'études. Le président fait cette remarque que M. Pérot est mort du chagrin de voir abîmé sa belle collection : il aurait été une nouvelle victime de la catastrophe de Moulins.

A signaler enfin un travail très sérieux de M. P. Besnard, intitulé: « Les origines et les premiers siècles de l'Eglise chalonnaise ».

VIENT DE PARAITRE :

Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification leurs transformations, par Auguste LONGNON. — Paris, Edouard Champion, premier fascicule, 1920.

Cet ouvrage serait précieux pour notre bibliothèque: plusieurs noms de lieux bourbonnais y sont mentionnés et leur étymologie ne correspond pas toujours à celle qui est admise couramment chez nous. Ainsi: Yzeure n'aurait rien à voir avec Isis: l'origine serait un gentilice *Icio* et *duros* qui répond à forteresse. Est-ce que la Société ne pourrait pas en faire l'acquisition ?

— Dans le numéro de novembre-décembre du *Bulletin de la Société bibliographique*, je trouve (p. 188) une nécrologie qui intéresse un enfant de Moulins, M. Gabriel Audiat, né le 19 septembre 1863, à Saintes, où son père, M. Louis Audiat, venait d'être appelé comme

professeur de rhétorique. Entré à 18 ans à l'Ecole normale 1881, professeur à Bayonne, Périgueux, Poitiers, La Flèche, Angoulême 1889, et enfin au collège Stanislas à Paris 1894.

— M. Génermont communique un relevé qu'il a établi de la conduite d'eau mise à jour au cours des fouilles exécutées pour les travaux de la « Banque Régionale du Centre », sur l'emplacement de l'ancien étang Bréchimbault, et émet une opinion sur la destination probable de cette canalisation, qui, vraisemblablement, devait servir de trop-plein de l'étang alimentant soit le moulin, soit les fossés de la première enceinte de la ville :

Le tronc d'arbre, vraisemblablement du chêne, dans lequel était taillée la canalisation d'eau mise à jour au cours des travaux de la Banque Régionale du Centre, devait mesurer au moins 5 mètres de longueur. La partie que nous avons extraite est d'environ 4 m. 65, mais nous avons dû la couper à son extrémité Est qui se trouvait engagée dans un massif de maçonnerie des anciennes fondations de la maison Lalot. L'autre extrémité était en liaison, à peu près au droit du mur de façade sur le cours de Belgique, avec une pièce semblable, la prolongeant dans la direction du théâtre. L'assemblage était à mi-bois, épousant sur trois côtés la forme du conduit.

L'orientation approximative de la canalisation était Est-Ouest, avec une pente d'environ 1 c.m. par mètre de l'Est vers l'Ouest, c'est-à-dire de la Poste vers le Théâtre. Le fond du conduit se trouvait ainsi à environ 2 m. 80 du sol actuel du trottoir du Cours. Cette conduite était couverte par des panneaux de bois, — appelés converseaux, — d'environ 20 c.m. de longueur et 6 c.m. d'épaisseur, posés simplement à l'argile.

L'équarrissage de la pièce est de 35 × 35, la partie creuse servant à l'écoulement des eaux présentant une section de 0 m. 20 au carré.

Si l'on recherche quelle pouvait être la destination de cette canalisation, il semble à première vue qu'il s'agit d'un collecteur d'eau alimenté par l'étang Bréchimbault dont la limite Ouest arrivait sensiblement en retrait sur la ligne actuelle des maisons du cours de Belgique, entre l'avenue et la rue des Tanneries. Le plan de la ville de Moulins, daté de 1763, mentionnant les sources, bassins, fontaines, conduites, etc..., plan qui se trouve à la bibliothèque, indique près de Bréchimbault une « concession des RR. PP. Augustins pour une ligne d'eau réglée par ordonnance du 24 février 1756 ». Ne serions-nous pas plutôt en présence d'un trop-plein de l'étang alimentant les fossés de la première enceinte de Moulins. M. Georges Grassoreille, dans la *Revue Bourbonnaise* de 1884, écrit : « Les fossés

étaient toujours remplis d'eau; ceux qui ont fait place aux cours recevaient l'eau de Bardon et de Foulet; le petit ris de Bréchimbault coulait dans les fossés qui séparaient la ville du faubourg des Carmes... » De même, M. Camille Grégoire, dans notre *Bulletin* de 1901 (p. 208), parle des eaux du ruisseau des Tanneries qui, « après avoir passé le Moulin Bréchimbault, allaient aux fossés baignant la base de l'enceinte. » Il est intéressant de collationner ces indications sur la vue cavalière de Moulins au XVIIe siècle, retrouvée à la Bibliothèque Nationale par M. le chanoine Clément et publiée en 1898 dans le *Bulletin*. Peut-être sommes-nous donc en présence de la dérivation alimentant les fossés et la cote de fond que nous avons relevée fournira-t-elle quelques indications sur la profondeur de ces défenses d'eau?

— M. le chanoine CLÉMENT appelle l'attention des membres de la réunion sur quelques modifications apportées par l'Assemblée générale du 8 novembre dernier aux statuts de notre Société. Il fait observer qu'il manque au texte de la seconde modification, le mot « Conseil d'Administration », à la fin de la phrase qui devra être rétablie ainsi : « *Le Secrétaire général est chargé par le Bureau en exercice de prévenir tous les membres de notre Compagnie de la date de ces élections, en leur faisant connaître les propositions du* CONSEIL D'ADMINISTRATION *pour éclairer leur choix.* »

A propos du vote par correspondance, notre confrère estime qu'il serait opportun que la Société fixe un délai de temps pour les réponses, afin de ne pas retarder la constitution du Conseil. Il propose donc de décider que, pour obéir à l'article du règlement (titre 2, article 1er), qui fixe l'élection des membres du Bureau et du Conseil, à l'assemblée de novembre, les lettres de M. le Secrétaire général seront envoyées de suite après la réunion d'octobre, ce qui est accepté par les membres présents.

— M. TIERSONNIER demande que la lettre d'envoi fasse observer qu'il ne serait pas tenu compte des lettres contenant les votes, et qui parviendraient après la séance de novembre. Les membres présents souscrivent à cette proposition.

— M. le chanoine CLÉMENT demande aussi à la Société de trancher une autre difficulté résultant du vote par correspondance: 1° que fera-t-on si la majorité n'est pas « absolue », comme le demandait l'ancien texte relatif aux élections? Les membres présents sont d'avis, pour éviter un autre scrutin, de

décider que la majorité relative suffirait, ce qui sera proposé à l'adoption de la prochaine Assemblée statutaire de mars.

2° Dans le cas où le Président et où un des membres du Bureau ou du Conseil viendraient soit à démissionner, soit à mourir pendant l'exercice de son mandat? Deux solutions peuvent résoudre cette difficulté: soit recourir à l'élection par correspondance, soit donner aux membres de la Société qui siègeraient à la réunion mensuelle suivante, le droit de nommer un remplaçant provisoire.

Les membres présents, considérant les complications qui résulteraient pour l'administration de la Société du premier système, acceptent la seconde solution. En conséquence, il sera pourvu au remplacement d'un membre du Conseil d'administration démissionnaire ou décédé, par un remplaçant provisoire, jusqu'aux élections générales suivantes. Cette solution sera soumise à l'Assemblée statutaire du mois de mars.

Enfin, notre confrère rappelle qu'il a été encore décidé par l'Assemblée générale du 8 novembre dernier, que le *règlement intérieur*, adopté le 6 mars 1911, serait publié dans un prochain numéro du *Bulletin*, mais que des retouches s'imposent par les modifications adoptées en novembre, pour mettre ce règlement intérieur en harmonie avec les statuts. Le prochain Conseil sera chargé de présenter un texte définitif.

— Le même confrère rend compte du *Bulletin des Amis de Montluçon* (n° 13: août-septembre 1920), qu'il a reçu à titre de membre de cette Société. M. Pallaud, inspecteur du travail dans l'industrie, y parle de Montluçon et du département de l'Allier, et étudie le travail des ateliers métallurgiques de Montluçon, en particulier en faveur de la défense nationale. Cette notice, qui n'est pas terminée, passera sans doute en revue, dans le prochain numéro, le travail de guerre des établissements de Moulins et de Vichy. De M. Fazy, archiviste de l'Allier, la reproduction de son article connu sur la question des Régions économiques et sur le rattachement de l'Allier à l'Auvergne. La suite de l'étude de M. Jacques Chevalier, sur la *Forêt de Tronçais* : et sous le titre: *Chez nous* : divers travaux qui se rapportent à Montluçon; le « classement de la ville comme station de tourisme », le « projet d'établissement d'un parc public au

Diénat ; nous y voyons aussi que la Légion d'honneur vient d'être donnée à M. Morin, professeur du Lycée, membre actif des Amis de Montluçon, dont on connaît la vive et intelligente campagne contre le projet d'érection d'un singulier monument aux morts de la guerre ; enfin, DES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES sont consacrées à la *Quenouille du Bonheur*, au Bulletin de la Société Bourbonnaise des Etudes locales, à l'art à l'Ecole, et à un « canal de pénétration par la vallée de l'Allier », de notre confrère M. Georges Bruel.

M. le chanoine Clément demande, ainsi que M. Delaigue, à la Société de vouloir bien accepter d'échanger notre *Bulletin* avec l'organe de nos amis de Montluçon : ce qui est décidé.

— M. BRUEL voudrait voir joindre au bulletin de vote, sous forme de circulaire, un petit questionnaire, ayant trait à la situation des membres et aux publications dont ils seraient les auteurs, le but de cette mesure étant de maintenir des rapports entre nos confrères. Ce qui est adopté.

— M. TIERSONNIER exprime le vœu que l'épreuve tirée d'une communication importante, soit communiquée à l'auteur avant l'impression définitive. Il signale qu'il existe aux Archives de l'Allier, B 744, l'insinuation du contrat de mariage de Nicolas Guillermet, seigneur de Beauregard, gentilhomme de l'empereur, demeurant à Florence, fils de feu Pierre Guillermet, sieur de Beauregard, bourgeois de Moulins, et de Marie Bellot, avec Catherine Simonin, veuve de Claude Magnin (1), contrôleur au grenier à sel, et fille de François Simonin, contrôleur ancien audit grenier à sel, et de Marguerite Mayat (Moulins, 25 juillet 1665) (2).

— A propos de l'intéressante notice qui accompagne le portrait de Claude-Théodore Faullain de Banville (*Bulletin*, 1920, p. 236), M. TIERSONNIER fait observer que M. Fuchs, dans son ouvrage : *Théodore de Banville*, semble s'être prononcé un peu à la légère, en affirmant que les ancêtres du charmant poète bourbonnais étaient de bonne noblesse originaire de Normandie. Il existe bien une famille noble normande, de fort ancienne no-

(1) Au lieu de « Magnin », il faut lire sans doute Maquin, famille d'ancienne bourgeoisie de Moulins.

(2) Voir dans ce numéro, page 17, un article de M. Tiersonnier sur les « Guillermet de Beauregard ».

blesse du nom de Banville, mais elle n'a rien de commun avec les Faullain de Banville. Selon M. Fuchs, les Faullain seraient nobles comme ayant hérité d'un Olivier Gohier, sieur de Banville, anobli sous Louis XIV, pour services. Il y a lieu d'observer qu'Olivier Gohier, en laissant ses biens aux Faullain, n'a pu leur communiquer le bénéfice des lettres de noblesse dont il avait été honoré. Et on ne voit pas que les Faullain aient reçu des lettres d'anoblissement ou que le bénéfice de celles du sieur Gohier leur ait été transféré par le pouvoir royal. D'autre part, dans les actes des registres paroissiaux de Saint-Pierre-des-Ménestraux de Moulins, concernant les Faullain de Banville, (source d'information que M. Fuchs paraît avoir négligée), aucune qualification nobiliaire ne leur est accordée et ils ne prétendent à aucune. Enfin, en 1789, lors des élections pour les Etats Généraux, aucun Faullain ne fut appelé à voter avec les nobles, soit en Normandie, soit en Bourbonnais, aucun d'eux n'a réclamé son admission et n'a signé de ce fait aucun cahier de la noblesse. La « bonne noblesse » des Faullain de Banville paraît donc être une erreur et il semble que cette famille, bien alliée, et qui a produit des hommes distingués, était en réalité une race de haute et ancienne bourgeoisie, vivant noblement, mais n'appartenant pas authentiquement à l'ordre de la noblesse. La question tout au moins mériterait d'être creusée plus à fond et étayée de quelques preuves certaines.

— M. Georges BRUEL signale que notre compatriote, le commandant ROUBY, ancien officier d'ordonnance du général, Chef du Service Géographique de l'Armée, et fils du commandant Rouby, qui avait été attaché lui aussi au Service Géographique, collabore, depuis plusieurs années, avec M. Schrader, à la préparation du très bel Atlas Universel que publie actuellement la maison Hachette. Cet atlas, deuxième édition de celui de Vivien de Saint-Martin, est entièrement refondu et redessiné. Il a commencé à paraître en livraisons (26), au milieu de 1920, et sa publication sera achevée en 1921, alors que la première édition s'était échelonnée sur 30 ans (1880-1911).

Les 80 cartes et les 24 cartons (si l'on en juge par ce qui a paru jusqu'à ce jour), feront honneur à la science française et rivaliseront avec les plus belles cartes étrangères, que nous

ignorons trop en général. La majorité de nos concitoyens ne connaissent que les Atlas allemands, alors que les Anglais, les Américains, les Hongrois, etc., en ont publié de fort remarquables à tous les points de vue.

— M. Georges BRUEL présente ensuite le premier volume de l'Histoire de la Nation Française (en 15 volumes), publiée sous la direction de M. Gabriel Hanotaux. Ce volume comprend une Introduction générale de l'éminent académicien et une première partie de Géographie humaine de la France, par Jean Brunhes, professeur au Collège de France (voir ci-dessus l'article bibliographique consacré à ce volume).

— Livres offerts à la Société :

1° Par notre confrère M. Sabatier, au nom du R. P. Guipon, S. J. un curieux exemplaire relié en parchemin et portant le titre : « *Latina et recenti Comœdia Nostri Temporis imaginem adrivum exprimens eleganti carmine descripta.* » L'œuvre est datée de 1550 et son auteur est *Jacobus Frachæus*, de Saligny en Bourbonnais.

2° *Genêts et Rocailles*, par Léon BOYER, préface de Jean Ajalbert, gravures sur bois de Maurice Busset, édition des *Cahiers du Centre*. — Moulins-sur-Allier, 1920.

L'auteur de ce recueil de poésies, Léon Boyer, né à Marchastel (Cantal), le 30 novembre 1863, et tombé sous Verdun le 10 mars 1916, a été instituteur à Cusset (Allier), et par le fait est devenu notre compatriote d'adoption. Ses chants sont tous inspirés par l'amour de sa patrie d'origine, la haute montagne d'Auvergne : cela n'ôte rien de leur intérêt pour nous, habitants de la plaine qui se rattache toujours par quelque lien au grand massif central, et c'est avec plaisir que nous lirons la ballade de la soupe aux choux et celle du gourdin de houx, le portrait du montagnard intitulé : « L'un d'eux ».

3° De l'Académie de Clermont nous avons reçu deux volumes :

La collection inédite de *Chartes de franchises de Basse-Auvergne* (XIII[e] et XIV[e] siècle), par M. Marcellin Boudet. — Clermont-Ferrand. 1914, fascicule 24, 2° série des mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Ces 530 pages renferment une foule de documents intéressant le Bourbonnais. Dans le préambule, l'auteur rappelle la liste établie en 1871 par M. H.-F. Rivière, des lieux de Basse-Auvergne pourvus de chartes de franchise au moyen-âge. Nous y trouvons : Cusset 1205, Saint-Pourçain-sur-Sioule 1480. A cette première liste qui comprenait 25 noms, M. Boudet a pu en ajouter 25 autres, parmi lesquels on trouve Chatelier 1285, Escurolles 1180, Jenzat 1212, Palluet dès 1282, Puy-Guillaume 1251, Saint-Didier (canton d'Escurolles) 1259, Saint-

Germain-des-Fossés 1212, Saint-Pourçain-sur-Sioule devait avoir des franchises dès 1339, Senat dès avant le 2 août 1269.

Les chartes inédites que contient ce volume sont celles d'Ambert 1239, d'Olliergues 1252, du village du Cendre 1259, du Vodable 1262, de Pagnan (canton de Randan) 1268, de Cebazat 1270, de Ravel et Salmeranges 1262-1280, de Pont-du-Château, du Broc 1292-1365, de Vic-le-Conches 1367, de Lezoux 1393, d'Aubière 1450-96, de Volvic château de Saint-Germain-Lembron.

Pour chacune de ces localités, l'auteur est amené à faire l'historique des familles qui se rattachent à la franchise octroyée, et c'est ainsi que nous trouvons de nombreux détails inédits sur ces familles bourbonnaises telles que les d'Allègre, d'Apchon, de Blot, les sires de Bourbon, les Damas, les Jaligny (féodaux), les de la Roche-Briant, Montmorin, les de Semur, de Vichy, etc...

Le deuxième volume envoyé par l'Académie de Clermont est intitulé: *Mgr Duwalk de Dampierre et le diocèse de Clermont, l'Episcopat* 1802-1833, par l'abbé G. Regis CRÉGUT. — Ce volume forme le 25ᵉ fascicule de la deuxième série des mémoires de l'Académie de Clermont. Il est de 1915. Ce volume de 450 pages est orné du portrait de Mgr Duwalk de Dampierre et de ses armoiries.

4° Un lot important d'ouvrages donnés par notre confrère M. Queyroi :

A. — ARCHÉOLOGIE

A 1. — *Trouvaille monétaire de Rumilly*, par A. MOREL-FATIO. — Annecy, 1870. 24 pages.

A 1 *bis*. — *Un sarcophage du musée d'Autun*, par J.-G. BULLIOT. Autun, 1864. 31 pages, 2 planches. Il s'agit du sarcophage de saint Francovin de Nevers.

A 2. — *Description des monnaies du* XIIᵉ *siècle trouvées à Ferreyre*, par A. MOREL-FATIO. — Annecy, 1871. 36 pages et 1 planche. Monnaies de l'évêché de Lausanne.

A 3. — *Deux pierres tumulaires de l'abbaye de l'Isle-Dieu*, par Gaston LE BRETHON. — 1878. 8 pages avec reproduction des pierres.

A 4. — *Epigraphie historiale du canton de la Guerche*, par Louis ROUBET. — Nevers, 1873. 212 pages.

A 5. — *Le Châtel de Bois-Rozerain*, par Louis ROUBET. — Nevers, 1881. 34 pages.

P. — PRÉHISTORIQUES

P 1. — *Fouilles de l'oppidum de Beuvray*, par J.-G. BULLIOT. — 4 septembre 1865. Petit in-16 broché, 33 pages.

P 2. — *L'Alesia de Vercingétorix. La colline des Avenières (Isère)*, par LACHANAL. — 1 plan, 135 pages.

P. 3. — *La Motte-Maindrai (Loir-et-Cher)*, par H. DE LA VALLIÈRE. — 36 pages, 1 plan.

P. 4. — *Antiquités gallo-romaines et franques découvertes à Rivière* (*Tarn*), par Edmond DE RIVIÈRE. — Caen, 1864. 22 pages.

P. 5. — *Découverte d'une construction gallo-romaine au hameau de la Cunaille, commune de Thoré* (*Loir-et-Cher*), par M. A.-L. DE ROCHAMBEAU. — Vendôme, 1866. 12 pages et 2 planches.

P. 6. — *Pierres levées et polissoirs des dolmens, Vendômois*, par M. LAUNAY. — 15 pages et 2 belles planches représentant des polissoirs.

P. 7 et 8. — *Exploration des tumulus de la Hesbaye* (*Belgique*). — 2 fascicules avec planches nombreuses. Le premier fascicule manque.

P. 9. — *Les menhirs à forme ogivale et les menhirs ravinés de Ste-Barbe, en Plouharnel-Carnac*, par H. DE LA VALLIÈRE. — Blois, 1889. 8 pages avec une planche reproduisant des signes antiques, en particulier le signe à la hache.

P. 10. — *L'oppidum du Puy de Gaudy, près Guéret, et sa muraille vitrifiée*, par R. DE CESSAC. — Autun, 1878. 26 pages et 1 planche.

P. 11. — *Vases en verre, époques gallo-romaine et franque, trouvés à Beauvais*. — Notés par M. Mathon. 8 pages et 1 planche.

P. 12. — *Le camp de Catenoy : station de l'époque de la pierre polie*, par N. PONTHIEUX. Juin 1872. Beauvais. (Ce sont les vingt dernières pages de ce travail, avec 2 planches ; le début manque.)

P. 13. — *Fouilles à la caserne d'infanterie de Cahors*. Paul DE FONTENILLE. — Cahors, 1876. 15 pages et 4 grandes planches.

P. 14. — *Trois bronzes de la haute antiquité*, par M. Ed. FLOUEST. — Tirage à part de la *Revue* de MM. E. Cartaillac et E. Chantre. Paris, 1887. 24 pages et nombreuses figures, parmi lesquelles une belle reproduction du sphéroïde de La Ferté.

Ebreuil. — Abbé BOUDANT.

Alfred Meilheurat. — Fr. PÉROT.

Les âges préhistoriques. — Fr. PÉROT.

Le général Thurot. — Fr. PÉROT.

Tombeau du duc de Montmorency. — Fr. PÉROT.

La Bible de Souvigny. — FANJOUX.

Jeanne d'Arc à Saint-Pierre-le-Moutiers. — JALADON DE LA BARRE.

Département de l'Allier. — Ph. DE SÉRÉVILLE. — 1866. 2 exempl.

Etienne Martellange. — Henri BOUCHOT.

Guill.-Antoine Olivier.

Henri Griffet, par M. BOUCHARD.

Etienne de Champflour. — St. BRAUD.

Excursion à Moulins, Saint-Menoux. — TESTENOIRE-LAFAYETTE. 1882.

Eglises romanes : Souvigny, Saint-Menoux. — A. DE DION.

Victor Gay. — Edm. BONNAFÉ.

Bulletin de la Diana. — Excursion de Moulins, 1882.

Les Cloches de Souvigny.

Les Fouilles de Vichy. — Compte rendu. E. TUDOT. *Revue du Centre*.

Faune de l'Allier. — Ernest OLIVIER. 1re partie: Vertébrés.

La Légion d'honneur. — Ph. SÉRÉVILLE.

Assises scientifiques du Bourbonnais. — 1re session. Moulins, 1866.

La Cathédrale de Moulins. — L. DESROSIERS.

La Revue bourbonnaise. — Années 1884 et 1885 complètes. N° 3, mars 1887.

P.-M. Martinet, curé du Sacré-Cœur, par M. J. AUGER.

— Sont proposés à l'admission:

Mademoiselle Esther PLACE, rue des Jardins-Bas, par MM. le Dr de Brinon, Ph. Tiersonnier, chanoine Clément.

M. le chanoine BOURDELIER, par MM. le Dr de Brinon, M. Génermont, chanoine Clément.

M. Léon BURIAS, chartiste-paléographe, 41, rue Sedaine, à Paris-XIe, par MM. le Dr de Brinon, Génermont, chanoine Clément.

M. Georges PERROY, directeur de la Banque régionale du Centre, 1, avenue Nationale, Moulins, par MM. Crépin-Leblond, chanoine Clément, Génermont.

M. le docteur Joseph PÉNARD, ex-interne des hôpitaux de Paris, rue des Tanneries, 37, à Moulins, présenté par MM. le Dr de Brinon, Dr Monceau, Delaigue.

Mlle THOMAS, directrice du Lycée de Jeunes Filles, rue Jeanne-Marie Bourau, à Moulins, présentée par MM. Chambron, Dr de Brinon, Georges Bruel.

M. Guy DE MONTLIVAULT, chef de bataillon de territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, 8, cours d'Angleterre, présenté par MM. Louis Grégoire, Dénier, Tiersonnier.

— Sont admis en qualité de membres titulaires:

M. Simon MOULIN, instituteur à l'Ecole Carnot, 104, boulevard Denière, Vichy.

M. l'abbé Jean-Baptiste BURIAS, curé-doyen de Busset (Allier).

M. Pierre FOURNIER, propriétaire, 19, cours de Belgique, Moulins.

M. l'abbé Louis SARRASSAT, curé de Beaune (Allier).

M. le colonel Jacques VERNOIS, commandant le 16e tirailleurs, actuellement à Ems.

M. Eugène REVÉRET, imprimeur, place de la Bibliothèque, Moulins.

M. Amédée BARDET, instituteur à l'Ecole de Garçons, 47, rue du Jeu-de-Paume, Moulins.

M. Pierre BLONDEAU, maître-menuisier, rue de l'Ancien-Palais, Moulins.

M. le vicomte Henry DE SAINT-HILLIER, lieutenant-colonel au 10e dragons, à Montauban.

M. l'abbé Victor COURANT, supérieur de l'Institution Saint-Joseph, à Montluçon.

M. Jules BUSSIÈRE, négociant, président de l'Association commerciale et industrielle, place Cortet, Moulins.

M. Henri BUVAT, négociant, rue Gambetta, Moulins.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et demie.

E. CAPELIN.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr DE BRINON

ETAIENT présents : MM. BARDET, BONNY, Georges BRUEL, BUSSIÈRE, CAPELIN, CHAMBRON, Chanoine CLÉMENT, DELAIGUE, GAUTHIER, GÉDEL, GÉNERMONT, GRÉGOIRE, Mme MONCEAU, Dr MONCEAU, SARRAZIN, TIERSONNIER, VOUILLOUX.

— Excusés : MM. François BIDAULT, BUVAT, MILCENT, Mme PINGEON, ROY.

— En ouvrant la séance, M. LE PRÉSIDENT adresse des remerciements à M. Georges Bruel pour le don magnifique qu'il vient de faire : « l'Afrique Equatoriale », ouvrage considérable destiné à notre bibliothèque. M. Bruel a joint une photographie le représentant en uniforme d'administrateur colonial.

— Il est procédé au dépouillement de la correspondance.

Lettre de M. Henri Frobert, président des « Amis de la Musique », remerciant la Société des vœux de prospérité qu'elle a formulés; — de la ville de Genève, annonçant qu'elle se contenterait de quelques volumes de notre collection, en échange de l'important ouvrage en cours de publication: « Etude paléontologique et archéologique »; — de M. de Douhet, au sujet de Sauzet; — de M. de Charnasse, demandant des renseignements au sujet d'un livre de raison de la collection Pérot; — de Mme Bouquet de la Grie, disant qu'elle ne possède aucun document sur Marcellin Desboutins; — de M. Viple, relative au projet d'excursion Vichy, Cusset et Busset et soumettant un horaire élaboré avec le concours de MM. Duchon, Mallat et Place; — de Mlle Augusta Hure, demandant la souscription de notre société pour l'ouvrage intitulé: « Le Sénonais préhistorique »; — de M. Dulaw, libraire à Londres, désireux de s'abonner au « Bulletin ».

— Il est signalé un article du « Courrier de l'Allier » relatif à notre compatriote Jacques Chevalier, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble, qui vient d'être reçu membre de l'Académie Delphinale.

— Lettre de M. Eugène Lebrun, au sujet du passage de Jeanne d'Arc en Bourbonnais, où il y est dit: « Jeanne d'Arc n'est pas passée par Mornay, parce que la route romaine passait par Le Veurdre et non par Mornay. Cela est prouvé d'une façon irréfutable. Il n'y a pas trois jours, j'ai encore vu dans la Bieudre, qui est très basse en ce moment, les vestiges du pont romain de la route de Bourges à Decize. J'ai décrit toute cette partie de la route d'Avaricum à Decetia, d'accord avec feu M. Longnon, de l'Institut, qui était, je crois, l'homme le plus qualifié pour parler de la géographie historique de la France, et lui-même est l'auteur d'une carte de France au moment de la venue de Jeanne d'Arc. »

M. Eugène Lebrun demande si l'on a connaissance d'un M. de Martemont, de Moulins, qui y aurait habité. C'était un officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre du Lys.

— Lettres du Colonel Vernois, de M. l'abbé Sarrassat, curé de Beaune, de M. Moulin, instituteur à Vichy, de M. Bardet, instituteur à Moulins, du Colonel de Saint-Hillier, de M.

Pierre Fournier, de Mme la Comtesse de Fradel, de M. Vouilloux, remerciant de leur admission.

— M. le Président donne lecture des articles parus dans les publications des Sociétés Savantes et de nature à intéresser le Bourbonnais :

Concours général d'animaux de boucherie et d'animaux reproducteurs à Moulins, du 10 au 13 février 1921.

Revue anthropologique. — Réunion préparatoire pour la fondation de l'Institut international d'anthropologie tenue à l'Ecole d'anthropologie de Paris, du 9 au 14 septembre 1920. — N°s 9 et 10. 30e année, septembre-octobre 1920. Paris, Alcan.

Revue de Saintonge et d'Aunis, XXXIXe vol., 4e livraison. Saintes, 1920.

A la fin de ce numéro, se trouve sous la mention : la question des enceintes préhistoriques, une note de M. Jullian intéressante pour nous au moment où nous cherchons à établir la statistique des tumulus et mottes du Bourbonnais. Voici comment s'exprime M. Jullian : « Je crois qu'il faut désormais renoncer à voir dans les mottes féodales une création pure et simple du haut moyen âge : *l'essentiel est gaulois* et se rattache à ces murs de caillasse ou de terre dont je ne cesse de dire qu'ils sont des temps celtiques. Les carolingiens ont utilisé ces mottes comme le Bas-Empire a utilisé les levées de Vermano, ils ne les ont pas bâties, au moins pour la plupart. Un examen, un groupement d'ensemble s'impose maintenant pour ces enceintes, suivant le site, et en particulier suivant le rapport de leur situation avec les zones de culture, les voies fluviales ou terrestres, les régions forestières. J'ai déjà noté l'existence d'enceintes forestières. Que ces enceintes aient servi à des agglomérations sociales, c'est évident, et on doit trouver parmi elles toute la série des groupements humains depuis le hameau jusqu'au vicus et jusqu'au grand oppidum chef-lieu de pagus ou de comté. Mais beaucoup d'entre elles, surtout celles qui se trouvent aux abords de villas gallo-romaines, ne sont que des châteaux-forts de la féodalité celtique. Il est probable que quelques-unes de ces enceintes ont été celles de temples, étant donné surtout que les temples celtiques, comme ceux de la Gaule romaine, étaient le centre d'agglomérations humaines, de vrais domaines. »

A noter encore dans ce numéro une nouvelle nécrologie de Gabriel Audiat.

— *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris.* — Tome X^e^, 6e série, 1919.

Articles signalés : « Un rite agricole en Pologne », par le Dr Bugiel. Le faucheur reçu parmi les habitants adultes dès qu'il a appris

à bien manier son outil. Détails de la cérémonie de réception. — « La question des droitiers et des gauchers », par le Dr Le Dormany. — « Les mots français empruntés à la langue Tupi du Brésil, par Tastevin. « Les clous votifs », par Zabsrowski.

— *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.* — 15 décembre 1920, n° 108.

— *Archives de la France monastique, Revue Mabillon.* — 11e année, n° 41, janvier 1921.

La chronique bibliographique de ce numéro cite nos deux confrères, le chanoine Moret et M. Grégoire, en exprimant le désir de voir continuer les « Notes pour servir à l'histoire des paroisses bourbonnaises » et les « Monographies des cantons ».

Elle signale dans le *Bulletin monumental* 1920, n° 1-2, page 85-99, un article de M. H. Stein, qui étudie en partie, d'après les mémoires inédits de Dom Hilaire Triperet, les circonstances dans lesquelles fut entreprise en 1433 la restauration de l'église de Souvigny par le prieur Dom Chollet. Le duc Charles Ier de Bourbon s'y intéressa tout particulièrement et c'est sur ses ordres que fut construite la chapelle neuve par l'architecte Jean Poncelet, « maistre des ouvrages de massonerie de monseigneur le duc », pendant que Jacques Morel achevait les mausolées de Charles Ier et de sa femme Agnès de Bourgogne: *Jean Poncelet, architecte du duc de Bourbon et la chapelle neuve de Souvigny* dont cet architecte est l'auteur. Jean Poncelet a été étudié dans le *Bulletin de la Société d'Emulation*, Jacques Morel aussi: les *Archives historiques*, t. I, p. 26, lui consacrent un article.

Dom Charoin signale encore dans cette même chronique bibliographique une note sur un insigne aux armes de Blandine de Bourbon-Busset, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers (1774-1788), par M. de Fleury: cette note a paru dans le tome XXI, 1er fascicule, des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.* Cette Blandine de Bourbon-Busset ne se trouve pas dans le chapitre consacré par Dussieux à la famille de Bourbon-Busset. Nous ignorons de qui elle est fille.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Comptes rendus des séances de l'année 1920. Bulletin de juin-août.

— *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* — VIIe série, tome XXXIX, années 1918 et 1919.

— *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente.* — Année 1919, VIIIe série, tome X. Angoulême, 1920.

— Ouvrages offerts à la Société:

Par M. l'abbé H. Breuil, professeur à l'Institut de paléontologie humaine.

Revue anthropologique. — 21e année, n° 2, février 1911, et 23e année, n° 11-12, novembre-décembre 1918.

— *Les subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification*, par H. BREUIL. — Comptes rendus de la XIVe session du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique tenu à Genève en 1912.

Les trois brochures ont trait à la Grotte des Fées de Châtelperron, particulièrement le numéro 2 de la *Revue anthropologique*.

— *Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789*, par M. Camille GAGNON, docteur en droit. — Paris, librairie Picart, 1920. Offert par l'auteur à la Société d'Emulation, 4 janvier 1921. Broché, 190 pages.

— *L'Afrique Equatoriale*, par M. Georges BRUEL. — Deuxième exemplaire donné par l'auteur.

— M. TIERSONNIER donne lecture d'une lettre qui lui est adressée par M. Max Boirot, avocat, et dont la teneur suit. M. Max Boirot offre à la Société un autographe de Bureaux de Puzy, destiné à notre collection.

« Cette lettre datée du 24 Pluviôse an X, c'est-à-dire du 14 mai 1802, peut intéresser les lecteurs du Bulletin. En plus de Bureaux de Puzy, qui fut Préfet de l'Allier en l'an X et joua un rôle assez actif aussi bien aux Etats-Généraux de 1789 que pendant son court séjour dans notre département (Création du Lycée de Moulins. Voir Société d'Emulation du Bourbonnais, Tome IV, 1896), cette lettre mentionne différentes personnalités qui ont compté dans l'histoire de notre pays, comme les deux Latour-Maubourg, Victor et Charles. Quant à Mlle de Tracy, elle appartient à notre Bourbonnais; c'est Françoise-Emilie d'Estutt de Tracy, née le 5 octobre 1780, fille d'Antoine-Louis-Claude d'Estutt de Tracy, député de la noblesse du Bourbonnais aux Etats-Généraux, Pair de France, membre de l'Institut, et, d'Emilie-Perrette-Antonie de Durfort-Civrac: elle s'est mariée en 1802, à Georges Washington Louis-Gilbert Mottier de La Fayette et elle est morte en 1860.

Moulins, le 24 Floréal de l'an 10 de la République française, une et indivisible.

Le Préfet du département de l'Allier,
Au Citoyen Masclet.

Cette citoyenne Grand a été bien avisée, mon cher concitoyen, d'avoir besoin de l'extrait de naissance de feu son cher époux, puisque cela m'a valu de vous le *memento*, dont je vous remercie de tout mon cœur. Vous trouverez ci-joint la pièce demandée.

Je suis tant bien que mal établi, dans le plus doux, le plus maniable, le plus riche, ou peu s'en faut, en mines de fer, de charbon, terres à potterie et forêts, mais aussi le plus inerte de tous les départements de la République. Il y a un parti prodigieux à en tirer, si l'on parvient à y stimuler l'industrie, ce qui n'est point du tout facile. Le pays est beau, la ville agréable, la société nombreuse; mais la vie, à peu près aussi chère qu'à Paris.

J'ai vu récemment des gens de vos amis, Madame de la Fayette, Virginie, Georges, Madame Amélie de Maubourg. son frère Charles et son frère Victor, chef de Brigade du 22e Régiment de chasseurs à cheval, est en garnison ici, par conséquent je le vois presque tous les jours. Tous les La Fayette du monde doivent repartir bientôt pour aller en Auvergne faire une visite à leur vieille tante et lui présenter Mlle de Tracy, qui est en ce moment, ou ne tardera de bien peu de jours, d'être Madame George La Fayette. Je vous promets que nous boirons à votre santé.

J'espère voir Talleyrant vers la fin de Prairial à Bourbon-l'Archambault où il doit prendre les eaux, et vous devez être bien persuadé de l'intérêt que je mettrai à lui rappeler les vôtres.

Ma femme, toujours détraquée dans son système nerveux et par conséquent toujours souffrante, est bien touchée de l'honneur de votre souvenir. Elle me charge de vous en remercier et d'offrir à Madame Masclet et à vous ses compliments les plus empressés. J'y joins mes hommages à Madame et je vous embrasse de tout mon cœur.

J. BUREAUX-FUSY.

Au sujet des noms contenus dans cette lettre, M. Tiersonnier donne une généalogie des La Fayette, alliés à diverses familles du Bourbonnais.

Poursuivant son enquête sur les Guillermet de Beauregard, M. Tiersonnier donne lecture d'un important travail sur les origines et la filiation de cette famille moulinoise. Passant aux Faullain de Banville, il est donné lecture de la note suivante:

Au sujet de la noblesse de la famille Faullain de Banville, affirmée sans preuves par M. Fuchs, dans son livre sur Théodore de Banville, j'ai consulté M. Ch. d'E.-A., l'auteur du *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle* (1).

(1) Cet ouvrage, en cours de publication et non mis dans le commerce, compte déjà 16 volumes. Le tome XVII qui doit bientôt paraître abordera seulement la lettre F.

Par lettre du 11 janvier 1921, M. Ch. d'E.-A. m'a répondu :

« La famille n'est pas noble. Elle a peut-être cependant quelque rapport avec celle d'un colonel Faullain, né à Carentan, qui fut créé chevalier de l'Empire en 1810. Un Jean Faullain, prêtre, curé de Martinvast eut son blason enregistré [d'office] à l'Armorial de 1696 (Valognes) : *d'argent, à une bande vivrée de sinople ; parti de gueules, à un chevron ondé d'or* (1).

« Il est possible que la famille Faullain de Banville descende en ligne féminine des Gohier de Banville et en ait relevé le nom de terre. »

Cette réponse, jointe aux observations présentées à la dernière séance de notre Société, me paraît trancher la question.

La noblesse bourbonnaise doit renoncer à s'annexer le charmant poète Théodore de Banville. Reprenant à son compte en le modifiant quelque peu, le vers dédié à Molière entré en effigie à l'Académie française, elle devra se borner à dire de notre illustre compatriote :

« Rien ne manque à sa gloire et il manque à la nôtre. »

— M. DELAIGUE fait circuler des fossiles trouvés à Champvert, près Decize, par M. Hélion, pharmacien à Moulins. A ce sujet, M. le chanoine Clément donne les renseignements suivants de la part du donateur : « La carrière d'où proviennent ces fossiles est au nord de Champvert, dans du lias inférieur ou calcaire bleu à gryphées. Ce sont des échantillons intéressants de gryphées arquées, renfermant des huîtres de toutes grandeurs, des belemnites et des fragments de grandes ammonites. »

— M. le PRÉSIDENT informe les membres présents que M. de Saint-Venant a donné une description des objets de bronze du Musée de Moulins, qui ont été trouvés à La Ferté-Hauterive.

— M. GRÉGOIRE donne lecture de la lettre suivante, qui lui a été communiquée par M. Delinière : « Le 13 décembre 1920, à l'Hôtel des Commissaires-Priseurs de Paris (vente de la Bibliothèque Lucien Hoche), un exemplaire de l'ouvrage de Jean Mille : « Praxis criminis persequendi... etc... Parisiis, apud

(1) Cette origine commune est très vraisemblable, car tous les lieux dits cités ci-dessus sont en Cotentin et assez proche de Chef du Pont, canton de Sainte-Mère-Eglise (Manche), paroisse dont était originaire l'ingénieur Jean-Louis Faullain de Banville, grand-père du poète. (Cf. Arch. mun., Moulins, Reg. 488, année 1783, pages 102 et 103.)

Simonem Colineum, 1541, in-folio, reliure maroquin rouge, janséniste de Frantz-Bauzonnet, a été adjugé au prix de 810 francs, plus les frais. »

Un exemplaire de ce même ouvrage existe à la Bibliothèque communale de Moulins, sous le n° 24.342. Voir: Bouchard: « Les Jurisconsultes »; R. de Quirielle: « Bibliographie ».

— M. L. GRÉGOIRE signale à la Société la vente de la Bibliothèque de MM. Maignien (de Grenoble), vente qui s'effectuera à Lyon par les soins de M. Blot, libraire-expert.

Entre autres objets nous intéressant:

N° 50. (Bourbonnois). VIGENÈRE (Blaise DE). *Traité des chiffres ou secrètes manières d'écrire.* — Paris, chez Abel L'Angelier, 1587. In-4°, couverture factice. Planches. (Mouillures).

N° 53. (Auvergne). *Relation et mémoire pour le vénérable Chapitre du Prieuré d'Auvergne.* — 1re partie seule parue (s. l. 1753). In-12, basane ancienne.

Volume publié par le Chevalier de Monts de Savasse, commandeur de Laumusse (Dauphinois), non cité par Rochas.

N° 101. (Impression de Lyon, Duranti) (Guillelmus). *Rationale divinorum officiorum. Impressum Lugduni per Martinum Huz de botzar,* 1481. Incunable de 271 ff. sur 2 volumes.

Grandes initiales en rouge, gros in-4°, bas. anc. incomplet du feuillet 265, piqûres de vers n'atteignant pas le texte.

— M. Georges BRUEL fait l'historique des régions économiques créées par M. Clémentel, ministre du Commerce.

— M. Capelin lit la note suivante, relative aux noms de lieux du Bourbonnais cités dans l'ouvrage de M. Longnon, récemment paru chez l'éditeur Champion.

Dans l'ouvrage récemment paru: « Les Noms de Lieux de la France », œuvre de M. Longnon, membre de l'Institut, figure un certain nombre de noms bourbonnais.

L'auteur ne s'est pas borné, comme on l'a fait trop longtemps, à rechercher, dans les seules langues classiques, des étymologies hypothétiques. Il s'est lancé résolument dans les régions mal explorées du celtique; aussi, a-t-il agrandi, dans une proportion considérable, la zône de nos connaissances.

En dehors du pourtour méditerranéen, les vocables grecs n'existent plus; ce qui met à néant la légende, vraisemblablement créée de toutes pièces par un esprit ingénieux, d'une colonie hellénique en plein milieu de ce qui est maintenant le

département de l'Allier. Les noms d'origine phénicienne brillent également par leur absence, encore que des imaginations puissantes aient cru remarquer des traces de leur passage dans la montagne bourbonnaise. M. Longnon ne donne aucune étymologie ligure relevée dans la toponymie locale.

Le nom d'Auzon, qui est celui de cours d'eau dans de nombreux départements et qui, chez nous, désigne un ruisseau traversant les communes d'Yzeure, Lusigny, Chézy, dérive de la langue ligure ; c'est l'équivalent du latin Alnus (aulne). De même origine est Artiges, avec le sens de défrichement.

Yzeure, qui a longtemps et sans succès exercé la sagacité des étymologistes, est d'origine celtique. C'est la corruption de l'appellation médiévale Iciodoro, Isiodro (ce qui explique la présence d'un z). Le nom est formé de Duros, forteresse et Iccios, nom propre « Forteresse d'Iccios ».

A vrai dire et sans vouloir s'insurger contre la grande autorité de M. Longnon, on se demande si le dernier mot est bien dit. En anglais, le mot, venu sans altération du saxon, heather, signifie bruyère, ce qui cadrerait avec l'état ancien de la région. Heather, prononcé « ézeur », aurait bien pu se changer, dans le cours des temps, en « izeur ». Mais cette remarque, toute personnelle, n'a que la valeur que l'on voudra bien lui accorder.

Ballore, jadis situé en Bourbonnais, sur la paroisse disparue de Trizy, qu'un caprice de la Loire a placé en Saône-et-Loire, au pied de la côte de Cronat, représente aussi un primitif en durum.

Deneuvre, Donobrium au XII[e] siècle, paraît représenter Donnobriga, « la forteresse de Dunos ». Châtel-de-Neuvre (Allier), qui était à l'époque mérovingienne, le chef-lieu du pagus Donobrensis, devrait s'orthographier Châtel-Deneuvre.

Néris correspond à l'antique Nériomagus, champ de Néron. Noyan dérive aussi du même suffixe magus, champ, Noviomagus. Novios, nouveau.

Cosne dérive de Condate, dont la forme primitive est peut-être Condas et a le sens de confluent. Dans Ebreuil, nous trouvons le suffixe oialos, latinisé en oialum, quelquefois en ogilum, enfin en olium, plantation. Verneuil, dans le même ordre

de choses, signifie plantation d'aulnes, le mot gaulois vernos étant resté dans le langage courant : « verne ».

Ygrande était une paroisse du diocèse de Bourges, à 23 kilomètres de l'ancienne limite de celui d'Autun. Le mot anté-romain ivuranda ou igoranda, exprime une situation voisine des confins de deux cités.

Avec Augy, nous arrivons aux noms gallo-romains formés du suffixe acos, latinisé acus et d'un radical, qui est un nom d'homme d'origine romaine, d'ordinaire un gentilice, c'est-à-dire un nom de famille. C'est à cette forme que se rattache l'immense majorité de noms de lieux, bien qu'ils affectent des formes extrêmement différentes suivant les provinces. Pour le Bourbonnais, nous avons donc Augy, Albiacus, dérivé du cognomen Albius, propriété d'Albius. Aubigny, Albiniacus; Chauvigny, Calviniacus; Fleuriel, Floriacus; Lusigny, Liciniacus; Marcillat, Marcelliacus; Pauliat (?), Pauliacus; Marcenat, Marcenacus. Monsieur Longnon cite Braisne, département de l'Aisne, comme formé de Brennacus, propriété de Brennos; il semble qu'on pourrait considérer Bresnay (Allier), comme procédant de la même origine.

Parmi les noms plus spécialement romains et formés sur des gentilices, M. Longnon cite Marcelange. Belenus, nom d'une divinité gauloise, accentué sur l'antépénultième, fournit l'étymologie de Beaune. Borvo, considéré comme le même dieu que l'Apollon des Grecs et des romains, a servi à dénommer les stations thermales du nom de Bourbon, qui lui étaient consacrées, ainsi qu'on peut en juger par la table de Peutinger, où Bourbon-Lancy est désigné sous le vocable Aquæ Borvonis.

Le mot latin castrum est devenu Châtres (?). Le nom commun vicus, qui indique un centre de population non fortifié, a formé Vicq et combiné avec Novus, Neuvy. Coulanges vient de Colonica, signifiant maison de cultivateur.

Les colonies étrangères, assez nombreuses dans certaines provinces, ne sont représentées dans l'Allier (?), que par Marmagne (?), Marcomannia. Les Marcomans, Mark Manner, hommes des frontières, s'étaient, l'an 6 de l'ère chrétienne, superposés aux Boïens, en Bohême, les retrouver en Bourbonnais, tendrait à prouver qu'une fatalité invincible poussait ces deux peuples à se rapprocher.

Quant aux noms de Chemin de César, Camp de César, etc..., appliqués à des chemins antiques ou de vieilles enceintes, ce sont des dénominations fantaisistes, dont l'archéologue ne doit tenir aucun compte.

Plusieurs noms de lieu rappellent le souvenir des monuments mégalithiques de la Gaule : tel est Pierrefitte, petra ficta.

Indiquant une station balnéaire, nous avons Bagneux, de Balneolas, des industries diverses, La Féline, Figlina (atelier de potier), Ferrières, une forge. Le suffixe latin aria a été combiné non seulement avec les noms de métaux, mais encore avec des noms de plantes pour former des noms de lieux, par exemple Lignerolles, de Linaria, linum (lin). Berbicaria, pacage à moutons, est l'origine de la Bregière.

La prédominance de certaines essences forestières est indiquées par les noms de Prunet, Saulzay, la Faye, la Bouesse.

Dans l'ouvrage qui vient de paraître, M. Longnon n'a traité qu'une partie de la question et ce n'est pas une mince affaire, ni la plus aisée, si l'on songe à la multiplicité des idiomes que met en jeu la toponymie ; il a montré au milieu de ces difficultés qu'il savait allier la sagacité à l'esprit critique.

— Sont présentés à l'admission :

MM. Adolphe Fabre, professeur au Lycée, demeurant à Moulins, 65 rue d'Allier, présenté par MM. Frobert, Chambron et Albert Sarrazin.

Mme Marcel Dupuy, née Yvonne de Castaigner-Chasteigner, demeurant à Moulins, 18, rue Voltaire, présentée par MM. le Dr de Brinon, Chambron, chanoine Clément.

M. Marcel Dupuy, demeurant à Moulins, 18, rue Voltaire, présenté par MM. le Dr de Brinon, Chambron, chanoine Clément.

M. l'abbé Roger Lafaye, demeurant 26, rue de Bourgogne, Moulins, présenté par MM. le Dr de Brinon, Génermont, chanoine Clément.

M. Albert Béhier, trésorier général de l'Allier, 3, avenue Victor-Hugo, Moulins, présenté par MM. le Dr de Brinon, Marcel Génermont, chanoine Clément.

M. Pierre Dubost, docteur en droit, propriétaire à Treteau

(Allier), présenté par MM. Fernand Méténier, Génermont et Gédel.

M. VIROTTE-DUCHARME, percepteur d'Yzeure, 35, rue des Potiers, Moulins, présenté par MM. le Dr de Brinon, Capelin, Georges Bruel.

M. le Dr Antonin MORLET, villa de Cluny, rue de l'Etablissement, à Vichy, présenté par MM. Marcel Génermont, René Chabot, Gabriel Montilliet.

M. Marc SEUILLET, agriculteur à la Vernière, par Diou, présenté par MM. le Dr de Brinon, Delaigue, Georges Bruel.

Mme J. GAGET, professeur au Lycée de Jeunes Filles, à Moulins, rue Denis-Papin, à Yzeure, présentée par MM. le Dr de Brinon, Delaigue, Georges Bruel.

M. BERLAND, notaire, avenue Victor-Hugo, 12, Moulins, présenté par MM. le Dr de Brinon, chanoine Clément, Milcent.

— Sont admis en qualité de membres titulaires :

Mademoiselle Esther PLACE, rue des Jardins-Bas, Moulins.

M. le chânoine BOURDELIER,

M. Léon BURIAS, chartiste-paléographe, 4, rue Sedaine, à Paris-XIe.

M. Georges PERROY, directeur de la Banque Régionale du Centre, 1, avenue Nationale.

M. le docteur Joseph PÉNARD, ex-interne des hôpitaux de Paris, rue des Tanneries, Moulins.

Mlle THOMAS, directrice du Lycée de Jeunes Filles, rue Jeanne-Marie Bourau, à Moulins,

M. Guy DE MONTLIVAULT, chef de bataillon de territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, 8, cours d'Angleterre, Moulins.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

SÉANCE DU 7 MARS 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr DE BRINON

ÉTAIENT présents : MM. BARDET, BONY, Georges BRUEL, CAPELIN, CHAMBRON, Chanoine CLÉMENT, DELAIGUE, Dr FOURNY, FROBERT, GAUTHIER, GÉDEL, GÉNERMONT, GRÉGOIRE, frère GUSTAVE-MARIE, MÉTÉNIER, MILCENT, Mme MONCEAU, Dr MONCEAU, PERROY, QUEYROI, ROY, SABATIER, SARRAZIN, TIERSONNIER.

— Excusés : MM. BUSSIÈRE, RAYMON, THONIER DE LA BUSSERIE.

— Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président évoque la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Renaud de Fréminville, et enregistre avec peine cette disparition d'un de nos anciens membres. La Société adresse ses condoléances à la famille de notre regretté confrère.

— Il est procédé au dépouillement de la correspondance :

Lettre du ministère de l'Instruction Publique accusant réception d'un envoi de Bulletins destinés à diverses Sociétés savantes ;

de M. le vicomte GUY DE MONTLIVAULT ;

de Mlle THOMAS, directrice du Lycée de Jeunes Filles ;

de M. l'abbé BOURDELIER, curé-doyen de Notre-Dame de Montluçon, remerciant de leur admission ;

de M. François BIDAULT, faisant part de son mariage ;

de M. VIPLE, au sujet des conférences.

— M. le PRÉSIDENT lit ensuite en ces termes le compte-rendu des publications reçues depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — Année 1919, 73e volume, 3e de la 5e série.
dans le Sénonais : ses exploitations et ses fonderies dans l'Yonne, une carte permet de suivre les développements de cet important travail. Elle signale la découverte, dans un des ferriers de Mézille (Yonne).

Mademoiselle Augusta Hure étudie l'origine et la formation du fer d'une statuette de Vénus chadyomène de 0m,165 de hauteur. La tête manque. On l'avait crue en calcaire ; mais elle est en terre cuite blanche et d'un modèle très connu, qui se retrouve dans beaucoup de musées, particulièrement celui de Moulins.

— *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.* — 4e série, tome IX, 1920.

La vie agricole sous l'ancien régime dans le Nord de la France, par le vicomte de Calonne. 593 pages.

— *Bulletin de la Société bourbonnaise des Etudes locales.* — N° 3. Janvier-février-mars 1921. Ce numéro contient une monographie intéressante sur Tha Ocroche signée E. Minard, une note de M. J. Usclade sur l'existence du pétrole dans la Limagne et se termine par la note sur les tumuli.

— *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.* — 2e série, T. XXXVI, 1920.

— *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard.*— XLIVe vol., 1920. Ce volume de 300 pages est entièrement consacré aux oiseaux du pays de Montbéliard.

Brochures offertes par M. le comte de Saint-Venant, conservateur du musée du Berry, à Bourges :

1° *Antiques sphéroïdes en bronze à ouverture polaire.* — Monaco, 1908. Une belle planche dans laquelle se trouve une reproduction du sphéroïde de la Ferté-Hauterive.

2° *Le castelas de Belvozet* (*Gard*). — Caen, 1905. (Architecture militaire du XIIe).

3° *Anciens fers de chevaux à double traverse.* — Bourges, 1902. (Moyen-âge).

4° *Un revenant du Chateaumeillant gaulois : Tesson de poterie à cupules perlées* (*époque de la tène*).

5° *Le manuel d'archéologie préhistorique de J. Déchelette et les progrès des études palethnologiques*, par J. DE SAINT-VENANT. — Caen, 1909. Ce travail est consacré au premier volume du manuel de Déchelette.

6° *Les fouilles du vieux château de Barbarie, commune de La Machine* (*Nièvre*), par MM. J. DE SAINT-VENANT et L.-M. POUSSEREAU. — Paris, imprimerie Nationale, 1906.

7° *Pesons de fuseau perlés de l'époque gauloise, en bronze*, par M. J. DE SAINT-VENANT. — Paris, Vigot frères, 1908.

8° *La Nièvre pré et protohistorique*, résumé du Congrès d'Autun, par J. DE SAINT-VENANT. — Le Mans, 1908.

9° *Les premiers âges des métaux dans le Gard*, par M. J. DE SAINT-VENANT. — Le Mans, 1909.

10° *Tailleries de silex du sud de la Touraine.* Inventaire des produits exportés aux temps préhistoriques et carte de leur aire de diffusion, par M. J. DE SAINT-VENANT. Le Mans, 1911. — Il s'agit du Grand Pressigny.

11° *Antiques épingles à bélière*, par M. J. DE SAINT-VENANT. — Paris, 1906.

12° *Dodécaèdres perlés en bronze creux ajouré, de l'époque gallo-romaine*, par M. J. DE SAINT-VENANT. — Nevers, 1907.

13° *Inventaire raisonné des polissoirs néolithiques de Loir-et-Cher, et ateliers industriels qui les alimentaient*, par M. J. DE SAINT-VENANT. Vendôme, 1919.

— M. Frobert, trésorier, donne le relevé des comptes pour l'exercice 1920. L'augmentation du prix du papier et de la main-d'œuvre ont fortement grevé notre budget, qui se solde en déficit. Cette situation fait l'objet d'un examen et donne lieu à des observations diverses formulées par les membres présents. Le projet de budget pour 1921, presenté par M. Frobert, est accepté a l'unanimité.

M. le Président exprime en son nom et en celui de la Société toute entière, ses vifs remerciements à notre dévoué Trésorier.

M. le Président fait ensuite la communication suivante :

« Le *Courrier de l'Allier*, vendredi 25 février 1921, consacre un article biographique à notre compatriote le peintre Armand Guillaumin, spécialisé dans les paysages de la Creuse. Cette notice est reproduite d'ailleurs d'*Excelsior*. Chaque année, y est-il dit, Guillaumin ne se contente point du tiède soleil de la Riviera. Il reste fidèle aux sites nuancés de la Creuse, dont il est le poète ordinaire. Chaque année, il fait son long pèlerinage à Crozant, et sa famille a toutes les peines du monde à le faire renoncer aux neiges et gelées blanches qu'il peint à ravir, sous le fouet du vent glacial. Armand Guillaumin naquit dans une vieille maison de la rue de Rivoli, à quelques pas du Marais, le 16 février 1841. Mais, ce parisien d'occasion avait dans les veines du sang de Bourbonnais. Ses parents revinrent à Moulins, où il fit, jusqu'à seize ans, ses études. Après un stage dans le commerce, puis un essai de peinture décorative, Guillaumin se spécialisa dans les paysages de banlieue, dont il fut le premier à comprendre et à exprimer le pathétique pittoresque. Le remboursement d'une obligation lui permit enfin de se livrer sans entrave à ses goûts artistiques. »

— M. le Président est heureux de signaler la nomination de chevalier de la Légion d'honneur de nos confrères : le Dr Firmin Méplain et M. Victor des Champs de Verneix. Au nom de la Société, il adresse ses compliments aux titulaires de cette distinction bien méritée.

— L'examen de la question de la durée des pouvoirs présidentiels est renvoyée au Conseil d'Administration pour être soumise à un referendum en novembre prochain.

— M. le chanoine Clément soumet à l'approbation des membres présents, un programme de l'excursion projetée.

M. Georges Bruel demande s'il serait possible d'y joindre une visite à la verrerie de Saint-Yorre. Ce désir sera pris en considération, sous réserve du temps dont les excursionnistes auront à disposer.

— M. TIERSONNIER fait les communications suivantes :

Bibliothèque de l'École des Chartes, année 1914. *Autour de la paix d'Arras* (1414-1415), par Léon MIROT.

M. Mirot traite, pages 253 et suivantes, du voyage que fit en France, de juillet à septembre 1414, Nicolas d'Este, marquis de Ferrare. Je renvoie à l'article pour plus de détails. Je noterai seulement ici qu'on est réduit aux hypothèses sur les motifs réels de ce voyage. Voulut-il servir de médiateur entre les partis qui divisaient le royaume de France ? Vient-il en France dans le seul but religieux d'accomplir un pèlerinage à Saint-Antoine de Viennois et, de là, alla-t-il par courtoisie à la cour de Charles VI ? Son voyage fut-il déterminé par des questions de politique italienne et pensait-il traiter avec le duc d'Orléans des questions qui l'intéressaient ? On ne sait.

Toujours est-il qu'il partit en pèlerin, le 28 juin, accompagné de quatre gentilshommes, de quatre chambriers et de quatorze serviteurs. Un de ses compagnons de route, très vraisemblablement, a écrit le récit très détaillé du voyage et de l'itinéraire suivi. On y voit qu'à l'aller comme au retour, il traversa diverses localités bourbonnaises.

Le 21 juillet 1414, il arriva à Saint-Antoine de Viennois et, le lendemain, ses dévotions faites, se mit en route pour se rendre à la cour de France. Il arriva par Marcigny (Saône-et-Loire, arrondissement de Charolles), à *Pierrefitte-sur-Loire* (canton de Dompierre-sur-Besbre), passa par *Garnat-sur-Loire* (canton de Chevagnes), et entra en Nivernais par Port-de-Teinte (canton de Decize, Nièvre).

Au retour, après avoir passé la Loire, à Port-de-Teinte, passa à *Beaulon* (canton de Chevagnes), à *Pierrefitte*, et sortit de notre actuel département pour repasser à Marcigny.

Il m'a semblé intéressant de noter ce passage du prince italien dans quelques-unes de nos paroisses et de dédier ces renseignements aux futurs auteurs de monographies paroissiales et communales de notre province. »

M. Tiersonnier donne connaissance du passage d'une lettre du 23 novembre 1689, adressée par le Père Claude-François Menestrier, de la Société de Jésus, à un de ses arrière-grands-oncles, Etienne de Nully (1641 † 1699), chanoine de la cathédrale de Beauvais, érudit historien, qui a laissé pour l'histoire du Beauvaisis de nombreux travaux, qui furent continuée par son neveu, Simon Tiersonnier, seigneur de Quennefer et autres lieux (1680-† 1750), conseiller au bailliage et siège présidial de Beauvais.

Dans cette lettre, le P. Ménestrier (1631- † 1705) parle d'un vitrail de l'église des chanoines de Creil (comté de Clermont en Beauvaisis), où étaient représentés Robert de Clermont, fils de saint Louis, et Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon, sa femme, à qui le Bourbonnais était venu par sa mère, Agnès de Bourbon (famille de Dampierre-Bourbon).

Il parle également de la chapelle du château, construite par Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, duc de Bourbonnais, et par

Anne de France, sa femme, fille aînée du roi Louis XI; de leurs armoiries et de leurs chiffres «P. A.» avec des entrelacs, qui les lient, chiffres qui se voyaient en plusieurs endroits.

Dans ces chiffres et leurs entrelacs, il faut évidemment voir des répliques des chiffres qui nous sont bien connus par les spécimens qui existent encore à Moulins.

La lettre en question a été publiée en 1912, par Dom Dénis, bénédictin de l'abbaye de Solesmes, dans l'ouvrage suivant : *Lettres autographes de la collection de Troussures* (Paris, Honoré Champion et Beauvais, Imprimerie départementale de l'Oise, p. 250-251. Publication de la Société Académique de l'Oise, Documents, tome II).

M. Tiersonnier ne peut dire si les documents héraldiques et artistiques cités dans la lettre du P. Menestrier existent encore aujourd'hui.

« Le Père Ménestrier au chanoine Etienne de Nully,

« Paris, 23 novembre 1689.

« Monsieur,

. . . .

« J'ay vu la vitre de Creil, dans l'église des chanoines, un peu à costé de l'autel vers l'Epistre; c'est Robert de Clermont, fils de saint Louis, et tige de nos Rois, avec sa femme Béatrix de Bourgogne, qui estant dame de Bourbon par sa mère, Agnès de Bourbon-L'Archembaud, en portoit le nom et les armes, laissant le nom de Bourbon à ses descendants.

« La chapelle du chasteau est de Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, et de Madame Anne de France, fille aynée du Roy Louis Onze. Leurs chiffres P et A se voyent en divers endroits avec des entrelacs qui les lient. Ce sont les armoiries de cette Princesse que vous avez vues avec un demy baston de gueules, parce qu'elles partissoient ses armoiries avec celles de son Mary en cette manière (1); comme c'estoient les mesmes pièces et les mesmes émaux, les armoiries du mary faisoient le parti avec la brisure, et l'autre moitié les siennes; il auroit fallu tirer un trait pour les distinguer en cette manière (2).

« Voilà, Monsieur, ce que j'ay remarqué sur les demandes de vostre lettre; je désire que ma reponse à vos doutes vous donne la satisfaction que vous désirez et que vous soyiez persuadé que je suis, avec tout le respect que je dois,

« Monsieur,

« vostre très humble et obéissant serviteur,

« MENESTRIER, de la Compe de Jésus. »

— M. MILCENT donne lecture de l'analyse qu'il a faite de l'ou-

(1) A cet endroit de sa lettre, le P. Menestrier a dessiné un croquis des armoiries en question.

(2) Ici se trouve le dessin corrigé par lui des mêmes armoiries.

vrage de M. Gagnon sur le *Métayage en Bourbonnais* depuis 1789, question d'un haut intérêt pour notre pays et qui excite toujours la plus vive curiosité.

— M. le chanoine Clément entretient la Société des études de nos compatriotes à notre grande école nationale des Chartes et des thèses de Mlle Cécile Ducaffy et de Mlle Renée Flachaire de Roustan, qui toutes deux sont sorties en bon rang, avec le diplôme d'archiviste paléographe. Le Bourbonnais y est encore représenté par notre jeune confrère, M. Léon Burias, frère de notre autre confrère, M. le curé-doyen de Busset.

Puis, il attire l'attention de notre compagnie sur quatre des remarquables panneaux de peintures du musée de Moulins. Il s'agit des primitifs donnés par M. Rambourg. Notre confrère fait observer que les panneaux consacrés à des scènes de la vie de saint Etienne et qui dont dus à un artiste de l'école de Bruges, n'occupent pas au musée la place qui leur convient. C'est ainsi que le numéro 4 doit être placé au 3e rang; et que celui qui occupe celui-ci doit venir en quatrième place. Il s'agit en effet, dans le panneau qui doit être au troisième rang, de la découverte des corps de saint Etienne, de Gamaliel, de Nicodème et d'Abibon, fils de Gamaliel, et dans le quatrième panneau, la mise au même tombeau des corps de saint Etienne et de saint Laurent, réunis dans des circonstances curieuses, que rapporte la *Légende dorée*. Dans ce dernier panneau, le peintre a représenté la fille de l'empereur, ce prince, et lui-même, avec son nom inscrit sur le col de son vêtement.

— M. Georges Bruel continue la communication très documentée qu'il a consacrée à la xviie région économique.

— Sont proposés à l'admission :

M. Jean Gotteland, inspecteur d'Académie, présenté par MM. le Dr de Brinon, Capelin, Georges Bruel.

M. Marcel Chambalous, libraire, successeur de M. Louis Grégoire, rue François-Péron, présenté par MM. le Dr de Brinon, chanoine Clément, Louis Grégoire.

M. Antonin Pointet, propriétaire à Saint-Gérand-de-Puy, demeurant 33, avenue d'Orvilliers, présenté par MM. le chanoine Clément, Capelin, Louis Grégoire.

M. RAYNAUD, directeur d'Ecole à Moulins, rue Louis-Blanc, présenté par MM. Bruel, Viple, Bardet.

M. Lucien LAMOUREUX, avocat, député de l'Allier, demeurant 22, rue de Rivoli, Paris (IVe), présenté par MM. le Dr de Brinon, Chambron, Georges Bruel.

M. Georges VALOIS, docteur en médecine, 23, rue Bréchimbault, présenté par MM. le chanoine Clément, Chambron, Georges Bruel.

— Sont admis comme membres titulaires :

M. Adolphe FABRE, professeur au Lycée, demeurant à Moulins, 65, rue d'Allier.

Mme DUPUY, née Yvonne de Castaigner-Chasteigner, demeurant à Moulins, 18, rue Voltaire.

M. Marcel DUPUY, demeurant à Moulins, 18, rue Voltaire.

M. l'abbé Roger LAFAYE, demeurant 26, rue de Bourgogne.

M. Albert BÉHIER, trésorier général de l'Allier, 3, avenue Victor-Hugo, à Moulins,

M. Pierre DUBOST, docteur en droit, propriétaire à Treteau (Allier).

M. VIROTTE-DUCHARME, percepteur d'Yzeure, 35, rue des Potiers, Moulins.

M. le Dr Antonin MALLET, villa de Cluny, rue de l'Etablissement, à Vichy.

M. Marc SEULLIET, agriculteur, à la Vernière, par Diou.

Mme J. GAGET, professeur au Lycée de Jeunes Filles, à Moulins, rue Denis-Papin, à Yzeure.

M. BERLAND, notaire, avenue Victor-Hugo, 12, Moulins.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.



Le Gérant : E. REVÉRET.

LES IMPRIMERIES RÉUNIES, MOULINS



PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 4 AVRIL 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE D^{r} DE BRINON

ETAIENT présents : MM. BARDET, BERLAND, Georges BRUEL, CAPELIN, CHAMBRON, FAULQUIER, GAUTIER, GÉDEL, GÉNERMONT, MILCENT, MONNAC, PERROY, QUEYROI, SARRAZIN. — Excusés : MM. le Chanoine CLÉMENT, DELAIGUE, Adolphe FABRE, Mme MONCEAU, TIERSONNIER.

— Lecture est faite du procès-verbal de la précédente séance, qui est approuvé.

— M. le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à notre nouveau confrère, M. Berland.

— Il est procédé au dépouillement de la correspondance :

Lettres de MM. BÉHIER, trésorier général ; BERLAND, notaire ; Adolphe FABRE ; abbé R. LAFAYE, aumônier du Lycée Banville ; Dr A. MORLET, remerciant de leur admission.

— M. le PRÉSIDENT tient la Société au courant de la question des conférences. Les ressources nécessaires pour alimenter le budget pourraient provenir soit de la constitution d'une société autonome, composée de membres payant une cotisation annuelle (dans ce cas, les conférences seraient gratuites) ; soit d'un droit d'entrée, recouvré à chaque conférence ou par abonnement. A ces recettes pourraient se joindre quelques ressources éventuelles : tombola, cartes postales, etc. En ce qui con-

cerne les conférenciers, diverses offres nous ont été faites aimablement par MM. le chanoine CLÉMENT, Georges BRUEL, VIPLE et BARDET.

Les membres présents émettent leur avis: MM. Georges BRUEL, MILCENT et CHAMBRON échangent diverses observations relatives à la marche à suivre.

— M. le PRÉSIDENT donne lecture des articles intéressant le Bourbonnais, parus dans lés publications reçues.

I. — *Mémoires de la Société Eduenne.* Nouvelle série, t. 44e, premier fascicule, 1920.

Ce numéro contient une note sur la légende de saint Emiland, de M. A. de Charmasse, et la suite du travail de M. P. Montarlot sur les émigrés de Saône-et-Loire. Parmi les noms cités, plusieurs intéressent le Bourbonnais:

Amable Charles comte des Ulmes, chevalier seigneur de Tor y, né le 5 mars 1745, au château de Torcy (commune de Beaulon), de Pierre-Marie des Ulmes, chevalier, et de Françoise de Champs de Salorge, demeurant à Moulins et au château de Torcy. Il avait épousé Bénigne-Françoise Léveillé du Fournoy et l'avait perdue le 17 février 1790. Il fut porté à tort comme émigré dans le district de Bourbon-Lancy, où il avait des biens.

Ferdinand-Alphonse-Honoré de Digoine, marquis du Palais, né le 16 mai 1750, de Claude-Ferdinand et de Marie-Françoise Tugghe, marié (1776, 16 juillet) à Thérèse Joliaud.

Pierre-Marie-Thérèse Dormy, chevalier baron de Vesvre et de Beauchamp, né le 8 mars 1741, de J.-B.-Auguste et d'Eléonore-Josèphe de Faubert, marié en 1769, à Jeanne-Charlotte-Claire Damedor.

François-Amable-Charles du Buysson, chevalier comte des Aix, seigneur d'Ambly et de Chambon, né en 1747, de Pierre et d'Anne-Charlotte de Monestay-Chazeron, demeurant au château des Aix et à Moulins, maire de Treban au début de la Révolution. Il avait épousé, le 29 janvier 1781, Marie-Madelaine-Charlotte du Crozet de Cumignat, fille de François-Florimond et de Louise-Charlotte de Barentin-Montchal. Ils subirent une détention de 28 à 30 mois et, bien que n'ayant pas émigré, furent portés sur la liste des émigrés à Bourbon-Lancy.

II. — *Annales de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire.* 2e série, t. 39, 63e vol. de la collection. 1920, Saint-Etienne.

III. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1919.

IV. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.* Tome 17e, 3e fascicule, 1915-1916. — Un membre de cette Commission a établi sur des pièces notariées quelle était la mai-

son natale de sainte Chantal. Jeanne-Françoise Frémyot est née à Dijon le 23 janvier 1572. C'est une maison appartenant actuellement à M. Perrenet (nº 5, rue du Palais), et où avaient vécu, pendant tout le XVIe siècle, le bisaïeul, l'aïeul et le père de Jeanne-Françoise. Sa mère y est morte en 1573, et elle y a été élevée pendant au moins 10 ans par sa tante maternelle. Ce n'est pas un hôtel, mais une grande maison bourgeoise. Ce lieu de naissance n'avait pas encore été bien déterminé.

V. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*. T. 17, 4e fascicule, 1916-1918.

VI. — *Revue des Etudes historiques*. 88e année, octobre-décembre 1920.

VII. — *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*. 1918-1920.

VIII. — *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique*. Année 1919, 2e livraison.

Je note, dans ce numéro, un article de M. Oscar Montelius sur les objets d'or de l'âge du bronze découverts en Suède. Les bijoux découverts à Rongères (Allier), ont été certainement, suivant M. Montelius, importés de l'Allemagne du Nord, centre de leur fabrication.

Outre le compte rendu des fouilles de Tunisie, Algérie et Maroc, il y a lieu de signaler une série de travaux fort intéressants sur l'Allée couverte de Cléry-en-Vexin, sur des rouelles de plomb, sur les découvertes faites dans l'enceinte du Mont Afrique, près Dijon, sur la mosaïque de Pèbre (Var), sur le martyrium de Saint-Denis, sur l'église Saint-Martin de Moissac, sur une tradition d'atelier chez les Van Eyck. Le dernier article de M. le comte Paul Durrieu a trait à l'épigraphie des tableaux de ces peintres flamands. Les lettres de ces inscriptions sont remarquables par le mélange des formes grecques et latines : mélange qui permet de dépister les faussaires.

IX. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. T. 47, 6e livraison, novembre-décembre 1920.

X. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Comptes rendus des séances de l'année 1920. Bulletin de septembre-octobre 1920.

Nous trouvons dans ce numéro, un très curieux dessin relevé dans la caverne des Trois-Frères, à Montesquieu-Avantès (Ariège), par M. le comte Begouen. Le personnage représente probablement un sorcier, et se présente sous l'aspect d'un homme nu, marchant le corps fortement incliné en avant et les jambes ployées ; il tient les mains accolées, dans le geste qu'on appelle « faire le beau ». Le bas des reins est orné d'une queue de cheval, et la tête surmontée d'une ramure de cerf, avec deux oreilles longues, velues et dressées. Cette peinture se trouve sur la paroi terminale de la salle qui fait le fond de l'étage inférieur de la caverne, à plus de 400 mètres de l'entrée. La salle où

on la voit est recouverte de dessins représentant des animaux, dessins dont la majorité est nettement magdalénienne.

XI. — *Revue de Saintonge et d'Aunis.* 39e vol., 5e livraison, Saintes, 1920.

XII. — Raoul Montandon, *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques, époque préhistorique, protohistorique et gallo-romaine. France.* — 1 vol. Bourgogne, Dauphiné, Franche-Comté, Nivernais, Provence, Corse, Savoie. 1917.

2. Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile de France, Lorraine, Normandie, Picardie. 1920.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Tiersonnier, informant la Société de la distinction dont vient d'être l'objet le baron de Trétaigne, un de nos membres. Dégagé de toute obligation militaire par son âge, mais étant sous-intendant militaire de l'armée territoriale, il a fait toute la campagne, et, après plusieurs citations et la croix de guerre, il a été promu officier de la Légion d'honneur pour ses services militaires. Sa famille est originaire de Montluçon et la terre de Trétaigne est située sur la Chapelle-Aude.

— M. Tiersonnier adresse également les notes suivantes :

«... Je lis dans notre Bulletin, numéro du 1er trimestre 1921, page 65, ce qui est dit de « Blandine de Bourbon-Busset, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers (1774-1788). Au lieu de Blandine, traduisez Claudine et vous aurez la clef du problème.

« Il s'agit d'une fille de Louis de Bourbon, comte de Busset, etc... et d'Henriette-Mauricette de Pennancoët de Keroualle. Cette fille figure dans la généalogie de la maison de Bourbon par Dussieux. C'est :

« Louise-Claude de Bourbon, née à Busset, en décembre 1720, religieuse bénédictine au Cherche-Midi à Paris, où elle fit profession le 17 septembre 1740, sous le nom de sœur Sainte-Placide. Elue prieure de cette maison, le 7 mars 1771 (Gazette de France), elle fut ensuite abbesse de Sainte-Croix, au diocèse de Poitiers, en novembre 1778, et mourut le 3 novembre 1788.

« Si on consulte le *Répertoire de la Gazette de France* (1631-1790) du Marquis des Granges de Surgères, Paris, Leclerc, 1902, on trouve sur cette religieuse les renseignements suivants :

« 1771. La Dame de Bourbon-Busset, religieuse du monastère « du Cherche-Midi, est élue le 7 mars par sa Communauté, « prieure perpétuelle de cette maison (Gazette, n° du 15 mars « 1771).

« 1779. La dame de Bourbon-Busset, prieure du Cherche-Midi, « est nommée à l'abbaye de Sainte-Croix, ordre de Saint-Benoît, « diocèse de Poitiers (Gazette, n° du 12 novembre 1779). »

« Donc, de deux choses l'une : ou le comte de Fleury a lu Blandine au lieu de Claudine, ou les Archives de la France monastique ont imprimé à tort Blandine.

« En tous cas, des renseignements ci-dessus résulte que Blandine doit être lu Claudine et qu'il s'agit de la religieuse qui avait reçu au baptême les prénoms de LOUISE-CLAUDE. Comme elle naquit, d'après Dussieux, à Busset, en décembre 1720, on doit pouvoir trouver, dans les registres de cette paroisse, le baptême de cette enfant et vérifier que Blandine est bien une erreur, comme semblent le prouver les renseignements ci-dessus, puisés à deux sources distinctes. Dussieux doit être dans le vrai, car il a eu accès aux archives familiales de Bourbon-Busset et le Marquis du Prat, qui avait un culte pour les Bourbon-Busset, et lui a fourni tous les éléments de la généalogie de cette branche, n'aurait pas laissé passer les prénoms Louise-Claude s'il avait fallu les remplacer par celui de Blandine. »

— M. MILCENT donne lecture du résumé qu'il a fait du travail du Vicomte de Calonne : « La Vie Agricole sous l'Ancien Régime, dans le Nord de la France. » Cette étude sera publiée dans le « Bulletin ».

— M. le PRÉSIDENT rend compte des résultats de l'enquête sur les vestiges préhistoriques du Bourbonnais.

— Les correspondants qui ont répondu à l'appel publié par la presse sont : MM. l'abbé SARRASSAT, curé de Beaune ; MAUZAT, à Commentry ; l'abbé MALVIELLE, curé de Couzon ; GUILLAUMIN, à Gipcy ; André CHOISY, et MOREL, à Montaigut-le-Blin ; MONTAGNE, juge de paix ; ARGENTON, à Neuilly-le-Réal ; abbé PÉPIN, à Valigny ; BARDET, à Moulins.

La Société est très reconnaissante de cette collaboration volontaire, dont elle les remercie, et fait de nouveau appel à toutes les bonnes volontés.

— M. BARDET fait circuler plusieurs outils de pierre taillée, trouvés par lui, à savoir : plusieurs haches, découvertes aux Revers, commune de Cusset ; un superbe casse-tête en arkose, trouvé dans la même région ; une pointe de pique en silex, provenant de Naves.

Les membres présents expriment leur admiration et remercient M. Bardet.

— M. le Président annonce qu'il compte compléter les résultats déjà obtenus par l'étude des documents parus en Bourbonnais et la révision des objets du Musée.

— M. Georges BRUEL termine sa communication sur les régions économiques et M. le Président, ainsi que les membres présents, lui décernent les éloges bien mérités que comporte son travail, qui sera publié ultérieurement.

— Ouvrages donnés à la bibliothèque :

1° — Don de la Société Bourbonnaise des Etudes locales, par l'intermédiaire de M. Bardet, instituteur public, rue du Jeu-de-Paume : *Vestiges préhistoriques recueillis dans la région de Gannat*, par Georges Guillon, 1913. Brochure de 21 pages, ornée de 21 gravures représentant des instruments préhistoriques. L'auteur fait l'inventaire des silex taillés et polis qui ont été trouvés dans l'arrondissement de Gannat et de quelques objets en bronze ; il y a là une très belle collection de haches polies trouvées dans la plaine de Biozat, Poëzat et Charmes. L'auteur fait remarquer que les pierres taillées se trouvent plutôt dans la région montagneuse : Bègues, etc.

2° — *Essai sur la condition de la classe agricole en Brie, aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*. Thèse soutenue à l'école des Chartes par Mlle Cécile DUCAFFY, élève de la promotion de 1920. (Par l'intermédiaire de M. le chanoine Clément.)

3° — *Etude sur la vie de saint Honorat, de Raimon Féraut*. Thèse de l'école des Chartes, soutenue par Mlle Renée FLACHAIRE DE ROUSTAN. Paris, Alphonse Ficard, 1921. (Par l'intermédiaire de M. le chanoine Clément.)

4° — Don de M. SÈQUE, membre de la Société : une feuille de Cassini entoilée : *le Bourbonnais*. Cette feuille va de l'Est à l'Ouest, de Bourbon-Lancy à Couleuvre, et du Nord au Sud, de Decize à Neuilly-le-Réal. — Une carte (papier) : *Le pays de Bourbonnais* (sans date).

— Sont présentés à l'admission :

M. LAVAULT, proviseur au Lycée Banville, par MM. le Dr de Brinon, Georges Bruel, Chanoine Clément.

Mlle Renée FLACHAIRE DE ROUSTAN, archiviste paléographe, 7, rue de l'Observatoire, Paris-VIe, par MM. le Dr de Brinon, Génermont, Chanoine Clément.

M. Paul HERBLAY, artiste-peintre E. B. A., 6, place de la Bibliothèque, Moulins, par MM. le Dr de Brinon, Chanoine Clément, Queyroi.

M. Charles MATHÉ, agriculteur, à Belle-Croix, Yzeure, par MM. le Dr de Brinon, Génermont, Gédel.

M. Louis GALFIONE, peintre-décorateur, place de la République, à Moulins, par MM. le Chanoine Clément, Chambron et Génermont.

— Sont admis en qualité de membres titulaires :

M. Jean GOTTELAND, inspecteur d'Académie ;

M. Marcel CHAMBALOUS, libraire ;

M. Antonin POINTET ;

M. RAYNAUD, directeur d'école ;

M. Lucien LAMOUREUX, avocat, député ;

M. Georges VALOIS, docteur en médecine.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et demie.

SÉANCE DU 2 MAI 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR DE BRINON

ETAIENT présents : MM. BÉHIER, Georges BRUEL, CHAMBRON, chanoine CLÉMENT, abbé DUMONT, GÉDEL, GÉNERMONT, M[me] MONCEAU, D[r] MONCEAU, MORAND, René MOREAU, PERROY, QUEYROI, RENARD, ROY, SARRAZIN, VIROTTE-DUCHARNE.

— Excusés : MM. BARDET, CAPELIN.

— Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président souhaite la bienvenue à nos nouveaux confrères, MM. Béhier, Renard et Virotte-Ducharne, et donne connaissance des lettres de remerciements qu'il a reçues de MM. Gotteland, Lamoureux et Raynaud, à la suite de leur admission.

Il rend compte ensuite en ces termes des publications reçues depuis la dernière séance :

N° 1. — *Bulletin de la Diana.* Avril-juin 1920. T. XX, n° 6.

Ce numéro de 379 pages est consacré aux chanoines de Notre-Dame de Montbrison. Cette étude est de M. Beyssac. Parmi les chanoines, nous trouvons quelques Bourbonnais. D'abord, trois membres de notre famille ducale : Hector de Bourbon, 1482-1502 ; Pierre de Bourbon, 1488-1496, et Renaud de Bourbon, 1467-1482. Ce dernier portait : *d'argent, à une bande d'azur semée de France, chargée d'une cotice de gueules en bande.* Odoart de Buffevent, doyen de 1534 à 1537, Pierre

des Escures, 23e doyen de Montbrison, de 1514 à 1534; représente le clergé à l'assemblée des Etats tenue à Montbrison, le 15 déc. 1517. Pierre de Germigny (M. Beyssac le qualifie Bourbonnais à la table), prêtre de l'Hôtel-Dieu de Montbrison dès 1415, premier sacristain et chanoine. (Ce nom est inconnu en Bourbonnais.) Jean Griffet, mort le 24 avril 1557. Gilbert de la Fin, abbé de la Bénisson-Dieu, mort le 14 août 1540, fils de Jean Ier, seigneur de Beauvoir, et de Catherine de la Roche (Des Gozis). Emmanuel-François-Philippe de Lingendes, fils de Jean et d'Angélique de Laval, neveu de Jean de Lingendes, évêque de Mâcon de 1650 à 1665; succède comme doyen à Mathieu Girard, le 9 août 1665, résigne le 29 juillet 1666 et meurt avant le 14 mars 1667. Jean Petit-Dé, évêque de Mende (1474). L'auteur le qualifie Bourbonnais à cause de ses fonctions de conseiller auprès de Jean II.

N° 2. — *Registre des causes civiles de l'officialité épiscopale de Paris* (1384-1387), publié par Joseph Petit, archiviste aux Archives nationales. Table alphabétique dressée par Paul Marichal, archiviste aux Archives nationales. Paris, imprimerie Nationale, MDCCCCXIX. Un vol. de 660 pages avec la table.

Un nom à relever dans ce registre (peut-être n'est-ce pas le seul) est celui d'un médecin du duc Louis II, qui cumulait cette charge avec celle de médecin du duc de Bourgogne. Ce vénérable ancêtre de notre corps médical s'appelle Robert d'Allemagne (*Robertus de Alamannia*); il était maître en médecine « *magister in medicina et dominorum ducum Burgondie et Borbonie physicus* ». Le 17 novembre 1384, il vient certifier sous la foi du serment que le Révérend Guillaume de Chambliac, prieur du prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville, est malade en sa maison d'un flux de ventre, et ne peut en sortir sans danger de mort, ni à pied ni à cheval.

N° 3. — *Répertoire des Travaux de la Société de statistique de Marseille*. T. 48e, 1911-1920, 2e partie.

N° 4. — *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. T. XXI, 4e fascicule, 1920. Ce numéro contient une généalogie de la famille Couturier de Fournoüe, par M. H. de Lavillatte.

N° 5. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*. 69e année. T. XIII, octobre-décembre 1920.

N° 6. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*. T. XXXII, 1914-1920.

N° 7. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*. 1919-20. 170e année, 6e série. T. XVII, Nancy.

N° 8. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. T. XLVIII, 1re livraison. Périgueux, janv.-février, 1921.

N° 9. — *Report on the progress and condition of the United States National Museum for the year ending June* 30 1920. *Smithsonian Ins-*

titution. Washington. — A noter dans ce volume deux photographies représentant les squelettes montés du *Brontotherium Hatcheri* et du *Tylosaurus proriger:* un mammifère et un saurien des races éteintes.

N° 10. — *La Région du Centre*, organe officiel de la 17e région économique : Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire et Corrèze. 1re année, n° 1, mars-avril 1921. — La couverture de ce numéro inaugural nous présente, avec la carte de la région économique, les silhouettes accolées de Clermont-Ferrand, capitale de la 17e région, d'un viaduc et d une usine, symboles de l'activité des transports et des industries. — En tête du numéro, M. Clémentel lui-même nous décrit la genèse de son œuvre, et une planche réunit sous nos yeux les figures des organisateurs : MM. Clémentel, Maurice Chalus, Paul Bouju, Roger Fighiera et Charles Mathiot. Nous trouvons ensuite le compte rendu de la séance du 7 janvier 1921 du Comité régional. Comme annexes au procès-verbal, la *Revue* nous donne le texte d'un projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique la construction à faire d'un chemin de fer entre Sembadel et Massiac par Brioude, rectification de la ligne de Bordeaux à Lyon ; 2° les résultats du concours pour le canal latéral à l'Allier, par notre collègue M. Georges Bruel ; 3° une note sur le musée commercial d'échantillons de la 17e région ; 4° l'étude sommaire d'un canal de la Dordogne à l'Allier, par la vallée de la Cère et de l'Alagnon ; 5° une autre sur les relations ferroviaires entre Clermont-Ferrand et Bordeaux, et enfin sur la banque populaire de la 17e région.

Nos 11, 12, 13 et 14. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Nouvelle série : nos 42, 43, 44 et 45. Toulouse, 1913, 1914, 1915 et 1919. — Ces quatre gros fascicules renferment des études d'art et d'archéologie très intéressantes. Des reproductions photographiques très bien venues en augmentent encore l'intérêt. Nous signalerons dans le préhistorique les statues de bisons du lac d'Audoubert. Ces statues en argile se trouvent au fond d'une grotte d'un accès très difficile. Cette grotte, située à Montesquieu-Avantès (Ariège), présente en outre des gravures d'animaux, p. 61, n° 42. — Une étude sur le portrait numismatique de Vercingétorix, avec reproduction de monnaies, p. 47, n° 44. — Dans l'archéologie religieuse, une mise au tombeau, du XVe siècle, avec photographie, p. 361, n° 45. — Enfin, dans un travail de M. Alb. de Puybusque, sur « une ambassade au Maroc sous Louis XIV », je trouve un nom bourbonnais défiguré par une mauvaise lecture. L'ambassadeur se nomme François Yzarn, marquis de Saint-Amans ; il est envoyé, en 1682, auprès du roi de Maroc pour obtenir la confirmation d'un traité de paix qu'un ambassadeur extraordinaire de ce souverain était venu conduire en France en 1681. L'ambassadeur de Louis XIV emportait des présents pour Mouley-Ismael. Une pièce originale nous a conservé la composition de ces présents. En tête vient un lot de 16 vestes de différents brocarts,

2 fusils, 4 paires de pistolets, 2 pendules et 6 montres, le tout se montait à la somme de 8.461 livres, et, par sa lettre du 7 juillet 1682, le roi ordonnait à mestre Estienne de Gigannot, s[r] de Bartillat, garde de son trésor royal, de payer cette somme comptant au commis à l'exercice de la charge de trésorier général de l'argenterie, mestre Pierre de Soubeyran. — L'erreur de lecture saute aux yeux pour quiconque a l'habitude des noms du Bourbonnais. Le garde du trésor royal est Etienne Jehannot de Bartillat, fils de Nicolas, châtelain de Montluçon, et de Marie Lartaud. Né en 1610, il a été successivement trésorier général, secrétaire d'Anne d'Autriche, *garde du trésor royal*, et conseiller d'Etat. Mort en 1702; il avait épousé Catherine Lucas.

N° 15. — *Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 1920, Vesoul.

— Les ouvrages suivants ont été offerts à la Société :

Monographie économique de l'Allier, par Paul Gutton. 1918. Moulins, Imprimerie du « Progrès », 1919.

Brochure de 136 pages, avec 3 cartes, dont une carte géologique en noir.

Cette brochure nous est envoyée par M. le Préfet de l'Allier, à qui j'ai exprimé nos remerciements.

Offerts par l'éditeur Plon-Nourrit :

Histoire de la Nation française, par G. Hanotaux. — T. I, Géographie humaine de la France, par Jean Brunhes ; T. III, Histoire politique de la France, des origines à 1515, par Imbart de la Tour.

Ces deux tomes, publiés par la Société de l'Histoire Nationale sous la direction de M. G. Hanotaux, sont les premiers de l'ouvrage qui se compose de 15 volumes et dont les prochains viendront bientôt, nous en avons bon espoir, enrichir notre bibliothèque.

— M. le Président donne lecture de lettres de nos confrères relatives à des visites de tumuli :

M. Sabatier s'est rendu au domaine des Grillets, près Aurouër, appartenant à M. Colin. A 200 mètres de l'habitation, au milieu d'une plaine, se trouve un monticule de forme arrondie, de 10 mètres environ de diamètre, entouré d'un fossé qui se prolonge à l'ouest, pour former une pièce d'eau rectangulaire. M. Colin a découvert dans ce fossé un poignard en fer d'une longueur de 0 m. 50, et dans les environs un autre poignard, des débris de poterie et deux silex. Il ne croit pas que des fouilles aient été pratiquées, mais se propose d'en faire exécuter prochainement.

M. l'abbé Sarrassat, curé de Beaune, donne des détails sur deux mottes signalées par lui dans sa paroisse, et dites des Garnes et de Sallebrune : dans la première, il a découvert une enceinte murée de 20 ares de superficie dans laquelle une partie de 20 mètres carrés est recouverte en dessous du sol d'une couche de pierres et de ciment à surface plane. La seconde, dont la circonférence a 10 mètres de diamètre, est entourée de fossés et percée de conduites d'eau en divers sens.

M. Mauzat donne la carte des deux mottes de Commentry.

— En ce qui concerne l'organisation des conférences, M. le Président a reçu les réponses des établissements scolaires qui accepteraient de payer un droit d'entrée, et une lettre de M. Viple. On peut envisager des conférences payantes ou des conférences gratuites, dont les frais seraient couverts par des cotisations, ce qui suppose, semble-t-il, la constitution d'une nouvelle société. La décision, après un échange de vues, est renvoyée aux bureaux réunis de la Société d'Emulation et de la Société Bourbonnaise des Etudes locales, de même que le soin de présenter des conférenciers.

— M. Bardet a exprimé le désir que la bibliothèque de la Société soit ouverte le jeudi, au lieu du samedi, pour la commodité des membres de l'enseignement. Le Conseil d'Administration, après avoir accepté le changement, s'entendra avec le Bibliothécaire.

— Exposant les conclusions du rapport sur les sociétés qui ont cessé d'envoyer leurs publications, M. le Président propose de supprimer le service du « Bulletin » aux sociétés qui n'ont pas répondu à notre réclamation. Cette proposition est adoptée.

— Une exception est admise cependant, à la demande de M. Bruel, pour les sociétés des régions dévastées qui ont cessé leurs envois par le fait de la guerre.

— La parole est ensuite donnée à M. le Chanoine Clément, qui fait passer sous les yeux des membres de la Société une superbe photographie du primitif de l'église d'Autry-Issards. Ce précieux tableau, qui était peint sur bois, a été transporté sur toile par les soins de M. Brisson, rentoileur des Musées Nationaux. C'est une œuvre remarquable de l'école française, qui avait attiré l'attention des membres de la Société Française,

lors de son Congrès, tenu à Moulins en 1913. Notre confrère en avait obtenu le classement et la restauration. Son étude fera l'objet d'une description plus complète de la part de notre confrère.

Celui-ci montre aussi un dossier de gravures, dessins, photographies relatives aux monuments que doivent visiter les excursionnistes de notre compagnie à Abrest et à Busset. Les dessins originaux de M. Bariau font revivre les châteaux du Chaussin et de Bourbon-Busset tels qu'ils étaient dans la première moitié du XIXe siècle.

Revenant aux tumuli, notre confrère signale l'existence d'une salle souterraine dans la motte dite d'Arpheuilles-Saint-Priest, mais qui en réalité est située dans la commune de Tarjet, et qui n'a aucun des caractères d'un tumulus; puis il appelle l'attention de la Société sur une salle souterraine située à Moulins, sous la maison de la place d'Allier occupée actuellement par le café des Alliés. Cette salle, dans laquelle on descend par un puits, a une cheminée communiquant avec une cheminée de la maison.

— M. Morand rappelle qu'il existe à Sanssat deux tumuli; l'un d'eux a un noyau avec chemin circulaire; l'autre renferme une salle intérieure assez petite.

M. Morand remet ensuite à la Société son travail sur l'Amiral Guillouët d'Orvilliers, pour lequel il a utilisé, avec divers documents découverts par lui, les notes de notre regretté confrère, M. Flament. A ce manuscrit sont joints une lettre autographe de d'Orvilliers et la photographie d'un portrait de lui non encore publié. Ce portrait, qui est en la possession de la famille de d'Orvilliers, se trouvait au château de Givry, commune de Bresnay. Son propriétaire, M. le Comte d'Esclaibes, l'a transporté dans son château de Mont-Saint-Eloy. D'Orvilliers est représenté avec ses insignes d'amiral et montrant du doigt la flotte anglaise qui fuit.

M. le Président remercie M. Morand de son important et intéressant travail et de ses dons.

— La parole est donnée à M. BRUEL:

M. Georges Bruel signale un passage du rapport de M. Ma-

thiot au Comité de la XVIIe région économique (séance du 7 janvier 1921), au sujet des relations directes Clermont-Ferrand-Alsace, qui sont à établir, où il est question du prolongement de la ligne ferrée Riom-Vichy par Lapalisse vers Paray-le-Monial ou de celle de Gannat-La Ferté-Hauterive vers Paray-le-Monial. Il déplore que les journaux locaux ne traitent guère ces questions: tracés de lignes ferrées projetées (en montrant les avantages et les inconvénients de chaque tracé) et tout ce qui concerne les affaires économiques, dont dépend le Bourbonnais.

Il signale qu'un réseau des communications automobiles bien combiné pourrait mettre Moulins et Montluçon, notamment, en relations suivies avec des cantons qui ne communiquent, par chemin de fer, que difficilement avec ces villes et qui, par suite, échappent à leur attraction commerciale.

M. G. Bruel donne ensuite communication d'une lettre qu'il a écrite à M. le Préfet de l'Allier au sujet de la carte cantonale, Radoult de Lafosse (1885) au 40.000e avec courbes de niveau d'après les originaux de la carte d'Etat-Major, dont il n'existe aucun exemplaire aux bibliothèques de Moulins et de la Société.

M. Bruel signale l'article nécrologique de M. A. Demangeon, paru dans les numéros du 15 janvier 1921 des Annales de Géographie, sur notre compatriote A. Vacher, né à Montluçon, en 1873, qui était un géographe distingué.

Outre ses études très neuves sur la géographie physique, notamment sa thèse de doctorat sur le Berry (1908), gros volume de 548 pages, il a écrit deux articles sur notre département, qui sont d'un haut intérêt. Ce sont: « Le Haut-Cher, sa vallée, son régime: études d'hydrographie et d'hydrologie ». (*An. de Géographie*, 1905, page 399-423, avec une carte et 12 graphiques); « Montluçon, essai de géographie urbaine ». (*An. de Géographie*, 1914, p. 121-137).

M. G. Bruel lit divers passages de cette dernière étude, qui prouvent que le développement industriel de Montluçon est dû à la proximité du bassin houiller de Commentry, à l'ouverture du canal du Berry, qui a permis aux usines d'importer les minerais de fer du Berry et les sables, et enfin, à la création de cinq lignes de chemin de fer, rayonnant aux quatre points cardi-

naux, qui permettent de distribuer les produits fabriqués. C'est une démonstration convaincante de la solidarité qui existe entre les canaux et les chemins de fer, qui, comme les Allemands l'ont fort bien compris avant nous, sont non pas rivaux, mais complémentaires, car ils ont chacun des clientèles diverses. M. Vacher montre enfin les efforts d'adaptation des industriels de Montluçon, qui ont cherché à produire peu de grosses pièces métalliques, mais beaucoup de pièces fines, car la fabrication de l'acier et de la grosse métallurgie demande beaucoup de houille et relativement peu de fonte, qui, étant d'un prix plus élevé que la houille, peut être importée de plus loin. Au contraire, pour faire une tonne de fonte, il faut deux tonnes de minerai et une tonne de coke. C'est ce qui explique la création des grands bassins sidérurgiques de Lorraine et de Normandie, alors que l'industrie du centre de la Franee s'est cantonnée dans la fabrication des spécialités de métallurgie fine.

M. G. Bruel lit enfin quelques passages d'une étude parue dans la « Nature », n° du 16 avril 1921 (p. 254-255), sous la signature de M. P. Maisons, concernant les huiles et essences de schistes. Le Bourbonnais, en 1913, produisait environ la moitié des 133.000 hectolitres d'huile brute extraits en France. Cette production, d'après une enquête faite durant la guerre, pourrait être décuplée, surtout si l'on employait la distillation par « cracking » (pression et haute température).

— Mme MONCEAU signale que dans les « Mémoires du Maréchal de Berwick écrites par lui-même », (seconde édition, à Paris, chez Moutard, année 1780), se trouve la note suivante (tome II, page 374) : « Le corps du maréchal de Berwick fut transporté à Paris pour être inhumé dans l'église des Bénédictins Anglais, qu'il avait choisie pour sa sépulture et où celui du roi Jacques II est en dépôt. » Le monastère des Bénédictins Anglais (fondé par les Bénédictins exilés en France à la suite des Stuart) se trouve à Paris, 269, rue Saint-Jacques. Depuis le 14 octobre 1721, la famille des Fitz-James, qui figure sur la liste des protecteurs de l'église, y avait sa sépulture à côté de celle du roi Jacques et de la princesse de Galles, sa fille. Actuellement, le Monastère est occupé par la « Schola Cantorum ».

— Sont admis en qualité de membres titulaires : Mlle FLACHAIRE DE ROUSTAN, MM. GALFIONE, Paul HERBLAY, LAVAULT et Charles MATHÉ.

— Sont proposés à l'admission :

M. Charles DE BARGUES, château de Ruzières, par Bourbon-l'Archambault, présenté par MM. René Chabot, chanoine Clément et Montilliet.

M. le comte Urbain DE ROUGÉ, décoré de la croix de guerre, demeurant à Moulins, rue de Paris, présenté par MM. Abel Chabot, chanoine Clément et Tiersonnier.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire suppléant,

A. SARRAZIN.

SÉANCE DU 6 JUIN 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR DE BRINON

Etaient présents : MM. Augustin BERNARD, BONNY, CAPELIN, chanoine CLÉMENT, CHAMBRON, DELAIGUE, abbé DUMONT, DUPUY, GALFIONE, GÉDEL, GOTTELAND, HERBLAY, MILCENT, MITTON, Mme MONCEAU, Dr MONCEAU, RAYNAUD, ROY, SARRAZIN, DE VERRIÈRES.

— Excusés : MM. Georges BRUEL, Mme DUPUY, GÉNERMONT, MORAND, PERROY.

— En ouvrant la séance, M. le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à nos confrères prenant part pour la première fois à nos séances, MM. Dupuy, Galfione, Herblay, inspecteur Gotteland ; puis il exprime les regrets que cause à notre Société la mort du marquis de Tracy, fidèle abonné à notre *Bulletin* et dont la personnalité était hautement appréciée en Bourbonnais.

— Il est ensuite procédé au dépouillement de la correspondance :

Lettres de MM. Herblay, Galfione, Mathé, Chambalous, remerciant de leur admission.

Lettre de l'Association Française pour l'avancement des sciences, annonçant que son congrès aura lieu à Rouen, du 1er au 6 août prochain ; de l'Académie de Laon, annonçant la reprise prochaine de ses travaux ; de la Préfecture de l'Allier, adressée à M. G. Bruel, au sujet de la carte cantonale au 1/40.000, la préfecture informe M. Bruel que les seuls exemplaires restants sont réservés aux Archives et qu'il ne peut en être distrait aucun.

— M. le Président donne connaissance des articles intéressant le Bourbonnais, parus dans les publications reçues.

N° 1. — *Société des Antiquaires de l'Ouest.* Bulletin des 3e et 4e trimestres de 1920. — Nous notons dans ce numéro, l'analyse d'une lecture où M. Doucet traite de la fuite du connétable de Bourbon, en 1522, et de son procès criminel. Voici ce qu'en dit l'analyse : « Les pro« grès de l'esprit de trahison, contrariés par de fréquentes hésitations « chez le connétable, les périls courus par François Ier, longtemps in« certain des véritables desseins de son adversaire, sont manifestés « avec une grande clairvoyance et une connaissance très sûre de ces « intrigues compliquées. Le procès dont chaque péripétie fait faire « à Bourbon un pas de plus vers les ennemis de la France, se pour« suit après la trahison, non sans susciter chez les magistrats du Par« lement des velléités de résistance à la pression du monarque et de « sa mère, Louise de Savoie. Le Parlement est évidemment favorable « à Bourbon. Cette dernière partie de la lecture de M. Doucet est par« ticulièrement riche en documents et, par suite, en aperçus nou« veaux. »

Je corresponds avec M. Doucet, maître de conférences à la Facul des lettres d'Alger, qui me répond que le travail sur le connétable fait partie d'une étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris : ce sera sa thèse, dont la première partie paraîtra en novembre.

N° 2. — *Annales de l'Académie de Mâcon.* Troisième série, t. XX. Mâcon, Protat, imprimeur. 1916-1917. 1 vol. de 750 pages. — M. G. Jeanton étudie la commanderie du Temple de Sainte-Catherine, « si« tuée aux pieds des coteaux du Mâconnais, à l'orée des grands bois « qui dévalent des pentes de Fissy et du Chardonnay vers la vallée « de la Saône ». Il décrit ce qui reste de la chapelle, « beau spécimen d'architecture du XIIIe siècle », et il nous donne la liste des commandeurs de l'ordre de Malte depuis la réunion du Temple de Sainte-Catherine à l'ordre de Saint-Jean. — Un seul nom vraiment bourbonnais se trouve dans cette série : Pierre-François de Dyo-Montperroux, commandeur en 1757.

A propos du trésor de l'église de l'abbaye de Saint-Philibert de

Tournus, M. Albert Bernard rappelle la retraite, à Saint-Pourçain en Auvergne, des moines de Saint-Philibert, vers 946, où ils emportèrent « tout leur pieux mobilier, aussi précieux par le prix que par la « vénération qu'il inspirait ».

Enfin, M. J. Sandre donne une généalogie de la maison de Vichy.

N° 3. — *Bulletin* d'avril-mai-juin *de la Société Bourbonnaise des Etudes locales.* N° 6, 1921. — On lira avec plaisir une étude de M. Rouleau sur le Folk-Lore bourbonnais: la fête de la paroisse, les brandons, etc.

N° 4. — *La Revue Mabillon*, onzième année, n°s 42, 43. Avril-juillet 1921. — Le premier article est consacré à la bibliothèque du couvent de Cluny. Don André Wilmart arrive à établir que les coutumes connues sous le nom de « Coutumes de Farfa », s'appliquent au monastère de Cluny au temps de saint Odilon, vers 1049, et qu'elles nous donnent une liste intéressante des livres de la bibliothèque et les noms des moines auxquels ils étaient confiés pour un an, au début du Carême.

N° 5. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.* T. VIII, 15 avril 1921. — Ce numéro est consacré à la description d'un missel de Claude de Longwy, cardinal de Givry, évêque de Langres. Trois planches donnent une reproduction de ce missel, qui est conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Le cardinal de Givry est l'oncle de Jacqueline de Longwy, comtesse de Bar-sur-Seine, première femme de Louis II de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, duc de Montpensier; celui-ci est né à Moulins, le 10 juin 1513; sa mère était la sœur du connétable Charles, époux de Suzanne de Bourbon.

N° 6. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* T. XLVIII, 2e livraison, mars-avril 1921.

N° 7. — *Société des Amis de Montluçon.* N° 14, janvier-avril 1921. — Ce numéro contient un travail de M. Leprat sur les anciennes confréries et le chevau-fug de Montluçon; la suite du travail de M. Palland sur « Montluçon et le département de l'Allier pendant la guerre ».

— M. le Président dépose pour la bibliothèque un article du *Courrier de l'Allier*, en date du 5 mai 1921, rappelant à propos du centenaire de Napoléon Ier, les passages de l'empereur à Moulins.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Doucet, maître de conférences à la Faculté des lettres d'Alger, à qui le Président avait demandé des détails sur la lecture faite par lui à la Société des Antiquaires de l'Ouest. M. Doucet répond que la publication de son travail sur le Connétable de Bourbon aura lieu vers novembre prochain. Y seront examinées successivement les questions suivantes : Le *droit de succession ;* le *procès criminel ;* la *condamnation ;* l'*exécution de l'arrêt.*

— M. le Président tient la Société au courant des résultats de l'enquête relative au préhistorique, et communique une lettre de M. le Professeur Augustin Bernard au sujet de la carte du préhistorique de M. Chantre.

M. le Professeur BERNARD prend la parole pour donner de plus amples explications, et dit qu'il y aurait lieu, dès à présent, de dresser une nouvelle carte où seraient classés d'une façon différente les vestiges paléolithiques, néolithiques, puis de l'âge du bronze.

— M. le Président rend compte de l'excursion faite au Montet avec Mme Monceau, le docteur Monceau et M. Vouilloux.

M. Roy qui possède une connaissance parfaite de cette région, élucide à son tour certains points.

Au sujet des moraines, un échange de vues a lieu entre MM. le docteur de Brinon, Chambron, Mme Monceau, le docteur Monceau, Roy.

M. Morel, de Montaigu-le-Blin, donne connaissance de la visite qu'il a faite à Creuzier.

Le comte Durieu de Lacarelle confirme la découverte à Givry de deux squelettes humains, paraissant fort anciens, sans sarcophages, et voisins l'un de l'autre.

— M. le chanoine CLÉMENT, répondant à la demande de renseignements de M. le Président, rend compte des décisions prises lors de sa dernière réunion, par le Comité des Etudes locales.

Au sujet des conférences, il a été décidé, en principe, qu'on en donnerait six dans la prochaine campagne d'hiver de cette année. On demanderait à M. Viple d'étudier l'histoire du Bourbonnais en se chargeant de trois conférences, qui résumeraient pour les auditeurs de cette année cette intéressante question. M. le chanoine Clément a été prié de réserver pour une prochaine série la conférence projetée sur les monuments historiques du département de l'Allier, et de donner cet hiver sa conférence accompagnée de projections sur Jeanne d'Arc à Moulins, question qui semble intéresser plus particulièrement le public depuis que notre grande héroïne est l'objet d'une fête nationale. Ce sera d'ailleurs l'occasion de faire connaissance avec le Moulins du XVe siècle.

Le Comité demandera à M. Georges Bruel de donner une confé-

rence d'ordre scientifique ou économique, comme les régions économiques de la France, les voies de pénétration dans nos régions. On chercherait un dernier conférencier pour exposer un côté de l'histoire de l'art en Bourbonnais.

Quant à la question financière, elle comprend les dépenses à faire et les moyens de se procurer les ressources nécessaires au bon fonctionnement des conférences. Pour le premier point de vue, il faut observer que les conférences de cette première campagne étant gratuites de la part des conférenciers, il ne s'agit que de frais relativement peu élevés. Ils résulteront surtout de la location de la salle.

Il y a tout lieu de penser que le Conseil Municipal, qui prêtait la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville aux conférences de « la Société des Connaissances utiles », ne la refuserait pas à des conférences qui ont pour but principal de faire connaître le Bourbonnais à la jeunesse des établissements d'instruction de la ville.

Mais, d'après les observations des membres présents, cette salle contiendrait malaisément les délégations de nos établissements publics et les personnes de Moulins désireuses de suivre les conférences. Notre confrère, M. Bardet, a bien voulu accepter la mission de s'entendre avec un propriétaire d'une de nos grandes salles situées au centre de la ville. La réponse ayant été jugée favorable, il ne reste plus au Comité qu'à se procurer les ressources qui permettront de couvrir les frais de location de la salle et des projections qui accompagneront certaines conférences.

Au sujet des ressources, M. le chanoine Clément fait remarquer que le Comité s'est trouvé en face de deux systèmes. L'un qui consisterait à faire prendre à chaque élève et à chaque auditeur un ticket d'entrée valable pour une conférence ou pour la série, soit au contraire, — et notre confrère ne cache pas ses préférences pour ce dernier système, — de décider que l'entrée à toutes les conférences serait gratuite et de recruter des membres honoraires s'intéressant à cette œuvre de diffusion régionaliste, en demandant aux chefs d'Institutions qui voudraient en faire profiter leurs élèves une contribution aux frais.

M. l'Inspecteur estime que le principe de la gratuité lui semble préférable pour ce qui regarde les élèves ; il pense en outre que les chefs d'établissements pourront aisément fournir une contribution qui permettrait à leurs élèves d'assister aux conférences.

Les membres du Comité vont s'occuper de réaliser ces desiderata.

M. le chanoine Clément, craignant de trop prolonger la séance, se borne à signaler les projets de nos amis de Clermont, qui se proposent de faire une exposition d'art Auvergnat cette année, et il nous parle brièvement de l'église de Saint-Gérand-de-Vaux qu'il vient de visiter et qui offre, au point de vue de l'art monumental, un véritable intérêt. Cet édifice se compose de deux travées romanes, voûtées dans le dernier tiers du XIIe siècle, d'un chœur, de deux chapelles et d'un sanctuaire élevés au XVe siècle. Tout y est remarquable : nervures des voûtes à liernes reposant sur des culs-de-lampe finement sculptés et présentant dans le chœur les animaux symboliques des Evangélistes et, dans le sanctuaire, saint Michel et des anges musiciens ; meneaux corrects des fenêtres ogivales ; voûtage du clocher élevé au XVIIe siècle, joli bénitier aux armes de Antoine Soreau, petit-neveu d'Agnès Sorel et possesseur de la terre de Saint-Gérand avant les La Guiche ; statue de saint Georges, en pierre, du XVIe siècle. Notre confrère se propose de faire les relevés nécessaires au classement de cet édifice, qui est resté trop inconnu.

— Mme MONCEAU parle de l'endroit où est enterré le maréchal de Berwick et communique une lettre qu'elle a reçue, à ce sujet, de M. de la Laurencie ; Mme Monceau donne des détails sur la violation de la sépulture du roi Jacques II.

— M. MITTON donne lecture de ses impressions de voyage en Alsace et en pays Rhénan. Son travail très intéressant est rempli d'aperçus nouveaux et de remarques très personnelles.

— M. CAPELIN fait le récit, — que le *Bulletin* reproduira, — d'une excursion en compagnie de M. le Dr de Brinon, et sous la direction de M. Guillaumin, de Belret, dans la forêt de Grosbois.

— Il est déposé aux archives plusieurs articles du *Courrier de l'Allier* mentionnant les artistes Bourbonnais qui ont exposé aux Salons de Paris. Les noms cités dans l'article de M. Abel Faure sont : MM. Ansaloni et Noirot, pour la peinture ; Jean-Gabriel Noirot, Octave Lafaye, Ansaloni, Lucien Pénat, Thuaire, Albert Philibert, Mme Dorbec-Charvot, Chaumard, Diffloth, pour l'aquarelle, la gravure, la lithographie ; Fournier des Corats, Rivoire, Gilbert, Mouret, pour la sculpture et l'architecture.

— Travaux offerts à la Société, par notre confrère M. Gabriel Mo-

rand, *L'Allier navigable ; la navigation à vapeur sur l'Allier* (manuscrit).

Cette question de l'Allier navigable suggère quelques souvenirs personnels à M. le Professeur Augustin Bernard.

— Sont admis en qualité de membres titulaires : M. Charles DE BARGUES, et le comte DE ROUGÉ.

— Sont présentés à l'admission :

M. Camille GAGNON, docteur en droit, à Ygrande (Allier), par MM. l'abbé Dumont, Pierre Dubost et Marcel Génermont.

M. Gustave LEFORT, propriétaire aux Mescliers, par Saint-Didier-en-Rollat, par MM. l'abbé Forestier, curé de Billy, René Chabot, Gabriel Montilliet.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

E. CAPELIN.





HÉRISSON

— Suite —

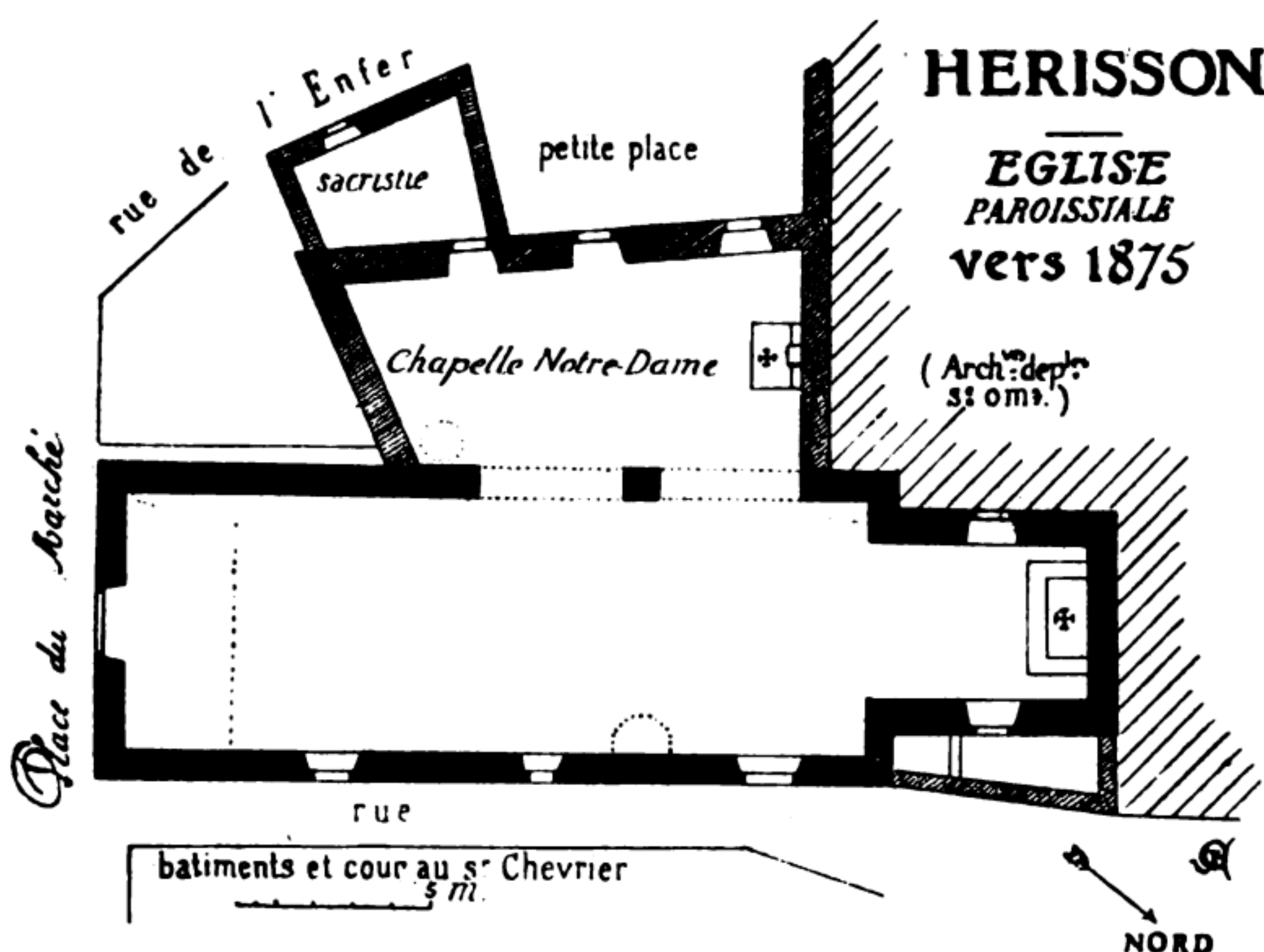
IV. — L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Cette église se trouvait un peu plus loin que la chapelle du chapitre, au coin de la place actuelle de la Mairie et de la rue de l'Enfer. Sa construction eut lieu dans les circonstances suivantes : comme nous l'avons dit, depuis un temps immémorial, remontant certainement à l'établissement du christianisme dans nos régions, Hérisson dépendait de la paroisse Saint-Pierre de Chateloy. La fréquentation de cette église, située à plus de trois kilomètres de la ville, n'était pas toujours chose facile pour les habitants, aussi sauf pour quelques grandes fêtes, ils assistaient aux offices du chapitre, dont l'église était assez grande d'ailleurs pour recevoir la population. Les services religieux demandés par les habitants, augmentaient du reste les revenus de la collégiale (1).

Mais, au XVIII[e] siècle, les habitants renonçant à utiliser la collégiale du chapitre, en mauvais état à ce moment, s'adressèrent à l'archevêque de Bourges, et obtinrent l'autorisation d'établir une église dans un immeuble acquis dans ce but par Marie Gourdy, sœur de charité. Après quelques travaux faits à cette maison, le 11 janvier 1727, l'église fut bénite et on y transporta solennellement une vénérable statue en bois de la

(1) Reg. paroissial d'Hérisson.

Sainte Vierge, qui était posée sur « une carrée de la maison occupée par Jean Huguet, chanoine », et ce fut une grande cérémonie pour la ville d'Hérisson. Le procès-verbal inscrit dans les registres paroissiaux le relate, en signalant que l'office fut célébré par Jean Huguet, assisté des curés de Saint-Caprais, de Maillet, de Saint-Vitte, du Brethon et d'autres paroisses voisines. Avec eux se trouvaient d'autres chanoines, des clercs, les officiers de justice : Claude Luylier, lieutenant général, Jean Le-



mire, procureur du Roi, Jean Gozard, procureur du roi pour la police, les avocats, les procureurs, les notaires de la chatellenie et une foule considérable d'habitants.

Les offrandes faites à l'image de la Sainte Vierge devaient être employées aux réparations et à la décoration intérieure de cette nouvelle église paroissiale.

Une sonnerie fut placée dans un clocheton établi au sommet de la toiture, le 5 octobre 1725 ; elle pesait 103 livres et fut dédiée à la Sainte Vierge ; la cloche eut pour parrain Jean, fils de Jean Gozard, procureur du Roi à la police de la ville, veuf de Madeleine Rouëron, et pour marraine, Marie, fille de feu An-

toine Martinet, élu en l'Election de Montluçon. Une autre cloche vint la rejoindre plus tard.

L'église Notre-Dame, placée sous l'invocation de la Vierge, ne fut néanmoins qu'une succursale de Saint-Pierre de Châteloy, qui resta le siège de la paroisse jusqu'à la Révolution. A la suppression du culte, l'église fut fermée, ses cloches expédiées à Cérilly et remplacées par une petite sonnerie venant de l'église du chapitre. La municipalité réussit à soustraire cette église à la vente des biens nationaux, en prétextant qu'elle en avait besoin pour y installer marché, maison d'arrêt et corps de garde.

L'édifice fut rendu à la commune, le 17 prairial an III (5 juin 1795) sur la demande présentée par plusieurs citoyens (Joudioux, Virlet, Marceau, Néraud, Bergerat, Bonnet, Serve et Bignon).

Après la construction de l'église actuelle, édifiée au sommet de la promenade des Fossés, elle redevint un marché couvert, et fut enfin vendue en 1876 à M. Dérisson d'Hérisson, qui utilisa une partie des matériaux pour la construction d'une maison qu'il fit élever au milieu des prairies de Favrotières; il acheta en même temps la Vierge de 1725 et la plaça dans son salon. Quand il renonça à ses villégiatures dans notre pays, il eut le bon esprit de remettre cette statue à l'église.

V. — L'HOPITAL

L'ancien hôpital d'Hérisson, la Maison-Dieu, existait à une époque très ancienne, au dehors de l'enceinte de la ville forte, le long du chemin allant à Châteloy, destiné à secourir les voyageurs pauvres ou malheureux. Pendant les guerres religieuses, ses rentes disparurent et les portes furent fermées. En 1601, une délibération des habitants constatait « qu'il était tout démoli et inhabitable, n'y ayant que des masures de plus de quatre-vingts ans. ». Les habitants entreprirent une reconstruction et firent reconstituer le terrier des déclarations, confessions et

reconnaissances de tous ceux qui lui devaient des revenus; on acheta la maison Rouëron, on acquit le jardin Bobier pour y créer un cimetière; les bâtisses et emplacements des cours de l'ancien Hôtel-Dieu furent vendus. Dans la suite des temps, les dotations charitables furent nombreuses et le service d'hospitalisation des pauvres put fonctionner. Notre collègue, M. Montagne, a publié dans les *Annales Bourbonnaises*, tome de 1892, page 223, un travail complet sur l'hôpital d'Hérisson. Nous croyons donc inutile ici de nous étendre après lui sur les détails de l'administration de cette maison de bienfaisance, de 1601 à nos jours.

A la Révolution, les biens de l'hôpital furent saisis et, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, le service fut assuré assez péniblement, notamment par les sœurs de Montoire ou de la Charité de Nevers.

C'est à la fin du dernier siècle et sous la gestion du D[r] Simonnet, grâce aux libéralités de quelques familles nobles et bourgeoises du pays que les bâtiments furent réparés, les services étendus. Un service d'indigents, à la charge du département, fut créé dans ce petit hospice cantonal.

Des travaux du XVII[e] siècle il ne reste que la petite chapelle que l'on trouve le long du chemin de Vallon, et dont le clocheton se mire dans un bief de l'Aumance. Le vieux cimetière désaffecté et devenu une cour en terrasse a été nivelé depuis la création d'un nouveau champ de repos, en amont d'Hérisson, vers les Malavaux.

VI. — CHATELOY

La tradition rattache l'existence de ce village à celle de la ville d'Hérisson. Sur l'emplacement de Châteloy, une cité gauloise aurait existé avant les premiers siècles de notre ère; après sa destruction, les habitants seraient descendus de sa colline à Hérisson, pour se placer sous les remparts du *castrum Ericionense*. construit à cet endroit pour commander une route et le passage de la rivière. Ce qui semble donner quelque valeur à

cette légende dont l'hypothèse est inscrite dans tous les écrits historiques des temps anciens, c'est qu'Hérisson n'avait pas avant le XVIIIe siècle d'église paroissiale et que le siège de la paroisse resta fixé jusqu'à la Révolution en l'église de Saint-Pierre de Châteloy.

Aujourd'hui encore, l'usage d'assister aux offices dans l'ancien lieu paroissial est observé par les habitants de toutes les métairies et fermes qui entourent la ville et forment le terroir rural de la commune d'Hérisson. Fidèles aux souvenirs et aux liens du passé, ils célèbrent encore l'ancienne fête patronale (Exaltation de la Sainte-Croix, en septembre), laissant aux gens de la ville le soin de fêter la Saint-Loup.

Dans toutes les campagnes qui avoisinent Hérisson, on retrouve un grand nombre d'anciens logis ou de simples métairies que possédaient autrefois les officiers de la châtellenie, les notaires, les bourgeois et marchands. Suivant l'usage du temps, ils reçoivent dans la vie courante et sur les registres paroissiaux le titre du nom de leur domaine. Ces sieurs de tel bien devenaient souvent, après une génération, seigneurs de cet endroit, de ce fief. En achetant des charges de judicature, les plus riches bourgeois se donnaient une satisfaction de vanité. Pour certains, c'était le vrai moyen de se distinguer des branches de leurs familles moins fortunées et restées dans une condition plus modeste. Signalons les principales terres :

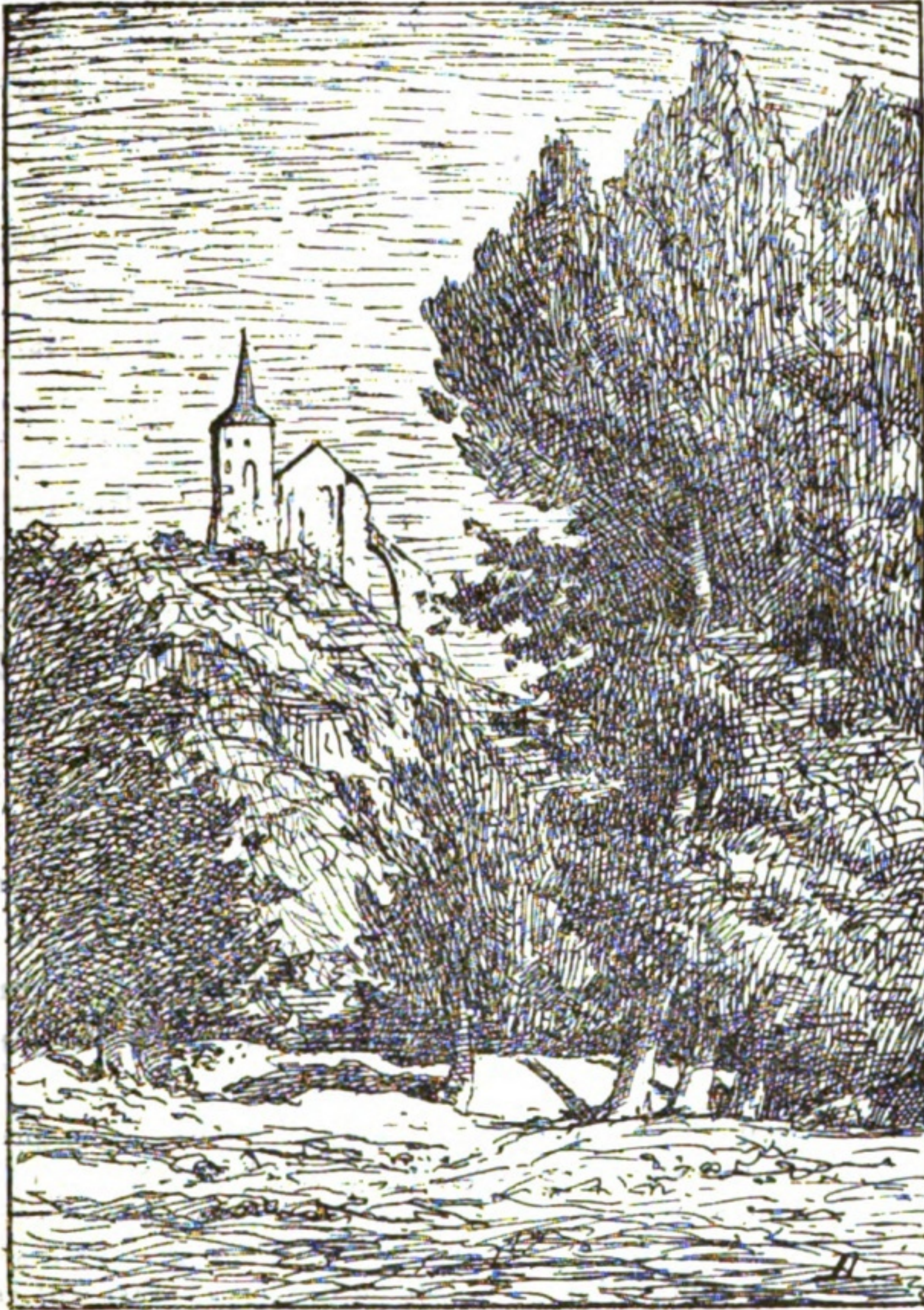
Romagnier et Fromagnier, deux domaines, situés l'un à quelques kilomètres au-dessus de l'Œil, en aval, l'autre à la porte d'Hérisson. L'hôtel de Fromagnier et arrière-fief fut possédé en 1300 par les Avenay, puis par Guillaume Aveline, prêtre, sa sœur, ses frères et sœurs en bas âge ; en 1367, par Jean de la Broze (1), avouant hôtel, domaine et seigneurie de Fromagnier, paroisse de Châteloy. Aux XVIe et XVIIIe siècle, nous y trouvons les Demay (2), puis les Robière (3).

(1) *Noms féodaux.*

(2) Depuis le XVIe siècle, on trouve des Demay à Hérisson ; 1592, noble Pierre Demay, licencié en loys, lieutenant général de la châtellenie, un des chefs du parti protestant à Hérisson ; 1643, Guillaume Demay, écuyer, sieur de Favière (Venas), capitaine commandant une compagnie de gens de pied au régiment de Languedoc ; 1645, Pierre Demay, lieutenant général de la châtellenie, époux de Jeanne Le Borgne du Lac.

(3) Vieille famille hérissonnaise qui a débuté par des marchands et prit

Crochepault, Crochepot, Crochepaux, à la porte d'Hérisson, moulin de la rive gauche de l'Œil, en face de l'hospice. C'était, au XVIe siècle, le siège d'un fief appartenant aux Samson ou San-



Châteloy
(Dessin de J.-C. GRÉGOIRE.)

son, branche de la famille des sieurs de Brie (Maillet). Le fief fut démembré vers 1688; le tiers appartenait à Gilbert-Gabriel Balle, sieur de Saint-Gobin; en 1692, Antoine Charpy et Mar-

de l'importance avec Robière (Pierre), procureur des eaux et forêts de la maitrise de Cérilly; Joseph Robière, chanoine du Saint-Sauveur d'Hérisson. (Actes anciens, étude Pichard.)

guerite Lizonnet, sa femme, avaient acquis le surplus de Samson, sieur de la Vallée. Leurs enfants le possédaient en 1711-1747, et le vendaient aux Rouillon. En 1736, le fief appartenait à Marguerite de Losmes ou Delosme, qui le donna aux hospices d'Hérisson. Il reste une grosse tour, réparée sans recherche de style quand fut reconstruit le moulin, appartenant alors à M. Bignon et qui fut incendié il y a quelques années ; c'est l'actuelle usine électrique. On y a trouvé une pierre sculptée, portant un écusson à demi effacé, et qui servit longtemps de butte-roue ; il représentait deux étoiles séparées par un chevron.

En cet endroit, le barrage du moulin forme un bassin assez large, où se mirent d'un côté les arbres de la prairie, de l'autre de vieilles maisons à pans de bois, dont le pied baigne dans l'eau de la rivière ; au fond, la passerelle du parc Bignon, conduisant aux chalets des écoles, se détache sur un fond de rochers et de verdure. C'est un des sites classiques du pays, que presque tous les peintres ont interprété dans leurs séjours à Hérisson.

Les Simons (1) dominent la côte boisée de la vallée au-dessus des gorges de l'Œil. Un peu plus près de Châteloy, il y avait une habitation ancienne qui a disparu et a été remplacée par cette maison carrée moderne, qui appartenait à M. Georges du Bouys. Cette terre a été vendue et morcelée depuis peu.

Saint-Gobin (2), à droite au bord de l'ancien chemin allant vers Châteloy, ne conserve que deux petits pavillons carrés de sa

(1) Les possesseurs successifs furent : Gilbert de Favières, procureur du roi en la châtellenie d'Hérisson ; 1592, Simon de Favières, sieur des Symons, qui avait fait reconstruire l'ancien manoir et lui donna son prénom ; 1605, François de Favières, conseiller du roi, grénetier au grenier à sel de Montluçon, sieur des Simons ; 1678, Antoine de Favières, président en l'élection de Montluçon ; au XVIII[e] siècle, les Simons furent aux Bequas, puis postérieurement aux Dufour, Bruyas, à M. Georges Dubouys et à M. de Garidel. (Reg. par. d'Hérisson. — *Noms féodaux*. — Actes Pichard.)

(2) On y rencontre tour à tour les possesseurs suivants : Les Joudioux (1622) ; les Courtois (1662), bourgeois ayant eu Cruçais (Venas), les Marées (Givarlais) ; alliés aux Luilier, aux Huguet ; en 1657, un enfant Courtois, né avant la Saint-Loup, fête de la ville, eut à son baptême les officiers de la royauté de Saint-Loup, le tambour et la musique ; les Baille (1688), les Rouëron (1718), vieille famille datant du XVI[e] s., ils furent bourgeois d'Hérisson, avocats en la châtellenie ; l'un d'eux, décédé le 3 mai 1723, à l'âge de 50 ans, fut inhumé dans l'église de Châteloy ; Saint-Gobin appartenait à M. de Garidel, venant des Brugheas. (Reg. paroissiaux.)

basse-cour. La maison rectangulaire a été réparée et divisée en appartements; elle a une belle cheminée du XVIIe siècle, époque probable de sa reconstruction; nous y avons vu autrefois des peintures murales assez insignifiantes, courant en frises et représentant des pots de fleurs.

Le Jeu (1) avait au XVIe siècle un ancien logis, situé dans la prairie actuelle, derrière la maison des fermiers.

Les Foucauds (2) n'ont plus leur ancienne habitation, qui est remplacée par un moulin moderne, c'est un des beaux sites sauvages de l'Œil, au-dessous des rocs du Saut-du-Loup et de ses barrières de granit.

La Côte, domaine (3).

La Grivolée (4), en aval d'Hérisson, aux pieds de la chapelle Saint-Etienne, dont nous parlerons plus loin, nous montre un vieux logis délabré, avec une galerie extérieure; dans une des chambres, des traces de décoration, comme à Saint-Gobain, style XVIIe siècle et, à la synagogue, grands ramages sur les murs; les touristes qui ont visité le château de Blois en admireront de même style, restaurées, dans les appartements de Louis XII. La Grivolée est encore un des coins pittoresques d'Hérisson.

Deux chemins conduisent d'Hérisson à Châteloy, l'un de construction récente et de bonne facture moderne, coupe par une haute tranchée les rochers bordant la rivière, jusqu'à la chapelle Saint-Etienne, l'autre, très ancien, étroit, de la largeur d'une charrette, grimpe à pic vers la même chapelle, par le flanc de la côte rocailleuse; il permet de dominer les détails pittoresques du paysage. C'était le vieux chemin d'Hérisson en Berry, que commandait le château au gué de la rivière. Jadis, pendant plus de deux lieues, il montait et descendait le long des

(1) Ce domaine, qui fut considérable, couvrait le haut du plateau qui domine Hérisson au sud ; le domaine actuel, 45 hectares, n'en comporte que le quart, le surplus fut aliéné à divers propriétaires.

(2) Possesseurs : 1624, François Tissœur ; 1627, le médecin Martin ; 1739, Antoine Thiphenat ; tous se qualifiaient sieur des Foucauds. (Reg. par. d'Hérisson.)

(3) 1719, Jardioux en est propriétaire. (Reg. par. de Venas.)

(4) Avait appartenu aux Demay et aux Becquas, possesseurs des Simons au XVIIIe siècle.

côtes et traversait quatre ou cinq fois le cours d'eau; le tracé en est visible en plus d'un point, où il est resté chemin d'exploitation rurale. Son parcours, que nous recommandons aux touristes, entre Hérisson et Châteloy, peut donner une idée de cette antique voie de communication provinciale et des difficultés qu'elle présentait pour les charrois et transports.

Au sommet d'un rocher aride, nous trouvons la chapelle de Saint-Etienne, aussi dite de la Mie-Voie, parce qu'elle est élevée à peu près au milieu de la distance qui sépare la ville de l'église de Châteloy et que dans les grandes processions, les chanoines et le clergé y faisaient reposoir.

Ce petit édicule date au moins du XIV[e] siècle; il a été élevé par la libéralité de quelque noble famille, ou d'un doyen du chapitre, dont l'écusson était sculpté au-dessus de la porte.

C'était primitivement le siège d'une vicairie dépendant du chapitre de Saint-Sauveur, ayant au XVII[e] siècle un revenu de 90 livres. A la Révolution, la chapelle fut mise en vente avec les autres biens du chapitre et acquise par un Luylier de Couture, qui en fit la chapelle de sépulture de sa famille. Dans cette chapelle repose son dernier descendant, Pierre Luylier, décédé le 14 juin 1911.

Voici, d'après l'expertise révolutionnaire, en quoi consistait ce petit immeuble :

2° « Je me suis transporté sur et dans une chapelle appelée « de Saint-Etienne, de 27 pieds et demi de long, sur 15 et demi « de large, dans laquelle chapelle il y a un petit autel couvert « d'une nappe de toile blanche et d'un mauvais tapis, le devant « dudit autel garni d'un chassis en bois et couvert de calmande « rayée, et sur le dit autel, il y a un carton, un Christ, trois « petits cadres, deux mauvais chandeliers de bois et un missel, « et au haut du dit autel deux statues, le chœur est enfermé par « un grillage en bois, auquel grillage il y a deux tringles de « fer. Les trois quarts de la dite chapelle et chœur garnis de « bancs de bois, la voûte de la dite chapelle en bois, plus une « petite tour attenante faite en clocher, où il y a une petite « cloche, pesant environ 150 livres. »

Devant la porte de la chapelle, on a relevé, sur une base

moderne, une croix du XIV[e] siècle, assez curieuse, quoique mutilée. Dans la partie la plus rapprochée de l'autel. M. le curé Forestier (1) « a remarqué les figures grossières des sybilles « qui ont prédit la naissance de Notre-Seigneur, et sur l'autel « même deux petits bas-reliefs, représentant l'un la naissance « de Notre-Seigneur, et l'autre l'adoration des Mages. »

En 1693, Marguerite Huguet, veuve de Gilbert Auchaput, sieur de Grandfont, avait légué 200 livres pour les réparations de Saint-Etienne; c'est avec une part de cette somme que fut fondue par les soins du vénérable chapitre Saint-Sauveur, la cloche que M. Pierre Luylier de Couture a donnée, il y a quelques années, à la chapelle de l'hospice d'Hérisson.

On trouvera à droite, au-dessus de cette chapelle, un sentier conduisant à une carrière de beau grès rouge vif, dont on utilisa les pierres, lors de la construction du château et de beaucoup de maisons anciennes de la ville. Au-dessus de la colline et dominant les grès qui l'engaînent gît un pittoresque amoncellement de granits en blocs énormes, autrefois surmonté d'une croix de bois. C'est ce que l'on appelle le rocher de Romié ou de Romée, qui aurait servi d'observatoire à Cassini, pour les travaux de la carte de France en cette partie de la châtellenie.

Le rocher le plus élevé est creusé d'excavations en forme de croix, orientées, qui sans doute ont servi pour appuyer les lunettes de ce géographe de notre première carte d'Etat-Major.

Du haut de ce belvédère, on découvre de tous les côtés de l'horizon, un grand panorama, en bas ou plus près, vers le sud, la vallée de l'Œil, ses rives couvertes de chênes et de châtaigniers; sur le point culminant, au nord de ce rocher observatoire, un petit bois et des broussailles couvrent des murs de pierres sèches, construction de grand et moyen appareil (restes probables des murailles du castrum gallo-romain de Cordes). Dans le bas, nous apercevons les toits de la Grivolée, où des silex taillés ont été trouvés maintes fois.

Depuis Romée, les cultures, les vignes, les collines couvertes de bois ou de bruyères s'étendent à l'ouest, tandis que, vers

(1) Brochure sur la vie de saint Principin.

l'est, c'est la route de Cosne, de Montluçon, le barrage de Crochepaux, l'hospice, les ruines du château, les toits d'ardoise de l'église neuve et la vieille ville, toute ramassée dans son enceinte et qui encercle sa rivière.

Après Romée, nous redescendrons vers Châteloy, dont l'église Saint-Pierre se dresse comme une forteresse sur son rocher à pic, dominant la vallée. Au bas de l'église, existaient, pour aider à traverser la rivière à gué, par les hautes eaux, une file de pierres, servant au passage des piétons; il est de tradition d'appeler ces pierres, depuis plusieurs siècles, pierres de Saint-Principin: nous trouvons le moment propice à la narration de l'histoire de ce saint personnage; voici donc la légende de saint Principin. Vers 380, il vint en France, avec sa mère, la bienheureuse Maura, noble et très illustre, laquelle, quittant biens, terres, honneurs mondains et sa patrie gothique, infidèle et idolâtre, s'en fut trouver saint Martin, archevêque de Tours, lui demandant le baptême pour elle et ses enfants. Saint Principin, poursuivi pour avoir abjuré l'idolâtrie, par le roi des Goths, Aggripin, fut rejoint dans sa fuite par les soldats du roi, alors qu'il était sur les bords de l'Œil; sur sa déclaration qu'il était serviteur de Jésus-Christ, un des soldats sépara la tête de Principin d'un coup de hache. Le décapité la ramassa et la porta un long chemin entre ses mains, traversant la rivière, sur les pierres, jusqu'à une église, dédiée à Notre-Seigneur et à saint Pierre; frappant à la porte, elle lui fut ouverte par l'aveugle Macharius; tous deux entrèrent dans le sanctuaire et l'aveugle, s'étant frotté les yeux avec le sang coulant de la tête du saint, recouvra immédiatement la vue; le corps du saint resta dans l'église pendant la nuit, il fut transporté plus tard dans l'église du prieuré des bénédictins de Souvigny, où ses reliques étaient encore un objet de vénération avant la Révolution; elles étaient enfermées dans une grande châsse, décorée de sculptures, représentant son martyre. Une fontaine, contenant une source pure se trouve près du lieu qui vit la mort de saint Principin; son eau passe pour guérir certaines maladies; on y va encore en pèlerinage le jour de la fête du saint et l'on se frotte les yeux avec cette eau miraculeuse. Les pierres qui servaient à passer la rivière ont disparu

en partie. Il y a une vingtaine d'années, les ouvriers du service des Ponts et Chaussées en utilisèrent un certain nombre pour consolider le perré de la route de Vallon, montrant, eux ou leurs chefs, peu de souci des traditions glorieuses de leur pays.

Une autre ligne de rochers servant à traverser l'Œil, en face d'un ancien moulin devenu une métairie, est plus près d'Hérisson que les restes des pierres de Saint-Principin, sur lesquelles les bonnes gens se plaisaient à faire remarquer de larges taches d'un rouge de sang.

L'église et le village même de Châteloy forment un des paysages les plus charmants de nos campagnes. Il n'a pas la nature sauvage, le grandiose entassement de rochers, les ravins escarpés de quelques autres parties de la vallée de l'Œil; tout y est calme, enveloppé de grandes lignes souples, qui donnent à ce site un charme particulier; sur son rocher, dont les flancs taillés à pic, tapissés de buis et de genêts, descendent jusqu'à la rivière, se dresse l'antique église, entourée de maisons, de l'étroit cimetière où dorment les anciens. Bien loin, derrière le village, de hautes collines forment à droite un premier plan et vont se confondre à l'horizon, dans les taillis de Tronçais; à gauche, d'autres collines encadrent une plaine assez large, formée de champs, de prairies boisées, que l'Œil coupe de son ruban d'argent, et que ferme au loin la masse sombre du manoir de la Roche-Othon.

Aux temps gallo-romains, avant le village actuel, situé dans les terrains que l'on traverse pour venir d'Hérisson, a existé une petite cité (castellum) appelée Cordes. Elle couvrait en partie les terrains de l'église, le sol du bourg de Châteloy, jusqu'au plateau défendu par les ravins de la Louise, sur les trois quarts de son périmètre. Au nord, une vallée très large et très profonde séparait le terrain des collines voisines; à l'ouest se trouvait la roche inaccessible de l'église; à l'est, encore un ravin; au sud, le terrain n'avait presque pas d'accidents et la main de l'homme y aurait établi un fossé (vallum) considérable, dont les restes semblent encore visibles à droite du chemin d'Hérisson à Châteloy, à l'endroit où se détache le sentier conduisant à la rivière. Sur plusieurs points, des amas de pierres, utilisés comme murs de soutènement des terres par

les agriculteurs, paraissaient, il y a une trentaine d'années encore, marquer, de distance en distance, comme la place de tours d'enceinte et de points de soutiens.

Partout, dans cette région, on découvre en cultivant le sol, des débris de tuiles, des moellons, des assises de constructions. La pioche du travailleur des champs a mis à jour quelquefois des puits dans lesquels des découvertes intéressantes ont été faites. Ces débris sont les principaux témoins, et les seules preuves matérielles que l'on puisse invoquer en faveur de l'existence, sinon d'une véritable cité antique, du moins d'un poste fortifié et d'une enceinte de secours, mais il fut un temps plus ancien où des indices plus sérieux et visibles permettaient d'apprécier l'importance de ce castellum.

Dans sa description du Bourbonnais, Nicolay a donné sur les vestiges de Cordes les détails suivants :

« Chasteloy, paroisse de Hérisson, duquel elle est distante de un quart de lieue ; elle est située sur une montagne, au pied de laquelle passe le fleuve d'Œil, païs de vignoble, où croist de bons vins et frians ; dans les dites vignes entre Chasteloy et Hérisson, soulloit anciennement avoir esté une cité appelée cité de Cordes, édifiée du temps des Romains, et ruinée par les Goths et s'y voient encore plusieurs ruines et fondemens, les fossés de la dicte cité et les rues et les chemins d'icelle pavés de grandes pierres et quand les paysans labourent les vignes, s'y trouvent plusieurs monnoyes et médailles antiques, mesmement de celles d'Anthonius Pius et de Faustine et s'y trouvent de bronze et d'argent ; il s'y en trouve aussy du roy Dagobert et en outre disent qu'il sembloit avoir au milieu d'icelle cité une haute tour, appellée Babillonne et se nomme encore de présent la place où elle estait Babillonne et à la prise et destruction d'icelle saint Principin y fut décollé, qui est tout ce que j'ai pu apprendre et entendre de l'antiquité de la cité de Cordes, fors que ceux d'Hérisson disent en avoir quelques titres vieux de huit cens et cinquante ans, lesquels toutes fois je n'ai sceu voir. »

Ferault-Dagnet dit aussi que la ville d'Hérisson « fut autrefois bastie où est la paroisse, ce qui paroist encore ». Cette courte note établit que, en 1642, comme vers 1569, certaines

ruines étaient visibles ; elle vient à l'appui des renseignements fournis par Caylus, un siècle après Férault :

« L'ancienne cité de Cordes était située sur une petite montagne escarpée. Le levant, le midi et le nord sont environnés de collines qui commandent le terroir. Le village Chasteloy en occupe aujourd'hui une petite partie, les autres sont plantées de vignes ou remplies de terres labourables. L'escarpement de ce coteau garni de rochers du côté nord et du couchant est de 30 toises de hauteur et l'on distingue encore les fossés qui défendaient le levant et le midi ; ils étaient creusés de 30 toises pour séparer la ville des collines, qui en sont peu éloignées et qui la commandaient absolument. Pour la mettre en état de défense, elle était fermée par une muraille construit à chaux et à sable, mais plus épaisse et bâtie de pierres plus grosses au levant et au midi, du côté de ces fossés, qu'elle ne l'était au nord et au couchant défendu par l'escarpement.

« La ville avait 280 toises de longueur, 960 de circuit ; on distingue encore les ruines d'une de ses portes ; la situation et les ruines de la cité de Cordes prouvent qu'elle a été une place forte sous l'empire romain. La voie romaine indiquée sur la colonne d'Alischamp et dont on a retrouvé les vestiges, conduisait de Néris à Bourges, en passant par Cordes, Drevant et Alischamp (1). »

Des fouilles ont été faites à diverses époques sur le sol de Châteloy ; les premières auraient été exécutées au commencement du XIXe siècle par Dufour, archéologue et professeur de dessin à Moulins, qui rassemblait des notes pour écrire l'histoire du Bourbonnais.

MM. Tudot et Brugière de la Motte visitèrent également le terrain, mais seul Tudot a relevé un tronçon de voie romaine, qu'il avait reconnu formellement, au lieu dit la Pierrière. Il y eut ensuite des recherches sur lesquelles nous donnerons des indications plus précises ; il y a une trentaine d'années, Mme de Brugeas, propriétaire en partie des terrains de Châteloy, fit explorer des puits antiques découverts en plusieurs points, elle recueillit des vases en terre rouge, des urnes, trois fibules en

(1) C'est une erreur, la colonne d'Alischamp ne mentionne pas Cordes.

or, des fers de chevaux, des clous, beaucoup de médailles, une anépigraphe des Gaules, peuple Carnute, une autre d'un chef carnute, « tête d'Apollon, ayant au revers un cheval ailé et un reste de légende, une médaille de Claude I[er], avec les insignes pontificaux au revers », 41 bronzes d'Adrien, un d'Antonin, un de Tibère, etc. Cette dernière médaille est, paraît-il, d'une gravure remarquable (1).

M. Brugière de la Motte a découvert plusieurs statères en or. La Bibliothèque Nationale et la collection Changarnier, de Beaune, en contiennent de la même provenance (2).

En 1869, M. Yves, pharmacien à Hérisson, a donné au Musée départemental, comme provenant de Châteloy, deux petites monnaies gauloises, une anépigraphe, patère coulée, et une pièce impériale romaine d'argent, Minerve casquée à droite, fin de la légende A. C. au revers un *auriga* sur un *bige*.

Nous possédons une belle Faustine en argent et un Adrien, achetés à des ouvriers de Châteloy. Nous avons aussi un certain nombre de silex taillés ou polis, couteaux et pointes de flèches et trois petits anneaux de bronze, trouvés le long de la rivière dans cette région. A diverses reprises, des ouvriers ont découvert dans des travaux de cultures ou en démolissant de vieux murs, des monnaies ou d'autres objets; il nous a été impossible de savoir exactement en quoi consistaient ces trouvailles, vendues aux brocanteurs de Montluçon.

Notre confrère en Emulation, M. le D[r] de Brinon, a fouillé en 1886, à Châteloy, au lieu dit de la Cave, un puits ayant environ 6 mètres de profondeur et un mètre de diamètre. L'intéressante description de ses travaux et les planches qui l'accompagnent ont fait l'objet d'une communication à notre Société (3).

M. de Brinon a trouvé une grande quantité de fragments de poteries variées, et de grands vases blancs avec pieds, qui n'avaient pas leurs analogues au Musée de Moulins, ni dans les collections particulières. A ces poteries, il faut ajouter trois

(1) Renseignements donnés par M. F. Pérot sur les fouilles de M[me] de Brugeas.

(2) *Bulletin de la Société d'Emulation*, t. XI, p. 482.

(3) *Bulletin de la Société d'Emulation*, 4 février 1887.

pièces de monnaie: un grand bronze de Domitien, un de César Vespasien et un petit bronze de Tibère César.

Un autre de nos confrères et amis, M. Montagne, ancien notaire à Hérisson, a exploré les terrains de Châteloy et a suivi notamment les fondations d'une grande construction; il a recueilli des fragments de grosses tuiles à rebords et des débris d'amphores, parmi lesquels on remarque le pied de l'un de ces vases avec les lettres A N. Tous ces débris, d'une haute antiquité, trouvés dans les limites des ruines d'un mur d'enceinte, et sur des points éloignés les uns des autres, permettent certainement de tirer une conclusion favorable à l'existence dans ce lieu d'un groupe important d'habitations. De nouvelles recherches, qui seraient entreprises de façon méthodique, jetteraient peut-être un jour plus complet sur le passé légendaire de Cordes. Le moment viendra, espérons-le, où la pioche mettra à découvert la sépulture des premiers habitants de ces lieux et des vestiges plus importants de constructions.

Le village de Châteloy n'occuperait qu'une partie du grand plateau sur lequel aurait été édifiée la vieille cité; ce hameau est placé sur un des côtés du terrain, au nord-est, au-dessus de la rivière; ses maisons entourent une petite place, sur laquelle débouchent, au centre, le chemin d'Hérisson et, à droite, celui de la Pierrière, où Tudot reconnaissait les pierres d'une voie romaine. A gauche, un sentier conduit à l'église, en passant entre les murs du cimetière et la cour d'une ferme.

A l'entrée de ce chemin, le bâtiment qui a conservé, à droite, sa croisée et sa porte du XVIe siècle, est l'ancien logis du prieur de Saint-Pierre de Châteloy, à la collation de l'abbé de Saint-Ciran en Brenne; il avait la jouissance de cette maison et de terres (1). La cure de Châteloy était à la même collation, avec institution de l'archevêque de Bourges. Elle était réservée au doyen du chapitre d'Hérisson.

(1) Voici les noms de quelques-uns de ces prieurs : 1458, Loys de la Mousse, prieur ; 1556, frère Jacques de Mauvoysin, ancien prieur de Reugny; 1569, Estienne de Chapette : 1588, Claude du Chasteau ; 1591, Jehan Giraudet ; 1592, Juchet, chanoine ; 1634, Claude du Carlier, chanoine ; 1680, frère Florand, gardien, religieux prestre chambrier de l'abbaye royale de Saint-Ciran en Brenne, prieur des prieurés de Reugny et Chasteloy. Saint-Ciran en Brenne, célèbre abbaye de bénédictins en Berry.

Bien que l'église paroissiale fût à Châteloy, ce lieu était sans importance; il n'avait qu'un représentant du seigneur, le sergent chargé de la police. Au XVIIe siècle, une de ces innombrables charges de notaires y fut établie; elle avait pour titulaire Jean Berthomier. Aujourd'hui, comme jadis, le village se compose de quelques maisons, et il serait rarement visité, sans son intéressante église.

Ce monument appartient comme beaucoup d'autres du Bourbonnais, à l'architecture de la fin du XIIe siècle, à cette école d'art qui est peu étudiée et qui n'est plus l'école d'Autun, ni l'art bourguignon. Il est probable que l'édifice a remplacé une construction bien plus antique; la légende de saint Principin nous apprend, en effet, que déjà au IVe siècle, le rocher de Châteloy portait une église.

L'édifice actuel a la forme d'un rectangle ayant hors-d'œuvre, 28 mètres 50 de longueur sur 12 mètres de largeur. Les grands côtés sont placés au nord et au sud. L'église se compose d'une nef principale et d'un bas-côté terminé à l'est par deux absides en cul de four contenant l'une l'autel principal, l'autre un petit autel, dédié à saint Principin; à l'ouest, s'élève un grand pignon faisant façade, encadré dans deux volumineux contreforts.

Le clocher, carré, comme celui des églises d'Auvergne, est à deux étages percés de fenêtres géminées, à plein cintre, dont quelques-unes ont été murées. Il se trouve placé dans le milieu du bas-côté. La flèche à pans coupés, couverte en bardeaux, est terminée par le coq traditionnel; elle a été reconstruite au XVIIe siècle. L'unique cloche date de 1727: au centre est représentée une croix, ornée de feuilles et de fleurs de lys entrelacées; chaque arête du bras et du sommet de la croix est terminé par une fleur de lys; on voit encore la Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus, puis saint Pierre, saint Paul, un évêque, un abbé mitré et crossé, dont les pieds reposent sur un écusson où figure une cloche. Une inscription rappelle qu'elle a été bénite par Gabriel Delagrange, doyen du chapitre d'Hérisson, et que ses parrain et marraine furent Léonard Regrain et Catherine Méténier, fille de Gilbert Méténier, marchand.

Avant la Révolution, deux autres sonneuses, une grosse et

une petite, furent placées dans le clocher. Elles avaient été bénites le 15 septembre 1664 (1).

Sur l'un des contreforts, vers le nord, sont sculptées en relief deux figures : l'une, grotesque, représente un être humain, les deux jambes écartées, les coudes appuyés sur les genoux, les mains élevées; l'autre reproduit une tête émaciée de Christ.

Les portes de l'église, à deux battants, faits d'une boiserie élégante, avec une serrure ancienne, le tympan également en boiserie, a les fleurs de lys des ducs de Bourbon.

Le sol de l'église a quelques larges dalles de pierre, ayant recouvert certainement des inhumations.

Sur plusieurs, on remarque encore des croix à demi effacées et des parties d'inscriptions.

La muraille, au sud, s'appuie sur des substructions antiques, qui seraient celles de l'ancienne église ou du rempart de la ville; cette utilisation a donné à l'église une forme irrégulière; vers le point où le mur se raccorde avec celui du côté ouest, il oblique sensiblement; la façade présente également une légère déviation.

La voûte de la nef est haute de 10 mètres 50 cent.; celle du bas-côté n'a que 6 mètres 50 cent.; la première, ogivale, est supportée par quatre arcs doubleaux, s'appuyant sur des colonnes carrées, desquelles se dégagent des colonnes rondes ornées de chapiteaux, où le sculpteur a placé plusieurs beaux spécimens de cette flore imaginaire du moyen-âge, qui donne aux œuvres de cette époque un si puissant caractère. Un seul de ces chapiteaux représente des êtres animés, Adam et Eve, sous la forme de deux colombes, séparées par un pommier, autour duquel s'enroule le serpent. La voûte du bas-côté est plein cintre et porte sur trois colonnes du même type que celles de la nef.

Aucune charpente ne soutient la toiture en tuiles creuses, qui, suivant l'ancien système du pays, repose directement sur les reins des voûtes.

(1) 1re cloche : parrain et marraine, noble Gilbert Béquas, doyen du chapitre d'Hérisson ; dame Jeanne Du Buysson.

2e cloche : parrain, Gilbert Le Borgne, fils de dame Philippe de Bonneau et de Gilbert Le Borgne, seigneur du Lac. La marraine : damoiselle Loyse Le Borgne, fille de Jean Le Borgne, écuyer, sieur de Montchenin et d'Hélène de Lauzance.

Ainsi que nous l'avons dit, il existe un autel dans chaque abside; les autels primitifs ont été démolis et remplacés au XVIIIe siècle par d'autres d'assez mauvais goût.

Le monument était éclairé à l'origine par treize fenêtres; plusieurs ont été bouchées, pour éviter la dépense de nouveaux vitraux, et il en résulte que l'église est assez obscure, surtout dans le bas-côté.

En dehors des chapiteaux des colonnes, on ne trouve, comme sculptures, que celles des petites fenêtres des absides et des arcatures mitrées qui décorent les murs de la grande abside.

A la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, des travaux importants furent exécutés dans l'église de Châteloy; on donna à la porte les dimensions actuelles et on construisit, au nord, dans le bas-côté, une chapelle qui touche l'abside: elle n'a pas d'entrée particulière, et c'est par l'église qu'on y arrive. Elle est éclairée par une large fenêtre ogivale, garnie jadis de vitraux. Quelques débris, deux têtes d'ange, une partie d'inscription, un fragment représentant un édifice religieux, ont été utilisés pour boucher deux des meneaux. Le reste est en verre à vitre ordinaire; le meneau central de la fenêtre avait encore, en 1833, un petit vitrail du XVIe siècle, en grisaille rehaussé de jaune. C'est la peinture de l'époque: on venait de découvrir le jaune d'argent, seul émail transparent, et beaucoup de vitraux ne furent, dès lors, exécutés que sur du verre à peine teinté, coloré de ce ton brillant.

Nous pensons que la chapelle a été édifiée à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, époque de la construction de l'édicule, par les Villelume, seigneurs de la Roche-Othon, possesseurs du château voisin. Les armoiries de cette famille et celles de ses alliances, peintes sur les murs de la chapelle, justifient déjà cette supposition, que viennent appuyer les renseignements suivants, trouvés dans les registres de l'église: En 1706 (1), le 2 août, Philibert de Villelume, religieux de Saint-Benoît, décédé au château de la Roche-en-Laye, a été inhumé dans l'église; une autre inhumation faite dans le même mois précise la destination de la chapelle. L'acte dit en effet « que

(1) Reg. par. d'Hérisson.

le 10 avril 1706, Pierre Dubuisson, seigneur d'Orvalet, décédé au château de la Roche-Othon, a été mis au *charnier* de la Roche, en l'église de Châteloy. Nous connaissons quatre autres inhumations : 1658 : Charles Le Borgne, seigneur de Mont-



Châteloy. — *Vitrail.*

chenin ; 1733 : Antoine de Biotières, seigneur de la Roche-Othon ; 1738 : Elisabeth de la Roche ; 1739 : Marie-Anne de la Saigne de Saint-Georges, épouse de Pierre Le Borgne, seigneur des Rochères.

Le charnier existe réellement et, lors d'une fouille faite, il y a environ une vingtaine d'années, on a découvert, sous le dallage, une grande quantité d'ossements. L'*Ancien Bourbonnais* parle d'un tombeau magnifique disparu depuis la Révolution. Nos recherches ne nous ont fourni aucun renseignement à ce sujet.

Les travaux exécutés dans l'église de Châteloy, à la fin du xve siècle ou au commencement du xvie, ne comprirent pas seulement l'élargissement de la porte et la construction de la chapelle; le surplus de l'édifice fut aussi restauré et on décora les murs.

L'idée de peindre l'intérieur fut certainement inspirée par les fresques du xiie siècle dont le vieux monument avait conservé des vestiges; partout en Bourbonnais on constate que les travaux de ce genre datent de la même époque. Les chapiteaux furent peints en rouge et jaune sur fond d'ocre jaune; des ornements variés, composés en grande partie de feuillages, dans lesquels sont généralement employés l'ocre jaune, un peu de bleu et de carmin, le noir, le rouge et le gris, couvrirent le dessous des arcs doubleaux. Sur les grandes surfaces des murs et des voûtes, des traits rouges filés simulèrent les dispositions d'un petit appareil.

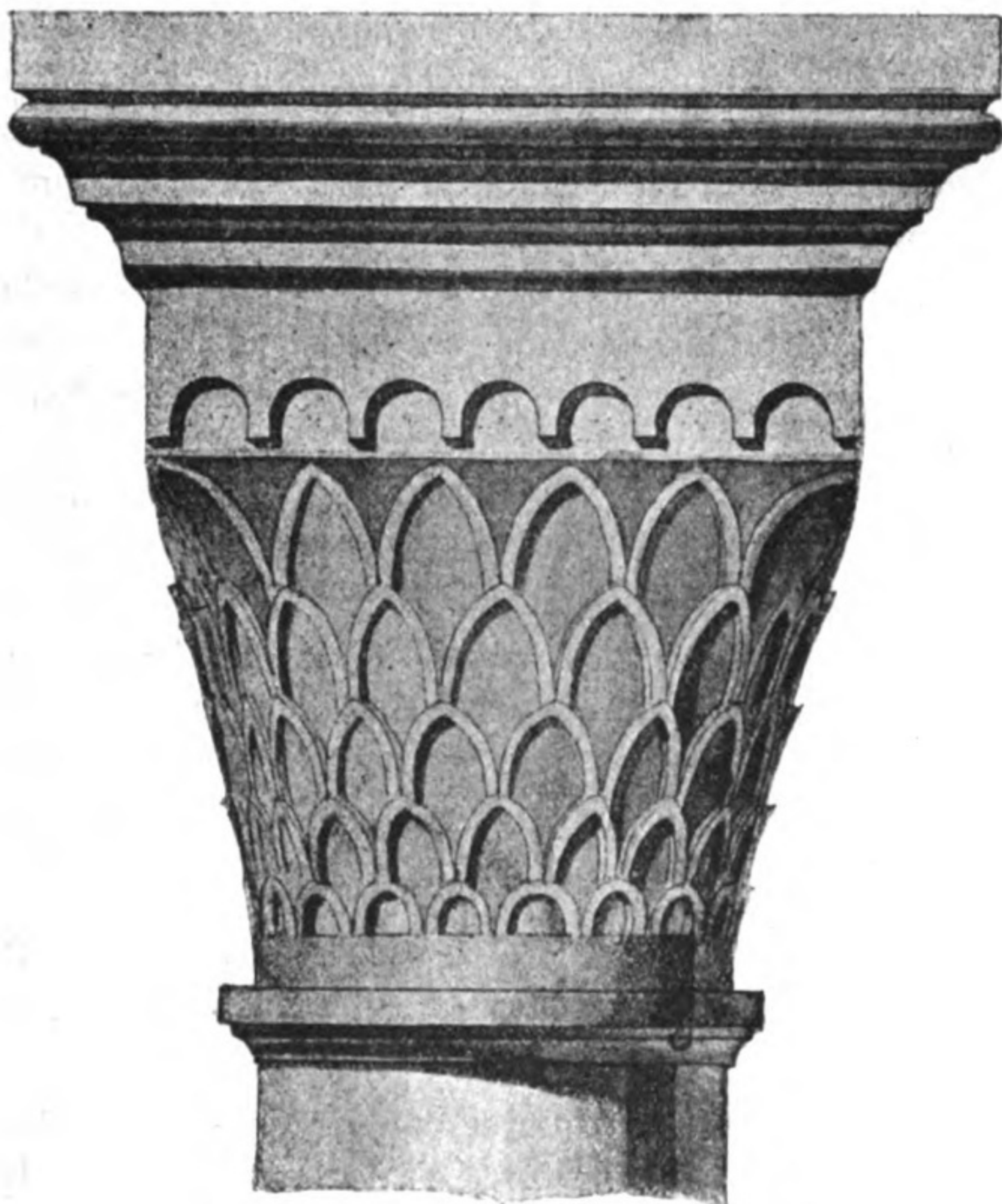
Dans la chapelle de l'abside du bas-côté, quelques ornements furent dessinés; on y reproduisit les écussons de la famille de Villelume.

En ce qui concerne la décoration de l'abside principale, nous empruntons à M. Juste Fenebresque la description qu'il en a donnée (1).

« Fidèles à la tradition, les artistes du xiiie siècle avaient concentré là leurs efforts et voulu résumer en un sujet important tout un enseignement des grandes vérités religieuses. Mais en s'attachant à reproduire l'effet cherché, des artistes du xve siècle n'ont pas entièrement égalé le modèle qu'il leur fallait deviner sous le grossier badigeon. En effet, certains fragments assez nets des peintures primitives révèlent une étonnante perfection. Dans ces conditions, il faut en convenir, une restauration dépasse en difficulté une composition originale de toutes pièces. La conception du sujet traité ne manque pas de hardiesse. Est-ce un Père éternel, ou un Christ que nous voyons au centre de la demi-coupole? Les longs cheveux blancs, qui retombent sur les épaules, feraient adopter la première hypothèse. Mais la barbe blanche également se divise avec symé-

(1) *Revue de l'Art chrétien*, novembre 1903.

trie. Ainsi représente-t-on d'ordinaire le Christ. De plus, et le doute cesse quand on regarde attentivement, on finit par distinguer, aux pieds et aux mains, les marques de la Passion douloureuse. Pourquoi ce Christ vénérable, sous les traits du Père éternel, si ce n'est de la part des artistes un hommage rendu



Châteloy. — *Chapiteau du chœur de l'église.*

à la divinité du Fils de Dieu, égale en toutes choses à Dieu le Père.

« Sur un fond or se détache un ovale à double contour. Il encadre le Christ, plus grand que nature, assis sur un siège en forme de banc, tenant de la main gauche un globe surmonté de la croix grecque, et de l'autre bénissant le monde. Ses vêtements amples sont partie bleu, partie ocre rouge et en ocre

jaune; le trait du dessin est noir et, au-dessous de l'image divine, ont été écrits ces deux mots : « *Laus Deo.* » Autour, mais en dehors de l'ovale, sont représentés les quatre évangélistes et leurs symboles séparément; puis des apôtres, des anges qui sonnent de la trompette; les premières paroles de chaque évangile sont inscrites sur des phylactères. Les images de saint Pierre et de saint Paul figurent de chaque côté, dans les entrecolonnements. A droite et à gauche de l'autel, on distingue encore des saints et des saintes, antiques fresques que recouvre par place un badigeon funeste du XVIII[e] siècle, ou que l'humidité a endommagées » (1).

En face de la porte d'entrée, entre les nervures de la voûte, le peintre, introduisant dans ses ornements les hermines de Bretagne avec les fleurs de lys, a pour ainsi dire fixé la date de son travail.

En ce qui concerne la valeur artistique des peintures, M. Gélis-Didot, architecte à Paris, qui a publié un ouvrage fort apprécié sur les peintures murales du XI[e] au XVI[e] siècle, et à qui nous devons les splendides dessins qui accompagnent ce travail, a bien voulu, il y a quelques années, nous remettre des notes auxquelles nous sommes heureux de recourir. Lui aussi pense que le grand Christ de l'abside n'est qu'une restauration maladroite, faite à la fin du XV[e] siècle, d'une peinture du XII[e], qui existerait dessous. Les ornements ont plus d'intérêt; c'est un exemple complet d'une décoration du centre de la France au XV[e]; les feuilles, chiffres et ornements, sont combinés d'une façon heureuse et fort simple.

M. Gélis-Didot pense que ces peintures sont l'œuvre d'Italiens dont il a retrouvé la trace en plusieurs lieux du Bourbonnais. Il a vu, à Saint-Pierre-le-Moûtier, une église servant de briqueterie, qui est encore entièrement peinte par les procédés employés à Châteloy et avec les mêmes pochons. C'est la dernière manifestation de la décoration gothique en Bourbonnais,

(1) Nous signalons aux visiteurs de cette église, des saints et saintes qui sont des peintures remarquables, assez bien conservées, elles ont été copiées par M. Charrier, artiste peintre, venu à Hérisson ces dernières années à l'instigation de M. Le Brun, et qui a donné des reproductions à l'aquarelle de ces personnages au Salon de 1910.

celle qui précède les enroulements complètement italiens dont sont couverts les plafonds de plusieurs châteaux.

L'église n'a pas été l'objet de réparations sérieuses depuis les travaux du XVI[e]; elle a été consolidée récemment, après son classement comme monument historique. Longtemps avant la Révolution, elle était déjà fort négligée comme entretien, parce que son annexe, l'église d'Hérisson, lui avait enlevé une grande partie de ses ressources. Le 26 germinal an 7, l'église fut vendue comme bien national, et achetée au prix de 3.000 francs par Gilberton Jean, d'Hérisson. En 1852, un des enfants de l'acquéreur, le colonel Gilberton, la restitua à la commune.

Pour regagner la vallée de l'Œil, on descend de Châteloy par un étroit sentier, serpentant sur le flanc des rochers, qui mène rapidement à la rivière et à la route qui en suit le cours.

Deux jolies petites vallées se succèdent : La première est celle qu'arrose un mince cours d'eau, la Louize. Cette vallée, partout accidentée, a, au-dessous de l'église et du village de Châteloy, une gorge très sauvage, bien connue des peintres. L'autre, dite de Jappeloup, venant du Vilhain, est également remarquable, à cause de ses paysages variés. Son nom rappelle le souvenir des loups, jadis si nombreux dans ces ravins, en ces contrées peu habitées, couvertes de bois immenses ou de landes incultes.

Nous ne sommes plus, heureusement, au temps où les terribles carnassiers, ne se contentant plus de la pauvre brebis, osaient dévorer la mule du prieur de Châteloy, en plein midi, sous les yeux de son propriétaire. Le loup a fuí peu à peu devant le chasseur et les défrichements. Il y a une quarantaine d'années, lors de certains hivers exceptionnellement rigoureux, alors que la neige couvrait les champs, quelques-uns venaient encore, la nuit, de Tronçais, de Soulongis et de Lespinasse, rôder autour des boucheries d'Hérisson.

De Jappeloup, on découvre le château de la Roche-Othon; puis, à droite, une petite chapelle qu'entourent un bois de sapins et des vignes. Ce sera bientôt une ruine, d'après ce que nous avons vu, il y a déjà plusieurs années. Les portes vermoulues sont déjà tombées, et la pluie, qui passe à travers le toit, a ruiné l'intérieur. On ne trouvait que des débris de boiseries et deux petites statuettes de saints, que les bergers ornaient de

fleurs et de rubans. Devant l'autel, une dalle recouvre une sépulture; le campanile a perdu sa cloche; les gentes hérissonnaises avaient autrefois l'habitude de se rendre en pèlerinage à la chapelle. Chacune d'elles jetait trois pierres après la cloche, et si, à chaque fois, elle l'avait fait sonner, elle était sûre de trouver un époux avant la fin de l'année.

On nous a raconté une légende plus ancienne, recueillie par Audiat et publiée dans un journal de l'Allier : une jeune châtelaine de la Roche, dont le fiancé était prisonnier des infidèles, fit le vœu d'élever une chapelle si le chevalier lui était rendu. Ce vœu fut exaucé, et, après leur mariage, les deux époux construisirent le petit édifice en le dédiant à la Vierge, sous le vocable de Notre-Dame du Rachat.

(*A suivre.*) CAMILLE GRÉGOIRE.





QUATRE PRIMITIFS du Musée de Moulins

Scènes de la vie de saint Etienne

Tous les visiteurs de notre Musée connaissent et admirent la superbe série de huit panneaux de peintures sur bois, don de M. Rambourg. Quatre sont consacrés à faire revivre des scènes de la vie du Christ, quatre autres rappelant des événements qui se rapportent à saint Etienne, premier martyr.

Ce sont ces derniers qui appellent quelques observations. Le vieux catalogue du Musée (Moulins, imprimerie Auclaire, 1896, — 2e partie, p. 7), rédigé par l'ancien conservateur, M. Bertrand, les décrit de la sorte :

N° 155. **Remarquable suite de quatre panneaux** peints sur bois. Ecole flamande du XVe siècle. Fonds dorés et gaufrés. Le nom *des peintres* (AWERECHS Jean et Guillaume, 1405-1440, inscrits dans la Gilde Brugeoise) est sur le col de l'un des assistants de la mise au tombeau de saint Etienne : (1) Saint Etienne devant les juges. — (2) Lapidation de saint Etienne. — (3) Saint Etienne et saint Laurent au tombeau. — (4) Quatre saints dans leur suaire. — Le corps de saint Etienne enveloppé de ses habits pontificaux. — Au-dessus le grand prêtre Gamaliel touchant d'une verge le corps étendu d'un diacre.

Voy. le *Breviarum Romanum*, *pars estiva*, pp. 514, 515. *3 Augusti. In invent. S. Stephani, protomart.* la description des scènes représentées sur ces peintures.

N. B. — Ces peintures ont dû être faites pour un monastère ou une église de France ; dans le 3e tableau se voit une grande dame qui est probablement la donatrice de ces peintures.

Cette présentation au public des remarquables panneaux est assez fautive, et c'est pour aider à sa mise au point autant que pour jeter quelques clartés sur la signification des dernières

scènes de la vie de saint Etienne que nous rédigeons cette simple note.

Les fonds sont bien « dorés et gaufrés », mais il convient d'ajouter que ce « gaufrage » dessine des lignes serpentines dites « à meneaux » entourant des grenades qu'on retrouve dans de nombreux tissus qui servent de fonds aux personnages de nos vitraux du quatorzième et surtout du quinzième siècle et dont la Cathédrale de Moulins fournit de bons exemples.

Quant à l'auteur de ces peintures, le rédacteur primitif du catalogue y voit non pas un, mais deux peintres. On lit sur la large bordure du manteau de l'un des assistants de la quatrième scène le mot : AWERHR qu'il traduit : AWERECHS et qu'il dédouble, nous ne savons pourquoi, en « Jean et Guillaume, 1405-1440 », alors que ces quatre panneaux semblent au contraire sortis de la même main. Il nous semble qu'on pourrait identifier le nom porté par le « spectateur » de la mise au tombeau de saint Etienne et de saint Laurent — et qui paraît être ici le peintre lui-même — avec *Jacques Awercht* que le *Dictionnaire de Siret* mentionne comme appartenant à l'école flamande, connu par ses tableaux religieux et qui fut doyen de la corporation des peintres de Bruges en 1396 et en 1406 (1). Nous accepterions d'autant plus cette identification que la légende susdite a un A, un B et surtout la lettre E qui se sentent de l'écriture gothique encore en usage à la fin du XIV[e] siècle.

Les deux premiers panneaux sont au musée, à leur rang, sous

(1) Cependant M. Fiérens-Gevaert, l'éminent conservateur du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique, auquel nous avons communiqué la photographie de ce panneau, nous dit qu'*Averecht* est bien le nom d'une famille de peintres de Bruges ; que James Weale consacre une courte notice à cette dynastie dans le *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler* de Thieme et Becker (Leipzig 1908), mais que ces Averecht (Jacob, Jean et Willem) sont des « peintres d'archives » et qu'il ne croit pas, en ce qui le concerne, « qu'aucune œuvre puisse leur être attribuée ». Enfin, toujours d'après M. Fiérens-Gevaert, « les caractères s'apparentent plutôt à l'école provençale et lui font penser à Nicolas Froment ». D'après Weale, Gonse (*Les chefs-d'œuvre des Musées de France*, 1904, p. 128), signale notre panneau comme étant l'œuvre de l'un des Averecht. Ne fait-il que reproduire les données de l'ancien catalogue du Musée de Moulins, ou, comme son rédacteur, est-il impressionné par l'inscription qui se lit sur le vêtement du personnage en question ? Comme on le voit, l'identification du peintre n'est pas encore résolue. Est-ce du Midi que nous viendra « la lumière » ?...

les numéros 12-13. Ils représentent, d'abord *le premier diacre cité devant ses juges ;* le second, *saint Etienne lapidé par leur ordre et mourant en priant Dieu pour ses bourreaux.* Ce sont deux scènes bien connues.

Quant aux deux derniers, si mal rangés par le catalogue — et au Musée — ils réclament une meilleure et plus rationnelle mise en place.

Le Catalogue dit (n° 14) : « Saint Etienne et saint Laurent au tombeau » ; (n° 15) « Quatre saints dans leur suaire ». Le rédacteur ne paraît pas avoir connu la légende de saint Etienne bien qu'il cite celle du Bréviaire, en le lisant mal d'ailleurs.

C'est le panneau qu'il place à la fin qui doit occuper le troisième rang, et c'est celui qu'il met au troisième rang qui doit être reculé au dernier.

En effet, le panneau n° 15 est consacré à la découverte ou Invention du corps de saint Etienne, tandis que celui qui le précède (n° 14) rappelle la mise *définitive* dans le même tombeau du corps retrouvé de saint Etienne avec celui de saint Laurent.

Si nous examinons ensuite la description qu'il donne du troisième panneau, nous relevons de suite plusieurs fautes : les quatre saints ne sont pas « dans leur suaire ». Ils sont tous les quatre dans leur tombeau ; les trois premiers seuls sont enveloppés d'un suaire. Saint Etienne n'est pas vêtu d'habits « pontificaux » n'étant pas pontife, évêque, mais de la *dalmatique du diacre*, qui était sa charge propre. Gamaliel qui apparaît ici n'était pas « grand-prêtre » comme nous allons le dire, et celui qui est touché par son bâton d'or n'était pas un « diacre », mais bien le *prêtre Lucien*, « *Lucianus presbyter* », comme le dit même expressément le Bréviaire (3 août, *in Inventione S. Stephani proto-martyr.*), cité si légèrement par le rédacteur du Catalogue.

Le sujet de la découverte du corps de saint Etienne est tiré du récit fait par le prêtre Lucien, dans une lettre grecque adressée aux fidèles de son temps, traduit en latin par le prêtre espagnol Avit, et passée dans la *Légende dorée*, de Jacques de Voragine (ch. CXI, au 3 août). Nous en reproduisons ici les traits principaux qui aideront à comprendre l'intéressant panneau du Musée de Moulins.

Lucien, prêtre de Caphargamala, au diocèse de Jérusalem, écrit donc :

« Le vendredi 3 décembre 415, après la journée finie, je me couchai, à mon ordinaire, dans le baptistère de l'église de Caphargamala, dont je suis *prêtre*. Vers la troisième heure, environ onze heures du soir, je vis se dresser devant moi un vieillard d'une taille majestueuse... Une longue barbe blanche tombait sur sa poitrine... Il vint à moi et me toucha trois fois de sa verge d'or en répétant mon nom. *Lucianus ! Lucianus !* Puis il me dit : « Pars pour la cité d'Ælia (Jérusalem) et dis à Jean qui en est évêque : Jusques à quand nous laisses-tu emprisonnés, sans nous ouvrir. Le temps est venu de desceller la pierre du sépulcre où nos restes gisent sans honneur... C'est moins pour moi que je parle que pour les saints illustres dont les corps reposent à côté du mien... Je suis le *docteur Juif Gamaliel* qui élevait l'Apôtre du Christ, Paul, et lui enseignait la loi à Jérusalem. Dans le sépulcre où repose mon corps, à la partie orientale du monument, se trouve celui d'*Etienne*, le bienheureux diacre qui fut lapidé par les Juifs et les princes des prêtres pour la foi du Christ. » Puis le vieillard raconta à Lucien comment le corps de saint Laurent avait été d'abord abandonné, puis enlevé nuitamment par les fidèles de Jérusalem et porté dans un domaine qui lui appartenait, à lui Gamaliel, et déposé dans un *loculus* du tombeau qu'il avait fait creuser pour lui et sa famille. Il ajouta : « Dans le même tombeau repose le corps de *Nicodème*, mon neveu, celui qui vint une nuit trouver le Sauveur, qui, chassé par les Juifs, fut recueilli par moi, Gamaliel, auprès duquel Nicodème acheva ses jours, et qui fut enseveli près du diacre Etienne. » Enfin, fut réuni à ces corps celui d'*Abibon*, fils bien-aimé de Gamaliel, jeune homme de vingt ans, qui avait en même temps que lui reçu le baptême des mains des Apôtres et l'avait précédé dans la mort. Enfin, son propre corps y fut déposé. — Et comme Lucien demandait où trouver cette sépulture, Gamaliel répondit : « Au milieu du champ qui se nomme maintenant Delagabri (les hommes de Dieu). »

C'est la scène que représente le panneau qui doit occuper la troisième place.

La suite de cette histoire est dans la dernière partie de la lettre de Lucien. Celui-ci hésitait à remplir cette mission, se croyant le jouet d'un rêve. Mais, le vendredi 17 décembre suivant, Gamaliel revint et lui reprocha ses résistances. Alors, Lucien mit l'évêque

de Jérusalem au courant des volontés du saint vieillard et, autorisé par le Pontife, procéda aux recherches des corps et eut le bonheur de les découvrir à l'endroit indiqué par le célèbre docteur de la Loi.



Cl. Scharlowsky

Scènes de la vie de saint Etienne
(Musée de Moulins)
3e Panneau. — Gamaliel indique au prêtre Lucien l'endroit où repose le corps de saint Etienne.

Notre panneau montre les sépulcres ouverts et, conformément aux indications symboliques fournies par Gamaliel, on voit, sur la dalmatique d'Etienne, des *roses rouges*, en souvenir de son martyre ; sur le corps de Gamaliel sont répandues des *roses blanches*, symboles de la confession de foi qu'il fit de Jésus-Christ. Le suaire d'Abibon est parsemé de *petits vers rougeâtres* qui semblent ne pouvoir atteindre les chairs virginales de l'adolescent, car son père affirmait « qu'il était mort en état de pureté ».

Enfin, l'Hagiographie, de son côté, nous renseigne sur les destinées du corps de saint Etienne. Ses restes furent transportés dans la Ville Sainte, dont le glorieux martyr avait été le premier archidiacre, le VIII[e] des calendes de janvier, c'est-à-dire le 25 décembre 415, ce qui explique qu'en souvenir de cet heureux et extraordinaire événement, l'on célèbre la fête de saint Etienne dès le lendemain de Noël. Un tableau de l'école d'Autriche, peint vers 1500, conservé à Klosternenburg (Basse-Autriche), retrace cette seconde scène un peu dans le goût des panneaux du Musée de Moulins, mais en style moins archaïque.

Quant au quatrième et dernier panneau (le numéro 13 actuel), il représente *l'ensevelissement dans un tombeau commun des corps de saint Etienne et de saint Laurent.* Il faut encore recourir au texte de la *Légende dorée* pour en avoir l'explication.

Après avoir narré dans quelles circonstances le corps de saint Etienne avait été transporté de Jérusalem à Constantinople, Jacques de Voragine raconte de quelle manière fut faite « la *conjonction* du corps de saint Etienne avec celui de saint Laurent ».

Eudoxie, fille de l'empereur Théodose, se trouvait à Rome, aux prises à de graves malaises qu'on regardait comme des signes de possession. Rappelée par son père à Constantinople, afin que, par les vertus de saint Etienne, elle pût recouvrer la santé, elle répondit qu'il lui était impossible de quitter Rome et réclama au contraire qu'on y conduisît le saint corps. L'empereur obtint du clergé et du peuple de Constantinople que les reliques du premier martyr fussent échangées contre celles de saint Laurent, conservées dans une église romaine, et il écrivit ensuite au Pape Pélage pour lui demander d'autoriser cet échange. Le Pape ayant réuni ses cardinaux, obtint d'eux qu'ils consentissent au désir de l'empereur. Et une délégation partit à Constantinople pour en rapporter le corps de saint Etienne, ainsi que les délégués grecs qui devaient ramener de Rome celui de saint Laurent.

Le corps de saint Etienne fut débarqué à Capoue, puis transporté à Rome, pour être déposé dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens. Mais la *Légende* ajoute que, « lorsque le cortège passa devant l'église où était le corps de saint Laurent, les porteurs durent s'arrêter, retenus par une force mystérieuse qui les empêchait d'avancer »... La princesse, délivrée subitement de sa crise de pos-

session, déclara qu' « Etienne avait choisi sa demeure auprès de son frère Laurent » et qu'on devait joindre le corps du premier martyr de Jérusalem à celui de l'illustre diacre de Rome. La légende ajoute ce trait qui a été rappelé ici par le peintre flamand :



Cl. Scharlowsky

Scènes de la vie de saint Etienne

(Musée de Moulins)

4e PANNEAU. — Ensevelissement des corps de saint Etienne et de saint Laurent.

« Cependant, saint Laurent, comme s'il se réjouissait de l'arrivée de son frère saint Etienne, *se retira dans le fond du tombeau, laissant dans le milieu une place vide pour son compagnon.* »

Enfin, le même récit ajoute :

« Quant aux Grecs qui voulurent mettre la main sur le corps de saint Laurent pour l'emporter, ils furent soudain précipités à terre et, malgré les prières du pape Pélage, ils moururent peu après. »

C'est ainsi que fut opérée cette « conjonction, l'an du Seigneur 425 ».

On voit, par les plus petits détails, que l'auteur de nos panneaux connaissait à fond l'histoire ecclésiastique, les traditions chrétiennes, et le texte de Jacques de Voragine.

Ce dernier panneau représente le pape Pélage encensant le tombeau, où, à côté du corps de saint Laurent, un cardinal et un évêque déposent celui de saint Etienne.

Il nous semble qu'il faut voir dans la femme qui assiste à cette scène, non « la donatrice de ces peintures », comme dit le rédacteur du Catalogue, mais bien la princesse Eudoxie elle-même qui assistait à l'ensevelissement de saint Etienne et dont la *Légende dorée* raconte la surnaturelle guérison dès qu'elle eut touché le saint corps.

Peut-être faudrait-il voir dans le personnage qui lui fait vis-à-vis et dont la tête porte une coiffure à l'allure de couronne, le propre père d'Eudoxie, l'empereur Théodose, que le peintre ferait figurer ici, séparé de sa fille par le tombeau, pour rappeler que ce fut à son initiative première et à ses démarches, que cet ensevelissement des deux célèbres martyrs ait pu se faire à Rome même, en présence du Pape.

Quant au personnage qui se joint en curieux aux acteurs actifs de la mise au tombeau de saint Etienne, il convient de l'identifier — comme nous l'avons dit plus haut — avec le peintre lui-même, la tête couverte d'une coiffure si différente de celle du spectateur voisin et qui porte son nom inscrit sur la bordure de son manteau.

Chanoine JOSEPH CLÉMENT.





Le Trésor de la Ferté-Hauterive : le Sphéroïde

Une brochure intitulée « Note sur trois bronzes de la haute antiquité, découverts dans la Drôme, par M. Ed. Flouest », — Paris, Ch. Reinwald, 1887, — et rencontrée dans le lot de travaux préhistoriques dû à notre confrère, M. Queyroi, m'a donné l'idée de rappeler à la Société la découverte faite à la Ferté-Hauterive, en 1853. Le compte rendu en a été fait par M. Tudot, à la séance du 7 janvier 1854; il se trouve à la page 222 du 3e volume de nos bulletins et est accompagné d'une très belle planche, qui reproduit une partie des objets découverts.

Le plus important par son volume et par sa valeur archéologique est sans contredit cet objet que vous voyez au milieu de la planche et qui rappelle un peu l'aspect de certaines toupies creuses que les enfants font tourner pour produire du bruit. On lui a donné le nom de sphéroïde. Je remercie M. le Conservateur du Musée, qui a bien voulu permettre de l'apporter à notre réunion et je remercie aussi M. Vouilloux, notre sympathique et très érudit collègue, qui m'a aidé dans mes recherches.

M. le Comte J. de Saint-Venant, conservateur du musée de Bourges, a publié, en 1908, une étude, dont je dois la connaissance à M. Vouilloux. Elle est intitulée : « Antiques sphéroïdes en bronze à ouvertures polaires » : communication au XIIIe congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, session de Monaco, 1906. Il définit le sphéroïde : « Un globe aplati et creux, en bronze mince, en forme d'ellipsoïde de révolution, foré aux deux pôles de larges ouvertures circulaires égales, ouvertures renforcées à leur pourtour d'un ourlet plus ou moins saillant. » Quant à notre sphéroïde, dont il

donne une reproduction parfaite, il le décrit ainsi : « Pièce volumineuse fondue et décorée de gravures disposées en zones, qui séparent de petites bandes unies, simples, doubles ou triples, limitées elles-mêmes par des sillons assez profondément incisés. Les décorations sont géométriques, variées et caractéristiques de l'âge du bronze : chevrons et dents, losanges, sautoirs, échiquiers droits ou obliques, le tout hachuré ou se détachant sur des fonds hachurés. Tous ces dessins forment un ensemble d'un riche effet décoratif. »

Quand on songe à quelle époque travaillait l'ouvrier qui a produit ce petit chef-d'œuvre de ciselure, et avec quels instruments il a dû opérer, on ne peut s'empêcher d'admirer la sûreté de ce burin, qui a tracé ces zones et ces figures géométriques très simples en elles-mêmes, mais très variées dans leurs formes. On distingue les efforts qu'il a dû faire pour que les lignes qui limitent les zones ornées soient aussi régulières, pour que les figures recouvrent toute la zone, sans espace perdu ; pour que les traits fins des guillochures restent limités dans leurs cadres. Il faut se représenter que nous sommes en face d'une des manifestations les plus anciennes de l'art celtique, très en retard sur l'art égéen. Il y avait longtemps, à cette date, que les ouvriers d'Hissarlick avaient abandonné le style géométrique employé aussi par eux au début et avaient abordé les lignes courbes et les représentations de l'homme et des animaux. A ce point de vue, notre sphéroïde est d'un art bien supérieur à celui de son congénère de Rochetaillée, dans la Drôme, et en les comparant, M. Flouest n'hésite pas à proclamer que notre spécimen est la gloire du Musée de Moulins, et je ne crois pas trop m'avancer en disant que c'est aussi l'avis de M. le comte de Saint-Venant, fin connaisseur en la partie.

Voici quelles sont les dimensions et les caractéristiques de notre sphéroïde :

Le diamètre de la circonférence à l'équateur est de $0^{m},45$ centimètres.

Le diamètre des grandes ouvertures polaires est de 4 centimètres et demi. La hauteur entre le sommet des bourrelets des deux ouvertures polaires est de neuf centimètres. L'épaisseur

de la feuille de bronze peut être évaluée à deux millimètres. Le petit orifice équatorial, qui n'existe que d'un côté, est assez régulièrement carré. Il a été fait au ciseau. Le métal incisé a laissé dans les angles des ébarbures qui ont été repoussées en dedans. Tout autour, il existe une zone irrégulièrement circulaire, où la gravure du dessin est effacée en partie, par suite d'une compression : mais on ne voit ni affaissement de cette partie, ni trous de rivets, ni meurtrissure d'arrachement ; une fissure irrégulière, qui part de l'angle du trou équatorial, paraît récente et semble le résultat d'un accident de la fouille.

La décoration de la surface est divisée en zones parallèles à l'équateur. Ces zones sont elles-mêmes divisées verticalement en segments quadrilatères, où l'on voit alterner les losanges, les damiers, les sautoirs ou croix de Saint-André : toutes ces figures se détachent par l'opposition de surfaces hachurées et de surfaces polies. On distingue en allant d'un orifice polaire à l'autre, quatre zones étroites, mesurant environ un centimètre de hauteur : l'unes d'elles seulement a 12 millimètres ; les trois zones larges mesurent un centimètre et demi à deux centimètres. Ces quatre zones décorées sont séparées dans le sens équatorial par six bandes formées de trois rainures.

Le sphéroïde pèse 600 grammes ; il a une belle patine. Il porte au musée le n° 44.

Il est intéressant de savoir quels étaient les objets qui accompagnaient le sphéroïde dans la cachette du fondeur de la Ferté. Cette liste n'était pas complète dans le travail de M. Tudot ; nous la donnons ici d'après le catalogue du Musée, dressé par M. Bertrand :

1 et 2. — Deux haches à ailerons terminaux, munies chacune d'un anneau de suspension : la soie aplatie qui les termine au-dessus des ailerons, est munie de prolongements rabattus l'un sur l'autre en forme de crochets. — N°s 24 et 26.

3. — Une hache à douille quadrangulaire, avec anneau et ailerons simulés sur les plats. — N° 25. — C'est un modèle plus récent que les précédents, comme date de fabrication.

4. — Deux petites hachettes à douilles et anneau, avec ailerons simulés sur les plats. — N°s 27 et 28.

5. — Une hachette à douille avec ailerons simulés également sur les plats. — N° 29.

6. Deux petites hachettes à douille, dont l'une est très allongée. — N°s 34 et 35.

En tout, huit haches de bronze de différentes dimensions, dont deux de modèle ancien à ailerons terminaux.

7. — Une gouge à douille. — N° 32.

8. — Un ciseau à douille. — N° 33.

9. — Deux pointes de lames à douilles, dont l'une est très allongée. — N°s 34 et 35.

10. — Une forte lame de couteau, plutôt de coutelas, à douille. — N° 36.

11. — Un fragment de lame qui paraît appartenir à la même arme que le n° 36. — N° 37.

12. — Un fragment de lame de poignard. — N° 38.

Cette lame ressemble un peu à la hache-poignard représentée par Déchelette (fig. 59, p. 197 du 2e vol.), mais plutôt au poignard triangulaire à base large, qui est caractéristique de l'époque du bronze; comme la base manque, il est difficile de savoir à quelle catégorie appartient notre fragment; il semble cependant qu'on aperçoit une amorce de languette à la base; cette variété appartient aux périodes 1 et 2 du bronze.

13. — Un disque à bélière (pièce incomplète) : la bélière porte un petit anneau mobile et se termine au-dessus par une tige renflée en anneau de suspension. — N° 39.

14. — Deux petits disques mobiles provenant d'une pièce semblable et paraissant compléter la précédente. — N° 40.

15. — 4 pendeloques ou phalères en croissant, portées sous le n° 41.

16. — Un tube, considéré comme ayant servi de garniture de harnachement. — N° 42.

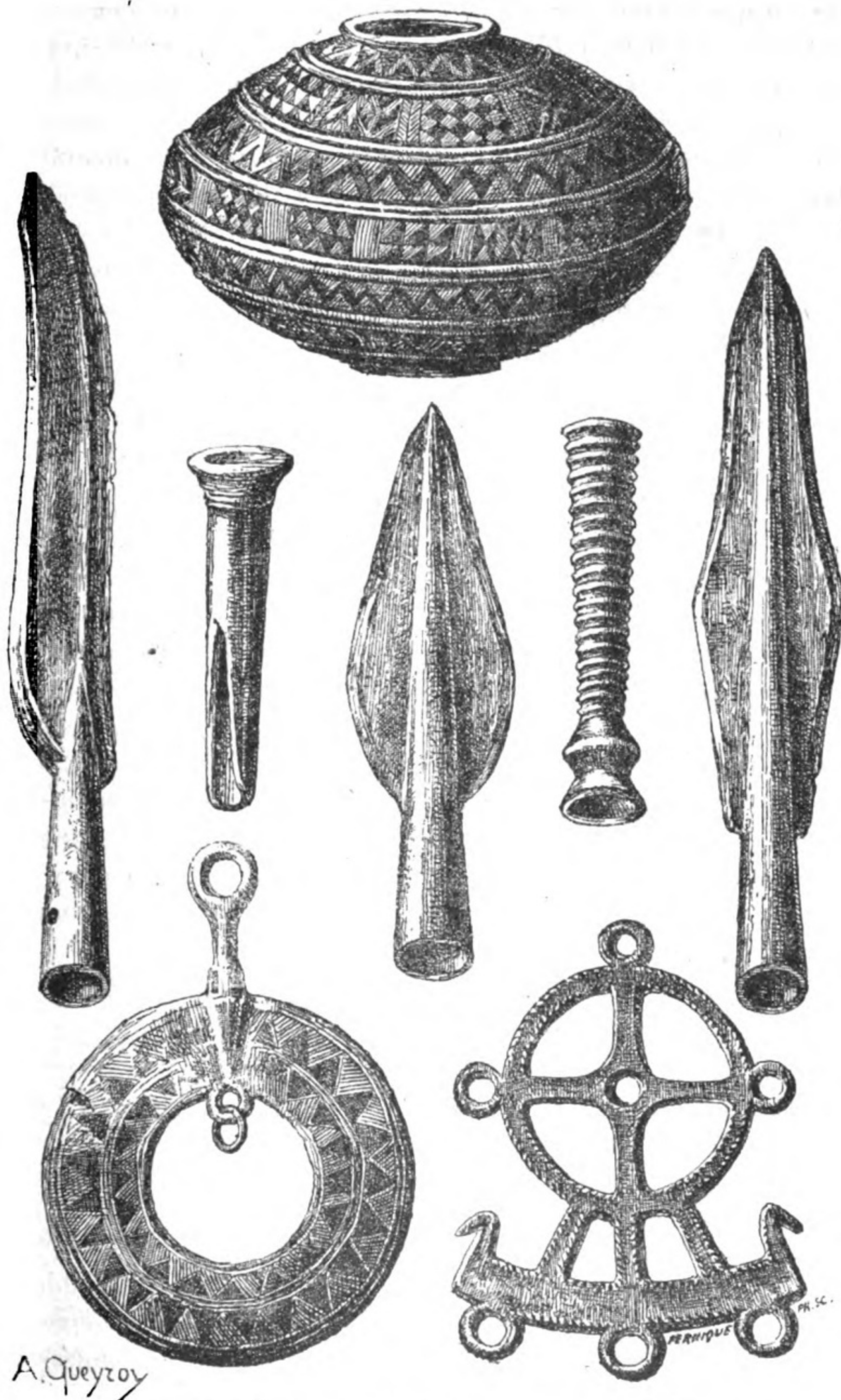
17. — Un bouton double. — N° 43.

18. — Le sphéroïde. — N° 44.

19. — Fragment d'un globe semblable au précédent. — N° 45.

20. — Une armille fragmentée (?) formant 4 tours enroulés l'un sur l'autre de 0m,05 d'ouverture. — N° 46.

21. — Deux pendeloques de la fin de l'âge de bronze, formées par une roue crucifère, portée par trois supports verticaux sur



LE SPHÉROIDE et divers objets découverts à La Ferté
(Extrait du *Catalogue du Musée de Moulins*. Auclaire 1885).

une barque votive, ornée à la poupe et à la proue de deux têtes de cygne. La barque elle-même repose sur trois cercles qui lui adhèrent et les trois rayons supérieurs de la roue sont ornés extérieurement d'un cercle pareil à ceux qui sont sous la barque. On remarquera que le nombre 3 semble répété avec affectation dans cette petite plaque, représentative du culte solaire. — N°s 47 et 48.

22. — Un grand et gros bracelet à talon relevé à l'ouverture, et orné de chevrons et dessins géométriques sur la face convexe. — N° 49.

23. — 4 bracelets et la moitié d'un autre à oreillette; un de ces bracelets est creux sur la face interne. — N° 50.

24. — Dix autres bracelets plus ou moins fragmentés, ornés de gravures géométriques. — N° 51.

25. — Un petit vase ovoïde très fragmenté.

En tout, 46 objets, dont 15 sont des armes ou des outils et le reste des objets d'ornements. Tous ces objets ont été découverts en 1853, dans une seule cachette, par le laboureur Popelu, au domaine de la Rochette, dans le champ de la Noyerie, commune de la Ferté-Hauterive (Allier), et ont été donnés au musée de Moulins par M. Olivier père.

Vous remarquerez parmi ces objets la présence d'un disque ajouré en bronze, garni d'une bélière avec anneau de suspension, contenant encore un petit anneau mobile et de deux hachettes en bronze à ailerons et munies chacune d'un anneau sur le côté.

Or, il se trouve précisément que, dans la cachette de Rochetaillée, décrite par M. Flouest, le sphéroïde se trouvait associé à une hache à double aileron avec anneau d'attache et avec un instrument qui, sans analogie de forme avec notre disque ajouré, paraît avoir la même destination : un instrument bruissant, destiné à faire du bruit. C'est un tube garni sur ses côtés de nombreuses boucles, où pendent des anneaux flottants et produisant du bruit par leur entrechoquement.

Au moment où M. Tudot a fait son rapport, la chronologie de l'âge du bronze n'était pas créée. Il a fallu les découvertes d'Hissarlick, de Mycènes, etc., pour établir sur des données un peu précises les limites de cet âge du bronze et de ses divisions.

Aussi, M. Tudot semble rattacher le sphéroïde aux sphères aplaties placées sur les enseignes militaires des Romains.

Aujourd'hui, la présence des deux hachettes à ailerons terminaux nous permet de classer le trésor de La Ferté à la quatrième période de l'âge du bronze, c'est-à-dire vers la fin du deuxième millénaire avant Jésus-Christ (de l'an 1300 à l'an 900), d'après Déchelette.

Pour arriver à déterminer avec quelques chances de succès la signification du sphéroïde, il faut, comme l'a fait M. le comte de Saint-Venant, étudier l'ensemble des sphéroïdes découverts, les circonstances qui ont marqué ces découvertes et s'aider de toutes les données que peuvent fournir les représentations graphiques.

Les 29 sphéroïdes connus se répartissent ainsi :

1° Des sphéroïdes obtenus par martelage et composés de deux hémisphères s'emboîtant et rivées l'une et l'autre; ils sont ornés de perles en rangs concentriques. — 3 exemplaires.

2° De grosses pièces fondues avec ornements géométriques, percées d'un trou grossier à l'équateur. Le sphéroïde de la Ferté rentre dans cette catégorie. Des six exemplaires connus, un seul est muni d'une douille latérale.

3° Des objets moyens ou petits, fondus et ornés de nervures périphériques, avec une douille à l'équateur, correspondant au trou latéral de la deuxième catégorie.

4° Une série de petites pièces sans douilles : quelques-unes même sans orifices équatoriaux.

Les archéologues qui ont émis une opinion sur la destination probable des sphéroïdes, ont pensé que ce pouvait être :

un appareil à allumer le feu dans les cérémonies cultuelles ;
un ornement de bride ;
un ornement pour la tête du cheval ;
un jouet d'enfant : l'estrebel aveyronnais ;
le complément d'un costume de gala ;
un ornement fixé à une hampe ;
un grelot volumineux ;
un cornet d'appel : en bouchant les orifices polaires avec la main et en se servant de la douille comme embouchure. Pour

ceux qui n'ont pas d'embouchure, certains admettraient volontiers que l'embouchure a existé primitivement au niveau du trou équatorial : on observe en effet, autour de ce trou, une zone plus ou moins régulière, où le métal semble avoir subi la violence d'un arrachement accidentel. Ce n'est pas le cas de notre exemplaire.

Une autre hypothèse a été émise et soutenue surtout par M. Flouest. Le sphéroïde serait l'ornement principal d'un bâton de commandement, fixé à la partie terminale du bâton par un clou de bronze ou une cheville de bois qui passerait par l'orifice équatorial. Il fournirait ainsi l'explication de sa fragilité et du soin mis à le décorer. M. Flouest s'appuie :

1° sur le grand bas-relief de Boghaz-Keni, l'ancienne Ptérium de Cappadoce, où l'on voit des chefs de grande taille, qui s'avancent foulant aux pieds des ennemis. Ils tiennent sur leur épaule droite un sceptre de bâton de commandement, terminé par une grosse sphère.

2° sur un personnage, probablement un dieu, représenté au repoussé sur le fond d'une coupe en or trouvée à Pétrossa. Ce personnage tient de la main droite un sceptre dont la boule terminale est partagée en zones parallèles, comme nos sphéroïdes.

M. le comte de Saint-Venant estime que cette hypothèse est aussi plausible que celle d'un ornement pour harnachement. Il admettrait volontiers que les petits sphéroïdes pouvaient servir d'ornement au sommet d'une bride et que les gros pouvaient être fixés, soit sur le haut d'un collier ou sur une sellette. Les chevaux, à cette date, portaient-ils collier ou sellette ? Il me semble que c'est un point douteux.

L'association, comme dans notre trésor de la Ferté, de petits tubes côtelés et terminés par un entonnoir globulaire (N° 42 de notre vitrine), que l'on considère comme des objets de harnachement, viendrait à l'appui de cette hypothèse. Pour moi, je serais plus disposé à me rallier à l'hypothèse du bâton de commandement.

M. le comte de Saint-Venant m'écrit à la date du 4 février qu'il a découvert un autre sphéroïde présentant de grandes analogies avec le nôtre. Cet objet, dont il m'envoie un cro-

quis, faisait partie de la collection Millon, de Dijon; il a été décrit par le Dr Brulard. Revenant sur la question du rôle que pouvaient jouer les sphéroïdes, M. le comte de Saint-Venant me dit qu'il se rallie maintenant à l'idée d'un appareil à allumer le feu dans les cérémonies cultuelles et peut-être aussi d'un appareil bruissant.

M. le comte de Saint-Venant nous envoie pour notre bibliothèque un exemplaire de sa brochure sur les sphéroïdes et tout un lot d'études archéologiques ou préhistoriques.

Dr de Brinon et Vouilloux.





La Terre de Baleine au XVIIIe siècle

Dans le compte rendu de la XIVe Excursion, notre collègue M. Marc Dénier a consacré une notice fort intéressante au fief de Baleine et à ses possesseurs (1).

Le hasard de mes recherches aux Archives départementales m'a permis de découvrir certains documents nouveaux permettant de combler quelques-unes des lacunes qu'il avait signalées dans la liste des divers propriétaires de cette terre au cours du XVIIIe siècle.

M. Marc Dénier a donné une généalogie très complète de la famille de Pierrepont, qui posséda Baleine du XIVe siècle au XVIIIe siècle.

C'est par acte reçu Cantat, notaire à Moulins, le 19 août 1719, que Edouard-Gabriel de Pierrepont, chevalier, seigneur de Baleine et du Verger, l'un des Cent Chevaux-légers de la garde du roi, et dame Catherine de Rochefort, son épouse, demeurant ordinairement en leur seigneurie du Verger, paroisse de Floré, vendirent moyennant le prix de 36.000 livres, à Me Henry Bolacre, écuyer, seigneur du Marais, conseiller du roi, lieutenant-général en la sénéchaussée de Bourbonnais et présidial de Moulins, et dame Geneviève Martin, son épouse, demeurant à Moulins, paroisse d'Yzeure, leur fief et seigneurie de Baleine, où il y a château, maison, bâtiments, écuries, granges, étableries, chapelle, colombier, le tout entouré de fossés, jardin, verger, prés, 50 à 60 œuvres de vignes, cinq domaines appelés : la Basse-Cour, les Delins, la Ronde, les Guichards, et les Thiaux ; un moulin et une maillerie à draps, les droits et portions qui leur appartiennent dans la « louagerie » du Bourg, trois étangs,

(1) *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, année 1912, « Baleine », pages 273 à 285.

le devoir dû par des héritages possédés par la demoiselle Heldin, les dîmes qui dépendent de ladite seigneurie de Baleine, la justice haute, moyenne et basse, et autres droits, prés, terres, patureaux, héritages, droits et autres choses dépendant de la seigneurie et des domaines et partie des « louageries », le tout situé en la paroisse de Lucenay-sur-Allier et circonvoisines ; y compris les bestiaux gros et menus qui sont dans ladite seigneurie et domaines, et qui appartiennent aux vendeurs, à concurrence de la somme de 1.076 livres, et encore d'autres bestiaux, qui sont dans les mêmes lieux, à concurrence de la somme de 3.724 livres, lesquels appartiennent au sieur de Pierrepont, prêtre, curé de la paroisse de Mornay.

Par le même acte, la terre de Baleine fut constituée comme propre de la dame Geneviève Martin, épouse du sieur Henry Bolacre.

Cette vente était nécessitée par la situation très obérée des propriétaires, et le prix fut attribué à leurs créanciers.

***

En 1761, la terre de Baleine appartenait à Marguerite Lhoste de Beaulieu, veuve de Augustin-Antoine Picard de Mauny, qui, par acte reçu le 13 février 1761, Maquier, notaire au Chatelet de Paris, la céda à Jacques Gérin Roze et Joseph Lejai, négociant à Paris, moyennant 76.750 livres pour les immeubles et 4.000 livres pour les bestiaux.

Puis, le 13 décembre 1767, par acte reçu Seuillard et Raffeman, notaires au Chatelet de Paris, Charles Millanais l'acheta à Jacques Gérin Roze et Barthelemi Barmont, son épouse, pour 90.000 livres.

Enfin, le 4 août 1779, par acte reçu Delarue, notaire à Moulins, Jean Millanais revendit la même terre à Etienne de Chabre, pour 145.200 livres.

A titre de renseignement sur la valeur de cette propriété à cette époque, je signalerai que par bail reçu Delarue, notaire à Moulins, le 10 janvier 1789, elle fut affermée pour neuf années, au sieur Louis Meunier, pour 5.000 livres par an.

Le 5 avril 1791, par acte reçu Delarue, notaire à Moulins, Etienne Chabre et son épouse la dame Lenoir, revendirent la terre de Baleine, pour 224.000 livres, à Charles-François Dumyrat, qui la céda à son tour, en janvier 1792, à Forget de Mont, pour 340.000 livres.

C'était un beau bénéfice, et cependant Dumyrat n'en fut pas satisfait, car dans la suite il engagea contre son acquéreur une action en rescision pour cause de lésion.

Le Tribunal de Moulins, saisi de l'instance, désigna deux experts, Charles Salomon et Joseph Martin, avec mission d'estimer la terre de Baleine à sa valeur réelle en numéraire métallique au temps du contrat. Le rapport qu'ils déposèrent nous donne des renseignements très précis sur la consistance et la valeur de cette propriété à cette époque (1).

En voici le détail :

Réserve de Baleine.

Maison de maître et ses dépendances, une grange, une écurie, cours, basses-cours, un jardin, des fossés, des canaux, une chenevière, un verger, une petite place, le tout d'une superficie de 7 arpents 40,	12 000 livres.
une vigne, 2 arpents 87,	1 800 l.
cinq prés,	20 500 l.
quatre étangs,	6 500 l.
Domaine de Baleine.	
superficie, 176 arpents, 64,	
cheptel, 2.406 livres,	30 406 livres.
Domaine des Thiaux.	
superficie, 130 arpents 27,	
cheptel, 2.100 livres.	18 500 livres.
Domaine des Delins.	
superficie, 157 arpents 73,	
cheptel, 2.290 livres,	27 590 livres.
Domaine de la Ronde.	
superficie, 130 arpents 83,	
cheptel, 1.979 livres,	24 700 livres.
Domaine des Guichards.	
superficie, 119 arpents 34,	
cheptel, 2.369 livres,	23 309 livres.
Domaine de la Paire.	
superficie, 144 arpents 16,	
cheptel, 2.086 livres,	10 986 livres.
Louage de la Paire.	
superficie, 27 arpents 52,	
cheptel, 142 livres,	2 800 livres.

(1) Archives départementales de l'Allier, L. 1.435.

Louage Godin.
superficie, 3 arpents 52,
cheptel, 208 livres, 800 livres.
Moulin de Baleine.
moulin, terres et prés, superficie 4 arpents 87, 6 840 livres.
Moulin de la Paire.
moulin, terres et prés, superficie 4 arpents 08, 7 500 livres.
Superficie totale : 958 arpents 86.
Estimation générale : 202.231 livres.

Un jugement du tribunal civil de département du 28 brumaire an 8 annula cette expertise et en ordonna une nouvelle, confiée à Jean-Baptiste Renaudel, expert-géomètre à Branssat, et Henry Dauphin, propriétaire à Châtel-Deneuvre.

Leur évaluation fut la suivante, un peu inférieure à la précédente :

Réserve de Baleine :	35 458 livres.
Domaine de Baleine :	28 064 l.
Domaine des Thiaux :	15 350 l.
Domaine des Delins :	26 090 l.
Domaine de la Ronde :	23 679 l.
Domaine des Guichards :	21 400 l.
Domaine de la Paire :	15 100 l.
Louage de la Paire :	2 000 l.
Louage Godin :	700 l.
Moulin de Baleine :	7 000 l.
Moulin de la Paire :	6 500 l.
Estimation totale :	181 341 livres.

***

Nous voyons ainsi une propriété foncière, dont la valeur vénale est passée en moins d'un siècle, de 36.000 livres à près de 200.000 livres. Il serait intéressant d'en rechercher les causes. On pourrait même facilement continuer cette étude pour le xixe siècle, la terre de Baleine n'ayant pas été morcelée.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance que présentent pour l'histoire économique de tels documents. Je signale seulement que c'est dans les vieilles minutes notariales qu'il nous faut aller les chercher.

Joseph Viple.





MARCELLIN DESBOUTIN

A L'OMBRELLINO

M. Clément-Janin a, dans un numéro déjà ancien de la *Renaissance de l'Art Français* (1), consacré un article à la vie florentine de notre illustre compatriote, Marcellin-Desboutin, article qu'il nous est agréable, avec la gracieuse permission de l'auteur, de présenter à nos confrères, admirateurs du célèbre graveur bourbonnais.

Cette période, une des plus caractéristiques de la vie de l'artiste, est sans doute aussi l'une des moins connues. Ses biographes (2), certes, n'ont pas manqué de rapporter l'existence fastueuse du seigneur de Bello-Sguardo, mais il manquait un journal un peu détaillé des faits et gestes de Desboutin pendant les 18 années de son séjour à l'*Ombrellino*.

M. Clément-Janin, en attendant la parution du catalogue de l'œuvre gravée de Desboutin, commandé par la *Société pour l'Etude de la Gravure Française* et de l'important ouvrage de biographie-critique qu'il vient d'achever, a tenu à combler au moins partiellement cette lacune.

C'est en puisant aux notes entièrement inédites d'Edmond Guillaume, obligeamment communiquées par la famille, que M. Clément-Janin eut la bonne fortune de retrouver maints passages consacrés à l'ancienne Villa Abbizzi, plus communé-

(1) Août 1919. *La Renaissance*, 10, rue Royale, Paris.

(2) Entre autres : *Les Annales Bourbonnaises* (Armand DELAIGUE), 1890, p. 289. — *La Quinzaine Bourbonnaise* (Armand SYLVESTRE), 1894, p. 193. — *Catalogue de l'Exposition posthume* (G. LAFENESTRE), 1902. — *Bulletin de la Société d'Emulation* (M. CRÉPIN-LEBLOND), 1902, p. 120. — *Le Journal de la Famille* (M. GÉNERMONT), 1913. Juin. — *L'Olivier* (Mme Renée d'ULMÈS), 1914.

ment nommée Villa de l'*Ombrellino*, en raison du grand parasol de tuiles rouges ornant sa terrasse.

Edmond Guillaume fut, en 1856, le premier des grands prix de Rome d'Architecture. Comme tous les pensionnaires de la Villa Médicis, il visita l'Italie et c'est au cours d'un de ses voyages qu'il vint, l'année suivante, en Toscane, et se trouva, certain jour, à Bello-Sguardo, « près de la propriété d'un Français, le comte Marcellin Desboutin. »

Le seigneur florentin n'était sans doute pas ennemi de l'adjonction à son nom patronymique d'un titre nobiliaire qui correspondait si bien à sa splendeur d'alors. D'aucuns ne lui ont-ils même pas donné une dignité supérieure, comme M. Charles Widor, dont l'éloge de Georges Lafenestre, lu à l'Académie des Beaux-Arts, le 27 décembre 1919, mentionne « le marquis de Rochefort, qui peignait et gravait sous le nom de Marcellin Desboutin »!

Quoi qu'il en soit de l'innocente manie des titres que pouvait bien avoir l'hôte fêté de l'*Ombrellino*, l'architecte Guillaume revint à sa demeure trois jours après, et nous trouvons dans son journal, à la date du 8 juillet 1857:

« Rendez-vous à six heures au café Doney avec MM. Lefèvre, Pellechet, Daumet, Vandremer, Chapu, pour aller à Bello-Sguardo, chez M. le comte Desboutin. Bel effet de soleil couchant. Nous arrivons à travers prés et vignes. Parfaitement reçus par Monsieur et Madame, nous montons ensuite sur le haut de la maison, d'où la vue est splendide et complète. Nous descendons à la galerie de tableaux, mais il ne fait plus clair; une seule tête charmante, sur un chevalet mobile, est visible. Charmante petite fille. Monsieur et Madame veulent nous inviter à déjeûner sur l'herbe, mais ces messieurs partent après-demain; quant à moi, je reviendrai. »

M. Clément-Janin veut bien, sur « Madame », nous donner quelques éclaircissements. Desboutins avait enlevé la femme d'un pharmacien d'Issoire, très malheureuse avec son mari, mais femme jusqu'alors et depuis d'une irréprochable conduite et d'une parfaite distinction. Il avait eu d'elle, à Londres où ils s'étaient d'abord rendus, la fillette dont il vient d'être question, Marie, alors âgée de trois ans.

Fidèle à sa promesse, Guillaume revint à l'*Ombrellino*, notamment le 13 juillet 1857, date à laquelle nous lisons dans ses notes :

« Je me dirige vers Bello-Sguardo. Le baron (*sic*) n'y est pas. Il est avec sa famille à Florence et va revenir. Je l'attends en examinant sa galerie. Son Paul Véronèse, la *Femme Adultère*, est une très belle chose ; le Giorgione en face, sur le même sujet, est aussi très beau ; sa petite tête de femme de Raphaël, — ou de tout autre, — est une originale et charmante chose. Belle tête de Christ, galerie d'en bas. » Ce sont là précisions pleines d'intérêt sur les toiles qui enrichissaient les galeries fameuses de Desboutin amateur.

Edmond Guillaume se plaisait dans la compagnie du graveur et il remonte seul, par une terrible chaleur, à Bello-Sguardo », le 22 juillet. « J'y arrive à tout près de dix heures et demie et je trouve, comme je le craignais, M. et Mme Marcellin en train de déjeuner avec un M. Boyer, photographe-graveur. Invité à me mettre à table. Café, cigare, billard, tableaux, galerie. Essai de gravure simplifiée. Arrivée de M. et Mme Baldimonney, moldaves. Conversation, salon, calembours, puis dîner charmant et excellent sur les prés de l'Ombrellino. Billard. M. Baldimonney m'offre une place dans sa voiture et nous revenons à Florence. »

Enfin, le 8 août, dernière visite : « Six heures, c'est l'heure du dîner, sur l'herbe toujours, et en face de cette magnifique vallée de l'Arno que dore bientôt le soleil des feux changeants de son coucher. Sous l'Ombrellino, conversations, visite, dame blanche... »

L'article de M. Clément-Janin commente ces notes et cherche à documenter le lecteur sur certaines phrases quelque peu énigmatiques : essai de gravure simplifiée ; dame blanche... en même temps qu'il nous rappelle les noms de quelques hôtes de marque qui fréquentaient habituellement à l'*Ombrellino* : Georges Lafenestre, Jules Claretie, Jules Amigues, Sully-Prudhomme, Tony Robert-Fleury, Jean Boldini et tant d'autres qui devinrent célèbres.

Les salles de la villa étaient alors le rendez-vous des artistes et littérateurs français, de passage à Florence : « A certai-

nes heures et certains jours, écrit M. Clément-Janin, elles s'animaient d'une foule nombreuse et aristocratique. Les vieux marbres de la villa et les cyprès des jardins pouvaient se croire revenus aux temps fortunés des Albizzi et des Segui. »

« Le souvenir s'est conservé d'une fête donnée en l'honneur d'une princesse royale qui, la nuit tombée, dans la promenade à travers le parc, entendant tout-à-coup l'orchestre dissimulé dans les massifs, — l'orchestre de la Pergola! — jouer l'un de ces airs populaires où passe toute la volupté de l'Italie, se serait écriée: « L'idéal de la vie est ici! »

L'année 1866 réunit à Florence les meilleurs correspondants des journaux de Paris: Floquet, Edmond Texier, Charles Habeneck, « envoyés spéciaux » des grandes feuilles françaises chargés de suivre les événements de la guerre contre l'Autriche. Tous se retrouvaient à Bello-Sguardo avec les habitués de la villa; et, chaque soir, Desboutin leur lisait ses poèmes et ses drames.

Mais alors Desboutin courait déjà à la ruine, et M. Clément-Janin nous rappelle les derniers moments de son séjour en Italie: « Il fut bientôt obligé de travailler pour vivre et loua, dans Florence même, un atelier où il faisait des portraits. Mais la peinture était une ressource insuffisante. Il se mit à spéculer sur les terrains. Florence, alors capitale de l'Italie, paraissait appelée au grand avenir de toute capitale. L'entrée à Rome des troupes piémontaises, le 21 septembre 1870, ruina ce rêve, et Desboutin. »

Notre compatriote essaya par tous les moyens de conserver ce lourd domaine, grevé d'une centaine de mille francs d'hypothèques. Il dut le vendre en mars 1874.

Il l'avait acheté en 1857, mais s'y était installé comme locataire aux derniers mois de 1854. Son retour en France, après un court séjour à Genève, précéda d'ailleurs la vente de 1874.

Moulins, après Nice, s'est honorée en donnant à une de ses avenues le nom du graveur bourbonnais.

M. Génermont.





Les Régions Economiques et le Bourbonnais

Peu après le début de la guerre, on s'est aperçu de la nécessité d'organiser l'intérieur, afin d'alimenter nos armées, afin de les ravitailler et de fabriquer, en abondance, des armes et des munitions. Pour tendre tous les ressorts économiques, on se rendit compte que les préfets, absorbés par l'administration pure, par les questions politiques, et, mutés trop souvent, avaient été amenés à négliger le plus souvent l'étude des questions économiques. Ils ne possédaient pas d'inventaire, tenu à jour, de nos multiples possibilités de production et de transformation. Aussi songea-t-on à créer, auprès des commandants de région militaire, un organe consultatif destiné à renseigner l'autorité militaire. La guerre de 1870 avait montré à nos chefs militaires et à nos hommes d'Etat que les divisions devaient être groupées en corps d'armées et en armées, pendant que la France, découpée en subdivisions, devait être administrée au point de vue militaire par des commandants de région, organes intermédiaires entre le Ministre et les chefs de subdivisions. Il était donc naturel de centraliser auprès des commandants de régions une foule de renseignements utiles et de leur permettre de les contrôler. Aussi un décret du 25 octobre 1915 créa, sur la proposition du Ministre de la Guerre, au chef-lieu de chaque région militaire, « un comité consultatif d'action économique », chargé de maintenir et de développer l'activité agricole, industrielle et commerciale de cette région. Ce comité, présidé par le préfet du département où siège le comité, comprend divers officiers et fonctionnaires, et, par département,

deux représentants du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. A titre exceptionnel, on peut y adjoindre, pour une question spéciale, toute personnalité particulièrement compétente.

Ces comités rendirent de grands services et procédèrent notamment à des enquêtes fort utiles, dont les résultats furent parfois publiés. C'est l'origine de deux opuscules très documentés : 1° *Enquête sur la situation économique du Puy-de-Dôme* (174 pages, 1 carte) ; 2° *Monographie économique de l'Allier* (136 pages, 3 cartes, de M. P. Gutton), qui comblent utilement une lacune de notre littérature locale.

De son côté, le Ministre du Commerce, M. Clémentel, acquis aux idées de décentralisation et de régionalisme, que beaucoup de bons esprits réclament depuis plus d'un demi-siècle, songeant aux problèmes d'après guerre, aux nécessités imposées par le relèvement rapide de la France, possible seulement grâce à un travail intensif et méthodiquement organisé, voulut grouper des forces éparses en vue d'une action commune en leur donnant une représentation permanente, afin de leur permettre de seconder utilement le pouvoir central. Il résolut donc de profiter de divers articles (18 et 24) de la loi du 9 avril 1898 sur les Chambres de Commerce, qui permettent à celles-ci de se grouper « *pour créer, subventionner ou entretenir des établissements, services ou travaux d'intérêt commun et pour contracter des emprunts collectifs dont le service d'intérêt et d'amortissement peut être assuré par des centimes additionnels, des péages ou des droits divers* ».

Cela permettait au Ministre d'opérer, sans hâte, mais cependant rapidement, alors qu'une loi aurait pu être attendue durant des années avant d'être votée, tant les lenteurs parlementaires sont considérables, même pour les créations ou les modifications les plus urgentes.

Le 27 août 1917, M. Clémentel adressa donc aux Chambres de Commerce une lettre dans laquelle il leur demandait leur avis sur le projet qu'il avait fait élaborer par ses services. Cette lettre était accompagnée d'une note de 24 pages intitulée : « *Projet de division de la France en régions économiques.* » Elle était composée de 7 parties : 1) De la nécessité des régions économiques ; — 2) Des principes qui doivent présider à l'organi-

sation de ces régions; — 3) Du cadre de la région; — 4) Du nombre des régions; — 5) La vie interrégionale; — 6) Divisions régionales; — 7) Conclusion.



Lorsqu'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire, on constate presque toujours un mouvement de pendule qui, au point de vue administratif, va de l'émiettement à la centralisation, puis à la décentralisation ou de nouveau à l'émiettement et ainsi de suite. Pour la France, les derniers siècles ont été éminemment centralisateurs sous l'action des Bourbons, puis sous celle de la Révolution et de Napoléon. La troisième République a commencé la décentralisation par ses lois municipales et départementales. En 1790, nos Constituants, unifiant notre administration, ont supprimé les provinces et ont créé des départements d'une étendue moyenne de 300 lieues carrées, tels que l'on put, tout au moins en théorie, aller de tous les villages au chef-lieu en 24 heures. Mais, depuis cette époque, nos moyens de communication se sont transformés grâce aux chemins de fer, aux automobiles, au télégraphe, au téléphone, et le seront encore plus demain grâce aux aéroplanes. Aussi, nombre de réformateurs, comme Auguste Comte, dès 1854, Le Play, dès 1864, des géographes comme Foncin, Vidal de la Blache, Henri Hauser, des hommes politiques comme de Ramel, Jean Hennessy, etc., préconisent depuis longtemps une nouvelle division de la France qu'il faut réaliser de pair avec une décentralisation, qui décongestionnera les Ministères, ainsi que le Parlement, auxquels les plus petites affaires sont soumises, au moins pour approbation, lorsque ce n'est pas pour décision, ce qui provoque des retards fâcheux non seulement pour le règlement de ces questions minuscules, mais aussi pour la solution des grands problèmes qui touchent aux intérêts vitaux de la nation. L'excès de centralisation provoque, par suite, une quasi paralysie générale et souvent l'atrophie de bien des régions de France.

Par ailleurs, rien n'est entièrement stable, tout se transforme ou évolue; aussi, depuis un siècle, des villes, des régions industrielles sont nées ou se sont développées de façon extra-

ordinaire, alors que d'autres parties de la France ont rétrogradé, soit par suite de l'émigration à l'étranger ou dans les grandes villes, soit par suite de l'excédent de la mortalité sur la natalité. L'équilibre que la Constituante avait tenté d'enregistrer il y a 130 ans est donc rompu, et un autre s'est substitué à lui. Il est à noter qu'une des causes de ces diverses transformations est l'importance prise par la houille dans l'industrie moderne. Mais, dans l'avenir, le pétrole importé ou trouvé sur place; les forces hydroélectriques fournies par les barrages, par les canalisations forcées, demain peut-être par les forces de la marée ou des vagues; les migrations d'industrie dans le Centre ou le Midi, qui se sont produites par suite de la guerre et de l invasion allemande (Roubaisiens à Vienne, Sédanais à Bayonne, etc.), vont modifier encore l'état actuel de notre commerce, de notre industrie et même de notre agriculture.

Sous l'action de ces divers facteurs, des parties de certains départements voient leurs intérêts s'orienter dans des sens parfois très différents, qui tendent à les agréger à d'autres pôles attractifs que le chef-lieu où réside leur préfet. Il est donc sage de modeler la nouvelle organisation sur le présent ou même sur le futur, lorsqu'on peut prévoir ce dernier, car on doit faciliter ou tout au moins ne pas contrarier une évolution plus ou moins fatale.

Comme le disait M. Clémentel, des centres de cristallisation sont nés, et autour d'eux une masse primitivement amorphe est en train de s'organiser. Presque toujours ces centres coïncident avec des nœuds de communication, des marchés, des universités, des sources d'énergie. Par suite, il est relativement facile de les discerner, alors que les limites de leur zone d'attraction, de leur sphère d'influence sont plus difficiles à tracer, et, entre elles, il y a des territoires neutres ou contestés, là où il existe des sortes de zones d'interférence.

Mais on ne peut tracer ces limites en faisant table rase du passé et des habitudes des habitants. On est donc obligé, dans bien des cas, de faire des cotes plus ou moins bien taillées.

Le Ministre du Commerce, visant à créer une organisation économique, songea tout naturellement à prendre pour base

de sa division régionale les Chambres de Commerce, qui dépendent de lui, qui sont des personnes morales ayant une existence, des traditions, un budget, et la faculté d'emprunter. Leur grand nombre (148 sans compter les Chambres de commerce de Metz, Strasbourg, Colmar et Mulhouse, qui sont en marge pour quelque temps encore) permettent de former des régions s'adaptant mieux au présent et au futur que les départements, créés il y a 130 ans, puisque 38 de ces derniers ont plusieurs chambres de commerce: 27 départements ont 2 chambres de commerce, 7 en ont 3, et 4 en ont 4, 5, 7 et 9.

Ce trop grand morcellement avait, presque fatalement, amené un peu partout des rivalités de personnes ou d'intérêts, un particularisme ne permettant pas de distinguer les intérêts généraux, si bien que presque toutes les chambres de commrce végétaient, à l'exception de celles de très grandes villes ou de ports importants. Ces derniers entreprirent, en effet, de grands travaux d'amélioration, grâce aux emprunts que les chambres de commerce contractèrent et qui leur permirent de faire d'importantes avances, que l'Etat doit rembourser ultérieurement, les crédits inscrits au budget annuel n'étant pas suffisants pour payer de suite la moitié des travaux exécutés.

Puisque les chambres de commerce n'avaient guère profité des possibilités que leur offraient les articles 18 et 24 de la loi du 9 avril 1898, il était naturel que le pouvoir central cherchât à les grouper en vue d'une action commune. Le Ministre du Commerce dans le projet qu'il élabora, chercha à grouper des départements existants, mais il ne voulut pas s'astreindre à cette règle lorsque des Chambres de Commerce étaient rattachées par de multiples intérêts à un centre différent de celui vers lequel la plus grande partie du département était attirée.

⁂

Comment comprendre le cadre d'une région économique? L'idéal serait évidemment de créer des régions de richesses, d'étendue et de population sensiblement équivalentes et ayant en outre une industrie, un commerce commun. Mais, dans la pratique, on est obligé de constater qu'un pays comme la Lorraine a deux industries principales: le fer et le coton, dont les

zones ne sont pas identiques. On doit donc concilier souvent des intérêts divergents, et, par suite, on a bien des chances de mécontenter quelqu'un.

Pour ce qui est du nombre de régions, on constate que chaque ministère a partagé la France de façons différentes. N'avons-nous pas 16 circonscriptions académiques, 26 cours d'appel, 20 corps d'armée, 17 archevêchés, 32 conservations des eaux et forêts, 15 arrondissements minéralogiques et, depuis 1919, 8 régions agricoles? Le Ministère de l'Intérieur ne veut-il pas remplacer les conseils de préfecture par 26 tribunaux administratifs? On ne doit donc pas s'étonner si M. Clémentel, s'inspirant des travaux de Vidal de la Blache, s'est arrêté tout d'abord pour la France de 1917, à 16 régions, ce qui ne les faisait ni trop petites ni trop grandes, et leur permettait de s'adapter aux besoins de presque toutes les grandes régions naturelles. Réunir en moyenne deux ou trois départements ne pouvait motiver une réforme comme celle envisagée, et créer seulement 6 ou 8 régions, c'était s'exposer à grouper de trop gros intérêts, amenés par la force des choses à des rivalités tenant à des intérêts divergents, pouvant mener vers le séparatisme ou tout au moins à trop d'indépendance vis-à-vis du pouvoir central.

Comprenant la complexité et l'enchevêtrement des intérêts économiques, M. Clémentel ne voulut pas enfermer ces nouvelles régions dans un cadre étroit et rigide, qui rétrécissant leur horizon, les empêcherait d'avoir des conceptions d'ensemble (l'histoire des chemins de fer départementaux à voie étroite montre les inconvénients des méthodes trop fragmentaires) et les notions des intérêts collectifs de la France entière. Aussi, il autorisa les chambres de commerce à adhérer en seconde ligne, si elles en sentaient la nécessité, à une deuxième région, et il décida que l'arrière pays d'un port pourrait former une zone d'influence de port s'étendant plus loin que la région économique à laquelle appartient ce port. Il est en effet indispensable d'organiser de façon aussi parfaite que possible les voies de pénétration, tant ferrées que d'eau douce (rivières et canaux), de façon à faciliter les importations et les exportations de produits non seulement riches, mais aussi de grand volume et de faible valeur.

Le projet du 25 août 1917 prévoyait 16 centres de région : Lille, Rouen, Rennes, Nantes, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Grenoble, Lyon, Dijon, Nancy, Paris, Orléans et Clermont-Ferrand.

Voici l'exposé des motifs concernant les deux régions qui intéressent plus directement notre département :

« 15°. RÉGION D'ORLÉANS. — Ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, la délimitation des régions intérieures est la plus délicate. Là, en effet, pas de très gros centres ; entre les villes, des communications que la géologie et la géographie physique ont de tout temps rendues difficiles, car ces régions comprennent une partie importante du Massif Central ; par suite du peu de cohésion entre les parties, beaucoup de flottement, une population qui regarde plutôt vers les plaines du pourtour que vers les centres intérieurs. Sauf dans quelques districts privilégiés, on ne trouve là que peu d'agriculture intensive et peu d'industries très avancées.

Cependant, il serait, là aussi, imprudent de ne pas prévoir et préparer l'avenir. Ces régions recèlent des richesses minérales, — combustibles ou métaux, — encore insuffisamment mises en valeur ; d'autre part, elles sont, comme les Alpes, riches en eaux courantes et en eaux lacustres. Si la transformation des forces hydrauliques en forces électriques est à peine commencée dans le Massif Central et sur son pourtour, il y a là des réserves d'énergie qui pourront donner à ces contrées une physionomie industrielle toute nouvelle.

La première région considérée aurait pu trouver son centre à Bourges. La guerre a valu au chef-lieu de la 8e région et à ses arsenaux un prodigieux développement ; la paix profitera aux usines de Vierzon. Cependant, il est un ordre de considérations qui peut faire pencher la balance en faveur d'une autre ville. Il importe de constituer comme une unité le réseau navigable de la moyenne Loire, comme suite à la région de la Basse-Loire, ou région Nantaise. La capitale de la région serait alors Orléans et on y rattacherait Nevers, Blois, Bourges et également Châteauroux.

C'est aux Chambres de Commerce de la région qu'il appar-

tient de décider si celle-ci doit avoir pour chef-lieu Orléans ou Bourges.

La 15e région serait donc constituée comme ci-dessous :

15e Région : Chef-lieu : Orléans ou Bourges.	Chambre de commerce d'Orléans.
	— de Blois.
	— de Châteauroux.
	— de Bourges.
	— de Nevers.

(*A suivre.*) G. BRUEL.

NÉCROLOGIE

JACQUES PAYS

DIRECTEUR DU PENSIONNAT SAINT-GILLES

M. Jacques Pays, né à Loudes, près du Puy, en 1852, était entré dans l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, au Noviciat de Moulins, sous le nom de Frère Hugues-Victor. Pendant près de quarante ans, il l'honora toujours par les vertus de sa vie privée, ses talents pédagogiques et ses succès dans l'enseignement. D'abord professeur à Lignières (Cher), à l'école de la rue Saint-Jacques, à Moulins, à Vendœuvres et à Châteauroux (Indre), il forma une pléïade d'excellents élèves, qui lui font honneur.

Doué d'un jugement sûr, de beaucoup de goût et d'excellentes facultés intellectuelles, d'une curiosité d'esprit toujours en éveil, d'un amour de la lecture et de l'étude toujours entretenu, il augmentait sans cesse les connaissances variées qu'il possédait et qui lui permettaient de rendre ses leçons et ses conversations très intéressantes.

Après vingt années d'un professorat fructueux, ses supérieurs lui confièrent la direction successive de deux importantes écoles, à Vichy et à Commentry. Enfin, en 1896, il reçut celle du Pensionnat Saint-Gilles, à Moulins.

Le Frère Hugues-Victor n'était pas un inconnu à Saint-Gilles; entre deux directorats précédents, il avait professé, avec autorité et distinction, pendant quatre ans, et y avait laissé un souvenir fort vivant. Il eut à présider, pendant les huit ans qu'il resta à la tête de l'établissement, à la modification et à la réfection des programmes d'études nécessitées par la création de l'enseignement secondaire moderne, comme aussi à la construction de la plus grande partie des bâtiments actuels de Saint-Gilles. Dans l'une comme dans l'autre de ces tâches, il se montra tout a fait à la hauteur de sa mission.

Il dut aussi, hélas! assister à la fermeture de son bel établissement, ordonnée en vertu de la loi du 7 juillet 1904. Ce que cette mesure lui coûta de tristesse, il le dit lui-même dans les quelques mots qu'il adressa, au moment de la distribution des prix, en présence de Mgr Dubourg et des parents des élèves, le 26 juillet 1904.

M. Pays toutefois ne perdit pas courage et voulut maintenir, en se sécularisant, l'existence de Saint-Gilles; néanmoins, il crut devoir en céder la direction à d'autres mains. Deux ans après, il quittait cette maison, mais pour y revenir, en 1910, et de nouveau en qualité de directeur. Pendant quatre ans encore, il y dépensa ce qui lui restait de force et de courage, luttant contre la maladie, qui souvent paralysait ses efforts. A la fin de l'année scolaire 1914, il s'était retiré chez l'un de ses frères, au Puy, pour y passer en paix les vacances; mais, la mobilisation générale ayant été déclarée, il était rentré en hâte à Saint-Gilles, où il crut que sa présence pouvait être nécessaire. Ce retour précipité et les émotions que lui causèrent les événements eurent une fâcheuse influence sur son état de santé, qui devint de suite alarmant. Conduit à Lyon pour y subir une intervention chirurgicale jugée nécessaire, il y mourut chrétiennement au commencement du mois d'octobre, quelques efforts que la science ait pu faire pour sa guérison.

Homme de science et ami des arts, il était entré dans la So-

ciété d'Emulation, dont il suivait les travaux avec attention et il assistait aux séances mensuelles avec toute l'assiduité que lui permettaient ses importantes fonctions. La courtoisie de ses rapports et sa judicieuse participation à tous les travaux de notre compagnie ont laissé à ses collègues autant de regrets qu'à ses confrères de l'enseignement. F. G.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du Métayage en Bourbonnais depuis 1789, par C. GAGNON, docteur en droit.

Il a été offert à notre Société un ouvrage intitulé : *Histoire du Métayage en Bourbonnais*. L'auteur, M. Camille Gagnon, a droit à nos remerciements, et, pour répondre au désir de notre Président, nous essaierons de donner à cette intéressante étude une analyse un peu détaillée, quoique forcément incomplète.

L'institution, le rôle économique et social du métayage en Bourbonnais ont donné lieu à bien des controverses et à de nombreux travaux, depuis ceux de MM. Méplain (1846), de Dreuille, de Larminat, de Garidel, Sayet, Seuillet, de Mareschal, Vernaison, jusqu'à l'étude (1911) si documentée du regretté P. de Fraix de Figon, glorieusement tué à l'ennemi. Tout semblait donc avoir été dit, et le sujet pouvait paraître épuisé; pourtant, comme le remarque M. Gagnon, jusqu'ici le métayage « a surtout été étudié dans son état présent, mais son passé est connu d'une manière fort incomplète ». C'est cette lacune que l'auteur a voulu combler, et « pour mieux expliquer les conditions actuelles du métayage, pour faire mieux connaître les causes du malaise dont il a souffert durant ces dernières années », M. Gagnon a composé son histoire à l'aide de baux, contrats de mariage, actes d'association ou de dissociation de communautés, et en suivant les modifications qui se sont produites depuis un siècle au sein du métayage.

Son étude ne remonte pas, en effet, au-delà de la fin du XVIIIe siècle, parce que, dit-il, sans méconnaître l'intérêt que présenterait l'histoire des origines du métayage en Bourbonnais, celle de son développement au Moyen-Age et de la formation des « communautés taisibles », c'est vers 1789 seulement que le métayage présente tous les caractères qu'il est nécessaire de connaître pour apprécier avec exactitude les transformations importantes de l'époque actuelle.

L'auteur divise son histoire en quatre parties correspondant à quatre périodes nettement caractérisées : 1° par la Révolution et ses conséquences, de 1789 à 1820; 2° par les grandes améliorations agricoles, de 1820 à 1870; 3° par les luttes politiques ou syndicales, de 1870 à 1914; 4° par la guerre, de 1914 à nos jours.

PREMIÈRE PÉRIODE (1789-1820)

La Révolution et ses conséquences

LA TERRE. — En 1789, il y a, en Bourbonnais, beaucoup de champs et de landes incultes, les terres arables ne comprennent que les 2/5 du sol; les routes sont rares et mal entretenues, il s'y forme des fondrières appelées « tartes bourbonnaises »; les domaines ou métairies, plus grands que de nos jours, divisés en champs ou prés, atteignent souvent 150 hectares; on laboure avec l'araire ou « ariau », on cultive peu de froment, mais surtout du seigle, de l'orge, du sarrazin, du chanvre. Aussi la terre, peu productive, n'a-t-elle qu'une valeur minime (150 à 200 livres l'arpent, soit 370 fr. 15 l'hectare pour les bonnes terres arables, 25 francs pour les mauvaises).

Le troupeau est aussi sans grande valeur : celui d'une métairie comprend de 10 à 25 bêtes à cornes, 50 à 80 moutons, 2 ou 3 porcs; la race est petite et maigre. Du reste, on ne tient guère à augmenter la production et les cultures, de peur de la « taille », qui croît en proportion.

PROPRIÉTAIRES. — Les domaines, en grande partie, sont possédés par les seigneurs, mais ceux-ci, retenus à la cour, et à part ceux dont la fortune est modeste, ne résident guère sur leurs terres. Les gens d'Eglise, les bourgeois et marchands

se partagent les autres domaines, et les petits propriétaires, plus nombreux qu'on ne le croit communément, cultivent eux-mêmes.

Pour les grandes propriétés, le métayage est le mode de faire valoir ordinaire; le propriétaire et le cultivateur s'associent; le partage égal des produits et du croît du cheptel a lieu en principe, l'un apportant la terre et le cheptel, l'autre ses instruments et son travail. C'est le régisseur, ou plus souvent un marchand-fermier, qui remplace le propriétaire absent, moyennant un prix fixé d'avance; il cherche moins, dans ces fermes, à réaliser de gros bénéfices qu'à augmenter son revenu et étendre le chiffre de ses affaires. Fermiers et propriétaires sont d'une rare ignorance en matière agricole ; la Société d'Agriculture, créée par le Roi à Moulins en 1786, n'eut elle-même qu'un rôle insignifiant et n'amena dans la culture aucun changement notable.

MÉTAYERS. — Durant le Moyen-Age, les métayers, groupés par famille, vivant « au même pot et au même feu », formaient tacitement (et dès 1566 par acte notarié) une *communauté*, sous l'autorité d'un chef commun, d'où le nom collectif des anciennes communautés (les Plessis, les Rolins, etc.) donné en Bourbonnais à beaucoup de métairies; néanmoins, à la fin de l'Ancien Régime et malgré l'obligation du contrat écrit, on retrouve encore des communautés de cultivateurs d'origine très ancienne, restées familiales, et tacitement constituées.

Quand un membre nouveau, mari ou femme, entre dans une communauté, il met en commun de l'argent, des outils ou des meubles et acquiert ainsi sa part de communauté.

La nourriture se compose de pain de seigle, de soupe, de légumes, de laitage et de fruits; l'eau sert de boisson et la viande, sauf celle de porc, est inconnue.

Le chanvre, nécessaire à la confection de la toile, est tissé souvent par le métayer lui-même; sa femme file la laine, taille et coud les habits. En raison de la petite étendue des terres cultivées, les métayers travaillent peu, et sont en général soumis aux propriétaires ou fermiers, qui leur viennent d'ailleurs souvent en aide. Les affaires politiques les laissent assez indifférents et, bien qu'ils se plaignent du poids excessif des im-

pôts, ils ne songent guère à la Révolution prochaine. Les baux, où le métayage apparaît comme un contrat de société, et où les sociétaires ont un droit égal à la direction, sont consentis pour 3, 6 ou 9 ans, ce qui assure aux métayers une plus grande stabilité. Ceux-ci doivent quelques redevances en nature; en entrant dans la métairie, le preneur donne au bailleur une reconnaissance du cheptel; à sa sortie, on partage par moitié le profit ou la perte. En vain a-t-on cherché dans les « cahiers paroissiaux » les plaintes de métayers exploités par les propriétaires; les cultivateurs ont bien assez à réclamer contre les impôts, la taille et surtout la gabelle (en 1789, le sel valait 32 sous la livre), contre les droits seigneuriaux (péage, banalité), qui, n'ayant plus de justification, étaient, au dire d'Auroux des Pommiers, « odieux et exorbitants », bien que, pour les juger avec impartialité, il faille reconnaître que ces droits, dans leur application, n'obéissaient pas à l'arbitraire du seigneur, et que, depuis la rédaction des coutumes, les seigneurs n'avaient plus le pouvoir, comme dans les anciens terriers, d'exiger « à merci et volonté » les corvées ou les tailles.

CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION. — La vente des biens nationaux amène en Bourbonnais un bouleversement dans la répartition de la propriété; la grande majorité des acquéreurs appartient à la moyenne bourgeoisie et au peuple. Petits propriétaires, fermiers, commerçants, artisans et paysans surtout achètent à bas prix et avec une certaine méfiance les terres du clergé et des émigrés, car, malgré la misère et la rareté de l'argent, les bas de laine sont assez bien garnis, depuis la suppression des impôts, l'abolition des douanes et l'élévation du prix des bestiaux nécessaires aux armées. Par ce fait, les grandes propriétés démembrées changent de main et se reconstituent au profit de la classe des petits propriétaires, devenus nouveaux riches et puissants fermiers.

Quant aux métayers, qui n'ont pu accéder à la propriété, leur situation matérielle ne s'est guère améliorée: si les anciens impôts ont, il est vrai, été supprimés, la Convention s'est empressée d'en voter de nouveaux, d'ailleurs fort mal répartis. Pour l'impôt foncier notamment, il n'est aucune règle précise indiquant, à qui, du propriétaire ou du métayer, en incombe le

paiement ; l'usage seul finit par établir que cet impôt reste à la charge du bailleur, et la contribution mobilière au preneur. Ce dernier doit verser en plus une certaine somme au propriétaire pour sa part de contribution foncière et pour la jouissance de la maison : telle paraît être l'origine de l'impôt colonique.

La mentalité des cultivateurs et métayers est restée sensiblement la même : calme, en dépit de la propagande révolutionnaire de Fouché et de ses agents, réfractaire aux réformes et aux principes « de la Déclaration des Droits de l'Homme » ; les bourgeois démocrates se gardent bien, du reste, de propager les idées nouvelles parmi leurs métayers, et ce n'est guère qu'un siècle plus tard que nous verrons les ruraux embrasser les doctrines de la Révolution.

DEUXIÈME PÉRIODE (1820-1870)

Améliorations agricoles

LES PROMOTEURS. — L'état agricole du Bourbonnais reste stationnaire durant le 1er tiers du XIXe siècle ; mais dès 1820, la Société d'Agriculture de l'Allier, fondée par M. de Bonand, va enfin secouer les apathies et la routine, encourager les initiatives, améliorer les cultures, sélectionner le bétail et rendre ainsi à l'Agriculture d'éminents services, services qui ne cesseront du reste de progresser jusqu'à nos jours. Elle groupe les agriculteurs, elle fait appel à une nouvelle génération de grands propriétaires, instruits et expérimentés : au premier rang de ceux-ci, il faut citer le comte Victor d'Estutt de Tracy, qui, aidé de ses métayers, défriche la Sologne bourbonnaise, MM. Paul et Franz de Vaulx, dont les exemples sont bientôt suivis par de petits fermiers tout d'abord hésitants et indécis.

AMÉLIORATIONS. — De 1820 à 1848, les essais restent timides ; à partir de 1855, le pays est en pleine transformation ; les prairies naturelles qui, en 1865, occupaient 74.000 hectares, en comprennent 94.000 dès 1892 ; de 1892 à 1907, les emblavures passent de 104.000 à 114.000.

L'espèce bovine compte, en 1865, 200.000 têtes ; en 1892, 280.000 ; en 1913, 300.000.

L'outillage s'est perfectionné et, vers 1870, apparaissent

les premières machines à vapeur, et les batteuses mécaniques. Les fourrages se sont améliorés, le cheptel est florissant et le Bourbonnais, jadis terre inculte et inféconde, devient une des plus riches provinces.

LES MÉTAYERS. — Tout cela est dû à l'institution du métayage, car les travaux de drainage, de dessèchement, de défrichement, c'est le métayer qui les exécute gratuitement et en bénéficie, dès qu'on a pu vaincre sa routine ancestrale et son dégoût des innovations; mais il arrive que le bailleur ne peut y parvenir, et veut alors rester seul maître de la culture; il en résulte un désaccord entre les deux associés; des amendes sont parfois même prévues pour le colon réfractaire aux améliorations exigées.

L'usage du bail d'un an, au lieu de 3, 6 ou 9 ans, s'introduit et rend plus instable la condition du métayer qu'on peut congédier comme un domestique salarié. Le métayer, devenu ainsi subordonné au propriétaire, ne diffère plus guère, en effet, d'un salarié, et le contrat de métayage, jusqu'alors considéré comme contrat de société, change de caractère.

BÉNÉFICES RETIRÉS DES AMÉLIORATIONS. — Quoi qu'il en soit, durant cette période, d'immenses progrès agricoles ont été réalisés, d'un côté par l'initiative intelligente et hardie des propriétaires et fermiers, de l'autre par l'immense travail des métayers. Les terres ont triplé et quadruplé de valeur, les revenus se sont accrus, les fermiers se sont presque tous enrichis; le taux des fermages restant assez bas, leur nombre va en augmentant; ils se recrutent parmi les notaires, les avocats, les médecins, les marchands (comme sous l'Ancien Régime), et les fils de famille bourgeoise. Mais, sous l'influence de la concurrence, voici le prix des fermes qui s'accroît, les fermiers se montrent alors plus rigoureux à l'égard des métayers, et si ceux-ci sont parfois exploités, on généralise ces cas isolés, le discrédit finit par être ainsi jeté sur l'institution tout entière, et d'autant plus facilement que la condition des métayers ne s'est pas améliorée, semble-t-il, dans d'égales proportions. La majorité n'a pu encore accéder à la propriété; néanmoins, au point de vue habitation, nourriture, leur situation est moins

misérable; les métayers ont gagné, eux aussi, à la prospérité générale.

DISSOLUTION DES COMMUNAUTÉS. — Mais, à l'époque de ces transformations agricoles, l'on voit se produire peu à peu la *dissolution des communautés agricoles*, qui disparaissent complètement vers 1850; des « *Sociétés de travail et d'industrie* se créent entre ceux qu'unissait seul jusque là le lien familial. Les contrats de mariage accordent maintenant des gages aux futurs époux et permettent ainsi aux enfants de s'émanciper de la communauté familiale. C'est que l'argent, instrument d'échange, est devenu plus abondant et permet alors aux membres de la communauté, jadis soudés par la misère, de satisfaire leurs besoins accrus, de trouver ailleurs du travail et une rémunération plus en rapport avec l'augmentation de la besogne. L'harmonie qui régnait au sein des familles s'en trouve vite rompue, les membres émancipés deviennent domestiques ou journaliers, c'est-à-dire salariés et en butte aux chômages forcés, les autres se font concurrence pour obtenir une métairie; c'est la chasse au « maître », d'où va résulter l'augmentation de l'impôt colonique, dont la hausse varie maintenant avec la valeur des terres. Le bailleur, — autre conséquence de la concurrence, — n'est plus seul à fournir tout le cheptel: le métayer doit en payer une partie. Ainsi, le métayer qui, de plus, paie et nourrit à ses frais le personnel d'exploitation, voit ses charges augmenter et son travail devenir plus rude.

TROISIÈME PÉRIODE (1870-1914)

Luttes politiques et syndicales

PARTIS POLITIQUES. — Une dernière cause, nous dit l'auteur, de désunion entre les classes et de dissolution des communautés ou sociétés de travail, furent les dissensions et luttes politiques: elles ont influé fâcheusement sur le métayage, rompu l'harmonie qui existait jusque-là entre le métayer et le propriétaire, regardé non plus seulement comme le maître, mais comme l'ennemi, brisé l'entente entre les vieillards, contempteurs du présent, et les jeunes gens, épris de nouveautés.

Jusqu'en 1870, propriétaires et fermiers, partisans de l'ordre social, restent ennemis des doctrines révolutionnaires. Les métayers sont encore respectueux de l'autorité, et la masse paysanne partage les mêmes idées de conservation sociale. Les événements de 1848 passent à peu près inaperçus ; c'est en vain que Fargin-Fayolle, représentant de l'Allier, aide Ledru-Rollin à renverser le gouvernement et à soulever Paris, lors de l'entrée d'Oudinot à Rome, cette tentative aboutit à un échec. Cependant, un ardent parti de républicains, formé sous la Restauration, a fait des adeptes dans la moyenne et petite bourgeoisie et formé des clans dans les villages.

Après la guerre de 70 et l'avènement du nouveau régime, les républicains victorieux se mettent en mouvement, les radicaux réclament des réformes sociales, font dans la presse une active propagande, et entreprennent une lutte violente entre le clergé et les propriétaires ; les paysans restent d'abord défiants, mais comme on ne cesse de leur dépeindre, en les exagérant, les misères qui les accablent, les impôts qui les écrasent, l'exploitation dont ils ont toujours été l'objet, comme on exalte sans cesse les bienfaits de la République, qui seule aime et défend le peuple, ils se laissent gagner aux idées nouvelles, et, dès 1885, élisent à une forte majorité la liste républicaine ; en 1893, le parti conservateur était définitivement battu dans les campagnes. Les radicaux ont ouvert la voie à une propagande plus radicale encore et nettement socialiste ; c'est vers ces derniers que se portent de plus en plus les sympathies des ruraux, sans doute parce qu'ils s'imaginent que ces nouveaux bergers sont les vrais et uniques défenseurs des intérêts populaires, et qu'au surplus, dans la cité future, — même si l'idéal socialiste est irréalisable, — le paysan n'aura rien à craindre et tout à gagner. Avant tout, il faut lutter, pensent-ils, contre les injustices sociales, dont on parle tant, et qu'il finit par découvrir jusque dans le contrat de métayage.

MOUVEMENT SYNDICAL. — M. Gagnon consacre un chapitre à la diffusion de ces idées socialistes et au mouvement syndical. Refaisant, après M. de Fraix de Figon, l'historique du Syndicalisme paysan en Bourbonnais, il raconte l'origine de ces

syndicats, créés en 1904, grâce à la vigoureuse initiative d'un petit fermier exploitant, Michel Bernard, et à l'active collaboration d'Emile Guillaumin; il décrit les phases de succès et d'insuccès de la « Fédération des Travailleurs », la formation des premiers syndicats rouges, à Bourbon, Lusigny, Gennetines, etc., leur propagande socialiste et anarchique, leurs essais infructueux de grève générale et d'entente avec les propriétaires pour l'élaboration d'un bail type, l'échec de leurs revendications (dont quelques-unes étaient légitimes), l'inanité des efforts dépensés, l'indolence et le découragement des sociétaires, individualistes invétérés, enfin le déclin, la faillite du mouvement, et la disparition de cette « Fédération », qui, par ses campagnes violentes, ses attaques injustifiées contre tous les possédants, avait elle-même travaillé à sa ruine.

C'est qu'en effet, ajouterons-nous, les promoteurs du mouvement syndicaliste paysan, avaient voulu faire du syndicat une arme de combat et un foyer d'agitation politique, un instrument non d'entente, mais de désunion, en écartant de parti-pris et l'injure à la bouche, ceux qui, quoique agriculteurs, n'appartenaient pas à la classe des travailleurs. La grande erreur des fondateurs fut, non pas de chercher à développer l'esprit d'association chez les métayers, de les grouper pour être mieux à même de défendre leurs intérêts, mais de croire qu'il est nécessaire, dans ce but, de multiplier et d'exaspérer les malentendus, d'irriter les antagonismes, d'entretenir les haines de classes, afin de creuser de plus en plus profond le fossé qui sépare ceux qui possèdent de ceux qui, malheureusement, ne possèdent pas encore.

Vers la même époque, quoique un peu antérieurement, s'était dessiné un autre mouvement syndical de tendances bien opposées, et d'esprit bien différent. Dans l'arrondissement de Montluçon, sous l'active impulsion de M. Chambron, dans les arrondissements de Moulins-Lapalisse, grâce au dévouement de MM. de Dreuille, de Gaulmyn et de quelques-uns de leurs amis, il s'était créé un certain nombre de syndicats agricoles mixtes, c'est-à-dire réunissant dans la même association propriétaires, métayers, ouvriers agricoles pour la défense de leurs intérêts communs, semblables du reste, quant à leur organisation et à

leur fonctionnement, à la multitude des syndicats agricoles, qui, depuis la loi de 1884, ont pris naissance dans notre pays.

L'auteur y fait allusion dans son historique et les dénomme improprement « syndicats chrétiens », appellation inexacte, parce qu'elle semble les assimiler à des groupements confessionnels ou à des œuvres de propagande religieuse ; tel n'était pas le caractère, non plus que le but, de ces associations.

Le syndicat agricole, en effet, est et doit rester une association nettement professionnelle, ouverte par conséquent à tous ceux qui appartiennent à la profession d'agriculteurs et n'ayant pour objectif que la défense de leurs intérêts matériels, économiques et sociaux. Ainsi le comprenaient les fondateurs ; ceux-ci sans doute croyaient aussi à l'efficacité sociale des principes de l'Evangile et n'ignoraient pas ce que leur application peut apporter de bienfaits et d'aide à la solution des difficiles problèmes de notre époque. Justement effrayés du malaise, de la sourde irritation qui régnait dans le monde du travail, mais hommes de leur temps, et sachant reconnaître ce que les idées modernes et les aspirations populaires peuvent contenir de vérité et de justice, sans doute avaient-ils à cœur d'en chercher la réalisation à la lumière des principes chrétiens ; mais, respectueux de la liberté de chacun, tolérants et ennemis de toute pression, ils faisaient appel à toutes les bonnes volontés et croyaient surtout à l'efficacité des actes et des exemples pour battre en brèche les doctrines anti-sociales ou anti-religieuses que d'autres s'efforçaient de propager. Convaincus qu'il est nécessaire de substituer des groupes organisés à la poussière des isolés, de revenir au principe d'association et de réorganiser sur cette base la profession agricole, ils s'étaient mis à l'œuvre pour fonder des syndicats agricoles communaux, pour créer des « commissions mixtes » de propriétaires et de métayers, seules capables de faire aboutir, par une étude en commun, les réformes justes et nécessaires et d'améliorer la condition des associés.

Cette tentative, mal comprise ou combattue par le plus grand nombre, n'eut, elle aussi, qu'un succès éphémère, tant était encore peu répandu parmi les cultivateurs l'esprit d'association, tant étaient irréductibles l'indifférence, le scepticisme ou l'hos-

tilité des propriétaires ! Mais, bien que ces essais aient pu paraître alors hardis ou prématurés, le grain a été semé, et les pensées d'avenir des promoteurs ont chance de se réaliser : le mouvement syndical s'étend et progresse aujourd'hui ; il s'est même formé récemment une nouvelle « Fédération de Syndicats ou d'Associations Agricoles », à laquelle nous souhaitons vivement le succès. Elle l'obtiendra, sans aucun doute, si ses dirigeants écartent avec soin l'ingérence de la politique et des politiciens, s'ils savent s'imprégner du véritable esprit syndical, qui est un esprit de solidarité et de dévouement, s'ils font appel enfin à tous les membres de la profession agricole, aux métayers et petits cultivateurs, et si, désireux d'entreprendre les réformes et les améliorations nécessaires, ils encouragent, dans chaque commune, les œuvres de mutualité, de coopération et de prévoyance.

QUATRIÈME PÉRIODE (1914-1920)

La guerre et ses conséquences

MÉTAYAGE PENDANT LA GRANDE GUERRE. — Dans une quatrième et dernière partie, que nous résumerons brièvement, l'auteur retrace la crise du métayage pendant la guerre, les difficultés de culture, la main-d'œuvre raréfiée et devenue déficitaire, l'augmentation du prix de la vie, accroissant les charges du métayer, qui songe alors à quitter son domaine, à tel point qu'en 1918 on pouvait redouter la fin du métayage. Pour enrayer cette crise, propriétaires et fermiers viennent en aide aux métayers, modifient les baux, suppriment l'impôt colonique, paient des indemnités pour charges de culture et des ouvriers ; malgré leurs efforts, beaucoup de propriétaires, ne pouvant plus trouver de preneurs, se décident à affermer ou à louer comme domestiques les métayers qui ont abandonné leurs domaines et perdu ainsi la possibilité de réaliser de gros bénéfices.

PÉRIODE ACTUELLE. — Car, par suite de la hausse des produits, ceux qui sont restés en domaine, en réalisent d'importants, dus en particulier, au remboursement de cheptels ; par suite du prix élevé du bétail et de tous les produits, ils ont gagné une petite fortune, payé leurs dettes, souscrit aux Bons de la

Défense Nationale et acheté des domaines, malgré la hausse des terres. La période actuelle, caractérisée par la vente de nombreuses propriétés, n'est pas sans ressemblance avec la période de la Révolution, consécutive à la vente des biens nationaux.

Cette prospérité a amené de notables changements dans la situation du métayage; elle a fait encore varier les conditions des baux et revenir au régime antérieur quelque peu adouci; elle a rendu plus cordiaux les rapports entre les propriétaires et leurs associés. Au point de vue des idées politiques et syndicales, remarque M. Gagnon, il semble que les métayers bourbonnais, repoussant l'idée d'une Révolution et ne demandant qu'à travailler en paix, se soient assagis. Dans l'ensemble, le nombre des fermiers généraux paraît avoir diminué, et celui des régisseurs augmenté.

CONCLUSION

« Durant la guerre, conclut l'auteur, on pouvait croire le métayage à la veille de disparaître; il n'a subi qu'un malaise passager, et se relèvera encore, si d'autres événements surgissaient, susceptibles d'en compromettre l'existence, car cette institution répond à la nature de la terre et au caractère des habitants. Peut-être se modifierait-il avec les conditions changeantes de la vie. S'il a subi de rudes assauts dans le cours du XIXe siècle, il a su néanmoins faire du Bourbonnais une des provinces les plus fertiles de France; puisse-t-elle, grâce à lui, maintenir sa prospérité actuelle dans le travail et la paix. »

Ce vœu, nous le faisons nôtre; nous aussi, nous croyons à l'avenir et aux progrès du métayage, régime bien préférable à tous les autres, puisqu'il réalise l'union du travail et du capital. Souhaitons que cette union indispensable des deux facteurs de la production, devenant chaque jour plus intime, réalise la paix dans nos campagnes et hâte la solution des conflits sociaux. Pour mieux les résoudre, il importe de comprendre que le glas du régime individualiste, — triste legs de la Révolution, — a sonné, qu'il est indispensable, même et surtout en pays de métayage, d'organiser la profession agricole sur la base de l'association, de l'organisation syndicale, et de s'a-

cheminer ainsi vers une véritable représentation professionnelle agricole.

La nécessité de s'unir nous presse de toutes parts, l'action sociale s'impose de plus en plus ; que les propriétaires et les privilégiés de la fortune, résidant sur leurs terres, n'hésitent donc pas à remplir leur traditionnelle mission de dévouement aux classes populaires ; qu'ils sachent adopter les méthodes anciennes aux besoins nouveaux, afin de venir en aide à toutes les « misères imméritées » et qu'enfin ils aient toujours présents à l'esprit ces mots d'un profond philosophe : « *En naissant propriétaires, on naît héritiers de grands devoirs.* »

G. MILCENT.





CHRONIQUE

NOS CONFRÈRES Nous signalons avec plaisir ces trois nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur : le commandant Robert VILLATTE DES PRUGNES, chef d'escadron d'artillerie de réserve, et le baron Michel DE TRÉTAIGNE sont promus au grade d'officier ; le marquis DE LAS CASES, ancien secrétaire d'ambassade, et, depuis 1886, conseiller général de l'Allier, est nommé chevalier.

✠ Ainsi que l'annonçait notre dernière chronique, M. Léon BIDEAU, rédacteur au sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique, a fait au Congrès des Sociétés savantes (séance du 30 mars) une communication sur les registres de la municipalité de Rive-de-Gier, de 1787 à l'an II. La période qu'a étudiée notre confrère était particulièrement intéressante ; elle est marquée en effet par un accroissement rapide et constant de la population, à cause de l'exploitation des mines de charbon, de l'ouverture du canal de Givors, de l'installation des verreries et des forges de la vallée du Gier. Et ce développement de la petite cité industrielle, coïncidant avec la Révolution, « rénovatrice de la société française », offrait un champ large et instructif aux recherches de M. Léon Bideau.

M. Pierre Caron, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, président de la séance, a vivement félicité notre studieux compatriote de l'heureux parti qu'il a su tirer, en ce qui concerne l'histoire économique et sociale, des documents dépouillés par lui.

CARNET DE DEUIL Nous avons à enregistrer la mort : du colonel comte DE FORNEL DE LA LAURENCIE, l'un des principaux artisans, en 1870-1871, de la défense de Belfort, à laquelle il avait, en collaboration avec le capitaine Thiers, consacré un ouvrage estimé ; — et celle du marquis DE TRACY, ancien officier d'artillerie, ancien préfet, maire de Paray-le-Frésil.

MIETTES ✠ D'HISTOIRE LOCALE ✠ La *Semaine Religieuse* du 30 avril a consacré une notice à l'un des martyrs du tribunal révolutionnaire de Paris, dont la cause de béatification est actuellement en instance en cour de Rome. Il s'agit de Nicolas-François Ollivier des Pallières, vicaire général de Montpellier, fils d'un procureur au bureau des finances de la généralité de Moulins et plusieurs fois maire de cette ville.

BEAUX-ARTS Nous avons relevé, aux catalogues des Salons qui se tiennent en ce moment au Grand-Palais, les noms suivants d'exposants bourbonnais :

Salon de la Société nationale des Beaux-Arts

PEINTURE

ANDREAU (René), né à Moulins : 27. *Le Soir dans le val.*

BOULLARD (Mme Marie-Antoinette) : 182. *Baigneuses.*

DESLIENS (Mlles Cécile et Marie), nées à Chavenon : 385. *Un polémiste : portrait de l'abbé Brugerette* ; 386. *Portrait de Michel Junot.*

GRAVURE

AMÉDÉE-WETTER (Henri), né à Montluçon : 1935. *Un soir dans la Creuse*, gravure sur bois ; 1936. *La Sorcière*, gravure au canif.

Salon de la Société des Artistes français

PEINTURE

ANSALONI (Edouard), né à Yzeure : 37. *Un pré à Yzeure ;* 38. *Un coin du parc de Saint-Cloud.*

DESSINS, AQUARELLES, etc.

ANSALONI (Edouard) : 2049. *Portrait de Simonne A...*, fusain et sanguine ; 2050. *Portrait de Mlle Arlette S...*, fusain rehaussé.

DORBEC-CHARVOT (Mme Henriette), née à Moulins : 2385. *Portrait de M. Maurice J...*, miniature.

PÉNAT (Lucien), né à Vallon : 2900. *Femme nue*, pastel ; 2901. *Nain kabyle*, pastel.

SCULPTURE

FOURNIER DES CORATS (Pierre), né à Moulins : 3534. *L'Aurore*, statue plâtre.

RIVOIRE (Raymond), né à Cusset : 3913. *La Victoire apportant la Paix*, statue bronze.

ARCHITECTURE

GILBERT (Guillaume), né à Moulins : 4246. *Intérieur de Saint-Hilaire à Poitiers.*

MOURET (Pierre), né à Yzeure : 4295. *Monument aux morts pour la ville de M. (Aisne)*, en collaboration avec M. Bousquet.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE

ALBERT-PHILIBERT, né à Moulins : 4331. *Paysage*, lithographie originale.

PÉNAT (Lucien) : 4619. *La petite Bretonne*, burin original ; 4620. *Le Condottiere*, d'après Antonello de Messine, burin.

CHAUMARD (Henri), né à Vichy : 4766. *Carton d'un vitrail destiné à la commune de Mareuil-sur-Cher* ; 4767. *Légendes de chez nous*, enluminures.

DIFFLOTH (Emile), né à Couleuvre : 4796. *Porcelaines et grès, émaux de grand feu à irisations cristallines.*

ARTS RELIGIEUX

RIVOIRE (Raymond) : 5602. *Jeanne d'Arc*, marbre.

✖ Le jury des Artistes français a attribué une médaille d'argent à *La Victoire*, de M. Raymond Rivoire.

✖ A notre séance du 7 mars dernier (voir le précédent *Bulletin*, p. 76), M. le Président avait signalé, d'après le *Courrier de l'Allier*, une information d'*Excelsior*, consacrée au célèbre peintre impressionniste Armand GUILLAUMIN. Nous avons demandé à l'artiste quelques précisions sur son ascendance bourbonnaise, et voici ce qu'il nous a répondu :

« Je suis né à Paris, le 16 février 1841. Transporté, à deux jours, en nourrice à Besson, chez mes grands-parents paternels, qui en étaient originaires, j'y restai jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. Mes parents vinrent ensuite s'établir à Moulins, dans la maison attenante au Jacquemart. Mon père était maître tailleur. J'ai fréquenté l'Institution Chevalier, place des Minimes, jusqu'à quinze ans ; à cette époque, je suis venu à Paris. J'y suis encore... »

NOTES ✖ ✖ ✖ ✖ BIBLIOGRAPHIQUES Ont paru récemment : *L'Autriche*, par Marcel DUNAN (Paris, Rieder) ; *Beauté, mon beau souci...*, par Valéry LARBAUD (Paris, Editions de la *Nouvelle Revue Française*, illustré de 40 gravures au burin, par J.-E. Laboureur) ; *Samuel Butler*, par le même auteur (Paris, les Amis du Livre) ; *Les Dieux tremblent*, par Marcel BERGER.

Ce dernier écrivain, qui a fait représenter récemment au Nouveau-Théâtre : *Premières Armes*, « comédie galante », vient de traduire : *Ainsi va toute chair*, l'œuvre capitale de Samuel Butler et, d'après quelques Anglais, le meilleur roman anglais moderne.

Quant à M. Valéry LARBAUD, il a publié et préfacé, en collaboration avec M. Léon-Paul Fargue, les poésies demeurées jusqu'ici inédites d'un poète mort jeune : Henri Levet.

RÉGEMORTES.



Le Gérant : E. REVÉRET. LES IMPRIMERIES RÉUNIES, MOULINS



XIX[e] EXCURSION

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DANS LA

Région de Busset-Cusset-Vichy

Le Jeudi 7 Juillet 1921

COMPTE RENDU GÉNÉRAL

Vichy, en juillet, à 6 heures du matin : des équipes d'arroseurs lavent à grande eau les boulevards de la station ; devant les hôtels l'on voit déjà les voitures des médecins qui commencent leurs visites. Place de la Gare, un nombre important d'excursionnistes, parmi lesquels beaucoup de dames, se trouvent au point de départ et sont ralliés par les arrivants du train de Moulins. Le temps est splendide. l'air est d'une délicieuse fraîcheur et le soleil qui brille, limpide, n'a pas encore ses rayons brûlants de midi (1).

(1) Ont pris part à l'excursion : MM. les membres de la *Société d'Emulation* dont les noms suivent : MM. DE BARGUES, G. BRUEL, abbé BURIAS, CAPELIN, CHABOT, CHAMBRON, chanoine CLÉMENT, M[lle] COURROUX, DUCHON, abbé FORESTIER, GÉNERMONT, GRÉGOIRE, LASSIMONNE, MILCENT, M[me] et D[r] MONCEAU, MONERY, MONTAGNE, D[r] MORLET, MOULIN, PLACE, RAYMOND, RAYNAUD, ROY, SARRAZIN, SARRASSAT, THONIER DE LA BUSSERIE, Joseph VIPLE. — De la *Société Bourbonnaise des Etudes locales :* M[me] et M. BARREL, BONVIN, CHARDEVILLE, GERVY et M[me] GERVY, M[me] CHEVALIER, GIRON, LEFORT, LOIZEL, M[me] MONIN, PÉNET, ROLLIN et THIGER. — Parmi les amis de la *Société d'Emulation* : M[lle] ASTRUC, M[me] G. BRUEL et sa belle-sœur, M[lles] DE

Le départ s'effectue à 6 h. 1/2, dans de confortables cars et dans des autos particulières, et la colonne prend la direction d'Abrest par la route de Nîmes qui domine la vallée de l'Allier.

A 7 heures, nous sommes réunis dans le parc du château d'Abrest, propriété de Mme Jotillon où M. Viple nous donne un aperçu des origines du château.

Nous allons ensuite visiter le presbytère où nous pénétrons par une porte du XVIIe siècle surmontée d'une statue en marbre d'une époque antérieure provenant du château du Chaussin. Là, d'une terrasse entourée de bosquets nous avons une échappée sur le petit village d'Hauterive, qui nous permet de voir les travaux du pont monumental construit par la Cie P.-L.-M. sur les plans de l'ingénieur Séjourné, pour la ligne en cours d'exécution de Vichy à Riom.

Nous repartons vers 7 h. 1/2, pour le château du Chaussin que nous atteignons après avoir abandonné nos véhicules aux Dolots et monté allègrement le chemin des Jacquets, petit village où nous constatons encore l'existence de nombreuses maisons en pisé, couvertes de chaume.

Nous sommes accueillis à la porte du vieux manoir par son aimable propriétaire, M. le Dr Rambert, qui nous souhaite la bienvenue dans les termes humoristiques que voici :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

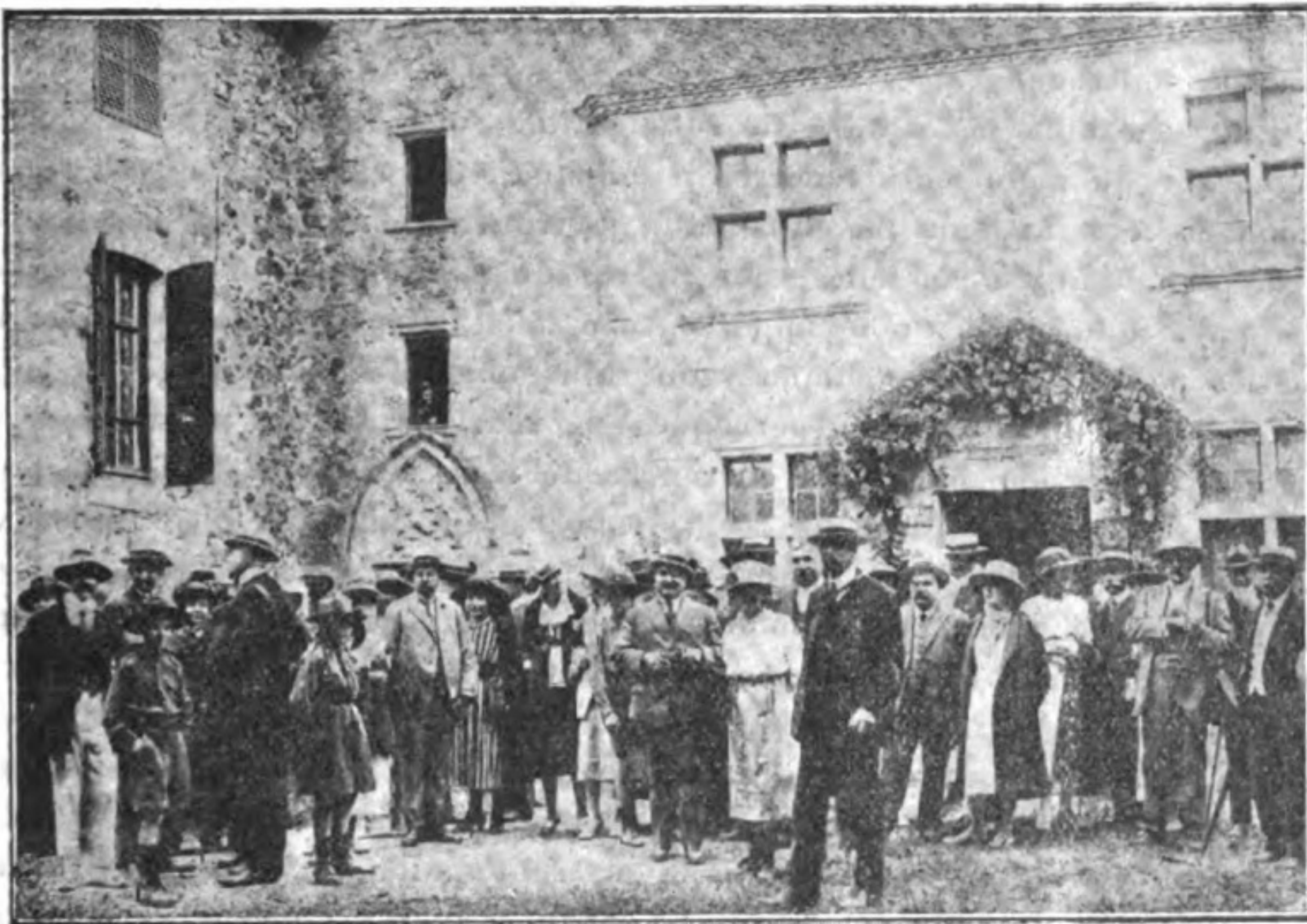
Je vous souhaite à tous la bienvenue la plus franche, la plus amicale, la plus cordiale. Lisant la revue du Touring-Club de France, j'ai remarqué que toutes les excursions organisées par cette société commençaient ou se terminaient par un petit discours. Je ne veux point faillir à cette tradition et je vais vous dire en quelques mots ce que je sais du Chaussin. Mais auparavant, j'ai un devoir à remplir, celui de remercier les promoteurs et organisateurs de cette promenade, M.

BURE et DE FARAMOND DE LA FAYOLLE, Mme BUSSIÈRE, Mme R. CHABOT, Mme CHAMBRON et M. Pierre CHAMBRON, Mme GRÉGOIRE, Mme MOINDROT, Mmes MORLET, REIGE, Mlle RAYMOND, Mme OYENHART, Mme RIVOIRE et Mme RENARD, Mme SIGOT, Mme Philippe THOMAS, Mlle Ph. THOMAS, Mme et Mlle VIRMAUX. — MM. BUISSON, BUSSIÈRE, DESCOMBES, MALLAT, RAMIN, René MONICAT, Aimé MOULIN, marquis DE PARDIEU, Dr RAMBERT, Dr RÉMY, ROUX, SIGOT et TOURNIER.

Divers représentants de l'enseignement public de la région et la section cussétoise des boys-scouts sous la direction de MM. BOURGOUGNON et PÉRONNET s'étaient joints à l'excursion.

Viple et Me Place, qui ont eu la merveilleuse idée de comprendre dans le circuit de votre promenade le château du Chaussin, ce qui me procure le double plaisir de faire votre connaissance et de nous voir tous réunis dans cette salle plusieurs fois centenaire.

Si vos cars ne vous ont pas conduits jusque dans la cour d'honneur du château, si vous avez été obligés de grimper le terrible chemin des Jacquets pour arriver jusqu'ici, c'est la faute de Napoléon III et de l'ancien maire de la commune d'Abrest. Napoléon III étant venu visiter



Cl. Giron

Les Excursionnistes au château du Chaussin

le Chaussin, la berline impériale gravit le chemin des Jacquets avec beaucoup de difficulté. Arrivé au Chaussin, Napoléon fut reçu par le maire d'Abrest, auquel l'empereur offrit de faire participer le gouvernement dans la réfection et l'entretien du chemin des Jacquets. Le maire commit la faute de répondre à Napoléon : « Sire, je suis le maire d'une des plus riches communes de France ; nous n'avons besoin de rien. » Le chemin des Jacquets tomba dans l'oubli. Mais grâce aux soins diligents de M. Griffet, actuellement maire d'Abrest, qui a bien voulu écouter mes justes réclamations, on répare le chemin des Jacquets, qui, d'ici peu de temps, sera tout à fait carrossable.

Pendant que je faisais les préparatifs pour vous recevoir, qu'avec l'aide des jeunes boys scouts, que je remercie sincèrement, je disposais quelques chaises autour de ce billard, je vous ai vus vous promener au bord des fossés qui entourent le château et admirer ces

vieilles tours dont les pieds baignent dans l'eau. Vous avez dû remarquer que ce château n'a rien de commun avec les châteaux des bords de la Loire : c'est un château des bords de l'Allier, qui n'a qu'un mérite, mais peut-être plus grand que tous les mérites que peuvent avoir ces châteaux somptueux et merveilleux que je viens de vous citer, c'est le mérite d'être vieux, très vieux, plusieurs fois centenaire, et de n'avoir pas été trop « bousillé » par les architectes. Molière a bien « bêché » les médecins, un médecin peut bien « bêcher » un architecte. Je demande bien pardon de ces paroles aux architectes qui sont ici parmi nous. Il ne faut pas trop chercher à réparer des ans l'irréparable outrage.

En regardant la façade du côté de la cour intérieure, vous aves remarqué qu'à plusieurs fenêtres il manquait des carreaux, que d'autres fenêtres n'en avaient pas du tout ; je trouve cela utile et nécessaire : cela permet aux hirondelles, messagères du printemps, lorsque revenant des pays chauds, elles nous apportent du soleil dans leurs ailes, à l'époque où les poiriers et les pommiers sont tout blancs sous la neige de leurs fleurs, comme d'immenses perruques de marquis toutes poudrées pour le bal, — ça leur permet d'entrer et de faire leur nid entre les poutrelles des anciens plafonds à la française et d'habiter les angles de ces grandes salles abandonnées, aux lambris encore parsemés d'or. Ça permet, le soir, aux chouettes, aux hiboux et aux chauves-souris de voltiger dans ces longues galeries et dans ces souterrains éclairés par les rayons de la lune. Puis, qui sait si ces bestioles, sous un autre aspect, sous une autre apparence, ne sont point les âmes, les souvenirs, les fantômes des anciens de céans qui viennent de temps à autre revoir et visiter les lieux qu'ils habitèrent jadis. Je demande pardon à M. le chanoine Clément de parler devant lui de la théorie de Darwin ; mais mon maître, M. le professeur Bergson, m'a enseigné et appris, lorsque je suivais son cours de philosophie au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, que cette théorie pouvait se soutenir.

Je vais vous dire quelques mots sur le château du Chaussin. Le dernier propriétaire a été le marquis de Talaru. A la Révolution, le château, devenu propriété nationale, fut mis en vente au mois de juillet 1794 ; il fut acquis par un paysan cultivateur de la commune d'Abrest, nommé Jean Cornil, qui le paya la somme de 15.000 livres. Plus tard, la famille de Talaru reçut en dédommagement une somme bien plus importante. Ce paysan, M. J. Cornil, habita le château pendant quelque temps. Tout seul dans cette grande demeure, il s'ennuyait beaucoup ; il eut alors l'idée de la morceler et d'en vendre les différentes parties à d'autres paysans, qui l'habitèrent. C'est ce qui sauva le château de la ruine. A la Révolution, les paysans du Chaussin démolirent la tour que vous avez vue en arrivant ; ils le firent par esprit de vengeance, car ils savaient que leurs ancêtres avaient été enfermés dans les cachots de cette tour pour avoir commis la grave faute de moissonner

leur blé ou vendanger leurs vignes sans la permission du seigneur. Puis cette tour est devenue la carrière de pierres du Chaussin; quand on voulait des pierres pour bâtir un mur, on allait en chercher dans cette tour. Néanmoins, les paysans actuels qui habitent le Chaussin sont très gentils, très affables et très hospitaliers; mais ils ont encore leurs idées de rancune contre la féodalité et contre les anciens seigneurs. Ainsi, il y a quelques années, j'avais hissé en haut de la tour crénelée un vieux drapeau dont le soleil et les intempéries avaient rongé les couleurs : le rouge était devenu blanc, le bleu était devenu blanc, c'était un drapeau tout blanc. Parmi les paysans que j'avais reçus dans cette salle, un matin de 14 juillet, pour leur offrir le vin blanc et la « gnolle », l'un d'eux, un vieillard de 90 ans, se détacha du groupe et me dit : « Monsieur Paul, Monsieur le Docteur, vous avez mis là-haut un vilain drapeau; nous n'en voulons plus; tâchez moyen, l'année prochaine, pour le 14 juillet, d'en mettre un neuf, tricolore, et surtout que le rouge soit bien rouge. » Estomaqué par cette demande à laquelle je ne m'attendais point, j'eus l'idée de répondre : « Père Louison — c'est ainsi que l'on appelait familièrement le vieux paysan, — si vous voulez, l'année prochaine, vous en mettrez un tout rouge, bien rouge et bien grand. » Ils furent contents.

Je vais vous dire comment ce château, après bien des vicissitudes, devint la propriété de ma famille. En 1848, mon grand-père, se promenant à la campagne, égara ses pas du côté du Chaussin; il vit le château et y entra pour se reposer. Il fut accueilli par un paysan qui, tout en lui causant, lui fit la proposition de lui vendre ce qu'il possédait dans le château, car il s'ennuyait dans ces grandes salles où, pendant l'hiver, il se gelait, et où, quand il faisait de l'orage la nuit, il lui pleuvait sur le nez. Mon grand-père accepta et se mit à faire des réparations. Mon père et mon oncle continuèrent les acquisitions et les réparations. C'est mon oncle qui restaura cette salle que, étant jeune, lorsque je venais passer mes vacances ici, près de mon grand-père, j'ai vue sans portes, sans fenêtres, sans plancher et même sans plafond. J'admirais, à cette époque, cette cheminée, dont la pierre, patinée par le temps, noircie par la fumée, ayant encore quelques clous à l'intérieur, où l'on pendait les jambons, me paraissait plus belle qu'aujourd'hui où elle est toute peinte et toute dorée.

A la mort de mes parents, ma sœur (qui me prie de l'excuser de n'être point parmi nous) et moi nous fîmes l'acquisition de différentes parties du château, nous continuâmes et terminâmes les réparations et nous sommes arrivés à mettre le château dans l'état où vous le trouvez.

Le château du Chaussin a eu la chance de tomber entre mes mains, entre les mains d'un médecin qui a pris le soin de panser et guérir ses blessures, faites par le temps et la main des hommes, et qui espère, bien qu'il ait affaire à un malade plusieurs fois centenaire, le voir vivre encore pendant de longues et nombreuses années.

Le château du Chaussin a reçu de nombreuses visites ; outre la visite de l'Empereur, le grand duc de Russié, Alexis, y a été accueilli en 1894 par mon oncle ; le shah de Perse y est venu ; plusieurs personnages qui ont voulu garder l'anonymat lui ont rendu visite. L'année dernière, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'y recevoir M. G. Clemenceau ; aujourd'hui, j'y reçois votre visite, visite dont je garderai le meilleur et le plus profond souvenir. Je passe la parole à M. Viple, qui a eu la patience de faire des recherches aux archives de Moulins. Par la lecture des documents qu'il a recueillis, il va, j'en suis persuadé, captiver notre attention et nous apprendre des choses très intéressantes.

Après la visite détaillée du château et de son musée, les excursionnistes regagnent les cars et partent pour Busset.

La route monte un peu, fait une boucle au lieu dit Coupe-Gorge, et atteint Saint-Yorre où le temps — sévèrement compté — ne nous permet pas de nous arrêter. Il aurait été cependant d'un vif intérêt de parcourir cette station où se pratique exclusivement l'industrie des eaux minérales, fournies par un sol généreux, percé, à cet endroit, comme une écumoire. Saint-Yorre possède aussi une verrerie, qui dépend de celle de Saint-Romain-le-Puy, mais qui actuellement, par suite dé stocks trop abondants, est éteinte.

Nous quittons alors définitivement la route de Paris-Nîmes et nous prenons le chemin de Busset ; ses lacets rapides nous élèvent peu à peu au-dessus de la vallée de l'Allier, dont les amples richesses se déploient successivement devant nous.

Nous atteignons Busset vers 10 heures, et nos nombreuses automobiles dûment alignées devant l'hôtel Saint-André, nous nous dirigeons vers le château dans lequel nous pénétrons par un imposant pont-levis, et où nous sommes courtoisement reçus par M. le comte François de Bourbon-Busset.

Avant de commencer notre visite, M. le chanoine Clément, autour duquel nous faisons cercle, résume l'histoire du noble manoir et nous indique ce que nous y verrons d'intéressant :

Le fief fut la propriété de la puissante famille de Vichy, qu'on connait depuis l'an 1050 par la fondation de l'abbaye de Saint-Rigaud, dont Théodebert de Vichy fut l'un des témoins. Un de ses descendants, Delmas, apparaît en 1260 comme seigneur de Busset. Mais en 1387, Guillaume de Vichy et sa femme Isabelle de Saligny marièrent leur fille Smaragde à Morinot de Tourzel, fondateur de la seconde maison d'Alègre, qui devint aussi seigneur de Busset et de ses arrière-fiefs

de Puysagut, du Temple, Saint-Priest, etc... Busset passa, en 1418, entre les mains de leur fils Yves, et en 1442, de leur petit-fils, Bertrand de Tourzel d'Alègre, auquel on peut attribuer l'achèvement du



Cl. Giron

Les Excursionnistes au château de Busset

château et sa principale décoration picturale. Bertrand fut marié deux fois : en premières noces, vers 1460, avec Jeanne de la Tartière, qui mourut sans laisser d'enfant, et le 30 novembre 1471, avec Isabelle ou Jeanne de Lévis, fille d'Eustache et d'Alise Dumas de Cousan, qui lui donna trois filles. C'est l'aînée, Marguerite d'Alègre, dame de Busset, qui, le 1er janvier 1498, porta cette terre à son second mari, Pierre de Bourbon, fils aîné de Louis de Bourbon, qui fut évêque de Liège. Et depuis cette époque, Busset n'est point sorti de la noble maison des Bourbon-Busset.

Le château féodal, transformé en somptueuse demeure, se compose — en dehors des bâtiments qui flanquent le pont-levis — de deux grands corps de logis, se coupant à angle droit, occupant au Sud et à l'Est deux côtés d'une vaste cour, fermée au nord par la porte d'entrée et des douves qui isolent le château de l'extrémité du plateau.

Trois grandes tours rondes flanquent les logis à l'Est, à l'angle Est-Sud et à l'Ouest. La première est appelée « Grosse Tour » ou Tour d'Henri IV, en souvenir du passage du Béarnais; celle de l'angle Sud-Est a dû servir de prison dans sa salle basse, et à l'étage supérieur, d'oratoire, où on trouve de précieuses peintures murales des XV[e] et XVI[e] siècles; enfin celle de l'Ouest, ou « Tour de Riom », est couronnée par un hourdage qui porte la toiture et à sa base, enchâssée dans le glacis, une dalle sculptée aux armes des Tourzel d'Alègre.

Dans son ensemble, ce castel paraît remonter au XIV[e] siècle, époque avant laquelle, d'ailleurs, les « Noms Féodaux » ne mentionnent pas de maison forte à Busset. C'était aussi bien le moment où s'élevèrent dans le Bourbonnais les grandes constructions que la guerre de Cent Ans fit surgir un peu partout. Le XV[e] siècle y a laissé des traces. Le XIX[e] y fait sentir encore ses influences « romantiques » qu'une intelligente initiative remplace de nos jours par de rationnelles restaurations.

Après avoir suivi notre guide à travers les salles du château et admiré, à sa suite, les œuvres d'art, les peintures murales de l'oratoire, nous nous arrêtons sur la terrasse qui offre un merveilleux point de vue sur la Limagne: au fond la ligne des Dômes, avec, à gauche la crête des Monts-Dore; à nos pieds, d'immenses plaines, parsemées de prés, sillonnées de rivières, et tachées de l'or des moissons jaunissantes, panorama dont une brume légère rend les contours indécis.

Nous terminons notre visite par la maison du jardinier, partie la plus ancienne des constructions, et qui présente une particularité fort curieuse en matière d'architecture militaire du Moyen-Age, un plancher mobile suceptible d'être retiré en cas d'attaque et qui laisse les assaillants devant le vide d'un trou béant.

Mais l'heure du déjeuner est arrivée, et nous nous dirigeons vers l'hôtel Saint-André, où chacun prend place, autour de tables joliment dressées et fleuries, au gré de ses sympathies.

Le repas simple et exquis est arrosé de vins du pays et déroule son ordonnance dans cette atmosphère de cordialité heureuse et de gaieté légère qu'engendrent le commerce du passé et l'amour des

vieilles choses. A l'heure des toasts, quelques paroles de circonstance sont prononcées sans apparat par MM. Milcent, le chanoine Clément et Viple.

L'heure du départ sonne et les cars prennent le chemin du retour qui va s'effectuer par la vallée du Sichon. La descente nous met sous les yeux un raccourci saisissant de la Montagne Bourbonnaise, avec ses collines arrondies et ses croupes étagées, qui s'avancent jusqu'au pied du Sinètre et du Montoncel, dont les masses larges et imposantes ferment l'horizon. C'est la région des hêtres, des sapins, des eaux bondissantes et des frais vallons, qui laissent aux visiteurs de ce coin de notre pays un souvenir véritablement alpestre.

Au Gué Chervais, nous rejoignons la route de Ferrières à Cusset et nous commençons à suivre la gracieuse vallée du Sichon. Nous côtoyons l'Ardoisière, ancienne carrière d'ardoises abandonnée dès le XVIIIᵉ siècle, et convertie aujourd'hui en un café-restaurant de luxe, fréquenté par la clientèle mondaine de Vichy.

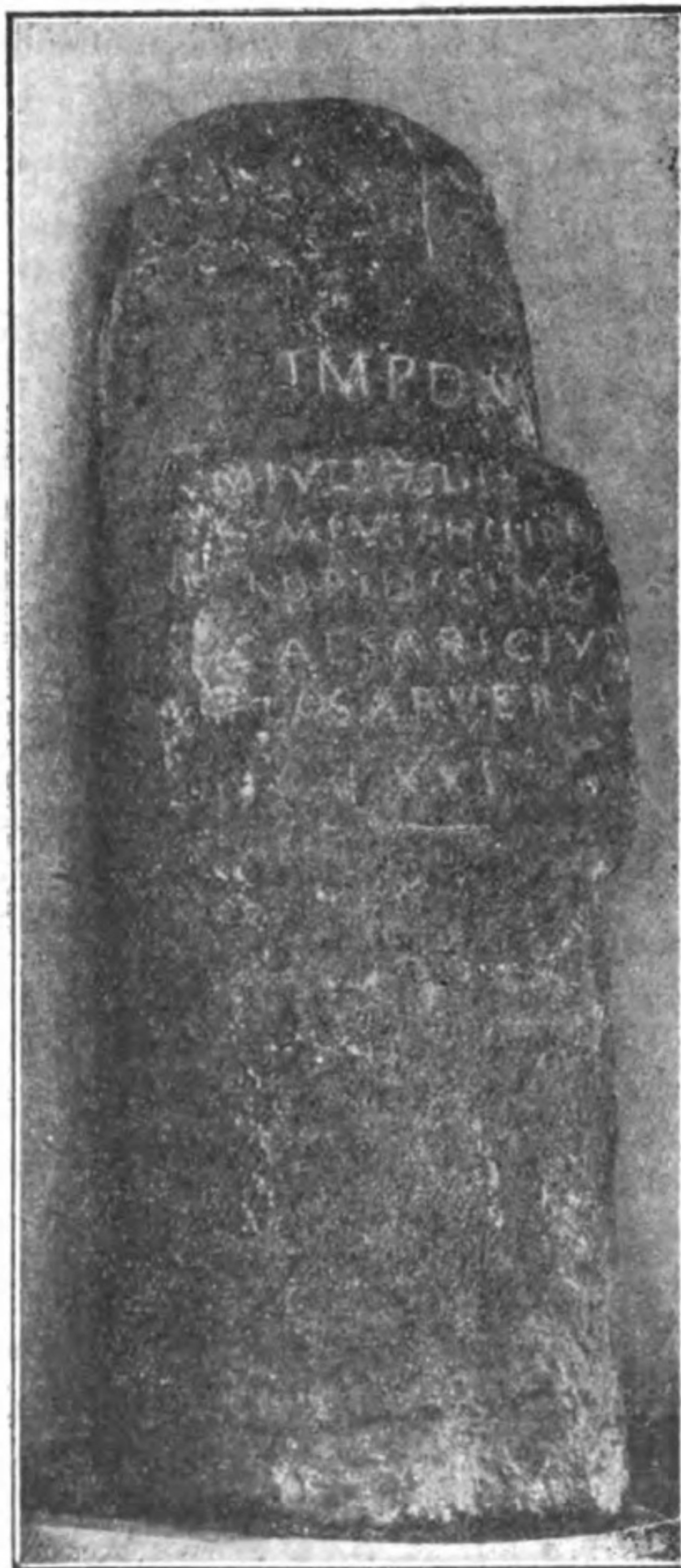
La route longe de riantes prairies coupées par des défilés rocheux et surplombées de bois de chênes et de sapins. Nous traversons le hameau des Grivats, qui dépend de Cusset et qui se trouve encaissé entre les falaises escarpées d'importantes carrières de pierres à bâtir : certaines d'entre elles sont exploitées au moyen de petits funiculaires à voie Decauville. On y trouve aussi les restes de l'ancienne fabrique de toile de Vichy : cette fabrique qui appartenait aux comtes de Bourbon-Busset et occupait 300 ouvriers, fut détruite par un incendie en 1867 ; elle n'a pas été reconstruite et l'industrie de la toile de Vichy a émigré à Roanne.

Enfin, vers 14 heures, nous atteignons Cusset que nous allons visiter, sous la conduite de nos camarades Duchon et Viple. Mais, auparavant, nous nous rendons à la Mairie où, dans la salle du conseil municipal, M. le Maire Fru nous exprime, en quelques paroles émues, le plaisir qu'il éprouve à nous accueillir en sa bonne ville.

Puis, notre camarade Duchon nous donne connaissance d'un travail des plus intéressants sur Cusset.

Nous allons ensuite visiter l'église, œuvre moderne de l'architecte Lassus, puis la prison.

A 15 heures, départ en tramway spécial pour Vichy, où nous visitons successivement la Maison du Baillage, aujourd'hui propriété de M. Gravier du Monsseau, qui nous reçoit très aimablement et dans le salon duquel M. Mallat veut bien nous résumer l'histoire de Vichy et faire revivre ses vieux souvenirs ; et nous entrons dans l'église Saint-Blaise, ancienne chapelle du château des Bourbons. Enfin, nous terminons par l'Etablissement thermal où nous tenons à voir la borne milliaire qui gît, un peu à l'abandon, dans une galerie transversale (1).



Cliché Giron

Il est 17 heures. Le moment de la dislocation est arrivé. Les adieux s'échangent dans le grand hall, sous les lumineuses peintures d'Ozbert. Un peu de mélancolie, comme toujours, se mêle à la séparation de ceux que réunissent ainsi, une fois par an, le goût commun des choses abolies et le souci de sauvegarder les témoins antiques de nos richesses régionales. Mais n'a-t-on pas justement dit que sans les legs du passé et tout ce que nos pères nous ont

(1) Cette borne milliaire, trouvée en mars 1880, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Vichy, est formée d'un bloc en grès d'environ 1 m. 80 de haut sur 0,70 de large, elle est conservée aujourd'hui à l'établissement thermal.

Elle jalonnait au IIIe siècle, avec les autres bornes milliaires trouvées à

laissé de patrimoine moral, intellectuel et artistique, la vie présente ne vaudrait pas d'être vécue ?

JOSEPH PLACE.

Treteau, à Biozat et à Ollat..., la voie romaine d'Autun (*Augustodunum*) à Clermont (*augustonemetum* ou *civita arverna*).

On lit l'inscription suivante :

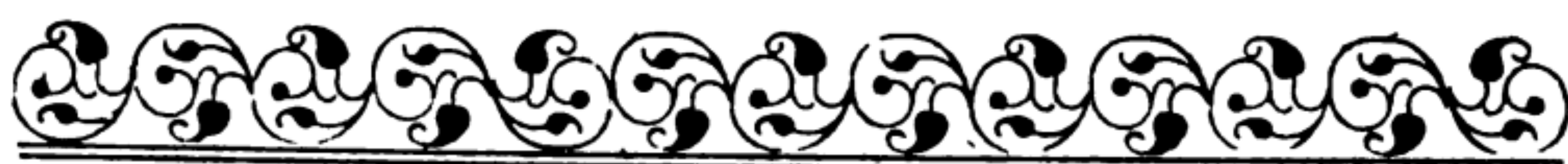
IMP*eratori* D*omino* N*ostro*
M*arco* IVL*io* PHILLIP*o*
ET MA*rco* I*ulio* PHILIPPO
NOBILISSIMO
CAESARI CIVI
TAS ARVERN*a*
L*euca* XXI

Comme l'empereur Philippe, vaincu à Vérone par Dèce en 249, fut massacré cette même année, avec son fils qu'il avait associé à l'empire deux ans plus tôt, on peut attribuer cette borne milliaire à l'année 248 ou aux premiers mois de 249.

N. D. L. R.



Cerf. Vase à parfum trouvé à Vichy.
(*Musée de Moulins.*)



Essai sur les confins de l'Auvergne et du Bourbonnais dans la région de la rive droite de l'Allier

La région visitée par la Société d'Emulation se trouvait sur les confins de l'Auvergne et du Bourbonnais. Les limites des deux provinces présentaient en ce point de nombreux enchevêtrements. Seules, des recherches longues et minutieuses permettront peut-être d'arriver à des précisions que nous ne pouvons donner dans ce court aperçu.

Le Bourbonnais s'est formé par morceaux successivement arrachés aux provinces voisines, au cours des xe, xie et xiie siècles.

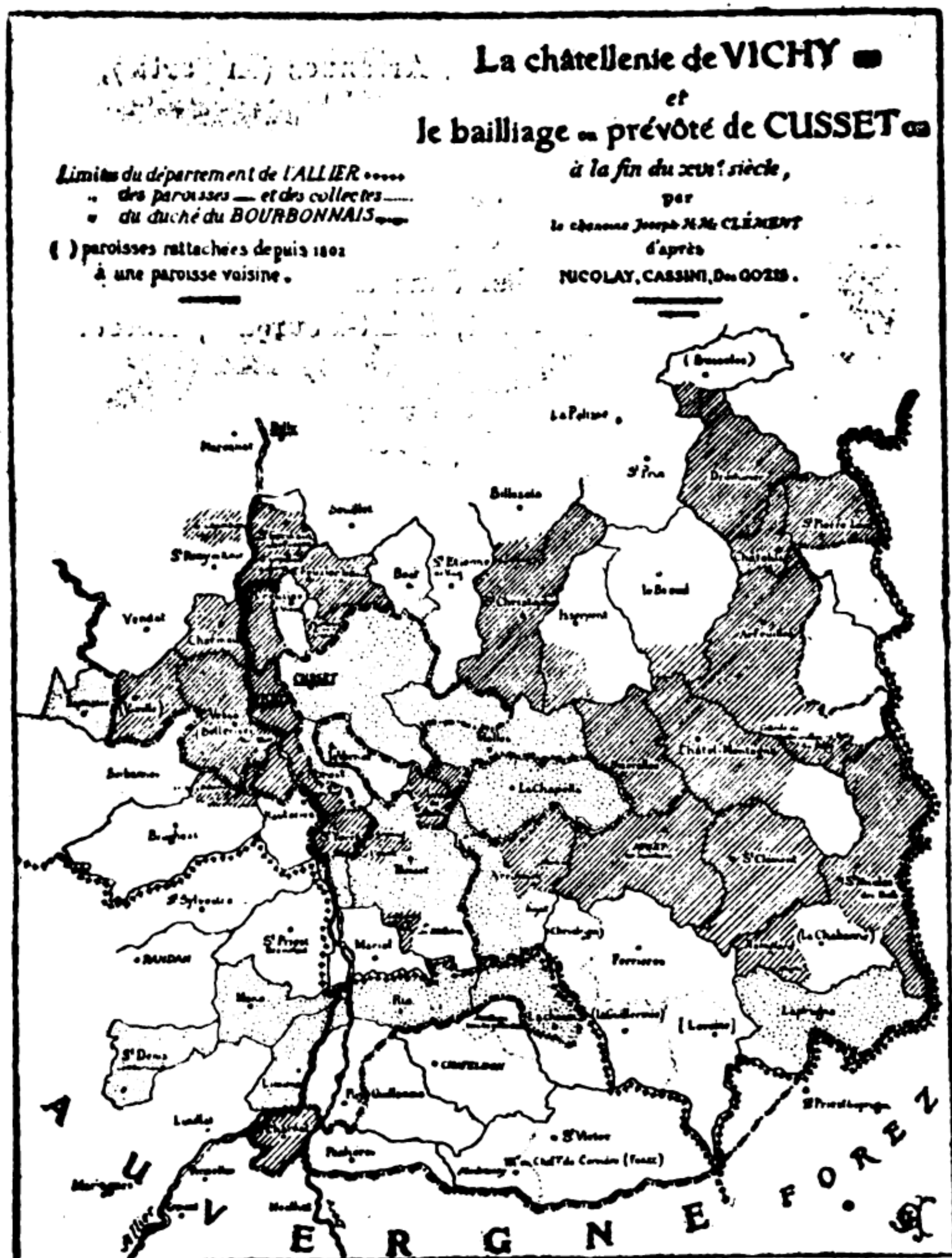
Dans une première étape, sur la rive droite de l'Allier, s'est constituée la châtellenie de Moulins, atteignant le Forez dans les Basses-Marches.

La châtellenie de Billy semble avoir été une seconde étape dans la direction du sud-est. Sur la rive droite de l'Allier, elle allait au sud jusqu'aux paroisses de: Saint-Germain-des-Fossés (en très petite partie), Creuzier-le-Vieux (en partie), Creuzier-le-Neuf (en partie), Seuillet (en partie), Bost (la plus grande partie), Paillère (1), Saint-Etienne-de-Vicq (en partie), Billezois (en partie), Isserpent (en partie), Le Breuil, Saint-Prix (en partie), Lubié (2), Lapalisse, Ande (3) (en partie).

Plus au sud, mais comme enclavée dans la châtellenie de Vichy, elle s'étendait sur les paroisses d'Arfeuilles et de Châtel-Montagne (en partie), La Chabanne, Ferrières, Chevalrigon (4), Arronnes (en petite partie), Mariol, Châteldon (5).

(1) Ancienne paroisse, actuellement commune de Bost.
(2) Ancienne paroisse, actuellement commune de Lapalisse.
(3) Andelaroche.
(4) Ancienne paroisse, actuellement commune de Ferrières-sur-Sichon.
(5) Chef-lieu de canton, arrondissement de Thiers (Puy-de-Dôme).

La châtellenie de Vichy, constituée beaucoup plus tard, se composait de morceaux isolés, enchâssés dans le territoire dé-



pendant de la châtellenie de Billy. Elle comprenait sur la rive droite de l'Allier, les paroisses de Vichy, Abrest (la plus grande partie), Saint-Yorre (une très petite partie), Le Vernet (en partie), Creuzier-le-Vieux (en partie), Saint-Germain-des-Fossés (en partie), Creuzier-le-Neuf (en grande partie), Bost (en

petite partie), Saint-Christophe, Molles (en partie), Bussolles (en partie), Droiturier, Saint-Pierre-Laval (en partie), Châtelus, Arfeuilles (en partie), Châtelmontagne (en partie), Nizerolles (en partie), Saint-Nicolas-des-Biefs (en partie), Saint-Clément, Le Mayet-de-Montagne, Arronnes (en partie), Busset (en très petite partie).

Enfin, deux enclaves d'Auvergne avaient subsisté entre les deux châtellenies de Billy et de Vichy : la prévôté de Cusset et la terre de Busset. Dans leur extension vers le sud, les sires de Bourbon n'avaient pu englober dans leurs acquisitions les terres d'Eglise qui, comme Cusset, Saint-Pourçain, Ebreuil, restèrent d'Auvergne.

Dépendaient de la prévôté de Cusset, sur la rive droite de l'Allier, les paroisses de Cusset, Laprugne, Creuzier-le-Vieux (en partie), Creuzier-le-Neuf (en partie), Bost (en partie), Saint-Etienne-de-Vicq (en partie), Molles (en partie), La Chapelle, Le Vernet (en partie), Abrest (en très petite partie), Saint-Yorre (en partie).

La terre de Busset, de la sénéchaussée d'Auvergne, comprenait la presque totalité de la paroisse de Busset et partie de celle de Saint-Yorre.

JOSEPH VIPLE.



Tête de marionnette trouvée à Vichy
(Musée de Moulins.)



Le Château d'Abrest et ses Possesseurs (1)

Par sa position qui commande la vallée de l'Allier, le château d'Abrest devait avoir, au Moyen-Age, une réelle importance. Comme la plupart des châteaux du Bourbonnais, il fut rebâti dans la seconde moitié du XVe siècle.

Il se composait de trois corps de logis flanqués de quatre tours, entourés de fossés très profonds, entretenus par toutes les sources qui descendaient de la Côte Saint-Amand, et utilisées plus tard pour faire tourner des moulins. Il en reste peu de chose aujourd'hui, quelques vestiges seulement. La plus grande partie a été démolie probablement dans le cours du XVIIIe siècle, et les matériaux ont servi à la construction de la plupart des vieilles maisons du bourg.

Dans le milieu du XIXe siècle, les fossés furent transformés en fosses à tanneries, puis comblés quelques années plus tard. La seigneurie d'Abrest, qui possédait justice, s'étendait sur les deux rives de l'Allier. Sur la rive droite, outre le château et ses dépendances, il y avait des vignes et quelques terres; sur la rive gauche, en dépendaient les domaines de la Boire et de la Tour. Le domaine de la Boire fut vendu au milieu du XVIIIe siècle.

En 1793, Jean-Louis Gorgeon était fermier de toute la terre moyennant la somme de 2.000 livres par an, plus les impositions, qui se montaient à 248 livres 1 sol 2 deniers (2).

(1) AUBERT DE LA FAIGE et Roger DE LA BOUTRESSE, *Les Fiefs du Bourbonnais* : « La Palisse », pp. 146-149. M. l'abbé Bigay, curé d'Abrest, a bien voulu me communiquer le « Registre de Paroisse » rédigé par son prédécesseur, M. le curé Allain.

(2) Archives départementales de l'Allier. O. 69, tr. 65. G. 5.

Au XIIIe siècle, la terre d'Abrest appartenait à la famille de Vichy; et elle resta en sa possession jusqu'au début du XVe siècle (1).

En 1413, Aliénore de Vichy, veuve du sire de Vendat, la constitua en propre à sa petite fille, Alips de Vendat, à l'occasion de son mariage avec Agne de la Tour d'Olliergues.

De cette union, qui fut très courte, naquit une fille, Antonine ou Antoinette, qui épousa en premières noces, Jacques Aubert du Montel de Gelat, et en secondes noces, en 1451, Jacques de Bourbon-Carency, seigneur d'Aubigny.

La branche des Bourbon-Carency descendait de Jacques de Bourbon, comte de la Marche et de Ponthieu (1312-1361), connétable de France, deuxième fils de Louis Ier, duc de Bourbon (2).

Jacques de Bourbon, époux de Jeanne de Châtillon, dame de Leuse, Condé, Carency, Aubigny (Artois), eut quatre enfants: 1° Jean; 2° Pierre, décédé sans postérité; 3° Jacques, auteur de la branche des Bourbon-Préaux; 4° Jeanne ou Isabelle, mariée en premières noces à Louis, vicomte de Beaumont, et en secondes noces à Bouchard VII, comte de Vendôme.

L'aîné, Jean de Bourbon, comte de la Marche (1335-1393), épousa Catherine de Vendôme, héritière des biens de cette maison. Il eut six enfants: 1° Jacques, auteur de la branche des Bourbon-la-Marche; 2° Anne; 3° Louis, auteur de la branche des Bourbon-Vendôme; 4° Jean; 5° Marie; 6° Charlotte.

Le quatrième, Jean de Bourbon, seigneur de Carency, Buquoy, l'Escluse, Duisant, fut l'auteur de la branche des Bourbon-Carency. Il épousa, vers 1400, Catherine d'Artois, dont il eut une fille, Marie. Devenu veuf, il eut pour maîtresse Jeanne Vendomois, épouse de Gervais Rondart, qui eut de lui plusieurs bâtards. Devenue veuve à son tour, il l'épousa secrètement, et eut alors avec elle six enfants légitimes: 1° Pierre, décédé sans postérité; 2° Jacques; 3° Philippe; 4° Léonore; 5° Catherine; 6° Andrée.

Louis de Bourbon-Vendôme, frère aîné de Jean, attaqua ce

(1) Abbé Michel PEYNOT. *Vichy. Paroisse et seigneurie.*

(2) Archives départementales de l'Allier. Collection Maurice des Gozis, dossier n° 980. (De Bourbon-France.)

mariage pour cause de clandestinité et voulut le faire casser, mais il ne put y parvenir, et le Pape accorda des dispenses pour couvrir les nullités. La famille néanmoins ne s'inclina pas et ne l'accepta jamais.

Jacques de Bourbon, seigneur d'Aubigny, succéda au titre de seigneur de Carency, après la mort de son frère Pierre, qui n'eut pas d'enfant.

A l'occasion de son mariage avec Antoinette de la Tour d'Olliergue, Charles Ier, duc de Bourbon, lui fit don des seigneuries de Rochefort et d'Arson (1).

De cette union naquirent deux enfants : 1° Charles ; 2° Jean de Bourbon, seigneur de Rochefort et d'Arson, marié vers 1490 à Jeanne de l'Isle de France, mort sans laisser de postérité.

La terre d'Abrest passa à l'aîné, Charles de Bourbon, comte de la Marche, prince de Carency, seigneur de Buquoy, d'Abrest, de Combles, de Vendat, de l'Ecluse, de Bovigny, d'Essauguille, de Puzieux, d'Anval, de Rochefort, de Sirat, de Baines, de Saint-Georges, de Péage, de Ternas, etc.

Celui-ci se maria trois fois : 1° à Didière de Vergy ; 2° à Antoinette de Chabannes ; 3° à Catherine d'Alégre (contrat du 18 avril 1493). Il n'eut pas d'enfants des deux premiers lits. Du troisième lit, il eut au moins quatre enfants : 1° Bertrand ; 2° Jean ; 3° Louise, morte sans postérité ; 4° Isabeau.

Charles de Bourbon décéda en son château d'Abrest, en 1503. La terre d'Abrest passa à son fils aîné, Bertrand ; puis, à la mort de celui-ci, tué en 1515 à Marignan, à Jean ; et enfin, au décès de ce dernier, à Isabeau, qui avait épousé, le 22 février 1516, François des Cars de la Vauguyon, capitaine de cinquante hommes d'armes, maréchal et sénéchal du Bourbonnais. C'est elle qui fit peindre et décorer la chapelle des Célestins de Vichy, où tous les siens et elle-même eurent leur sépulture (2).

La famille de Pérusse des Cars était originaire de Poitou (3).

(1) Rochefort, commune de Saint-Bonnet-de-Rochefort (Allier). Arson, commune de Vicq (Allier).

(2) Nicolas de Nicolay. *Générale description du Bourbonnais*, publiée par Vayssière, I, p. 119.

(3) Archives départementales de l'Allier. Collection Maurice des Gozis, dossier n° 4.607 (Pérusse des Cars).

François de Pérusse des Cars était fils de Gauthier de Pérusse des Cars, sieur de la Vauguyon, la Coussière, Roussines, la Tour de Bars, baron de Saint-Germain-sur-Vienne, conseiller et chambellan de Charles VIII, sénéchal du Périgord et de la Marche, premier chambellan de Pierre, duc de Bourbon.

Il suivit le Connétable de Bourbon en Italie en 1523, mais revint vite en France. Il ne lui en fut pas tenu rigueur. Il fut fait lieutenant général pour le roi en Lyonnais, Dauphiné, Savoie et Piémont.

De son mariage avec Isabeau de Bourbon, il eut cinq enfants : 1° Jean ; 2° Suzanne, épouse de Geoffroy, seigneur de Pompadour ; 3° Anne, épouse de Jean de La Queille, baron de Florat, Châteaugay, sénéchal d'Auvergne ; 4° Marguerite, religieuse de Fontevrault au monastère de Bourbon, en Limousin, puis abbesse de Ligneuil ; 5° Catherine, non mariée.

La terre d'Abrest échut à l'aîné, Jean des Cars, prince de Carency, comte de la Vauguyon, baron de Saint-Germain-sur-Vienne, de Rochefort, de Vossines, de Vareigne, de la Coussière, d'Abrest, etc., maréchal et sénéchal du Bourbonnais, chevalier du Saint-Esprit, capitaine de cent hommes des ordonnances, lieutenant général des armées en Bretagne.

Il épousa, le 1er octobre 1561, Anne de Clermont. Par acte du 19 août 1588, il laissa Abrest à sa femme, contre un retour de 400 écus de rente à prendre sur le douaire à elle attribué par le contrat de mariage (1). Il mourut le 21 septembre 1595.

Il avait eu cinq enfants : 1° Claude ; 2° Henry ; 3° Diane ; 4° Louise, abbesse de Ligneuil ; 5° Isabeau, dame de Combes, qui épousa en 1595 Jean d'Amargé, sieur des Feuillées, baron de Semur, gentilhomme ordinaire de la Chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Bourbon-Lancy.

Claude, prince de Carency, avait été fiancé à Anne de Caumont, qui n'avait que douze ans. Charles de Goutaut, baron de Biron, depuis maréchal, qui prétendait à cette alliance, l'appela en duel, le 6 mars 1586, entre Vaugirard et Montrouge. Ils se battirent trois contre trois, et il fut tué, ainsi que ses deux seconds, Charles d'Estissac et Abadie le jeune.

(1) Archives départementales de l'Allier. B. 732.

Henri, à son tour prince de Carency, épousa Anne de Caumont, la fiancée de son frère; mais il mourut, en 1590, sans postérité.

La terre d'Abrest passa alors à Diane des Cars, princesse de Carency, comtesse de la Vauguyon, épouse, en premières noces, de Charles, comte de Maure en Bretagne, et, en secondes noces, de Louis de Stuart, de Caussade, comte de Saint-Mesgrin, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général des armées.

De ce second mariage naquit une fille, Marguerite de Stuer de Caussade de Saint-Mesgrin, entre les mains de laquelle on retrouve, en 1601, la seigneurie d'Abrest.

Elle épousa Henry d'Apchon, troisième fils d'Artaud et de Marguerite d'Albon.

La famille d'Apchon était originaire de la Haute-Auvergne, où elle possédait les seigneuries d'Apchon et de Vaulmier. Elle était fixée en Bourbonnais depuis le début du XVe siècle, par suite du mariage de Louise d'Apchon avec Artaud de Saint-Germain. Celle-ci restant seule de sa descendance, toutes les possessions de la maison d'Apchon furent confirmées sur la tête d'Aimé Artaud de Saint-Germain, en 1462, qui prit le nom d'Apchon avec les armes (1).

La terre d'Abrest passa successivement à Jacques d'Apchon, époux d'Eléonore de Saulx-Tavannes, et à Guillaume d'Apchon, époux d'Alix d'Enteroche. En 1666, elle appartenait indivisément aux deux filles de ce dernier: Jeanne-Simone d'Apchon, épouse de Hugues-Joseph de la Tour Saint-Vidal, seigneur de Rochefort d'Ailly, qui n'eut pas de descendance; et Claude de Saint-Germain d'Apchon, épouse de Balthazar d'Albon, seigneur de Saint-Didier, Gaudinière, Bresche, Moutaut, etc. Leur fils, François d'Albon, mourut en 1709, ne laissant qu'une fille, Anne d'Albon, qui porta par son mariage, en 1733, les terres d'Abrest et de la Gaudinière à Gilbert de la Souche, chevalier, seigneur des Foucauds, Vaubresson, etc. (2).

(1) *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1911, pages 312-314.

(2) Archives départementales de l'Allier. Collection Maurice des Gozis, dossier n° 45 (d'Albon). Dossier n° 5.483 (de la Souche).

Celui-ci appartenait à une des nombreuses branches de la famille de la Souche, originaire de Doyet, qui, par le mariage d'Etienne de la Souche, seigneur de Saint-Augustin, avec Gilberte de Montcoquier, s'était fixée, à la fin du XVIe siècle, à Chemilly, sur la terre des Foucauds.

Gilbert de la Souche et Anne d'Albon n'eurent qu'une fille, Marie-Madeleine de la Souche, qui épousa, par contrat du 23 septembre 1748, à Chemilly, Sylvain-Alexis de la Saigne, comte et baron de Saint-Georges, colonel de cavalerie (1).

La famille de la Saigne était originaire de la Haute-Marche et la propriétaire d'Abrest résidait avec son mari sur la terre de Saint-Georges, située aux environs d'Ahun (Paroisse de Saint-Georges la Pauge). Marie-Madeleine de la Souche eut deux enfants : Annet de la Saigne, qui entra dans l'armée, et Marianne de la Saigne, qui épousa, le 2 décembre 1772, François Balthazar de Mâcon, seigneur de Chez Neuville et autres lieux, lieutenant colonel du régiment des cuirassiers du roi. Elle devint veuve en 1781.

En 1792, Annet de la Saigne, marquis de Saint-Georges, émigra, et la terre d'Abrest fut mise sous séquestre (2), par application de la loi du 14 frimaire an II. Mais elle ne fut pas vendue.

C'est seulement dans les premières années du XIXe siècle que la comtesse de la Saigne Saint-Georges céda la terre d'Abrest à Rodolphe-François Marie du Taya, fils naturel du comte de Praslin, demeurant au château de Kérousseaux, commune de Kevin (Finistère), et régisseur de la terre de Randan.

Celui-ci la morcela quelques années plus tard. Le 7 décembre 1832, il vendit le château et ses dépendances aux époux Ogerdias, qui en étaient fermiers (3). Par acte du 25 février 1840, ceux-ci l'abandonnèrent à leurs cinq enfants :

(1) Archives départementales de l'Allier. B. 764.

(2) Il avait épousé vers 1785, Antoine-Louise de Marcelange, dame de Pontlung, fille d'Edme Philippe, seigneur d'Arçon et de Jeanne-Charlotte du Ligondès. Il servit pendant l'émigration dans la première compagnie de la coalition d'Auvergne. (Arch. départementales, Collection des Gozis. n° 5.340 de la Saigne).

(3) Il avait vendu antérieurement le domaine de la Tour à Cornil et Bardiaux, par-devant Bertrand, notaire à Gannat.

Marie-Antoinette, épouse de Charles Pascal, propriétaire à Cognat; Gilbert, abbé, professeur à Iseure (1); Gilbert, tanneur; Antoinette-Pierrette (2); Claudine (3).

Les enfants Ogerdias, par actes des 16 novembre et 5 décembre 1853, vendirent leurs parts à Charles-Arthur Callou, qui l'acheta pour servir de résidence à sa mère.

Après la mort de celle-ci, il revendit Abrest, le 17 novembre 1863, à Gérôme-Marie-Ludovic Rimoze de la Rochette, ancien capitaine de dragons, retiré à Vichy.

C'est à lui que l'acheta, le 3 novembre 1868, M. Pierre-Camille Maugue, dont les héritiers le vendirent, en 1885, à Mme et M. Bonnard. Mme Bonnard, épouse en secondes noces de M. Jotillon, avocat à Roanne, le possède encore.

JOSEPH VIPLE.

(1) Il fut curé-doyen de Souvigny. *Annales Bourbonnaises*, III, p. 189.
(2) Elle épousa Gilbert Laval, serrurier à Randan (Puy-de-Dôme).
(3) Elle épousa François Sivet, instituteur à Abrest.



Dessin Tudot

Deux figures drapées s'embrassant.
Fragment trouvé dans un puits de la rue Beauparlant à Vichy.
(*Musée de Moulins.*)



Le Château du Chaussin et ses Possesseurs

Plusieurs études ont déjà été consacrées au fief du Chaussin et à ses possesseurs, par MM. Auguste Bletterie: « Les Châteaux du Chaussin et de Montpeyroux » (*Archives historiques du Bourbonnais*, III, p. 81.); Aubert de la Faige et Roger de la Boutresse: *Les Fiefs du Bourbonnais : La Palisse* (Paris, 1896, pages 140-144), et Abbé Michel Peynot: *Saint-Yorre à travers les siècles. — Généalogie des Sires du Chaussin* (Moulins, 1904.). Il existe également aux Archives départementales de l'Allier un fonds important, liasses 105 à 141 de la série E.

Les plus anciens documents que nous possédons sur ce fief remontent au XIIIe siècle. A cette date, il appartenait à une famille de Chaussin. Il est possible, ainsi que le croit M. l'abbé Michel Peynot, qu'il ait été à l'origine une portion de la seigneurie soit de Vichy, soit d'Abrest, détachée pour servir de dot à une demoiselle de Vichy.

C'est au milieu du XVe siècle que Henri de Chaussin remplaça le vieil « hostel » de ses pères par le château dont les ruines subsistent encore aujourd'hui. Au mois de mars 1439, il obtint des lettres royales l'autorisant à « bastir et édiffier forteresse en son lieu et moute appelé de Chosseing ». Du château primitif, il semble qu'il ne reste que de rares vestiges.

Ce château se composait de quatre corps de logis de cinquante mètres de côté, formant une cour carrée; quatre tours flanquaient les quatre angles; il était entouré de fossés pleins d'eau de vingt-cinq mètres de largeur. Le corps de logis regardant l'est avait dans son milieu le donjon avec la porte d'entrée for-

tifiée. Dans la seconde moitié du XVIᵉ siècle, entre 1565 et 1570, François de Seneret voulut faire du Chaussin une demeure somptueuse et plus confortable. On était à l'apogée de la Renaissance. Il entreprit de grands travaux et des constructions importantes, qui étaient en voie d'exécution à sa mort. Leur achèvement parut tellement coûteux qu'il fut décidé de ne point poursuivre, « mais que pour entretenir lesdictz édifices et les conserver jusques l'occasion s'offre du parachèvement d'iceulx, icelluy tuteur doibt faire achever de couvrir le grand corps de logis neuf... » (1). Il dut faire supprimer le donjon, remplacer le pont-levis par un pont de pierres et mettre une grille de fer forgé sur la façade est.

François de Seneret avait également obtenu de Marguerite d'Albon l'autorisation de prendre l'eau de la fontaine des « Genicotz » à Quinssat, pour la mener jusqu'à son château (2).

Pour nous rendre compte de l'intérieur du Chaussin à la fin du XVIIᵉ siècle, pénétrons à la suite de Mᵉ Jean Chaput, notaire royal au bailliage de Cusset et suivons-le dans l'inventaire qu'il dressa les 7, 8, 9, 10, 11 et 12 janvier 1694 (3).

Dans la chambre à droite de la salle, où est décédé le seigneur vicomte:

« une grille en forme de chenet, aveq la paille, deux pinssettes de fert et le souflet;

« une table à quatre colone torsse de bois de noyer et le tapit vert de drapt aveq sa bordure josne;

« un chaslit de bois de noyer à menuizerie aveq son fond et ciel chevoture odessus a portique de drapt de couleur de noyzette à bande de tapisserie à lesguille franges et franghons et les quatre pommes le tout et le ciel de lit doublé de tafetas orore une palliasse un matelat de layne couvert de couty pezant trante livres une couestre de plume aveq sa toille de couty pezant cinquante livres, une couverture de serge rouge a moityé uzée, une autre couverture piquée d'un costé de toille de cotton et de l'autre de taffetas aussy orore;

(1) Archives départementales Allier. E. 109.
(2) Archives départementales Allier. E. 108.
(3) Archives départementales Allier. E. 117.

« la garniture du siège seullement de quinze chaizes de drapt mesme couleur aveq franghons; un fauteul garny de mouquettes rouges;

« six chaizes tournées à siège de pailhe et un fauteúl de la mesme fasson;

« un cussin de plume et le dossier de ladite chaise dans une toille et le dessus d'un velour couleur de soury.

« la tanture de tapisserie de ladite chambre en quatre pièces de bergame à point ougrie ondé rouge et verte;

« une autre tanture de tapisserie de bergames à bandes rouge et verte en quatre pièces;

« les rideaux blant de leyne audevant de la fenestre et les deux portières de mouquette à fond orore et fleur rouge;

« une petite table pliante en forme de guéridon de bois fasson desbaine;

« un miroir aveq sa glasse de Venize et cadre de bois de noyer aveq ses plaques de vermeil doré et deux tablettes garnis de pendelottes de cristal.

« un tableau du crucifix aveq son cadre doré, deux autres petits tableaux à cadre doré et un autre en broderie, le portrait de deffunt monsieur de Chalmasel, père dudi deffunt et celuy de deffunt M. l'archevêque de Lyon aveq un cadre doré;

« ne s'est rien trouvé dans le petit armoire qui est dans la cheminée et sur ladite cheminée s'est trouvé dix pièces de porseleine. »

De cette chambre, on pénétrait dans un petit cabinet voûté, où il y avait une cheminée. Il y avait: « cinq justocorps de drapt de plusieurs couleurs à l'usage dudit deffunt, cinq chemizettes aussy de drapt de plusieurs couleurs dont une galonnée, et cinq culottes aussy à l'usage dudit deffunt, et chapeaux, soulliers, bas, manchon et mulles de chambre, et trois meschant manteaux aveq quatre meschantes robbes de chambre ;

« une petite couchette aveq sa paillasse, un petit mathelat, et chenet, et cinq perruques aussy dudit deffunt;

« un moulin de fer à caphet;

« deux espées l'une à poignée d'argent et la garde de cuivre dorée, deux paires de pistollet, quatre meschantes chaise de bois et une table;

« un coffre couvert de peau de cochon en poil dans lequel ne s'est trouvé aucune chose;

« une varize à bois et deux autres meschantes varize dans lesquelles ne s'est trouvé aulcune chose. »

Dans la salle:

« une tenture de tapisserie d'hautelisse représentant une chasse en huit pièces et le devant de la cheminée d'une bergame à bandes rouge et verte;

« une grilhe de fert en forme de chenet, une pelle et des pinssettes de fert;

« deux tables pliantes de bois de sapin;

« une autre table bois de chesne en menuizerie;

« huit chaises de bois tournées à siège de paille et deux chaises de bois aussy garnies de paille; une fontaine de rozette;

« deux tapis pour les deux tables de tapisserie à lesguille. »

Dans la chambre joignant la chapelle:

« deux petits chenets de fert aveq chascun une pomme de cuivre;

« une table et deux chaises de bois non tournées;

« un vieil chaslit bois de noyer avec sa paliasse et ciel les courtines, rideaux, et chenoture de serge jaulne du pays, un mathelat de layne dans une toille barrée pezant trante livres et la couestre de plume aussy dans une toille barrée pezant toille et plume environt quarante-cinq livres, et une couverture de leyne du pays;

« un tapy de la mesme serge du lit;

« un petit lict enfoussé dans la muraille où il y a un mathelat de leyne pesant vingt livres et un cussin aveq sa couverture de leyne du pays et deux rideaux de la mesme serge josne. »

A l'entrée de cette chambre: « une veilhe table tirante ».

Dans la première chambre de la galerie:

« deux chenets de fert aveq chacun une pomme de cuivre, la pelle et pinssette de fert;

« une table de bois de noyer à menuizerie aveq un guéridon, sept chaises de bois tournées garnies de paille, quatorze chaises de bois foncées aveq une couverture de serge verte;

« un tapy de drapt vert aveq une bordure josne;

« un autre tapy à font bleud à fleur rouge tapisserie de Flandre;

« la garniture de tapisserie de ladite chambre en cinq pièces d'une bergame de Chastilhon;

« le rideau des fenestres de toille de coton mollé de leyne;

« un lict garny du chaslit à colones torses bois de noyer, rideaux et courtine à campanes de serge de campt aveq ses franghes et franghons moityé soye et flanet et les quatre pommes de bois doré, le fond et ciel, la paliasse, deux mathelat de leyne dans une toille barrée pezant les deux soizante-deux livres et une couestre cussin pezant cinquante livres;

« une couverture de leyne rouge du pays et une courte pointe piquée couverte de taffetas josne et verd;

« un autre lict de bois de noyer à menuizerie à colonne torsse aveq le fond, ciel, et rideaux à housse de serge verte aveq un petit franghon de soye et florette, la paliasse, un mathelat de leyne pezant trante livres et la couestre de plume et cussin pezant cinquante livres, une couverture de cathalogne blanche et une courte pointe de toille piquée. »

Dans la rière chambre:

« un petit chaslit aveq sa paliasse, un mathelat pezant vingt livres, un chevet de plume, une couverture de leyne du pays, les rideaux de serge à housse bleu. »

Dans la seconde chambre:

« dans la cheminée, deux chenets de fonte, une pelle aveq les pinssettes;

« six chaises de paille;

« une petite table de noyer sur quatre colonnes de bois de noyer à menuizerie;

« une autre table ployante;

« un petit lict garny du chaslit fond et ciel, paliasse, un mathelat pezant vingt livres, la couestre et cussin pezant quarante livres, une couverture de cathalogne blanche, une courte pointe piquée couverte de taffetas rouge et une autre courte pointe piquée couverte d'un taffetas verd aveq les rideaux à housse et les quatre pommes de ligature blant et verd;

« un autre petit lict à colonne torses aveq la paliasse, un mathelat de vingt livres, la couestre, cussin de plume pezant toille et plume quarante livres, une couverture de cathalogne blanche et les rideaux à housse de serge grize aveq un petit galon de soye et fleuret;

« la garniture de ladite chambre de tapisserie de Feulhetin, représentant plusieurs animaux, ladite tapisserie fort uzée;

« les rideaux des fenestres de toille de coton blanche;

« un tableau sur la porte en paisage sans cadre. »

Dans la troisième chambre:

« deux chenets de fert aveq deux pommes de cuivre; quatre chaises de bois garnies de paille, un fauteul de bois de chesne non garny;

« une tanture de tapisserie de bergame qui garny toute lad. chambre;

« une table de bois de chesne sur quatre collonnes; un chaslit de bois de noyer à menuizerie aveq la paliasse, un mathelat pezant trante livres, la couestre cussin de plume pezant toille et plume cinquante livres; une couverture blanche de cathalogne, courtines en broderie de soye avec les franges et franghons de soye couleur orore, les courtines de cady gris obscurs;

« un autre lict garny tout comme celuy cy-dessus. »

Dans l'antichambre y joignant:

« deux couchettes aveq chascune un mathelat, un cussin et deux petites couvertes de layne du pays. »

Dans le cabinet voûté:

« quatre flambaux d'argent sur lesquels sont les armes dud. deffunt aveq leurs estuits;

« des mouchettes et porte-mouchette aussy d'argent aveq les mesmes armes;

« huit forchettes à trois forchons et huit cullières le tout d'argent aux armes dud. deffunt;

« douze couteaux le manche rond couvert d'une petite foulhe d'argent;

« une croix d'argent pour pozer sur hostel de l'auteur d'un pied sur laquelle y a un crusifix de bois; et une lempe pour lesglise aussy d'argent;

« une petite table sur quatre colonne de vieux bois; un grand coffre à bahut et un armoire dans lesquels il n'y a que les papiers et titres. »

A été rapporté du cabinet qui joint la chambre où est décédé le défunt:

« un sucrier d'argent aveq son estuit. »

Enfin la Jeanne, servante, a représenté qu'elle avait en charge:

« sept cullières et sept forchettes à trois forchons excepté une forchette qui a quatre forchons touttes aux armes dud. seigneur ors une forchette et deux cullières, deux petites sallières d'argent aveq les armes, une tasse vermeil doré, deux petits flambaux d'argent aveq les armes et une escuelle d'argent;

« une bourse de velour verd aveq de la broderie dans laquelle s'est trouvé cent jettons d'argent de plusieurs manières. »

La Jeanne, servante, avait en outre entre ses mains ce qui lui avait été remis pour le service de la maison, la vaisselle:

« un plat bassin en lave les mains aveq les armes, deux esguières aveq les armes, quatre grands plats potagers aveq les armes, six petits plats sans armes, autre six plus petits plats sans armes, deux grands plats sans armes;

« trois douzaines assiettes aveq les armes;

« six assiettes à mettre soub les plats;

« vingt assiettes antiennes aveq les armes, deux écuelles dont l'une est couverte aveq les armes; trois goubellets;

« neuf chandelliers de cuivre grands ou petits. »

Dans la cuisine et l'office:

« deux grands chenets l'un de fonte, l'autre de fert;

« une marmite de rozette à trois pieds;

« deux marmites de fonte, une grande et une petite; deux casserolles de rozette;

« trois poilles; deux petits choderons et un grand tour-broches de fert, et les deux rotissoirs aveq broche de fert et trois lèche-frite, un reschaud de cuivre;

« une tourtière, une casserolle pour des confitures. »

le linge:

« onze paires de gros linceux roux, deux paires de grands linceux de deux toilles et demy blant, une paire de linceux de une toille et demy; huit paires linceux uzés, cinq paires de deux toilles et trois paires d'une toille et demy;

« autres linceux: trois paires pour un lict de campt et une paire de petit;

« quatre paires de grands fin de trois toilles;

« deux paires de deux toilles;

« trois paires des plus fins de deux toilles;

« treize grands de deux toilles;

« treize paires de gros pour les vallets fort uzés; sept de grosse toille rousse pour des vallets; un paire de trois toilles roux pour un lict de campt;

« un paire de grands fin de trois toille moityé fil et lin;

« un paire de petits fin de mesme toille que les cy-dessus;

« six paires de gros de deux toilles; et cinq paires de deux toilles de gros ou de fins;

« trois paires comme ceux des petits licts de campt;

« deux paires de drapt moityé lin et fil;

Serviettes:

« deux douzaines assez fines et deux napes de même qui avaient servy à l'armée;

« quatre douzaines et quatre à rosette neuves;

« quinze douzaines et dix ouvrées, dont douze douzaines qui n'ont jamais servy et les autres fort uze ; quatre meschantes serviettes de toille fort uze.

« sept grandes fines ;

« quatorze petites fines ;

« deux douzaines ouvrées et huit de toille tourné roussé;

« quatre douzaine et onze rousse ;

Napes:

« quatre à rozette fines ;

« deux petites ouvrées ;

« quatre ouvrées et autres quatre petites ouvrées;

« six grandes ouvrées et une petite ;

« quatre petites fines ;
« six petites napes à servir tous les jours;
« onze napes de cuisine ;
« autre six napes de cuisine de toile rousse ;
« douze napes de cuizine rousse ;
« soixante quatre torchons de cuizine bons ou meschants. »

Dans une armoire de sapin dans la galerie :

« onze chemises sans manchettes à l'usage du défunt, et sept paires de petites manchettes à poigné aveq chascune leurs boutons ;

« deux linceux fins de trois toilles et deux petits morceaux de la même toile ;

« deux petits morceaux de toille de cotton ;

« douze aulnes de toille plain blanche à faire des chemises et deux aulnes d'une autre toille un peu plus grosse ;

« quatre petits morceaux de toille neuve rousse;

« six paires de linceux de toille fins dont le premier paire a dix-neuf aulnes et demy, le second, le troisième, le quatrième pareille grandeur, le cinquième de seize aulnes et le sixième sans cousture extraimement grand le tout fin ;

« une nape et onze serviettes fines de toille unie;

« une nape et une douzaine de serviettes ouvrées fines ;

« deux linceux de toille fine blanche ;

« une nape et une douzaine de serviettes de flandre ouvrées ;

« une nape et une douzaine de serviettes de flandre ;

« une nape et une serviette de toille fine ouvrée ;

« une douzaine de serviettes de flandre fines ;

« deux douzaines de serviettes et une nape de flandre fine;

« une douzaine de serviettes de toille fine unie ;

« un rouleau de toille blanche fine contenant quinze aulne;

« deux aulnes de gros drapt gris à faire un justocorps avec du droguet pour la doubleure;

« cinq serviettes et quantité de petits morceaux de vieux linge qui ne vault rien. »

Dans une autre armoire à l'antique, où il y a plusieurs ouvroirs :

« trois pièces de tapisserie à l'esguille de soye aveq un franghon de soye verte doublé d'une grosse toile ;

« le siège de six chaises de tapisserie à l'esguille aveq le franghon de soye josne, rouge et blanche ;

« le siège et le dossier d'une chaize de tapisserie à lesguille aveq le franghon de soye orore bleu et blant ;

« le siège de quatre chaises de tapisserie a lesguille sans franges ny franghons ;

« deux aulnes et un quart de moquette orore et rouge ;

« deux aulnes de taffetat rayé de toutte couleur;

« un dossier de chaise à fond cramoisy relevé à fleur d'argent aveq la frange et franghons aussy d'argent. »

Dans une petite chambre sur le degré au dessus de la galerie :

« deux vieil chaslit à lentique aveq l'un un mathelat et cussin et l'autre une coestre et chevet de plume pezant vingt cinq livres ;

« deux petites couvertures de cathalogue blanche et deux couvertures de leyne du pays l'une blanche et l'autre grise ;

« une petite table pleyante ;

« deux petits chenets de fert et deux meschantes chaises. »

Dans une chambre plus haute au dessus de celle du défunt :

« un lict garny de chaslit, fond et ciel, paliasse coistre et mathelat et cussin, lad. coestre et cussin pezant quarante livres et ledit mathelat trante livres, une couverture piquée dessus et dessous couverte d'un taffetas rouge, les courtines aveq les rideaux couleur de prince et sur les quatre collonnes une façon de rideau en brauderie de soye et les surpassemens la mesme estoffe que la courtine aveq les franghons orore bleus et blant et les quatre pommes ;

« un autre lict garny de chaslit aveq sa paliasse et un mathelat de vingt cinq livres et un cussin, les courtines et rideaux d'une sergette grise sans franges ny franghons ;

« une grislhe de fert servant de chenet, et cinq chaises deux en fauteuls de bois tournés garnis de pailhe ;

« une table de bois de chesne sur quatre collonnes et un guéridon de bois de noyer ;

« un tapy à fond blant et les fleurs violettes de leyne. »

Dans le cabinet de la dite chambre :

« une petite couchette et un petit mathelat dessus pezant quinze livres et le chevet de plume aveq le pavilhon de serge verte. »

Dans le grenier :

« onze fuzit ou mousquetons, sept paires de pistolets et plusieurs arnoix de chevaux pour l'armée. »

Dans l'autre grenier y joignant qui est carronné:

« un grand coffre dans lequel s'est trouvé cinq pièces de grosse toille et une de couty blant et noir contenant en tout environ quinze aulnes. »

Dans le grenier le plus haut :

« fromant quatre septiers;
« seigle, deux septiers deux quartons;
« conseigle, six quartons;
« febves, six quartons;
« vessarts, trois quartons. »

Dans le grenier au-dessous dans la tour:

« fromant vieux quatre septiers. »

Dans la chambre au-devant:

« consoigle: trois septiers quatre quartons;
« fromant: deux septiers cinq quartons;
« soigle: deux septiers;
« febvres: un septier. »

Dans les écuries:

« trois cavales de poil noir dont deux à longues queues et l'autre à demy;

« un cheval fort gris pommelé à courte queue;

« un autre cheval poil fleur de pesche à demy queue;

« deux jeunes poulins l'un poil noir agé de treize mois et l'autre poil bé âgé de trois ans;

« les harnoix desd. trois cavales et deux chevaux. »

Dans la chambre du pallefrenier à côté:

« un chaslit de charpente aveq un mathelat cussin et une

couverture de leyne du pays et un vieux coffre pour tenir l'avoyne. »

Dans le grenier au-dessus de cette chambre:

« avoine: quinze septiers quatre quartons; quelques arnois. »

Dans le grenier à foin au-dessus de l'écurie;

« environ douze chards de foing. »

Dans l'étable des vaches:

« deux vaches dont l'une avec son suivant. »

Dans la boutique du maréchal:

« une enclume, un souflet, et deux marteaux et deux pinces. »

Sous la remise:

« un chariot à deux roues ferrées;

« un tombereau à deux roues ferrées;

« un tombereau qui n'a point de roues;

« un carrosse doré aveq sa vitre audevant et les armes dud deffunt, led. carrosse drapé d'une vergette grise garny de cloux doré dheors et dedans, led. carrosse tout neuf aveq quatre roues ferrées peintes de rouge, aveq deux arc et deux arnoix qui ne sont pas neufs aveq le carreau dud carosse garny de la mesme estoffe que la doublure;

« une petite chaise roulante à tenir une personne seulle drappé de gris et tous les assortissements et les deux arnoix. »

Dans le cuvage:

« un grand pressoir à vin;

« deux grandes cuves relliées à cercles de bois tirant environ trante poinssons de vin;

« trois grandes cuves relliées à cercles de bois, tirant les trois ensemble trante poinssons;

« une autre petite cuve, tirant environ trois poinssons;

« cinq petites cuves charrières et deux entounoirs de bois avec leur fert;

« cinquante poinssons de vendanges y compris ceux où il y a du vin;

« trois petites charrettes à conduire la vendange. »

Dans la cave du cuvage:

« douze poinssons de vin nouveau ou quarts aveq trois raies du plumat et quatre bacholles. »

Dans une établerie:

« trois petits cochons. »

Dans la grange attenant aux étableries:

« une pelotte de foing vieux d'environ six chards et quantité de pailhe et environ cinq cents gerbes soigle qui peuvent produire environ trois septiers de bled;

« deux cents planches de chesne. »

Dans la chambre joignant au vieux cuvage:

« quatre vieux chaslit aveq chascun leur palliasse; un mathelat chascun de bourre, le chevet et deux couvertures de layne du pays où couchent les vallets. »

Dans la chambre qui était autrefois la chapelle:

« un moulin à passer la farine aveq un grand coffre de bois de chesne pour la loger. »

Dans la chambre à côté:

« un chenet de fert;

« une vielhe table sur quatre colonnes;

« un vieux chaslit aveq sa paliasse et une vielhe courtine de toille peinte, un vieux rideau de serge verte, la couestre, chevet et couverture de leyne barré du pays, appartenant à ladite Jeanne servante;

« deux armoires l'un de chesne et l'autre de sapin dans lesquelles est le linge dont lad. Jeanne servante est chargée et dont a été cy-devant fait mention;

« deux autres armoires et un coffre à bahut ou est led. linge. »

Dans l'antichambre:

« un coffre à l'antique dans lequel il y a quarante-cinq livres de fillet plain en éschevaux;

« cinquante trois livres de fillet d'estoupe en eschevaux;

« soixante une livres de chanvre peigné;

« trente-cinq livres d'estoupe peignée;

« deux bassinoires l'une de cuivre, l'autre de rozette. »

Dans la chambre de four:

« un chenet de fert;
« une grande met à pétrir de bois de chesne;
« une petite met de sapin;
« un vieil ormoire. »

Dans la galerie basse:

« un grand ormoire à plusieurs ouvroirs. »

Dans la cuisine:

« un grand vesselier de bois de chesne;
« une table et les bants;
« quatre fusit;
« deux parts de lard et huit genbons nouveaux;
« quatre coquemares de rozette;
« deux sceaux de rozette. »

Dans la première cave au-dessous du garde-manger:

« la moitié d'un lars vieux pezant trante livres;

« quatre melars, trois vides et dans le quatrième six pot huile de noix pezant vingt-cinq livres le pot;

« vingt-cinq genbons dans deux poinssons de cendre;

« un petit quart vinde et un aussi qui est à demy de vinaigre;

« un petit tonneau à tenir huille, vide;

« un salloir de bois aveq sa couverture de sapin. »

Dans la seconde cave:

« dix poinssons de petit vin pour la boisson des vallets. »

Dans la troisième cave:

« douze poinssons de vin vieux de l'année 1692. »

Dans l'oratoire ou sacristie de la chapelle:

« un calisse, la patenne d'argent;

« quatre chesubles, dont deux noires l'une de taffetas et l'autre d'un petit brocart, et les deux autres de taffetas rouge et d'un vieux velour cramoisy aveq un galon d'argent faux; trois aubes aveq les amis et seintures;

« six corporaux et trois bources, deux de couleur et une noire;

« un devant d'hostel d'une estofe en broderie de soye et quatre napes et deux chandolliers de leton. »

Dans la chambre du deffunt, dans un buffet, qui est dans la muraille à côté de son lit :

« une toillette de toille aveq son passemant dos part aveq son dessus de toille de cotton piqué garny d'un mesme passement; la trousse et bonnet aussy de toille de cotton piqué garny de dantelle, le tout tout neuf; six chemises de toille pour homme;

« deux linges à peignoir;

« treize chemises fines à dantelle;

« dix-sept chemises de nuit partie neuve et partie qui ont servy;

« cinq paires de fausses manchettes à dantelle;

« quinze cravates unies petites ou grandes;

« onze coueffes de nuit dont deux de vielhe dantelle; dix moussoirs;

« vingt-sept paires de chossons;

« trois paires de manchettes unies;

« trois paquets de vieux moussoirs qui ne sont pas encore bordés;

« quatre paires de chossettes;

« sept paires de bas de toille rousse;

« un petit paquet de dantelle ramassée détachée de plusieurs linges où elle a servi;

« un ballosson de toille;

« cinq aulne de toille de paris;

« deux chemises de toille fine aveq de la dantelle au poignet;

« vingt-six cravates dont deux de point de France et les autres à dantelle;

« dix paires de manchettes faites de plusieurs façons;

« la toilette ordinaire dud. deffunt d'un taffetas orore doublé de toille de cotton piqué aveq son dessus;

« une trousse de cuir rouge aveq les peignes;

« une trousse de toille piquée à dantelle. »

Ailleurs :

« un trique-traque façon d'ébène;

« un parasol de toille cirée verte. »

Dans le cabinet de la tour qui joint la chambre du deffunt:

« quatre chaises de bois de chesne à menuizerie et deux chaises de bois tourné le tout garny de pailhe;

« une petite table tirante et une layete;

« le fusit dud. deffunt dans un estuit de vache noir, et trois gebessières; un mort et garniture de bride et les estrivières;

« sept petits tableaux en mignature avec leurs cadres dorés;

« un moulin à caphet et deux caffetières;

« les titres et papiers; dix louis d'or du prix de 14 livres, 3 écus à 3 livres 12 sols, en pièces de 4 sols ou autres monnaies 54 livres 18 sols 9 deniers, en tout 205 livres 14 sols 9 deniers. »

Par cet inventaire détaillé, nous savons qu'il y avait quatre cloches: « une sur le portal de la première basse-cour; une sur la chapelle; une au hault du corps du logis; une sur la porte de la petite cour en entrant dans la gallerie. »

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le château du Chaussin ne fut guère habité que par intermittence, les de Talaru préférant leur résidence de Saint-Marcel-de-Féline, en Forez. En 1789, il était abandonné, en partie, au logement d'un fermier et en partie à la surveillance d'une concierge. Il devait être alors en très mauvais état; dans l'inventaire du mobilier, dressé le 13 mai 1793, il est parlé de « l'écroulement d'une partie du château (1). »

⁂

Bertrand de Chaussin, décédé en 1519 sans laisser de postérité, légua sa femme Péronnelle de Bonnay et sa terre à son cousin, Balthazar de Seneret, seigneur de la Bastisse, qui épousa la femme le 31 août 1522 et prit le titre et les armes des sires du Chaussin. Devenu veuf avant 1528, Balthazar de Seneret épousa en secondes noces Claude de Theillys, qui lui apporta les terres de Montpeyroux et Molles, qui restèrent désormais unies à celles du Chaussin.

Balthazar de Seneret mourut vers 1565, dans son château du Chaussin. Son fils aîné, François de Seneret, lui succéda.

(1) Archives départementales de l'Allier. O. 101, travée 62, casier 5.

L'existence de celui-ci fut tragique. Le 13 août 1548, il avait épousé Anne d'Augeran, dame de Bois-Rigault ; il l'assassina en 1564. Il obtint sa grâce et, le 19 juin 1565, épousa Catherine de la Fin. Lui-même, en 1573, tomba sous le poignard de quatre gentilshommes bourbonnais: François de Bonnay, seigneur de Vaumas, Antoine Lelong, seigneur des Fougis (Thionne), René de Marcellanges, seigneur de Champbonnet (Dompierre), et Claude Thenon des Chaises.

François de Seneret ne laissa qu'une fille mineure du premier lit, Diane de Seneret, qui épousa, le 28 juillet 1573, Claude du Saix, seigneur de Rivoire, Noailly, Billezois et Falconières, page de la chambre du roi de Pologne. Ce mariage fut l'occasion de hautes interventions en faveur du futur époux (1).

Lettre de Charles IX à M. de Séneret, relative à ce mariage :

« Mons. de Seneret, je désire grandement faire pour le petit Rivoire, tant en faveur de mon frère, le duc d'Anjou, duquel led. Rivoire a esté nourry page de chambre, que pour estre gentilhomme de bon lieu, de bonne part et de bon moyen, duquel j'espère estre bien servy ; et par ce je vous prie grandement que vous le favorisiés et tenés la main que le mariage dudit petit Rivoire et de la fille du feu s^r de Chaussin se fera le plus tost qu'il se pourra, en quoy vous employant, comme vous devés, ce sera chose que j'auray très agréable et où me ferés plaisir, tant en considération de ce que dessus que des s^rs de Beauvoir et La Fin La Nocle, grand père et oncle dudit petit Rivoire, lesquels je désire bien gratiffier en ce faict, pour les services que j'ay receus et reçois journellement d'eux, me semblant aussi que led. mariage sera fort convenable à bonne fin pour renouveller et confirmer les anciennes alliances des maisons. » (Fontainebleau, le 7 mai 1573.)

Lettre de Charles IX à M. de Buffevent et à M. de Beauvoir (2).

(1) Archives départementales de l'Allier. E. 110.

(2) Claude de Buffevent, seigneur de Beaumont, était le tuteur de Diane de Séneret.

« Mons. de Beauvoir, ayant esté averty du pourparler de mariage jà acheminé du petit Rivoire, vostre petit-fils, et de la fille de feu sr de Chaussin, vostre beau-filz, c'est chose que venant à bien comme je désire, j'auray très agréable, soit en faveur de mon frère, le duc d'Anjou, duquel ledit petit Rivoire est nourry page de chambre, que pour favorablement vous gratiffier et le sr de la Fin la Nocle.... » (7 mai 1573.)

Lettre de Catherine de Médicis : « Mons. de Beauvoir, ayant entendu par vostre filz, le sr de La Fin La Nocle et par le sr de Beaumont, tuteur de la fille du feu sr du Chaussin, vostre beau-filz, indisposition et bas-âge de lad. fille et que la volonté et intention dud. feu sr du Chaussin a tousjours esté qu'elle fust élevé et nourrie par vostre fille, la dame du Chaussin, sa femme, comme aussy les parens de lad. fille, despuis son déceds, l'ont consenty et accordé, cela fait, je vous ay bien voulu escrire la présente pour vous dire que je trouve bon et ay pour agréable que lad. fille prenne nourriture et demeure avec lad. dame du Chaussin, sa belle-mère, suivant l'intention de sond. feu père, et encores que je vous aye cy-devant ordonné d'icelle mettre ez-mains du sr du Tillet, capitaine exempt de mes gardes, pour me l'amesner, lequel, je m'assure, se despartira de telle poursuitte, ayant receu la lettre que je luy escris présentement.

..... « Escrit à Fontainebleau, le 3e jour de may 1573. »

De la même au même :

« Mons. de Beauvoir, ayant entendu que l'intention du feu sr du Chaussin avoit tousjours esté et estoit encores, lors de son déceds, de faire le mariage de sa fille avec le petit Rivoire...: et que led. mariage j'acheminé entre vous, comme grand-père, tuteur et curateur dud. Rivoire, et led. feu sr du Chaussin, ne restoit plus qu'à conclure et effectuer, j'ay bien voulu vous escrire la présente pour vous dire que c'est chose que j'ay bien agréable... Et où il se trouveroit quelque difficulté à la conclusion d'icelluy, comme bien souvent il en survient en icelles choses, et que le mariage ne se peut parachever, je vous prie ne vous désaisir ny mettre ez mains de quelque personne que ce soit lad. fille, ny pareillement entendre à aucun autre mariage sans premierement m'en aver-

tir pour vous faire sçavoir mon intention..... Escrit à Fontainebleau, le III[e] jour de may 1573. »

Lettres du duc d'Anjou, roi de Pologne, à M. de Beauvoir et à M. de Beaumont.

A ce dernier : « Je vous prie de vostre part d'y consentir et le plus tost que faire se pourra y mettre une bonne fin, et devant que je m'en aille en Pologne, car j'ay délibéré de mener led. Rivoire avec moy et faire tout ce qui me sera possible pour son bien et avancement, au moyen de quoy vous me le renverrés incontinent. Je suis bien marry de la mort du feu s[r] de Senéret.... Au camp de Nieil (Niaul), près la Rochelle, le 2[e] juillet 1573. »

La famille du Saix, venue du Forez en Bourbonnais, était originaire de Bresse. Mais la mère de Rivoire, dame de Claude de la Fin, était du Bourbonnais, et sa grand'mère, Alix de Girardière, également.

En 1582, Claude du Saix de Rivoire fit campagne dans les Flandres avec le duc d'Anjou contre Philippe II. Il était maréchal de camp à la bataille d'Issoire, le 14 mars 1590. En octobre suivant, « par exprès commandement de Monseigneur le Comte d'Auvergne et du Conseil du Roi, M. de Rivoire vint avec ses gens d'armes et ses arquebusiers tenir garnison à Thiers », pour défendre cette ville contre les entreprises possibles du duc de Nemours, chef de la Ligue lyonnaise, qui fit alors une première campagne en Auvergne et en Bourbonnais. Il aida en toutes circonstances M. de Chazeron dans ses campagnes contre la Ligue, de 1589 à 1596.

Marie de Braînes, dans ses « Regrets », fait allusion au rôle de Rivoire, en faisant en ces termes l'éloge de son père gouverneur de Cusset :

« Ces lieux il a rangé dessous l'obéissance
« De notre Prince et Roi, assisté dignement
« Du Seigneur du Chaussain, duquel le jugement,
« L'honneur et la vertu surpassent ma science.
« Tous les plus apparents, c'est chose très notoire,
« D'Auvergne et Bourbonnais, Forez et autres lieux,
« Mesme du Lyonnais, peuple assez gracieux,
« Se sentent obligés à eux et leur mémoire. »

Diane de Seneret, décédée avant 1599, laissa deux filles : Simone du Saix, qui épousa Jean de la Queuille, baron de Chateaugay, et Jeanne du Saix, qui épousa Christophe de Talaru-Chalmazel, dit l'Hermite de La Faye. Un partage intervenu entre elles, attribua à Jeanne du Saix les terres et seigneuries de Rivoire, Rignat, Le Chaussin, Montpeyroux et Molles ; Simone du Saix eut celles de Ressais, Pierrefitte, Noailly, Girardière, et Bois-Rigaud.

Jeanne du Saix mourut le 16 juin 1618, donnant le jour à une fille, Jeanne de Talaru-Chalmazel, qui hérita des terres du Chaussin, Montpeyroux et Molles.

La maison de Talaru, qui tirait son origine du château de Talaru (commune de Saint-Forgeux, Rhône), était richement possessionnée au XVIIe siècle dans le Forez, où elle possédait les terres de Chalmazel et d'Escotoy. Elle devenait ainsi propriétaire en Bourbonnais (1).

Le 17 novembre 1644, Jeanne de Talaru-Chalmazel, dame du Chaussin, Montpeyroux et Molles, épousa Joachim de Coligny, baron de Cressia, Valfin, Veyon, Beaufort, Maynal, Loisia, etc. De cette union, elle n'eut pas d'enfant, et, par donation du 25 septembre 1665, elle investit des terres du Chaussin, Montpeyroux et Molles, son frère consanguin, Hugues de Talaru, major du régiment de cavalerie de Saint-Aignan (2).

Hugues de Talaru habita tour à tour ses châteaux de Saint-Marcel de Feline et du Chaussin. C'est dans ce dernier qu'il mourut en janvier 1694. Il laissa comme héritiers ses trois frères, Hector de Talaru, chanoine du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon, Edme-François de Talaru, chantre du chapitre de Saint-Jean de Lyon, Claude-Gabriel de Talaru, comte de Chalmazel, lieutenant-colonel au régiment de Picardie, et, par représentation de Claude de Talaru-Chalmazel, son neveu, François-Hubert de Talaru, marquis de Chalmazel, capitaine au régiment royal des carabiniers.

(1) Archives départementales de l'Allier. Collection Maurice des Gozis. N° 5497, de Talaru.

(2) Archives départementales de l'Allier. B. 744.

Le 9 février 1694, Edme-François de Talaru de Chalmazel, Hector de Talaru de Chalmazel et Claude-Gabriel de Talaru de Chalmazel firent donation à leur neveu Hubert de Talaru de Chalmazel, « pour soutenir l'éclat et la grandeur de leur maison », du quart qu'ils possédaient sur les terres et seigneuries de Montpeyroux, Molles, le Pavillon, Chas, et le Chaussin (1). Il ne semble pas cependant que cette donation fût définitive. Dans la suite, en effet, nous voyons figurer indivis les quatre cohéritiers. En 1706, Claude-Gabriel de Talaru et François-Hubert de Talaru étaient encore copropriétaires de ces terres, qui plus tard passèrent entièrement entre les mains de Claude-Gabriel de Talaru de Chalmazel, chevalier, seigneur de la Pie, brigadier des armées du roi, commandant de la ville de Toulon.

Le 18 juillet 1714, celui-ci, considérant « que les affaires du Roy ne luy permettant pas de s'absenter de cette place, il ne sauroit vaquer à ses propres affaires et à faire valoir ses terres, qui dépérissent tous les jours, faute de sa présence; à quoy voulant remédier pour l'avancement de sa maison, dans laquelle il n'y a plus que haut et puissant seigneur Louis de Talaru, chevalier, marquis de Chalmazel, colonel d'un régiment d'infanterie, tous ses frères et nepveux ayant péry dans le service du Roy...., pour l'amitié qu'il a pour led. marquis, son petit-nepveu », lui abandonna, par donation entre-vifs, ses terres et seigneuries du Chaussin, Molles, Montpeyroux et Chatz. Puis, par testament du 9 juin 1716, il l'institua son héritier universel (2). Il décéda peu de jours après, le 29 juin 1716, à Toulon, où il fut inhumé. Il était âgé d'environ 80 ans.

Louis de Talaru était le fils de Hubert-François de Talaru, et petit-fils de Claude de Talaru, par conséquent petit-neveu de Claude-Gabriel de Talaru (3). Il épousa, en premières no-

(1) Archives départementales de l'Allier. B. 746.

(2) Archives départementales de l'Allier. E. 110.

(3) Ceci est établi indiscutablement par un passage du testament du 9 juin 1716 : « J'ai fait et institué mon héritier universel, que j'écris de ma propre main et nomme Messire Louis de Tallaru, mon petit-neveu, chevalier, marquis de Chalmazel, colonel d'un régiment d'infanterie, fils de Mre Hubert-François de Tallaru de Chalmazel, mon neveu, lequel est fils de Mre Claude de Tallaru, marquis de Chalmazel, mon frère,.. »

ces, le 1[er] septembre 1717, Catherine-Angélique d'Harcourt de Beuvron; et, en secondes noces, le 26 avril 1720, Marie-Marthe-Françoise de Bonneval.

En 1767, les terres du Chaussin, Montpeyroux et Molles passèrent à son fils Louis-François de Talaru, maître de camp, conseiller d'Etat, et chevalier des ordres du roi et de Saint-Jean de Jérusalem, qui mourut le 15 juillet 1790, laissant deux enfants : Louis-Justin-Augustin, né à Paris le 12 septembre 1769, et Césarine-Marie-Louise.

Louis-Justin-Augustin de Talaru émigra en 1791, et les terres du Chaussin, Montpeyroux et Molles furent mises sous séquestre et vendues nationalement (1).

⁂

A partir de 1528, les terres de Molles, Montpeyroux, et du Chaussin furent réunies dans les mêmes mains. Divers actes conservés aux Archives départementales nous donnent le revenu de ces terres.

Par acte du 20 mars 1650, furent affermées pour 6 ou 9 années, à Maître Guillaume Quesson, sieur de Chanblan, y demeurant, paroisse de Magnet, « les susdites seigneuries consistantes en cens, rentes, lots ventes, et autres droicts et devoirs seigneuriaux, six domaines dont trois qui despendent de ladicte seigneurie du Chossin appelées les Gastelliers, les Usseaux, et Effiat... », moyennant la somme annuelle de 5.100 livres. « Payera ledict preneur les gages des sieurs officiers accoustumés et les nourrira les jours d'assizes à ses frais, et en récompense luy appartiendront toutes les amandes, clames, deffauts ordinaires et extraordinaires, et confixations jusques à la somme de cinquante livres, à la charge par luy de fournir aux frais des procès criminels lors qu'il n'y aura parties jusques à pareille somme de cinquante livres et le surplus sera fourny par ledict seigneur;.... nourrira et deffrayera ledict

(1) Il rentre en France sous le Consulat et vécut retiré jusqu'à la Restauration. Fait pair de France le 17 août 1815, il fut successivement maréchal de camp (1823), ambassadeur en Espagne (1823), ministre d'Etat, et membre du Conseil privé (1825). Il mourut, à Paris, le 23 mai 1850.

seigneur avecq son train ordinaire pendant huict jours, lors qu'il ira faire visitte audict chateau du Chossin, chacun an une fois seullement, et n'y allant pas ledict preneur en demeurera déchargé (1). »

Par acte du 12 février 1659, les mêmes terres furent affermées, moyennant 4.800 livres, à Claude Regnier, châtelain du Frétay, demeurant à Isserpent, et à Pierre Choisy, substitut du procureur du roi à la châtellenie de Vichy.

Le 29 janvier 1668, la terre du Chaussin fut affermée séparément, moyennant 1.800 livres, à Claude Régnier, père, châtelain de Châteauroux, et à Claude Régnier fils, praticien à Vichy, demeurant ensemble à Abrest. Le cheptel des trois domaines était estimé 1.317 livres 17 sols.

Le 7 août 1670, Hugues de Talaru échangea à Cézar de La Ramas, sieur de Boiscoutaud, le domaine d'Usseau contre la terre du Pavillon. La ferme de ce domaine étant évaluée 350 livres, celle de la terre du Chaussin fut réduite à 1.450 livres.

Lors de la mise sous séquestre, en 1794, les terres du Chaussin et de Molles étaient affermées à Claude Cavy, en vertu de deux baux sous signatures privées des 16 août 1779 et 21 septembre 1784.

L'inventaire dressé en 1793 nous donne la consistance exacte et la valeur des terres du Chaussin, de Montpeyroux, de Molles, et du Pavillon (2).

Le château du Chaussin consistait « en une vaste cour, close par les bâtiments des murs, à droite en entrant est une remise couverte à thuilles plattes, à gauche est une forge, à la suite sont neuf petites étableries à menus bestiaux, une buanderie, un cuvage dans lequel sont des cuves et un pressoir, qui ne feront pas partie de la vente, plus deux granges couvertes à thuilles plattes, et un petit bâtiment par derrière du côté de midi appellé la serre couvert à thuiles creuses, à la suite de la cour est un corps de bâtiment en forme de fer à cheval couvert à thuiles plattes flanqué de cinq tours dans lesquelles sont des cabinets..... pour aller dans les appartements, le tout en-

(1) Archives départementales de l'Allier. E. 141.
(2) Archives départementales Allier. Q. 36.

touré de fossés, ledit cidevant chateau, composé de cuisine, offices, chambres basses et hautes et greniers au dessus. »

Comme dépendances, il y avait : un jardin en terrasse, un verger au-dessous en espaliers et arbres à tout vent, une pépinière de peupliers et une charmille appelée le « Boulingrin », la maison du jardinier.

Les terres de la réserve comprenaient : le pré de la Chaux pouvant faire environ 30 milles de foin ; un petit pré en luzerne d'environ 2 quartonnées et demie ; une pêcherie d'une quartonnée et demie ; le jardin du garde ; la terre de la Glacière ; le jeune Verger ou le grand Verger, d'environ 9 quartonnées ; la terre appelée « les Chetites Vignes » de 2 quartonnées et demie ; une vigne terroir des Boutoires d'une œuvre.

Le château et ses dépendances furent estimés 5.250 livres ; les terres de la réserve 8.490 livres.

La terre du Chaussin comprenait en outre deux domaines et diverses parcelles. Le domaine d'Effiat, paroisse de Saint-Yorre, exploité par métayage par Annet Guerrier, d'une superficie de 350 quartonnées de terres, prés, ou bois, fut estimé 10.060 livres. Le domaine des Gateliers, paroisse d'Abrest, exploité par métayage par Jean Souanin, d'une superficie de 224 quartonnées de terres ou prés, fut estimé 8.080 livres. Les autres terres furent estimées : la vigne du château, 10 œuvres, 500 livres ; le champ Burin, 154 quartonnées, 3.716 livres ; le champ de l'Aise, 22 quartonnées, 600 livres.

Tous ces biens furent vendus par adjudication au district, le 29 messidor an II.

Le château, les dépendances et les terres de réserve furent achetées moyennant 46.825 livres, par Christophe Cornil, Louis Cornil, Jean Rémondin, Annet-Marie Guerrier, Claude Souanin, et Jean Vexenat, qui durent, aux termes du cahier des charges, abattre les cinq tours, « parce qu'elles portaient l'empreinte de la féodalité », et planter sur leur emplacement une pique surmontée du bonnet de la Liberté, ayant à chacun de ses côtés un drapeau tricolore (1).

Les autres biens furent achetés : le domaine d'Effiat, 41.000

(1) Archives départementales de l'Allier. Q. 36, travée 62, cases 4 et 5.

livres, par Jean Ramin, propriétaire à Vesse; Antoine Mutaud, propriétaire à Abrest, et Jean Busson-Caisson; le domaine des Gateliers, 40.000 livres, par les sœurs Forissier, demeurant à Cusset; la vigne, 5.100 livres; le champ Burin, 40.675 livres; le champ de l'Aise, 4.275 livres; par divers particuliers.

La vente du mobilier, qui eut lieu du 21 au 29 vendémiaire et les 1 et 2 brumaire an III, produisit 14.048 livres 8 sols. La plupart des habitants d'Abrest figurent parmi les acquéreurs.

Les nouveaux propriétaires du château se construisirent des habitations en arrachant au vieux manoir tous les matériaux qu'ils purent utiliser; et il ne subsisterait probablement rien du Chaussin, si M. Rambert ne s'était rendu acquéreur de la partie principale, il y a un demi-siècle environ. Lui et ses successeurs ont su conserver, restaurer, entretenir cette intéressante habitation, et tous les amis des vieilles pierres leur doivent la plus profonde gratitude.

JOSEPH VIPLE.



Buste (Rieur) trouvé à Vichy.
(Musée de Moulins.)



Cusset à travers les siècles

Cusset a pour origine une agglomération gallo-romaine appelée « Cussiacus », c'est-à-dire le domaine de « Cussius ».

On a trouvé dans le sol de la ville un certain nombre de vestiges romains.

***

Au IXe siècle, Cusset est une « Villa » du Comté d'Auvergne et appartient à l'abbaye de Saint-Martin-lez-Nevers.

En 886, Eumène, évêque de Nevers, disposa de ce village pour y fonder une abbaye de Bénédictines, fondation qui fut confirmée par un diplôme de l'empereur Charles le Gros.

A l'origine, l'abbaye avait la propriété du village; elle en conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution.

***

Un siècle plus tard, en 989, saint Fulcran, évêque de Lodève, vint consacrer l'église ou chapelle du couvent et la plaça sous le vocable du Saint-Sauveur; de sorte que l'abbaye fut dès lors appelée l'abbaye Saint-Sauveur de Cusset.

Vers la même époque, l'abbaye fonda l'église paroissiale Saint-Saturnin.

Au XIIe siècle, l'abbaye fit construire une troisième église, à proximité des deux autres, pour y placer une Vierge Noire, qui était l'objet d'une vénération particulière.

Cette église Notre-Dame fut desservie par un Chapitre, et devint le but d'un pèlerinage si connu que l'abbaye, abandonnant son vocable primitif, prit le nom d'abbaye Notre-Dame de Cusset.

***

En 1171, l'abbesse plaça tous les biens du couvent sous la protection du roi Louis VII le Jeune, comme dépendance directe du domaine de la Couronne de France.

Le Roi déclara en son nom et au nom de ses successeurs que les biens de l'abbaye ne pourraient jamais être séparés du domaine royal.

En 1184, l'abbesse Florence, dont les biens étaient pillés par les seigneurs voisins, conclut avec le roi Philippe-Auguste un contrat de « pariage » ou d'association.

C'est-à-dire qu'elle céda au roi une partie de ses droits, de façon que le roi, en défendant son propre bien, défendit celui du couvent d'une façon plus efficace qu'il ne l'avait fait jusqu'alors.

Cusset devint donc ville royale. Le roi, confirmant et précisant les lettres de son père, s'engagea à ne jamais la donner en fief ou apanage.

Philippe-Auguste y institua un baile ou prévôt pour y rendre la justice : ainsi fut créée la Prévôté de Cusset, dont les profits se partageaient par moitié entre l'abbesse et le roi.



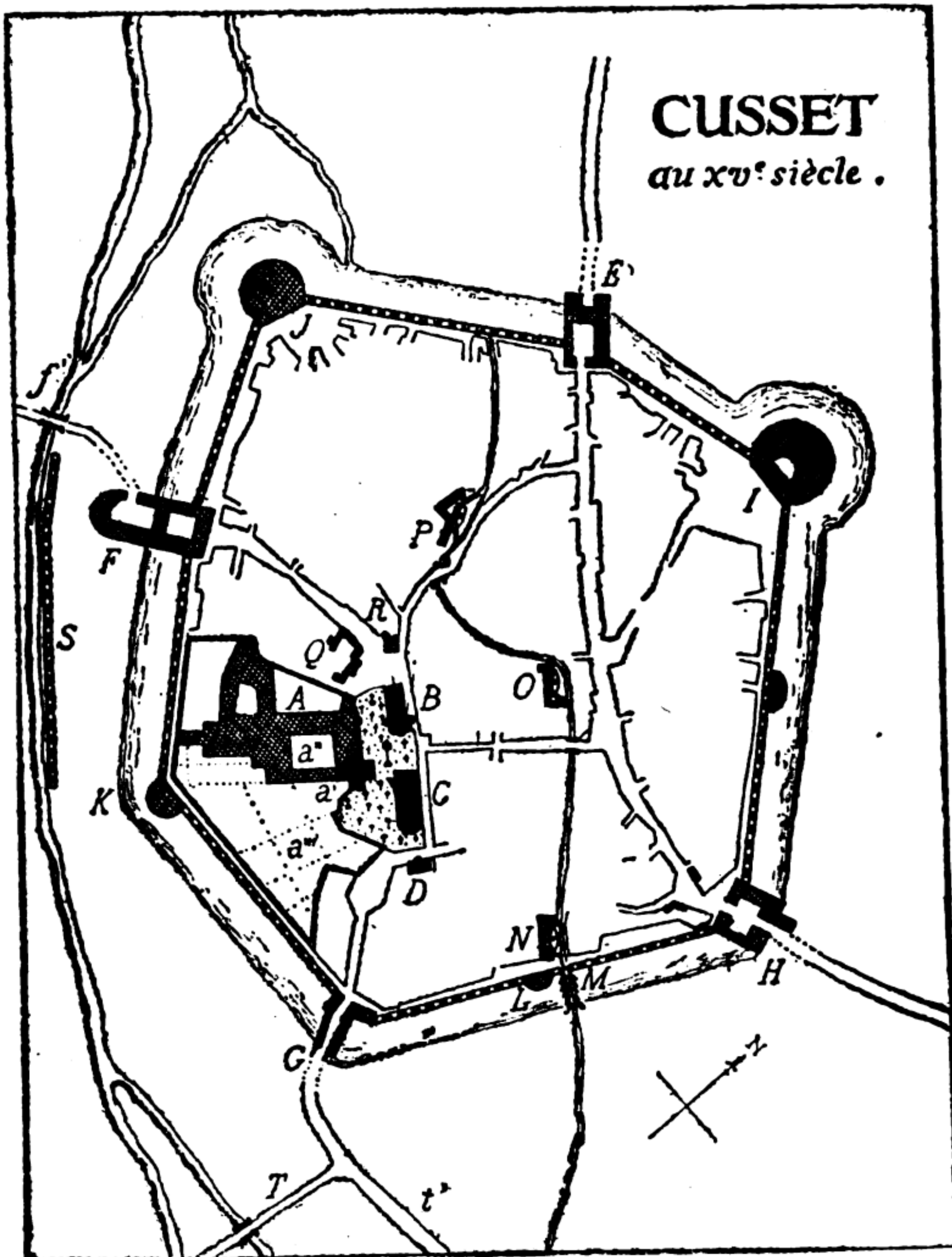
En 1204, l'abbesse Alasie et les bourgeois rédigèrent d'un commun accord les coutumes de la ville de Cusset, qui furent confirmées par Philippe-Auguste au mois de juillet de la même année. Ces coutumes étaient déjà en vigueur au XIIe siècle, leur rédaction n'avait pour but que de mettre fin à des contestations réciproques sur plusieurs points restés en suspens.



Lorsque Alphonse de Poitiers reçut l'Auvergne en apanage, le roi Saint-Louis déclara, en 1247, que la ville de Cusset et tous les autres biens de l'abbaye ne faisaient pas partie de cet apanage et restaient partie intégrante du domaine de la Couronne. Ce fut la première application des contrats passés avec les Rois Louis VII et Philippe-Auguste.



Au cours de la guerre de Cent Ans, en 1359, la ville de Cusset



Légende : *A*, abbaye ; *a'*, église Saint-Sauveur ; *a"*, cloître et cour ; *a'''*, jardin ; — *B*, église Notre-Dame ; — *C*, église Saint-Saturnin ; — *D*, hôtel de ville et siège de bailliage ; — *E*, porte Doyat et route de Paris ; — *F*, porte de la Mère ; *f'*, pont de la Mère et route de Vichy ; — *G*, porte de la Barge ; — *H*, porte Saint-Antoine, et route de Lyon et de Bourgogne ; — *I*, tour Notre-Dame ; — *J*, tour « prisonnière » ; — *K*, tour Saint-Jean ; — *L*, tour du Bateau ; *M*, viaduc par lequel le canal entre dans la ville ; — *N*, moulins du Bateau ; — *O*, *P*, moulins ; — *Q*, maison où logea Charles VII ; — *R*, maison où logea le dauphin ; — *S*, muraille du quai du Sichon ; — *T*, route de Ris et de Thiers ; *t'* route du Forez par Arronnes.

fut prise par Robert Knolles, célèbre chef anglais, qui figura au combat des Trente et qui faisait alors une grande chevauchée à travers la France.



En 1360, le roi Jean le Bon, ayant donné le Berry et l'Auvergne en apanage à son fils Jean, le Conseil royal s'opposa à ce que cette donation comprit les terres d'Eglise, car on craignait un démembrement complet du royaume.

La ville et l'abbaye de Cusset ne faisaient donc pas partie de l'apanage. Toutefois, par prudence, l'abbesse fit confirmer par le roi, en 1361, les conventions conclues avec ses prédécesseurs.

Le Conseil Royal organisa le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier pour juger et gouverner les terres d'Eglise de Berry et d'Auvergne au nom de la Couronne : ce fut la Juridiction des Exempts.

En 1366, le roi Charles V créa à Cusset une succursale du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, succursale qui fut spécialement chargée de la Juridiction des Exempts d'Auvergne.

Ce siège royal, d'abord simple lieutenance de Saint-Pierre-le-Moûtier, fut l'origine du Bailliage de Cusset.

L'installation de la Juridiction des Exempts contribua beaucoup à l'accroissement de Cusset, qui était déjà, depuis le règne de Philippe le Bel, l'une des Treize Bonnes Villes du Bas Pays d'Auvergne, et qui, par conséquent, était close de murailles. On l'appelait alors, en latin, « Cuciacum », et en français, Cucy ; l'orthographe actuelle ne date que de Louis XI.

Cette Ville était régie par trois prud'hommes qui ne prenaient pas le titre de consuls, mais celui d'Elus au Gouvernement du fait commun, et qui étaient nommés pour un an par l'assemblée générale des habitants.

Elle avait une Confrérie du Saint-Esprit chargée des aumônes, un hôpital, une commanderie de Saint-Antoine de Viennois qui secourait les voyageurs, une maladrerie pour les lépreux.

Son commerce de blé, de vins, de cuir, de poterie et de pelleterie était important. Elle avait une école tenue par le Cha-

pitre de Notre-Dame. Elle députait aux Etats d'Auvergne, lorsque cette Assemblée se réunissait.

La première réunion que l'on connaisse des Etats d'Auvergne date de 1318.

En principe, le Tiers Etat n'y a pas de représentants directs; les seigneurs laïques et ecclésiastiques y défendent eux-mêmes les intérêts de leurs sujets et s'engagent pour eux.

Il n'y a d'exception que pour les habitants de treize villes closes de Basse-Auvergne, appelées bonnes villes. Ils se font représenter par des Députés qui sont convoqués par les Consuls de la ville de Clermont, considérée comme ville principale et capitale de la province.

Ces treize villes sont classées dans l'ordre suivant: Clermont, Montferrand, Riom; Billom, Issoire, Saint-Germain-Lembron, Brioude, Auzon, Ebreuil, Aigueperse, Saint-Pourçain, Cusset et Langeac.

Dans ces villes, les Elus ou Consuls ont suffisamment d'autorité et de moyens d'action pour lever les taxes, imposées par les Etats de la Province, et pour faire exécuter les mesures décidées par eux. Cette situation explique le privilège qu'elles ont d'envoyer des mandataires aux Etats d'Auvergne, comme représentants du Tiers Etat organisé.



Sous Charles VII, un habitant de la paroisse de Cusset, Pierre de Thoulon, seigneur de Genat, chancelier de Bourbonnais, se distingua dans la guerre contre les Anglais. Placé sous les ordres de Jeanne d'Arc, il commandait pour elle l'artillerie, aux sièges de Saint-Pierre-le-Moûtier et de La Charité, en 1429. Il y avait dans la ville de Cusset un « hôtel de Genat » où la famille de Thoulon habitait pendant l'hiver.



En 1440, la ville de Cusset joua un rôle dans la guerre de la Praguerie, qui intéresse l'histoire générale de la France.

Les grands feudataires du royaume et entre autres le duc Charles de Bourbon, se révoltèrent contre Charles VII, en prenant pour chef le dauphin Louis.

Charles VII, avec le connétable de Richemond, marcha contre les rebelles.

Le théâtre de la guerre fut d'abord le Poitou, puis l'Auvergne et les confins du Bourbonnais.

En arrivant dans notre région, le Dauphin établit son armée à Saint-Pourçain. Le Roi, qui le suivait de près, apprit à Aigueperse que le Duc de Bourbon avait amené le Dauphin sous les murs de Cusset, avec quelques troupes, et qu'ils parlementaient pour entrer dans la ville.

Mais Charles VII envoya un message aux habitants qui, apprenant son arrivée, refusèrent l'entrée aux rebelles.

D'Aigueperse, le Roi, continuant sa route vers Saint-Pourçain, à la rencontre de l'armée ennemie, vint prendre Charroux et se logea à Escurolles.

Les rebelles, se trouvant en péril, se retirèrent à Moulins.

Avant de s'aventurer dans le Bourbonnais, le Roi convoqua à Clermont les Etats d'Auvergne, qui mirent à sa disposition toutes les ressourcee de la province.

Parti de Clermont, Charles VII arriva à Vichy, qui fut pris, et où il mit une forte garnison pour s'assurer la conservation du pont sur l'Allier; ensuite, il vint éablir sa résidence à Cusset pendant quelques jours.

Puis, il alla soumettre le Roannais. Il y reçut alors une députation du Dauphin et du duc de Bourbon, qui lui demandaient de revenir à Cusset, où ils promettaient de se soumettre à leur tour.

Acceptant ce rendez-vous, le Roi revint à Cusset, le 4 juillet 1440, et y tint le lendemain le Conseil Royal auquel assistaient le Connétable de Richemond, Saintrailles, le Comte de Tancarville et le seigneur d'Albret.

Le 17 juillet, le Dauphin et le duc de Bourbon vinrent à Cusset auprès du Roi, avec qui ils eurent une première entrevue.

Le lendemain, après la messe du Roi, il y eut une seconde entrevue au cours de laquelle le Dauphin et le duc Charles voulurent imposer la grâce de plusieurs de leurs amis.

Charles VII, refusant toutes conditions, le Dauphin menaça de se retirer.

C'est alors que le Roi lui fit cette réponse souvent citée:

« Louis, les portes de la ville vous sont ouvertes; si elles ne sont pas assez grandes, je vous ferai abattre seize ou vingt toises de murs pour passer où bon vous semblera.

« S'il vous plaît vous en aller, en allez-vous! Car au plaisir de Dieu, nous trouverons d'autres personnes de notre sang qui nous aideront, beaucoup mieux que vous ne l'avez fait jusqu'ici, à maintenir notre honneur et seigneurie. »

Les rebelles se soumirent. On signa le traité que les histoires de France appellent la paix de Cusset.

Les hérauts en firent la proclamation dans tout le royaume, le 24 juillet.

***

Sous Louis XI, en 1465, pendant la guerre du Bien-Public, dont le début se passa en Bourbonnais et en Auvergne, la ville de Cusset, où les partisans du Roi se trouvaient en minorité, fut livrée à Pierre bâtard de Bourbon, frère du duc Jean II.

Après la paix de Conflans, un habitant de Cusset, nommé Jean de Doyat, originaire de la ville et partisan du Roi, accusa son voisin, Henri de la Borderie, Trésorier du duc de Bourbon, d'avoir trahi Louis XI, en cette circonstance. Il fut condamné comme calomniateur, mais son zèle fut signalé au Roi et ce fut le début de sa fortune.

***

Le 25 novembre 1466, le roi transporta à Montferrand la juridiction des Exempts d'Auvergne, de sorte que le siège royal de Cusset perdit toute son importance et vit sa compétence territoriale réduite aux mêmes limites que celles de la Prévôté.

En compensation, le Roi donna à Cusset l'une des Prévôtés ou Vice-Prévotés de la Maréchaussée d'Auvergne: ce qui comportait un prévôt ou lieutenant criminel de robe courte, et six archers.

***

En 1469, Jean de Doyat fut nommé procureur du roi au siège royal de Cusset. Il servait d'agent à la Couronne pour surveiller le duc de Bourbon et aussi la Maison d'Armagnac en Haute-Auvergne.

En 1475, la fidélité du duc de Bourbon étant devenue très

douteuse, Jean de Doyat suggéra au Roi l'idée de transformer Cusset en citadelle de la cause royale, au milieu des domaines de la Maison de Bourbon.

Le Roi entra dans ces vues et par lettres du 14 mai 1476, ordonna de construire à Cusset de nouvelles fortifications, de façon à en faire l'une des plus fortes places du royaume.

Il est probable que l'architecte en a été Moussy de Saint-Martin, qui a illustré son nom en construisant les célèbres fortifications de Dijon. Doyat fut chargé de fournir la main-d'œuvre, en ordonnant des corvées, d'établir les taxes nécessaires, de surveiller et d'activer les travaux.

En récompense de son zèle, le roi le nomma chambellan, gouverneur d'Auvergne, lieutenant du Roi audit pays, bailly de Montferrand, capitaine de la ville de Cusset et baron de Montréal.

On a une quittance du dernier jour de janvier 1482, ainsi libellée : « Quittance du sieur de Doyat, chambellan du roi, son lieutenant et gouverneur de la ville de Cusset, commis par sa Majesté à faire les réparations de la ville de Cusset. »

Au mois d'août 1482, dans des lettres qui ont été enregistrées au Parlement le 7 septembre, le roi déclare qu'il a voulu en « démontrance de sa souveraineté », transformer les faibles remparts de la ville de Cusset, que les nouvelles fortifications ne sont pas encore achevées, mais qu'elles sont déjà de « grande magnificence », et que lorsque elles seront terminées, la ville de Cusset aura les plus belles murailles et « clôtures de tout le royaume, ainsi qu'il est notoire ».

Par ces mêmes lettres, le Roi créa le bailliage de Cusset, à la place de la Lieutenance du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui, comme on l'a vu, avait été créée en 1366 ; mais sa compétence territoriale ne fut pas changée. C'était le plus petit bailliage royal de France.

En novembre 1482, le roi appela Doyat auprès de lui et le chargea de la direction des affaires du royaume.

Mais après la mort de Louis XI, Doyat fut banni et ses biens confisqués.

***

En 1510, lorsque on rédigea les coutumes du Royaume, Cusset fut compris dans le territoire soumis aux coutumes d'Auvergne. Mais Jean Roland, lieutenant général du Bailli de Cusset et de Saint-Pierre-le-Moûtier, fit inscrire au coutumier les coutumes locales de la Prévôté de Cusset.

En 1514-1515, « les gens de la Prévôté de Cusset » et les Religieuses de cette ville se firent représenter à l'Assemblée de Saint-Pierre-le-Moûtier pour prendre part à la rédaction des coutumes de ce bailliage auquel ressortissaient certains appels de celui de Cusset.

En 1525, après la bataille de Pavie et la prise du Roi, on redoutait des troubles dans les domaines du connétable révolté. Un de ses émissaires, nommé Monteloux, avait même fait en Bourbonnais une sorte d'expédition militaire.

Les fortifications de Cusset furent réparées à cette occasion, sur l'ordre de Louise de Savoie, régente du royaume, pour que cette ville put continuer à jouer efficacement son rôle de citadelle royale, au cœur des domaines des Bourbons.

En 1531, à la mort de Louise de Savoie, les duchés d'Auvergne et de Bourbonnais, précédemment confisqués, ayant été réunis au Domaine Royal, le rôle particulier de la ville de Cusset, au point de vue de la défense des droits de la couronne, se trouva terminée définitivement.

***

Pendant les guerres de Religion, la ville de Cusset fut protégée par ses murailles. Mais les faubourgs et les villages de la paroisse furent pillés par les troupes protestantes, d'abord en 1568, au moment du passage du baron de Poncenat, et ensuite en 1576, lors de la campagne entreprise, dans la région, par les reîtres de Condé et du duc Casimir contre l'armée royale, commandée par le duc de Mayenne. Une lettre d'Henri III ordonna d'indemniser la ville de Cusset « pour les pertes et pilleries souffertes par les habitants à l'occasion de l'armée des reîtres qui séjourna devant ladite ville durant trois semaines ».

Après l'assassinat du duc de Guise, Cusset prit parti pour la Ligue et confia sa propre défense au capitaine Gilbert de Bra-

mes, originaire de la ville, qui prenait les ordres du duc de Randan, chef de la Ligue auvergnate, et du jeune Duc de Nemours, chef de la Ligue lyonnaise.

Aussitôt après l'avènement d'Henri IV, le Président de Vernyes envoya au roi un mémoire sur la situation des partis en Auvergne, où se trouve une description des places fortes.

Il parle ainsi de Cusset :

« Cusset est l'une des plus fortes villes de France, chef-d'œuvre de Doyat, aussi forte que Narbonne et autres places pour la forteresse et le bastion ; mais elle est commandée par une montagne d'où le canon peut ruiner la ville. Doyat pourvut à cette incommodité en ménageant dans l'épaisseur des murs d'enceinte une série de casemates, où deux mille hommes peuvent se loger à couvert, protégés par des murailles si solides que le canon ne peut les endommager. »

Cependant, le capitaine de Brames renforça la défense en la modernisant. Il boucha la Porte de la Barge, afin de n'avoir que trois Portes à garder ; il fit construire la Tour de la Paille et enfin il transforma l'une des tours d'angle en citadelle où il établit sa demeure.

Les citadelles servaient aux Gouverneurs des Villes non seulement à défendre celles-ci, mais également à les dominer et à les maîtriser en cas de rébellion.

En 1591, M. de Chazeron, qui commandait en Bourbonnais, gagna le capitaine de Brames à la cause du Roi. Dominée par son gouverneur, la ville abandonna le parti de la Ligue. Quelques jours plus tard, M. de Brames, avec sa compagnie, prit d'assaut la ville de Vichy, qui était au pouvoir des Ligueurs.

Une lettre missive d'Henri IV du 5 août 1591 fait allusion à ce double événement.

Au début de l'année 1597, les habitants se soulevèrent contre leur gouverneur, qui fit pendre les mutins.

Mais il y eut plainte au Roi, qui l'obligea à donner sa démission et à quitter la citadelle. Il fut ensuite assassiné au passage de la Porte de la Mère.

Sous Louis XIII, en 1626 et 1630, deux remaniements de

l'Election de Gannat par le Maréchal d'Effiat, rattachèrent la ville de Cusset et un grand nombre de paroisses auvergnates à la généralité de Moulins, au détriment de la généralité de Riom



Cl. Giron.

Bronze gallo-romain trouvé à Cusset en 1895, dans le jardin de l'Hôpital par M. Gué, architecte. (H. 0.15.)

ou de Basse Auvergne. Ce fut le premier lien de la ville de Cusset avec le Bourbonnais.

En 1632, Gaston d'Orléans révolté, conduisant son armée en Auvergne, essaya de pénétrer dans la ville de Cusset, mais fut repoussé par Gaspard de Coligny-Saligny, qui en était le gouverneur. Il y eut un vif combat dans les rues.

Sous Louis XIV, Mesdames de la Chaise d'Aix, sœurs et nièces du célèbre Père Lachaise, furent successivement Abbesses de Cusset. Elles firent personnellement des donations considérables à l'Abbaye et à la Ville, et obtinrent pour l'une et l'autre un grand nombre de faveurs et de privilèges.

A ce moment, les fortifications de Cusset tombant en ruines, Louis XIV donna à l'Abbaye une partie des murailles et des fossés; le reste ne fut adjugé à la ville que beaucoup plus tard et servit à établir les Cours et les Promenades.

On construisit l'hôpital actuel en 1702.

Le généreux testament de M. Guérin de Champagnat, en 1705, assura la prospérité de cet hôpital en même temps que l'agrandissement du collège.

Depuis 1694, la Ville est administrée par un Maire; il est assisté de trois consuls.

On crée à Cusset, en 1691, un tribunal spécial pour juger les délits de gabelle, appelé Juridiction des Dépôts des Sels de Cusset et Ris.

Sa compétence territoriale ne s'étendait qu'aux paroisses auvergnates qui jouissaient du privilège de la petite gabelle, acheté par la Province d'Auvergne en 1557.

Du règne de Louis XIV date le premier curé de Cusset; jusque-là, c'était le Chapitre de Notre-Dame qui assurait le service de la cure.

C'est également de ce règne que date le premier Subdélégué de l'Intendant à Cusset.

Sa compétence administrative ne dépassait pas alors les limites du baîlliage.

⁂

Sous Louis XV, depuis 1738, le Maire est assisté de deux Echevins et d'un Corps de Ville minutieusement organisé.

Mais en réalité, la ville est gouvernée par le Subdélégué.

A partir de 1745, le Subdélégué, Claude Rougane de Prinsat, est en même temps Président du Bailliage et Lieutenant Général de Police, de sorte qu'il est le véritable dépositaire de toute l'autorité royale dans la région. En 1788, à la suite des réformes de Necker, la Subdélégation de Cusset fut considérablement agrandie et comprit 59 paroisses ou collectes.

La situation du subdélégué fut dès lors analogue à celle d'un sous-préfet d'aujourd'hui.



Lorsqu'il fut question de la Convocation des Etats Généraux, la Ville de Cusset demanda à voter avec la Province d'Auvergne, dont elle faisait partie, malgré son incorporation à la généralité de Moulins.

Mais au lieu de voter par Provinces, on vota par Bailliages.

Celui de Cusset, étant trop peu important pour avoir un Député, vota avec le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui lui servait de Présidial et auquel le rattachait des souvenirs féodaux.

Les habitants de Cusset se contentèrent d'envoyer trois délégués à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour y déposer leur cahier de doléances et les représenter dans les élections.

En fait, le véritable représentant de la ville aux Etats Généraux fut M. Le Brun, député du Bourbonnais, propriétaire dans la paroisse voisine de Seuillet.

En 1790, la ville de Cusset devint chef-lieu de District. Elle eut son Directoire dont le procureur-syndic fut Pierre-Jacques Forestier, futur conventionnel; elle eut aussi son Tribunal.

Les luttes politiques furent violentes dans le District de Cusset au temps de la Révolution, avant, pendant et après la Terreur.

L'ancienne abbaye fut acquise par la Ville qui y installa les services publics.

En 1795, la Constitution de l'An III, supprimant les Districts, fit perdre à la ville de Cusset toute juridiction sur les autres communes de la région. La ville de Cusset ne conserva qu'un seul avantage, celui de former à elle seule un canton et d'avoir ainsi son administration municipale autonome et sa justice de paix.

En 1800, lors de la création des arrondissements, les intérêts de la ville de Cusset furent sacrifiés à la situation avantageuse du bourg de Lapalisse, qui obtint la Sous-Préfecture avec le Tribunal.

Cusset devint simplement le chef-lieu d'un canton de douze communes.

Il est vrai que, par décret impérial du 18 août 1810, le Tribunal de Lapalisse fut transféré à Cusset, qui était la ville la plus importante de l'arrondissement.

En fait, Cusset resta la véritable métropole des deux arrondissements de Lapalisse et de Gannat jusqu'à la fin du Second Empire.

Depuis cette époque, la ville de Vichy, autrefois simple village, a pris un tel développement qu'elle est devenue à son tour le centre de toute la région.

L'accroissement si grand et si rapide de Vichy a entraîné la décadence de Cusset, à cause de sa proximité. En 1892, la création du canton de Vichy au dépens de celui de Cusset, qui fut démembré, n'a été que la constatation d'un état de fait antérieur. La ville de Cusset n'est plus aujourd'hui que le quartier judiciaire et universitaire de la grande agglomération de Vichy-Cusset.



Parmi les personnages dignes de mémoire originaires de Cusset, il faut citer :

Au XVe siècle, Jean de Doyat, ministre de Louis XI, dont nous avons parlé, et son frère Claude de Doyat, évêque de Saint-Flour ;

Au XVIe siècle, Jean de Doyat, petit-fils du ministre, qui servit avec éclat pendant les guerres d'Italie sous les ordres de Gaston de Foix et d'Yves d'Alègre, seigneur de Busset, et que le roi Louis XII en personne reçut chevalier, afin d'honorer ses exploits à la bataille de Ravenne ;

Jean Descullant, chanoine du chapitre Notre-Dame de Cusset, architecte fameux, qui construisit à Lyon le pont sur le Rhône pour le compte de cette ville ;

Guillaume Telin, sieur de Gutmont, secrétaire du duc de Guise, dont les œuvres, éditées par Galiot du Pré et Prévost, sont connues de tous les bibliophiles ;

Marie de Brames, fille du gouverneur de Cusset, dont les

poésies eurent une grande réputation et ont été insérées dans le recueil de M. de Montaiglon;

Au xviiᵉ siècle, Jacques Badier de Verseille, lieutenant général de cavalerie sous les ordres du maréchal de Villars, commandant de l'Ordre de Saint-Louis, dont le rôle a été considérable dans les guerres d'Allemagne;

Au xviiiᵉ siècle, le docteur J.-B. Desbrest, auteur d'ouvrages connus sur les eaux minérales de Vichy, d'Hauterive et de Chateldon;

Au xixᵉ siècle, Alexandre Duranton, qui a été le plus grand jurisconsulte de son temps et dont les commentaires du Code Civil sont restés classiques;

Victor Cornil, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, dont les travaux ont transformé l'enseignement de l'anatomie pathologique et qui a été successivement préfet, député et sénateur de l'Allier;

Saturnin Arloing, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, qui a rendu célèbres à la fois son nom et celui de l'Ecole vétérinaire lyonnaise par ses découvertes sur la vaccine;

Jules Puyplat, graveur, dont les illustrations des grands magazines sont devenues populaires.

Paul Duchon.



Masque de Silène. Vase à boire trouvé à Vichy.



Quelques mots sur Vichy [1]

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, d'abord, de m'excuser d'être obligé de prendre la parole, en cette fin de chaude et fatigante journée d'excursion, sans m'y être le moindrement préparé. Il avait été convenu, en effet, entre mon ami Joseph Viple et moi, que je vous ferais, seulement, les honneurs de Vichy, c'est-à-dire que je vous guiderais dans les rues de la vieille ville; puis que, de là, je vous conduirais aux... *Aquis Calidis.*

Or, ce n'est pas cela, du tout, que l'on exige de moi à cette heure. M. le chanoine Clément veut une conférence. Il me la demande avec une si bienveillante et si amicale insistance que je ne puis la lui refuser. Vous allez en souffrir quelque peu, car je suis un bien pitoyable improvisateur. En tous cas, ne me rendez pas responsable, je vous en prie, des mauvaises minutes que je vais vous imposer, car, je vous l'affirme, je ne m'exécute que contraint et forcé.

Quand on arrive à Vichy, en 1921, un 7 juillet, à 4 heures du soir, ce n'est pas de l'archéologie qu'on y vient faire. On y a d'autres tentations que celles de savoir comment bâtissaient et vivaient nos arrière-grands-pères. Généralement, ici, le passé ne compte guère; le présent y est tout. Et, ce présent, c'est la frivolité, le plaisir, le concert partout... même à l'église, la

(1) Le *Bulletin* publiera ultérieurement une très complète étude de M. l'abbé Peynot sur « *la Châtellenie et la Maison noble de Vichy* », qu'en raison de son ampleur et de la place trop restreinte dont nous disposons cette année, il ne nous a pas été permis, à notre grand regret, de joindre au présent compte rendu de notre XIXe Excursion.

N. D. L. R.

promenade ombragée, les dancings et le jazz-band, la Restauration et son cinéma. C'est, le soir, *Manon* au théâtre du Casino, et c'est, aussi, une de vos charmantes excursionnistes affirmant devant moi, tout à l'heure, à son directeur de conscience, que *le Goût du Vice* est une comédie très morale, qu'on pouvait parfaitement voir et entendre, malgré que son auteur, l'académicien Lavedan, ne soit pas encore classé parmi ceux dont l'orthodoxie recommande particulièrement la lecture.

Aussi, j'aurais beau, de mon mieux, accorder ma lyre, elle détonnera toujours, j'en ai la certitude, au milieu de ces mille bruits harmonieux de la ville enchanteresse, où l'art musical s'impose à tous et fait oublier, aux plus cuirassés contre... Satan et ses pompes, l'histoire et ses curiosités, l'archéologie et toutes ses joies.

Mais rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, si je vais être, forcément, le « Monsieur qui vous ennuie », je suis assez galant homme pour ne l'être seulement que juste autant qu'il faut pour que notre savant maître, M. le chanoine Clément, soit satisfait; et j'aime à croire qu'il a l'âme assez libre et assez indulgente pour qu'en cette circonstance elle se satisfasse de peu.

Au reste, qu'ai-je à vous dire de Vichy que vous ne sachiez déjà aussi bien que moi? Les histoires anciennes et modernes de cette petite ville, dont la population, avant le XIXe siècle, n'a jamais pu dépasser 1.050 habitants et qui, en certains temps, est descendue jusqu'à 128 feux seulement, ont été écrites et publiées bien souvent et en toutes les langues. La réclame a même quelque peu abusé de cette manière d'appeler la clientèle là où elle veut l'attirer, et il n'est pas aujourd'hui un *Guide de Vichy* qui, pour faire valoir sa marchandise, ne se serve, à tout propos et de toute manière, des *Gallo-Romains*, des *Aquis Calidis*, des *de Vichy*, du *Moûtier* et des *ducs de Bourbon*. Il n'est certainement personne, parmi vous, qui ne connaisse tout cela et ce serait tenter l'impossible que de chercher de l'inédit en une matière qui n'en comporte malheureusement plus.

Depuis 1861, surtout, les témoins du passé de Vichy disparaissent chaque année; tout, ici, se transforme rapidement; on n'y respecte rien de l'ancien temps; tout s'y modernise; tout y devient « confort-moderne ». Et, à part la *Tour* que vous savez;

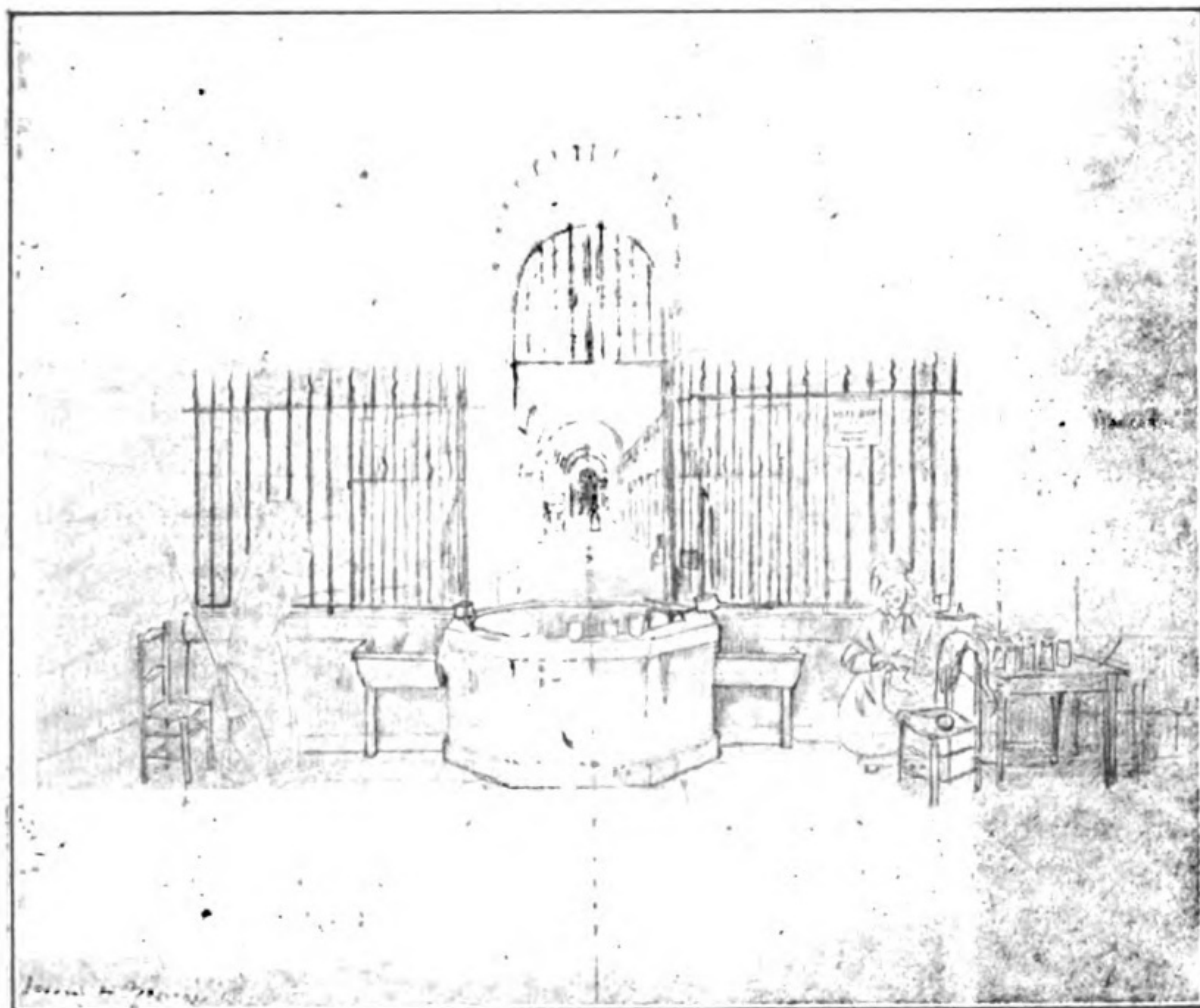
l'Eglise paroissiale Saint-Blaise, qui n'est pas très intéressante; une toute petite partie de la façade de l'ancienne demeure des de Vict de Pontgibaud; et cette patriarcale maison où nous sommes réunis en ce moment, il n'y a, pour vous, rien autre chose à voir que des emplacements où furent, jadis, un château et d'autres habitations qui eurent leurs heures de célébrité.

Il n'y a d'*archéen*, à Vichy, que ses eaux minérales. Mais celles-ci intéressent-elles la *Société d'Emulation du Bourbonnais ?* Peut-être? En tous cas, je ne puis ne pas vous en dire quelques mots, car ce serait de ma part une ingratitude trop grande que de ne pas vous parler un peu de ce que je sais le mieux; de ce qui a fait la fortune de ma ville natale; de ce qui l'a placée, sans contestation possible, au premier rang des stations thermales du monde entier.

Il y a environ cent mille ans, — à quelques mille années près, — pendant toute la fin du tertiaire et de nombreux siècles du quaternaire, là où, exactement, en 1410 de l'ère chrétienne, le bon duc Louis II de Bourbon devait faire construire le couvent des Pères Célestins de la Sainte-Trinité de Vichy, un geyser d'une puissance dont nous ne pouvons certainement pas nous faire, actuellement, la moindre idée, lança, à travers l'écorce terrestre encore craquelante en certains de ces points, des gerbes puissantes d'eaux minérales très chaudes mélangées de gaz carbonique, qui, en retombant dans les eaux plus froides de l'immense lac couvrant alors tout le sol de la Limagne, laissèrent se précipiter des matières salines. Ces matières, concrétionnées, formèrent avec le temps le dépôt d'aragonite qu'on a appelé depuis les temps modernes, le *Rocher des Célestins*, rocher sur lequel, je le note en passant, la maison où nous sommes a été entièrement construite. Mais l'on entend bien que ces précipitations ne se faisaient pas seulement en surface, en couches horizontales sur le tertiaire d'abord, puis sur les dépôts aragonitiques plus anciens. L'immense cassure au travers de laquelle jaillissait alors, dans le même temps où, non loin de là, se formait la chaîne des Puys, l'eau minérale brûlante, se concrétionnait également; et de mille ans en mille ans, son ouverture diminuait notablement. Bientôt, par rapport à la longue série des âges, ce ne fut plus qu'un filet d'eau qui parvint diffi-

cilement à sortir de cette cassure et, ce filet d'eau, certain jour, s'arrêta même de débiter. La cassure, ce jour-là, fut complètement obstruée.

C'est alors que la pression carbonique dut être telle dans le sous-sol du Vichy actuel, qu'elle créa, à quelque cent mètres



Dessin de Bariau.

Vichy. Grande Grille en 1850.

de ce premier geyser, de nouveaux débouchés à travers le tertiaire à son eau et à ses gaz. Et c'est ainsi, semble-t-il, qu'apparurent, simultanément ou successivement, pendant le quaternaire, les sources du Gros-Boulet ou de l'Hôpital, du Puits-Carré ou de Chomel, des Petits-Boulets ou du Puits-Lucas.

Donc, le rocher des Célestins n'a jamais été, quoi qu'on en ait dit et pensé, la cause efficiente des jaillissements d'eaux minérales froides qu'on y a constatés depuis un temps immémorial. Il n'a été que le produit de ces eaux minérales plutoniennes, qui déposaient leurs excès de matières salines lorsque l'at-

mosphère carbonique, qui les tenait dissoutes dans une eau excessivement chaude, venait à se rompre, en même temps que cette eau se refroidissait. Ce rocher des Célestins n'est, du reste, qu'une sorte d'amande énorme enchâssée dans le tertiaire, amande dont l'épaisseur, connue aujourd'hui, est de $15^m,90$.

L'on est, en effet, exactement fixé sur ce point. En novembre 1904, la Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy, pour éviter toute contamination possible des sources des Célestins, captées, jusque là, presque à fleur de terre, décida d'entreprendre des travaux, qui devaient durer près de deux ans, pour les aller prendre dans le rocher, comme on l'avait toujours fait à la surface, mais à une profondeur telle qu'elles seraient absolument à l'abri de toute contamination quelconque. Elle creusa donc un large puits devant le rocher lui-même, puits qu'elle approfondit jusqu'à $20^m,50$. Dans ce fond, où on était en pleine marne tertiaire, elle ouvrit une galerie qu'elle dirigea perpendiculairement à la façade du rocher. Elle croyait, contre mon avis, qu'elle allait, ainsi, rencontrer cette façade et qu'elle pourrait retrouver, dans l'aragonite, et à cette profondeur, l'eau qu'elle avait au sol. Mais il n'en fut rien. Elle passa sous le rocher et se vit bientôt forcée, devant l'arrivée très abondante de l'eau minérale, de capter, en plein tertiaire, une première source des Célestins. Ce succès imprévu l'engagea à poursuivre son travail. Elle ouvrit une nouvelle galerie parallèle à la façade du rocher et put, dans cette galerie, en deux points repérés d'avance, capter deux autres sources semblables et aussi belles que la première. Ces trois sources débitaient, le 24 février 1907, 104 litres à la minute. Ce débit, encore très considérable, n'est plus aujourd'hui que de 85 litres dans le même temps.

Pour aérer toutes ces galeries souterraines dans lesquelles les fermiers de l'Etat sont obligés, maintenant, d'aller chercher cette eau minérale si agréable à boire et qui est connue du monde entier, ils durent, dans la suite, approfondir à la pointerolle la citerne creusée, jadis, dans le roc, par les Pères Célestins pour y recevoir et y conserver les eaux de la fontaine Cyolant. C'est ce dur et long travail qui permit de relever l'épaisseur exacte du bloc d'aragonite dont je vous parle depuis

déjà trop longtemps ; car ce rocher une fois percé de part en part, il fallut creuser encore les marnes tertiaires pour atteindre le niveau et rejoindre les galeries où jaillissaient les nouvelles sources.

Pendant ces travaux, on constata, facilement, que les couches de l'aragonite étaient, dans cette sorte de puits, toutes horizontales, comme elles le sont, du reste, là où nous sommes en ce moment. Il vous suffira, en sortant, pour vérifier ce fait, d'examiner le rocher à la porte même de cette habitation, dans la rue Verrier. Cela contraste fort avec les strates verticales du rocher dans le parc des Célestins. Tout le monde sait, en effet, que là les couches d'aragonite sont verticales et non pas horizontales comme ici. Cela s'explique facilement par la théorie de la bascule. Lorsque, pendant le quaternaire, les eaux de la Limagne se retirèrent peu à peu pour n'arriver, enfin, qu'à s'écouler, seulement, par le fleuve et ses affluents, ce fleuve baignait le roc d'aragonite depuis ses premières assises jusqu'à une hauteur qui diminua d'âges en âges. L'eau, à courant très rapide, ravina fortement et facilement, en dessous même du roc, les marnes tertiaires sur lesquelles, pesamment, il reposait. Ce ravinement fut tel à un certain moment que le poids du rocher, en bascule maintenant dans l'air et dans l'eau, amena une rupture de la partie d'aragonite qui ne reposait sur rien et qu'il y eut renversement de cette partie de la roche. C'est ainsi que, là, les strates horizontales avant la rupture, comme elles le sont encore partout ailleurs, devinrent verticales dans la partie sud occidentale de cet immense dépôt de carbonates divers, dans lesquels dominent surtout les carbonates de chaux.

L'homme ne connut certainement pas le premier geyser des Célestins. On trouve, en effet, dans le rocher, des fossiles d'oiseaux et de mammifères. On n'y a jamais découvert la moindre empreinte d'un être humain quelconque.

Par contre, avant la conquête romaine, des Celtes et des Gaulois vivaient dans des huttes, isolées les unes des autres, non loin des sources chaudes qui jaillissaient, maintenant à quelques centaines de pas du dépôt aragonitique de l'époque tertiaire. Ils étaient laboureurs, mouleurs de terre ou fondeurs

de métaux; mais ils n'étaient que cela et jamais, avant César, il n'y eut, là, autre chose que plusieurs de ces *vici* dont il parle souvent dans les Commentaires; jamais, avant la conquête, il n'y eut une *ville gauloise* quelconque, là où allaient s'élever, bientôt, des thermes qui eurent une certaine renommée à l'époque gallo-romaine.

Les Romains, en effet, aussitôt maîtres du pays des Arvernes, s'empressèrent de le coloniser et leurs premiers efforts furent, là, comme ailleurs, pour l'utilisation immédiate des sources naturelles chaudes, dont ils prisaient tant les qualités reposantes et guérissantes, lorsqu'on les prenait en bains ou en boisson. Il y eut, aux *Aquis Calidis* de la table de Peutinger, un édifice thermal d'une assez grande importance. Une voie romaine venant de Feurs et allant à Clermont-Ferrand, passait près de cet établissement. La borne milliaire trouvée en 1880 sur l'assise même de cette voie romaine, ne laisse plus aucun doute que les eaux minérales du Vichy actuel sont de même origine que celles qui, au troisième siècle de notre ère, jaillissaient aux *Aquis Calidis*.

Je ne crois pas qu'il faille confondre *Vichy* et les *Aquis Calidis* en tant que ville gallo-romaine. Je ne crois pas qu'à l'époque gallo-romaine, postérieurement au IIIe siècle, postérieurement, par conséquent, à la Table de Peutinger, il n'y eut qu'une seule ville là où cette Table place les *Aquis Calidis*. Je pense et je professe qu'il y a eu, pendant un petit nombre de siècles, deux *urbs* bien distinctes, bien séparées là où, aujourd'hui, la grande ville thermale française rayonne, encore tout ignorante de son modeste passé.

La première et la plus ancienne de ces deux villes était les *Aquis Calidis* avec sa clientèle de malades et de blessés; la seconde qui doit dater, autant qu'on en peut juger, du IVe siècle, était la *villa* fondée par le gaulois *Vepus*, qui se *gallo-romanise* sous le nom de *Vipius*, d'où pour son *fundus* le nom de *Vipiacus* d'abord, qui devient rapidement *Viciacus*, puis *Vichiacus* et, enfin, Vichi ou Vichy.

Ce *Vichiacus* est donc postérieur aux *Aquis Calidis*. Mais sa situation géographique, sur le roc même d'aragonite, facilement défendable, fera que pendant les temps Mérovingiens et

Carolingiens, il prendra sur la ville d'eaux, sa voisine, désertée depuis les invasions des Barbares, une prépondérance générale qui n'ira toujours qu'en grandissant, à tel point que les *Aquis*



Minerve Etrusque trouvée à Vichy.
(*Musée de Moulins.*)



Dessin Tudot

Femme debout et drapée trouvée à Vichy.
(*Musée de Moulins.*)

Calidis finiront par disparaître entièrement et que leur place sera complètement libre le jour où des moines viendront s'établir dans les anciens thermes romains, pour y fonder un important *Moûtier* et une église qui, sous le vocable de Saint-Christophe, restera pendant de longs siècles la paroisse de *Vichiacus*

et de Vichy. Le nom même des *Aquis Calidis* va se perdre assez rapidement, comme se perdent aussi ses temples, ses monuments et ses demeures gallo-romaines assez nombreuses cependant; on ne connaîtra plus, au temps de la féodalité, que *Vichiacus*, où une famille qui porte *de Vair* vivra, jusqu'à ce qu'à son tour elle cède le pas et tout ce qu'elle possède, ici, aux ducs de Bourbon. Ce sera chose ainsi faite à la fin du XIVe siècle.

Les de Bourbon, à leur tour, n'auront Vichy que pendant seulement un peu plus d'un siècle. Après la trahison du connétable, cette ville, son château et ses eaux minérales deviendront, comme le reste du Bourbonnais, propriété de la Couronne.

L'histoire moderne de Vichy est, dans ses grandes lignes, la même que celle de toutes les autres localités de son importance. Cette ville dut, cependant, à sa position et à son pont sur l'Allier, d'être, pendant les guerres de religion, plus atteinte que bien d'autres. Après 1590, il ne resta rien d'elle ni de ses papiers communs; tout fut détruit; tout, ou à peu près tout, disparut. Cela explique, peut-être un peu, pourquoi nous sommes, ici, si pauvres en vestiges du passé.

De ce passé, ce qui reste de plus intéressant est certainement la maison où nous sommes, le « chastel franc » dont la construction de la partie la plus ancienne remonte à Antoine Gravier, qui, en 1482, figure à l'acte d'érection de la communauté des prêtres-filleuls de l'église paroissiale de Vichy. Depuis cet Antoine Gravier, cette maison-mère de ces Gravier, qui étaient déjà ici en 1270, et qui fournirent, au XVIIe et XVIIIe siècle, tant de magistrats à la châtellenie, au grenier à sel et aux traites foraines, ne sortit de cette famille que le 17 juillet 1786. Après cette date, à partir de la fin de l'An IX et jusqu'en 1822, elle fut, moyennant un loyer de 72 francs par an, la mairie de Vichy. Rachetée le 15 juillet 1826 par M. Alexandre-Joseph Gravier du Monsseaux, elle fut remarquablement restaurée par notre hôte, M. Charles-Claude-Alexandre Gravier du Monsseaux qui, né, là où il demeure toujours, le 1er janvier 1827, porte si allègrement ses 94 ans que nous espérons bien fêter, ici, comme il convient, le centenaire de ce beau vieillard qui, toute sa vie, a travaillé de son mieux à l'histoire de sa ville natale et qui, encore à cette heure, écrit des journées entières pour

mettre au point quelques données incertaines de cette histoire. C'est ainsi que le 23 mai 1921, en prévision de votre venue chez lui, il me remettait un gros cahier manuscrit qu'il avait achevé en quelques jours, où il me résumait l'histoire des vieilles maisons de Vichy et de leurs habitants successifs.

Si cette demeure, Mesdames et Messieurs, est intéressante à plus d'un point, comme vous pourrez vous en rendre compte en la visitant, il est, dans la *grand'-chambre* où nous sommes réunis, quelque chose de plus intéressant encore que le chastel-franc lui-même. Dans les trois beaux meubles qui ornent, avec la superbe cheminée de bois que vous admirez tous certainement, cette *grand'-chambre*, vous pouvez y voir de gros volumes, admirablement reliés, les uns in-folio, les autres in-quarto. Ces volumes, tous manuscrits, représentent le travail de bénédictin accompli, pendant tout le cours de sa vie, par M. Gravier du Monsseaux. Si je vous disais qu'il existe dans cette antique demeure une telle richesse de documents ou de copies de documents sans vous les montrer, vous ne voudriez certainement pas me croire. M. Gravier du Monsseaux, dont la modestie n'a toujours eu d'égale que sa courtoisie et que son amabilité pour tous ceux, quels qu'ils soient, qui se sont adressés à lui, veut bien vous faire les honneurs lui-même de ses travaux et vous en expliquer l'importance. Ils sont à noter, car il y a là, je l'affirme pour m'en être servi, une mine inépuisable de renseignements qui permettent, presque toujours, de rechercher les originaux dont ils donnent le texte, sans, hélas! pour le plus grand nombre, en indiquer l'origine.

Et si vous voulez vous faire une idée de l'accroissement de Vichy par l'accroissement de sa valeur immobilière, je vous dirai que la *Maison du Chastel-Franc*, telle qu'elle existe à cette heure, avec son grand jardin et sa façade de magasins sur le boulevard des Etats-Unis valait, au bas mot, avant la guerre, quatre cent mille francs au moins. En 1786, elle a été achetée par M. Gabriel Vigier, notaire royal à Vichy, à Alexandre Annet Gravier (des Granges) pour le prix de deux mille livres. Le 15 juillet 1826, Alexandre-Joseph Gravier du Monsseaux la paya, aux héritiers de M. Gabriel Vigier, quatre mille francs. Enfin, le 27 décembre 1858, M. Charles-Claude-Alexandre Gra-

vier du Monsseaux se la fit attribuer moyennant vingt-quatre mille francs, dans un partage anticipé entre sa sœur, Mme Miéville, et lui.

J'en ai enfin fini, Mesdames et Messieurs, et comme dans mon commencement, je termine par les excuses que je vous dois pour mon importunité, et aussi par mon remerciement bien sincère pour l'attention que, quand même, vous avez bien voulu me prêter.

ANTONIN MALLAT.



Buste à longue chevelure trouvé à Vichy.
(*Musée de Moulins.*)



LES ÉGLISES

VISITÉES

PAR L'EXCURSION DE 1921



Abrest, -- Busset, -- Cusset, -- Vichy



ABREST. — Jusqu'au XVIIIe siècle, l'**église paroissiale** occupait la partie sud de l'enceinte du château. Le 10 avril 1787, la première pierre de l'église actuelle dédiée à saint Hilaire, fut bénite par messire Jean-Baptiste Jaladon, curé d'Abrest, et le clocher édifié deux ans plus tard (1). Elle se compose d'une nef, avec un chœur bâti en 1856, terminé par un chevet plat. A cette dernière date on suréleva les murs de deux mètres et on les couvrit par une nouvelle voûte dite « gothique » En 1875, l'église fut badigeonnée ; enfin, le zèle éclairé de M. le curé actuel l'a pourvue d'un très pratique système d'éclairage électrique (2). Néanmoins, l'édifice n'offre aucun caractère, ni mobilier religieux, qui puissent intéresser l'archéologue ou l'architecte.

— **Chapelle castrale du Chaussin**. L'intéressant manoir du Chaussin possède une chapelle aménagée dans une tour d'angle, vraisemblablement vers 1438, par Henri Aubert du Chaussin qui,

(1) D'après divers procès-verbaux que nous a communiqués M. Joseph Viple, il résulte que le 7 mai 1780, devant la ruine de leur église, constatée par les habitants d'Abrest, les cloches qui avaient été bénites le 3 mai 1739 et le 23 mai 1753, furent descendues du clocher et suspendues sous une charpente, dans la cour du château ; et que le 7 mai 1782, l'église elle-même dont l'exiguïté ne permettait de recevoir que la moitié de la population, vu son état de vétusté, fut interdite tout entière.

(2) Deux cloches remplacèrent, la plus grosse en 1822, la petite en 1862, celles qui avaient été bénites au siècle précédent.

à cette date, obtint l'autorisation de « bâtir un fort chastel sur la motte du Chaussin ». Un inventaire de 1694 de M. Jean Chaput, notaire royal du bailliage de Cusset, cité par M. Viple dans ses descriptions du Chaussin, nous montre qu'à cette époque, le petit oratoire ne servait déjà plus au culte, puisqu'il signale dans la « *chambre où était* autrefois *la chapelle* », la présence d'un moulin à farine et d'un grand coffre de bois. La sacristie conservait encore alors : « un calice avec sa patène d'argent, 4 chasubles de taffetas et de brocard, de velours cramoisi 3 aubes, un devant d'autel d'une estoffe en broderie de soie 4 nappes, 2 chandeliers d'étain », objets de culte dont quelques-uns ont été conservés par les différents propriétaires, et qu'on retrouve aujourd'hui dans l'oratoire avec divers objets rassemblés par le goût éclairé du Dr Rambert. On s'explique assez l'abandon de ce petit sanctuaire, quand on sait qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, le vieux castel ne fut habité que par intermittence. Les propriétaires de cette période préférèrent d'autres résidences plus confortables, et laissèrent Le Chaussin tomber en ruines (1).

Le **presbytère**. — On va voir dans cette maison, — qui fut celle du Prieuré, vendue nationalement en 1793, rachetée par la commune en 1845, — une jolie porte en pierre du XVIIe siècle, dont les vanteaux moulurés portent les chiffres du Christ et de la Sainte Vierge. Dans la niche qui décore le fronton renaissance, on a placé une charmante statue, en marbre, de sainte Madeleine, qui provient du château du Chaussin, et que les intempéries des saisons, la gelée et les pluies, détériorent de plus en plus.

BUSSET. - L'**Eglise paroissiale** actuelle, dédiée à saint Vincent, construite en 1837, dans les dépendances du château, fut bénite le 24 décembre 1840, par M l'abbé Thonat, curé de Busset. Elle remplaçait un ancien édifice mentionné dans des actes de 1366, bâti au milieu de la cour du château, qu'il séparait presque en deux. Mais, vers 1830, il tombait déjà en ruines et fut alors complètement démoli. A l'emplacement du chœur, sous lequel se trouvait le caveau des Bourbon-Busset (2), on construisit la petite *chapelle*, de style

(1) Cf. *Les Noms féodaux; et les Fiefs du Bourbonnais*, I, p. 141.

(2) La cour du château conserve une pierre tombale qui doit provenir du caveau de l'ancienne église paroissiale. Elle recouvrait les restes de Louise de la Roche, sœur de noble Jean de la Roche, décédée en octobre 1611.

gothique, qui fut terminée en 1858 et qui profile son élégante silhouette à gauche de la cour. On avait laissé dans la rustique *chapelle Sainte-Marguerite*, édifiée au XVIe siècle, isolée aujourd'hui dans l'ancien cimetière paroissial, les corps des Bourbon-Busset qui y étaient inhumés avant la Révolution (1).



PANNEAU VII

On peut admirer dans la nef de l'église Saint-Vincent, un grand Christ en bois qui paraît dater du XVIIe siècle, et dans la partie

(1) On y voit encore la pierre tombale qui recouvre les restes de François-Louis-Antoine de Bourbon-Busset, lieutenant général des armées, né le 26 août 1722, décédé le 16 janvier 1793, surnommé le « père des pauvres ».

arrière, engagée dans les bâtiments du château et restant à l'usage du personnel, une statue de la Sainte Vierge : « Notre-Dame des Grâces », du XVI[e] siècle, redorée au XIX[e]. Très bien drapée dans un large manteau, elle porte sur le bras droit l'Enfant-Jésus qui tient dans ses deux mains un livre ouvert.

L'oratoire du château et sa décoration murale. — Cet oratoire occupe la chambre haute de la tour dite de « la Prison ». On le désigne depuis longtemps sous le nom de « Trésor », parce qu'il renferme les riches archives du château. Au XV[e] siècle, cette pièce circulaire était aménagée en oratoire à l'usage des châtelains. Rien ne subsiste aujourd'hui de son ancien mobilier religieux. Mais, en revanche, ses murs sont décorés de très intéressantes peintures murales. Comme nous le faisions remarquer dans un compte rendu de nos visites au château, ces décorations sont des plus remarquables. Nous les plaçons, comme intérêt, de suite après celles de l'église de Jenzat et de la chapelle du château de Langlard, à Mazerier. Nous ne pouvons pas répéter ici ce que nous en disions l'an passé : « ... Ce qui en fait l'intérêt tout particulier, c'est que cette décoration se place, comme époque, entre les peintures de Jenzat et celles de Langlard, fournissant ainsi un précieux anneau à la chaine artistique de nos peintures murales bourbonnaises ».

Nous renvoyons nos lecteurs à la description plus minutieuse que nous avons déjà faite l'an dernier (1) de cette intéressante série de tableaux ; nous bornant pour les visiteurs de l'excursion de cette année à une brève énumération.

Seize panneaux de peintures murales à la détrempe décorent les murs de cet oratoire :

I. — Au-dessus de la place occupée jadis par l'autel : la *Descente de Croix* (l. 1m85 ; h. 1m49).

En continuant à droite :

II. — *L'Agonie de Notre-Seigneur au jardin de Gethsémani* (l. 1m58 ; h. 1m28), avec inscription en lettres minuscules gothiques : **pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste ;**

(1) *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 2[e] semestre 1920, pages 180-194.

III. — *Sainte Elisabeth de Hongrie* (l. 1^m ; h. 0^m74) ;
IV. — Panneau en partie effacé ;



Panneau XI

V. — *Sainte Ursule et ses compagnons voguant sur la mer du Nord* (l. 1^m ; h. 0^m85) ;
VI. — *La Visitation* (l. 0^m68 ; h. 0^m85) ;

VII. — *Saint Bertrand :* « S. Bertrandus » et *Saint Sébastien* (l. 0m68 ; h. 0m85) ; (Saint Bertrand, très rarement représenté, est là pour rappeler évidemment Bertrand de Tourzel, le Mécène de cette décoration votive) ;

VIII. — *Saint Hubert* (l. 1m30 ; h. 1m18) ;

IX. — Deux compartiments : en haut, *La Trinité ;* en bas, *Saint Christophe ;*

X. — Dans l'encadrement voisin : *Les lamentations sur le corps du Christ ;*

XI. — Scène (l. 0m36 ; h, 0m52) très difficile à identifier. Faut-il voir sainte Claire mettant en fuite les ennemis en leur montrant la sainte Hostie, tandis que ses religieuses sont en prière derrière leur grille ?...

XII. — *Saint Nicolas* (l. 0m60 ; h. 0m74) ;

XIII. — *Saint François d'Assise et saint Jean l'Evangéliste* (l. 0m70 ; h. 0m85) ;

XIV. — *Sainte Barbe* (l. 0m67 ; h. 1m10) ;

XV. — Panneau (l. 1m46 ; h. 0m76) dont le sujet est effacé ; traces légères de quelques personnages ;

XVI — *L'Archange Saint Michel* (l. 0m65 ; h. 0m94).

Ces panneaux d'inégales dimensions qui enferment des scènes religieuses, sont encadrés dans deux baguettes d'ocre rouge et noire.

Toute cette décoration paraît avoir été peinte entre 1460 et 1470, sur les ordres de Bertrand de Tourzel d'Alègre et de sa première femme, Jeanne de la Tartière, dont on voit les doubles armoiries dans l'écusson reproduit au-dessus des panneaux en trois endroits différents.

A la fin du xve siècte, et sans doute sous l'inspiration de la seconde femme de Bertrand de Tourzel, *Isabelle* de Lévis, (mère de Marguerite, dame de Busset, qui épousa en 1498 Pierre de Bourbon), l'oratoire de Busset reçut une seconde décoration d'ordre secondaire : les semis d'initiales b et y liées par une cordelette dont les extrémités portent une petite houppe, et les monogrammes religieux de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge : IHS (*Jhesus*) et MA (*Maria*), tantôt séparés, tantôt réunis et mêlés.

Enfin, dans l'embrasure de la fenêtre, on y a ajouté, peut-être dans les premières années du xvie siècle, une tête de mort, au-dessus d'une banderole qui porte, en lettres minuscules gothiques : Respisse Finem : « Regardez la fin » (1). Grave et salutaire leçon que nous donnent aussi le cadavre de la cathédrale de Moulins et de nombreuses œuvres sculptées ou peintes par les artistes du xvie siècle, comme un rappel à la Vie Eternelle, en opposition aux idées et aux mœurs de cette époque de plus en plus inspirées par la jouissance des biens de la vie présente (2).

CUSSET. — L'ancienne église paroissiale, de l'époque romane, dédiée à saint Saturnin, était une construction très simple. Sa vaste nef était précédée, sur la façade, d'un porche ouvert supportant un clocher dont les contreforts d'angle étaient flanqués de colonnes engagées, terminées par des chapiteaux supportant le glacis. L'étage supérieur était ajouré de trois fenêtres plein-cintre qui avaient dû être refaites au xviie ou au xviiie siècle. Le xixe vit disparaître cet édifice en même temps que la grande église voisine de l'abbaye.

L'église actuelle a été construite sur les plans établis en 1857 par le distingué élève de Viollet-le-Duc, M. Lassus. C'est un bel édifice de style ogival, comprenant une nef avec ses collatéraux de six travées, un transept qui ne fait pas saillie à l'extérieur, un chœur de deux travées avec abside et deux absidioles. Le clocher s'élève sur le côté Nord. Trois vastes portes à deux baies séparées par un fort trumeau s'ouvrent sur la façade et les deux bras du transept. Ce qu'on peut reprocher à cette construction, c'est le manque d'élévation des voûtes qui écrasent la nef mal éclairée par des rosaces. Elles ne sauraient remplacer les fenêtres à lancettes qui, dans les monuments de ce style, versent une si belle lumière dans le vaisseau central.

(1) Cf. *id.* plusieurs panneaux, les chiffres et monogrammes qui « illustrent » l'article déjà publié par nous.

(2) Depuis nos premières visites au château de Busset, la restauration de la galerie des bâtiments Est, a mis à jour de grands panneaux de peintures murales du xvie siècle, qui décoraient les murs à l'instar de tapisseries, et qui malgré de fâcheuses mutilations offrent un grand intérêt au point de vue de l'art profane.

Deux Vierges « Noires »

A. — **La Vierge Noire de Cusset.** — L'église possède sur l'autel de la chapelle absidale, les restes de l'ancienne Madone romane brûlée sous la Révolution. Une attentive piété avait pu sauver une partie de la tête et les deux mains. Après la tourmente, un curé de Cusset confia à un menuisier du pays le soin de faire revivre l'ancienne statue. Sur la tête de l'œuvre moderne, très défectueuse, on plaça le *visage* de l'antique Madone. Une des deux mains a été rendue à l'église, l'autre reste encore la propriété d'un descendant de la personne qui l'avait retirée des flammes terroristes. Ces deux mains portent, au poignet, deux précieux bracelets d'or ornés de quelques gemmes qui les décoraient. A en juger par ces restes, par le caractère superbe des mains et du visage, la Madone de Cusset devait appartenir à une des Vierges en « *Majesté* » peut être du commencement du XIII[e] siècle. Elle devait reproduire les formes de ces statues romanes hiératiques dont les sanctuaires anciens de France fournirent de bons exemples ; mais la Madone de Cusset l'emportait incontestablement sur toutes celles que nous connaissons dans notre province et sur le Plateau central, par l'art de la sculpture, la distinction et la beauté des formes. Elle devait relever, non plus comme celles de Montpérroux (Saint-Léon), de Vouroux et de la Ronde (Varennes-sur-Allier), de Coulandon, de Vernouillet, à Bourbon-l'Archambault de Chappes, de Moulins..., d'un art rustique et local, mais du ciseau d'un artiste de grande école, comme celle de Bourgogne, et avait peut-être été apportée en la célèbre abbaye de Saint-Sauveur de Cusset, — qui était de l'ordre de Saint-Benoît, — par les Bénédictins de Cluny...

B. — **La Madone de M. René Monicat.** — Les excursionnistes qui ne pouvaient que déplorer la perte de l'antique et belle Madone de Cusset eurent du moins la satisfaction d'admirer une vieille statue de vierge romane, repeinte à diverses époques, qu'on dit provenir des environs de Moulins, de Trevol, ou de Vaucoulmain probablement, et qui est aujourd'hui la propriété de M[e] René Monicat, avocat à Cusset. Cet aimable compatriote déférant amicalement à notre désir, eut la

délicate attention de la faire porter à l'église, et l'excellent doyen permit de l'installer vers la table de communion d'où les excursionnistes purent l'étudier à leur aise.

Cette statue est bien l'œuvre de l'art rural Bourbonnais du XIIe siècle, postérieure à celle de Montpéroux (Saint-Léon), de Vouroux



Cl. Jac. Monicat.

Madone romane de M. R. Monicat

(aujourd'hui au Musée de Moulins), de Coulandon (dans notre collection), mais antérieure à celle de Vernouillet, de Chappes, de La Ronde et surtout de Notre-Dame de Moulins. Elle révèle des influences ethniques très prononcées. Personne ne songerait à la trouver « belle» , mais les croyants la regardent comme vénérable, et les artistes la proclament à justes titres intéressante.

C'est encore le type dit en « Majesté » des Vierges romanes. Car, à l'instar des impératrices, elle est assise sur un trône. Mais en même temps elle sert elle-même de trône, de siège à son Fils ; ce qui lui a fait aussi donner le titre de « *Sedes sapientiæ* » emprunté aux Litanies Laurétanes pour indiquer que Marie est ici le siège de la Sagesse increéée. Le trône de la Madone de Me Monicat a beaucoup souffert à

travers les âges, il a perdu ses côtés et la partie postérieure. La Madone tient dans son giron l'Enfant divin qu'elle présente à l'adoration des hommes, comme à la crèche elle l'offrait, mais plus simplement, à l'Adoration des Mages. La main gauche a été brisée, la droite a été refaite au cours des siècles suivants, pour tenir un sceptre, tandis que primitivement les deux mains maintenaient l'Enfant sur les genoux de Marie. La main droite de l'Enfant qui bénissait a disparú. Sa main gauche, refaite aussi, tient aujourd'hui, non plus le livre des Evangiles qu'on lui voyait toujours au XI[e] et au XII[e] siècle, même au siècle suivant, mais un objet indistinct, fruit ou oiseau informe. Enfin dans le dos de la Madone une petite porte laisse assez voir qu'on y avait déposé jadis des reliques. La Madone est vêtue d'une robe ou mieux d'un bliaut porté par les dames jusqu'au XII[e] siècle, dont les manches sont longues et pendantes, telles qu'on les voit apparaître à la fin du XI[e] siècle et qui disparaissent au commencement du douzième. Le manteau forme capuchon sur la tête comme les capes que les femmes de la région portaient encore au siècle dernier dans toutes nos campagnes.

Quant à l'Enfant Jésus, on retrouve ici le type roman complet. On lui a souvent donné la tête d'un empereur romain, empruntée au galbe des médailles impériales que les découvertes de monnaies, faites à toutes les époques dans ces régions, permettaient aux naïfs artistes locaux de copier tant bien que mal. Les traits sont un peu forts et lui donnent plutôt l'aspect d'un homme d'âge mûr que celui d'un enfant, car d'après la tradition, connue des artistes de tous les temps, Notre-Seigneur, même enfant, avait la sagesse de l'homme fait.

Enfin, quant à la couleur « noire » dont les artistes de l'époque mystique peignirent intentionnellement les visages de ces statues à la polychromie variée, pour ne pas trop allonger cette description, nous ne pouvons ici que renvoyer nos auditeurs aux explications que nous en donnons dans notre brochure sur la *Représentation de la Madone à travers les âges.*

VICHY. – **L'Eglise Saint-Blaise.** C'est l'ancienne chapelle castrale (1) dédiée à l'archange saint Michel, siège d'un chapitre fondé

(1) C'est en partie à elle que fait allusion le passage d'une bulle du pape Alexandre III, en date de 1165, qui mentionne parmi les possessions de

en 1499, par le duc Pierre II. Elle se composait d'une nef unique, dont le sanctuaire occupait la place de l'entrée actuelle de l'église Saint-Blaise. Ce dernier titulaire paraît lui avoir été donné depuis 1567, époque qui doit correspondre à son utilisation comme église paroissiale.

Le premier agrandissement du modeste édifice fut, en 1673, la construction du chœur qui renferme aujourd'hui la pierre tombale du curé de l'époque, messire Claude Maréchal. En 1678, ce même curé fit construire sur le flanc du chœur la chapelle Saint-Claude, avec un caveau pour sa famille. L'année 1714 vit achever l'église. D'abord le bas-côté nord, où fut aménagée la chapelle Saint-Blaise, construite par Geoffroy Sicauld, avec un caveau pour ses parents, puis les deux travées établies sous le pastorat de Mᵉ Joseph Maréchal, neveu de messire Claude, avec l'autorisation du 12 juin 1714, donnée par messire Jacques Gravier, conseiller du roi, président des traites foraines. Au sud, la chapelle de la T. Sainte Vierge (1) fut édifiée par autorisation délivrée le 10 juillet 1714, par Jean-Claude Bardon, seigneur du Méage, au Père Regnauld, oratorien, fils de noble Gabriel Regnauld, puis à l'abbé Antoine Gravier,



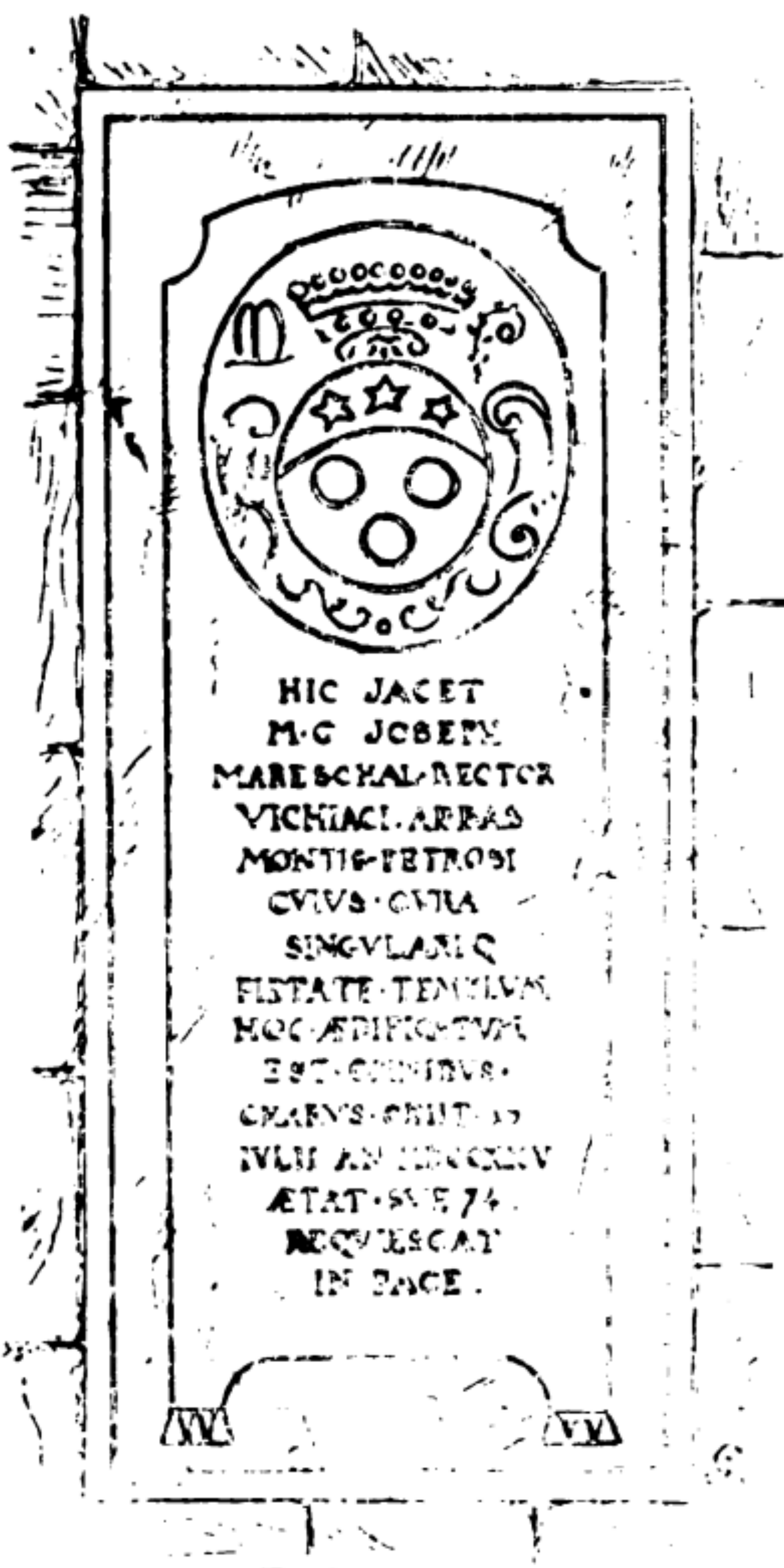
Vichy au XVIᵉ s.

l'abbaye de Saint-Allyre de Clermont : *ecclesiam de Vicherio cum capellis ejusdem castelli et ceteris suis pertinentiis.*

Nous donnons ici l'agrandissement que nous avons fait de la curieuse et quelque peu fantaisiste gravure sur cuivre de Gilbert Armand dit « Lorphelin » (graveur particulier de la monnaie de Clermont, vers 1648), connue sous le titre de *Notre-Dame de Banelle.* — A. tour et restes du château ; B. chapelle Saint-Michel devenue Saint-Blaise ; C. chapelle Saint-Nicolas « de la tête du Pont » (fondée en 1373) ; D. chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu ; E. fontaine des Trois Cornets ; F. pont ; G. rivière d'Allier qui baignait, au moyen-âge, les remparts de la ville.

(1) C'est M. l'abbé Dupeyrat qui, au XIXᵉ siècle, remplaça l'autel de la Vierge qui datait du siècle précédent et fit établir le retable actuel, en reportant dans la chapelle de Saint-Blaise l'autel de la Vierge.

ancien prieur de Fleuriel, communaliste de Vichy en 1698, qui abandonna ses droits sur cette chapelle à la fabrique de l'église. Les deux travées suivantes sont dues à la générosité de messire Colin de Gevaudan, seigneur de la Poivrière (20 juillet 1714) (1).



Pierre tombale de m^re Claude Mareschal

Comme mobilier intéressant, cette église offre divers tableaux, la pierre tombale et l'épitaphe de l'abbé Mareschal, qui recouvre le corps du bon curé de Saint-Blaise déposé au milieu du chœur de l'église, au lendemain de son décès, survenu le 15 juillet 1725.

Mais, la statue qui s'impose surtout au visiteur est celle de la Madone très vénérée dans toute la région sous le nom de *Notre-Dame des Malades* (2). Elle appartenait au groupe des vierges « noires », si répandues dans notre pays et dont nous avons parlé à propos de Cusset. Honorée de tout temps, cette Madone, à cause des prières exaucées, est qualifiée de « miraculeuse » par l'opinion publique et dans un acte officiel du 26 mars 1717, reçu par maître Palletant, notaire royal. Sa statue – avec celles des autres saints qui décoraient l'église – jetée dans les flammes du bûcher révolutionnaire en 1793, fut réduite en cendres, excepté la tête recueillie par une vaillante chrétienne, Catherine Leval, dite Clermont, femme du menuisier Chenebout. Dès que l'église Saint-Blaise fut rendue au

(1) Renseignements fournis par M. Gravier du Monsseaux, membre de la Société d'Emulation du Bourbonnais.

(2) Cf. *Notre-Dame de Vichy ou Notre-Dame des Malades*, par l'abbé CROUZIER, chanoine honoraire, curé doyen de Saint-Blaise de Vichy. Moulins, 1898, imprimerie Etienne Auclaire. Nous nous étions chargé de l'illustration.

culte, en 1801, et que M. l'abbé Portier prit possession de la paroisse, on se hâta « d'adapter le chef retrouvé de la Madone, sur un morceau de bois assez grossièrement travaillé. Et c'est encore ce que possède l'église de Vichy » (1). Les divers curés qui se sont succédé au presbytère de Saint-Blaise, ont estimé avec raison que ces restes vénérables ne devaient pas faire place à une statue de la Vierge, suivant la mode de Paris et qui, sans doute, serait sortie des ateliers de la place Saint-Sulpice ou de la rue Bonaparte...

CHANOINE JOSEPH CLÉMENT.

(1) Rapport de M. l'abbé Dupeyrat, curé de Vichy. Cf. *id.*, p. 44.





BIBLIOGRAPHIE

ANTONIN MALLAT. — **Histoire contemporaine de Vichy de 1789 à 1889**, *précédée d'une introduction résumant l'histoire de Vichy, de ses origines à la Révolution française.* Premier fascicule. Vichy, imprimerie Wallon frères, 1921.

M. A. Mallat s'est donné la lourde tâche d'écrire l'histoire de sa ville natale. Il la poursuit inlassablement depuis plus de trente ans. Après « *Vichy à travers les siècles* » 2 volumes (1890-1894), et l' « *Histoire des Eaux Minérales de Vichy* » 2 volumes (1909-1915), en collaboration avec le Dr J. Cornillon, il nous donne aujourd'hui l' « *Histoire contemporaine de Vichy de 1789 à 1889* ».

Il fait précéder celle-ci d'une histoire générale de cette ville depuis ses origines jusqu'à la Révolution. Cette introduction mérite une mention particulière. C'est un résumé complet et définitif de tout ce que l'on sait sur le passé de Vichy.

Après avoir mis à mal, par une discussion très serrée, la légende des Eaux fécondantes de l'époque gauloise, M. Mallat s'étend longuement sur les thermes gallo-romains, les « *Aquæ Callidæ* », qui virent l'apogée de leur prospérité vers le IIIe siècle, et durent être entièrement ruinés par les invasions barbares du Ve. En ce qui concerne l'étymologie du nom de Vichy, il apporte une thèse nouvelle, fort ingénieuse, qui repose sur des arguments scientifiques très sérieux. Il semble bien, en effet, que ce soit dans le « *fundus Vipiacus* » qu'il faille aller chercher l'origine du « *Vichiacus* » du Moyen-Age.

Puis, au XIIIe siècle, l'histoire documentaire de Vichy commence. Fief de la puissante maison de ce nom, Vichy entre au XIVe siècle dans le domaine des ducs de Bourbon et devient le

siège d'une châtellenie. Une ville fortifiée s'élève sur le rocher qui domine l'Allier. Elle n'est pas étendue, mais elle a une certaine importance, car elle commande le passage de la rivière. A plusieurs reprises, pendant les guerres de religion, elle est même très éprouvée.

L'auteur étudie avec soin les divers organes administratifs et judiciaires qui y furent institués et fonctionnèrent avant 1789.

Au XVII[e] siècle, la faveur qui s'attachait à l'époque gallo-romaine aux stations thermales sembla renaître, et Vichy vit sa réputation grandir. Beaucoup de visiteurs de marque, M[me] de Sévigné est la plus connue, vinrent l'illustrer par leur présence.

Le premier fascicule de l'Histoire contemporaine est consacré aux chapitres suivants :

CHAPITRE PREMIER : La Population de Vichy de 1789 à 1889.

CHAPITRE DEUXIÈME : Le Canton, les Juges de Paix et la Justice de Paix de Vichy sous la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire et le Consulat.

CHAPITRE TROISIÈME : Les Municipalités et les Conseils généraux de la commune sous la Constituante, la Législative, et la Convention.

CHAPITRE QUATRIÈME : Les Agents municipaux de Vichy sous la Constitution de l'An III.

CHAPITRE CINQUIÈME : Les Municipalités et les Conseils municipaux de Vichy, sous le Consulat, le Premier Empire, les Cent Jours, la Première Restauration et la Seconde Restauration.

M. Mallat apporte, dans cette étude des événements contemporains, une méthode excellente, que je crois devoir signaler, et dont je le félicite : « L'histoire locale d'une ville comme Vichy, écrit-il dans sa préface, ne peut se comprendre et avoir un intérêt certain pour son lecteur, que si ce lecteur est mis à même de bien connaître les origines, c'est-à-dire le passé ; les actes, c'est-à-dire le présent ; les descendances, c'est-à-dire l'avenir, des hommes qui ont « fait » cette histoire. J'ai donc toujours nommé le plus possible de ces hommes, et j'ai cherché à « biographier » le mieux que j'ai pu les « maîtres de l'heure », à Vichy..... »

Et, en effet, il a biographié le plus complètement possible tous les personnages qu'il a trouvés sur son chemin : juges de paix, maires, officiers municipaux, etc...

Il est à souhaiter que nos historiens locaux s'inspirent de cette méthode. Elle exige, je le reconnais, des recherches beaucoup plus longues, beaucoup plus difficiles, mais seule elle permet de comprendre et d'apprécier exactement les faits.

L'histoire de Vichy pendant la Révolution est celle de toutes nos petites municipalités. Les « maîtres de l'heure » furent surtout les instruments dociles des événements. Les chapitres qui lui sont consacrés confirment et complètent ce que nous savons déjà sur cette période troublée dans le département.

Ceux qui concernent les municipalités sous l'Empire et pendant la Restauration sont particulièrement intéressants, car ils nous font assister aux débuts encore modestes du Vichy moderne.

Le livre de M. Antonin Mallat est une œuvre consciencieuse et documentée, qui doit avoir sa place dans toute bibliothèque bourbonnaise. Il a, outre ce mérite principal, celui qui n'est pas à dédaigner, d'être luxueusement présenté.

JOSEPH VIPLE.



Le Gérant : E. RAVÉRET. LES IMPRIMERIES RÉUNIES, MOULINS



PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 4 JUILLET 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR DE BRINON

Etaient présents : MM. BARDET, CAPELIN, CHAMBRON, Chanoine CLÉMENT, DELAIGUE, abbé DUMONT, GÉDEL, GÉNERMONT, HERBLAY, MILCENT, Mme MONCEAU, MONNAC, RAYNAUD, ROY, SARRAZIN, THONNIER DE LA BUSSERIE, TIERSONNIER.

— Excusés : MM. BÉHIER, Georges BRUEL, GALFIONE, Eugène LEBRUN.

— Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, il est procédé au dépouillement de la correspondance.

— Lettres : de M. DE BARGUES, de Mlle FLACHAIRE DE ROUSTAN, du Comte DE ROUGÉ, remerciant de leur admission ;

De Mme DE LALAIN-CHOMEL, faisant part de la mort de son mari, abonné à notre *Bulletin* ;

Du maire de Saint-Dié, informant que la Société Philomatique de Saint-Dié continue ses travaux et que son président est M. René FERRY, avenue Robache.

— M. le Président donne lecture des articles parus dans les revues des Sociétés Savantes et susceptibles d'intéresser notre curiosité.

1. *Société historique et archéologique de l'Orne*, T. XL. 1er et 2e Bultins. Alençon, janvier-avril 1921.

2. *Société des Antiquaires de la Morinie*, Bulletin historique, 69e année, 236e livraison, T. XIII, 1er trimestre de 1921.

3. *Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Bulletin, T. XIX, n° 218, année 1920.

4. *Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques*, XXXIXe vol., 6e livraison, Saintes, 1921.

5. *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, IIe série, T. XXXVI, 1920.

6. *Bulletin de l'Académie du Var*, 78e année, Toulon, 1920.

Ce numéro, entièrement consacré à la littérature, contient une étude intéressante sur le vrai provençal. L'auteur, M. Pierre Fontan, montre que Mistral a commencé, par son dictionnaire, à établir solidement les ressources de sa langue; puis il a établi une méthode logique et claire pour l'écrire.

Le général Gomer Castaing nous donne une pièce patriotique en vers, qui serait, je crois, intéressante pour nos maîtres de pension, auxquels elle peut donner les éléments d'une représentation enfantine.

7. *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, année 1921, premier trimestre.

8. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, *Comptes-Rendus des Séances de l'année* 1920, Bulletin de Novembre-Décembre.

A la séance du 10 décembre 1920, M. Male, au nom de la commission Pellechet, propose d'accorder sur les revenus de la fondation une somme de 2.000 fr. à la ville de Montluçon, pour réparer la sacristie voûtée de l'Eglise Notre-Dame de Montluçon (Allier). Adopté.

Le Groupe d'Emulation artistique du Nivernais nous envoie le livret de sa XIIIe exposition, du 24 avril au 27 mai 1921. Ce livret renferme le catalogue des 234 œuvres exposées, le récit d'une fête donnée par le groupe au poète Achille Millien, avec son portrait et une série de poésies décorées de frontispices gravés.

— A propos d'une remarque de M. le Président relative au travail sur Hérisson publié dans le *Bulletin*, M. Chambron signale la regrettable confusion qui s'établit parfois entre l'Œil et l'Aumance. La ville d'Hérisson est située sur cette rivière et non sur l'Œil.

— Les membres présents examinent ensuite la question du rachat de la cotisation annuelle par une somme versée en bloc, une fois pour toutes.

Diverses comparaisons sont établies avec les Sociétés où cet usage est admis. La proportion présente une assez grande variation ; aussi la solution de la question sera demandée à la séance statutaire de Novembre.

— Il est donné lecture de la note suivante adressée par M. TIERSONNIER :

« CHER PRÉSIDENT,

« Ci-jointes, quelques notes ; celle sur les Petitdé (1) pourra peut-être, en cas de séance mal meublée, vous fournir la nature d'une petite communication. Il y a chez les Petitdé une page intéressante d'histoire bourbonnaise, c'est celle qui se rattache à la rupture entre le Connétable et François Ier, lorsque celui-ci après l'avoir abreuvé de marques de déplaisir et d'outrages, fit par surcroît saisir les revenus de son héritage.

« Vous avez parfaitement raison pour *Germigny*. Je crois que c'est en Berry qu'il faut chercher ses origines.

« M. Roger de Quirielle m'a signalé une taque de cheminée, fort belle, exposée à la porte chez MORLAT, 41, rue des Potiers. Elle serait bourbonnaise et proviendrait de Moulins (d'après Morlat). Elle présente deux écussons accolés qu'on pourrait peut être traduire : *d'azur à trois glands d'or tigés et feuillés (du même ?).*

Les glands de l'écusson Madame semblent être d'or ? (il y a comme de vagues traces d'un pointillé).

Ce pourrait être Gaulmyn, ou peut-être Lingendes, puisque l'on connaît d'après les armoriaux des exemples des armes de Lingendes *sans chevron*.

L'écusson de M. X. pourrait se lire : *d'argent ? à la fasce de gueules*, ou peut-être *à la fasce de gueules bordée de...* d'azur vraisemblablement, ou de sable, ou moins probablement de sinople ou de pourpre.

Jusqu'ici je n'ai rien trouvé dans les alliances Gaulmyn, surtout à l'époque envisagée, qui corresponde à l'écusson, à la fasce. Rien non plus chez les Lingendes.

Je livre le problème à votre examen.

En tout cas, cette taque est jolie.

Si c'est bien une pièce *Bourbonnaise*, voire *Moulinoise*, le Musée devrait se l'offrir.

— M. le Président donne lecture de la note rectificative suivante :

« *Blandine de Bourbon-Busset*, *abbesse de Sainte-Croix de Poi-*

(1) « Les armoiries des Petitdé ont été découvertes par M. du Broc de Segange (le commandant), sur un vitrail de l'ancienne collégiale de Moulins, où elles figurent seules et parties avec celles des Cadier. Elles sont accompagnées de la devise : *J'auray le bout*.

« La dernière de cette famille, d'après les auteurs précités, parait avoir été Jeanne Petitdé dame de Segange, La Motte-Chapeau, Les Préaux (Avermes), née vers 1500 ? mariée vers 1530-1540 à Claude de Lyon, écuyer, seigneur de Passat et autres lieux. Elle était fille de Jean Petitdé, chevalier, seigneur de Segange, La Motte-Chapeau, en Bourbonnais, baron de Blesle (Auvergne), élu de Bourbonnais, et de Catherine Douët.

« Pour plus de détails, voir des Gozis, dossier Petitdé. »

tiers. — A notre séance du 4 avril, M. Tiersonnier m'avait remis une note identifiant cette abbesse avec Louise-Claude de Bourbon-Busset, née en décembre 1728; mais, par suite d'une inattention, elle était dite fille de Louis de Bourbon, comte de Busset, et d'Henriette-Mauricette de Pennancoët de Kéroualle, alors qu'elle est en réalité fille de Marie-Anne de Gouffier de Thois, et que c'est cette Marie-Anne de Gouffier dont la mère est une Pennancoët. »

— La question des conférences. en raison des considérations multiples qu'elle suscite, est soumise de nouveau à l'étude.

M. BARDET déclare qu'il a obtenu l'adhésion et la promesse d'un engagement pécuniaire de la directrice d'un de nos établissements d'enseignement. Il se déclare en mesure de pouvoir assurer le concours de M. Glanjeaud, l'éminent géologue, à qui l'Auvergne doit de passionnantes découvertes.

M. MILCENT, à la suite d'une conversation avec M. Audolent, nous fait semblables promesses.

— M. le chanoine CLÉMENT communique un intéressant travail de M. Hackspill, qui fut notre confrère. Il y est question d'une butte sise à Montvicq, où de nombreux débris témoignent de l'existence d'une agglomération depuis longtemps disparue. Deux dessins extrêmement précis permettent de se rendre compte de l'aspect de ces ruines.

— M. Tiersonnier fait circuler les empreintes de divers cachets des francs-tireurs Bourbonnais (1870-71), et du sceau du dépôt de sel de Cusset (XVII[e] s.), communiquées par M. E. Le Brun, qui possède les matrices dans sa collection de Paris. — Il lit la note suivante :

« *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1915 (*Librairie Alphonse Picard*, 82, *rue Bonaparte*, *Paris*). — Nouvelles acquisitions du département des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale, pendant les années 1913-1914. — N[os] 22144-22147. Recueil d'oraisons funèbres et de sermons. I, folio 311. « Oraison funèbre faite dans l'abbaye de Saint- « Menoux, le 13 juin 1674, à l'arrivée du cœur de M. le marquis de Bé- « ringhem, colonel du régiment Dauphin, ... et prononcée en « présence de M[me] d'Huxelles, sa tante, abbesse de ce monastère, et « de mesdames les sœurs qui en sont religieuses. »

L'abbesse dont le nom est cité ci-dessus est Marie-Constance du Blé d'Uxelles; elle gouverna l'abbaye de Saint-Menoux de 1648 à 1678 (Cf. *Histoire de Saint-Menoux*, par le chanoine MORET, p. 169). Elle appartenait à une maison de Bourgogne. Armes des du Blé : *De gueules, à trois chevrons d'or.*

Quant au M[is] de Béringhen, neveu de la précédente, il était fils de Henri de Béringhen, seigneur d'Herminvilliers, premier écuyer et aide de camp du roi Louis XIV, et d'Anne du Blé d'Huxelles (ou Uxelles). C'était un officier de mérite, cité plus d'une fois dans la *Gazette de France*. Voici comment le doyen de nos journaux, dans son numéro du 23 mai 1674, raconte la mort de ce brillant colonel du régiment Dauphin :

(1674) « Le marquis de Béringhen, fils du premier écuyer, en sortant le 13 mai de la tranchée devant Besançon, est tué d'un coup de fauconneau tiré de la citadelle et qui lui brisa la tête. Le Roy témoigna beaucoup de peine de sa mort, car il s'était signalé en toutes les occasions des campagnes précédentes, où il avait toujours été blessé. » (Cf. *Répertoire historique et biographique de la « Gazette de France »*, (1631-1790), par le M[is] des Granges de Surgères. (Paris, Leclerc, 1902). — La famille de Béringhen était originaire du duché de Gueldre. Armoiries : *D'argent, à trois pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de deux quintefeuilles d'argent,* ALIAS : *roses d'argent boutonnées et barbées d'or.* »

— M. le Président rend compte d'une excursion entreprise en compagnie de MM. Chambron, Capelin et Sabatier, sur le territoire de la commune d'Aurouër. Notre confrère, M. Sabatier, a noté un certain nombre de trouvailles faites dans la région : armes, statuettes, etc. Des groupements paraissent avoir existé en des lieux maintenant abandonnés.

M. CAPELIN fait circuler plusieurs épreuves photographiques d'une statue en pierre de la Vierge et des ruines de l'Arisolle, ancienne forteresse qui résista, dit-on, victorieusement aux assauts des Anglais.

— Il est donné lecture du journal des fouilles du D[r] Bailleau, à Beauvoir, commune de Saint-Pourçain-sur-Besbre. Le Docteur rencontra une vive résistance de la part du propriétaire de Toury, propriété limitrophe de Beauvoir, Mgr de Conny, collectionneur lui-même et qui opérait des fouilles dans la même contrée, en collaboration avec l'architecte Esmonnot. Le manuscrit s'accompagne de fac-similés d'inscriptions, et aussi de croquis. C'est, du reste, une copie de l'original, soigneusement faite par M. Abel Bailleau, fils aîné de l'éminent archéologue.

« J'ai rencontré, écrit le docteur Bailleau, ces jours-ci (1867), un vaste atelier de céramique qui avait certainement des rapports avec ceux établis à Toulon-sur-Allier au Champ-Lary..........

« Les moules y sont avec des noms : j'ai trouvé les suivants ......

« Il y a en plus à Beauvoir une trentaine de types inédits. La *Vénus impudique* trouvée à Diou s'y rencontre en nombreux exemplaires et avec deux types différents.

« Il y avait plusieurs fours. Ils sont petits, 50 à 60 centimètres au plus, creusés en terre.

« On devait, pour cuire les statuettes, les remplir de charbon de bois, chauffer au rouge blanc et y déposer ensuite les objets à cuire. L'intérieur est vitrifié et la terre est cuite à l'entour sur une épaisseur d'au moins 20 centimètres. L'un d'eux, à la partie supérieure du terrain, est garnie d'argile blanche, pour empêcher les infiltrations d''eau d'y pénétrer. »

« Ce mémorial des recherches renferme un très grand nombre de monogrammes de sigles de potiers. »

— Sont admis en qualité de membres titulaires :

M. Camille GAGNON, docteur en droit ;

M. Gustave LEFORT, propriétaire.

— Sont présentés à l'admission :

Mlle BERAUD, rue Jeanne-Marie Boureau, à Moulins, par MM. le docteur de Brinon, chanoine Clément, Gédel.

M. Pierre GIRON, photographe, 34, rue Lucas, à Vichy, par MM. Bardet, chanoine Clément, Viple.

M. Pierre SALIN, ingénieur, directeur des mines de La Machine, à La Machine (Nièvre), par MM. Queyroi, de Brinon et Mme Prieur.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

E. CAPELIN.

***

Errata

Année 1920. P. 234. Ligne 12. Lire *La Gardette*, au lieu de la Gardelle.
P. 235. Ligne 19. Lire *Rouëron*, au lieu de Roncron.
P. 260. 4e ligne (en partant du bas), lire *Maréchal de Bièvre*, au lieu de le maréchal de Bièvre.

Année 1921. P. 74. 4e ligne (en partant du bas), lire *Vénus Anadyomène*.
P. 75. 7e ligne, lire « sur Chavroche ».
P. 80. 8e ligne (en partant du bas), lire *Dr A. Morlet*.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1921

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] DE BRINON

Etaient présents : M[me] MONCEAU ; MM. BARDET, BAURY, G. BRUEL, CHAMBRON, chanoine CLÉMENT, GALFIONE, GÉNERMONT, MILCENT, MONCEAU, MONTAGNE, DE QUIRIELLE, RAYNAUD.

— Excusé : M. Albert SARRAZIN.

— Après lecture et approbation du dernier procès-verbal, M. le Président donne lecture de son compte rendu sur les revues et publications reçues depuis la dernière séance :

— *Tapisserie de la bataille de Formigny.* Communication de M. Léopold Delisle. *Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique,* 1888, p. 400.

Cette tapisserie se trouvait à Fontainebleau, dans la salle des gardes : elle est perdue. Peiresc l'a décrite dans une note, et il dit notamment :

« M. de Clermont se trouve toujours fort près de lui (le connétable « de Richemond), sur un cheval brodé de Bourbon simple, aux « trois fleurs de lis et la bande de gueules, sans autre différence, les « rênes de son cheval couvertes d'un damas rouge, comme celle sous « baston de Bourbon, avec sa bannière de Bourbon ; auprès est un esten- « dard en trois couleurs, bleu, blanc et noiratre, dans lequel il y a « une ruche à miel, et tout l'étendard semé de mouches à miel, et « les mots POINT M'A LA PLUS BELLE. »

« Aprez le connestable, et puis M. de Clermont, armez, et à costé, « tout plain de lanciers et chevaliers portant bannières et estendards...

« En une pièce se void le grand conplice...

« En une autre nommez et nombrez les prisonniers et représentez « les morts, pour la sépulture desquels il (le connétable) fait bailler « de l'argent aux presbtres du village, et c'est là où il n'a point son « armement de teste, ni *Monsieur de Clermont* aussi, qui a un visage « au nez aquilin, comme le lion du Roi René, et une calotte ou ba- « rette rouge en teste, tenant le chapeau à la main pour dire adieu « au connestable qui est en même posture du chappeau de la main « et une calotte noire en teste... »

Le manuscrit de Peiresc se trouve à la Bibl. Nat. ms. français 5174 des nouvelles acquisitions, f[os] 37 et 38.

Le comte de Clermont est le futur duc Jean II, dit le Fléau des Anglais, fils de Charles Ier et d'Agnès de Bourgogne. Il avait 24 ans et était marié depuis 3 ans à Jeanne de France, fille de Charles VII.

— *Réunion annuelle des délégués des sociétés savantes à Strasbourg.* Séance du mardi 25 mai 1914. M. le secrétaire donne lecture d'une note de M. l'abbé Parat, correspondant du Ministère, sur un projet de *notices archéologiques villageoises populaires*, qu'il a déjà commencé à réaliser pour l'Avalonnais. Il indique le plan à suivre. Chaque monographie s'ouvrira par un répertoire archéologique, auquel on joindra une carte, sur laquelle on marquera les lieux des découvertes des antiquités comme aussi les monuments anciens; les époques auxquelles appartiennent les monuments seront différenciées par des couleurs.

Rien ne sera plus utile que de constituer dans chaque commune un petit musée où l'on conservera tous les objets d'antiquité trouvés sur le territoire. Ainsi l'on intéressera les habitants des campagnes au passé de leur village, on les y attachera, et en même temps on sauvera les antiquités que la culture du sol fait recouvrer.

L'assemblée entend la lecture de cette note avec le plus vif intérêt. Elle approuve les projets de M. l'abbé Parat et souhaite que d'autres archéologues s'engagent dans la voie qu'il leur a montrée.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, année 1920, 1re livre, p. CXXXI.

I. — *Revue de la Haute-Auvergne*, 20e et 21e années, 1919-1920, 2e, 3e et 4e fascicules, 1920.

II. — *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. LX *bis*, 1920. Répertoire bibliographique des travaux archéologiques (époques préhistorique, protohistorique, gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne) publiés sur le département de la Loire-Inférieure de 1795 à 1920, par A.-L. Harmois. Nantes, 1921.

Cet Inventaire de 176 pages comprend un répertoire alphabétique par noms d'auteurs, un répertoire par époques, un répertoire par arrondissements, cantons et communes, et un répertoire par ordre alphabétique de noms de lieux.

III. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XXI, 1917-20, no 2, 2e série, t. V. Tours, 1920.

Nous trouvons dans ce numéro la fin d'un travail de M. A. Chauvigné sur « les peuples ligériens », c'est-à-dire les peuples qui vivaient autrefois en bordure de la Loire. Les arvernes ne touchent à la Loire que sur une part très courte de sa rive gauche. Néanmoins, ils rentrent dans la nomenclature des peuples ligériens et se trouvent en contact sur leur frontière Nord d'une part avec les « Bituriges cubi » du côté de Chantelle; d'autre part avec les Eduens à partir de « Vorolium ». « Vorolium » est, pour nous Bourbonnais, le Vouroux

fouillé par Tudot et Bertrand et se confond avec Varennes-sur-Allier. Quelle était à partir de ce point de la rive droite de l'Allier la limite qui séparait les Eduens des Arvernes? Cette limite, pensons-nous, devait suivre la voie qui de Vouroux gagne la rive gauche de la Loire vers Avrilly (Ariolicum), mais c'est là simple supposition. A cette date (trois premiers siècles après J.-C.), le Bourbonnais n'existe pas. M. Chauvigné ne le nomme pas et ne parle pas davantage de nos fameux ancêtres Boïens. Eduens, Arvernes et Bituriges sont en contact immédiat sans qu'il y ait place pour un autre peuple, et le point de contact des trois cités est Vouroux. M. Chauvigné se demande s'il ne faut pas identifier Vouroux avec *Aquæ Calidæ*. Je ne m'explique pas comment il a pu arriver à cette conception, alors que Peutinger indique soigneusement les distances de Vouroux à Avrilly: 19 lieues, soit 42 kil. 222, et de Vouroux à Vichy: 8 lieues, soit 17 kil. 778.

IV. — *Bulletin-Journal de la Société d'Agriculture de l'Allier*, Mai et Juin 1921.

V. — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Année 1920, 1re livraison.

Ce bulletin contient, outre les procès-verbaux des séances de la section d'archéologie, de Janvier à Juin 1920, le compte rendu de la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes à Strasbourg, ouverte le 25 mai 1920, et quelques-unes des communications lues à cette réunion. Je citerai notamment les voies romaines de la région de Dôle, par M. Julien Peuvrier; l'ancienne ville romaine de Tournus et son castrum, par M. Gabriel Jeanton; les enceintes antiques de Metz, par M. J. Lalance; les établissements gallo-romains de Wasservald, près de Saverne, par M. Grenier.

V. — *Société des Antiquaires de l'Ouest*, Bulletin du 1er trimestre de 1921, 1er fascicule. Poitiers.

VI. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 11e série, t. VIII.

M. le baron Desazars de Montgaillard, qui écrit une Contribution des Artistes toulousains à l'art français du XIXe siècle, étudie l'art d'Ingres.

VII. — *Revue des Questions historiques*, 87e année, janvier-avril 1921.

VIII. — *Académie d'Amiens*, t. LXII, années 1916 à 1919.

IX. — *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XXXIXe vol., 7e livraison, janvier 1921.

X. — *Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix*, 5e série, t. II. 1919.

XI. — *Répertoire d'art et d'archéologie*. Dépouillement des périodiques et des catalogues de vente français et étrangers, index alphabétique, 1914-1919, fascicule 23. Paris, Jean Schemit, 1921.

XII. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre,* 1919-1920. XXXIXe vol., 9e de la 2e série, 1921.

Je signale les articles suivants : Le palais du duc Jean et la Sainte-Chapelle de Bourges, par F. Gauchery ; le monnayage du duc Jean de Berry, par Adrien Blanchet ; et un article de M. E. Chenon sur Jeanne d'Arc et les seigneurs du Bas-Berry. Dans le dernier paragra-de Berry, par Adrien Blanchet ; et un article de M. E. Chenon sur marches du Bas-Berry ». — Il s'agit de savoir ce qu'a fait Jeanne d'Arc pendant le mois de février 1430, où l'on ne retrouve aucune trace de son activité. M. Chenon prétend qu'elle a passé ce mois entier à Bourges, à se morfondre. D'autres voudraient qu'elle l'ait employé à visiter des seigneurs du Bas-Berry pour en obtenir le concours. L'auteur cite ici notre collègue le chanoine Clément. Sa principale raison contre l'hypothèse d'un voyage de Jeanne d'Arc chez ses amis de Culant et de Sainte-Sévère, c'est qu'elle savait pertinemment qu'ils n'y étaient pas.

XIII. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen* pendant les années 1914 et 1915. Rouen, 1916.

XIV. — *Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XLVIII, année 1920. Montauban, 1921.

Ce numéro est presque entièrement consacré aux fêtes du cinquantenaire de la Société (née en 1866). Des rapports sur la dentelle, la faïence, la gravure, les archives, le livre, en constituent la partie essentielle (juin 1920). Dans le compte rendu des sciences à la date du 4 février 1920, notre compatriote le colonel de Saint-Hillier lit une note sur l'étymologie du mot Aveyron ; le 2 juin 1920, note du même sur Renaud de Montauban.

XV. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XLVIII, 3e livraison, mai-juin 1921.

XVI. — *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai,* t. LXVIII. Cambrai, 1921.

XVII. — *Bulletin de la Société Bourbonnaise des Etudes locales*, n° 7, juillet-août-septembre 1921.

M. Joseph Viple expose la question du régionalisme au point de vue général et en ce qui touche le Bourbonnais.

M. Fazy commence une série d'études sur le Conseil général de l'Allier, depuis sa création : 1790. M. J.-J. Raynaud rapporte les circonstances du baptême du fils du connétable (1517). M. Georges Bodard traite la question des enfants exposés sous l'ancien régime et dit comment les choses se passaient à Cérilly.

XVIII. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, tome XXI, 5e fascicule. Guéret, mars 1921.

M. l'abbé Peuch décrit une série d'instruments en silex et en bronze

appartenant au préhistorique, ainsi que des poteries et de curieuses urnes en verre. Le tout a été trouvé dans la région de Boussac. Il signale qu'on a trouvé à Verneiges des scories où le cuivre, la cassitérite, les alliages de bronze sont visibles; on y trouve aussi des boules d'étain, des débris de jadéite ; on y a trouvé un moule à poterie faisant le décor en creux pour incrustation des pâtes coloriées. Il rattache à ce centre important de fonderie, taillerie et poterie, les haches en bronze trouvées à Teillet-Argenty au nombre de 10 (?).

XIX. — *La Région du Centre*, organe officiel de la 17e région économique, n° 2, juin-juillet 1921.

A noter une réponse de notre collègue M. Georges Bruel à l'article de M. Fazy inséré dans le *Bulletin de la Société Bourbonnaise des Etudes locales*. M. Bruel expose les raisons qui militent en faveur du rattachement de l'Allier à l'Auvergne.

XX. — *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2e série, tome XXXVII. 1921.

La commission, dans sa séance du 13 avril 1921, porte le taux de la cotisation à 15 fr. et à 250 fr. pour l'exonération.

XXI. — *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*, 2e série, tome XXXIX. Saint-Etienne, 1921.

XXII. — *Le bulletin de la Diana*, n° 7. Montbrison, 1921.

XXIII. — *Société des Antiquaires de l'Ouest,* Bulletin du 1er trimestre 1921, 2e fascicule. Poitiers.

XXIV. — *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche*, 33e vol. Saint-Lô, 1921.

XXV. — *Bulletin-Journal de la Société d'agriculture de l'Allier*, nos 7 et 8, juillet-août 1921.

XXVI. — *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, année 1919. Paris, imp. Nat., 1921. Ce numéro contient les discours prononcés à la séance de clôture du congrès des sociétés savantes à Paris, le 2 avril 1921, par M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, et M. A. Coville, directeur de l'Enseignement supérieur. M. Blanchet traite la question des souterrains et invite les sociétés locales à en faire la recherche.

Le programme du 55e congrès des sociétés savantes qui s'ouvrira à Marseille le 18 avril 1922.

M. le PRÉSIDENT dépouille la correspondance :

— Lettre de M. Lefort, propriétaire aux Mescliers, remerciant de son admission.

— Communication de la Préfecture de l'Yonne concernant les

dispositions du « Concours Crochot », ouvert en 1923 sur le sujet suivant : « Les projets de Régionalisme économique et leur application au pays de l'Yonne. »

— Lettre de M. le Secrétaire général de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts appliqués à l'Industrie de Bourges, invitant les artistes bourbonnais à collaborer à l'Exposition annuelle d'automne, organisée à Bourges du 30 octobre au 20 novembre par cette association. Cette exposition comprendra trois sections : 1° art et art appliqué moderne ; 2° le Berry pittoresque et rustique ; 3° exposition rétrospective Baffier.

— Lettre de M. le Vice-Secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, directeur du *Bulletin bibliographique :*

« Je trouve au *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1er juin 1921, p. 65, procès-verbaux :

« Don Charvin (pour Dom Chauvin), signale encore dans cette même chronique bibliographique (de la *Revue Mabillon*), une note sur un insigne aux armes de *Blandine* de Bourbon, dame abbesse de Sainte-Croix à Poitiers, par M. de Fleury. » Cette note a paru dans le tome XXI, 1er fascicule des mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Cette Blandine ne se trouve pas dans le chapitre.... »

« Au bulletin du 2e trimestre, page 84/85, M. Tiersonnier rectifie en partie et met *Claudine,* au lieu de *Blandine.*

« Les erreurs ici sont partagées. C'est bien Dom Chauvin qui parle de Blandine de Nassau, mais c'est le bibliographe du Bourbonnais qui donne comme référence la société de la Creuse, alors qu'il s'agit de la société des Antiquaires de l'Ouest, t. III du Bulletin, pages 416/421, comme le dit exactement Dom Chauvin.

« Cela prouve qu'il est préférable de se reporter aux textes primitifs, d'autant plus que les publications de notre société arrivent je pense régulièrement à celles du Bourbonnais.

« Est-il utile d'ajouter que je dis cela sans aucune acrimonie? Mais je voudrais bien qu'il soit établi que mon savant collègue et ami, le comte P. de Fleury, ancien archiviste de la Charente, ex-lauréat de l'Institut, n'a pas été défigurer le prénom d'une abbesse du XVIIIe siècle.... »

En donnant acte à son auteur de cette rectification précieuse, M. le Président remercie la Société des Antiquaires de l'Ouest de son zèle à lire nos publications et à nous en signaler les erreurs.

— Puis il dépose sur le bureau de la Société deux articles extraits du *Courrier de l'Allier :*

N° du 15 septembre 1921 : Article de X..., sur *la Vie scientifique dans le Bourbonnais*, où l'auteur, après avoir signalé la distinction dont vient d'être l'objet M. l'abbé H. Bourdot, curé de Saint-Priest-en-Murat, membre correspondant du Ministère, promu officier d'Académie, rappelle les travaux fort intéressants publiés par la *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France* et regrette que cette publication, fondée par le naturaliste Ernest Olivier, n'ait pu reprendre depuis la guerre sa vie laborieuse de jadis. Les membres présents sont unanimes à souhaiter que les descendants, les amis et les admirateurs du regretté fondateur réussissent à reprendre la publication de cette œuvre si appréciée dans tous les milieux scientifiques.

N° du 23 septembre : Extrait du *Journal des Débats* relatif au Testament d'Honoré d'Urfé.

— M. le Président tient la Société au courant de l'organisation des Conférences ; MM. le chanoine Clément, G. Bruel, Bardet, apportent quelques précisions ou suggestions sur ce sujet. Il en résulte que, si peu d'adhésions individuelles sont parvenues à ce jour, le concours de la majorité des établissements d'enseignement est acquis, et que le cycle de ces manifestations s'ouvrira le 26 octobre par une conférence de M. Viple.

— L'enquête sur le Préhistorique s'achève au Musée et l'on espère en pouvoir bientôt publier les résultat. Une question de M. de Quirielle, relative à la dispersion du fonds Pérot, permet à M. le chanoine Clément de tranquilliser nos confrères sur le sort de ses gravures et dessins bourbonnais, dont il s'est rendu acquéreur.

— M. le chanoine CLÉMENT fait circuler les photographies de l'Excursion dans la région de Vichy, et que M. Giron, le photographe artiste, a pu prendre des groupes d'excursionnistes, des châteaux du Chaussin et de Busset, d'un bronze gallo-romain trouvé à Cusset. Les panneaux de peintures murales de l'oratoire du château de Busset sont particulièrement réussies.

Puis notre confrère nous fait part du moulage, par les Beaux-Arts, de la remarquable statue de la *Pieta* que conserve l'église Notre-Dame de Montluçon et dont l'épreuve est destinée au Musée de sculpture comparée du Trocadéro, après un décapage minutieux ordonné par M. Pouzadoux, chef des mouleurs des Monuments historiques, qui a enlevé cinq couches de peintures qui cachaient des

détails ravissants de cette belle œuvre. On a pu établir une épreuve qui reproduit très exactement le groupe et qui sera très remarquée de tous les visiteurs du Trocadéro.

Il nous entretient ensuite des fouilles pratiquées par M. Maurice Prou, membre de l'Institut, l'éminent directeur de l'école des Chartes, dans l'église de Néris. Depuis longtemps M. le chanoine Clément avait remarqué le caractère gallo-romain du mur septentrional de l'église de Néris, les rangées régulières de petits cubes de pierres et le chaînage de briques romaines dont il nous avait déjà parlé à une précédente séance. M. Prou a fait pratiquer dans l'église des fouilles qui ont mis à jour les différents et successifs dallages de l'église et un béton inférieur gallo-romain ; l'illustre savant considère cette partie de l'église comme un reste d'un sanctuaire du VIe ou du VIIe siècle, mérite très particulier, qui, s'ajoutant aux autres caractères intéressants de la vieille église, la feront aisément *reclasser* parmi nos Monuments historiques.

— M. DE QUIRIELLE fait une communication relative au mode de classement, parmi les Monuments historiques, de la statue de Pierre de La Fin et des fragments de l'épitaphe de son tombeau, conservés dans l'église de Montaiguët (canton du Donjon, arrondissement de La Palisse).

Deux arrêtés du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 23 décembre 1918, classent séparément ces curieuses épaves, en leur donnant les désignations suivantes:

1° « ... Pierre de la Fin, abbé de la Bénisson-Dieu, fondateur de la collégiale de Montaigüet, statue pierre, fin du XVe siècle. »

2° « ... Fragments de l'inscription funéraire de Pierre de La Fin — pierre, commencement du XVIe siècle. »

En réalité, la statue du pieux abbé, qui le montre les mains jointes et les yeux clos, avec la crosse passée sous le bras gauche, est une statue de « *gisant* ».

Le classement, qui disjoint la statue des fragments de l'épitaphe et l'attribue à une époque plus ancienne, est donc fautif. Ces intéressants vestiges proviennent tous du tombeau que cet abbé *bourbonnais* de l'abbaye cistercienne du Roannais avait fait ériger pour lui dans l'église collégiale de Montaigüet. L'acte de fondation de cette collégiale, édifiée et prébendée aux frais personnels de l'abbé et de sa famille, est daté de 1496.

Le tombeau qui reçut la dépouille de l'abbé fondateur fut vraisemblablement élevé peu après 1504, millésime de sa mort.

M. de Quirielle fait circuler une reproduction d'un portrait présumé du maréchal de Villars, œuvre du faïencier Leroy, de Marseille, portrait très réaliste, qu'il croit dater de 1732 à 1734, puis une assiette en faïence de Moulins, à motifs de chinoiseries, dont il va remettre un double au Musée de Moulins.

— M. GÉNERMONT lit une lettre de notre confrère M. Bideau, rédacteur au Sous-Secrétariat de l'Enseignement Technique, signalant aux membres de la Compagnie qu'il lui reste encore, au prix de 5 francs, quelques exemplaires de son ouvrage sur *Bellenaves*, et les priant de vouloir bien exercer leur sagacité sur l'étymologie de ce nom de lieu qui, avant 1815 s'orthographiait Bellenave et qui, depuis, figure avec un *s* final sur les actes de l'état-civil. Dans les armes du canton de Bellenave pendant la Révolution figurait un navire ; le nom est peut-être à rapprocher de celui de la commune voisine, Naves ; la famille de Salvert-Bellenave a conservé l'ancienne orthographe que Chazaud propose comme régulière et logique. La question est posée, et M. Bideau recevra avec reconnaissance les avis de nos confrères sur ce point d'étymologie bourbonnaise.

— M. Georges BRUEL remet à la Société, au nom de notre compatriote le colonel Tallon, qui dirigea le service géographique de l'armée durant la guerre, une brochure intitulée : « *la stéréotopographie* » (11 pages de texte, 5 plans au 20.000^e, 10.000, 5.000^e, 2.000^e et 1.000^e, 5 photographies). Cette brochure, éditée par la Société Française de Stéréotopographie, montre ce que l'on peut obtenir grâce à la dernière utilisation de la métrophotographie, créée et inventée par notre illustre compatriote le colonel A. Laussedat.

Tous les Bourbonnais savent qu'en 1849 le capitaine Laussedat avait songé à tirer partie des lois de la perspective pour enregistrer les angles, grâce à la chambre claire, en dessinant le terrain, de façon à mesurer les angles non plus sur place, en se servant d'instruments divers, mais bien dans un bureau en faisant des épures très simples. Il perfectionna dans ce but la chambre claire de Wollaston et créa *la chambre claire hémipériscopique*. Un mémoire sur l'emploi de cet instrument fut publié dans le *Mémorial de l'officier du génie* de 1854.

Dès 1851 le capitaine Laussedat avait pensé à substituer la photographie, à peine naissante alors, au dessin à la chambre claire, qui

nécessite une certaine habileté de dessin à main levée. En 1859 il fit construire par Brunner sa première *chambre noire topographique* avec laquelle il fit, de 1859 à 1864, une série d'expériences concluantes, et une brigade du génie, dirigée par le capitaine Javary, fit de multiples levées topographiques (planimétrie et nivellement) de 1863 à 1870 au moyen de la photographie. Par la suite, divers modèles de *photothéodolites* (l'un d'entre eux figure à la partie postérieure du monument Laussedat place du Musée) furent construits par la maison Ducretet, sur les indications du colonel Laussedat, et utilisés notamment lors de l'expédition de Madagascar (1895).

Pendant le siège de Paris, grâce à 12 observatoires, où l'on utilisait la chambre claire associée à des lunettes, de fort grossissement (*Télémétrographe*), on reportait sur des plans au 5.000^e les travaux exécutés par les Allemands au fur et à mesure de leur avancement.

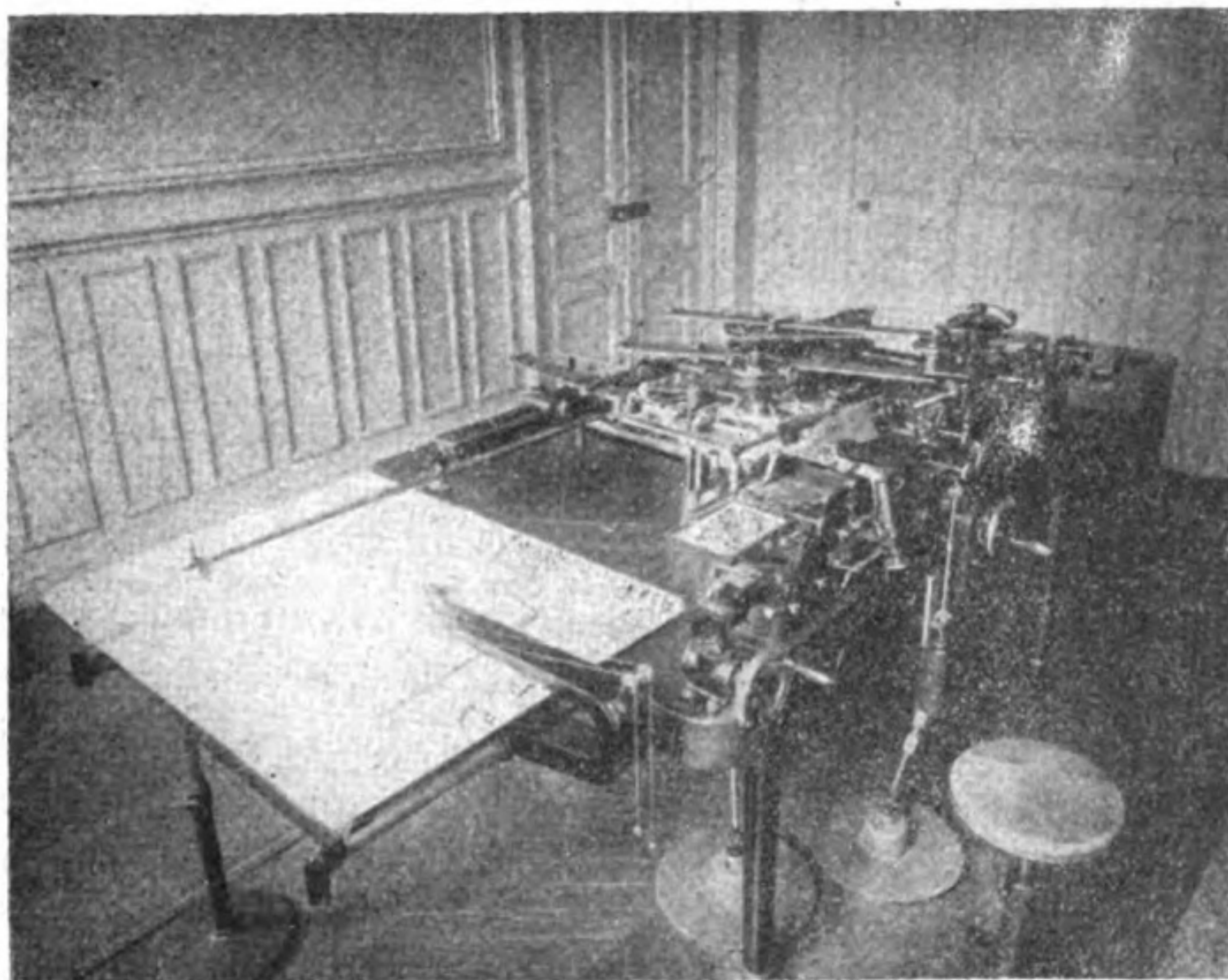
A partir de 1890 le colonel Laussedat exposa dans de multiples cours, conférences, articles, brochures, ainsi que dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences, les progrès et les résultats de la nouvelle branche de la topographie qu'il avait créée et appelée *Métrophotographie*. Dans le tome II (485 pages, 33 planches et 162 figures) de son ouvrage : *Recherches sur les instruments, les méthodes et le dessin topographique* (1898-1903) il développa l'exposé de sa méthode, fit connaître les résultats obtenus dans les diverses parties du monde, ainsi que les perfectionnements faits par des savants étrangers et les instruments qu'ils avaient fait construire.

Il signale notamment qu'un ingénieur allemand, H. de Groussiliers, avait suggéré à la maison Zeiss d'Iéna, en 1893, l'idée des échelles aériennes de distance, qui fut réalisée par le Dr Pulfrich, qui créa successivement le télestéroscope et en 1900 le stéréocomparateur, qui permet non plus de travailler seulement sur le terrain, mais bien d'examiner, de mesurer (cet instrument permet de faire des mesures sur clichés au centième de millimètre) à loisir les détails de deux clichés photographiques pris de l'extrémité d'une base mesurée et orientée. Un des avantages de cette méthode des parallaxes stéréoscopiques est la suppression de la nécessité d'identifier les divers points du terrain sur les couples de photographies, dès qu'on a obtenu la superposition de trois de leurs points.

En 1908, le lieutenant autrichien von Orel inventa un instrument appelé le *Stéréoautographe*, qui permet de dessiner directement,

sans calcul, la planimétrie et de tracer des courbes de niveau ou de déterminer des cotes de nivellement. Cet appareil, qui fut peu à peu perfectionné, est, ainsi que le photothéodolite que l'on utilise sur le terrain, une merveille de mécanique de précision, construit par la maison Zeiss.

M. Paul Corbin, ingénieur français, publia en 1914, dans le numéro du 30 mars de la *Revue Générale des Sciences* (p. 223-252),



Vue du stéréautographe
(Cliché prêté par la Soc. de Topographie de France)

un article très documenté avec figures et cartes sur la stéréophotogrammétrie. La guerre empêcha le service géographique de l'armée d'acheter un stéréautographe. L'an dernier, une société française s'est fondée pour utiliser cet instrument et elle a le monopole de la stéréophotogrammétrie pour la France, ses colonies et divers pays. Elle a déjà exécuté en France divers levés de précision et elle vient d'être chargée par la Compagnie P.-L.-M. de préparer le tracé du chemin de fer de Fez à Taza (Maroc).

La stéréotopographie est précise, économique (en temps et en argent) et elle permet le contrôle, sans que l'on soit obligé de retourner sur le terrain. Elle est avantageuse en pays même peu

ondulé, dès qu'il est découvert, et elle est spécialement précieuse en pays escarpé, coupé d'apics, par suite difficile à parcourir. Elle est donc tout spécialement indiquée pour les études hydro-électriques, qui nécessitent des barrages dans des gorges et des conduites forcées.

A l'heure actuelle, des inventeurs travaillent à adapter ces méthodes de stéréotopographie aux levés faits en avion, et ils ne désespèrent pas de réussir prochainement.

Les Bourbonnais doivent se réjouir de voir que la métrophotographie, créée de toutes pièces par notre compatriote le colonel Laussedat, revenue de l'étranger après avoir été perfectionnée et développée, est appliquée maintenant à la fois par le service géographique de l'armée et par une société ayant à sa tête un autre de nos compatriotes, le colonel Tallon.

— M. G. Bruel signale ensuite un article de M. E. Chaput, intitulé : *Les variations de niveau de la Loire et de ses affluents pendant les dernières périodes géologiques* (*Annales de Géographie*, n° 152, 15 mars 1919, pages 81-92). L'auteur, page 84, dit que les sables du Bourbonnais « se sont formés, non pas dans de véritables vallées, mais dans des marécages de régions plates. Les cordons discontinus de cailloux plus ou moins roulés, disséminés parmi ces sables argileux, représentent surtout les apports de courants temporaires et non d'importants cours d'eau réguliers. »

Plus loin, M. Chaput étudie les terrasses qui bordent l'Allier, d'Avermes à Saint-Germain-des-Fossés. La première est de 18 à 19 mètres au-dessus de l'étiage de l'Allier, et elle a environ 40 kilomètres de longueur (Avermes-Créchy), en amont et en aval on en trouve des fragments discontinus. Une seconde terrasse existe à 40 mètres environ au-dessus de l'étiage et une troisième, à 60 mètres au-dessus de l'étiage, est caractérisée par des cailloutis à éléments volcaniques, ce qui les distingue des sables de la Sologne Bourbonnaise, qui paraît avoir fait disparaître la terrasse 90-100 mètres que l'on retrouve plus au Sud. Une carte au 320.000e indique diverses terrasses des environs de Moulins.

L'auteur estime que la formation de ces terrasses résulte des variations du niveau de base marin et, adoptant la classification de Ch. Déperet, il rattache la terrasse 55-60 mètres au cycle milazzien, celle de 30-40 mètres au cycle tyrrhénien, et celle de 15 à 20 mètres

au cycle monastirien, qui sont 3 des 4 cycles sédimentaires du quaternaire méditerranéen.

— Sont élus comme membres titulaires :

Mlle Béraud, MM. Pierre Giron et Pierre Salin.

— Sont présentés comme membres titulaires :

M. Gilles Chateau, député de l'Allier, avoué à Cusset, par MM. Lamoureux, Place et Génermont.

M. Gilbert-François Mauzat, ingénieur agricole, propriétaire à Commentry, par MM. de Brinon, le chanoine Clément et Chambron.

M. le comte de l'Estoille, agriculteur au château de l'Ecluse, Neuilly-le-Réal, par MM. Bruel, de Brinon et Chambron.

M. Léon Loizel, industriel à la Madeleine, par MM. Montagne, Sarrassat et Viple.

M. Antoine Mallat, avenue des Cygnes, à Vichy, par MM. le chanoine Clément, Duchon et Viple.

M. le marquis Henri de Pardieu, à Thiel, par MM. de Brinon, le chanoine Clément et Milcent.

Mme Victor Jotillon, la Doncka, rue Alquié, à Vichy, par MM. de Brinon, le chanoine Clément et Milcent.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Pour le Secrétaire absent :
M. Génermont.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 NOVEMBRE 1921

Présidence de M. le Dr de Brinon

Etaient présents : MM. Bardet, Bony, Baury, G. Bruel, Chambalous, Chambron, Chanoine Clément, abbé Dumont, Fabre, Génermont, Gotteland, frère Gustave-Marie, Herblay, Milcent, Mme Monceau, Dr Monceau, Montagne, Tiersonnier.

— Excusés : MM. Capelin, Dubost, Gédel, Raynaud, Roy.

— Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau confrère, M. Chambalous, et donne connaissance des lettres de Mlle Julie Beraud et de M. Pierre Salin, remerciant de leur admission.

— Puis il rend brièvement compte des publications reçues depuis la dernière séance :

I. — *Revue du Berry et du Centre,* année 1920.

Un article nous intéresse : il est intitulé : « Ascendance curieuse de la maison de Chamborand », par Louis de Villiers. L'auteur prétend établir que la maison de Chamborand descend de Charlemagne par les femmes et est apparentée à saint Louis. Pour le premier point, il part d'Hugues de Chamborand qui épousa en 1442 Catherine de Vaudenay, fille de Drouin et de Jeanne de Linières. Le grand-père de Jeanne de Linières, Godemar II de Linières, descendait par les femmes de Charles le Chauve, roi de France, petit-fils de Charlemagne. Pour le deuxième point, il résulte de ce fait qu'Alphonse d'Aragon, comte de Provence, qui forme un des anneaux de la chaîne reliant Charlemagne à Hugues de Chamborand, eut pour petite-fille Marguerite de Provence, femme de saint Louis.

II. — *Supplément au Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine,* t. XXI, 1917-20, 2e série, t. V, 1921.

III. — *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* 7e série, t. I, fascicule 1, 2, 3, 1920.

III *bis.* — *Monographie de Montaigu-le-Blin,* par M. Jules Morel, offerte par la Société Bourbonnaise des Etudes locales. Il en sera rendu compte à la prochaine séance.

IV. — *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons,* t. XX, 3e série, 1913-1921.

V. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Comptes rendus des séances de l'année 1921. Bulletin de janvier-février.

VI. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord,* t. XLVIII, 4e livraison, Périgueux, juillet-août 1921.

VII. — *Les Amis de Montluçon,* mai-août 1921.

VIII. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens,* t. XXXI, année 1919.

Le martyrium de saint Savinien, premier évêque de Sens, par Joseph Perrin.

IX. — *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes,* par le comte H. de Chabannes, supplément, t. II. Dijon, imp. Jobard, 1921, 1 vol. broché, 769 pages.

— Il annonce que la Plaque des morts de la guerre a été placée à la Bibliothèque de la Société et, au nom de tous les membres, remercie MM. Génermont, Galfione et Seguin de leur concours et générosité. Les noms de nos confrères morts y sont gravés en rouge ; le motif milieu, en haut, est composé de l'écusson des ducs de Bourbon



avec ses émaux, flanqué de deux guirlandes, l'une de laurier, l'autre de chêne. Aux angles, des Croix de Guerre, celles du haut formant

motif avec le « chardon » ; au centre, la ceinture « Espérance » faisant barre de séparation. Cette plaque enluminée par la gravure est en pierre dure de Tavel, dont le ton rappelle le parchemin ; elle mesure 1m25 sur 0m75.

— M. Etienne MICHON, conservateur des Antiques au Louvre, fait présent à la Société de belles photographies des deux bustes votifs d'Auguste et de Livie, provenant de Neuilly-le-Réal.

— M. Jean VERNIN, de Bruxelles, sollicite communication du terrier d'Huillande ou Huillarde, dont un membre de la Société serait possesseur. Ce terrier, datant de 1450, serait utile à M. Vernin pour des recherches d'ordre généalogique sur sa famille, originaire du Bourbonnais. MM. le chanoine Clément et Tiersonnier ignorent l'existence de ce terrier et croient d'ailleurs qu'il s'agit d'Huillaux et non d'Huillande qui est inconnu.

— Notre collègue, M. Jacques CHEVALIER, professeur de Philosophie à l'Université de Grenoble (villa Primerose, La Tronche, Isère), recevrait avec plaisir une souscription des libraires de Moulins, à la réédition de sa notice sur « La Forêt de Tronçais ». M. Chambalous, pour sa part, déférera à ce désir.

— Le colonel DE CHATELPERRON a donné à M. Gauthier, directeur du Muséum de Clermont-Ferrand, l'autorisation de faire des fouilles à la Grotte des Fées. La Société d'Emulation émet le vœu que le Musée de Moulins ne soit pas oublié.

— M. le Dr LA COUTURE confirme l'existence d'une borne milliaire à Franchesse. Elle est située, en face du champ des Noyers (domaine de Margeat), sur un vieux chemin étroit et creux, qui menait autrefois de Franchesse à Couleuvre. Son inscription a été effacée par le temps, le heurt et le frottement des voitures. C'est le père du Dr La Couture qui a signalé au chanoine Moret l'existence de cette borne, qui a environ 1 mètre de hauteur.

La borne de Franchesse est la cinquième découverte dans le Bourbonnais. Les autres l'ont été à Biozat, Tréteau, Serbannes et Vichy.

— Le concours de la Société a été sollicité par l'Administration des Beaux-Arts, pour l'établissement d'un Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

M. le chanoine CLÉMENT est tout disposé à remplir les fiches qui lui seront remises, mais fait remarquer que, s'il est relativement facile d'obtenir le classement d'objets mobiliers, il n'en est pas de même des monuments, à cause des frais.

— M. le Président fait circuler un morceau de schiste travaillé, provenant de l'atelier de Montcombroux, et lit trois notes : la première sur des squelettes trouvés près du château de Givry, la deuxième sur un os fossile provenant de La Grillère, la troisième sur la grotte de Sanssat :

Au printemps de cette année, un cultivateur, M. Mathé, qui travaille un des domaines de l'ancienne terre de Givry (Bresnay), et dont la maison se trouve en face de l'extrémité Sud du mur du parc, trouva en labourant une série de sept squelettes, alignés deux par deux les uns au-dessus des autres, suivant la pente du terrain qui regarde l'Est. Le champ où cette découverte fut faite descend en pente assez forte vers un petit affluent du ruisseau de Tilly. Les squelettes se trouvaient dans un angle du champ et à la partie la plus élevée. Cet angle droit est formé par le croisement de deux chemins ; un qui vient du chemin allant de Verneuil à Bresnay et un autre qui représente l'ancienne route de Saint-Pourçain à Souvigny. Ce dernier chemin paraît très ancien ; il passe en tranchée profonde au-dessous du champ et paraît être une ancienne voie romaine. D'après certaines indications fournies par les habitants, il paraît qu'on a trouvé tout près de là de grandes dalles qui ont servi au pavage des maisons et dont quelques-unes mesuraient deux mètres de long.

D'après le récit de M. Mathé, les squelettes étaient couchés sur le dos, les pieds à l'Est, les bras le long du corps. La terre qui les recouvrait ne mesurait pas plus de 35 centimètres d'épaisseur, la charrue les a soulevés ; ils paraissaient intacts. Les cultivateurs précédents n'ayant jamais travaillé profond, les os ont été laissés dans la terre. M. Mathé en avait recueilli quelques-uns qu'il avait cachés dans la haie ; il m'a donné ceux qu'il a pu retrouver. Ils sont tous en mauvais état ; aucun n'est entier, sauf deux ou trois métatarsiens ; les autres sont surtout des os longs, fémurs, tibias, humérus, et une mâchoire inférieure de vieille femme qui n'avait conservé que les racines des incisives et une racine de la dent de sagesse de droite. Ces os présentent les caractères modernes. Il y a cependant dans le nombre un fragment de fémur privé de ses extrémités dont l'épaisseur paraît forte, 6 à 7 millimètres.

N° 1. Humérus, privé de ses extrémités articulaires, 0m46 de long.

N° 2. Fémur avec le condyle droit : la face antérieure de l'os manque et le canal médullaire est à nu : os de vieillard, 0m39 de long.

N° 3. Tibia droit : moitié de l'os avec son extrémité inférieure intacte, 0m16 de long, 0m038 de largeur maxima, au niveau de la cassure, 0m007 d'épaisseur maxima à la cassure.

N° 4. Diaphyse humérale sans les extrémités articulaires, 19 de

long, 0m037 millimètres de largeur maxima extrémité inférieure, 0m035 millimètres : supérieure, os épais, lourd.

N° 5. Diaphyse fémorale sans les extrémités articulaires 0m185 longueur diamètre antéropostérieur au niveau de la ligne âpre 3 cent., épaisseur os de 6 millimètres, diamètre transversal, autre bout 35 millimètres, 8 centimètres épaisseur.

N° 6. Fragment de diaphyse 0m165 de long.

N° 7. Epiphyse tibiale gauche 0m09 de long.

N° 8. Fragment de clavicule informe.

N° 9. Mandibule : sillon de racine de quatre incisives et orifice de la racine de la dernière molaire droite ; tous les autres orifices fermés et cicatrisés, longueur de la branche horizontale 0m09, hauteur du menton 2 1/2 centimètres.

N° 10. 1er Métatarsien gauche 0m055.

N° 11. 5e Métatarsien 0m07.

N° 12. Fragment de métatarsien.

N° 13. Phalange gros orteil 0m035.

Ossement fossile à déterminer. — Lieu de la découverte : côte sablonneuse et inculte qui borde la rive gauche du ruisseau qui forme l'étang de La Grillère, lieu dit Fond Reynaud. Cette côte est complètement bouleversée par les lapins, qui détruisent tout. Le terrain est sablonneux, avec de nombreuses coquilles fossiles ; escargots : à deux hauteurs au bas de la pente, vers le ruisseau et à peu près à mi-côte courent deux fortes assises de calcaires de 1 mètre au moins d'épaisseur. Les lapins profitent de ces abris naturels pour creuser au-dessous de profondes galeries. C'est au débouché d'une de ces galeries avec le sable rejeté par le petit rongeur que ce gros os a été trouvé.

Il a la forme d'une diaphyse d'os long avec une extrémité articulaire dont on ne voit que l'amorce. Il est complètement fossile sans trace de tissu spongieux ; recouvert à l'intérieur d'un dépôt calcaire granuleux qui lui forme comme une gaîne intérieure. Il mesure sur sa plus grande longueur environ 18 c. Sa cavité mesure 3 1/2 sur 5,50, l'épaisseur de l'os atteint 9 millimètres. Poids 300 g.

Sanssat, la Grotte. — En suivant la petite route de Sanssat à Saint-Gérand-le-Puy, à 500 mètres environ de l'hôpital, un chemin de domaine se détache sur la gauche et conduit presque immédiatement à un domaine dit de Lachenaut, appartenant autrefois à M. Galien et actuellement à M. Noailly, et au-dessus de ce domaine se trouve une grotte artificielle dont l'entrée est assez difficile ; on y trouve à gauche une salle circulaire avec un petit banc de chaque côté, des logettes pour mettre la cruche, et de l'autre côté à droite une sorte de couloir circulaire faisant le tour d'un très gros pilier naturel.

Cette grotte a été découverte accidentellement, il y a très peu de temps ; on faisait des travaux pour capter des sources qui se trouvent à quelques mètres devant la grotte, et c'est en faisant ces travaux qu'on a mis à jour l'entrée qu'on ne connaissait pas. Il paraît qu'une fouille très incomplète aurait été faite par M. Morand le père, qui aurait emporté quelques objets. La grotte a été récemment visitée par

M. Montagne, le juge de paix, qui la croirait préhistorique à l'inspection des traces d'instruments.

— M. MONTAGNE signale l'existence d'un puits d'aération dans la grotte de Sanssat.

— M. BARDET insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à explorer la motte-jumelle du Peschin à Gennetines. On ne connaît pas d'autre cas de motte-jumelle en Bourbonnais.

— La première conférence sur le Bourbonnais, donnée par M. Viple, a eu un vif succès. M. Bardet a compté près de 400 auditeurs, et le public des Ecoles prenait des notes.

La prochaine conférence sera donnée, le 23 novembre, par M. le chanoine Clément, sur la chevauchée de Jeanne d'Arc en Bourbonnais et Moulins au xve siècle.

Un échange de vues a lieu entre MM. Bardet et Chambron, sur l'envoi des cartes.

— M. TIERSONNIER offre à la Société :

De la part de M. Stephen de Goy, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Rennes, 8, rue des Fossés : 1° une belle photographie d'un portrait de l'abbé Fiacre-Joseph de Goy, curé de l'abbaye aux Bois, né le 3 mai 1759, mort le 19 février 1806, saint prêtre aimé de son vivant pour son immense charité.

Cette photographie a été faite sur une gravure assez rare, reproduisant elle-même un portrait peint par Mme ou Mlle Rosalie Grossard.

Cet abbé était un des arrière-grands-oncles du donateur, lequel descend des Goy, seigneurs d'Idogne et autres lieux en Bourbonnais (1).

L'abbé de Goy fut au nombre des prêtres arrêtés en 1793 et destinés au massacre. Laissé pour mort, il fut sauvé par miracle, caché, soigné, guéri, et devint par la suite chanoine de Notre-Dame de Paris.

En faisant cet envoi, écrit aimablement M. de Goy, je me suis proposé de prouver combien sont toujours chers dans ma famille, malgré le temps et l'éloignement, le souvenir des ancêtres et la mémoire de nos relations et alliances au beau pays de Bourbonnais.

(1) Voir *Bulletin* année 1908, compte rendu de l'excursion dans la région de Gannat.

— 2° Différents documents relatifs à Son Eminence le Cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, qui lui ont été envoyés par M. Stephen de Goy en souvenir de l'épiscopat du Cardinal à Moulins. Ce sont :

a) Armoiries de Mgr Dubourg, jadis composées par notre confrère le chanoine Clément ;

b) Trois portraits du Cardinal Dubourg, dont un en carte postale ;

c) Quatre cartes postales relatives aux obsèques du Cardinal Dubourg.

— M. Tiersonnier présente l'empreinte d'un sceau dont la matrice appartient à M. Thomas, commis au greffe du Tribunal civil de Gannat.

Ce sceau porte un écusson *parti au 1er de .... au dauphin de ..... ; au 2e de ..... à une croix potencée de....*

Autour cette légende, en lettres capitales :

PRIORATVS. ALVERNIE. SIGILLUM. CAPPITVLI.

Par l'ornementation de l'écusson, ce sceau paraît appartenir à la moitié du XVIe siècle.

Il s'agit vraisemblablement d'un sceau du Grand Prieuré d'Auvergne de l'Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, bien que l'indication de l'Ordre ne figure pas dans la légende, contrairement à l'usage.

Suivant Léopold Niepce (1), qui d'ailleurs n'indique pas ses sources, le Grand Prieuré d'Auvergne avait pour armes : *de gueules, à la croix d'argent parti d'azur au dauphin d'or,* armoiries conformes à celles du sceau de M. Thomas, sauf interversion du parti.

A ma connaissance on ne possédait jusqu'ici aucun sceau du Grand Prieuré d'Auvergne. Si, comme je le crois, l'attribution est exacte, la trouvaille de M. Thomas est des plus intéressantes.

M. Thomas devant faire paraître une étude sur ce sceau dans le *Bulletin de la Société des Etudes locales,* M. Tiersonnier, pour ne pas déflorer le travail de ce dernier, avec lequel il a correspondu, se borne à cette brève présentation.

— M. Tiersonnier communique également un passage du journal

(1) Le Grand Prieuré d'Auvergne, ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Lyon, Georg, 1883, p. 63.

la Presse de Montréal, numéro du samedi 20 mai 1921, article de E. Z. Massicotte, intitulé : *Les Juges de Montréal sous le régime français 1648-1760*, concernant un bourbonnais, Jean-Baptiste Migeon, de Branssat, juge du bailliage de Montréal, de 1676 à 1690, personnage intéressant par sa carrière au Canada et par la belle lignée qu'il a laissée (1). M. Tiersonnier donnera une note plus détaillée sur Jean-Baptiste Migeon de Branssat.

Il rappelle que Migeon de Branssat ne fut pas le seul colon canadien originaire de notre province et cite : *Antoine Girouard*, parti en Nouvelle France, comme soldat (1696 † 1767). — *Antoine de La Loère des Ursins*, commis principal de la Cie des Indes, aux Illinois, puis 4e Cer au Conseil supérieur de la Louisiane, poste qu'il occupait encore en 1728. En 1722 on le trouve à Montréal en Canada. — Mayeul-Pierre du May, issu d'une famille habitant à Souvigny et Moulins, qui épousa à Québec, le 17 septembre 1685, Marie Coqueret.

— M. le chanoine CLÉMENT entretient la Société du Coq qui domine l'église d'Yzeure. Par suite de réparations que son état réclamait, il a été confié aux soins de M. Tempier, pour être à nouveau soudé et doré. C'est un spécimen du petit mobilier d'église qui intéresse également l'archéologie et le symbolisme. Malheureusement, notre confrère n'a pas eu, le 19 octobre dernier, le temps d'en faire l'examen qui s'imposait. Il put du moins relever sur le corps du coq qui était en fer et cuivre, d'un côté l'inscription suivante : M. A. (Marc Antoine) TURGOT. SGR de ST CL... INTT DE MOULINS, *1719*. (M. Turgot, en effet fut intendant du Bourbonnais en 1711, en remplacement de son père Jacques-Etienne Turgot, jusqu'en 1719 où il céda la place à M. Jean-Charles Doujat). JEAN DE LINGENDES ESR SGR (escuyer, seigneur) DE CINDRÉ ET CHEZELLE MAIR. | NIAS (Nicolas) SEMIN ESR SGR de FOVLET ET BAGNEUX ET BRANCAT (*sic*). Sur la première ligne on voit gravées les armoiries des Turgot : *d'hermine treillissé de gueules de dix pièces*. — De l'autre côté du coq, on lit : (M)ARC DE LA MORELLIE (curé d'IS)EVRE ET DE MOULINS. | — I. PERONNIN MARR (marguillier) ET FRCOIS BOUGAREL NOTTRS. Le nom du curé d'Yzeure est séparé de son prénom par ses armoiries qui n'étaient pas connues : *d'azur au chevron d'argent soutenu en pointe d'une tour du second émail. Couronne de marquis.*

(1) Pour Migeon, voir *Bulletin*, 1910, p. 324.

Au XIXe siècle, on a estampé sur la crête et les plumes de la queue du coq divers noms ; sur la crête, d'un côté : MGR DE PONS, ÉVÊQUE DE MOULINS ; de l'autre : MÉCHIN, PRÉFET DE L'ALLIER. Sur la queue le nom des marguilliers de l'église d'Yzeure.

On lit au bas de ces dernières mentions : DOREUR MARTIN.

Notre confrère fait circuler la photographie qu'il a pu prendre le mois dernier des pilotis des anciens ponts de Moulins qui précédèrent le pont de Louis de Régemortes. Grâce à la sécheresse de cette année, les eaux de l'Allier étaient si basses qu'il a pu se rendre compte des diverses installations de ces anciens ponts. On voyait également entre ces fondations quelques-unes des pierres du fameux pont de M. Jules Hardouin-Mansard.

M. le chanoine Clément nous signale dans le dernier numéro du Bulletin des *Amis de Montluçon* (mai-août 1921, n° 15) divers articles concernant le couronnement des Rosières à Montluçon, de 1732 à 1813, et la refonte de la Bibliothèque municipale. A ce sujet, il regrette la vente faite, il y a quelques années, des incunables de cette bibliothèque. Le *Bulletin* parle encore de la création d'un syndicat d'initiative ; de la réfection de l'ancienne sacristie gothique de l'église Notre-Dame, grâce à une subvention obtenue de l'Institut ; du moulage, pour le musée du Trocadéro, de la superbe *Pieta* en pierre de la même église, et le don fait aux Amis de Montluçon d'un terrier du XVIe siècle, concernant les communalistes de Montluçon.

Enfin, notre confrère faisant allusion à un article paru cette semaine dans le *Courrier de l'Allier*, en réponse à une assertion qu'il estime téméraire, de M. Claude Mosnier, formulée dans une plaquette récente au sujet du premier livre imprimé à Moulins, promet à M. le Président d'étudier avec notre confrère, M. Crépin-Leblond, la question de l'établissement de l'imprimerie dans notre ville.

M. l'Inspecteur d'Académie, ayant demandé quels rapports pouvaient exister entre Gaston Tallement des Réaux et un lieu dit : les Réaux, de la commune de Néris, rapports signalés par une grande revue de Paris, M. le chanoine Clément accepte d'étudier la question.

— M. G. Bruel signale la constitution de la *Compagnie des Charbonnages de Souvigny*, au capital de 12 millions, dont les Statuts sont en date du 12 juillet 1921.

M. Moulin, qui a fait exécuter les sondages de recherche, a reçu,

à titre d'apports, 7.200 actions, entièrement libérées, et les 16.800 autres actions (libérées du 1/4) ont été souscrites par 17 personnes ou sociétés.

La demande de concession qui vise l'exploitation des charbons et des schistes bitumineux, date du 26 juin 1918 et porte sur 4.094 hectares. La Société, qui vient de se constituer, sera censée n'avoir jamais existé, si la concession n'est pas obtenue avant le 19 juillet 1926.

Parmi les administrateurs, nommés par l'Assemblée constitutive du 28 août 1921, on relève le nom de divers ingénieurs des mines, dont M. de Launay, inspecteur général des mines, membre de l'Institut, des représentants des Aciéries de Micheville à Rupt (Haute-Marne), et de la Société des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Se plaçant à un point de vue régional, on peut regretter de n'avoir aucun nom Bourbonnais parmi ceux des fondateurs d'une Société destinée à transformer heureusement notre département, en mettant en valeur une de nos richesses latentes. L'exploitation d'un nouveau bassin houiller, alors que celui de Commentry paraît s'épuiser, provoquera sans doute la création de nouvelles industries et amènera les pouvoirs publics à entreprendre enfin le canal de pénétration de la vallée de l'Allier, nécessaire pour assurer le développement des richesses du sol et du sous-sol de la partie N.-E. du Massif Central.

— M. Georges Bruel lit ensuite divers passages d'un fascicule du *Bulletin de la Carte Géologique de France*, intitulé : « Les régions volcaniques du Puy-de-Dôme », par Ph. Glangeaud, 1909, Béranger, éditeur (180 pages, 3 planches, 73 figures), qui traitent du Bourbonnais.

Ces passages (extraits des pages 6 à 23), illustrés par les figures 3, 4 et 5, qui représentent trois molaires fossiles des : « Mastodon tapiroïdes, Dinothérium Cuvieri », exposées au musée de Moulins, sous les numéros 68, 66 et 67, concernent notamment ces fossiles, trouvés à Givreuil (2 k. 500 S.-S.-E de Besson). Notre regretté confrère Bertrand les avait signalés à M. Glangeaud, qui estime que la faune de Givreuil est du début de l'Helvétien et non du Burdigalien, comme le croit M. Stehlin, qui l'a étudiée de son côté (*Bul. soc. géol. de France*, 4ᵉ série, t. VIII, p. 525). M. Glan-

geaud admet que c'est au début de l'Helvétien que le Massif Central a subi une surrection considérable dans la région des Cévennes, du Velay et du Haut-Allier, ce qui augmenta le pouvoir dynamique de l'Allier et lui permit de charrier des galets, venant des Cévennes, jusqu'aux portes de Nevers, contribuant ainsi à la création de la Sologne Bourbonnaise.

— M. G. Bruel indique ensuite la place importante qu'occupe le Bourbonnais dans le livre de M. L. de Launay, membre de l'Institut : *Géologie de la France*, in-8° de 502 pages, 58 photos, 53 figures dans le texte et 8 cartes en couleur, A. Colin, éditeur, 1921.

Ce volume, de lecture facile, même pour ceux qui ne sont point des géologues, est une synthèse captivante des études faites depuis bientôt un siècle sur la France, et une table alphabétique très complète (12 pages) facilite les recherches. Dans sa préface, M. de Launay dit notamment : « Je voudrais seulement que le lecteur pût trouver, dans ce travail, sur le passé géologique de notre pays, des données très générales, analogues à celles que laisse dans la mémoire des écoliers un enseignement historique élémentaire, avec le moyen de comprendre un peu mieux la physionomie des pays qu'il habite ou qu'il parcourt et de s'y attacher par un intérêt nouveau. » Et plus loin : « Economiquement enfin, nos études montreront assez comment les divers facteurs qui concourent à la création d'une grande industrie ont tous une origine première géologique : notamment les ressources minérales, pour lesquelles c'est trop évident ; ou la disposition topographique des communications pour lesquelles cela vient d'être dit ; mais même les productions végétales et animales qui, étant fonction du sol, sont la résultante des actions internes par lesquelles le sol a été constitué ».

Sur les 58 photos qui illustrent ce volume, 5 concernent l'Allier (11 à 15) et 3 figures (8, 9, 13) se rapportent à notre département, ce qui prouve que l'auteur a gardé un bon souvenir d'une région qu'il a étudiée autrefois avec soin pour établir les cartes géologiques au 80 millième de Moulins et de Montluçon. D'ailleurs, il nous annonce la prochaine apparition d'une étude intitulée : *Les terrains tertiaires de la Limagne Bourbonnaise*.

Nos compatriotes trouveront donc dans ce livre une foule de renseignements utiles, ainsi que des idées générales intéressantes, concernant aussi bien le Bourbonnais (M. de Launay parle de Gi-

vreuil, p. 141), que l'histoire statigraphique et tectonique de la France.

Ceux qui aiment à voyager apprécieront spécialement les paragraphes importants consacrés aux facies ordinaires des principaux étages géologiques, car ils permettent de s'expliquer les multiples aspects d'un pays presque toujours pittoresque, que l'on aime d'autant plus qu'on a pu l'examiner à loisir et dans tous ses détails.

— M. Grégoire propose Hérisson comme but de la prochaine excursion. Ce projet mérite d'être étudié. Et l'initiative de M. Grégoire en suscite d'autres. MM. le chanoine Clément et Bardet proposent également Murat, Villefranche et Chappes.

— M. le Président donne ensuite communication des résultats du dépouillement des votes par correspondance pour l'élection du bureau (1921-26) :

Votants : 64. Bulletins nuls : 2. Majorité absolue : 32.

— Président : M. le Dr *de Brinon*, 58 voix, élu. — Ont obtenu : MM. G. Bruel, Gédel et Tiersonnier, 1 voix.

— Vice-Présidents : MM. *G. Bruel et Milcent*, 53 voix, élus. — Ont obtenu : M le chanoine Clément, 4 voix ; MM. de Quirielle et Viple, 2 voix ; MM. Capelin, Chambron, Fourny, Morand, Thonier, Tiersonnier et Villatte des Prugnes, 1 voix.

— Secrétaire général : M. *Capelin*, 59 voix, élu. — Ont obtenu : MM. le chanoine Clément, X. de Mareschal et Chambron, 1 voix.

— Secrétaire-adjoint : M. *Thonier*, 57 voix élu. — Ont obtenu : MM. Crépin-Leblond et Génermont, 1 voix.

— Secrétaire suppléant : M. *Sarrazin*, 60 voix, élu. — A obtenu : M. Capelin, 1 voix.

— Trésorier : M. *Frobert*, 61 voix, élu.

— Directeur du *Bulletin* : M. *Génermont*, 59 voix, élu.

— Conservateur : M. *Queyroi*, 59 voix, élu. — A obtenu : M. Dénier, 1 voix.

— Bibliothécaire : M. *Leutrat*, 60 voix, élu. — A obtenu : M. Sèque, 1 voix.

— Administrateurs : MM. le Dr *Chopard* et *Sabatier*, 60 voix ; *Chambron, Crépin-Leblond, Gédel, de Quirielle*, 59 voix ; chanoine *Clément, Delaigue* et *Viple*, 58 voix, élus. — Ont obtenu : MM. Bruel,

Bardet, Milcent, 2 voix; Monnac, Morand, Pinston, Roy, Sarrazin, Thonier et Vouilloux, 1 voix.

— Sont admis en qualité de membres titulaires de la Société :

MM. Gilles CHATEAU, député de l'Allier, avoué à Cusset; Gilbert-François MAUZAT, ingénieur agricole, propriétaire à Commentry; le Comte DE L'ESTOILLE, agriculteur, château de l'Ecluse à Neuilly-le-Réal; Léon LOIZEL, industriel à la Madeleine; Antoine MALLAT, avenue des Cygnes à Vichy; le Marquis DE PARDIEU, à Thiel; Mme JOTILLON, La Doncka, rue Alquié, à Vichy.

— Sont proposés à l'admission :

M. le D^r^ LA COUTURE, à Bourbon-l'Archambault, par MM. le chanoine Clément, Dr de Brinon et G. Bruel.

M. THIGER, directeur d'école à Saint-Yorre, par MM. Viple, Sarrassat et Moulin.

M. J.-B. THOMAS, commis-greffier près le tribunal de première instance de Gannat, par MM. le chanoine Clément, Bardet et Viple.

M. Joseph GRILLOT, professeur à Saint-Gilles, par MM. le chanoine Clément, Frère Gustave-Marie et Bony.

M. VIVIER, avoué, 14, rue de Paris à Moulins, par MM. le Dr de Brinon, Chambron et G. Bruel.

M. Henri DARÇON, comptable à Saint-Hilaire, par MM. Grégoire, Chambalous et Génermont.

— L'ordre du jour était épuisé, la séance est levée à 22 h. 1/2.

Pour le Secrétaire absent :

PH. DUMONT.



SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1921

Présidence de M. le Dr de Brinon

Etaient présents: MM. Georges Bruel, Chambalous, Chambron, Chanoine Clément, Delaigue, Abbé Dumont, Gédel, Génermont, Mme Monceau, Dr Monceau, Montagne, Marquis de Pardieu, Roy, Sarrazin, Tiersonnier.

— Excusés: Mlle Flachaire de Roustan, MM. Bardet, François Bidault, Capelin.

— Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président s'adresse en ces termes aux membres présents:

« Le Conseil dont vous avez renouvelé les pouvoirs aux élections de novembre, vous remercie, Messieurs, du grand honneur que vous lui faites. Il fera tous ses efforts pour rester à la hauteur de sa tâche.

« Si nous jetons un regard sur l'année écoulée, nous constatons avec plaisir qu'elle a été fructueuse. Le recrutement marche à grands pas vers le chiffre de 300. Il sera bientôt dépassé. Mais nos ambitions sont plus hautes. Pour donner à notre *Bulletin* l'accroissement que vous désirez, il faudrait atteindre le chiffre de 500. Les réunions ont groupé une nombreuse assistance et ont été garnies de communications multiples et intéressantes. Peut-être y a-t-il là encore un effort à réaliser : un trop grand nombre restent passifs; beaucoup semblent hésiter à nous apporter le produit de leurs lectures et de leurs observations. Nous voudrions que ceux qui habitent la campagne ou ont l'occasion d'y aller nous signalent les antiquités qu'ils ont sous les yeux. L'enquête sur le préhistorique que nous avons poursuivie cette année, a encore beaucoup de vides à remplir. Le *Bulletin* a paru régulièrement, et je crois que nous devons des remerciements à nos dévoués collègues MM. le chanoine Clément et Génermont. Vous savez le succès des conférences. Notre bibliothèque est parfaitement tenue, et je vous demande aussi des compliments pour notre excellent bibliothécaire M. Leutrat.

« Je dois vous faire part, Messieurs, de la mort de notre confrère *M. Givois*, qui faisait depuis longtemps partie de notre Société, et que son état de santé empêchait d'assister à nos réunions. Il est mort il y a peu de temps; c'était un amateur d'art et un collectionneur qui avait rassemblé un assez beau médaillier et s'y intéressait. Travailleur

modeste, il ne se mettait jamais en avant; mais son érudition n'en était pas moins complète, et ceux-là le savent qui avaient le plaisir de l'approcher. Nous présentons nos compliments de condoléances à sa belle-mère, pour laquelle la perte de ce fils est une cruelle épreuve.

« J'ai le pénible devoir de vous signaler encore la mort de notre confrère *M. Georges Perroy,* directeur de la Banque Régionale du Centre, si prématurément enlevé à l'affection de sa femme, à qui nous présentons nos plus respectueuses condoléances, et de tous ses amis, de tous ceux dont il avait la sympathie et qui entretenaient avec lui les relations les plus agréables. La Société d'Emulation perd en M. Georges Perroy un collaborateur précieux qui, venu à nous depuis peu pourtant, était d'une si grande assiduité à nos réunions et qui, par ses attaches bourbonnaises et son goût des questions locales, n'aurait pas manqué de s'associer à nos travaux et de nous aider de son érudition et de son expérience archéologique. »

— M. le PRÉSIDENT procède ensuite au dépouillement de la correspondance :

Mme Victor JOTILLON, MM. le Comte Louis DE L'ESTOILLE, Léon LOIZEL, MALLAT, MAUZAT, le Marquis DE PARDIEU remercient de leur admission.

Au sujet des constructions anciennes et présumées gallo-romaines, qui pourraient exister à la Ferté-Hauterive, M. le Vicomte Guy DE MONTLIVAULT nous prévient que l'autorité militaire doit, sous peu, bâtir à cet endroit. M. le chef d'escadron Brod promet de nous tenir au courant et dit que le travail ne se fera qu'au printemps prochain.

M. le colonel DE CHATELPERRON répond qu'il n'est plus propriétaire de la Grotte des Fées : il l'a donnée à son fils Max. M. Gautier, directeur du Musée Lecoq, lui a demandé de visiter la grotte pour la décrire, mais sans parler de fouilles.

M. DUCHON envoie des détails sur le buste de Cusset, les circonstances de la découverte et sa dimension. M. de Froment offre de nous le faire voir.

Mme DE LALAIN-CHOMEL fait cadeau à la Société des exemplaires du « Bulletin » dont elle peut disposer. La Société la remercie vivement.

La Commission historique du Département du Nord demande la collection complète de nos publications et volumes. Satisfaction sera donnée à cette demande.

M. Jean Vernin, de Uccle-Bruxelles, dit que le terrier dont il a parlé est bien celui d'Huillaux. Il demande tous renseignements sur la famille Vernin, et se met à la disposition de la Société pour fournir des renseignements concernant la Belgique.

— Passant aux imprimés, M. le Président rend compte des publications reçues :

PERIODIQUES

I. — Société d'Agriculture de l'Allier. *Bulletin-journal*, n° 9, septembre et octobre 1921.

II. — *Annales de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire*. 2e série, t. XXXIX, 2e livraison, 64e vol. de la collection, 1921.

III. — *Bulletin de la Société bourbonnaise des Etudes locales*. Octobre-novembre-décembre 1921. Ce numéro contient : une notice scientifique sur l'instituteur Tourret, un botaniste qui s'était spécialisé sur les muscinées, par M. Brun ; — un projet de constitution d'une collection photographique des monuments et sites du Bourbonnais, par M. Viple ; — le récit de l'excursion de la Société à Ferrières et à Montgilbert ; — la description par M. Barraud d'un captage des sources au Montoncel, de l'époque romaine ; — un article de M. J. Usclade, sur la géologie du Bourbonnais ; — et une notice géologique sur la région de St-Gerand-le-Puy et Montaigu-le-Blin, par M. Ph. Glangeaud.

IV. — Le *Bulletin de la « Diana »*. T. XX, n° 8, octobre-décembre 1920.

V. — *Revue des Etudes historiques*. 87e année, mai-août 1921.

VI. — *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*. Années 1919-20.

VII. — *Bulletin de la Société historique et scientifique de Soissons*. T. XX, 3e série, 1919-1921.

VIII. — *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*. 2e série, t. XXXVII, 1921.

IX. — *Revue de Saintonge et d'Aunis*. 39e vol., 8e livraison, 1921, Saintes.

X. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Comptes rendus des séances de l'année 1921*. Bulletin de mars-juin. Paris, Aug. Picard, 1921.

XI. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. T. XLVIII, 5e livraison, Périgueux, sept-octobre 1921.

XII. — *La région économique du Centre*. Novembre-décembre 1921, n° 4.

XIII. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*. 69e année, 257e livraison, t. XIII, avril-juillet 1921, St-Omer.

Le numéro de décembre 1921 de la revue *Entre nous les jeunes* contient le début d'un travail très intéressant de notre collègue le chanoine Clément, intitulé : *Histoire brève et description sommaire de la Cathédrale de Moulins*. Je souhaite que nos collègues veuillent bien à son exemple faire profiter notre bibliothèque de leurs travaux.

CATALOGUES

Le *Catalogue Saffroy frères* de nov.-décembre 1921 n° 86, contient, au chapitre « Bourbonnais », plusieurs articles qui intéressent des familles bourbonnaises. — Un parchemin daté de Chantelle, 1478 : arbitrage par Bleynet de Beaucaire, écuyer, seigneur de Chastenay, entre Ursine Panay, de Fleuriel, et Pierre de Bors, écuyer, fils d'Antoine de Bors. — Document du 19 juin 1595 : c'est une procuration pour des enfants de Birague, pour réclamer des biens laissés par feu Ch. de Birague, aux environs de Moulins. — 2858 *Chavagnac*. Succession de dame Angélique Renée de Froulay de Tessé, marquise de Chavagnac. Dossier de procédure pour les héritiers contre dame Marie des Escots de Chantilly, veuve de messire Annet Frédéric Henri René, chevalier marquis de Chavagnac. Environ 70 pièces manuscrites anciennes, dont 16 sont signées de la marquise Tessé de Chavagnac, 1759. Parmi ces pièces figure le procès-verbal des comptes présentés à MM. les marquis de Chavagnac et au vicomte d'Espinchal, 1760. Env. 100 pages in-folio. — 2859 *Strada*. Dossier de procédure entre les héritiers Reynard et Nallet contre les sieurs de Strada et Granchier. Environ 35 pièces manuscrites, 1787-1816. On y parle du domaine de Sarliève à Cornon, de la seigneurie de Briailles à Paray.

PROSPECTUS

Le régime féodal et la propriété paysanne, par Soulyé. 1 vol. in-8° de 350 pages ; prix de souscription : 28 francs.

Histoire du Livre et de l'Imprimerie à Avignon, du XIVe au XVIe s., par le Dr Pansier. Avignon, Aubanel frères. 110 fr.

La faïence de Moulins, son histoire, ses phases, ses particularités caractéristiques, sa classification, par Roger de Quirielle. 1 vol. in-4° couronne, accompagné de 50 planches héliographiques hors texte. Moulins, Crépin-Leblond. Prix de souscription : 40 francs.

DON POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Contribution à l'histoire de l'Imprimerie à Moulins. — Notice sur le premier livre imprimé à Moulins en 1607, suivie de quelques mots sur l'édition de la Coutume du Bourbonnais de 1638 (avec une figure hors texte), par Claude Mosnier. Paris, imprimerie Gomel-Pothier, 15, rue du Bouloi, 1921.

Au nom des membres de la Société, M. le Président remercie M. C. Mosnier, d'avoir bien voulu lui adresser un exemplaire de son travail consacré à une question d'histoire locale aussi passionnante que celle des débuts de l'Imprimerie à Moulins.

— La parole est ensuite donnée à M. Génermont qui lit une communication de M. Augustin BERNARD, relative à une intéressante brochure de M. Achard, intitulée : « *Jumeaux et la Batellerie de l'Allier* » (Extrait de la *Revue d'Auvergne*, 1918-1920) :

« La vallée de l'Allier, aujourd'hui délaissée, a été autrefois fort animée ; elle servait à l'exportation vers Paris des produits agricoles et industriels du Centre, notamment des charbons de Brassac et des bois. Les pommes d'Auvergne, transportées à Paris par l'Allier, dites « pommes de bateau », étaient particulièrement estimées pour leurs qualités de fraîcheur et leur bonne conservation. L'Allier fut toujours néanmoins une voie bien précaire et bien imparfaite. Les bateaux se construisaient à Jumeaux, village situé sur la rive droite de l'Allier, entre Issoire et Brioude, et se tenaient prêts à profiter des crues pour descendre la rivière, ce qui n'était possible que pendant quelques mois, moitié au printemps, moitié à l'automne. On mettait 18 jours de Pont-du-Château, port de Clermont, jusqu'à Paris ; à l'arrivée, on détruisait le bateau, « on le déchirait », selon l'expression des mariniers, et on revenait à pied. Le chenal fut entretenu jusqu'en 1875, et les derniers bateaux de pommes passèrent en 1880. M. Achard donne de fort intéressants détails sur la construction des bateaux, la vie des mariniers, leurs mœurs et le culte qu'ils rendaient à saint Nicolas. »

— M. le Chanoine CLÉMENT entretient la Société de la question des relations qui auraient existé entre Gédéon Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, et le Bourbonnais.

A la dernière séance, M. l'Inspecteur d'académie avait signalé qu'au cours de ses lectures, il avait vu que Tallemant tenait son nom de terre, d'un fief de Néris.

Notre confrère s'était engagé à chercher dans les dossiers des Gozis la solution de ce petit problème. Il faisait ensuite part à M. l'Inspecteur d'académie du résultat négatif de son enquête.

En effet, la fiche du fief des Réaux, situé proche les villages de Marignon et de Nerdre, au-dessus de la ville de Montluçon, en la paroisse de Néris, indiquait comme possesseurs de cette terre, depuis les *Boisrond*, au XIVe siècle, les *Chauvigny*, les *Banezon*, les

Saint-Mesmin, les *La Châtre*, qui la possèdent encore en 1701. Aucune place n'était faite à un Tallemant quelconque. D'autre part, les Généalogies de M. des Gozis, déposées aux Archives départementales par notre regretté confrère, indiquaient que, du vivant de l'auteur des *Historiettes*, ce fief avait appartenu aux membres des trois dernières familles données par la fiche des fiefs, et qu'à l'époque de la naissance de Tallemant des Réaux (en 1619), cette terre fut depuis 1590 jusqu'en 1652, la propriété des Banezon. Il semblait, devant le silence de M. des Gozis, d'*ordinaire particulièrement bien informé* sur les possesseurs de fiefs des environs de Montluçon, qu'on devait faire porter les recherches plutôt du côté de la Rochelle, où était né Gédéon Tallemant, ou près de Jonzac, où se trouvait un fief des Réaux.

Deux jours plus tard, une lettre très documentée de M. Tiersonnier concluait dans le même sens, en montrant les rapports de la famille Tallemant avec le fief des Réaux de la Charente-Inférieure.

Notre confrère signalait : 1° qu'aucun document de la série E des Archives départementales de l'Allier ne mentionne le nom des Tallemant et que la collection des Gozis ne possède pas de dossier *Tallemant*. — 2° Que d'après la *Biographie Firmin-Didot*, François Tallemant, frère de l'auteur des *Historiettes*, naquit, en 1630, au château des Réaux, près Jonzac. — 3° Enfin que d'après la seconde édition des *Historiettes*, donnée par Monmerqué, Paris, Delloye 1840, on voit que, vers 1650, Tallemant des Réaux acheta la seigneurie du Plessis-Rideau, située dans le Val de Loire, en Touraine, sur les confins de l'Anjou, paroisse de Chouzé.

Par lettres patentes données à Paris au mois de juin 1653 et enregistrées au Parlement de Paris le 30 juillet 1653, il obtint de changer le nom de la terre et châtellenie du Plessis-Rideau en celui de *des Réaux* sous lequel il a été connu depuis son enfance. Monmerqué donne le texte intégral des dites lettres, à lui communiqué par M. Terrasse, chef des Archives judiciaires (extrait des registres du Parlement de Paris, 4[e] vol. des ordonnances de Louis XIV, MMM, fol. 235 v° — Cf. Monmerqué, p. 27).

M. Tiersonnier conclut que Tallemant des Réaux n'a rien à voir au point de vue territorial avec les Réaux près Néris, qu'il tirait son nom des Réaux, du fief et château des Réaux, paroisse de

Jonzac, appartenant dès 1620 à sa famille et que par la suite il obtint de donner ce nom à la seigneurie du Plessis-Rideau.

Mais, pendant que ces résultats étaient communiqués à notre confrère M. l'Inspecteur d'académie, M. Crépin-Leblond venait d'achever la lecture de l'ouvrage de M. Emile Magne, sur la *Joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux, d'après des documents inédits* (Paris, Emile-Paul frères, éditeurs (1921). Or, on lit dans cet ouvrage, page 45 : « On avait affublé les enfants de surnoms pompeux, empruntés à des terres que la famille possédait en Aunis et *en Bourbonnais* et qui leur donnaient un simulacre de noblesse. Pierre, l'aîné, s'appelait, à cette heure, le sieur de Boisneau..., *le troisième* (Gédéon), le *Sieur des Réaux*. Faute d'autres terres, on n'avait point attribué de surnoms aux filles et aux plus jeunes garçons ». « Des Réaux » appelaient une note et elle est du plus haut intérêt pour nous :

Après avoir déclaré qu'il ignore la situation de la terre de Lussac (dont le nom avait été donné au cadet), l'auteur ajoute : « un contrat de vente de la terre des Réaux, en date du *20 août 1653*, passé devant Le Cate et Rillart, notaires à Paris (*étude actuelle de Me Paul Robineau*) nous apprend que « le lieu, terre et *seigneurie de Réau*, scitué et assis en *la paroisse de Néris* [les-Bains], près Montluçon en Bourbonnois, « consistait en des domaines et métairies, vignes, bois et garennes, aussy les prairies de Fousseroux, scituées près le faubourg des Forges ». La carte de Cassini mentionne, en effet, cette terre entre Montluçon et Néris. Les indications dudit contrat infirment les dires de Monmerqué, lequel assure que des Réaux emprunte son surnom « d'un petit village de l'Angoumois qui a peut-être été le lieu de sa naissance », et de Jourdan : *op. cit.*, I, 19.366 ; II, p. 23, de même que les hypothèses séduisantes de M. Musset (d'où est venu à Gédéon Tallemant le nom des Réaux), et de H. Marendat (*Tallemant... et le fief des Reaux*) dans *Bull. de la Société d'Archéologie et d'hist. de Saintonge et d'Aunis*, 1884-1885, p. 269 et 407) et les affirmations sans preuves de J. Pandin de Lassaudière dans *Archives de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLII, 1911, p. 256. Des Réaux portait son surnom depuis l'enfance (A(rchives) N(ationales), x[1] A 8.658, f° 235 v°). »

Enfin à une demande d'explications plus détaillées, formulée par

M. Crépin-Leblond, M. Emile Magne (1) a répondu : « Cette situation de la terre des Réaux en Bourbonnais, a étonné bien des gens qui s'étaient exténués à la chercher en Aunis et Saintonge. Dans le second tome je donnerai un résumé de l'acte de vente de la dite terre... »

Il nous faut donc attendre la publication de ce document ou la communication intégrale de la pièce pour être fixé, et il nous restera encore à savoir depuis quand les Réaux appartenaient aux Tallemant, pour combler les lacunes des dossiers des Gozis et introduire dans notre histoire locale un auteur du grand siècle qui paraissait jusqu'ici à tous fort étranger au Bourbonnais.

M. le chanoine Clément revient ensuite sur la question du premier livre imprimé à Moulins. Devant les affirmations de M. Claude Mosnier, que le premier livre imprimé à Moulins n'avait pu sortir des presses de Pierre Vernoy qu'en 1607, M. le chanoine Clément, au nom de notre Président, avait demandé à M. Crépin-Leblond, qui a étudié si à fond la question de l'imprimerie à Moulins, son avis; il en a reçu une réponse que le *Bulletin* publie d'autre part (2).

— M. G. BRUEL remet à la Société, au nom de notre compatriote le Dr Henry Meige (né à Moulins en 1866), une brochure de 22 pages, intitulée : *La Pythie de Delphes*, dont il donna lecture au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, qui a été tenu à Luxembourg du 1er au 6 août 1921.

Cet important congrès (150 membres présents, dont certains étaient Belges, Suisses, Tchéco-slovaques) était présidé par le Dr Meige, assisté du Dr Buffet (président Luxembourgeois) et du Dr Lépine, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, vice-président.

Dans son discours d'ouverture, le Dr H. Meige rappela les mille liens qui nous unissent au Luxembourg, langue, intérêts économiques, civilisation, fraternité d'armes depuis le duc Jean Ier, qui, bien qu'aveugle, se fit tuer bravement à la bataille de Crécy, avec les 500 lances qui l'accompagnaient, jusqu'aux 3.000 Luxembourgeois, qui se sont battus dans nos rangs de 1914 à 1918.

Ce congrès a resserré les liens intellectuels qui nous rattachent au

(1) 8, rue Nouvelle, Charenton (Seine).
(2) « Recherches sur les débuts de l'Imprimerie à Moulins », page 330.

Luxembourg et a donné à ses habitants une haute idée de la science française, combattant ainsi heureusement l'influence allemande, qui cherche, depuis 1871, à étouffer notre prépondérance.

Comme le Dr Etienne, professeur de la Faculté de Nancy, l'a écrit, dans la *Revue médicale de l'Est :* « M. Meige, avec sa finesse, avec son esprit d'artiste, avec sa parole si prenante, fut un merveilleux et vraiment impressionnant ambassadeur de la science Française. »

— M. G. Bruel signale que M. Jacques de Morgan parle du tumulus de Saint-Menoux, fouillé par notre regretté confrère le chanoine Moret, page 256 de son très intéressant volume : « *L'humanité préhistorique, esquisse de préhistoire générale* », paru récemment à la Renaissance du livre, Paris, 1921 (330 pages, 1 index, 190 planches contenant 1.300 figures ou cartes).

— M. G. Bruel rappelle que *le Courrier de l'Allier* a reproduit le passage suivant de l'*Illustration* (26 novembre 1921, page 493), extrait de l'article de M. Charles Rabot.

L'étendue des territoires inconnus qui ont été cartographiés par ses collaborateurs est notablement plus grande que ne le laissaient prévoir les premières dépêches. Elle est supérieure à 33.670 kilomètres carrés, par conséquent plus vaste que la Belgique et le Luxembourg réunis. Comment les explorateurs anglais ont-ils réussi à exécuter en trois mois la carte d'un pays aussi vaste, aussi accidenté, et avec cela complètement ignoré ? Grâce à l'invention d'un officier français.

Il y a environ cinquante ans, le regretté colonel du génie Laussedat imagina d'appliquer la photographie aux levés topographiques. Dès qu'il fit connaître sa découverte, ce fut un *tollé* général chez tous les topographes officiels, les officiers d'état-major en tête, alors chargés de l'établissement de la carte de France. Avec son procédé d'exécution rapide, ce sapeur malfaisant allait gâter le métier ; toutes les compétences officielles tombèrent alors d'accord pour écarter cette invention. Toujours habiles à profier des découvertes des autres, les Allemands adoptèrent la méthode de Laussedat, construisirent des appareils pour la mettre en œuvre et la présentèrent ensuite sous le nom de photogrammétrie.

Dès lors, dans tous les pays, sauf dans la patrie de son inventeur, ce procédé a été adopté, et, lorsque l'expédition à l'Everest fut organisée, les topographes anglais n'hésitèrent pas à décider son emploi. Dans l'histoire de la conquête scientifique du point culminant du monde, le nom de Laussedat ne doit donc pas être oublié ; seule son invention géniale a permis à nos amis britanniques l'exploit topographique qu'ils ont accompli.

Dans son dernier télégramme, le colonel Bury précise les résultats de la campagne. Et ici, nous laissons parler M. Charles Rabot :

« Nous sommes heureux de constater que l'on commence à rendre à notre compatriote le colonel Laussedat, un légitime hommage au moment où ses méthodes topographiques, complétées et adaptées aux possibilités du début du xx[e] siècle, sont employées dans l'exploration de l'Himalaya, tout comme dans les levés faits en aéroplane. »

L'*Illustration* du 19 novembre 1921, page 478, donne 3 figures, accompagnant l'article de M. André Carlier, qui montrent comment on peut réviser rapidement le cadastre, grâce à la photographie aérienne.

— M. G. Bruel indique enfin que deux de nos compatriotes : M. Mâle, membre de l'Institut, et notre confrère Augustin Bernard, viennent de faire un voyage d'études au Maroc, où ils ont dû visiter les belles fouilles que l'on exécute à Volubilis.

— M. Montagne offre à la Société des photographies, au sujet desquelles il donne quelques détails :

« La première est celle d'une statuette en marbre provenant de Billy et datant du XV[e] ou XVI[e] siècle. Le personnage qui tient un livre ouvert et aux pieds duquel se trouve un enfant, semble être saint Matthieu. La tête désarticulée de l'enfant est caractéristique de l'époque.

La seconde est celle d'une non moins curieuse statuette de la fin du XV[e] siècle, en bois, trouvée naguère sous le toit d'une maison à Magnet et représentant le Christ assis attendant le supplice, sujet qu'il ne faut pas confondre avec l'*Ecce Homo*, qui est toujours debout.

M. Emile Mâle prétend que cette image a été inspirée aux artistes par les Mystères. Ces représentations ne sont pas communes. Celle-ci présente une particularité rare, sinon unique : au lieu d'être attaché avec des cordes, le Christ est maintenu dans un appareil formé de lanières de cuir.

Cette statuette a été mutilée : on a tailladé la figure et les pieds sont brisés. Près des pieds devait se trouver une tête de mort désignant (d'après Mâle) le calvaire.

Les objets suivants, que M. Montagne fait circuler, remontent à l'époque gallo-romaine.

Une statuette de facture barbare représentant un homme qui porte sur les épaules un animal, probablement un bélier. Les ailettes qu'il a aux pieds indiqueraient que c'est un Mercure, mais un Mercure plus grec que romain, l'Hermès Criophore. L'art chrétien s'est emparé de cette figure pour représenter le Bon Pasteur. M. Montagne a acheté

cette statuette à Montluçon, d'un antiquaire qui disait qu'elle provenait de Néris. Elle n'est reproduite nulle part.

Un médaillon de corail représentant une tête de femme. Les Gaulois avaient une prédilection pour le corail auquel ils attribuaient des vertus extraordinaires. Il apparaît en Gaule à l'époque du Hallstatt, sous forme d'appliques sur objets métalliques. A l'époque de la Tène, il devient très abondant.

Une chaîne-ceinture de l'époque de la Tène, provenant de Beaupuy, près de Varennes-sur-Allier.

C'est une chainette de o m. 79 de longueur formée de maillons longs de o m. 053 en bronze, ayant la forme de 8 allongés avec, au milieu, une gerbe de fleurs liées par le milieu et alternant avec des anneaux ovales en fils de bronze épais d'environ o m. 002.

Les chainettes-ceintures étaient usitées dès l'époque du bronze. Mais à cette époque, elles étaient formées d'anneaux filiformes et d'anneaux rubannés avec des dessins au repoussé. La chaîne de La Ferté-Hauterive, conservée au Musée de Moulins, est un des plus beaux spécimens de ce genre.

Les ceintures de Hallstatt sont faites de courroies de cuir revêtues de feuilles de bronze portant au repoussé des dessins géométriques.

Celles de la Tène sont en bronze coulé.

Les dames portent actuellement des ceintures semblables qui ne diffèrent que par la matière. C'est le cas de dire que la mode est un perpétuel recommencement. »

M. le Président remercie notre confrère de ses intéressantes communications.

Après avoir lu la notice, que le « Bulletin » reproduira, sur la Monographie de Montaigu-le-Blin, par M. Morel, M. le Président rend compte, de la manière suivante, des réponses aux questions posées lors des élections :

Première question : Rachat à 300 fr. de la cotisation.

39 acceptent ce chiffre ; l'un d'eux le porterait à 500 francs.
5 le refusent pour diverses raisons.

Deuxième question : Périodicité du « Bulletin ».

2 pour le *Bulletin* annuel ; 20 pour le *Bulletin* trimestriel ; 28 pour le *Bulletin* mensuel ; 6 abstentions. Beaucoup acceptent le *Bulletin* trimestriel en spécifiant leur préférence pour le *Bulletin* mensuel dès qu'il sera possible : j'en compte 13.

Troisième question : Perfectionnement au « Bulletin ».

— Insertion d'une rubrique pour *questions* et *réponses* sur les études relatives au Bourbonnais.

— Pour le cas où le *Bulletin* resterait trimestriel, envoyer tous les mois une seule feuille contenant le procès-verbal de la réunion.

— Quelques gravures hors-texte.

— Remplacer si possible les planches lithographiées par des photographies reproduites par héliotypie.

— Développer les ressources pour augmenter l'illustration.

— Couverture du *Bulletin* cousue avec les feuilles du *Bulletin*.

— Plus de soin dans l'envoi du *Bulletin*, qui arrive déchiré.

— Encarter dans chaque numéro les procès-verbaux des séances.

— Faire passer les travaux dans l'ordre où ils sont déposés.

— Publier toujours le compte rendu développé de l'excursion.

— Prix de l'abonnement ne dépassant pas 15 francs, les majorations de prix ne s'appliquant qu'aux nouveaux membres.

— Bibliographie aussi complète et méthodique que possible pour ce qui concerne le Bourbonnais.

— Table décennale des matières, avec tables onomastiques et table des noms de lieux.

— *Bibliographie:* se borner à signaler ce qui intéresse plus particulièrement le Bourbonnais, de simples références suffisant à avertir le lecteur et à le renvoyer aux sources. Ceci pour donner plus de place aux travaux des membres, vu le coût du papier et de l'impression.

Quatrième question :

11 font des propositions. 8 ne voient rien à signaler. 37 s'abstiennent.

Propositions :

— que le Bureau et les Administrateurs soient nommés en deux ou plusieurs séries ; que le remplacement en une seule fournée ne puisse jamais avoir lieu ;

— heure des réunions changée de façon à permettre d'y assister à ceux qui n'habitent pas Moulins ;

— chercher à recruter industriels, agriculteurs, commerçants ;

— inscrire chaque année à l'ordre du jour une ou plusieurs questions qui seraient traitées en plusieurs séances ;

— faire précéder chaque nom, dans la liste des membres, de la date de son admission ;

— supprimer la cotisation à moitié prix pour les membres de l'instruction primaire laïque, leurs appointements ayant été relevés suffisamment pour leur permettre de payer la cotisation entière ; maintenir la réduction pour les prêtres et membres de l'enseignement libre, bien moins favorisés au point de vue pécuniaire.

Questions posées sur la feuille de vote :

1° Elections par correspondance ; 2° Referendum pour les questions importantes ; 3° Durée quinquennale des fonctions.

40 ont répondu *oui* aux trois questions ;

17 se sont *abstenus ;*

5 ont ajouté des observations ou n'ont pas accepté une des propositions.

Sur la troisième question, un membre insère cette restriction : que, pour la première série, un des vice-présidents et un secrétaire sortent de fonctions avant cinq ans, afin qu'en cas de non-réélection tout le Bureau ne disparaisse pas d'un coup, et que la tradition et la connaissance des affaires se perpétuent sans à-coups.

— A propos des élections, M. le chanoine CLÉMENT envisage le cas où un membre viendrait à démissionner ou à décéder avant l'achèvement du terme de ses fonctions ; il propose le texte suivant :

« Dans le cas de décès ou de démission d'un membre du « bureau ou du conseil d'administration, il sera statué, à la « réunion ordinaire suivante, à son remplacement pour la du- « rée du temps qu'il restait à ce confrère à rester en fonc- « tions. »

Le Conseil statuera sur l'opportunité d'une modification au règlement intérieur relative au cas signalé par notre confrère.

— M. Georges BRUEL signale l'initiative prise par la Société Bourbonnaise des Etudes locales, qui proposera chaque année à ses membres, sous forme de questions, un sujet d'études. Le premier sujet concerne la démographie du département. Notre confrère émet le vœu que ce sujet soit communiqué à nos membres, afin que les deux sociétés fassent des enquêtes parallèles. Un questionnaire pourrait être rédigé et inséré dans le « Bulletin ».

— Sont admis en qualité de membres titulaires : MM. le Dr LA COUTURE, à Bourbon ; THIGER, directeur d'école à Saint-Yorre ; J.-B. THOMAS, commis-greffier à Gannat ; Joseph GRILLOT, professeur à Moulins ; VIVIER, avoué à Moulins, et Henri DARÇON, comptable à Saint-Hilaire.

— Sont présentés à l'admission :

M. le Dr Henri TREYVE, avenue Nationale, à Moulins, par Mme Monceau, MM. François Treyve et Génermont.

M. Jules GRANDMOUGIN, directeur de la Banque Régionale du Centre, avenue Nationale, à Moulins, par MM. le chanoine Clément, Chambron et Génermont.

M. Robert CHANTEMESSE, docteur en médecine, 30, rue Boissy-d'Anglas, à Paris, par MM. Tiersonnier, Génermont et Dénier.

M. Pierre ROUX, propriétaire à Saint-Germain-des-Fossés, par MM. le chanoine Clément, Chambalous et Montagne.

M. Pierre OLLAGNIER, ingénieur civil des Mines, directeur des Mines de Bert et Montcombroux, à Montcombroux, par MM. le Dr de Brinon, chanoine Clément, abbé Audin.

M. Louis VALAS, notaire à Arfeuilles, par MM. le Dr de Brinon, chanoine Clément, Henry Frobert.

M. Félix BUISSON, avenue de la Gare, à Vichy, par MM. le chanoine Clément, Place et Joseph Viple.

M. l'abbé Léon CÔTE, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique à l'Institution du Sacré-Cœur, rue de Paris, à Moulins, par MM. l'abbé Dumont, Génermont et chanoine Clément.

M. Pierre POUZADOUX, instituteur à l'Ecole Carnot, à Vichy, par MM. Bardet, Simon Moulin et Viple.

Mlle CHARLES, institutrice à l'Ecole Sévigné, à Vichy, par MM. Bardet, Gotteland et Viple.

M. Félix GABY, conservateur des hypothèques en retraite, 18, rue de Longchamp, à Vichy, par MM. Duchon, Tissier et Viple.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire suppléant,
A. SARRAZIN.





HÉRISSON [1]

(Suite et fin)

VII. — LE CHATEAU DE LA ROCHE OTHON

La Roche-au-Taon, ainsi que l'écrivent les documents des XIVe et XVe siècles, est une des rares forteresses féodales de notre province qui subsistent encore. Elle dresse sur un massif de rochers qui s'avancent au-delà des collines de la rive gauche de l'Œil, ses solides murailles de pierres enveloppées par le lierre. Après avoir traversé la rivière, sur un petit pont de bois jeté sur les eaux où se mirent de grands peupliers, on arrive à l'entrée du château. Le roc qui le supporte était bien choisi pour l'assiette de ses murs et répondait parfaitement à toutes les nécessités de la défense : à l'ouest, il n'était relié aux collines voisines que par une étroite bande de terrain, qui fut coupée par un large fossé ; là, avait été placée la porte d'entrée entre deux tours qui commandaient les avancées ; sur toutes les autres faces, l'escarpement, surmonté de murs et de tours, opposait une barrière, infranchissable avant l'invention de l'artillerie.

Il est difficile de se rendre très exactement compte aujourd'hui de l'aspect général de la Roche-au-Taon il y a plus de 500 ans, lorsque flottait sur les remparts la bannière du seigneur de Bourbon. Si les murs d'enceinte sont restés à leur place, les tours ont à peu près disparu. Au lieu des étroites

(1) Voir *Bulletin Soc. d'Emulation*, 1921, pp. 1 et 102.

archères, de larges fenêtres ont été ouvertes au XVI[e] siècle au deuxième étage du château; au premier existent des croisées plus modernes, avec persiennes; les courtines ont été arasées et des toits d'inégales hauteurs ont été jetés sur les diverses parties des logements de cet édifice.

Devant la porte d'entrée, en avant du fossé, il y eut jadis une basse-cour, renfermant le logement du personnel domestique, les écuries, des hangars; ces dépendances, actuellement disparues, furent remplacées par les bâtiments d'une ferme.

Dans un des murs se trouve encastrée une pierre portant le nom de P. de Villelume, la date de mai 1612 et un écusson dont les armes ont été mutilées; on reconnaît cependant les armes de la famille de Villelume, telles que les donnent les autres écussons du château et ceux de l'église (1).

Entre deux granges de la ferme s'ouvre un ancien portail, qui avait autrefois au-dessus de son ouverture l'inscription reportée maintenant dans un mur voisin :

« LE PORTAL A ESTE ABATU
« PAR LE ANGLOY L 1375, A ESTE
« REDIFIE PAR PIE DE VILLELUME (2),
« ECUIER S DE LA ROCHE L. 1623. »

Cette inscription rappelle que la Roche fut une des dernières forteresses occupées, comme elle le dit, par « le Angloy » pendant la guerre de Cent Ans; mais le portail n'a pu être abattu par les Anglais en 1375, attendu que le duc de Bourbon leur avait racheté le château avant 1362.

On pénètre au château en passant par un pont en maçonnerie qui enjambe le fossé sur l'emplacement de l'ancien pont-levis. Ce fossé, encore très profond, allait en s'élargissant de chaque côté de la façade principale de la forteresse, jusqu'à ce que la déclivité du terrain le rendît inutile; des murs de pierre consolidaient ce fossé. Les deux tours flanquant la porte sont arasées à la hauteur du sommet de la voûte sous laquelle on passe pour entrer dans la cour; une herse défendait cette entrée, et

(1) Voir *Armorial du Bourbonnais*, par le C[te] DE SOULTRAIT.
(2) Abréviation pour *Pierre* de Villelume.

on remarque encore les rainures dans lesquelles elle s'abattait; des archères flanquaient et commandaient le pont-levis et le fossé, à droite et à gauche. On constate que plusieurs furent élargies pour laisser passer la gueule de petites pièces d'artillerie. Trois de ces pièces, « canons en fer et une boëtte », se trouvaient encore en quelque magasin de la Roche en 1793; elles furent transportées à Hérisson, où elles servirent pour annoncer à la population les jours de fêtes et réjouissances publiques de cette époque, fertile en grands événements politiques et militaires.

La cour du château n'est pas très vaste, étant limitée par le sommet du rocher qui porte toute la construction. A droite en entrant s'élèvent les bâtiments de l'ancien logis seigneurial, reconstruit vers le XVI[e] siècle. Ses deux étages sont desservis par un escalier qui tourne dans une tour carrée, coupant la façade en deux parties égales.

Un porche ménagé au rez-de-chaussée donne accès à cet escalier. Il y a peu de détails d'architecture ou de sculpture curieux à remarquer dans ces sobres constructions militaires auxquelles des réparations successives d'entretien ont fait certainement perdre de l'intérêt. Des transformations importantes ont dû avoir lieu au XVI[e] siècle, comme nous l'avons dit, et on les constate en visitant le deuxième étage où les locaux ont été mieux conservés dans leur état ancien. Au premier étage, des travaux récents ont été exécutés par la propriétaire, aux dépens des anciennes divisions des pièces; le reste de la cour du logis se compose de pans de murs, sur lesquels on a appuyé des poutres, pour installer des hangars et des écuries.

C'est le Villelume de 1623, qui fit au château des aménagements destinés à rendre bourgeoisement habitables les appartements de ce vieux fort; on voit ses armoiries, à l'entrée de la tour d'escalier et sur les grandes cheminées. Sur l'une d'elles, on relève cette inscription.

« JÉSUS, MARIA, JOSEPH ET ANNA, FILII DEI, MISERERE MEI. »

Sur une autre, il y a cette parole de l'épître de saint Paul aux Romains, VIII-31 :

« SI DEUS PRO NOBIS, QUIS CONTRA NOS. »

A signaler aussi une belle plaque de cheminée dont le centre présente un écusson, entouré d'une guirlande, puis le monogramme de la Vierge, des cœurs, des S, des flèches.

Le duc de Bourbon, comme nous l'avons dit, racheta le château en 1362; il ne le possédait pas avant cette date. Dès 1300, Jean Troussebois, damoiseau, premier possesseur connu, fait aveu pour l'hôtel de la Roche-au-Taon, domaine, dîmes, et seigneurie en dépandant ès paroisses de Castellay (Châteloy), sur la rivière d'Œil (de Oculi). Ses descendants firent le même aveu, savoir: Guillaume Troussebois (1375-1377); Jean Troussebois (1405-1410) (1). Le duc, nous l'avons vu, s'était débarrassé des Anglais, se substituant aux véritables possesseurs, probablement ruinés, mais leur rendit la terre.

Des Troussebois, La Roche passe, au XVᵉ siècle, aux Villelume.

Michel de Villelume, damoiseau, seigneur de Montbardon et de la Roche-Othon, fils de Guy, seigneur de Barmontet, épousa le 25 mars 1406, Marguerite Le Borgne. Il rendit foi et hommage pour la seigneurie de la Roche-Othon à Marie de Berry, duchesse de Bourbonnais, le 14 juin 1421. Il eut: 1° Charles, qui suit; 2° Guy, doyen de la Sainte-Chapelle de Bourges, garde-scel du duc de Berry; 3° Marguerite, mariée, le 14 mai 1421, à noble homme Jean Jehannot, écuyer, seigneur de Bonafont.

Charles de Villelume rendit foi et hommage pour la Roche-Othon, le 24 octobre 1443. Il épousa Béléasse de Thiange, dont il eut plusieurs enfants; sa postérité existait encore en 1768, lorsqu'elle obtint les honneurs de la cour.

Guillaume de Villelume, un des fils du précédent, seigneur de la Roche-Othon, épousa: 1° le 9 avril 1472, Isabeau de Montmorin; 2° Jeanne de Grivel-Grossauve.

Hugues de Villelume, fils du premier lit, épousa, le 19 avril 1528, Anne d'Oradour, dont:

Jean de Villelume, seigneur de la Roche-Othon et de Mazière, marié, le 25 juillet 1573, à Espérance de Sauzay du Montet. Il eut:

(1) *Noms féodaux.*

Philippe de Villelume, écuyer, seigneur de la Roche-Othon, marié à Jeanne de Guillon, le 4 septembre 1600.

De ce mariage : *Louis de Villelume*, marié, le 21 novembre 1621, à Elisabeth de Bron, dont : Nicolas-Louis, qui suit, et Charles-Ferdinand, époux d'Anne de Boissayle.

Nicolas-Louis de Villelume, seigneur de la Roche-Othon, capitaine des gardes du maréchal de Schomberg, gouverneur de Berry, épousa, le 14 décembre 1665, Jeanne du Buysson, fille de Nicolas.

De ce mariage :

1° *Louis*, seigneur de la Roche-Othon, époux de Claire de Fougières (1). Sa succession passa à ses neveux Antoine et Gaspard de Biotière ;

2° *Suzanne-Henriette*, dame de la Roche-Othon, mariée vers 1690 à Antoine de Biotière ;

3° *Claude*, doyen du chapitre d'Hérisson, en 1698 ;

4° *Catherine*, dame de Closrenaud, mariée, le 25 mars 1687, à Gaspard de Biotière, seigneur de Chassincourt.

A la fin du XVII[e] siècle, en 1696, le château était à Antoine de Biotière, chevalier, qui l'avait eu par son mariage avec Henriette-Suzanne de Villelume ; il mourut à la Roche, le 1[er] mars 1733, âgé de 80 ans, et il fut inhumé dans l'église de Châteloy. Il avait eu : 1° Elisabeth, morte le 23 mars 1738, à l'âge de 56 ans, et inhumée dans l'église de Châteloy ; 2° Marie, qui épousa, le 6 février 1713, dans la chapelle du château de la Roche, Jacques de Chambon, écuyer, seigneur de Marcillat, fils aîné de Gilbert de Chambon, seigneur des Ternes, Puiclaveau, Talayat, et de Suzanne de Culan. Nous leur connaissons au moins quatre enfants : 19 septembre 1715, Suzanne ; 23 janvier 1717, Marie-Louise ; 2 mai 1718, Claire ; dont le parrain fut Louis de Chambon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine des Galères du Roi ; 28 avril 1719, Jeanne.

Antoine de Biotières vivait encore à la Roche en 1783. En 1793, le château et la terre étaient aux Fougières. C'est

(1) Reg. par. d'Hérisson. — Arch. dép. B. 386-419, canton de Montmaraud, p. 71.

sur eux qu'elle fut séquestrée et vendue au profit de la Nation. Le procès-verbal de reconnaissance, dressé par les citoyens Sartin et Vignaud, commissaires du district de Cérilly, donne peu de détails : le château est vieux et ruiné ; il est au sommet de rochers dominants sur la côte dite de la Roche ; consiste en quatre grandes chambres à feu, quatre cabinets, un grenier ; au rez-de-chaussée, quatre chambres à feu, deux cabinets, une ancienne chapelle, et un grand grenier au premier étage, trois greniers au troisième et deux grandes caves ; dans la cour, une boulangerie, des chambres, écuries, greniers ; la terre avait 280 boisselées en dépendant ; le revenu était de 700 livres le tout était estimé 14.000 livres (1). Cette terre fut acquise pour 31.000 livres par son fermier, Dominique Bonnichon, qui la cultivait sans métayer. Les descendants la possèdent encore.

Le frère de Dominique, Joseph, acheta le domaine de Chauvinard pour 22.000 livres, et Junchat le Moulin de la Roche, pour 13.300 livres.

A la Roche finit le territoire de la commune d'Hérisson, nord et ouest, et nous revenons à l'est, où se trouvent : le vieux château de Montchenin, le Lac, où il y eut autrefois un manoir et une petite paroisse disparue depuis, et enfin les ravins très pittoresques dans lesquels se glisse l'Œil.

VIII. — LE LAC

A quatre kilomètres environ d'Hérisson, en remontant le cours de l'Œil, ou en traversant la rivière au bateau du Moulin des Cassons, on arrive à un groupe de maisons et de granges qui s'appelle le Lac, à cause d'un bel étang qui existe au-dessous de ce lieu. Les constructions du Lac sont bâties sur le haut d'un plateau qui descend des taillis du bois de Soulongis et s'arrête aux ravins de l'Œil. C'est après le XVIe siècle, car

(1) Arch. de l'Allier, C. 2.

Nicolay n'en parle pas, que le Lac fut sans doute érigé en paroisse; elle contenait, d'après d'Argouges, 27 feux, des terres dépendant du Lac et de Montchenin; elle joignait la forêt royale de Soulongis. Les sieurs du Lac et de Montchenin étaient exempts des impôts roturiers, à cause de leur noblesse. Au Lac, un vieux logis, transformé actuellement en maison de fermiers, n'a plus que des poutres sur lesquelles se voient encore quelques traces de fleurs et de feuillages gravés sur les parements. Il y aurait eu une chapelle à côté de cette habitation; on nous a dit qu'en construisant une écurie, on aurait retrouvé ses fondations.

Les Huguet semblent avoir possédé tout ou partie du Lac avant les Le Borgne de Montchenin; cette famille y plaçait un de ses fils dans le courant du XVIIe siècle. En 1790, le Lac fut compris dans le territoire de la commune d'Hérisson, mais il resta néanmoins, pendant quelque temps, considéré comme siège d'une commune, qui fut enfin supprimée pour être réunie à sa voisine.

Nous avons vu, à Montchenin, la famille Le Borgne; un de ses membres apparaît au Lac avant 1636 (1). Il s'appelait Jacques Le Borgne, sieur du Lac, du Plaix et de Brière. Gilbert Le Borgne (2) vient ensuite. Maréchal des camps et armées du Roi, il avait épousé Philippe de Bonneau, de la Varenne, de Cérilly. Leurs descendants furent (3):

1° Marie, née en 1646, qui eut pour parrain Jehan de Bonneau, sieur de la Varenne;

2° Charles, né le 6 mai 1652, baptisé le 7, en la chapelle du Lac; parrain: Charles de Noblet de la Roche-Aymond, écuyer, sieur de Tersillat; marraine: Isabeau de Chateaubodeau;

3° Hélène, née le 18 octobre 1657;

4° Claude, né le 2 juin 1659;

5° Loyse (4), née le 13 mai 1662; parrain: Roger de Bonnaud, écuyer sieur de la Fernande; marraine: Loyse Le Groing.

6° Gilbert, né le 19 septembre 1666; parrain: Gilbert de

(1) Reg. par. d'Hérisson.
(2) Reg. par. d'Hérisson.
(3) Reg. par. d'Hérisson.
(4) Reg. par. d'Hérisson.

Beaufort, sieur de cé lieu; marraine: Catherine Demay, fille de Pierre, conseiller du Roi, lieutenant général de la châtellenie d'Hérisson et de Jeanne Le Borgne.

D'après M. du Broc et M. des Gozis, Gilbert Le Borgne aurait eu un autre fils, Jean (1), lieutenant au régiment de Lévy-Charlus, époux, en février 1670, de Louise-Marie du Buysson, fille de Charles, avocat du Roy au présidial de Moulins, et d'Anne Roy.

Après la mort de Gilbert, époux de Philippe de Bonneau, survenue en 1677, les terres du Lac et de la Tourrate revinrent à leur fils, Gilbert, chevalier seigneur du Lac, paroisse de Châteloy, lieutenant-colonel du régiment des Dragons de la Roche-Tulon, qui épousa Françoise de Courtays (2), fille de Louis, chevalier, seigneur de la Souche, capitaine exempt des gardes du Corps, et de Marguerite Ballerin, assisté de son oncle, Gilbert de Courtays, chevalier, seigneur de la Guierche-Nassigny, capitaine des gardes de M. le Maréchal de Schomberg.

Nous ne leur connaissons qu'une fille, Hélène (3), née le 23 janvier 1675, qui eut pour parrain son grand-père, Louis de Courtays, seigneur de la Souche, Salvert (Doyet), capitaine exempt des gardes du corps de Sa Majesté, et, pour marraine, Hélène de Lauzances, ou Lausannes, consorte de Jean le Borgne, chevalier, seigneur de Montchenin.

Charles le Borgne, fils unique de Gilbert et de Philippe de Bonneau, épousa Louise Vallenet, et aurait eu le Pin, terre distraite de Montchenin (4).

Gilbert, son frère, avait Le Lac; veuf avant 1679 de Françoise de Courtays, il se remaria vers 1680 avec Marie-Gabrielle Bodin (5), fille de Pierre, seigneur du Vernay et du Chesne, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Saint-Amand, et de Marie Rouëron. Il était mort avant 1692, date à laquelle sa veuve faisait aveu pour la terre seigneuriale du Lac. Cet aveu

(1) « Noblesse militaire sous Louis XIV », 1898, p. 79. *Bull. Soc. Emul.*
(2) Arch. Allier, B. 746.
(3) Reg. par. d'Hérisson.
(4) Reg. par. d'Hérisson.
(5) Reg. par. d'Hérisson.

fut renouvelé par cette dame et ses enfants, en 1697 (1). Le 10 août 1707 (2), la fille de Gilbert Le Borgne et de Françoise de Courtays, épousa à Ygrande, Gilbert de Villars, seigneur de Mauvaisinière (Bizeneuille); l'acte indique que Gilbert était, au moment de son décès, colonel d'un régiment d'infanterie (3).

Au début du XVIIIe siècle, les terres seigneuriales de Montchenin, du Lac et des Arbres (Châteloy) appartenaient à Gilbert, fils aîné de Charles Le Borgne et de Louise Vallenay. En 1723, Montchenin était à Pierre Le Borgne, écuyer, fils aîné de Gilbert, à ses frères et à ses sœurs. Un des frères, Roger Le Borgne, chevalier, était seigneur du Lac et de la Tourrate (Arcomps, Cher); il avoue, en 1727-1728, des dîmes, cens et devoirs en la paroisse de Châteloy, acquis d'Elisabeth Le Borgne, veuve de Gilbert-Bon de la Souche, seigneur de Bois-Aubin et Saint-Bonnet-le-Désert, et de Louis Bertière, écuyer, seigneur du Plessis, époux de Jeanne-Marthe Le Borgne. Roger Le Borgne avait épousé, le 30 octobre 1725, Marie de Bonneval, fille de Melchior, seigneur de Châtain, et d'Antoinette de la Croix, dame de la Salle de Vieure.

En 1746, Roger Le Borgne était encore seigneur du Lac et de la Tourrate; on lui donne comme descendance : 1° Gabriel, 2° Marie-Louise, qui épousa par contrat du 21 février 1751, Balthazar de Louan, seigneur de Courçais et la Forêt-Mauvoisin. En 1778, Gabriel Le Borgne, époux de Catherine-Pétronille-Louise-Constance de Ganemache, chevalier, seigneur haut-justicier de la terre de la Tourrate, Arcomps, ancien chevau-léger de la garde du Roi, avait le Lac; en 1789, il fut cité à comparaître à l'Assemblée de la Noblesse du 16 mars, pour la nomination de députés aux Etats Généraux. Il mourut, paraît-il, sans descendance, et ses biens allèrent à ses neveux, les deux de Louan.

(1) *Noms féodaux*, B. 309.
(2) Reg. par. d'Ygrande.
(3) Colonel au régiment de milice du Bourbonnais.

IX. — MONTCHENIN

Ce château de Montchenin était placé à la lisière de la forêt de Soulongis, quand le maître du sol le construisit, peut-être avant le XIVe siècle. Les défrichements ont fait depuis longtemps des vides autour de lui, et on peut évaluer au moins à 200 ou 300 hectares la superficie forestière qui a disparu. Pendant des siècles, un certain nombre de vieux chênes avaient été respectés et encadraient ce vieux logis, l'entourant comme d'une sorte de parc anglais, mais, depuis plus de dix ans, ils sont tombés sous la hache du bûcheron. Montchenin se trouve actuellement, le long de la route allant d'Hérisson au Vilhain, dans un terrain qui domine les ravins de l'Œil. Aux environs de 1839, feu Bariau, le dessinateur moulinois, qui nous a laissé tant de croquis de nos vieux manoirs, vint à Hérisson prendre des vues de cette ville et de ses environs pour un ouvrage en préparation sur le Bourbonnais. On lui signala le donjon de Montchenin, il alla le voir et le dessina sur son album ; mais son croquis au crayon est tellement effacé et même fragmenté, qu'il est difficile de se rendre compte de ce qu'il avait vu.

Montchenin était une massive construction carrée, un gros bloc de pierre, percé d'étroites meurtrières; de larges fenêtres furent ouvertes plus tard sur l'intérieur de l'enceinte. Le tout était entouré d'un fossé et de murs de défense, munis de tours, dont deux, au midi, protégeaient l'entrée du château, qui existait avec son pont-levis, en 1839. Quant au mur d'enceinte, le dessin de Bariau nous montre qu'il était déjà ruiné. On ne retrouve à présent que le donjon et quelques restes des tours. Dans une cour voisine, sont des écuries et des granges élevées avec les matériaux des anciennes constructions; les traces des fossés se voient encore en deux endroits, près du château et près des granges. Il y a quelques années, le deuxième étage de Montchenin a été démoli et le toit a été refait. On pénètre dans le château par la façade sud, et on entre dans

une grande salle du rez-de-chaussée, que décorait une grande cheminée. Le propriétaire, M. de Nicolay, l'a fait enlever. Par la tour qui joint cette salle, on monte aux appartements du premier étage, qu'éclairent, sur la cour, de grandes fenêtres ouvertes au XVIe siècle. Ces appartements ont conservé de hautes et larges cheminées du XIVe siècle, décorées de moulures saillantes d'un dessin très décoratif; autour du plafond sont encore les corbeaux qui portaient les anciennes poutres. Dans la première salle, on remarque, à droite, le cintre d'une porte conduisant dans une tour d'enceinte. Dans le même endroit se trouve, dans le sol, une petite ouverture carrée, qui correspond avec la porte du rez-de-chaussée: elle devait faire jouer un système de fermeture complétant la clôture des portes du rez-de-chaussée. Autrefois, une herse de fer défendait l'étage inférieur; les rainures dans lesquelles elle glissait sont encore visibles.

Dans ces ruines, qui furent autrefois le lieu-fort de Montchenin, nous n'avons retrouvé aucun écusson rappelant les anciennes familles qui y vécurent. Il n'y a qu'un écu martelé, placé au-dessus de la porte d'entrée d'une écurie. Le vieux château déchu sert de logement aux métayers du domaine.

D'après les « Noms féodaux », il y avait à Montchenin, avant le XIVe siècle, une maison, des domaines et seigneuries, qu'avouait, en 1300, Himbard de Montchenin, avec les terres de Fremaigne (Hérisson), et de la Guierche (Nassigny). Les cheminées du premier étage peuvent se rapporter à cette époque, ou au XVe siècle, époque à laquelle N. Villers, écuyer, déclarait l'hôtel, motte, terre seigneuriale de Montchenin. Vers 1506, cette terre appartenait aux Le Borgne, dont une fille, Léonarde ou Bernarde, épousa Jean de Carlier, seigneur de Venas et de Coutures.

En 1569, d'après Nicolay, le sieur de Montchenin, un Le Borgne, figurait parmi les vassaux de la châtellenie d'Hérisson. Les registres paroissiaux (1) nous font connaître l'existence, vers 1636, d'un Le Borgne, écuyer, sieur de Montchenin, et d'un autre, Jean, peut-être le fils du précédent, sieur du Pin

(1) Reg. par. d'Hérisson ; Arch. de l'Allier, E. suppl., p. 53.

(Saint-Caprais), époux de Philippe ou Hélène de Lauzances ou Lauzannes, qui mourut en 1652, et fut inhumé à Châteloy. Ils auraient eu de leur union : 1° le 10 avril 1658, Joseph, dont le parrain fut Joseph Legroing, écuyer, sieur de Saint-Sauvier ; 2° Charles, qui fut seigneur du Pin (1).

Charles Le Borgne, sieur du Pin, épousa Louise Malretourne (Vallenay), dont sept enfants furent baptisés à Hérisson (2) :

1° Le 20 août 1679, Marie ; parrain, Hélène de Losance, femme du sieur de Montchenin ;

2° Le 4 octobre 1680, Gilbert ; parrain, Gilbert Le Borgne, sieur du Lac, et marraine, Marie-Philippe le Borgne.

3° Le 28 octobre 1682, Jean ;

4° Le 16 octobre 1687, Marguerite ;

5° Elisabeth, qui épousa, le 18 septembre 1701, Gilbert-Bon de la Souche, écuyer, sieur du Boisaubre (Saint-Bonnet-le-Désert) ; elle avait eu, au baptême, pour parrain, son frère Gilbert, et pour marraine, Jeanne de Rochebut, femme de ce dernier ;

6° Le 28 mars 1693, Hélène ;

7° Le 1er juillet 1695, Jeanne, qui épousa, en 1720, Louis de Biotières, seigneur du Plessis (en Berry) et de Cheveronne (paroisse de Marçais en Berry).

Montchenin appartenait, à la fin du XVIIe siècle, à Gilbert Le Borgne, époux d'Anne, ou Jeanne de Rochefort, qui eurent à Hérisson :

1° Le 18 septembre 1701, Pierre ;

2° Catherine, épousa en premières noces, vers 1724, Jean de la Loire (Loyre), sieur de Barassy, Ville-Savoie Le Plex, Chamblet, et en deuxièmes noces, d'Audebrand, chevalier, seigneur des Forges et de Lavaud (diocèse de Limoges).

A Saint-Léopardin-d'Augy, ils eurent encore :

3° Le 6 décembre 1707, Hélène-Marguerite, décédée le 14 février 1709 ;

4° Le 22 mars 1709, Jeanne-Marthe ;

(1) Deux domaines, dont les Grands Pins, avaient été construits dans une clairière de la forêt de Soulongis.

(2) Reg. par. d'Hérisson, Saint-Léopardin-d'Augy.

5° Le 11 septembre 1710, Marie-Marguerite.

Jeanne de Rochebut mourut à Montchenin, le 8 décembre 1730 (1), et fut inhumée dans l'église de Châteloy, âgée de 50 ans environ.

Pierre le Borgne fut seigneur des Rochères (Theneuille), en 1753; il rendit hommage en 1723, en son nom et pour ses frères et sœurs, des terres de Montchenin, des Arbres et des parties du Lac; il avait épousé, vers 1735, Marianne ou Marie-Anne de la Saigne Saint-Georges, fille de Sylvain de la Saigne, comte de Saint-Georges, et de Anne-Marie-Louise de Durat; ils eurent :

1° Le 22 novembre 1736, Jean-Joseph; parrain, Jean-Joseph de la Roche-Dragon, ou Roche-d'Agoult, seigneur de la Voreille; marraine, Catherine Le Borgne, femme de Jean Daudebrand;

2° Le 30 mars 1738, Antoinette-Eléonore; parrain, son grand-

(1) Y aurait-il eu un démembrement de Montchenin, car d'après les *Noms féodaux* (voir Huguet), en 1717, il y a foi et hommage pour l'hôtel de Montchenin et pour deux terriers sur les paroisses de Venas et Chateloy, par le suivant : Antoine-Augustin Huguet du Lys sieur de La Chaize et de Montchenin, avocat en Parlement, bailli de Vaux et de Saint-Désiré, châtelain de la Crête, Chaussière et Nassigny, né à Montluçon le 10 mai 1688 † en 1756, marié par contrat du 1er mai 1722 à Françoise Bergeron. Il était fils de noble Michel Huguet sieur du Lys en partie, de La Chaize (Venas), chevalier du Guet à Montluçon et de Charlotte Furet. Cette branche des Huguet du Lys s'éteignit avec Catherine-Elisa Huguet du Lys, née à Hérisson le 5 pluviôse an VIII, morte à Hérisson le 26 août 1860, mariée au même lieu le 31 août 1818 à Gilbert Victor des Champs de Verneix, percepteur des contributions directes.

Une autre branche des Huguet du Lys a pris fin avec Eloy-Charles-Amédée Huguet du Lys mort à Cosne-sur-l'Œil le 14 thermidor an IV. Né à Moulins le 27 juin 1790, il avait reçu le baptême le lendemain à Saint-Pierre-des-Menestreaux. Son parrain avait été son oncle, Eloy Tiersonnier, écuyer, seigneur de Gipcy, représenté par son fils Benoît. Sa marraine : Madame Charles-Amable Huguet du Lys, dame du Mazeau et de Grandvilliers (Ygrande), née Françoise du Bouys.

Il était fils du malheureux Jean-Baptiste Huguet du Lys, conseiller du roi, me des eaux et forêts de la maîtrise de Cérilly et grurie de Cosne, qui périt à Lyon le 31 décembre 1793, au nombre des trente-deux, et de Rosalie Tiersonnier.

D'après d'anciennes empreintes de cachets, les armoiries des Huguet du Lys étaient : *d'or au chêne de sinople, englanté d'argent, accosté de deux lions de gueules rampant contre le tronc de l'arbre.*

père, Antoine de la Saigne de Saint-Georges, écuyer, sieur de Montchenin; marraine, Eléonore de Louan, épouse de Bois-Aubin ou Bois-Aubri; elle épousa, le 6 avril 1756, Pierre du Peyroux, seigneur du Plaix, fils de François, capitaine au régiment de Bassigny, et de Marguerite de Panevinon.

Dans l'acte du baptême de 1738, Antoine de la Saigne de Saint-Georges est qualifié seigneur de Montchenin, probablement par erreur, la terre appartenant aux Le Borgne.

Pierre Le Borgne perdit sa femme le 3 mars 1739, à l'âge de 34 ans, et la fit inhumer à Châteloy; lui-même mourut à Theneuille, avant 1744. Leur fils, Jean-Joseph Le Borgne, semble avoir eu toutes les terres de la famille; il est qualifié « haut et puissant seigneur, chevalier, seigneur de Montchenin, Grandmaison, baron du Pin, capitaine au régiment de Hainaut, de l'illustre maison des Le Borgne d'Irlande », quand il épousa, le 2 mars 1772, Marie-Anne de Saint-Hilaire, comtesse du Saint-Empire Romain, fille de feu Claude et de Sylvie de la Celle. Il eut comme témoin à son mariage Gabriel Le Borgne, chevalier, seigneur du Lac et de la Tourrate (Arcomps, Cher).

Jean-Joseph, et Marie de Saint-Hilaire, firent baptiser à Hérisson, les trois enfants suivants:

1° Le 4 janvier 1773, Anne-Charles-Sigismond-Auguste-Jean-Baptiste (1); parrain, Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg et de Châtillon-sur-Loire, pair de France, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Hainaut-infanterie, chevalier de Saint-Louis, représenté par Jean de la Roche de Venas, seigneur de Venas et de

(1) Le registre d'Hérisson porte bien le luxe de ces six prénoms ; mais sur une copie remise au père, le prénom d'Auguste fut omis ; le 29 mai 1781, le comte Jean-Joseph Le Borgne, seigneur de la Pommeraie (Agonges), fit dresser par Levesque, notaire à Bourbon, et un collègue, un acte constatant que son fils s'appelait Charles-Sigismond-Auguste-Jean-Baptiste, et que le prénom d'Auguste avait été omis dans cet acte de notoriété. Furent témoins à l'acte : Jean-Baptiste de la Roche seigneur de Venas, Jeanne Dupeyroux, le comte du Peyroux et Eléonore Le Borgne, sa femme, le comte Louis de Saint-Hilaire, le comte Pierre de Saint-Hilaire, Faravillé, ancien doyen du chapitre d'Hérisson, Pierre Gayot, ancien officier de cavalerie, damoiselle Louise Bourdier de Roche, à Bourbon.

(Copie d'acte nous appartenant.)

la Roche; marraine, dame Sylvie de la Celle, veuve de Claude de Saint-Hilaire, vivant chevalier du même nom, comte du Saint-Empire Romain, représentée par damoiselle Jeanne Dupéroux, fille de Pierre, seigneur du Plaix, Lamotte et Boisaubri.

2° Le 29 juin 1776, Catherine-Françoise; parrain, Louis de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur de Bouan et de Clavelière (paroisse de Buxières); marraine, Catherine-Françoise de la Saigne Saint-Georges, comtesse de Laval, veuve de Henri Marrin de Sarazin, comte de Laval, demeurant à Aubusson.

3° Le 13 mai 1778, Catherine-Pétronille-Louise-Constance; le père est qualifié d'ancien capitaine au régiment de Hainaut; parrain, Pierre Dupéroux, oncle, chevalier, seigneur du Plaix de la Motte ; marraine, Catherine-Pétronille-Louise-Constance de Ganemache, épouse de Gabriel Le Borgne, chevalier, haut-justicier de la Tourrette, Arcomps, Le Lacq, ancien chevau-léger du Roi.

Après la naissance de cette enfant, le père et la mère s'installèrent à la Pommeraye (Agonges), dont ils avaient hérité des La Celle du Temple; en 1778 (1), et dans les actes Le Borgne est qualifié comte (2).

Jean-Joseph Le Borgne, seigneur de la Pommeraie, Luçon, de Sceaux, la Moulinière, et sa femme, eurent aussi à Agonges :

(1) Reg. par. d'Agonges.

(2) Le Borgne produisit lors du baptême de sa fille Louise-Antoinette-Adélaïde, le 18 mars 1782, un titre que le curé analysa ainsi dans son acte : « Un titre original en parchemin où pend le scel de la maison des comtes « Le Borgne en cire rouge, portant un champ d'azur à trois treffles ou tierces « feuilles d'or, deux et une, deux lions pour supports, l'un tenant une ban- « nière aux armes de la dite maison, et l'autre une lance ornée de trois ru- « bans bleus trefflés, lizerés d'or et trois mots latins servant de devise : « *Monstrat virtus honorem*, et sur le dit titre original à nous représenté, con- « jointement sa copie légalisée sur parchemin, l'original en date de 1408, son « auteur nommé Macé Le Borgne chevalier, bachelier, ayant quatorze che- « valiers ou écuyers sous sa bannière, est qualifié de puissant gentilhomme « ayant l'honneur d'être chambellan de Mgr le duc d'Orléans et son otage « chez les Anglois à Fronsac, ayant un gentilhomme nommé Pierre Cornier, « son écuyer et son serviteur ; la même qualité de puissant gentilhomme « continuée par les auteurs du dit seigneur-comte, ainsi que le titre de comte « a nous aussi représenté par le dit seigneur et confirmé dans son brevet « de Saint-Louis par Sa Majesté Louis XVI[e]. »

(D'après l'*Armorial* de Soultrait, page 54, les armes de Le Borgne sont *d'azur à trois trèfles d'or*.)

1° Le 30 mai 1779, Françoise-Pétronille-Constance;
2° Le 14 mai 1780, Marie-Anne-Paule-Rosalie;
3° Le 18 mars 1782, Louise-Antoinette-Adélaïde;
4° Le 29 janvier 1784, Marie-Anne-Rosalie.

En 1790, Françoise-Pétronille, marraine au Breuil, était qualifiée chanoinesse-comtesse du Grand-Prieuré de Saint-Antoine de Malte, en Dauphiné ; elle épousa, vers 1800-1805, Jean-Baptiste de Beaucaire, et lui apporta la Pommeraie.

Marie-Anne-Paule-Rosalie devint, le 20 février 1871, la femme de Gilbert-Michel-Jacques de Chauvigny de Blot, fils de Charles-Joseph, chevalier de la Légion d'Honneur, et dame Marie Purseigle.

Louise-Antoinette épousa à Bourbon, en 1815, Auguste-Hercule dit Achille, sieur de Neuville, maire de Bourbon (1817), fils de Jean-François, gouverneur de la Pointe-à-Pître, chevalier de Saint-Louis, et de Catherine de Châteaubodeau.

Une autre fille, Antoinette-Eléonore-Reine, qui devait être née à Montchenin, décéda à Agonges, en 1785, à environ 14 ans.

A la Révolution, Le Borgne père, garde du Corps du comte d'Artois, et son fils, Anne-Charles-Sigismond-Auguste-Jean-Baptiste, officier au régiment, colonel général, émigrèrent; on vendit le domaine de Chezeaux, saisi sur eux. A la Restauration, le fils toucha, sur le milliard des émigrés, une indemnité de 14.217 fr. 15.

X. — LE SAUT DU LOUP ET LES GORGES DE L'ŒIL

Dans les ravins de l'Œil, à l'Est d'Hérisson, en face de Montchenin et du Lac, nous ne rencontrons aucun édifice ancien, mais, en remontant les rives très accidentées de la rivière, nous pourrons admirer les paysages remarquables et l'harmonie des horizons, qui ont fait recommander cette région à l'attention des touristes.

L'artiste peintre, le voyageur ne sont pas seuls intéressés à visiter cette vallée; la flore fournit de curieux échantillons au botaniste; M. Pérard a dressé la liste des plantes qu'on y rencontre. Le géologue y trouvera aussi un champ d'études.

Voici l'itinéraire: il faut prendre au-dessus du château d'Hérisson, l'ancienne route de Louroux-Bourbonnais vers Cérilly, rude sentier, creusé à pic dans les rochers, qui, de ce côté, forment la rive droite de l'Œil. La route est pénible et on souffle avec plaisir sur le sommet du plateau, en contemplant le panorama de la ville et le vieux donjon qui domine Hérisson.

A partir d'une petite ferme isolée, malicieusement baptisée le « château de l'ours », le chemin devient plus facile et on suit plus aisément les sinuosités de la rivière. Dans le fond de la vallée de Bel-Air, l'Œil décrit une courbe gracieuse. Retenues par le barrage du Moulin-Buttoir, les eaux s'étalent en une nappe tranquille, qui reflète comme un miroir le ciel, les rochers et les grands arbres. Au nord-est, monte jusqu'à l'horizon fermé par la ligne sombre des chênes de la forêt de Soulongis, une belle plaine coupée de haies et de bouquets de bois, sur laquelle les blanches métairies se détachent en notes lumineuses. En avant de la forêt apparaît la toiture plus élevée de Montchenin. Sur les bords de la rivière s'élèvent des bâtiments assez considérables. Ce sont les successeurs de ces vieux moulins, qui, depuis des siècles, fournissent la farine aux fermes, aux nombreux villages situés sur les deux bords de la rivière. Plusieurs avaient autrefois, en même temps, une roue broyant l'écorce, pour les tanneries d'Hérisson. On devine quel attrait doivent offrir aux peintres les pittoresques constructions et les barrages rocheux de ces usines.

Le premier moulin que l'on rencontre est celui des Jardins, bâtisse moderne que des rochers élevés environnent; une route, véritable chemin de la Corniche, a été taillée dans leurs parois. Dans la vallée de Bel-Air et des Malavaux, nous passons auprès du rocher du Sac, au pied du petit hameau de ce nom.

Plus loin, nous découvrons, caché dans les arbres, les Cassons, un moulin en retraite. Ses constructions délabrées, son barrage, ses hauts peupliers, ses vieux saules creux, attirent les artistes; sa grande roue, immobile sur son appui dégradé,

emprisonnée par les oseraies et les ronces, fait à elle seule un tableau.

A partir du moulin des Cassons, le lit de l'Œil commence à se rétrécir, les arbres deviennent plus rares, les broussailles sont plus épaisses et les rochers dressent des masses énormes. Quelques-uns, sur la rive droite, comme celui dit du Maroc, auquel on a attribué à tort une origine druidique, sont composés de lits de pierres superposés.

Il devient difficile de continuer à suivre le bord de l'eau, et il faut, la plupart du temps, abandonner la rive, pour faire un long détour dans les champs, à la recherche de « l'échallier » qui nous permettra de franchir les à-pic de rochers et les haies de noisetiers. Une dernière haie traversée, on arrive, par des prairies montueuses, aux Foucauds, un des moulins modernes les plus importants du pays.

Les bâtiments ont été reconstruits, il y a quelque trente ans; ils ne font pas trop mauvais effet dans le paysage, et on les oublie, en admirant la cascade du barrage, vaste et profonde nappe d'eau, dans laquelle se mirent de gros arbres, se levant de son sein, ou l'enserrant de toute part.

La cour de cette usine jette une note de gaieté au milieu de ce site sévère, avec son va-et-vient d'attelages aux grelots sonores, de meuniers enfarinés, de paysans venant chercher leur sac de mouture avec leurs petites voitures bourbonnaises, attelées de bourriquots ou de beaux chevaux noirs.

A quelques centaines de mètres de là se trouve le ravin du « Saut-du-Loup », site célèbre dans les études de Harpignies et Dutasta, qui y peignirent leurs plus beaux tableaux. Partout dans ce lieu se dressent des rochers polis par les eaux, dont d'énormes blocs chevauchent les uns sur les autres; puis ce chaos se régularise et devient une muraille perpendiculaire, sans saillies. Au milieu de cette gorge se dressent les hautes pierres dites du « Saut du Loup ». La légende est celle racontée déjà pour d'autres sites rocheux de notre région. « Une chèvre, poursuivie par le loup, atteint, dans sa fuite éperdue, le rocher le plus élevé. La pauvre bête, affolée, s'élance; elle franchit heureusement le ravin de la rivière. Son ennemi veut l'imiter, mais il va se briser sur les pierres du précipice. »

Lorsque la muraille cesse sur une rive, elle reprend sur l'autre, et ce sont toujours des amoncellements de rochers, mêlés à une végétation tourmentée et vigoureuse. Vernes au brillant feuillage vert noir, fougères déployant leurs verdoyants éventails, genêts dépassant la taille moyenne d'un homme, ronciers épais, houblons sauvages, entrelacent leurs rameaux au-dessus de l'étroit sentier parcouru par les pêcheurs de goujons de l'Œil. Une haute côte, boisée et couverte de champs de genêts, étale ses pentes douces vers le domaine du Lac, sur la rive droite. Sur la rive gauche, une masse de verdure fait contraste heureux avec les tons sombres et violets des rochers de granit de l'autre rive. La rivière de l'Œil gronde ou murmure suivant les saisons, en traversant cette gorge, soit que ses eaux sommeillent dans les barrages de rocs, soit qu'elle franchisse en cascatelles bruyantes les pierres que les crues entraînent dans son courant. Un grand horizon forme le fond de ce tableau.

Plus loin, en remontant vers la commune de Venas, dont l'Œil arrose la limite nord, on traverse le gentil ruisseau de Noël, on s'arrête au moulin des Planches, à celui de Couture, eux aussi moulins honoraires et sujets de paysages tout trouvés. Enfin, le moulin de la Papeterie, ainsi nommé du papier qu'on y fabriqua sous l'Ancien Régime. En 1717, à la Papeterie, on trouve le meunier Durand. Pendant la Révolution, l'usine se mua en fonderie de boulets (1); une installation spéciale y fut établie à grands frais, mais ne servit que quelques années. La forge de cette fonderie était alimentée en charbon par les forêts de Soulongis et de l'Espinasse, et en minerai de fer par les mines de la Guillebauderie (Venas) et de la Madeleine (Vieure).

C. GRÉGOIRE.

(1) Rapport du commissaire Jean Garnier, 1793-94. *Bul. Em.*, p. 390.





Recherches
SUR LES
Débuts de l'Imprimerie à Moulins

Monsieur le Chanoine Clément, la Madeleine.

MON CHER AMI,

La Société d'Emulation a reçu l'hommage d'une plaquette intitulée : « *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Moulins : Notice sur le premier livre imprimé à Moulins en 1607, suivie de quelques mots sur l'édition de la Coutume du Bourbonnais de 1638* (avec une figure hors texte), par Claude Mosnier. — Paris, Imprimerie Gomel-Pottier, 15, rue du Bouloi, 1921. »

M. le président, — sachant que je m'occupe depuis longtemps de recherches sur nos vieux imprimeurs, et ayant vu que je m'étais, dans *le Courrier*, montré en désaccord avec l'auteur de cette brochure, — M. le président, dis-je, vous a prié de me demander quelques indications sur les débuts de la typographie à Moulins... J'ai donc coordonné la série éparse de mes notes concernant l'époque envisagée et vous en envoie un résumé aussi succinct que possible d'où j'élague tous les à-côtés. Je ne l'alourdirai pas de références ; mais je me tiens, sur ce chapitre, à la disposition de ceux de nos confrères que la question pourrait intéresser spécialement.

Ainsi que je l'ai écrit dans *le Courrier* du 3 novembre, les bibliographes et les érudits, puisant aux mêmes sources, considèrent communément les *Antiquitez du prieuré de Souvigny...*, de Frère Sébastien Marcaille, imprimées à Moulins en 1610, par Pierre Vernoy, comme la « première impression » de la capitale bourbonnaise. Mais le passage en vente publique d'un exemplaire du *Cou-*

tumier, imprimé en 1607 par ce même Pierre Vernoy, a inspiré à M. Claude Mosnier le travail dont j'ai reproduit plus haut le titre complet et où nous lisons, pages 6 et 7 : «... C'est sans réserve que l'on répète ici : A Moulins, l'établissement de l'art typographique n'est pas antérieur à l'année de la publication du vieux *Coutumier* qui est exhumé pour la première fois. » Aux tout derniers mots de cette affirmation, je puis opposer un extrait du *Calendrier moulinois*, publié dans *le Courrier* du 23 octobre 1914 : « Moulins avait un imprimeur depuis 1606 et, s'il n'est pas irréfutablement établi que, dès cette année-là, ce « prototypographe », Pierre Vernoy, ait produit des livres, on a de lui un *Coutumier* daté de 1607. Le *Souvigny* de dom Marcaille n'est en réalité que sa troisième, sinon sa quatrième impression connue. »

Et voici maintenant les principaux renseignements que je tire de mes « fiches ».

Dès 1575, un acte notarié m'a donné le nom de George Vernoy, « libraire à Moulins ». Ce Vernoy est le premier, *semble-t-il*, de la lignée qui, pendant près de deux siècles, fournira à notre bonne ville une dizaine de marchands libraires ou de maîtres imprimeurs, sans compter ceux d'Orléans, de Bordeaux, de Bergerac, de Montbrison et d'ailleurs peut-être. Il n'est guère connu que par le *Coustumier du pays et duché de Bourbonnois*, etc., qu'il FIT IMPRIMER à Lyon, par Claude Morillon, « l'an de grâce 1599 ».

George se maria deux fois et eut, au moins, cinq enfants de sa première femme et cinq de la seconde. Comme les registres paroissiaux des Archives de Moulins ne remontent qu'à 1609, c'est dans des actes de notaire que j'ai relevé ces dix naissances.

En 1600, Pierre Vernoy, le cadet des enfants issus de la première union, épouse, à Orléans, Geneviève Boynart. Quel est alors son domicile ? Avec quelle profession est-il porté sur son contrat de mariage ?... La date de ce contrat m'est connue ; mais je n'ai pu en retrouver l'acte dans le minutier, aujourd'hui un peu en désordre, du vieux tabellion orléanais. Je l'ai regretté, car ce document aurait éclairé pour moi divers points demeurés obscurs... Toujours est-il qu'en 1603 nous voyons ce Pierre Vernoy établi à Orléans, rue de l'Escrivinerie, et y IMPRIMANT un *Duel de Tithamante*, qui est sa seule impression connue. En 1604, il est encore à Orléans : il y paye l'impôt. Mais voici qu'il perd sa femme ; son père meurt vers

le même temps, en 1605 vraisemblablement... Pierre, qui est revenu à Moulins, y succède au défunt dans sa librairie. En 1606, il FAIT IMPRIMER à Paris, par P. Chevalier, l'*Hortulus Apollinis et Clementiæ*, du juriste-poète Etienne Bournier, et le *Jardin d'Apollon et de Clémence*, qui n'est qu'une « imitation française » de l'*Hortulus* par Bournier lui-même. Je suis amené à penser que cette double plaquette — dont le texte latin et l'adaptation ne se vendaient pas toujours ensemble — parut, ou du moins fut commandée à Paris, *dans le premier semestre de 1606*, puisque, dès avant *le 15 août de ladite année, notre libraire est devenu également imprimeur.* En effet, les comptes municipaux nous montrent, à cette date, « Me Pierre Vernoy, IMPRIMEUR », figurant, pour une contribution de dix sols, dans la répartition d'une imposition locale.

Vers la même époque (29 septembre 1606), il s'est remarié avec Marie Douet, qui lui donna, à ma connaissance, onze enfants, dont l'aîné et le troisième deviendront titulaires à Moulins de deux imprimeries distinctes.

Et nous voici à la veille de 1607, année de ce *Coutumier du Bourbonnais*, IMPRIMÉ A MOULINS, et qui pourrait fort bien être la « première impression » moulinoise. Mais vraiment cela n'est pas certain ; près de vingt ans de recherches et tant de grimoires dépouillés ne m'ont point permis de l'établir d'une manière irréfutable. Je n'ai pu arracher que par lambeaux quelques-uns de ses secrets à cette petite énigme bibliographique, assez curieuse pour être exposée ici.

La *Gallia christiana* de 1720, tome II, p. 180, parlant de Constance de Bauffremont, qui fut abbesse de Saint-Menoux, de 1573 à 1637, écrit : « *Constantia de Bauffremont, cui domnus Sebastianus Marcaille, baccalaureus in theologia, subprior et vicarius generalis abbatis Cluniacensis in monasterio Sylviniacensi, nuncupat tractatum de virtute reliquiarum sanctorum, in quo præcipue agitur de vita et miraculis S. Menulphi episcopi,* EDITUM *Molinis apud Petrum Vernoy, 1606.* »

EDITUM... peut s'entendre, n'est-ce pas? de plusieurs façons. D'une manière générale, il est certain que le volume a *vu le jour* à Moulins, qu'il y ait été *imprimé* ou simplement *édité*... La *Bibliographie des écrivains de l'ordre de saint Benoît* dira bien, en 1777, que le livre en question fut « MIS SOUS PRESSE à Moulins en

1606 ». Et cela serait impressionnant, si l'on ne constatait que le bibliographe bénédictin n'en publie pas le titre littéral ; il traduit la notule de la *Gallia christiana* et donne, de son EDITUM ambigu, une interprétation en somme personnelle. Enfin ! dira-t-on, on ne connaît donc aucun exemplaire de cet ouvrage ? Si !... Dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Secousse,... de l'Académie des inscriptions,* paru en 1755, chez Barrois, libraire à Paris, on trouve, sous le nº 5.171 : « *Vie de saint Menoux*, par F. Sébastien Marcaille, Molins, 1606, in-12. » L'exemplaire de Secousse fut vendu dix sols, d'après l'annotation manuscrite d'un des trois ou quatre catalogues de la vente que j'ai consultés. Toutefois, il ne m'a pas été donné de connaître le nom de l'acquéreur. Et, d'aucune des bibliothèques de France et d'Europe interrogées, non plus que des centaines de bibliophiles, aux portes toujours si accueillantes de qui j'ai frappé, ne m'est venue une indication utile sur le mystérieux ouvrage de dom Marcaille.

E pur si muove ! Et pourtant il a existé, cet ouvrage, puisque l'inventaire après décès de Pierre Ier Vernoy m'a appris qu'à la mort du père de la typographie moulinoise, figuraient en sa boutique « 196 vies de saint Menoux estimées neuf livres »...

Il est évident que le catalogue de la vente Secousse a abrégé le titre du volume, donné comme suit par la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, édition de 1768 : *Vie et miracles de saint Menoux, évêque breton, patron de l'abbaye de Saint-Menoux en Bourbonnais*, par Sébastien Marcaille. Moulins, Vernoy, 1606, in-12. » Et, jusqu'à preuve contraire, il faut tenir ce texte pour exact.

(Il y a d'autres « impressions de Moulins », connues seulement par leurs titres, que j'aurais pu rechercher de même ; mais aucune d'elles ne présentait plus pour moi ce particulier intérêt d'être PEUT-ÊTRE la première...)

Je reprends ma chronologie des productions typographiques de Pierre Ier Vernoy. Après le *Coutumier* de 1607, je relève dans mes « fiches » : en 1609, une courte chronique piémontaise : *Histoire nouvelle et prodigieuse*, etc. ; et, enfin en 1610, ces *Antiquitez de Souvigny*, qui ont si longtemps passé pour l'œuvre initiale de l'imprimerie moulinoise. Je m'arrête à cette date et je conclurai, comme l'autre jour dans le *Courrier :* Jusqu'à la découverte d'un exemplaire du *Saint Menoux*, il semble bien que le *Coutumier* de 1607 reste

notre « première impression » *connue*, mais non point notre « première impression »... tout court.

Excusez-moi, mon cher ami, je vous en prie, auprès de nos confrères, de l'ampleur d'une communication que j'aurais voulu resserrer davantage. Puisse-t-elle suggérer à quelques-uns d'entre eux la bonne pensée de rechercher si les vieilles bibliothèques de châteaux et les caisses poussiéreuses des greniers bourbonnais ne contiendraient pas l'introuvable et tant vénérable bouquin qui fixerait définitivement une intéressante date d'histoire locale.

M. CRÉPIN-LEBLOND.

27 novembre 1921.





Les Régions Economiques et le Bourbonnais (1)

(Suite)

16°. Région de Clermont. — En gros, la région de Clermont, c'est l'Auvergne qui comprend à la fois les beaux terrains agricoles de la Limagne, les districts sylvo-pastoraux des Puys et du Livradois, les industries qui ont de tout temps utilisé les eaux courantes (coutellerie et papeterie), enfin les stations thermales.

Le Cantal, qui forme la Haute-Auvergne, se rattache à la région de Clermont aussi bien par son genre de cultures que par ses traditions.

Quant au département de la Haute-Loire, dont l'activité est orientée pour une part vers Clermont et pour une autre vers Saint-Etienne, il pourrait être rattaché à la 16ᵉ région (Clermont-Ferrand) pour l'arrondissement de Brioude et à la 11ᵉ région (Lyon) pour les arrondissements du Puy et d'Yssingeaux.

Enfin, on rattacherait également à la région de Clermont la Lozère, qui oscille entre l'influence de Clermont et celle de Nîmes.

La plaine Bourbonnaise continue l'Auvergne vers le nord, et sa jonction avec Clermont permettra d'étudier la remise en état de l'Allier, préface des travaux de la moyenne Loire. On pourrait hésiter pour le district industriel de Montluçon, mais ses usines ont besoin des houilles de Saint-Eloi-Commentry, à cheval sur les deux départements.

(1) Voir *Bulletin* 1921, page 152.

Par suite, on pourrait grouper les quatre chambres du Puy-de-Dôme, celles d'Aurillac, Mende, Montluçon et Moulins, soit 1.268.306 habitants et 60.264 patentés. En outre, dépendrait de la 16e région la Chambre de Commerce qui serait créée à Brioude, les arrondissements du Puy et d'Yssingeaux restant à la Chambre de Commerce du Puy.

Cette région aurait pour centre une ville où l'apparition relativement récente d'industries nouvelles est venue renforcer une prospérité due à des causes économiques naturelles.

Le cadre de la 16e région serait le suivant :

16e Région Chef-lieu : Clermont-Ferrand	Chambres de commerce	de Moulins et Montluçon.
	—	d'Ambert, Clermont-F.
	—	de Riom, Thiers.
	—	d'Aurillac.
	—	de Mende.
	—	de Brioude. »

La Chambre de Commerce de Moulins-Lapalisse a répondu à la question : « La division régionale envisagée appelle-t-elle quelque retouche ? » de la façon suivante :

« La Chambre de Commerce de Moulins-Lapalisse est classée dans la 16e région dont le cadre comprend : 5 départements : Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Lozère et une partie de la Haute-Loire (Brioude) avec siège à Clermont-Ferrand, ce qui concorde parfaitement avec nos intérêts communs et nos moyens de communications. » (Procès-verbal du 14 décembre 1917).

La Chambre de Commerce Montluçon-Gannat a envoyé aussi son adhésion au projet ministériel, en demandant à être aussi rattachée à Bourges, de façon à partager ses subventions entre les deux régions.

Mais il n'en fut pas de même partout et des remaniements importants furent apportés au projet primitif. On sépara la région de Paris en deux régions : Paris et région Parisienne. Amiens et Caen devinrent chef-lieu de région et de nombreuses chambres de commerce (25) furent autorisées à adhérer à deux régions.

Diverses chambres de commerce : Saint-Etienne, Versailles, Besançon, Belfort, refusèrent d'être rattachées respectivement à Lyon, à la région Parisienne, à Dijon, à Nancy. Belfort veut

apparemment se rattacher à la région d'Alsace que l'on organisera lorsque l'Alsace et la Lorraine ne seront plus soumises à un régime spécial. Les trois autres Chambres de Commerce paraissent avoir obéi à des sentiments de particularisme regrettable, qui ne tiennent pas compte des nécessités économiques actuelles, qui imposent de forts groupements. Les Chambres de Commerce de Bourges, de Nevers et de Châteauroux ne purent s'entendre pour se grouper avec Orléans, qui s'est fait rattacher à la région Parisienne, et ces trois Chambres de Commerce sont restées indépendantes.

Des arrêtés ministériels des 5 avril 1919, 10 février, 27 mars, 21 mai, 15 octobre 1920, organisèrent 18 régions économiques (l'organisation de la Lorraine et de l'Alsace, qui comprennent les Chambres de Commerce de Metz, Strasbourg, Colmar et Mulhouse, se fera plus tard), ayant pour centres : Lille, Amiens, Rouen, Caen, Nantes, Rennes, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille (avec une sous-région à Bastia), Grenoble, Lyon, Nancy, Paris, région Parisienne (avec une sous-région à Orléans), Clermont-Ferrand, Dijon.

La Lozère s'est fait rattacher à Montpellier au lieu de Clermont-Ferrand, Nice à Grenoble au lieu de Marseille (bien que séparé de Grenoble par les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes, qui sont rattachées seulement en seconde ligne à Grenoble) etc., ce qui prouve que le Ministère du Commerce a tenu compte de certaines des objections qui lui ont été présentées.

La 17e Région Economique, créée par arrêté du 5 avril 1919, complété par ceux des 10 février 1920 et du 21 février 1921, comprend 8 chambres de commerce : Moulins, Montluçon, Riom, Thiers, Ambert, Clermont-Ferrand, Aurillac, Brioude. Celles de Tulle et du Püy lui sont rattachées en seconde ligne, pendant que Montluçon fait partie dans les mêmes conditions de la région de Bourges. Enfin, la Chambre de Commerce de Clermont-Ferrand est autorisée à adhérer pour sauvegarder ses intérêts particuliers, à la 8e région, qui est celle de Bordeaux.

⁂

Les villes de Moulins ou de Montluçon pouvaient-elles aspirer à devenir chef-lieu d'une région économique? Dans la né-

gative, à quel chef-lieu le département de l'Allier devait-il être rattaché? Fallait-il diviser le département pour que certaines de ses parties soient annexées à diverses régions économiques?

Telles sont les premières questions qu'il importe de se poser.

Du moment que le Ministre du Commerce avait décidé de diviser la France seulement en une vingtaine de régions économiques, il est difficile d'admettre que Moulins ou Montluçon aient eu quelques chances d'être choisies comme centre d'une de ces régions, car leur importance, leur pouvoir d'attraction est loin d'égaler celui de Dijon, de Lyon, de Saint-Etienne, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Bourges et d'Orléans.

Croire le contraire, ce serait retomber dans l'erreur des Montluçonnais, qui au temps de la Constituante avaient espéré voir leur ville devenir chef-lieu d'un département, oubliant que même avec toute la Combrailles, le département qu'ils voulaient faire créer n'aurait eu que 200 lieues carrées, au lieu des 300 que l'on considérait comme un minimum (1).

Diviser le département n'était pas non plus nécessaire, en admettant même que certains intérêts de cantons plus ou moins excentriques soient divergents, puisque la Chambre de Commerce de Montluçon-Gannat a pu être rattachée, en seconde ligne, à la région de Bourges.

***

Puisque le Bourbonnais n'est pas une région naturelle, mais bien une zone de transition, tant au point de vue géographique qu'ethnographique et linguistique, la sirerie ou seigneurie de Bourbon ne devant son origine (xe siècle) qu'au régionalisme de l'époque féodale, — il en résulte que notre département ne se rattache nettement à aucune des grandes régions voisines et qu'il a des affinités avec chacune d'elles.

C'est d'ailleurs une idée fausse, bien que courante, que celle d'après laquelle un état, une province, un pays, un département coïncident toujours avec une région naturelle. Lorsqu'on exa-

(1) Lettre du 5 janvier 1790 du marquis de Rochedragon, cité par M. de Laguerenne, page 77 dans sa brochure : *Pourquoi Montluçon n'est pas chef-lieu de département.*

mine une série de cartes historiques embrassant une vingtaine de siècles, on constate que toutes les limites historiques sont rarement restées stables. Elles n'ont cessé de varier, sous des influences diverses et elles ont souvent oscillé autour d'une position moyenne. Jean Brunhes a donc raison de dire : « La géographie ne résulte pas seulement de l'ensemble de faits naturels, mais de cette combinaison des actions humaines et du travail humain avec les faits naturels, combinaison en toute vérité créatrice de faits nouveaux (1). »

On est donc amené, lorsqu'on cherche à prévoir le développement et l'orientation d'un pays, d'une contrée, à ne pas s'hypnotiser soit sur la géologie, soit sur la géographie physique, ethnographique, linguistique, soit sur des phénomènes économiques du passé et du présent, qui sont tous des facteurs importants dont on doit chercher à déterminer la résultante en tenant compte aussi de l'histoire ancienne, moderne et contemporaine (qui explique des affinités ou des incompatibilités d'humeur, de civilisation), ainsi que des découvertes ou des applications nouvelles qui peuvent révolutionner l'avenir. Des découvertes géographiques comme celles de Christophe Colomb ou de Vasco de Gama, des percements d'isthmes comme ceux de Suez ou de Panama, des ouvertures de grands tunnels, la mise en exploitation de mines, la construction de chemins de fer transaméricains ou transsibériens n'ont-elles pas eu des conséquences de premier ordre pour l'histoire de l'humanité, et sur les limites ou même sur l'existence des Etats ? N'en est-il pas ainsi, mais à une échelle moindre, dans la question des divisions intérieures d'une nation ?

Pour faire quelque chose de durable et d'harmonieux, lorsqu'on veut agrandir un édifice, n'est-on pas obligé de tenir compte du sous-sol, des mouvements du terrain, des matériaux fournis par la région ou que l'on peut faire venir de loin, des ressources de l'industrie actuelle, des fondations existantes, si l'on veut faire des exhaussements, du style des parties déjà construites, et l'art de l'architecture ne consiste-t-il pas à adap-

(1) *Histoire de la Nation française*, G. Hanotaux et Jean Brunhes, 1920, t. I, p. 341.

ter les étages supérieurs nouveaux, les ailes ou les dépendances à tous ces facteurs ainsi qu'aux besoins et aux moyens modernes ?

Dans l'ordre gouvernemental et administratif, il doit en être de même ; aussi toute improvisation, toute création, qui ne tient pas compte de réalités (qui restent souvent cachées à ceux qui n'ont pas appris à analyser et à observer), sont éphémères, parce que factices et reposant sur des pieds d'argile.

Etudions donc le Bourbonnais aussi complètement que possible, en l'envisageant de divers points de vue.



Lorsqu'on regarde le Bourbonnais au point de vue géographie physique, on constate tout d'abord qu'il est composé de trois compartiments : le principal, qui est au centre, est formé par la vallée de l'Allier, flanquée à droite et à gauche par des parties de vallées de la Loire et du Cher, ce qui explique les tendances quelque peu divergentes des cantons, qui sont situés dans ces deux dernières vallées, alors que la partie centrale est soudée intimement à la Limagne d'Auvergne et par elle à la haute vallée de l'Allier.

L'hydrographie divise donc le Bourbonnais, mais le relief de son sol et les voies de communication, créées par l'homme depuis longtemps, lui constituent une véritable unité. Notre pays est, en effet, une des zones de raccord du Massif Central avec la plaine de la Loire moyenne et la majeure partie de notre département, comprise entre 200 à 400 mètres d'altitude, est formée de vastes plateaux où les divers affluents de la Loire, de l'Allier et du Cher se sont creusé des vallées. Nos montagnes : Montoncel (1.292 mètres, le signal de la Bosse (près Echassières), 774 mètres, les Côtes Matras 464 mètres, le signal de Laage (à l'ouest de Montluçon) 572 m., nos plateaux, nos plaines : Limagne Bourbonnaise, Chambonnages, sont géologiquement le prolongement du relief du Forez, de l'Auvergne et de la Marche. Par suite, ils ont des compositions identiques ou analogues. Ce sont en général des terrains cristallins ou appartenant au miocène inférieur, dans toute la partie montagneuse et l'on ne trouve de terrains liasiques qu'au nord de Cé-

rilly, où commencent les formations liasiques et jurassiques, qui couvrent la majeure partie du Berry et du Nivernais, ceinturant le bassin Parisien et en dépendant manifestement. La Sologne Bourbonnaise est formée de sables et de graviers de l'époque pliocène et les cuvettes formées par les trois fonds de vallées principales sont composées de terrains d'alluvions.

C'est la formation géologique de notre département qui explique que le grand chenal houiller, allant de Mauriac à Souvigny, et peut-être à la Machine, le traverse du S.-S.-O. au N.-N.-E. On y trouve de nombreuses carrières, ainsi que pas mal de gisements métallifères, malheureusement inexploités, le plus souvent faute de moyens de transports économiques, alors qu'il existe peu de ces gisements dans le Berry et le Nivernais. Malheureusement, les recherches minières ont été fort négligées depuis de longues années, ce qui fait que l'inventaire complet des richesses possibles de notre sous-sol reste encore à dresser.

Au point de vue climat, notre département présente des différences notables avec le climat du Berry et du N.-O. du Nivernais, qui appartiennent au climat parisien, alors que les météorologues rattachent le Bourbonnais au climat Auvergnat (1).

La moyenne des chutes annuelles de pluie tombant sur les départements du Cher et de l'Allier est de 689 m/m et 706 m/m, alors que dans le Puy-de-Dôme, la Loire et la Nièvre, il pleut plus : 779 m/m, 855 m/m et 886 m/m, mais le régime des pluies est différent (au point de vue de la hauteur de la pluie). L'Allier, le Puy-de-Dôme, la Loire ont un régime de pluies continentales, avec maximum en été (juin), alors que le Cher a deux maxima en juin et octobre et que la Nièvre, ainsi que Saône-et-Loire, ont un maximum en octobre (2).

L'altitude moyenne de notre département (350 m.), bien plus grande que celle du Cher, presque tout entier compris au-dessous de la courbe de 200 m., jointe à la proximité de montagnes de plus de 1.000 m., explique que nos hivers sont presque tou-

(1) *Atlas Schrader*, carte et notice n° 10.

(2) A. Angot, « Régime pluviométrique de la France » (*Annales de Géogr.* 1917, 1919 et 1920.)

jours plus rudes que ceux du climat parisien, pendant que nos étés sont plus chauds et plus secs, ce qui tient évidemment au plus grand éloignement de la mer. Aussi, les pins maritimes ont été presque tous gelés en Bourbonnais, en 1870, alors qu'ils avaient résisté en Sologne où ils n'ont gelé qu'en 1879-1880. D'un autre côté, beaucoup d'arbres verts résistent difficilement aux sécheresses du mois d'août dans la Sologne Bourbonnaise. Notre Climat est donc moins tempéré que celui du Berry et de l'Orléanais. Il faut cependant reconnaître que l'époque de la maturité des céréales concorde plus avec celle du Berry qu'avec celle de l'Auvergne dont l'altitude moyenne est très supérieure à celle du Bourbonnais.

***

A l'époque gauloise, le futur Bourbonnais était divisé entre les groupements Eduens (N.-E.), Arvernes (S.) et Bituriges (O.). A l'époque gallo-romaine, la majeure partie de notre pays dépendait de l'Aquitaine et la partie N.-E. de la Celtique, puis de la Lyonnaise première. Après Clovis, notre région fut partagée entre les royaumes de Clodomir (N.-O.), de Thierry Ier (S.) et des Burgondes (E.).

Au xe siècle, par suite du morcellement de l'empire carolingien, qui s'effondra sous les coups des Normands, qui pénètrèrent jusqu'en Auvergne, ainsi que sous ceux des Hongrois, qui ravagèrent plusieurs fois le cœur de la France, chacun se groupa autour d'un chef, qui organisait la résistance locale et on le reconnut pour seigneur, puisque le pouvoir royal était incapable d'assurer la sécurité. C'est ainsi que la sirerie ou seigneurie de Bourbon naquit.

Qu'était le premier Bourbon? Peut-être un vicaire carolingien qui s'est émancipé (1). C'est ce que M. Imbart de la Tour suppose, après Chazaud.

Mais le pays était très morcelé et formait une véritable marqueterie de fiefs s'enchevêtrant les uns dans les autres. Ainsi Saint-Pourçain fit longtemps partie des 13 bonnes villes de la Basse-Auvergne et Neuilly-le-Réal, qui relevait de Saint-Pour-

(1) CHAZAUD, *Chronologie des Sires de Bourbon*, p. 138, et G. HANOTAUX, *Histoire de la Nation Française*, t. III, p. 273.

çain, formait un îlot auvergnat en terre Bourbonnaise. Au XIIIe siècle, Cusset, Ebreuil, Saint-Germain-des-Fossés, appartenaient à l'Auvergne et Trezelle, Cindré, Jaligny, Vaumas dépendaient de l'évêque de Clermont, qui les concédait en fief au comte de Nevers. En 1199, Guy de Dampierre, devenu sire de Bourbon, se fit céder par la comtesse de Montpensier divers fiefs, qui formaient enclaves en Auvergne (1). En 1202, Philippe-Auguste reçut l'hommage lige de Guy de Dampierre pour la baronnie de Montluçon, qui appartenait aux Bourbons depuis le XIe siècle, parce que Richard Cœur de Lion avait traité avec le roi de France et lui avait cédé ses droits sur l'Auvergne et sa mouvance. A la même époque, Philippe-Auguste enleva Gannat à Guy II, comte d'Auvergne, et donna cette ville à Guy de Dampierre. Aussi, dès cette époque, les Bourbon Dampierre étaient rangés parmi les grands feudataires de France et Archambaud VI est aussi puissant que le sire de Coucy (2).

En 1327, le Bourbonnais fut érigé en duché et à la fin du XIVe siècle, le comté de Forez, la terre de Combrailles, les seigneuries de Beaujeu et de Château-Chinon furent annexés au duché. Aussi, le connétable de Bourbon, Charles III, était: « duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Montpensier, de Forez, seigneur de Combrailles, etc. », et pouvait lever une armée de 40.000 hommes. Après sa trahison et la confiscation de ses biens, l'Auvergne revint directement à la Couronne et le duché de Bourbonnais fit partie du douaire des Reines de France jusqu'en 1661. A cette date, le duché fut donné au Grand Condé.

Après la réunion du Bourbonnais à la Couronne, un présidial fut créé à Moulins et sa circonscription comprenait les 17 châtellenies de l'ancien duché. Plus tard, Henri III créa la généralité de Moulins, qui s'étendait sur le Bourbonnais (élections de Moulins, de Montluçon et de Gannat), le Nivernais (élections de Nevers et de Château-Chinon) et la Haute-Marche (élections de Guéret et d'Evaux).

(1) Chazaud, « Géographie du Bourbonnais au XIIIe siècle » (*Bul. Soc. d'Emul.*, 1883, pp. 213-219.)

(2) I.-A. Rayeur, *L'Allier*, 1891, pp. 29-70.

En 1630, on rattacha à l'élection de Gannat 80 villes ou paroisses auvergnates de la Limagne, si bien qu'en 1789, le Bourbonnais comprenait 788.991 hectares, dont 21.800 furent attribués au Département du Cher, 57.206 à la Creuse et 128.988 au Puy-de-Dôme.

Jusqu'à la Révolution, le Bourbonnais appartint à quatre diocèses: Nevers, avec les paroisses de Villeneuve, Aurouër, Saint-Ennemond, la Chapelle-aux-Chasses; Autun, d'où dépendaient Moulins, Chevagnes, Dompierre et le Donjon; Clermont, d'où relevaient Souvigny, Neuilly-le-Réal, Jaligny, Varennes et Saint-Pourçain, Gannat, Ebreuil, Escurolles, Vichy, Cusset, Lapalisse et le Mayet-de-Montagne; pendant que Chantelle, Montmarault, le Montet, Bourbon-l'Archambault, Lurcy-Lévy et tout le pays à l'Ouest, dépendaient de Bourges.

On cite encore souvent cette phrase de Guy Coquille: « Bourbonnais est province et pays nouvellement composé, comme marqueterie ou mosaïque, de plusieurs pièces rapportées, acquises de seigneurs voisins », et l'on conclut que le Bourbonnais est toujours un pays manquant d'unité et de cohésion. N'est-ce pas oublier que plus de quatre siècles se sont écoulés depuis que cette phrase a été écrite (Guy Coquille, né en 1523, est mort en 1603), pendant lesquels le travail d'agrégation, commencé depuis six siècles, s'est poursuivi et intensifié.

(*A suivre.*) G. BRUEL.



UNE VISITE
aux Pays Rhénans [1]

Je vous apporte ici, Messieurs, quelques notes que j'ai prises durant un voyage que je viens de faire aux Pays Rhénans. Elles ne prétendent ni à l'érudition, ni à la valeur littéraire, et je n'aurais osé vous retenir sur des impressions personnelles, si la faveur que les esprits accordent à toutes les questions rhénanes ne m'y encourageait. Je ne parlerai que des régions que j'ai parcourues, c'est-à-dire de la vallée du Rhin, de Strasbourg à Coblentz et de celle de la Moselle, de Coblentz au Luxembourg.

C'est par l'Alsace naturellement que j'ai pénétré en Allemagne. Je ne vous dirai rien de notre chère province. Beaucoup d'entre vous l'ont certainement visitée; depuis la guerre, journalistes et écrivains nous l'ont décrite sous toutes ses faces; je ne ferais que les répéter. Et nous avons tous, d'ailleurs, dans l'esprit, les images très fidèles du dessinateur Hansi. Mieux que je ne pourrais jamais faire, il vous évoque le village alsacien, aux couleurs de chromo, aux délicieuses gaucheries.

Quand on parle d'Alsace, il est classique de parler des cigognes. Permettez-moi donc de dire un mot — il le faut bien — sur les cigognes. Je m'étais depuis longtemps demandé : « Pourquoi les cigognes se plaisent-elles tant en Alsace? au point que les Alsaciens ont l'air de considérer que les cigognes sont faites pour leurs cheminées; tout comme les cigognes semblent trouver que les cheminées sont construites pour porter les nids

(1) Communication faite en séance le 6 juin 1921.

de cigogne. En voici, je crois, la raison : ce n'est qu'une hypothèse. Les cheminées alsaciennes ont une forme particulière. La fumée n'en sort pas verticalement comme chez nous : elle en sort par quatre petites lucarnes percées sur les quatre faces ; ainsi, le dessus de la cheminée est bouché ; il est formé par quatre petits toits. Imaginez donc la première cigogne planant au-dessus des villages. Où fera-t-elle son nid ? Elle avise une éminence et s'y pose. Comme on y est à l'aise ! la plate-forme est bien d'aplomb, le nid ne glissera pas ; les quatre petits toits font des arêtes vives : les brindilles s'y accrocheront et résisteront au vent. Bien plus, une douce chaleur vient baigner le nid : les œufs seront couvés à merveille ; et même, les petits pourront mettre le bec en l'air, tout en gardant les pattes sur la bouillotte. Pensez si la cigogne y trouve son compte. Elle y fonde une colonie qui prospère, et cela crée une tradition.

Plan des Villes

Au lendemain de 70, l'Allemand vainqueur et notablement enrichi a marqué son empreinte dans les cités par une compréhension large et raisonnée de l'urbanisme moderne. Au lieu de laisser grandir les villes à l'aventure, sous la libre impulsion des marchands de biens, préoccupés surtout, dans la direction et la largeur des rues de lotissement, d'obtenir le maximum de rendement financier, les municipalités ont prévu et par suite dirigé l'extension vers des régions appropriées, assainies et pourvues d'avance de tous les services souterrains nécessaires à la vie moderne.

Un ordre, venu certainement de haut, puisqu'on en trouve l'empreinte dans toutes les villes, grandes ou moyennes, a tracé avant tout une très large avenue, appelée partout « Kaiserstrasse », dont le boulevard Raspail, à Paris, est une petite imitation. Ces avenues présentent : au milieu, une bande gazonnée, aux parterres fleuris, encadrée de deux larges allées plantées d'arbres, et sur les bords, deux grands trottoirs. Le règlement de voirie oblige en outre les riverains à ne bâtir qu'en retrait de trois ou quatre mètres, si bien que tous les immeubles sont précédés de jardinets.

Cette grande avenue est recoupée par des rues transversales, dirigées d'un côté sur un monument de la vieille ville et, de l'autre côté, sur un square aux confins de la nouvelle.

Songeons maintenant que le style local comporte, sur la rue, ce que nous appelons le pignon flamand, et que le recul de ces pignons sur l'alignement donne libre cours, par les saillies permises, à l'imagination de l'architecte, nous aurons une idée alors de ce que l'étendue et l'harmonie d'un tel plan peuvent comporter d'audace, d'ampleur et de diversité dans une ville riche. Je ne veux pas dire pour cela que les architectes ont su obtenir de ce cadre tout l'effet possible. Il y a au contraire bien des lourdeurs, bien des prétentions dans leurs constructions.

Pour amorcer le développement du quartier choisi, l'administration bâtissait très vite des monuments publics dans le style colossal, en des points bien choisis.

Metz, Strasbourg, Mayence, Coblence, Trèves, ont été ainsi embellis méthodiquement suivant ce plan d'ensemble type.

Seule de ces villes, Trèves n'a pas encore vu de constructions somptueuses s'épanouir sur ses nouvelles avenues. N'empêche que celles-ci sont en état de viabilité, comme si elles étaient habitées.

Partout les gares, les postes, les caisses d'épargne, les écoles, sont solidement construites, richement décorées et très bien entretenues; à tel point que même dans des agglomérations du genre de ce que sont chez nous Varennes ou Dompierre, on trouve des postes et des gares traitées comme de riches villas avec bow-windows, colonnades, vitraux et somptueux décors. On en peut discuter le goût, mais on ne peut nier ni le désir de bien faire, ni la recherche du nouveau.

On a ridiculisé chez nous un timide essai de recherche dans nos écoles, qu'on a traitées de « palais scolaires ». Qu'aurait-on dit si nos municipalités y avaient dépensé les sommes employées en Rhénanie et en Alsace?

Je voudrais au moment où notre municipalité fait exécuter des pavages, qu'elle voie ce qu'est celui des chaussées et trottoirs des villes rhénanes. Là-bas, le pavé rhénan est carré, et disposé dans l'ensemble comme un cube de marbre l'est dans

une mosaïque dont tous les rangs sont établis en éventail. C'est joli et pratique. Les voitures roulent sur ce passage comme sur du macadam.

Et j'ouvre ici une digression.

Puisque l'administration de chez nous n'emploie que des pavés rectangulaires, je me demande pourquoi elle n'essaierait pas de les placer obliquement, à 45°, afin qu'ils ne soient pas attaqués brusquement par le bandage des roues, mais de biais et progressivement. Ils seraient moins ébranlés à chaque passage, et le véhicule moins secoué.

Routes

Les routes sont très bien entretenues et très roulantes, comme chez nous avant la guerre. Les autos peuvent faire de la vitesse, sans crainte pour les essieux.

L'Allemagne manquant d'essence pendant la guerre, mais abondant en charbon et en matériel, n'a pas utilisé ses routes comme nous. Aussi se sont-elles conservées, pendant que les nôtres s'usaient, sans quoi la France n'aurait, de ce chef, rien à envier à l'Allemagne.

Sur les routes, même importantes, je n'ai rencontré que très peu de voitures; pas même entre Mayence et Coblence, où viennent se rejoindre les Vosges et le Jura allemand, en ce défilé où s'engorge tout le trafic de la région, étroit défilé, long de 120 kilomètres, à peine large de 100 mètres. Des crêtes de 200 à 300 mètres le dominent. Au fond, le Rhin, savamment canalisé, est parcouru dans les deux sens par de puissants remorqueurs à aubes, qui tirent de longues files de péniches. Sur chaque rive, une ligne de chemin de fer à double voie est parcourue en chaque sens par d'interminables trains se succédant toutes les cinq minutes, à tel point qu'on peut voir quatre trains à la fois à la même hauteur. Enfin, deux routes serpentent comme elles peuvent, dans ce qui reste de disponible. On n'y voyait que quelques camions.

La vallée de la Moselle est identique à celle du Rhin, mais le trafic en est beaucoup moins intense. La rivière, canalisée comme le Rhin, reflète aussi d'antiques burgs, des vignes, des

crêtes boisées. A mi-parcours du défilé de la Moselle, l'unique route change de rive et, chose étonnante chez ce peuple pratique, la traversée de la rivière ne se fait pas autrement qu'en bac.

Agriculture

En Bourbonnais, les constructions rurales s'éparpillent au milieu des champs, tandis qu'en Alsace et en Rhénanie, elles se concentrent toutes au village, comme en Auvergne; mais alors qu'en Auvergne les fumiers et les écuries s'étalent sur la route, ils sont, là-bas, heureusement relégués derrière les habitations et invisibles de la voie publique. N'étant ni vigneron, ni agriculteur, je n'ose vous parler de la technique agricole. Je veux seulement vous citer quelques singularités capables d'étonner un profane.

C'est ainsi qu'on peut voir en ces pays les bœufs attelés aux chars par des traits et des colliers, comme le sont les chevaux chez nous. J'ai même vu un voiturier « à cheval » sur un bœuf et l'excitant au fouet et à la guide.

On voit travailler les femmes au champ comme les hommes, même pour les travaux pénibles; si cette pratique est générale en Allemagne, on s'explique facilement que les femmes y aient cette structure hommasse que nous connaissons, cette démarche lourde et abandonnée.

On ne trouve sur les routes, comme dans les champs, que des arbres fruitiers; les essences de construction, de chauffage ou d'agrément ne sont tolérées que dans les terrains peu cultivables, sur les plateaux et les cimes.

Tous les troncs d'arbres fruitiers sont passés à la chaux et ceinturés, à hauteur d'homme, par une bague de papier goudronné, pour arrêter la montée des insectes.

Le purin est soigneusement recueilli à la ferme, transporté loin dans les champs, dans de longues cuves métalliques, et répandu sur les terres.

Les emplacements cultivés sont disputés jalousement à la roche voisine, à tel point que nulle part on ne voit de haie et que partout la terre a été minutieusement ameublie, nettoyée, ratissée pour un maximum de rendement.

Les cultures intensives du pays sont celles de la vigne sur les pentes des défilés de la Moselle et du Rhin, des arbres fruitiers et du houblon autour de Strasbourg.

Les houblonnières sont disposées en charmilles. A cette saison (avril), je ne les ai pas vues épanouies ; mais vous imaginez la grâce de cet arrangement, quand les feuillages clairs et les pomponnettes blanches se tendent sur les champs comme des voûtes légères.

Les vignobles sont disposés avec une implacable régularité. Tout le long du Rhin, les échalas s'alignent, tels des soldats en parade, immobiles et gardant le fleuve légendaire.

Je ne vous décrirai pas le goût des vins du Rhin ; le goût est affaire de palais et non de littérature. Au moins tâcherai-je de vous décrire les bouteilles du cru. Elles ont une forme particulière ; elles s'allongent tout droit, sans aucune inflexion, comme une quille conique ; on les empile couchées, alternativement une à l'endroit, une à l'envers ; comme les couteaux dans un écrin, les angles se compensent, aucune place n'est perdue. Les Alsaciens emploient la même bouteille. C'est ainsi que la victoire apporte une variété de plus dans le patrimoine de nos traditions vigneronnes : Nous nous plaisons à voir couler le Château-Margot de l'étroite et rigide bouteille bordelaise, et le Chambertin du flacon pansu des Bourguignons. La flûte rêveuse des Rhénans nous versera maintenant le Kanzelberg et le Kitterlé fameux.

Les Monuments

Le défilé du Rhin entre Mayence et Coblentz, aboutissant à une riche plaine, convoitée à chaque émigration de peuples, devait fatalement être disputé par les conquérants.

Aussi, alors que les yeux fouillent les pentes si riches de cette vigne qui fournit le vin du Rhin, ils se posent à chaque détour sur quelque vieux burg romantique, aujourd'hui croulant, mais toujours fier, toujours menaçant, comme au temps où du haut de son roc il surveillait le cours du Rhin et la vallée secondaire par laquelle les cohortes pouvaient arriver au fleuve.

Ces burgs sont pittoresques, souvent authentiques, surtout les plus ruinés; mais la littérature allemande les a trop chantés, et malgré la beauté de ces sites, on s'attend à mieux, surtout quand on examine ceux qui ont été restaurés. Ce ne sont plus alors que des châteaux d'opéra-comique, mal couronnés par de trop nombreux petits toits. Cependant, ils sont toujours fidèlement et fréquemment visités.

Ce qui montre qu'il nous faut vanter nos beautés, si nous voulons que les étrangers les admirent.

Combien prétentieuse est la trop fameuse Germania qui se dresse à Viederwald, à travers les forêts de la rive. Montée sur son socle colossal et colossale elle-même, elle brandit aussi haut qu'elle peut la couronne impériale, au-dessus de la crête, au-dessus de tout le pays, face à la France.

Nous avons mis fin à la puissance impériale, mais nous avons épargné le simulacre qui dresse toujours, pitoyable orgueil, son geste démesuré et illusoire au-dessus des provinces occupées.

Plus imposante, plus symbolique, est la statue de Guillaume I[er], au confluent de la Moselle et du Rhin, à Coblentz même.

Dressée sur une pointe de rocher, en proue dans les deux flots, après la reconstruction de l'empire allemand et nos désastres de 70, elle représente Guillaume I[er] en apparat de conquérant, sur son cheval de bataille, recevant la couronne impériale des mains d'une Allemagne corpulente.

Là où l'union des deux fleuves augmente leur force, l'Allemand a placé ce monument, où on lit : « L'empire sera de nouveau détruit s'il survient un infidèle. »

Il symbolise donc l'union qui fait la force. L'aigle impériale, aux yeux de sphinx fixés sur l'infini, saillit en ronde bosse, sur un socle cyclopéen, tenant dans ses griffes des serpents monstrueux qui se dressent comme pour protéger l'aigle. Aux deux bouts de la composition, deux hommes terrifiés par des flammes et par les serpents rentrent sous terre : c'est la domination par la force et la terreur.

Cet amour de la force, symbolisme embrumé et tout littéraire, cette conception mystique et même religieuse de la pa-

trie, ce paroxysme de l'expression, autant d'éléments très caractéristiques de l'âme allemande. Le socle de Coblentz en dit plus que bien des pages sur l'état d'esprit qui précéda la guerre outre-Rhin.

Spectacle réconfortant pour les Français, en face du monument, sur l'autre rive abrupte du fleuve, se dresse la vieille citadelle où, chaque matin et chaque soir, le canon salue le pavillon des alliés, en attendant que l'ordre de démolition soit donné aux Allemands.

Monuments religieux

J'en arrive aux monuments religieux, dont je n'entreprendrai de noter ici que des caractères généraux.

Ils ornent les vieilles villes épiscopales. Toutes ces villes : Strasbourg, Worms, Spire, Mayence, Coblentz, et plus en aval, Cologne, que je n'ai pas vue, sont toutes situées sur la rive gauche ; les villes nouvelles : Stutgard, Karlsruhe, Wiesbaden, Mannheim, Essen, sont sur la rive droite. Cela s'explique. La civilisation pénétra en Allemagne par les Gaules. De ce côté-ci du Rhin, la Rome des proconsuls et la Rome des évêques avait apporté l'ordre, la paix, les arts et la sagesse.

Au-delà commençait la forêt germanique, la forêt noire, l'impénétrable repaire des barbares. C'est de la rive gauche que les généraux romains envoyaient leurs légions châtier les insoumis. Mayence, Coblence, Cologne étaient des camps romains. Et c'est à l'ombre des aigles romaines, que les évêques des Gaules installèrent leur trône épiscopal. C'est de la rive gauche qu'ils partaient évangéliser les idôlâtres.

Aux premiers temps du Moyen-Age, le Rhin était le centre de l'Empire, et la civilisation y prospérait. Aussi, tout le long du Rhin, s'échelonnent de belles cathédrales romanes, Spire, Worms, Mayence, Coblence, Strasbourg (dont le chœur est roman), Trèves, sur la Moselle. Les guerres religieuses et la lutte entre la France et l'Empire ont malheureusement détruit bon nombre de vieux monuments, romans, carlovingiens, mérovingiens même. Mais les reconstructions suivaient les démolitions, tant étaient grandes alors les ressources et l'acti-

vité épiscopales. Le flamboyant, le roman, le rococo voisinent souvent avec plus ou moins de bonheur.

L'architecture romane du Rhin forme une école bien caractérisée. Une particularité très curieuse dont j'ignore la raison, c'est que ces cathédrales romanes, orientées, à trois nefs, ont deux chœurs, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, encadrés de deux hautes tours à plusieurs étages, deux transepts complets, avec, sur la croisée, un dôme, comme si deux de nos églises, dont l'une retournée, étaient soudées par leurs nefs, comme à la cathédrale de Nevers, si bien qu'elles n'ont que des portes latérales, ou des sortes de portes dérobées sur le côté des chœurs. Les chœurs ont même parfois, comme à Trèves, deux autels principaux, un à peu de hauteur au-dessus du sol de la nef, l'autre sur une haute plate-forme formant voûte sur une crypte qui souvent est mérovingienne.

Worms, Mayence, Trèves, Spire ont ainsi deux chœurs, quatre tours élancées et deux grands dômes. Parfois l'un des chœurs est carré et l'autre circulaire. Les toits des tours et des dômes, au lieu d'être en flèche, sont à peine pointus.

Une réparation récente à l'un des chœurs de Spire a transformé ce chœur et le transept correspondant, en un grand porche, abritant les statues en bronze des sept premiers Habsbourg qui sont enterrés dans la crypte de l'autre chœur, sous de simples dalles.

Généralement, sous la corniche des dômes, des chœurs et des nefs, court une galerie continue, ajourée, formée de petits cintres sur colonnettes, comme un cloître étroit et, d'en bas, cela donne une grande légèreté à ces hauts murs, mais leur enlève beaucoup de caractère religieux.

Généralement encore, les supports des voûtes sont de massifs piliers carrés. J'en ai vu pourtant, composés, comme en France, d'un carré cantonné de quatre colonnes engagées.

Chez nous, le timide pilastre qui apparaît dans les premières églises mérovingiennes, prend de plus en plus de saillie sur les parements extérieurs des murs, jusqu'à former, au XII[e] siècle, de gros contreforts; tandis que les cathédrales rhénanes conservent le pilastre, si peu saillant qu'il repose sur le socle sans le déborder, mais en l'affleurant et en interceptant les moulures assez développées qui terminent ce socle.

Ce pilastre s'amortit en haut dans un cordon soutenu par des petits cintres sur culots, qui font tout le tour du monument, soit sous le toit, soit sous la galerie dont nous avons parlé.

Toutes ces dispositions sont pleines d'élégance.

A Spire, sur tous les panneaux, ont été peintes récemment de grandes scènes bibliques, où les personnages ont bien les caractères ethniques allemands. Je vous assure qu'Eve, représentée nue après le premier péché, est bien la Gretchen légendaire, à la poitrine de grosse nourrice, aux mollets d'Hercule.

Dois-je vous parler de la cathédrale de Strasbourg, si visitée?

C'est bien osé, car je n'ai pas que des louanges à en faire.

Un mot pourtant.

Comme dans le gothique anglais, on y trouve une prédominance très marquée, exagérée même, des lignes verticales sur les horizontales.

Le constructeur n'a pu éviter les retraites successives, qui amincissent progressivement les masses; mais, comme s'il avait eu honte de laisser apparaître les lignes horizontales ainsi causées, il les a déchiquetées sous les envolées de verticales, si bien que le regard fuit toujours de la base à la croix finale, le long de ces interminables, minuscules et innombrables colonnettes, sans pouvoir se reposer nulle part.

Non seulement les architectes ont fait haut, mais ils ont nettement voulu faire paraître l'œuvre plus haute qu'elle n'est.

On peut hardiment affirmer que la contemplation de nos cathédrales de Reims, Paris, Amiens charme bien mieux notre compréhension du beau que ce déconcertant fouillis de fusées verticales.

La flèche de Strasbourg est savante, riche, audacieuse; elle élève bien haut sa prière de pierre; mais cet art tourmenté et décevant pâlit à côté de la forte harmonie, de la clarté sereine de nos cathédrales françaises.

Ma visite a été si rapide que mon analyse n'a pu aborder les détails; aussi, tout en ayant retenu trop longtemps votre attention sur mes notes personnelles, je m'excuse de vous dire si peu de choses sur tous ces sujets intéressants.

M. MITTON.



Une Promenade Archéologique dans la Forêt de Grosbois

De sympathiques collaborateurs ont surgi spontanément, pour indiquer à la Société d'Emulation les stations qui leur paraissaient de nature à mériter une étude.

M. le docteur de Brinon s'est proposé d'examiner successivement les points signalés. C'est pourquoi la forêt de Grosbois a fait l'objet d'une première visite.

Au sortir de Souvigny, nous croisions par instants, nous longions le plus souvent, les rails où circulent les wagonnets qui déversent sur les quais du Paris-Orléans des montagnes de quartzite. Industrie récente, richesse jusqu'alors inconnue en Bourbonnais et dont la création s'accompagne d'une aventure tellement romanesque qu'elle se fût facilement transformée en légende aux époques mythologiques. Ne dit-on pas, en effet, qu'un de ces modestes travailleurs à qui la science est redevable de tant de découvertes, parcourait la France d'un bout à l'autre, sans pouvoir rencontrer le minéral précieux qui affranchirait les hauts-fourneaux du lourd tribut payé annuellement à l'étranger. Survint la guerre, et, dans ce grand bouleversement qui entassait pêle-mêle dans les wagons des voyageurs jadis séparés par catégories, il se trouva que notre investigateur se morfondit un jour dans une cohue de soldats avinés. L'un d'entre eux, ouvrant son sac, le trouva plein de pierres qu'un mauvais plaisant avait substituées aux victuailles familiales. Furieux, il se disposait à jeter par la portière l'inutile colis. Soudain, M. X. bondit, il venait d'apercevoir le minéral si désiré et si vainement cherché. « Où a-t-on ramassé ces pierres ? D'où venez-vous ? » Un dialogue s'engagea, peu cordial, entre un passionné qui entrevoit tout à coup le but rêvé, et un soldat doublement défiant, par sa nature de paysan et par la présence des écriteaux : « Taisez-vous, etc. » Par bribes, notre minéralogiste parvint à arracher que le militaire venait des environs de Moulins. Interrompre son voyage, venir en notre ville fut son premier soin et, bientôt le voici dans nos faubourgs, ins-

pectant non pas... les pavés, mais les tas de cailloux. Devant le quartier Villars, une longue rangée de quartzite s'alignait en tas réguliers. Charretiers et cantonniers eurent tôt indiqué l'emplacement des carrières. La bienveillance éclairée des propriétaires aplanit tous les obstacles et l'heureuse trouvaille créa une prospérité nouvelle.

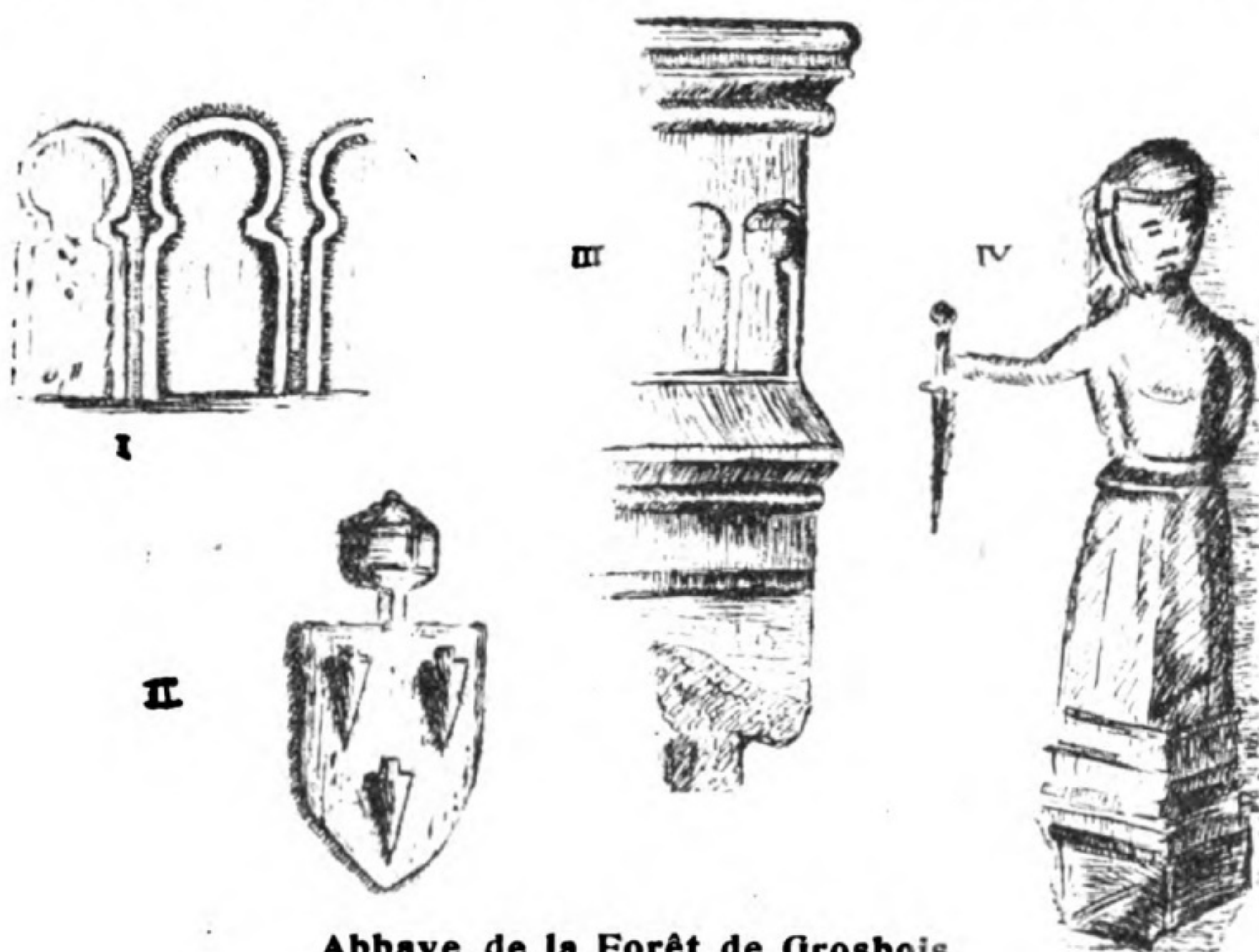
Non loin de Gipcy, notre collaborateur bénévole, M. Guillaumin, nous attendait, et tout d'abord nous fit les honneurs de son habitation, — intéressant manoir du XVIe siècle où des linteaux sont ornés d'écussons. Les plus anciens possesseurs de Belret furent, nous dit M. Guillaumin, les Minard. Est-ce la famille à laquelle appartenait Antoine Minard, fils d'un trésorier du Bourbonnais et qui fut président à mortier du Parlement, curateur de Marie Stuart et persécuteur de protestants, ce qui lui valut d'être tué le 12 décembre 1559 d'un coup de pistolet. C'était alors : « la bombe aux puissants. »

Ne perdant pas de vue notre but principal, nous ne donnons que quelques instants à cette visite de Belret, et nous voici bientôt à Grosbois. « Bande irrégulière de 14 kilomètres, tellement rétrécie dans son milieu que l'on croirait en jetant les yeux sur la carte, y voir deux forêts distinctes », a écrit le chanoine Berthoumieu. Notre confrère défunt a fait une étude de Grosbois dans la série d'articles intitulée : « Les forêts domaniales du Bourbonnais. » Il cite la description de Nicolaï et l'accompagne d'une planche due à Dufour.

Au milieu d'une clairière de 18 hectares, subsistent quelques vestiges de l'antique prieuré de l'ordre de Grammont. *L'Ancien Bourbonnais*, assez laconique dans sa description, insiste principalement sur le caractère sauvage du lieu.

En dépit des dommages terribles que lui causèrent les hommes et le temps, l'ancien couvent est encore représenté par un corps de logis bâti de pierres appareillées. A l'intérieur subsistent deux cheminées. Celle du premier étage ne possède que la froide ornementation des moulures. Celle du rez-de-chaussée, dont les pieds-droits sont partiellement brisés, conserve intact un bandeau orné de l'écusson à pointes de flèches des Saint-Hilaire (?) et de l'arc mauresque en fer à cheval, souvenir d'une participation à quelque croisade. N'avons-nous pas remarqué, dans un mur de clôture,

une pierre sculptée où figure une croix grecque aux branches pattées. Dans la paroi opposée à la cheminée monumentale, est fixée une statuette de 0m,34 de hauteur, et qui n'est pas la moindre curiosité de l'endroit. Elle représente un personnage coiffé d'un chaperon accusant vaguement la forme phrygienne, vêtu d'un bliaud aux plis rigides. La main droite tient, la pointe en bas, une dague à rouelle. Un piédouche démesuré est taillé dans le même bloc.



Abbaye de la Forêt de Grosbois

Dessin Ed. Capelin

I. Bandeau de cheminée. — II. Ecusson décorant la cheminée.
III. Profil de la cheminée. — IV. Statuette. Hauteur : 0 m. 34.

L'exécution est d'une grossièreté primitive. L'œuvre paraît être de la fin du XIIe siècle, commencement du XIIIe.

Les parapets en pierres sèches qui enclôsent le jardin et plusieurs petits champs sont composés des matériaux de ce qui fut jadis la chapelle et le cloître.

L'intérêt que présentaient ces antiques bâtiments n'était pas le seul qui nous avait attirés. Sous l'aimable direction de M. Guillaumin, nous ne tardâmes pas à arriver à la grande mardelle, appelée le Creux Pinchonnier, situé à la limite des cantons de Bout et des semis de l'Abbaye. C'est une excavation de forme à peu près circulaire, sorte de cratère dont le sommet s'entoure d'un bourrelet trahissant la main de l'homme. Le fond est devenu so-

lide, mais jadis il était plein d'eau, et les enfants... du pays, on ne saurait dire : du voisinage dans un pays aussi désertique, s'amusaient à enfoncer de longues gaules sans jamais rencontrer le solide. Tout animal qui se fût hasardé sur ce sol mouvant eût péri. Subitement l'eau a disparu, soit qu'elle eût désagrégé la roche, soit qu'un mouvement sismique eût ouvert une fissure. Le fond s'est solidifié : nous pouvons y passer et repasser sans danger.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que des légendes courent sur le compte de ce lieu équivoque. M. Guillaumin nous fait espérer qu'il les groupera et nous en adressera l'intéressant récit. Nous comptons sur cette bonne promesse.

Du Creux Pinchonnier, nous nous dirigeons vers le Nid de l'Oiseau, autre station qui pourrait bien avoir été un habitat d'hommes préhistoriques, puisqu'à une époque reculée une famille de charbonniers y résida, ainsi qu'en témoignent les registres paroissiaux. Le site est plus sauvage encore qu'à la mardelle Pinchonnier. A flanc d'une gorge abrupte, au fond de laquelle coule sur un lit de schistes ardoisiers et de grès permiens, un filet d'eau issu de l'Etang Dalle et affluent du ruisseau de Chamaron, parmi les blocs de pierre qui émergent partout, sans autre perspective qu'une côte boisée se dressant à pic, l'endroit est lugubre. Sans nous arrêter à cette impression, encouragés même par cette sauvagerie pleine de promesses, nous grattons le sol avec ardeur. Des traces de foyer sont très visibles et les débris de charbon ligneux abondent ; mais, de silex, point : d'ossements, pas de traces. Un bloc de grès, aux arêtes vives, pourrait à première vue passer pour avoir subi l'empreinte de l'industrie humaine ; un examen plus attentif nous fait abandonner cet espoir. Nous piochons avec obstination : puis en présence d'un résultat négatif, force est de nous arrêter et bientôt de partir.

Nous prenons congé de notre guide, M. Guillaumin, que nous ne saurions trop remercier de son obligeance ni trop féliciter de sa documentation. Il nous faut reprendre en sens inverse le chemin parcouru, un peu tristes de ne pouvoir annoncer un résultat appréciable, satisfaits néanmoins d'avoir eu l'occasion d'attirer l'attention sur des stations d'où une recherche plus opiniâtre pourrait faire surgir quelque trouvaille intéressante.

E. Capelin.

Les prétendus tumuli de Noyant

Le jeudi 26 mai 1921, j'ai visité, en compagnie de nos excellents collègues M. Vouilloux, M. le docteur et Mme Monceau, deux levées de terre qui se trouvent sur un chemin allant de la Pierre-Percée au Montet. M. Vouilloux, qui est du pays, avait la bonté de nous guider, et ses indications nous ont été particulièrement utiles.

Le chemin que l'on prend à droite en quittant la route de Montluçon, immédiatement après le village de la Pierre-Percée, se dirige d'abord perpendiculairement à la route, puis reprend une direction parallèle en direction du Montet; ensuite il escalade une croupe, séparée de la côte Matras sur la droite par un vallon étroit et profond. Le promontoire de cette croupe domine la vallée où se trouvent les corons des mineurs et, plus loin, l'étang de Messarges. Il se rattache en arrière au massif montagneux du Montet.

Le chemin que nous suivons, parvenu au niveau du plateau, traverse la voie du chemin de fer de Montluçon, entre les stations de Noyant et de Tronget, au lieu dit « la Croix de l'Aiguillon ». Avant de traverser la voie, on remarque à droite une croix en pierre très curieuse, qui a été restaurée en 1879 sur le modèle exact de l'ancienne croix du XVe siècle, par les soins d'un ancien propriétaire, M. Baudon. Cette croix, sculptée sur les deux faces, est portée par un fût octogone présentant à la jointure avec la croix quatre faces grossières. La croix elle-même présente un Christ très barbare de façon, encadré dans un quadrilobe. Le fût reposait autrefois sur une dalle à cupule, qui a disparu. Ce renseignement nous est fourni par un témoin qui y a joué aux billes dans son enfance.

Immédiatement après avoir passé le pont du chemin de fer, à gauche, se voient les restes de la première levée, en partie démo-

lie par la tranchée profonde de la voie ferrée et difficile à remarquer, parce que ce qu'il en reste est recouvert de broussailles.

Cette première levée a à peine 4 à 5 mètres de hauteur. De coupe triangulaire, elle est perpendiculaire au chemin, et sa coupe montre une terre jaune sablonneuse, mêlée de cailloux roulés, de la grosseur d'une noix.

A peu près à 200 mètres en suivant le chemin dans la direction du Montet, on tombe sur la seconde levée, qui se présente avec un aspect beaucoup plus imposant que la première. Et cependant, elle a été en partie détruite par les travaux du chemin de fer. C'est évidemment un travail de main d'homme et dont le but ne peut avoir été que de barrer l'éperon sur lequel elle a été dressée. Sa forme sur une coupe serait nettement triangulaire, avec une base que nous évaluons à 30 mètres, une hauteur sur chaque face de 10 à 12 mètres, et au sommet une ligne de faîte parfaitement droite, comme le sommet d'un toit, et mesurant environ 20 mètres de longueur. Elle est orientée nord-sud. L'extrémité sud, du côté de Fins, touche le chemin pour l'élargissement duquel on a démoli environ 4 mètres de longueur de la levée : et ce travail nous permet de constater qu'elle est formée entièrement de terre rapportée. Comme dans la première butte, la terre est jaune sablonneuse, avec de petits cailloux roulés, gros comme des noix, et en haut quelques grosses pierres brutes disposées sans ordre sur le faîte. Evidemment, cette coupe donne l'impression d'un pouding d'origine glaciaire, comme nous en avons vu en place sur le bord du chemin entre les deux levées : mais là il est beaucoup plus serré. Et puis, jamais une moraine ne prend cette forme géométrique régulière, tirée au cordeau, comme le toit d'une maison. Ceci dit en passant pour exclure l'hypothèse d'une moraine, émise par un de nos collègues qui connaît cet endroit et dont l'opinion mérite discussion.

L'extrémité de la levée, du côté de la côte Matras, descend en pente raide vers le vallon, et on distingue très bien jusqu'où s'étend la zone de la terre rapportée. La pente du vallon est très forte et c'est ce qui explique que l'on n'ait pas jugé nécessaire de continuer le retranchement de ce côté, la pente formant une défense naturelle.

Au-dessus de la levée, dans la direction du Montet, la croupe

s'élargit et forme un plateau bien aplani, qui a pu servir d'assiette à un campement, soit pour un poste d'observation et de surveillance de la vallée, soit pour servir de refuge à la population voisine. L'eau n'était pas loin, car le bord droit de ce plateau descend en pente rapide vers un petit ruisseau qui prend naissance un peu plus haut, à une fontaine consacrée à saint Bonnet. Cette fontaine est maçonnée avec de gros moellons sans mortier ; elle a 2 mètres de profondeur et 1 mètre de diamètre. Elle ne tarit jamais. En 1870, M. Laporte, curé de Noyant, y a fait une procession pour obtenir la pluie. La statue de saint Bonnet qui ornait la fontaine et se trouve maintenant, dit-on, chez Me Givaudan, à Châtillon, est l'objet d'une légende locale, ayant trait à la rivalité entre Châtillon et Noyant. Les bœufs attelés pour l'emmener se seraient dirigés d'eux-mêmes vers Châtillon. A 20 mètres environ de la fontaine, il existe une croix dite de Saint-Bonnet.

M. Vouilloux nous a fait remarquer qu'à droite et au-dessous de la deuxième levée (je me place toujours face au Montet), il y a un vieux chemin creux remontant la vallée. Ce chemin tourne brusquement à droite, avant d'atteindre le fond du petit vallon, traverse le ruisseau et se dirige perpendiculairement à sa première direction, pour remonter à pic la pente sud de la côte Matras et se porter, en traversant la crête, vers Meillers et Bourbon.



Entre ce chemin et le domaine de Saint-Bonnet, sur le flanc sud de la côte Matras et à la base, il existe un abri sous roches, près duquel ont été trouvés des silex taillés. Ce rocher est appelé dans le pays « rocher du Sauvage ».

Nos levées se trouvent donc entourées d'une série de monuments antiques : chemins gaulois, vieilles croix avec pierres à cupule, abri sous roches, fontaines consacrées et légendes s'y rattachant.

Le site est désert et sauvage mais il jouit d'une vue très étendue, et il est fourni de sources vives, fait important pour l'hypothèse qui me paraît vraisemblable d'une occupation de l'époque néolithique, *un Eperon barré*.

Il n'y a pas à retenir l'hypothèse d'une moraine, à raison de la forme géométrique, militaire si je puis dire, de l'ouvrage. Rien

dans la forme ne donne l'idée d'un tumulus ni d'une motte féodale. Il n'est pas impossible que le sommet de l'une ou l'autre levée ait été utilisée pour y installer une tour en bois servant de signal optique, qui aurait correspondu avec le signal de la Garde, en direction de Moulins, et avec la crête de la côte Matras, et par là avec le Montet, Bourbon, Hérisson. Mais il ne reste aucune trace d'ancienne parcelle de construction, ni bois travaillé, ni débris de tuiles et de mortier.

Nous rappelons pour mémoire qu'en élargissant le chemin aux dépens de la deuxième levée, les ouvriers auraient trouvé un pot en terre et une borne dont il ne reste pas trace.

DOCTEUR DE BRINON.





Les pots de pharmacie
de l'Hôpital de Bourbon-l'Archambault

L'hôpital de Bourbon-l'Archambault (1) possède une intéressante collection d'anciens pots en faïence de Nevers. Grâce à l'obligeance de M. Morlon, économe de l'hôpital, nous avons pu les examiner à loisir, et nous nous proposons d'en donner ici une description sommaire.

D'après la tradition orale conservée dans la famille de l'un de nous, ces pots de pharmacie ont appartenu au docteur Jardillier (2), médecin-inspecteur des eaux de Bourbon de 1798 à 1817, qui habitait rue de l'Hôpital la maison occupée actuellement par l'hôtel des Bains ; sa veuve, qui mourut seulement en 1857, à l'âge de 85 ans, fit présent de ces faïences à la sœur Marie-Anne Grégoire, supérieure des religieuses de Saint-Vincent de Paul à Bourbon (3).

(1) Voir Jules Gras, *L'Hôpital thermal de Bourbon-l'Archambault* (*Annales Bourbonnaises*, 1888, p. 243-247).

(2) Louis-Joseph Jardillier, né à Moulins en 1765, mort à Bourbon en 1817. De son mariage avec Marie-Jeanne Petitjean, il eut une fille, Marie-Sophie, née en 1794, morte en 1863, qui épousa mon grand-père Pierre Débordes, notaire et banquier à Bourbon (*note d'Augustin Bernard*).

(3) Cette sœur Grégoire était, aux dires de ceux qui l'ont connue, une personne fort intelligente, mais fort autoritaire. L'influence qu'elle avait acquise par un séjour très prolongé à Bourbon la mit parfois en conflit avec le clergé séculier, représenté en l'espèce par le curé Desrosiers. La sœur Grégoire est nommée dans plusieurs pièces conservées aux archives de l'hôpital de Bourbon. En 1821, elle adresse une supplique à Louis XVIII pour obtenir le rétablissement de la pension annuelle de 500 fr. accordée par Louis XIV aux sœurs de la Charité de Bourbon. En 1832, un jugement de la Cour royale de Riom déboute M. Martin, pharmacien à Bourbon, d'une action civile qu'il avait intentée à la sœur Grégoire pour vente de drogues ;

La collection comprend 68 pots, se décomposant comme suit :

23 chevrettes mesurant 24 × 10.

22 canons avec pied 34 × 8.

4 canons sans pied 15 × 9.

16 vases (pots à pilules, à conserves, à confections, à électuaires) 14 × 7.

2 piluliers 12 × 5.

1 bouteille 24 × 13.

Les inscriptions que nous avons relevées sur les faïences figurent presque toutes dans l'excellent travail du Dr Paul Dorveaux (1), qui nous a servi de guide. Quelques-unes seulement, la plupart facilement identifiables, sont nouvelles. Un pot à pilules porte : P. LAGAPINO : on se trouve probablement ici en présence d'une de ces erreurs de lecture fréquentes chez des exécutants qui copiaient sans comprendre et dont le Dr Dorveaux cite plusieurs exemples ; il faut lire sans doute : *pilulæ de sagapeno*, pilules de sagapenum. Sur un autre vase, *Ex.* GURIPERIC est probablement pour *Extractum juniperi*, extrait de genièvre.

Voici la liste complète des inscriptions de nos pots de pharmacie ; celles qui ne sont pas mentionnées dans la liste du Dr Dorveaux sont désignées par une astérique. Au dire des médecins modernes, les formules de cette vieille pharmacopée (2) sont loin d'être toutes sans valeur ; bien souvent, d'ailleurs, les noms seuls ont changé.

I. — Chevrettes

M. MERCURIAL., *mellis mercurialis*, miel mercuriel.

*M. PARIETAR., *mellis parietarius*, miel de pariétaire.

O. ANETHI, *oleum anethi*, huile d'aneth (3).

le tribunal décida que M. Martin n'avait pas qualité pour intervenir, parce qu'il était pharmacien de l'école de Paris, alors que le département de l'Allier, d'après le tableau annexé à la loi du 29 Prairial an XI sur l'exercice de la pharmacie, faisait partie de l'école de Montpellier.

(1) Dr Paul DORVEAUX, *Les pots de pharmacie*, Paris, A. Maloine, 1908, in-8. — Divers renseignements nous ont été fournis par le Dr Dorveaux, que nous tenons à remercier de son obligeance.

(2) Voir Nicolas LEMERY, *Pharmacopée universelle*, Paris, 1697, in-8. — ID., *Dictionnaire universel des drogues simples*, nouvelle édition, Paris, 1759.

(3) *Anethum graveolens.*

O. Rosat. complet., *oleum rosatum completum*, huile rosat.

O. Solani, *oleum solani*, huile de morelle.

Id.

• S. Genist., *sirupus genistæ*, sirop de genêt.

S. Althœæ, *sirupus althœæ*, sirop de guimauve.

S. Cidoniorum, *sirupus cidoniorum*, sirop de coings.

S. Limonis, sirop de limon.

S. De pomis comp., *sirupus de pomis compositus*, sirop de pommes composé.

S. De ramno c., *sirupus de rhamno compositus*, sirop de nerprun.

S. Ribes, *sirupus ribes*, sirop de groseilles.

S. Rosar. p., *sirupus rosarum pallidarum*, sirop de roses pâles.

Id.

Sirop de roses.

S. Tussilag., *sirupus tussilaginis*, sirop de tussilage (1).

Trois chevrettes ne portent pas d'inscriptions.

II. — Canons avec pied

Balsam. A., *balsamum Arcœi*, baume d'Arcœus (2).

Catholicon double (3).

Catolicum S., *catolicum simplex*.

Cérat G., cérat de Galien.

C. Hamech., *confectio Hamechi*, confection Hamech (4).

C. de hiacinth., *confectio de hiacintho*, confection d'hyacinthe.

• C. Palmeum. *ceratum palmeum* (5).

Diaphœnic, diaphenix (6).

Extrait de genieure, extrait de genièvre.

O. Salomonis, *opiata Salomonis*, opiat de Salomon (7).

Orvietanum, orviétan.

(1) *Vulgo* pas-d'âne.

(2) A base de térébenthine et d'axonge.

(3) Ce médicament célèbre était à base de séné et de rhubarbe.

(4) Nom d'un médecin arabe. Cette confection contenait de l'agaric, de la coloquinte, etc.

(5) A rapprocher de l'*unguetum palmeum*, ainsi nommé parce qu'on le préparait an agitant le mélange de graisses chaudes avec une branche de palmier (renseignement donné par le Dr Dorveaux).

(6) Electuaire dont la datte, fruit du *Phœnix dactylifera*, était la base.

(7) Variante de la thériaque.

THERIACA MAGNA, grande thériaque.

V. ALBUM RHUS., *unguentum album Razei*, onguent blanc de Razès (1).

V. APOSTOLOR., *unguentum apostolorum*, onguent des douze apôtres.

V. LINARIÆ, *unguentum linariæ*, onguent de linaire.

V. MARTIATUM, *unguentum martiatum*, onguent martial (2).

V. POMAT., *unguentum pomatum*, pommade officinale.

V. POMPHOL., *unguentum pompholyxi*, onguent de pompholyx (3).

V. POPULEUM, *unguentum populeum*. onguent de peuplier.

V. ROSATUM, *unguentum rosatum*, onguent rosat.

Deux canons sans inscriptions.

III. — Canons sans pied

C. CALENDULÆ, *confectio calendulæ*, confection de souci.

C. SYMPHITI M., *confectio symphiti majoris*, confection de grande consoude.

SAL ABSINTHI, sel d'absinthe.

SAL SATURNI, sel de Saturne.

IV. — Vases à pilules et à électuaires

C. BORAGIN., *conserva borraginis*, conserve de bourrache.

C. CALANDULÆ, *conserva calendulæ*, conserve de souci.

C. DE NYMPHÆ, *conserva de nimphæa*, conserve de nénuphar.

C. DE ROSARUM, *conserva rosarum*, conserve de roses.

CONF. DE HYACINTHO, *confectio de hyacintho*, conserve d'hyacinthe.

C. D'ORANGE, conserve d'orange.

E. DIASCORDIUM, *electuarium diascordium*, électuaire de diascordium (4).

• Ex. GURIPERIC, *extractum juniperi*, extrait de genièvre.

P. ALEE, *pilulæ aloaeticæ*, pilules d'aloès.

P. COCCIÆ MAJ., *pilulæ cocciæ majores*, pilules cochées majeures.

P. COCCIÆ MIN., *pilulæ cocciæ minores*, pilules cochées mineures.

(1) Carbonate de plomb.
(2) Azotate de fer.
(3) Oxyde de zinc.
(4) Electuaire opiacé.

P. Gommées, pilules gommées.

P. Lagapino, *pilulæ de sagapeno*, pilules de sagapenum (1).

P. Mercurial., *pilulæ mercuriales*, pilules mercurielles.

P. Panchymago., *pilulæ panchymagogæ*, pilules panchymagogiques (2).

Un vase sans inscription.

V. — Piluliers

Pil. Imperiales, pilules impériales (3).

T. Alhendal, *trochisci alhandal*, trochisques à la coloquinte (4).

VI. — Bouteille

• A. Esecordium, *aqua esecordium*, eau de scordium (5).

Les pots de pharmacie de l'hôpital de Bourbon sont presque tous décorés en bleu sur fond blanc; dans quelques-uns cependant il entre un peu de jaune dans la composition du décor ; ceux-ci paraissent un peu plus anciens. En général, ils sont ornés de scènes champêtres, représentant soit des bergers ou des bergères, avec des montagnes au fond du tableau, soit des paysages, des moulins au bord d'un ruisseau, des fabriques, etc. Ce sont là les sujets pastoraux à la mode dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

C'est bien à cette époque en effet que paraissent se rapporter ces faïences. Dans la classification adoptée par M. du Broc de Segange, ils rentreraient dans la catégorie que cet auteur appelle la deuxième époque franco-nivernaise (6).

L'hôpital possède également 3 mortiers de bronze de même provenance que les pots de pharmacie.

(1) Gomme produite par une ombellifère, la *Ferula persica*.

(2) Guérissant toutes les humeurs.

(3) Ces pilules renfermaient du calomel, de la coloquinte, de l'aloès, etc.

(4) *Handhal* en arabe.

(5) C'est, nous dit le Dr Dorveaux, l'*alium scordium* ou germandrée.

(6) Du Broc de Segange, *La faïence de Nevers*, Moulins, 1876, in-4° ; voir notamment la pl. XIX, fig. 17. — Paul Meunier, *La faïence nivernaise*, Bourges, Tardy-Pigelet, 1907. — Charton et Galley, *Les faïences de Nevers aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles* (sous presse). — R. de Quirielle, *La faïence de Nevers* (en préparation).

Le premier de ces mortiers mesure 8×12. Il porte un nom en capitales : DESCHARNES ; il est orné de fleurs de lis, de grenouilles et d'un centaure. Un second mortier de mêmes dimensions est décoré de fleurs de lis et de médaillons représentant alternativement un évêque et un sujet assez effacé, qui paraît être saint Nicolas et les enfants. Un troisième mortier (10×15) porte des figures en saillie alternant avec des médaillons représentant saint Sébastien.

Les hôpitaux de Moulins possédaient une riche collection de pots de pharmacie qui a été dispersée il y a peu d'années (1). Il n'en sera pas de même, espérons-le, de la collection de Bourbon-l'Archambault. Peut-être y aurait-il lieu de la classer, ainsi que les mortiers, pour assurer sa conservation et la mettre pour toujours à l'abri des convoitises des baigneurs et des collectionneurs qui fréquentent la station thermale.

AUGUSTIN BERNARD et GUSTAVE BOURDERIOUX.

(1) R. DE QUIRIELLE, *Les pots de pharmacie des deux hôpitaux de Moulins* (*Revue Bourbonnaise*, 1884, I, p. 112-117).



NÉCROLOGIE

MARIE-JOSEPH BOURDERIOUX

Marie-Joseph Bourderioux est né en 1882, à Bourbon-l'Archambault (Allier). Il reçut de bonne heure d'un de ses parents, M. l'abbé Auroux, curé de Château (Allier), le goût des humanités et fit au collège des Maristes à Montluçon de très brillantes études, couronnées par l'obtention du prix d'honneur, offert par l'Association des anciens élèves en 1899. Il obtient rapidement sa licence ès-lettres à Clermont-Ferrand, et fut félicité pour la thèse qu'il écrivit à cette occasion sur le philosophe Maine de Biran.



Après son année de service militaire, au peloton des dispensés à Clermont-Ferrand, il s'inscrivit à la Sorbonne dans le but de concourir à l'agrégation de Philosophie.

La mort de son père, survenue au cours de ses études, lui fit sentir vivement l'éloignement de sa famille qu'il aimait tendrement. Abandonnant alors le projet de se consacrer à l'enseignement, il conquit rapidement ses grades à la Faculté de Pharmacie, fut interne des Hôpitaux, lauréat de Chimie, et revint se plonger dans l'atmosphère familiale qu'il préférait à toute autre.

La mobilisation le trouva sergent au 92ᵉ d'infanterie, qu'il quitta pour passer au 413ᵉ régiment d'infanterie, où il fut promu successivement adjudant, sous-lieutenant, lieutenant, fut cité à l'ordre de la

division : « Du 16 octobre au 30 novembre 1915, a fait sans interruption tous ses tours de tranchée dans le secteur de Souchez, et s'est fait remarquer entre tous par son courage et sa bravoure tenaces dans le violent feu d'artillerie ennemie dirigé jour et nuit sur ce secteur exposé. » Il fit avec son régiment la Somme, Verdun, l'Alsace, la campagne des Flandres, et, le 25 avril 1918, au Mont Kemmel l'ordre ayant été donné de ne reculer sous aucun prétexte, le lieutenant Bourderioux, atteint de deux balles à la poitrine, fut transporté à l'ambulance allemande. Son corps n'a jamais été retrouvé.

D'une intelligence vive et d'une culture très étendue et très variée, il cachait, sous des dehors timides et modestes, une âme vigoureuse et ardente, un cœur affectueux pour les siens et ses amis. Sa modestie lui fit refuser le grade de capitaine et il aurait rougi de solliciter une citation ou une croix. Sa franchise, qui ne s'attaquait qu'aux méchants et aux grotesques, le rendait redoutable aux imbéciles. Autour de lui tout le monde l'aimait et particulièrement ses soldats, ainsi que j'en ai eu le témoignage, en 1916, à Dugny, au cours d'une de nos rencontres. Il fut pour eux un grand frère ignorant la morgue et toujours prêt à secourir. Son titre de pharmacien lui aurait permis de quitter l'arme meurtrière de l'infanterie pour occuper dans le service de santé une place sans danger. Sollicité par sa famille inquiète, par ses amis, il refusa toujours de quitter son poste. Lors de sa dernière permission, étant fatigué, malade, les nombreux médecins fréquentant la maison familiale voulaient le retenir, il tint à partir au jour fixé, avec une espèce de pressentiment de sa mort, mais sans faiblesse et toujours la même gaieté, seulement un peu plus grave.

La Société d'Emulation perd en Bourderioux un membre qui lui aurait rendu de grands services, et un poète délicat et d'inspiration élevée. Esprit précis et clair, c'était un véritable érudit sur un grand nombre de matières. Le cadre restreint de cette notice ne me permet pas de m'étendre davantage, et j'ai conscience d'avoir été impuissant à rendre comme il convenait le caractère et la figure de mon ami.

On ignore ce que fut sa fin, mais, moi qui le connais, je sais qu'il est mort en chrétien, regardant la mort bien en face...

Dr FOURNY.



BIBLIOGRAPHIE

Nos morts de la Grande Guerre. Pour la Patrie ; Institution Saint-Joseph de Montluçon. — Sous ce simple titre, l'Institution Saint-Joseph publie son livre d'or héroïque. Après un salut ému à la mémoire du vaillant évêque d'Arras, Mgr Lobbedey, qui fut le président d'honneur de l'Association des Anciens Elèves, et à celle du regretté supérieur, le P. Auguste Limagne, aumônier militaire, Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre, l'ouvrage consacre de vivantes notices nécrologiques aux 69 élèves de l'Institution qui sont morts pour la Patrie, au cours de la Grande Guerre. Nous pouvons y saluer spécialement les belles physionomies du P. Limagne et de M. Marie-Joseph Bourderioux, qui appartenaient à notre Compagnie, et, à côté d'eux, de nombreux jeunes amis natifs du Bourbonnais, trop tôt enlevés à ce pays qu'ils eussent servi avec tant de distinction, mais qui doit en partie au sacrifice magnifique qu'ils firent de leur vie, de ne pas disparaître sous la race des barbares modernes. J. C.

Histoire de la Nation Française, publiée sous la direction de G. Hanotaux, in-4°. Plon-Nourrit, éditeur, Tome III. *Histoire Politique*, 1er volume (Des origines à 1515), par P. Imbart de la Tour, membre de l'Institut. 590 pages, 16 cartes, 12 planches hors-texte en couleurs, nombreuses illustrations de J. Patissou.

Cette histoire politique de la France doit comprendre 3 volumes. Le premier d'entre eux, formé de 4 parties : les Origines (p. 1-142), la Nation Franque (p. 143-266), la France Féodale (p. 267-423), la Monarchie et la Nation (p. 423-578), vient de paraître. Il a été écrit par P. Imbart de la Tour, un de nos historiens ayant le plus d'autorité pour traiter ce vaste sujet.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos origines et à la lente élaboration d'où est sortie la France liront avec un vif intérêt ce volume plein de faits et d'idées, qui souvent nous expliquent bien

des événements de l'heure actuelle. Tout se tient, en effet, dans la vie d'un grand pays comme le nôtre, qui s'est souvent défendu contre des invasions de barbares, venus surtout de l'Est, qui a été souvent bien près de périr sous leurs coups ou par suite de ses dissensions intestines, et qui, chaque fois, s'est redressé et a traversé une période de prospérité faisant l'étonnement du monde. Les pages 522-525 donnent notamment un tableau de la France au lendemain de la guerre de Cent Ans, qui est à retenir, ainsi que les pages suivantes dans lesquelles on voit comment le royaume a été restauré et quel fut le réveil économique qui suivit.

De même, les quatre chapitres traitant de la France Féodale (mise au point remarquable des études médiévales entreprises depuis un siècle), nous font admirablement connaître une période de vie intense de notre pays que l'ignorance de la réalité et la passion politique ont souvent dénaturée. L'affaiblissement du pouvoir des derniers Carolingiens devait provoquer fatalement une crise de particularisme et d'émiettement territorial, chacun songeant à chercher aide et protection auprès de ceux qui semblaient en état de défendre sa vie et ses biens, soit grâce à leur bravoure, soit grâce au prestige et à l'autorité de certains évêques ou abbés, qui avaient reçu du Roi ou des grands des immunités dont ils faisaient profiter leurs vassaux et leurs gens. M. Imbart de la Tour expose quelle fut l'évolution de cette société si dissemblable déjà de celles qui existaient aux époques Gallo-Romaines ou Franques et il montre comment l'unité de la France se forma lentement autour de nos rois. Il rappelle enfin les grands vestiges dont nos ancêtres ont couvert le sol de la France : châteaux-forts, enceintes de villes, dont il ne reste souvent que des ruines grandioses, pendant qu'un grand nombre de cathédrales et d'églises sont encore l'orgueil de nos villes et de nos villages.

« L'ancien régime, dit M. Imbart de la Tour, qui a eu pour cette vieille France plus de mépris que notre France contemporaine, partageait presque tout entier le jugement de Voltaire sur « ces temps agrestes ». Mais la science, qui a secoué la poussière de nos vieux siècles, a mieux pesé leurs titres. Elle n'ignore point leurs bas-fonds et leurs tares, leurs misères sociales et leurs désordres. Le régime qui a fixé la société à la terre, organisé la propriété, mis en valeur le sol, multiplié les villes, fait naître les corporations et les communes,

créé la bourgeoisie, abolit le servage, construit les cathédrales et édifié les universités, qui, enfin, a reconstitué l'Etat et représenté le plus grand effort pour arracher le monde à la barbarie, n'en est pas moins l'un des plus grands qu'ait connu l'histoire. Loin d'être une importation du dehors, comme un masque d'emprunt qui défigure la race, il se révèle, au contraire, comme une des formes de son génie, de ses élans, de ses vertus, de son esprit et de ses défauts. Saluons en lui le printemps rude et sain de la nation, qui, appelé à grandir encore, devait y puiser le suc de sa vigueur et la sève de sa jeunesse » (p. 417-418).




Charles V et Jeanne de Bourbon
(XIVe siècle. Parlement de Narbonne) (1).

Dans ce volume, il est question du Bourbonnais, dans divers passages que nous croyons bon de citer en entier, car ils montrent comment notre petite patrie s'est formée, quelles dévastations elle a subies au temps des grandes compagnies et quel rôle important ses ducs jouèrent à certaines heures.

« Béaujeu en Mâconnais, Déols, Bourbon en Berry, pourraient bien n'être que des vicairies carolingiennes où une maison plus puissante que les autres a réussi à étendre sa domination » (p. 273).

« La plupart des localités de la seigneurie de Bourbon : Bourbon, Souvigny, Moulins, Saint-Bonnet obtiennent, une charte dans les mêmes années (environs de 1.200) » (p. 360).

« En 1360, ces compagnies rançonnent le comté de Réthel, le comté de Bar, les confins de la Champagne, la Normandie. D'autres bandes dévastent le Bourbonnais et la Marche... Innocent VI réussit à éloigner ces pillards ; une partie passe en Italie, mais la plupart, refluant vers l'Ouest, saccagent le Languedoc ; repoussés, ils re-

(1) Cliché aimablement communiqué par la Société de l'Histoire Nationale. (Plon-Nourrit, éd. Paris).

montent vers le Nord, se déversent dans le Forez, le Bourbonnais et l'Auvergne. Installés au cœur de la France, dans ces montagnes presque inaccessibles, ils eussent coupé le royaume en deux. Le gouvernement royal pensa les encercler et les détruire. Une armée, commandée par Jacques de Bourbon, les attaqua à Brignais (6 avril 1362). Ce fut Bourbon qui fut battu ; il alla mourir à Lyon des suites de ses blessures. Le Mâconnais, le Nivernais, le Bourbonnais, furent à la merci des pillards... Germigny en Bourbonnais se racheta pour 5.000 florins... Henri de Transtamare, qui cherchait des hommes d'armes en France, s'était abouché avec les compagnies cantonnées dans le Bourbonnais et l'Auvergne » (p. 480 à 482).

« Louis II de Bourbon possède Clermont. Il réunit le Forez en 1382, le Beaujolais et les Dombes en 1400 » (p. 488).

« Il fallait surprendre Louis XI. Cette guerre de plume lui permit de se préparer. Trois armées, parties des Flandres, du Bourbonnais, de la Bretagne, devaient l'encercler sous Paris. Louis poussa d'abord au duc de Bourbon et réussit à retarder sa marche. Mais Bourbon lui échappa... A Conflans, il traita avec les princes. Ce traité fut dur. A Charles de France, la Normandie ; au Téméraire, les villes de la Somme, sans indemnité ; au duc de Bourbon, une pension et la lieutenance générale du Poitou, du Limousin, de la Marche, comme une vice-royauté au centre de la France... L'un d'eux, Bourbon est satisfait. Maître d'une partie du royaume, n'ayant plus rien à attendre des grands, il se rapproche de la Cour. Huit ans plus tard, le mariage de son jeune frère, Pierre de Beaujeu, avec Anne de France achèvera de le gagner » (p. 546).

« Les provinces ne garderont intacts que leur particularisme économique et leurs coutumes. Le premier, Charles VII, avait eu l'idée de faire rédiger le droit coutumier de toute la France. Le travail, commencé sous Louis XI en 1481, est repris en 1494. Et, dès cette époque, il se poursuit jusqu'au règne de François Ier. Successivement Boulonnais, Ponthieu, Nivernais, Bourbonnais, Perche, Picardie, Maine, Touraine, Anjou, Poitou, Angoumois, Bourgogne, voient se fixer leur loi civile » (p. 565).

Lorsqu'on a fini la lecture de ce volume, on comprend comment, toute une évolution s'étant faite dans les âmes ainsi que dans les institutions, la France du début du XVIe siècle est devenue une nation moderne.

Georges Bruel.



CHRONIQUE

NOS CONFRÈRES M. J.-J. Raynaud, directeur d'école à Moulins, a été nommé officier de l'instruction publique; et M. Léon Bideau, rédacteur au Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique, officier d'académie.

✠ L'Académie des Sciences morales et politiques a entendu la lecture, par notre confrère M. Jacques Chevalier, professeur de philosophie à l'Université de Grenoble, d'une étude sur: « Les deux conceptions de la morale », étude que le compte rendu officiel a analysée ainsi:

« La nature de l'homme est double, dit M. Chevalier, et il explique ainsi ce paradoxe: il y a, dans la nature de l'homme, deux tendances: l'une l'entraîne vers le bas, l'autre le sollicite vers le haut. Suivant qu'on obéit à l'une ou à l'autre de ces deux tendances, on a de la morale et même de la nature une conception différente.

« Dans un cas, on se borne aux instincts; or, la guerre est la loi des instincts. Ici, c'est le plus fort qui l'emporte; c'est ce qui se produit chez les animaux, et l'homme qui agit suivant cette conception, n'est qu'un animal parmi d'autres.

« Dans le second cas, on s'efforce de remonter la pente et d'obéir aux sollicitations des fins supérieures. Ici, la morale, d'après une conception idéale, règle les instincts.

« D'un côté, nous trouvons donc les sophistes anciens, ainsi que tout le naturalisme et le positivisme modernes. De l'autre, les grands Grecs, Socrate, Platon, Aristote, et la véritable tradition française. Entre les deux, il faut choisir. Or, le choix n'est pas douteux: l'équilibre humain ne se réalise qu'en hauteur, ainsi que l'a vu Pascal; l'homme n'est véritablement ce qu'il est que lorsqu'il est ce qu'il doit être. Si, au contraire, on proclame, avec Durkheim, que chaque peuple a sa morale propre, et qu'il n'y a pas de norme supérieure, capable de les départager, pas de justice absolue qui juge les faits, au nom de quoi condamnerait-on la conduite de l'Allemagne?

« Il n'y a pas deux conceptions de la morale, conclut M. Jacques

Chevalier, il n'y en a qu'une, et celui qui nie la justice absolue, celui-là nie la morale. »

✠ M. P. GIRON, photographe à Vichy, rue Lucas, 34, a entrepris la constitution d'une « Collection photographique des Monuments et Sites du Bourbonnais », sous la direction et le contrôle de la Société d'Emulation et de la Société Bourbonnaise des Etudes locales. Nos confrères qu'intéresserait cette publication pourront demander à M. Giron la liste détaillée des 44 clichés constituant la première série, consacrée à Vichy, Cusset, les châteaux d'Abrest, du Chaussin, de Chappes et de Busset.

CARNET DE DEUIL Nous avons à enregistrer la mort : de S. Em. le Cardinal DUBOURG, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, primat de Bretagne, qui fut évêque de Moulins de 1893 à 1906 et, à ce titre, membre de droit de la Société d'Emulation : — et celle du comte DE WALDNER DE FREUNDSTEIN, père de notre confrère.

NOS COMPATRIOTES L'éminent professeur de la Sorbonne, M. Emile MALE, membre de l'Académie des Inscriptions, avait, au cours de l'été, donné lecture à ses confrères d'un travail sur *l'Empreinte monastique dans l'art du douzième siècle*. L'intérêt de cette communication fut si marqué que l'Académie crut devoir, selon l'expression consacrée, la « retenir » pour sa séance solennelle du mois de novembre.

L'étude de M. Mâle constate qu'au douzième siecle « ce sont les monastères, et surtout les monastères du grand ordre de Cluny, qui se décorent de statues, de bas-reliefs, de chapiteaux. Tous les artistes d'alors n'étaient assurément pas des moines, mais tous travaillaient sous l'œil du moine et recevaient de lui leur inspiration. La sculpture donnait le même enseignement que l'école monastique. L'art, avec une naïve audace, s'essayait à faire connaître le monde, l'âme humaine, l'histoire. Il prenait tout naturellement le caractère encyclopédique et symbolique de la science du cloitre. »

Aussi les productions de cette époque apparaissent-elles parfois comme émanant d'un art de visionnaires dans les manifestations duquel le merveilleux et le surnaturel tiennent une place prépondérante. Les anges et les démons y jouent un rôle de premier plan, ainsi d'ailleurs que la femme, presque aussi redoutable que Satan, dont elle est l'instrument et qui se sert d'elle pour perdre les saints...

La presse a été unanime à constater le succès obtenu, lors de la lecture publique, par cette savante notice.

✠ M. Valéry LARBAUD, adhérent à la Société des Gens de Lettres, a été reçu sociétaire.

✠ Le 9 octobre, a été inauguré, à Cusset, le monument élevé à un éminent enfant de cette ville : Saturnin ARLOING, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, à qui l'on doit l'invention d'un vaccin contre la tuberculose des bovidés. Le monument est dû au professeur Paul Richer, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine.

MIETTES ✠ D'HISTOIRE LOCALE ✠ M. André BEAUNIER a consacré à *la Jeunesse de madame de La Fayette* (Flammarion, éditeur), une remarquable étude, qui met en scène avec un relief pittoresque et narquois maints personnages notoires du temps où vécut l'auteur de *la Princesse de Clèves*.

Signalons l'ouvrage en quelques mots, puisque, par son mariage avec François de La Fayette, Mlle de La Vergne fut un peu — oh ! combien peu ! — de chez nous. Fils d'une Bourbon-Busset, le comte de La Fayette était amplement possessionné dans la région de Gannat. Sa jeune femme y habita quelques années avec lui, soit le château de Nades, soit, et davantage, celui d'Espinasse. Cet exil « en Tartarie » fut dur à la comtesse. Elle n'y avait guère comme société que celle, grave infiniment, de son époux et, par intervalles, celle de ce bon abbé de Bayard, l'ami de Mme de Sévigné, qui possédait, « auprès de Vichy, non loin de Nades et d'Espinasse », la « jolie maison » de Langlard, où naguère excursionna notre compagnie.

Les attractions modestes de la lisière auvergnate, et même deux « saisons » à Vichy, ne suffisent pas à lui faire oublier Paris. Elle y reviendra donc, pour ne plus le quitter, vers la fin de 1658, tandis que M. de La Fayette s'en retourne à Espinasse. Ainsi se réalisait la prophétie d'une chanson qui, lors de leurs fiançailles, avait prédit que l'époux « irait vivre en sa terre, comme monsieur son père », et que la femme ferait « des romans à Paris, avec les beaux esprits. »

Au château d'Espinasse se rattache encore le souvenir d'un autre François de La Fayette, qui y naquit en 1590, et dont nous parle également M. André Beaunier. Il s'agit de celui qui fut aumônier d'Anne d'Autriche et évêque de Limoges. « M. de Limoges » était l'oncle du comte de La Fayette, dont il vient d'être question et aussi de cette mélancolique figure qui devint la mère Louise-Angélique.

✠ Le 18 septembre 1714, le château de Blois donnait asile à la veuve de Jean Sobieski, la reine Marie-Casimire (née de la Grange d'Arquien, une Nivernaise), qui y arrivait « par bateau sur la rivière de Loire ». Louis XIV mettait ainsi un terme, mais dans une certaine mesure seulement, à la détresse de l'infortunée princesse qui, depuis la mort de son mari (1696), avait mené une vie difficile.

Dans une certaine mesure... En effet, quelques jours avant, *à Moulins*, le directeur général des bâtiments avait fait savoir à la voyageuse que le château de Blois était démeublé...

Nous signalons simplement aux chercheurs moulinois ce passage de Marie-Casimire, passage dont nos archives ne conservent, croyons-nous, aucune trace, mais que nous fait connaître M. Pierre Rain dans les *Chroniques des Châteaux de la Loire*, publiées chez l'éditeur Pierre Roger. L'ex-reine de Pologne voyageait « sans escorte royale, mais précédée d'un cortège qui ne passe pas tout à fait inaperçu ».

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES — Notre confrère M. Joseph PLACE a fait réimprimer « *la Physiologie des eaux minérales de Vichy en Bourbonnois*, par Claude Mareschal, docteur en médecine, de la Faculté de Montpellier ». Il a reproduit « fidèlement » le texte de la réédition de cet ouvrage « publiée en 1642, à Moulins, chez P. Vernoy, au Vase d'Or ». Les bibliophiles aimeront ce livre, composé en caractères « du temps », par MM. Protat frères, de Mâcon, et tiré sur papier de chanvre des manufactures d'Arches (1).

L'ouvrage est édité par H. Lardanchet, de Lyon, dans sa « Bibliothèque du Bibliophile », où avaient paru précédemment, et à la diligence également de M. J. PLACE : « *les Epistres de Seneque*, nouvelle traduction par feu M. Pintrel, reveuë par les soins de M. de La Fontaine », deux volumes reproduisant l'édition de 1681, et auxquels est jointe, en plaquette séparée, une introduction par Maurice Maeterlink.

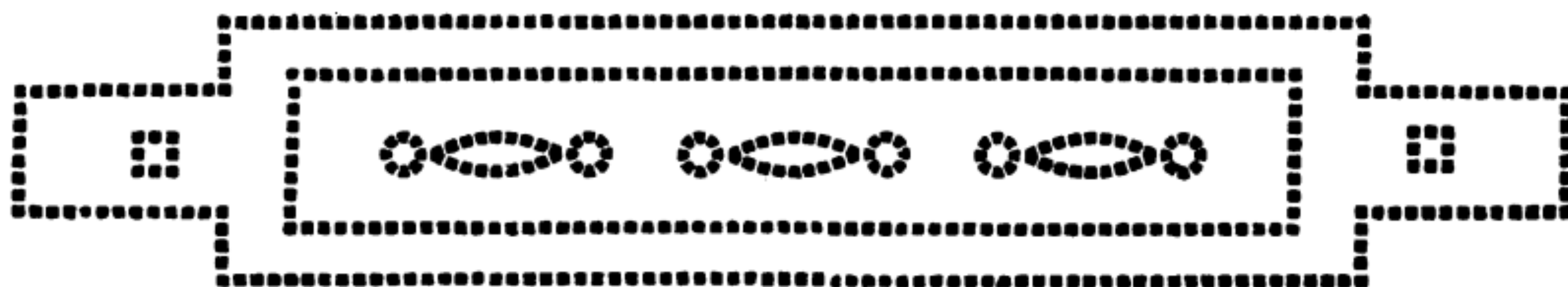
Ont paru récemment : *Les Maîtres de la pensée française: Descartes*, par M. Jacques CHEVALIER, professeur à l'Université de Grenoble (Paris, Plon-Nourrit et Cie) ; — et dans « les Cahiers verts », publiés sous la direction de Daniel Halévy (Paris, Grasset) : n° 4, *Visites aux paysans du Centre*, par Daniel HALÉVY ; (l'auteur rapporte des visites qu'il fit, en 1910, puis en 1920, à diverses personnalités de Cérilly, Ygrande, Domérat, etc...) ; n° 5, *Le Passage de l'Aisne*, par Emile CLERMONT (l'éminent écrivain bourbonnais, tué à l'ennemi, à qui sa sœur a consacré un livre émouvant et tout à fait supérieur, préfacé par Maurice Barrès).

Signalons en terminant : dans la *Revue de Paris* des 1er et 15 juin, des *Etudes sur l'art de l'époque romane*, par Emile MALE ; et dans la *Revue bleue* du 3 décembre, *le Tempérament spirituel de la France dans la philosophie de Descartes*, conférence de M. Jacques CHEVALIER, à l'Université d'Oviédo.

RÉGEMORTES.

(1) Le volume a été mis en librairie au prix de 15 francs ; mais M. Place a obtenu que ce prix soit abaissé à 9 francs pour les membres de la Société d'Emulation qui en feront la demande au directeur du *Bulletin* avant le 15 janvier.





ANNUAIRE 1921

Composition du Conseil d'Administration

(1921-1926)

BUREAU

Président : M. le comte Henri DE BRINON.
Vice-Présidents : MM. Georges MILCENT ;
Georges BRUEL.
Secrétaire général : M. Edgard CAPELIN.
Secrétaire adjoint : M. André THONIER DE LA BUSSERIE.
Secrétaire suppléant : M. Albert SARRAZIN.
Trésorier : M. Henri FROBERT.
Directeur du Bulletin : M. Marcel GÉNERMONT.
Conservateur des Collections : M. Gustave QUEYROI.
Bibliothécaire-Archiviste : M. Henri LEUTRAT.

ADMINISTRATEURS

MM. Lucien CHAMBRON.
Emmanuel CHOPARD.
Chanoine Joseph CLÉMENT.
Marcellin CRÉPIN-LEBLOND.
Ernest DELAIGUE.

MM. GÉDEL.
Roger DE QUIRIELLE.
Auguste SABATIER.
Joseph VIPLE.

LISTE DES MEMBRES

de la Société d'Emulation du Bourbonnais (1)

✱ Chevalier de la Légion d'Honneur (O. Officier ; C. Commandeur.)	Mérite Agricole.
Médaille Militaire.	Officier d'Académie.
Croix de Guerre.	I. — de l'Instruction Publique.
	Décorations diverses et étrangères.

I. — MEMBRES DE DROIT

Mgr l'ÉVÊQUE du diocèse de Moulins.

M. le PRÉFET du département de l'Allier.

M. le MAIRE de la ville de Moulins.

M. le COLONEL commandant d'armes de la place de Moulins.

II. — MEMBRES HONORAIRES

M. le comte DE CHABANNES ✱ (Saint-Grégoire), ancien officier d'artillerie, place Bellecour, 30 *bis*, Lyon.

CLAUDON (Ferdinand), archiviste de la Côte-d'Or, Dijon.

LA DIANA, Société historique et archéologique du Forez, Montbrison.

III. — MEMBRES TITULAIRES

MM. AUDIN (l'abbé Gustave), ancien curé-doyen de Montaiguët précepteur, Mines de Bert, par Montcombroux.

AUZEL (l'abbé Francisque), professeur libre, rue Diderot.

BAËR (Gustave), ✱ , architecte, boulevard de Courtais, 9.

BAILLEAU (Abel), ingénieur-agronome, à Pierrefitte-sur-Loire.

BALORRE (Frédéric IMBERT, Comte DE), château de la Cour, Contigny, par Saint-Pourçain-sur-Sioule.

BARDET (Amédée), , , directeur d'Ecole, rue du Jeu-de-Paume, 47.

(1) Toutes les adresses non suivies d'indication de ville sont de Moulins ; toutes celles non suivies d'indication de département, de l'Allier.

MM. BARDET (Augustin), avoué, cours de Russie, 23.
BARGNOUX, industriel à Cusset.
BARGUES (Charles DE), ✠, château de Ruzières, par Bourbon-l'Archambault.
BAURY (Joseph), architecte, rue Gaston, 18.
Mme BEAUCHAMP (Michel), château de Vaumas.
MM. BEAUMONT (l'abbé Etienne), ✠, licencié ès-lettres, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, 51, rue de Paris.
BÉHIER (Albert), trésorier-payeur général de l'Allier, avenue Victor-Hugo, 3.
BÉLOT (Georges), avenue Meunier, 28.
Mlle BERAUD (Julie), rue Jeanne-Marie-Bourrau, 11.
MM. BERLAND (Emile), notaire, avenue Victor-Hugo, 3.
BERGER DE NOMAZY (Pierre-Louis-Roger), directeur du Crédit Foncier, Le Puy (Haute-Loire).
BERNARD (Augustin), professeur à la Sorbonne, rue Decamps, 10, Paris-XVIe.
Mme BERTRAND, à la Pacaudière (Loire).
MM. BESSON (Gabriel), rue des Minimes, 3, Epinal (Vosges).
BIDAULT (François), ✠, agent d'assurances, rue Monin, 3.
BIDEAU (Léon), ✿, rédacteur au Cabinet du Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique, rue de Grenelle, 110, Paris-VIIe.
BIERNAWSKI (Louis), archiviste de la Loire, Saint-Etienne.
BLONDEAU (Pierre), maître-menuisier, rue de l'Ancien-Palais, 11.
BODARD (Georges), ✿, libraire à Cérilly.
BOIROT (Max), rue Lamartine, 26, Paris-IXe.
Mlles BOISÉ DE COURGENAY (Joséphine DE), château de Chabenet, par Saint-Marcel (Indre).
BONAND (Françoise DE), rue de Denain, 7.
MM. BONNET (Adolphe), notaire, place de la République, 22.
BONNETON (René), château de Corgenay, par Chantelle.
BONY (Antoine), professeur à St-Gilles, rue Achille-Roche, 2.
BOUCOMONT (Antoine), ✻ ✠, docteur en droit, avocat-avoué, rue de Cours, 18, Cosne (Nièvre).
BOUDEVILLE Jean-Baptiste, entrepreneur, à Dompierre-sur-Besbre.
BOUILLON (l'abbé Benoît), curé de Nocq-Chambérat, par Huriel.

MM. BOURBON-BUSSET (Comte François DE), ✻, ✠, ancien officier, château de Busset, à Busset.

BOURDELIER (le chanoine Jean), curé-archiprêtre de Notre-Dame, rue de la Croix-Verte, Montluçon.

BOURDERIOUX (Gustave), pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux de Paris, à Bourbon-l'Archambault.

BRINON (Comte Henri DE), docteur en médecine de la Faculté de Paris, boulevard de Courtais, 25. *Président.*

BRUEL (Georges), ✻, I. ✠, ✠ (colon.), ✠✠, administrateur en chef des Colonies, rue de Villars, 7. *Vice-Président.*

BRUEL (Hubert), ingénieur E. C. P., place d'Allier, 64.

BRUEL (Maurice), ingénieur E. C. P., rue du Cerf-Volant, 37.

BUJON l'abbé Charles), ✠ (Malte), missionnaire apostolique, ancien avocat, à Nomazy, par Moulins.

BURE (Georges DE), château de la Besche, par Bert.

BURIAS (l'abbé J.-B.), curé-doyen de Busset.

BURIAS (Léon), élève de l'Ecole des Chartes, rue Sedaine, 41, Paris-IXe.

BUSSIÈRE (Jules), négociant, place Cortet.

BUSSONNET (L.), notaire, à Saint-Germain-des-Fossés.

BUVAT (Henri), négociant, rue Gambetta, 10.

BUVAT (Paul), négociant et antiquaire, rue de Paris, 32.

CAPELIN (Edgard), rue de Bourgogne, 81. *Secrétaire.*

CAUSSIGNAC (René), receveur de l'enregistrement, à Varennes-sur-Allier.

CHABANNES LA PALICE (Jean, Comte DE), ✻, ✠, officier de marine de réserve, château d'Avrilly, à Trevol.

CHABOT (Abel), rue de Bourgogne, 37.

CHABOT (René), propriétaire-agriculteur, La Roche, par Saint-Germain-des-Fossés.

CHACATON (Maurice DE), ✻, chevalier d'honneur et de dévotion de l'Ordre de Malte, château de Chermont, par Saint-Germain-des-Fossés.

CHAMBALOUS (Marcel), libraire, r. François-Péron, 2, Moulins.

CHAMBRON (Lucien), ✠, industriel, conseiller municipal, rue de Bourgogne, 30. *Administrateur.*

Mme CHAMPEAUX (Marquise DE), rue de Denain, 7.

M. CHAMPFEU (Léon, Comte DE), O. ✻, ✠ (1870-71), capitaine de frégate en retraite, rue de Bourgogne, 42, Paris-VIIe.

Mme CHAMPIGNY (DE), château de Champigny, par Hérisson.

MM. CHAMPS DE VERNEIX (Victor DES), ✻, à Cusset.

CHANIER, greffier du tribunal de commerce, boulevard Ledru-Rollin, 52.

CHATEAU (Gilles), ✻, ✠, avoué, député de l'Allier, Cusset.

CHATEAUBODEAU (Comte DE), ✻, ✠, chef d'escadrons, 30e dragons, Metz (Moselle).

CHAUCHARD (André), ✻, capitaine de cavalerie honoraire, château de Mézangy, à Pouzy.

Mme CHAUVIGNY DE BLOT (la comtesse H. DE), Bessé-sur-Braye (Sarthe).

MM. CHAUVIGNY DE BLOT (J. DE), ✻, ✠, directeur particulier de la Compagnie d'assurances *l'Union*, à Troyes.

CHOPARD (docteur Emmanuel), médecin honoraire de l'Hôpital thermal, licencié en droit, château d'Authezat, par Authezat (Puy-de-Dôme).

CLAYEUX (Edmond), château des Gouttes, par Jaligny (Allier).

CLÉMENT (le chanoine Joseph), correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des BeauxArts, inspecteur de la Société Française d'Archéologie, rue du Chambon, 2, à la Madeleine. *Administrateur.*

COL Léon, négociant, rue de l'Horloge, 8.

COLLAS (Louis), ingénieur-agronome, propriétaire, à Besson.

COLLAS DE CHATELPERRON (Paul), C. ✻, ✠, ✠, ✠, ancien colonel de cavalerie, breveté d'E. M., Chassimpierre, par Jaligny.

CORDEZ (André), château des Chaulets, par Souvigny.

COURANT (l'abbé Victor), supérieur de l'Institution Saint-Joseph, Montluçon.

Mlle COURROUX, barrière du Jeu-de-Paume, Yzeure.

MM. CRÉPIN-LEBLOND (Marcellin), imprimeur, directeur du *Courrier de l'Allier*, rue J.-J.-Rousseau, 13. *Administrateur.*

CROCHET (l'abbé Jean-Baptiste), curé de Thionne, par Jaligny.

CUEILLAT (l'abbé Auguste), curé-doyen de Saint-Germain-des-Fossés.

DARÇON (Henri), comptable, à Saint-Hilaire.

DEBESSON (l'abbé François), prêtre retiré, rue des Serruriers, 26, Montluçon.

DÉCRAND, docteur en médecine, boulevard Ledru-Rollin, 25.

Mme DEFAYE (Albert), à Dompierre-sur-Besbre.

M. DEFAYE (Maurice), château de la Motte, à Dompierre-sur-Besbre.

MM. DELAIGUE (Ernest), ✿, correspondant de la Commission des monuments historiques, Bd de Courtais, 5. *Administrateur*

DELINIÈRE (Léonce), entrepreneur de déménagements, rue d'Enghien, 11 *bis*.

DÉNIER (Marc), ✠, propriétaire, rue du Lycée, 6.

DESCHAMPS (Monseigneur Raphaël), protonotaire apostolique, vicaire général, rue de Decize, 23.

Mme DESMAROUX DE GAULMIN (Baronne), château de Saint-Alyre, par Saint-Gérand-le-Puy.

MM. DESNOIX (l'abbé Pierre), curé-doyen de Lurcy-Lévy.

DESROSIERS (l'abbé Athanase), à Cuffy (Cher).

DREUILLE (Comte Henri DE), agriculteur, chât. de Dreuille, Cressanges.

DREUILLE (Comte Jean DE), ✱, ✠, ancien officier, rue du Vert-Galant 19. (Membre à vie).

DUBOST (Pierre), docteur en droit, propriétaire, à Treteau.

Mlle DUCHET (Léonie), boulevard de Courtais, 71, Montluçon.

MM. DUCHON (Paul), avocat, à Ambierle (Loire).

DUMONT (l'abbé Philippe), licencié ès-lettres, professeur de philosophie, à l'Institution du Sacré-Cœur, rue de Paris, 51.

DUPUIS (l'abbé Charles), docteur en théologie, curé de Saint-Gérand-de-Vaux.

Mme DUPUY (Marcel), née Y. DE CASTAIGNER-CHASTAIGNER, rue Voltaire, 18.

MM. DUPUY (Marcel), rue Voltaire, 18.

DURAT (Vicomte DE), ✱, capitaine honoraire d'artillerie, château du Ludeix, par Marcillat.

DURIAT (l'abbé Abel), curé de Louroux-Bourbonnais.

ESTOILLE (Comte DE L'), ✠, agriculteur, château de l'Ecluse, Neuilly-le-Réal.

FAULQUIER (Joseph), rue de Bourgogne, 35.

FAVARDIN (Docteur), maire de Sauvagny, par Cosne-d'Allier.

FAVRE (Adolphe), ✠, ✿, agrégé de l'Université, professeur au lycée, rue d'Allier, 65.

Mlle FLACHAIRE DE ROUSTAN (Renée), archiviste-paléographe, rue Denfert-Rochereau, 28, Paris-Ve.

MM. FORESTIER (Georges), propriétaire, à Saint-Gérand-le-Puy.

FORESTIER (l'abbé Louis), curé de Billy.

FORICHON (l'abbé Jean-Baptiste), curé d'Agonges.

FOURNIER (Pierre), propriétaire, cours de Belgique, 19.

M. FOURNY (Maurice), O. ✻, ✠, capitaine d'infanterie de réserve, docteur en médecine, boulevard Ledru-Rollin, 29.
Mme FRADEL (la comtesse Louise DE), rue Pape-Carpantier, 36.
M. FROBERT (Henri), banquier, avenue Nationale, 22. *Trésorier.*
Mme GAGET (J.), professeur au lycée de jeunes filles, rue Denis-Papin, Yzeure.
MM. GAGNIÈRE (l'abbé Gilbert), curé-doyen de Cérilly.
GAGNON (Camille), docteur en droit, rue Quatrefages, 4, Paris-Ve.
GALFIONE (Louis), peintre-décorat., pl. de la République, 16.
Mme GANNAT (Edith), rue du Cerf-Volant, 24.
MM. GAULMYN (Comte de), château de Rimazoir, par Souvigny.
GAUTIER, ✻, directeur honoraire de l'Enregistrement, rue de Decize, 27.
GAVELLE (Chanoine Paul), curé-doyen d'Ebreuil.
GÉDEL, ✻, Sous-Intendant militaire de réserve, avenue Meunier, 45. *Administrateur.*
GÉNÉRAUD, directeur de la *Société Générale*, place d'Allier, 48.
GÉNERMONT (Marcel), ✠, architecte diplômé par le Gouvernement, pl. de la République, 11. *Directeur du Bulletin.*
GIRON (Pierre), photographe, rue Lucas, 34, à Vichy.
GOLLIAUD (André), ✠, château des Bédores, Trevol.
GOMOT (Maurice), doct. en médec., rue Michel-de-l'Hosp., 18.
GOTTELAND (Jean), ✻, ✠, agrégé, inspecteur d'Académie, rue de l'Industrie, 1.
GRAVIER DU MONSSEAUX, (C. C. Alexandre), ✻, ✠✠✠ rue Verrier, 3, Vichy.
GRÉGOIRE (Louis), ancien libraire, à Jeu, près Hérisson.
GRELLET-DUMAZEAU (Albert), ✻, docteur en droit, conseiller à la cour d'appel de Lyon, 10, rue du Plat, Lyon (Rhône).
GRILLOT (Joseph), professeur à St-Gilles, r. Achille-Roche, 2.
GUIBOURET (Henri), peintre-verrier, rue Rosa-Bonheur, Les Bataillots, Yzeure.
Frère GUSTAVE-MARIE, profr de sciences, rue de Paris, 87.
HERBLAY (Paul), artiste-peintre E. B. A., place de la Bibliothèque, 6.
JALADON DE LA BARRE (Raymond), château de la Prée, par Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre).
JOLIVET (l'abbé Antoine), curé-doyen de Saint-Menoux.
Mme JOTILLON (Victor), la Doncka, rue Alquié, Vichy.
M. JOYEUX DE LANÇON (André), château d'Hubert, par Morlac (Cher).

MM. LA BOULAYE (Paul DU BUISSON DE), artiste-peintre, rue Grenier, 5.
LA BOUTRESSE (Roger DE), château des Quillets, Trezelles.
LACARELLE (Comte Etienne DE), château de la Grillère, Monétay-sur-Allier, par Châtel-de-Neuvre.
LA CHAUVINIÈRE (Léon DE), ✻, château du Parc, Yzeure. (Membre à vie.)
LA CHAUVINIÈRE (Paul DE), château du Parc, Yzeure.
LA COUTURE (André), docteur en médecine, Bourbon-l'Archambault.
LA DURE (Edouard AUJAY DE), château de Saint-Août, Saint-Août (Indre).
LAMAUGARNY (Camille DE), château d'Audes, à Audes.
LAMAUGARNY (Arthur DE), château de Magnette, par Audes.
LAMOUREUX (Lucien), avocat, député de l'Allier, Palais-Bourbon, Paris.
LAPLANCHE (Louis DE), château du Beyrat, par Bellenaves.
LA PLANCHE DE FONTENILLE (Arthur DE), château des Magnoux, par Meaulne.
LAS CASES (Marquis DE), ✻, conseiller général, maire de Coulandon, château de la Presle, Coulandon.
LASSIMONNE (S.-E.), géomètre-expert, avenue Meunier, 22.
LA TOURFONDUE (Comte DE), rue Porte-des-Forges, Montluçon.
LAVAULT, proviseur du lycée Banville, rue de Paris, 39.
LE BRUN (Eugène), associé correspondant national de la *Société des Antiquaires de France*, licencié en droit, place Saint-Georges, 32, Paris-IXe.
LEFORT (Gustave), propriétaire aux Mesliers par Saint-Didier-en-Rollat.
LEUTRAT (Henri), rue du Jeu-de-Paume, 35. *Bibliothécaire.*
LIGIER (l'abbé Édouard-Frédéric), hôpital de Chantelle.
Mme LIGNERIS (Marquise DES), à la Maison-Neuve, Bressolles.
MM. LINGLIN, contrôleur des contributions directes, Vichy.
LOIZEL (Léon), industriel à la Madeleine, r. de Limoges, 18.
MALLAT (Ant.), inspecteur des pharmacies, avenue des Cygnes, Vichy.
MANDET (l'abbé Jacques-Philippe), curé-doyen de Charroux.
MARESCHAL (Johanny), rue de Miromesnil, 64, Paris-VIIIe.
MARESCHAL (Xavier DE), docteur en droit, château des Magnoux, Voussac.
MATHÉ (Charles), agriculteur, Bellevue-Yzeure.

MM. MAUZAT (Gilbert-François), ingénieur agricole, propriétaire, à Commentry.

MÉPLAIN (Docteur Firmin), ✻, rue du Lycée, 7.

MÉPLAIN (Henri), château du Coude, par Montaiguët.

MÉTÉNIER (Fernand), ✻, propriétaire à Cronat (S.-et-L.).

MICHEL DES MODIÈRES (Edouard), cours Lafayette, 14, à Cusset.

MICHEL DE TRÉTAIGNE (Baron), O. ✻, ✻, sous-intendant militaire honoraire, chevalier magistral d'honneur et de dévotion de l'ordre de Malte, conseiller général de l'Aisne, rue Greuze, 26, Paris-XVIe.

MICHOT, professeur de dessin au Lycée de Moulins.

MILCENT (Georges), ✻, ✻, ancien officier de cavalerie, rue de Villars, 25. *Vice-Président.*

MITTON (Michel), architecte, rue des Couteliers, 46.

MOITRON (le chanoine Emile), curé-doyen de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

MONCEAU (Henri), chirurgien-adjoint de l'hôpital de Moulins, boulevard de Courtais, 35.

Mme MONCEAU (Henri), boulevard de Courtais, 35.

MM. MONICAT (Pierre), avocat, conseiller municipal, avenue Victor-Hugo, 2.

MONNAC (Louis-Edouard), notaire, rue de Paris.

Mme MONNIER (Louis), château de la Presle, Pouzy-Mézangy.

MM. MONTAGNE (Louis), ancien juge de paix, rue Molière, 8, Montluçon.

MONTILLIET (Gabriel), château de Poënat, par Billy.

MONTLAUR (Georges DE VILLARDI, comte DE), ✻, ancien officier de cavalerie, cours d'Angleterre, 6.

Mmes MONTLIVAULT (DE), cours d'Angleterre, 8.

MONTLIVAULT (Vicomtesse J. DE), château des Bordes, Gennetines.

MM. MONTLIVAULT (Vicomte Guy DE), ✻, ✻, chef de bataillon de réserve, rue de Courcelles, 12, Paris-XVIIe.

MORAND (Gabriel), ancien notaire, avenue Nationale, 20.

MOREAU (René), ✻, ✻, architecte, avenue Nationale, 9.

MORLET (Antonin), docteur en médecine, rue de l'Etablissement, Vichy.

MOSNIER (Jean), économe du Pensionnat Saint-Gilles, rue Achille-Roche, 2.

MOUCHET, docteur en médecine, au Veurdre.

MM. **Moulin (Maurice), château de la Pommeraye, par St-Menoux.**
Moulin (Simon), instituteur à l'école Carnot, 104, boulevard Dénière, Vichy.
Noailly (Paul), maire de Sanssat, ch. de Teillat, Sanssat.
Noblet (Comte de), ✻, ancien officier de cavalerie, château de Pomay, par Lusigny.
Olivier (Jean), co-directeur de la *Revue Scientifique du Bourbonnais*, cours de Russie, 10.
Mme Orcet (Vicomtesse d'), rue Denain, 7.
MM. Pardieu (Marquis Henri de), châlet de La Pierre, par Thiel.
Paturet (A.), pharmacien à Ebreuil.
Pégat (Georges), ancien magistrat, ✠ C. (Saint-Grégoire), château de la Croix-de-l'Orme, par Billy.
Pénard (Joseph), chirurgien, ex-interne des hôpitaux de Paris, rue des Tanneries, 37.
Peynot (l'abbé Michel), ancien curé de Jenzat, à Marcillat.
Picard de Grandchamp (Louis-Charles), Pierrefitte-sur-Loire.
Pichonnet, entrepreneur de transports, rue du Lycée, 17.
Pieq (l'abbé Edouard), curé de Beaulon.
Mme Pingeon (Rachel), ✿, professeur de dessin au lycée de jeunes filles et à l'Ecole Normale, avenue d'Orvilliers, 45.
M. Pinston, propriétaire, rue des Fausses-Braies, 2.
Mlle Place (Esther), rue des Jardins-Bas.
MM. Place (Joseph), avocat près le tribunal de Cusset, 21, rue Bintot, Vichy.
Planchard (Léon), ingénieur, rue de Refembre, 47.
Pointet (Antonin), propriétaire, avenue d'Orvilliers, 32.
Prelle (Charles-Joseph), peintre-décorateur, au Donjon.
Mme Prieur (Léon), rue de Decize, 9.
MM. Provenchères (Henri de), agriculteur, rue Regnaudin, 20.
Queyroi (Gustave), ancien officier d'infanterie, rue de Bourgogne, 34. *Conservateur des Collections.*
Quirielle (Roger de), Montaigüet. ***Administrateur.***
Banglaret (André), docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux, rue Michel-de-l'Hospital, 2.
Raymond (A.), imprimeur, rue Harpet, 8, Vichy.
Raynaud (J.-J.), ✿, directeur d'école, rue Louis-Blanc, 25.
Revéret (Eugène), imprimeur, place de la Bibliothèque.
Mlle Rogier (Marguerite), château de Beaulon, à Beaulon.

Mme ROMAGÈRE (Ctesse Charles DE LA), boulevard de Courtais, Montluçon.

MM. ROQUEFEUIL (Comte Edouard DE), château de Jenzat, à Jenzat.

ROUGÉ (Comte Urbain DE), ✠, rue de Paris, 38.

ROY (André), propriétaire, inspecteur-adjoint des Eaux-et Forêts, 4, rue de Decize.

ROY (Paul), docteur en médecine, rue d'Hautefeuille, 19, Paris-VIe.

SABATIER (Auguste), conseiller municipal, ancien notaire, château de la Motte-Peney, Aurouer. *Administrateur.*

SAINT-HILLIER (Henry DE) ✱, lieutenant-colonel commandant le 11e spahis, armée du Levant, S. P. 600 A.

SALIN (Pierre), ingénieur, directeur des Mines de La Machine (Nièvre).

SARRASSAT (l'abbé Louis), curé de Beaune, par Montmarault.

SARRASSAT, instituteur, rue Liandon, 12, à Cusset.

SARRAZIN (Albert), docteur en droit, notaire, rue de la Flèche, 17. *Secrétaire suppléant.*

SARROT (Philippe), à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

SARROT (Pierre), docteur en médecine, courtier d'assurances, 31, boulevard du Nord, Nanterre (Seine).

SAUROY (Auguste), I. ✿, artiste-peintre, rue Racine, 8, Tours.

SAYET (Hippolyte), rue du Rocher, 65, Paris-VIIIe.

SEGUIN fils, rue de l'Industrie.

SÈQUE, industriel, rue de Lyon, 80.

SEULLIET (Marc), agriculteur à la Vernière, par Diou.

SORIN DE BONNE (Louis), ancien sous-préfet, château d'Estrées, Molinet.

TABOUËT (Edmond), château de Reterre, par Saint-Désiré.

THÉNOT (Eugène), professeur d'histoire au Lycée Banville.

THIGER, directeur d'Ecole à Saint-Yorre.

Mlle THOMAS, directrice du lycée de jeunes filles, r. Jeanne-Marie-Boureau.

MM. THOMAS (A.), ✠, représentant de la *Société des Arts graphiques de Genève*, 16, place Bellecour, Lyon.

THOMAS (J.-B.), commis-greffier près le tribunal de première instance de Gannat.

THONIER DE LA BUSSERIE (André) docteur en droit, avocat, avenue d'Orvilliers, 14 *ter*. *Secrétaire adjoint.*

Mlle THONIER-LA-ROCHELLE, rue de la Croix-Verte, 5, Montluçon.

MM. TIERSONNIER (Philippe), ✱, ✠, ✠ (Malte), donat de 1re classe de l'ordre de Malte, capitaine honoraire d'infanterie, inspecteur de la *Mutuelle de l'Allier*, r. Pape-Carpantier, 36.

TISSIER (Julien), propriétaire, aux Bataillots, Yzeure.

TISSIER (Léon), avocat, conseiller municipal, r. du Lycée, 8.

TORTEL (Pierre), maire de Chapeau, rue de Bourgogne, 16.

TREYVE (François), ✠, ✠, horticulteur, architecte-paysagiste, à Foulet, Yzeure.

TRINQUES (Henri), directeur du Pensionnat Saint-Gilles, rue Achille-Roche, 2.

VALOIS (Georges), D^r^ en médecine, pl. Bréchimbault, 21.

VERDEAU (Henri), photographe, avenue Nationale, 6 *bis*.

VERNOIS (Jacques), ✱, colonel commandant le 16e tirailleurs, à Ems. S. P. 131.

VERRIÈRES (Raoul DE), propriétaire, château des Guillaumais, Montmarault.

VILLATTE DES PRUGNES (Robert), O. ✱, ✠, ingénieur-agronome, château des Prugnes, par Vallon-en-Sully.

VILLEQUETOUT (Jules DE), ✠, ✠ (Saint-Grégoire), rue Voltaire, 20.

VILLETTE (Guy DE), château de Sommery, par Gilly-sur-Loire (Saône-et-Loire).

VIPLE (Joseph), ✠, docteur en droit, procureur de la République, à Cusset. *Administrateur.*

VIRMAUX (Jean), conseiller municipal, directeur du laboratoire départemental, avenue Victor-Hugo, 16.

VIROTTE-DUCHARME, percepteur d'Yzeure, r. des Potiers, 35.

VIVIER, avoué, rue de Paris, 14.

VOUILLOUX (Antoine), gardien-chef du Musée départemental.

WALDNER DE FREUNDSTEIN (Baron DE), château de Lévy, par Lurcy-Lévy.

IV. — MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. CHEVALIER (Jacques), I. ✠, ✠ (M. M. angl.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, Université de Grenoble. Villa Primerose, La Tronche (Isère).

FEYDEAU (Henri de), contrôleur général de l'armée du cadre de réserve, avenue du Maine, 70, Paris-XIVe.

MAIGRET (Frédéric), boulevard Militaire, 93, Ixelles (Belgique).

MONERY (Louis), rue de la Sous-Préfecture, 9, Roanne (Loire).

ABONNÉS AU " BULLETIN "

MM. BERNASCONI-SCETI, place d'Allier.
BIBLIOTHÈQUE DE L'EVÊCHÉ de Moulins, rue du Lycée, 11.
CERCLE BOURBONNAIS, cours de Russie, 21.
MM. CHATEAUBODEAU (Comte de), La Petite-Grange, Chemin du Milieu, à l'Epinette, Libourne (Gironde).
CROIZIER, propriétaire, à Liernolles.
DEGUISE, horloger, à Beaune (Côte-d'Or).
DULAW, Soho Square, 37, à Londres (Angleterre).
ETABLISSEMENT THERMAL, à Vichy, (deux abonnements).
MM. FAGOT, propriétaire, au Donjon.
FÉJARD (Marc), au Prieuré, Souvigny.
LEFORT, rue Blanche, 54, Paris-IXe.
Mme PATISSIER, à l'Eglantier, par Souvigny.
Mme Veuve Ambroise REIGNIER, boulevard de Courtais, 10 *bis*.
M. THÉVENIN, ancien pharmacien, rue Regnaudin, 4.
Mme THOMAS (Philippe), rue de Decize, 13.
M. TRACY (DE), à Paray-le-Frésil.
Mme TULLE (DE), 20, rue de Bourgogne.



SERVICE GRATUIT DU " BULLETIN "

Membres de droit, honoraires et à vie. — Bibliothèque municipale de Moulins. — Dépôt Légal. — M. Ronchaud, rue de Bourgogne, 53 (Trésorerie de la Société).

Messieurs les Membres de la Société et Abonnés sont priés de signaler au Directeur du *Bulletin*, 11, place de la République, à Moulins, les erreurs et les omissions commises dans l'inscription de leurs noms, titres ou adresses.

Prière instante à ceux d'entre eux qui n'ont pas retourné la FICHE INDIVIDUELLE *jointe au précédent* BULLETIN, *de bien vouloir l'adresser, après l'avoir remplie, au Directeur du* BULLETIN, *pour la mise à jour de la Liste des Membres.*

Sociétés Correspondantes

Abbeville. — Société d'Emulation.

Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Alençon. — Société historique et archéologique de l'Orne.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.

Aurillac. — Société de la Haute-Auvergne.

Autun. — Société Eduenne. — Société d'Histoire naturelle.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Beaune. — Société d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature de Beaune.

Beauvais. — Société académique de l'Oise.

Besançon. — Académie des Sciences, Lettres et Arts. — Société d'Emulation du Doubs.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

Bourg. — Société d'Emulation de l'Ain.

Bourges. — Société historique du Cher. — Antiquaires du Centre.

Brest. — Société académique.

Brive. — Société d'archéologie.

Cambrai. — Société d'Emulation.

Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Cherbourg. — Société académique.

Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres. — Société des amis de l'Université (Revue d'Auvergne).

Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Draguignan. — Société d'Agriculture, scientifique et littéraire du Var.

Dunkerque. — Société dunkerquoise des Lettres, Sciences et Arts.

Gannat. — Société des Sciences médicales.

Guéret. — Société des Sciences naturelles de la Creuse.

Langres. — Société d'Histoire et d'Archéologie de la Haute-Marne.

Laon. — Société académique.

Laval. — Commission historique et archéologique de la Mayenne.

Lille. — Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

Limoges. — Société archéologique, historique et des Arts.

Lyon. — Académie des Sciences et Belles-Lettres. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
Mâcon. — Académie de Mâcon.
Montauban. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Emulation.
Montbrison. — La Diana, Société historique et archéologique du Forez.
Montluçon. — Les Amis de Montluçon.
Moulins. — Sociétés: d'Agriculture; — d'Horticulture.
Nancy. — Académie Stanislas.
Nantes. — Société archéologique. — Société académique.
Nevers. — Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts.
Nimes. — Académie du Gard.
Niort. — Société scientifique et littéraire des Deux-Sèvres.
Orléans. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Comité des travaux historiques et scientifiques. — Sociétés: des Antiquaires de France; — de l'Histoire de France; — d'Anthropologie de France; de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France; — Française d'Archéologie; — Musée Guimet; — Union bourbonnaise.
Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Reims. — Académie de Reims.
Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Saintes. — Société des Archives historiques de Saintonge et Aunis.
Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne.
Saint-Lô. — Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.
Saint-Malo. — Société historique et archéologique de l'arr. de St-Malo.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
Toulouse. — Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. — Société archéologique du Midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Vendôme. — Société archéologique du Vendômois.
Vesoul. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.
Vitry-le-François. — Société archéologique.

Publications échangées

Revue du Berry. Directeur : M. PIERRE, château de Charon, par Cluis (Indre).

Revue Mabillon. Directeur : Dom BESSE, Chevetogne, par Leignon, province de Namur (Belgique).

Revue des Etudes historiques, rue Bonaparte, 82, Paris.

Société de l'Histoire Nationale. Direction : M. G. Hanotaux. — Plon-Nourrit, éditeur, Paris,

Bibliothèque de la Ville de Genève (Bibliographie de M. R. Montaudon).





TABLE DES MATIÈRES

— 1921 —

Admission de nouveaux Membres

MM.	Pages.
Bardet (Amédée).	62
Bargues (Charles de).	95-101
Béhier (Albert)	72-80
Beraud (Mlle)	270-283
Berland	73-80
Blondeau (P.).	62
Bourdelier (Chanoine).	61
Buisson (Félix)	310
Burias (Abbé J.-B.)	61-73
Burias (Léon).	61-73
Bussière (Jules).	62
Buvat (Henri)	62
Chambalous (Marcel)	79-87
Chantemesse (Robert)	310
Charles (Mlle)	310
Chateau (Gilles).	283-296
Cote (Abbé Léon)	310
Courant (Abbé V.).	62
Darçon (Henri)	296-309
Dubost (Pierre)	72-80
Dupuy (Mme)	72-80
Dupuy (Marcel)	72-80
Estoille (Cte de l')	28-2396
Fabre (Adolphe).	72-80
Flachaire de Roustan (Mlle Renée)	86-95
Fournier (Pierre)	61
Gaby (Félix).	310
Gaget (Mme J.).	73-80
Gagnon (Camille)	101-270
Galfione (Louis).	86-95
Giron (Pierre).	270-283
Gotteland (Jean)	79-87
Grandmougin (Jules)	310
Grillot (Joseph).	296-309
Herblay (Paul)	86-95
Jotillon (Mme V.)	283-296
La Couture (Dr).	296-309
Lafaye (Abbé R.)	72-80
Lamoureux (Lucien)	80-87
Lavault	86-95
Lefort (Gustave).	101-270
Loisel (Léon)	283 296
Mallat (Antonin)	283-296
Mathé (Charles).	86-95
Mauzat (Gilbert).	283-296
Montlivault (Guy de)	61-73
Morlet (Dr Antonin).	73-80
Moulin (Simon)	61
Ollagnier (Pierre)	310
Pardieu (Mis H. de).	283-296
Pénard (Joseph)	61-73
Perroy (Georges).	61-73
Place (Mlle Esther)	61-73
Pointet (Antonin)	79-87
Pouzadoux (Pierre).	310
Raynaud	80-87
Revéret (Eugène)	62
Rougé (Urbain de)	95-101
Roux (Pierre)	310
Saint-Hillier (Henri de)	62
Salin (Pierre)	270-283
Sarrassat (Abbé Louis).	61
Seulliet (Marc)	73-80
Thiger	296-309
Thomas (Mlle)	61-79
Thomas (J.-B.).	296-303
Treyve (Henri).	310
Valas (Louis)	310
Valois (Jacques).	80-87
Vernois (Georges)	62
Virotte-Ducharne	73-80
Vivier	296-309

Procès-Verbaux des Séances

3 Janvier : 50. — 7 Février : 62. — 7 Mars : 74. — 4 Avril : 81. — 2 Mai : 87. — 6 Juin : 95. — 4 Juillet : 265. — 3 Octobre : 271. — 7 Novembre, : 283. — 5 Décembre : 297.

Articles publiés par nos Membres

Pages.

BERNARD (Augustin) et BOURDERIOUX (Gustave). Les Pots de Pharmacie de Bourbon 363

Dr DE BRINON et VOUILLOUX. Le Sphéroïde de la Ferté-Hauterive. 135

Dr DE BRINON. Les prétendus Tumuli de Noyant. 359

BRUEL (Georges). Les Régions Economiques et le Bourbonnais. 152-335

CAPELIN (Edgard). Marc-Antoine Baudot. 30

— Une Promenade Archéologique dans la forêt de Grosbois. 355

CLÉMENT (Chne J.). Quatre Primitifs du Musée de Moulins. . 127

— Les Eglises visitées par l'Excursion : Abrest, Busset, Cusset, Vichy. 249

CRÉPIN-LEBLOND (Marcellin). Recherches sur les débuts de l'Imprimerie à Moulins 330

DUCHON (Paul). Cusset à travers les siècles. 223

GÉNERMONT (Marcel). Marcellin Desboutin à l'Ombrellino . . 148

GRÉGOIRE (Camille). Hérisson (*suite*). Le Château 1

— Le Chapitre Saint-Sauveur. 8

— L'Eglise Notre-Dame. 102

— L'Hôpital. 104

— Châteloy. 105

— Le Château de la Roche-Othon. 311

— Le Lac. 316

— Montchenin. 320

— Le Saut du Loup et les Gorges de l'Œil. 326

MALLAT (Antonin). Quelques mots sur Vichy 238

MITTON (Michel). Voyage aux pays rhénans 345

PLACE (Joseph). Compte-rendu de la XIXe excursion, à Vichy-Cusset 177

TIERSONNIER (Philippe). Un mot sur les Guillermet de Beauregard 17

VIPLE (Joseph). L'intérieur d'un marchand épicier d'Ebreuil à la fin du XVIIe siècle 25

— La Terre de Baleine au XVIIIe siècle. 144

— Essai sur les Confins de l'Auvergne et du Bourbonnais, dans la région de la rive droite de l'Allier. 188

— Le Château d'Abrest et ses possesseurs. 191

— Le Château du Chaussin et ses possesseurs 198

Chronique par RÉGEMORTES

Nos Confrères. - Chanoine Clément ; M. R. Villatte des Prugnes ; Dr F. Méplain ; M. Léon Bideau, page 39 ; — M. R. Villatte des Prugnes ; M. M. de Trétaigne ; M. de Las Cases ; M. Léon Bideau, 174 ; — MM. J.-J. Raynaud ; L. Bideau ; J. Chevalier, 375 ; P. Giron, 376.

Nos Compatriotes. — MM. Gaston Vidal ; Jacques Chevalier ; Mlles de Flachaire de Roustan et C. Ducaffy, p. 40 ; — MM. Emile Mâle ; V. Larbaud ; S. Arloing, 376.

Carnet de deuil. — Frère Gélosius ; M. Edouard Vivier, M. Trimoulier, 40 ; — Comte de la Laurencie ; Marquis de Tracy, 174 ; — Monseigneur Dubourg ; Comte de Waldner, 376.

Miettes d'histoire locale. — Le portrait du prince de Condé, 41 ; — Béatification de N.-F. Ollivier des Pallières, 174 ; — La jeunesse de Mme de la Fayette, 377 ; — Passage à Moulins (1714) de la reine Marie Casimir, 377.

A travers les Lettres. — Les ballades de *Gringoire*, 41.

Beaux-Arts. — Mlle Tissier, 41 ; — Les salons de 1921 ; A. Guillaumin, 175.

Notes Bibliographiques. — *La Quenouille du Bonheur ; Les Avares* ; *Lettres pastorales*, *Vie de Monseigneur Lobbedey*, 41 ; — *L'Autriche ; Beauté, mon beau souci...* ; *Samuel Butler ; Les Dieux tremblent*, 176 ; — *La Physiologie des Eaux Minérales de Vichy*, 378 ; — *Descartes* (J. Chevalier) ; *Visites aux paysans du Centre* (D. Halévy) ; *Le passage de l'Aisne* (E. Clermont). 378.

Antiquités et curiosités Bourbonnaises. — Vente d'objets et de livres bourbonnais, 42.

Communications faites en séance

	Pages.
BERNARD (Augustin). Jumeaux et la Batellerie de l'Allier. . .	301
BRINON (Dr DE). Le peintre Albert Guillaumin	76
— Squelettes trouvés au château de Givry ; Un os fossile de La Grillère; La grotte de Sanssat	287
BRUEL (G.). Le Commandant Rouby et les Atlas Schräder . .	57
— Les lignes de communications ; Les cartes Radoult de Lafosse ; Le géographe A. Vacher	93
— La Stéréotopographie.	279
— Les variations du niveau de la Loire et de ses affluents.	282
— La Compagnie des Charbonnages de Souvigny. .	292
— Communications géologiques relatives au Bourbonnais.	293
— La cartographie de l'Himalaya et la méthode Laussedat	305

Pages.
CAPELIN (Ed.). Etymologie des noms de lieux bourbonnais. 69
CLÉMENT (Chne J.). Modifications aux statuts. 54
— Le primitif d'Autry-Issards 91
— Le moulage de la *Pieta* de N.-D. de Montluçon. . . 277
— Les fouilles de M. Prou à l'église de Néris. 278
— Le coq du clocher de l'église d'Yzeure. 291
— Au sujet du premier livre imprimé à Moulins . . 292-304
— Tallemant des Réaux et ses attaches bourbonnaises. 301
DELAIGUE. Fossiles trouvés à Champvert, près Decize. . . . 68
GÉNERMONT (Marcel). Une canalisation de l'étang Bréchimbault (travaux de la Banque Régionale du Centre) . . . 53
GRÉGOIRE (Louis). Vente d'ouvrages bourbonnais. 69
LA COUTURE (Dr) La borne milliaire de Franchesse 286
MONCEAU (Mme). La sépulture du maréchal de Berwick . . . 94-100
MONTAGNE. Statuettes et objets de la région de Billy, Varennes, etc. 306
QUIRIELLE (R. DE). Le classement de la statue et du tombeau de Pierre de La Fin. 278
TIERSONNIER (Philippe). M. Fuchs et les Faullain de Banville. 56-67
— Le voyage de Nicolas d'Este en 1414 77
— Lettre du P. C. de Menestrier (1689) 77
— Communication relative à Blandine de Bourbon-Busset 84-267-276
— La famille Petitdé 267
— La famille de Beringhen. 268
— Un portrait de l'abbé de Goy 289
— Les obsèques du cardinal Dubourg 290
— Un sceau du Grand-Prieuré d'Auvergne 290
— Un bourbonnais du Canada : J.-B. Migeon. 291
— Tallemant des Réaux et ses attaches bourbonnaises . 302

Communications et Articles divers

XIXe Excursion : Vichy-Cusset-Busset. Projet. 27
— Compte rendu Général 177
Organisation des Conférences d'histoire Bourbonnaise. 51, 81, 91, 98, 268
Enquête sur les Vestiges Préhistoriques en Bourbonnais. 85, 90, 98, 277
Errata 1920-1921. 270
Les Fouilles de M. le Dr Bailleau à Beauvais. 269
La Plaque des Membres de la Société morts pour la France . 284
Résultats des élections du Bureau et du Conseil. 295
Bibliographie. — *Histoire de la Nation Française*, par G. Hanotaux (G. Bruel), ... 43, 371
— *Le Métayage en Bourbonnais pendant la guerre*, par P. Dubost (M. Génermont) 45
— *Histoire du Métayage en Bourbonnais depuis 1789*, par C. Gagnon (Milcent). 161

Pages.

Bibliographie. — *Histoire Contemporaine de Vichy de 1789 à 1889*, par A. Mallat (J. Viple) 262
— *Nos Morts de la Grande Guerre* (J. C.) 371
Nécrologie. — M.-J. *Bourderioux* (Dr Fourny) 369
— Francis *Blondeau* (J. C.) 36
— *Givois* (Dr de B.) 297
— Georges *Guillon* (J. V.) 38
— Chanoine *Limagne* (J. C.) 34
— Jacques *Pays* (F. G.) 159
— Georges *Perroy* (Dr de B.) 297
Liste des Membres de la Société 379

Dons à la Bibliothèque

ACADÉMIE DE CLERMONT. I. *Chartes des franchises de Basse-Auvergne*. II. *Mgr Duvalk de Dampierre* 58
BOYER (Léon). *Genêts et Rocailles* 58
BRUEL (Georges). *L'Afrique équatoriale* 66
BREUIL (Abbé). Brochures sur la *Paléontologie* 65
BOIROT (Max). Autographe de Bureaux-Pusy 66
BARDET. *Vestiges préhistoriques de la région de Gannat*, par G. Guillon 86
DUCAFFY (Mlle Cécile). *Essai sur la condition de la classe ouvrière en Brie aux XIIe et XIIIe siècles* (thèse) . . 86
FLACHAIRE DE ROUSTAN (Mlle Renée). *Etude sur la Vie de saint Honorat*, de R. Féraut (thèse) 86
GAGNON (Camille). *Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789* 66
GUTTON (Paul) (par M. le Préfet). *Monographie économique de de l'Allier* 90
MEIGE (Dr Henri). *La Pythie de Delphes* 304
MOSNIER (Claude). *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Moulins* 300
QUEYROI. Lot d'ouvrages d'archéologie et préhistoriques . . . 59
SABATIER (de la part du R. P. Guipon). *Latina et recenti Comœdia* 58
SAINT-VENANT (Comte DE). Lots de brochures archéologiques et préhistoriques 75
SÈQUE. Cartes bourbonnaises 86

Illustration hors-texte

Marc-Antoine Baudot 53

Illustrations dans le texte

Hérisson. Dessin de Leprat 1
— Le château 5
— Le château (dessin de Bariau) 7

		Pages.
Hérisson.	Vue du clocher de l'église du Chapitre	11
—	Vieille porte (dessin de Grégoire)	16
—	Plan de l'église paroissiale en 1875	103
—	Chateloy (dessin de C. Grégoire)	107
—	Vitrail de Chateloy	121
—	Chapiteaux du chœur de l'église de Chateloy	123
Deux scènes de la vie de saint Etienne (Musée de Moulins)		131-133
Le sphéroïde et le trésor de la Ferté-Hauterive		139
XIXᵉ Excursion.	Les excursionnistes au Chaussin	179
—	Les excursionnistes à Busset	183
—	La borne milliaire de Vichy	186
—	Plan de la châtellenie de Vichy	289
—	Objets divers trouvés à Vichy	187-190-197-222-237-245-248
—	Cusset au xvᵉ siècle	225
—	Bronze gallo-romain trouvé à Cusset	233
—	Vichy. La Grande-Grille en 1850	241
—	Peintures murales de l'Oratoire de Busset	251-253
—	Madone romane de M. Monicat	241
—	Vichy au xviᵉ siècle	259
—	Pierre tombale de Mᵉ Claude Mareschal	260
Le stéréautographe		281
Abbaye de Grosbois ; détails de la cheminée (dessin Capelin)		357
M.-J. Bourderioux. † 1918		369
Charles V et Jeanne de Bourbon		373



Le Gérant : E. REVÉRET. LES IMPRIMERIES RÉUNIES, MOULINS


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07369 6430



